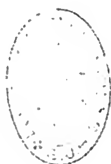
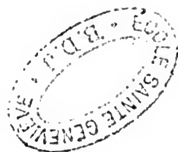


NOTICES ET EXTRAITS

DE MANUSCRITS.





NOTICES ET EXTRAITS
DES MANUSCRITS

CONCERNANT

L'HISTOIRE OU LA LITTÉRATURE DE LA FRANCE

QUI SONT CONSERVÉS

DANS LES BIBLIOTHÈQUES OU ARCHIVES DE SUÈDE,

DANEMARK ET NORVÉGE,

PAR M. A. GEFFROY, Auguste

PROFESSEUR D'HISTOIRE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE POUR LA PUBLICATION DES ANCIENS ÉCRITS (*FORNSKRIFT SÄLLSKAP*).



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LV.



NOTICES ET EXTRAITS

DE MANUSCRITS.

Personne n'ignore combien ont été fréquents et intimes les rapports entre la France et les États du Nord scandinave depuis le XVI[e] siècle; mais peut-être ne sait-on pas assez qu'ils l'ont été dès les premiers temps du moyen âge. Le souvenir d'une ancienne domination scandinave et l'avénement des rois normands puis des Plantagenets en Angleterre rapprochèrent d'abord de ces peuples la race anglo-normande, qui les entraîna dans le grand mouvement des croisades[1]. Dès le XIII[e] siècle, on voit les relations mutuelles devenir incessantes. Un Français, Bonneuil, va construire à Upsal, tout près de la vieille ville où se voient encore aujourd'hui les tertres de Thor, Odin et Frey, une église catholique sur le modèle de Notre-Dame de Paris, la cathédrale actuelle d'Upsal[2]. Les étudiants suédois, danois et norvégiens abondent dès lors à l'université de Paris[3]. Bien plus, cette université voit à sa tête, parmi ses recteurs *magnifiques* plusieurs savants du Nord: Hen-

[1] Voy. *Symbolæ ad geographiam medii ævi ex monumentis islandicis editæ, cum tab. æn.* Havniæ, 1821, 4°; *Revue encyclopéd.* t. XXVIII, p. 473; *Anonymus, de profectione Danorum in terram sanctam*, ap. Langebek; Benzelii *Palæstina.*

[2] Nous avons une charte d'Éric VI, roi de Danemark, donnée à Helsingborg, aux calendes de mars 1288, et concédant à l'abbé de Clairvaux le droit d'acheter et d'emporter de Suède ou de Danemark tous les cuirs et toute la cire dont il peut avoir besoin, et de traverser les deux pays sans payer de tribut pour ses marchandises, ses chevaux ou ses pages. Voy. *Archives curieuses de l'Aube,* par M. Vallet de Viriville, 1841, in-8°, p. 248.

[3] Jon Oegmundsson, premier évêque d'Holum en Islande en 1105, avait étudié à Paris; de même l'Islandais Sæmund Frode, etc. Voy. dans l'ouvrage: *Det skandinaviske literaturs-selskabs Skrifter,* Copenh., 5[e] partie, 1802, un savant travail du docteur Engelstoft sur les étudiants étrangers à Paris aux XII[e] et XIII[e] siècles. Voy. dans les *Handlingar rörande Skandinaviens historia,* t. XII, p. 58-77, des actes concernant la vente faite en 1354 d'immeubles que possédait à Paris l'université d'Upsal : *Instrumentum publicum de venditione domorum scholarum Upsaliæ Parisiis. — Donacio dictarum domorum...* etc. — Les pièces originales, sur parchemin, sont conservées à la bibliothèque royale de Stockholm.

ningus en 1312, maître Pierre de Dace c'est-à-dire de Danemark (*de Dacia*) en 1326, Johannes Nicolaï en 1348, Macarius Magni en 1365. Depuis que la princesse Ingeburge a épousé Philippe-Auguste, on voit ses compatriotes affluer à Paris. Saint Guillaume étant mort en Danemark, où il avait été pour rétablir la discipline ecclésiastique, les étudiants danois qu'il avait engagés à venir étudier en France habitent d'abord dans le couvent de Sainte-Geneviève, à Paris, couvent dont il avait été l'abbé. Leur nombre étant devenu ensuite très-considérable, ils élèvent, en 1275, un bâtiment à leur usage et le nomment *Collége de Dace*. Dès cette époque aussi, beaucoup de traditions populaires, nous en avons les preuves, sont devenues communes aux peuples de l'Occident et à ceux du Nord[1]. Nos traditions littéraires en particulier, si séduisantes alors, grâce à l'imagination tout épique de nos trouvères, sont recueillies avec un vif empressement par les poëtes et les princes du Danemark, de la Suède et de la Norvége. Il ne faut plus laisser répéter que la France n'a, pendant son moyen âge, ni épopées, ni originalité littéraire; la France du moyen âge, la France du XIII[e] siècle particulièrement, a produit ces nombreux poëmes en vers dont nous avons retrouvé tant de textes originaux, et que nous connaissons, à défaut des textes, par les longues paraphrases du XV[e] siècle. La France du moyen âge a fourni de sujets d'épopées toute l'Europe, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre et tout le Nord scandinave. Nos poëmes chevaleresques, dans le temps même où ils étaient composés, ont été traduits ou imités dans presque tous les idiomes européens, et sont devenus la source la plus commune d'inspiration pour les écrivains étrangers. C'est une vérité historique que les travaux de l'érudition moderne, entre autres les savantes et ingénieuses études

[1] Je lis dans une vieille dissertation d'Upsal : *De historia patriæ vetusta in traditionibus vulgi residua* : « Adhuc inter nos receptum est ut infantes immorigeri, « ad festum S. Thomæ Nativitatis Christi hilariis vicinum, tetri cujusdam hominis adventu illiusque formidine percellantur, sub nomine *Robert Knekt*, angl. « *Knight*, ideo satis cogniti, qui mos ex Anglia cum primis Christianismi doctoribus illatus. Fuit nempe regis Henrici II vasallus Robertus Brock (Robert de « Broc, excommunié par Thomas Becket) inter præcipuos archiepiscopi Cantabriensis Thomæ Becket sicarios, an. 1171 misere coram altari templi sui cathedralis obtruncati, dein vero in sanctorum Angliæ numerum relati. Contra qui « probi ac dicto obedientes fuerint pueruli, *Jesûs, Kindchen Jes*, hilari presentia « remunerantur. »

de MM. V. le Clerc et P. Paris, démontreront[1], et à l'appui de laquelle nous serions heureux d'apporter quelques arguments nouveaux.

Haakon Haakonssön, roi de Norvége, de 1217 à 1263, fut constamment en relations avec saint Louis, comme avec Henri III d'Angleterre et avec Alexandre II et Alexandre III d'Écosse; il échangeait avec ces princes de fréquents messages, et le savant Mathieu Pâris, qui vint deux fois à sa cour, y jouissait d'un grand crédit. C'est probablement lui qui, pour l'édification ou l'amusement de sa cour et de ses sujets[2], fit traduire du français ou *velche* en vieille langue du Nord ou islandais (*or völsku máli i norrœna*), sous le titre de *Strengleikar*, un recueil d'anciens chants ou lais bretons, parmi lesquels se retrouvent ceux dont nous possédons une version française attribuée par Roquefort à Marie de France; c'est lui certainement, cela est attesté dans le texte même de ces traductions, qui fit mettre en prose islandaise[3], par un moine nommé Robert[4], le roman français de *Tristan et Ysold* en 1226, ceux d'*Elis et Rosamunde*

[1] Voy. le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France*; les claires et substantielles *Instructions du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, section de philologie, rédigées par M. J. V. le Clerc, Paris, 1854, in-8°; le *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque impériale*, par M. Paulin Paris.

[2] Voy. dans l'ouvrage : *Det skandin. litterat. selskabs Skrifter*, 1814, un travail de P. E. Möller, le savant auteur de la *Saga-Bibliothek*, sur la vie de cour en Norvége au XIIIᵉ siècle.

[3] Je répète qu'on appelle *islandais* l'ancien idiome du Nord, *old-norsk*, qui a précédé dans les trois royaumes scandinaves chacune des trois langues suédoise, danoise et norvégienne proprement dites, et qui s'est, jusqu'à notre temps, conservé presque intact en Islande.

[4] Dans l'extrême Nord, comme dans tout le reste de l'Europe, les couvents furent les asiles de la littérature savante au moyen âge. Un frère Jean Nilsson, étudiant à Rostock en 1466, et nommé de *Nidrosie* (c'est-à-dire de Trondhjem), pour avoir comme moine pratiqué la célèbre école cathédrale qui florissait alors dans cette ville métropolitaine de Norvége, déclare avoir fait réunir et copier, vers 1450, le manuscrit de Skokloster, n° 156, in-fol. contenant, outre des prières et des poésies religieuses en suédois du XVᵉ siècle, les deux tiers (3,354 vers ou 1,677 distiques) de la traduction suédoise du roman d'*Ivan* le chevalier au Lion. On lit au premier feuillet : « Istum librum frater Johannes de « Nidrosia fecit colligere et conscribere ad usum et commodum fratrum Minorum « custodie Bergensis et aliorum amicorum. Qui eum alienaverit anathema sit. » Ce couvent de Bergen, le plus célèbre de ceux qui appartenaient aux franciscains en Norvége, était consacré à saint Olaf, et avait été fondé, entre 1239 et 1247, par le roi Haakon Haakonssön. Il était désigné sous le nom de couvent de Munkalif. Entre les années 1420-1426, il fut enlevé aux Bénédictins, rangé parmi

et d'*Yvent*, une *Vision de Tondalus*[1], etc. Pour lui l'évêque Brand Johnsen traduisit l'*Alexandréide* de Gaultier de Chastillon, composée vers 1180[2]. Tous les témoignages s'accordent d'ailleurs à nous montrer que Haakon était un grand roi, instruit, et bon juge des œuvres littéraires, auxquelles il accordait son estime : « Ce roi contribua, dit son historien[3], plus qu'aucun de ses prédécesseurs depuis saint Olaf à répandre le christianisme en Norvége. Il avait une grande majesté quand il siégeait au milieu de ses vassaux, quand il parlait dans le thing sur les lois et les choses du gouvernement. Les députés que lui envoyaient les autres rois déclaraient qu'ils n'avaient jamais vu un tel allié, un tel seigneur, un tel roi. Il améliora en beaucoup de points la législation de son pays, et la fit rédiger dans le livre que nous appelons aujourd'hui la *Nouvelle loi;* il abolit la peine de mort, la mutilation des pieds et des mains et la vengeance du sang; il déclara hors la loi (*fredlæs*) le ravisseur de la femme d'autrui..... Pendant sa dernière maladie, il avait commencé à se faire lire des livres latins, mais, comme cette lecture le fatiguait, il se faisait lire jour et nuit des ouvrages écrits en norvégien, d'abord des Vies des Saints, puis l'histoire des rois de Norvége..... »

Plusieurs autres rois de Norvége au moyen âge rendirent de pareils services à la littérature scandinave; ce furent Haakon Sverressön, père du précédent, roi de 1202 à 1204, qui traduisit lui-même le célèbre roman théologique de *Barlaam et Josafat*[4];

ceux qui suivaient la règle de sainte Brigitte et rempli des contingents que lui envoyèrent le couvent de Vadstena et celui de Maribo, sa colonie. L'ordre de Vadstena exerça une grande influence sur les mœurs et le langage dans tout le Nord, et forma, en quelque sorte, un dialecte qu'on pourrait désigner du nom de *lingua Brigittina;* le fond en était suédois, et avait été adopté en Norvége par une sorte de mépris pour la langue nationale. Après la réforme, le couvent de Bergen devint la résidence épiscopale, mais fut ensuite vendu à des particuliers. L'église du couvent devint l'église principale de la ville. (Voy. C. A. Lange, *De norske klostres Historie i Middelalderen,* Christiania, 1847; P. A. Munk, *Codex diplomatarius monasterii sancti Michaelis, Bergensii diœcesis, vulgo Munkalif dicti, conscriptus anno Chr.* M CCCC XXVII, Chr^a, 1845, in-4°.)

[1] Voy. *La Vision de Tondalus,* récit mystique du XIIe siècle, publié pour la Société des bibliophiles de Mons par M. Octave Delepierre, Mons, 1839, in-8°.

[2] Il fit aussi traduire du latin, dit Müller (*Saga-Bibliothek,* t. III, p. 481), le *Duggalds Leidsla,* histoire irlandaise.

[3] *Haakon Haakonssøns Saga,* dans le recueil des *Oldnordiske Sagaer,* Kjœb. 1836, t. X.

[4] Cette version est manuscrite à la bibliothèque royale de Stockholm.

Haakon Magnussön, son petit-fils, roi de 1299 à 1319, qui fit exécuter une paraphrase de la Bible à laquelle il travailla lui-même, et à laquelle il ajouta, en forme de suppléments, une *Historia scolastica*, un *Speculum historiale* et plusieurs autres ouvrages dont il était l'auteur. Le même roi fit traduire du français beaucoup de récits chevaleresques: « Hann lét venda mörgum riddara sögum i norrœnu or fraunzku[1]. » Après eux, Haakon VII, mort en 1382, fit traduire du latin des livres religieux à la gloire de la Vierge, et beaucoup d'autres rois, sans aucun doute, favorisèrent, sans que le souvenir en soit resté, l'introduction dans l'extrême Nord des meilleurs ouvrages de la littérature ecclésiastique ou profane de l'Occident et particulièrement de la France.

A l'exemple des rois, les princes et princesses ou de nobles seigneurs ont dû se laisser prendre aux mêmes séductions et aspirer à exercer la même protection sur la littérature. Euphémie, reine de Norvége, était née dans le pays des Vendes, au nord de l'Allemagne, d'une famille princière. Avec son éducation tout allemande, elle apporta à la cour de Norvége le goût de la littérature chevaleresque. Ayant fiancé, en 1302, à sa fille Ingeborg, le jeune et noble duc suédois Éric Magnusson, fils du roi Magnus Ladulâs, l'un des plus brillants chevaliers du Nord, de l'ordre du Temple, que chacun saluait du surnom de *then Milde* « le doux » et qui fut le père du roi de Suède Magnus Smek, elle fit traduire pour son éducation et pour celle de sa cour, dans la langue poétique de la Suède, alors plus avancée que les deux autres langues scandinaves et facilement comprise des Norvégiens et des Danois, plusieurs des romans de la chevalerie française. Il est expressément rapporté dans le texte d'une version suédoise du *Chevalier au Lion*, intitulée *Ivan Lejon Riddaren*, que ce travail a été achevé par son ordre en 1303. Nous savons, par de semblables témoignages, qu'elle fit faire, en 1309, la traduction du roman de *Frédéric, duc de Normandie*, et, de 1310 à 1312, c'est-à-dire dans les deux dernières années de sa vie, celle de *Flores et Blancheflor*. Il existait déjà des mêmes ouvrages, à ce qu'il semble, une traduction en prose norvégienne.

On voit quelles relations intimes et fréquentes unissaient la

[1] Introduction de la Saga intitulée *Blaus og Viktor*, manuscrite à la bibliothèque royale de Stockholm.

France aux pays les plus éloignés vers le Nord pendant la plus belle époque littéraire du moyen âge, grâce à l'ascendant de nos vieux poëtes, aujourd'hui presque oubliés de nous. La guerre de Cent ans et le triste règne des Valois, en dispersant nos poëtes et en étouffant leurs voix sous le bruit des armes, ont, sans aucun doute, interrompu ces rapports; les temps modernes les ont vus se rétablir. L'influence et la voix de Calvin pénétrèrent en Suède [1]. Gustave Vasa, le même roi qui établit la réforme dans le Nord, adopta la grande politique instituée par la France et qui devait tourner au profit de l'équilibre européen et de la liberté religieuse; il fut le constant allié de François Ier contre l'orgueilleuse maison d'Autriche; Henri IV songeait à faire une alliance avec le Danemark, afin d'intercepter à l'Espagne, en lui fermant le Sund, l'arrivage des blés qu'elle tirait de la Russie pour ses possessions des Pays-Bas ou pour la péninsule elle-même, et celui des bois, du goudron, du salpêtre, qu'elle recevait de la Suède orientale pour sa marine, encore menaçante. Dans son grand projet de république chrétienne, qu'il en ait ou non voulu aborder en 1610 l'exécution, Henri constituait au nord de l'Europe une grande monarchie héréditaire, comme s'il pressentait déjà qu'il faudrait tôt ou tard, dans cette partie reculée de l'Europe, un contre-poids entre l'Angleterre et le *puissant Knès scythien* dont les Mémoires de Sully semblent prévoir la domination future, et telle était, à cette époque, l'influence française dans le nord de l'Europe que les poésies de Ronsard y étaient lues communément [2], et que le roi de Danemark, Christian IV, prenait notre Henri pour le modèle le plus parfait qu'il pût imiter. « Il ne se peut

[1] Je trouve dans la dissertation déjà citée : *De historia patriæ vetusta in traditionibus vulgi residua*, cette curieuse indication, que Calvin avait employé, pour convaincre ses adeptes, non-seulement les raisonnements et les discours, mais aussi les chansons : « Haud secus ac suæ gentis genio se accommodans, Johannes Calvinus cantus non minus quam argumenta adhibuit, quorum unus « incipit : *O moines, ô moines, il faut vous marier!* (p. 11). » L'auteur semble insinuer que cette chanson avait pénétré en Suède.

[2] « C'est luy (Ronsard) qui a fait que les autres provinces ont cessé d'estimer notre langue barbare et se sont rendues curieuses de l'apprendre et de l'enseigner, et qu'aujourd'hui on en tient jusques aux parties les plus esloignées, jusqu'en Moravie, jusqu'en la Pologne et jusques à Dansich, où les œuvres de Ronsard se lisent publiquement. » (Voir l'Oraison funèbre de Ronsard, par Duperron, dans l'édition des Œuvres de Ronsard, in-folio, Paris, 1623, p. 1674.)

dire, affirme un vieil et naïf historien français, de quelle passion ce roy ayme le nostre. Il a la mémoire si pleine des louanges de Henry, qu'il n'y laisse point entrer d'autres impressions de grandeur ny de merveille. Il l'appelle simplement *le roy* sans y ajouter autre nom, comme le roy de la première couronne du monde. Cette affection est accompagnée de tant de respect et de curiosité, qu'estimant n'y avoir imitation plus parfaite ny royale que de ce prince, il s'habille à sa façon, porte son espée comme luy, se plaist en ses exercices et n'en veut autre raison que cela : Voilà comme va, comme fait, comme dit le roy. Il donna au duc de Nevers son pourtraict pour le presenter au roy et avoir le sien, comme de celuy qu'il honoroit le plus, et pour lequel il despendroit librement sa couronne et espandroit son sang, et la distance et l'esloignement qui estoit entre eux n'amoindrissoit point son affection, laquelle ressembloit les fleuves qui se rendent plus grands et plus profonds en s'esloignant de leur source[1]. » La guerre de trente ans révéla surtout à Richelieu et à toute l'Europe de quel poids l'intervention du Danemark et de la Suède pouvait être dans la balance politique, et les exploits de Gustave Adolphe, de Wrangel, Torstenson et Baner, annoncèrent au continent l'intrépide valeur de ces peuples jusqu'alors presque ignorés de nous. Les négociations de Munster, où le diplomate ingénieux et prudent des Suédois, Salvius, se fit admirer, amenèrent le traité de Westphalie, qui les fit entrer dans le concert des nations européennes. La guerre de Pologne suivit et les mêla plus intimement encore aux affaires intérieures de l'Europe. Ils remportèrent chez eux, de leurs lointaines campagnes, les dépouilles du continent, surtout celles de l'Allemagne orientale et méridionale, où Rodolphe II, roi de Bohême et de Hongrie, avait réuni une partie des chefs-d'œuvre de la renaissance, les merveilles de l'art italien ou allemand ; ils enlevèrent surtout, par une préférence honorable, les livres, les manuscrits et les objets d'art, dont ils savaient tout le prix. La civilisation moderne de l'Europe occidentale les séduisit aisément. La France en particulier, si brillante d'un pur et solide éclat pendant toute la première moitié du XVIIe siècle, fascina la Suède. Christine et, au siècle suivant, Gustave III appelèrent auprès d'eux les artistes et les savants français ; notre langue, notre caractère et

[1] Pierre Mathieu, *Histoire de Henri IV*, l. VI, p. 267, *b*. Paris, in-4°.

nos mœurs s'introduisirent, non pas seulement à la cour de Stockholm, mais dans la vie privée des Suédois. Danemark et Suède accueillirent également nos réfugiés, soit après la révocation de 1685, soit après les malheurs de 1793[1]. Grâce à la

[1] On voit se réfugier en Suède, dès la fin du XVIe siècle, un grand nombre d'ouvriers protestants des pays wallons, à la suite des de Geer, ancienne famille connue à Liége au moyen âge sous le nom de de Hamale. Un des de Geer avait servi pour la France avec honneur, et portait dans ses armes les lis avec cette devise : « Non sans cause. » Ces ouvriers wallons, presque français de mœurs et de langage, se sont établis principalement dans le village d'Oesterby, près des mines de Dannemora, auxquelles ils travaillent. Ils ont conservé jusqu'à notre temps les traces de leur origine. Leurs noms sont toujours différents des noms suédois; ils s'appellent : Gille, Baudou, Goffin, Poussette, Bouvin, Anjou, Hybenette..... Dans leur langage ils allongent les mots suédois, disent gaâ, staâ pour gâ, stâ, et y mêlent beaucoup de mots wallons; ils disent *plakett* pour une sorte de spatule (*spade* en suédois); *lavett* pour un linge à laver (*linneduk*); *husett* pour signifier une sorte de genouillère qu'ils portent pendant leur travail; *bastur* pour une petite coulée, une fonte peu considérable, etc. Le temps du repos s'appelle parmi eux *turnej* (la tournée?). Il est touchant de retrouver au fond de cet idiome altéré par l'exil des vestiges de la langue des ancêtres tels que ceux-ci; les enfants disent encore parmi eux, dans leur mauvais suédois : *grapèr* et *gramèr* pour *grand père* et *grand'mère;* ils disent *Piær* (Pierre) et non *Pehr; Jana* (Jeanne) et non *Johanna.* — Il faut sans doute compter parmi les réfugiés français en Suède la famille Couchois, en suédois Coswa, qui, anoblie, a pris le nom devenu célèbre en 1809 d'Anckarsværd. Nul doute que, par suite de la révolution de 1789, des émigrés français n'aient été s'établir de même en Suède. Je trouve la trace d'un certain émigré Rhode, que me font connaître les singulières circonstances qui suivent : M. Stephens, professeur à l'université de Copenhague, et dont j'aurai occasion de citer plus d'une fois les savantes publications dans le cours de ce travail, possède un *Office de la semaine sainte*, Paris, 1731, sur la seconde page duquel on lit, tracés sans aucun doute de la main de Marie-Antoinette, ces lignes et ces deux vers :

« Souvenir reçu de Madame Leclerc le 17 novembre l'an de grâce 1792.

« La voix d'une victime
« Ne..... »

A la première page on lit : « A Sa Majesté la reine, très-humblement. — Jeanne Chérie Leclerc. » Ce volume a été trouvé chez l'émigré français Rhode, à Stockholm. — La voiture de Varennes est en Suède, chez M. le comte Piper, etc.

Le Danemark a reçu encore bien plus de réfugiés français que la Suède. — L'ordonnance du 12 mars 1689 permit aux protestants émigrés après 1685 de toucher la moitié de leurs revenus en France, s'ils consentaient à quitter l'Angleterre et la Hollande, où ils étaient si dangereux, pour aller en Danemark ou à Hambourg. Jean la Placette, ministre protestant, né en 1639 à Pontac, dans le Béarn, prêcha vingt-cinq ans à Copenhague. — St-Simon cite dans ses Mé-

gloire retentissante de Louis XIV et de Napoléon, grâce surtout enfin à l'élévation sur le trône des Gustaves d'une famille qui, devenue suédoise par son dévouement envers la patrie d'adoption, se rattache à son origine française par les liens étroits d'une vive sympathie, on retrouve encore aujourd'hui dans le Nord, à chaque pas, les traces visibles de cette union intellectuelle et morale. Sans négliger leur propre langue et leur littérature nationale, Suédois et Danois ont parlé pendant longtemps et même écrit en français, et les rapports littéraires noués entre eux et la France dès la première partie du XVI[e] siècle, et même, nous l'avons vu, dès le XIII[e], sont devenus et sont restés faciles et fréquents.

Nul ne s'étonnera que tant de relations aient entraîné dans le Nord un grand nombre de documents manuscrits intéressant notre histoire ou notre littérature. Retrouver ces documents, en donner, selon l'importance de chacun d'eux, une notice ou des extraits, ou bien en prendre une copie intégrale, tel a été l'objet de la mission qui m'a été confiée pendant l'année 1854 par M. le ministre de l'instruction publique. Ce rapport est un travail général n'ayant d'autre but que de dresser une sorte de catalogue raisonné des documents manuscrits concernant la France qui sont arrivés à ma connaissance. Je me réserve de mettre particulièrement en œuvre, plus à loisir, et avec les développements que comporte un si curieux sujet, tous les documents relatifs à l'histoire des relations entre la France de Louis XV et de Louis XVI et la Suède de Gustave III.

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE SUÈDE.

---

§ I. MANUSCRITS EN ISLANDAIS ET EN VIEUX SUÉDOIS.

Les différentes bibliothèques de la Suède, principalement celles d'Upsal et de Stockholm, contiennent un grand nombre d'an-

moires (III, 7) le crédit qu'obtinrent à cette cour M. et M[me] de Roye. — On trouvera d'autres renseignements sur les réfugiés français en Danemark dans le 74[e] fragment de l'ouvrage intitulé : *Sammlang Kleiner Schriften* von Karl Christian von Gehren, Copenhague, Schubothe, 1797, 8°. Ce travail a été inséré d'abord dans le *Münters Magazin für Kirchengeschichte des Nordens*, Altona, 1794, t. II. Voyez d'ailleurs le savant ouvrage de M. Weiss sur le refuge en général.

ciens manuscrits où l'on retrouve des imitations ou traductions des poëmes, des légendes ou chants français du moyen âge. Ceux qui sont conservés dans la bibliothèque de Stockholm forment en particulier une collection inappréciable réunie autrefois, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, pour la Société archéologique (*Antiquitets collegium*) qu'avait instituée Charles XI et qui fut dissoute vers 1780. Ces ouvrages sont écrits ou bien en langue dite *islandaise* ou mieux *old-norsk*, ou bien, suivant leur date, en vieux suédois. Ils sont difficiles à lire, surtout pour les étrangers; heureusement, les érudits norvégiens et suédois se sont appliqués dans ces derniers temps à en donner des éditions qui sont excellentes et qu'ils ont enrichies de notes et d'éclaircissements. Ces travaux nous serviront de guides et nous permettront de montrer par des témoignages, peut-être nouveaux, quelle a été la part de l'influence française dans la littérature scandinave des XIII[e] et XIV[e] siècles.

STRENGLEIKAR.

Un des plus curieux d'entre ces vieux monuments littéraires est certainement l'ouvrage intitulé : *Strengleikar eda Liodabok*, c'est-à-dire *Lais ou livre de chants*[1].

[1] *Strengleikar* signifie proprement des chants (*leik* ou *lek* ou *leg*, jeu, jeu chanté) destinés à être accompagnés avec des instruments à cordes (*stræng*). Comme la préface de cet ouvrage atteste que c'est ici une traduction de poëmes français composés sur des originaux bretons, il s'agit bien évidemment des lais que les anciens Bretons chantaient en jouant de la rote (en latin *rota* ou *rocta*, ou *chrota*; en celtique *cruit*, *crwth*; *gigia* en islandais, peut-être le *rébec* des temps postérieurs, instrument à trois cordes avec archet), ou bien de la *harpe* triangulaire à vingt-cinq cordes, ou bien du *salteire* ou *psaltère* à dix cordes, qu'ils touchaient avec le *plectrum*, ou de la *simfonie* ou *vielle*, dont les bardes aveugles s'accompagnaient en chantant les chansons de geste :

Mult aveit à curt jugléeurs,
Chantéurs, estrumentéurs.
Mult puissez oïr chançons,
Rotuenges e novels sons,
Lais de vieles, lais de rotes,
Et vieler beaus lais de notes,
Lais de harpes, lais de fresteles,
Lires, cympes et chalemeles,
Symphonies, psaltérions,

Il se trouve manuscrit à la bibliothèque d'Upsal, dans un volume qui contient aussi un *Dialogue entre deux amants, Pamphile et Galatée,* et un *Dialogue entre le courage et la peur,* écrits, comme les *Strengleikar,* en islandais. Il a été publié à Christiania, en 1850, par MM. Unger et Keyser, en un volume in-8°, avec notes et introduction (en norvégien). C'est un recueil de chants traduits sur une version française d'anciens chants bretons. Une préface contemporaine l'atteste, et dit aussi que cette traduction a été faite par ordre du roi Haakon Haakonssön. Il y en a dix-neuf[1] auxquels on a ajouté, dans l'édition de Christiania, un supplément comprenant, d'après un manuscrit de Copenhague ayant sans doute

Monacordes, timbres, corons.
Assez i out tregetéeurs*
Joeresses e jugléeurs.
Li un dient contes et fables.....

(*Roman de Brut.* Ms. Cott. Vitellius. fol. 90, r° col. 1. v. 2. — Ap. Fr. Michel. *Le Roman de la violette,* p. 152, note 1.)

Là péussiez oïr. m. calimels cantant,
Taburs et cifonies i vont lor lais cantant.

(*Roman de Godefroi de Bouillon.* Ms. Bibl. impér. de Paris. Suppl. fr. n° 540[8], fol. 132, r° col. 2, v. 31. — *Ibid.*)

Après lui régna Brogabet;
Cil sout de nature de chant,
Unkes hom puis n'en sout tant;
De tuz estrumenz sout meistrie
E de trestute chanterie,
E mult sout de lais e de note,
De viele sout e de rote,
De harpe sout e de corun,
De lire et de salterun.
Pur ceo k'il out de chant tel sens,
Diseient la gent en son tens
K'il ert déus de jugléors
E déus de tuz chantéors.

(*Roman du Brut.* Ms. Cott. Vitell. A. X. fol. 44, r° col. 1, v. 32. — *Ibid.*)

[1] 1, *Guiamars liod;* 2, *Eskia l.;* 3, *Equitans l.;* 4, *Bisclarets l.;* 5, *Laustiks l.;* 6, *Desire l.;* 7, *Tidorels l.;* 8, *Chetovel;* 9, *Douns l.;* 10, *Tveggia elskanda l.;* 11, *Guruns l.;* 12, *Miluns l.;* 13, *Geitarlauf;* 14, *Strandar l.;* 15, *Leikara l.;* 16, *Januals l.;* 17, *Jonets l.;* 18, *Naboreis l.;* 19, *Ricar hinn gamli.*

* Voy. sur ce mot Tyrwhitt, *The Canterbury Tales of Chaucer.* Oxf. 1798, in-4°, t. II, 469-472.

fait primitivement partie du manuscrit d'Upsal, des fragments très-mutilés (n° 20) et un morceau intitulé : *Grelentz-saga* (n° 21). Il est facile, rien qu'aux titres de ces petits poëmes, de reconnaître quels en ont été les originaux. C'est une traduction, faite de 1217 à 1263, des chants ou lais que Roquefort a publiés en les attribuant à Marie de France. Deux des lais insérés dans Roquefort, celui d'*Éliduc* et celui de *l'Espine*, que le savant de la Rue attribuait à Guillaume le Normand, manquent ici [1]. En revanche, les morceaux 6, 7, 9, 11, 14, 15, 18, 19, 20 du recueil islandais manquent dans Roquefort. On peut se souvenir que Roquefort n'a composé son volume que d'après des manuscrits épars dans les bibliothèques de France et d'Angleterre, prenant ici un lai, là trois ou quatre à la fois, sans trouver nulle part une collection complète. Le manuscrit islandais, au contraire, offre une réunion de chants attribués au même auteur. Il est donc probable que les chants 6, 7, etc. sont du même poëte que les chants voisins. Que ce poëte soit Marie de France, cela ne semble pas prouvé, car précisément le passage sur lequel Roquefort appuie cette opinion manque dans le manuscrit islandais. Ce passage se trouve à la page 48 de Roquefort, dans une introduction au lai de *Gugemer :*

Volentiers devreit-hum oïr
Cose k'est bonne à retenir;
Ki de boine matère traite
Mult me peise se bien n'est faite.
Oiez, segnurs, ke dit Marie
Ki en sun tens pas ne s'ublie :
Celui deivent la gent loer,
Ki en bien fait de sei parler,
Homme et femme sunt de grant pris,
Mais quant oent en un païs
Cil ki de sun bien unt envie,
Suvent en dient vileinie,
Sun pris li volent abeisier ;
Par ceo coumencent le mestier
Del'malveis chien, coart, félun,
Ki mort la gent par traisun, etc.

Toute cette introduction manque, nous le répétons, dans la

[1] Voy. une notice sur Marie et ses lais par Ellis dans *Specimens of early english metrical romance*, 1805.

traduction islandaise, et ce passage, traduit par Roquefort avec une singulière liberté, ressemble d'ailleurs à une citation des écrits de Marie de France plutôt qu'à une préface écrite par elle-même en tête d'un chant qu'elle aurait composé. Les paroles sur lesquelles se fonde l'opinion de Roquefort sembleraient donc au contraire confirmer un avis opposé.

Nul doute, avons-nous dit, que les neuf chants du recueil islandais qui manquent dans Roquefort ne soient des traductions d'originaux français. Une nouvelle preuve en est que l'original de l'un d'eux, le *Lai du Désiré* (n° 6), a été donné par M. Francisque Michel dans son édition des *Lais inédits*, Paris, 1836, et que, grâce aux communications obligeantes du savant Sir Frédéric Madden, de Londres, je puis insérer ici le *Lai de Nabaret*, c'est-à-dire le modèle du *Naboreis liod* islandais (n° 18). Ce morceau est conservé en original dans la riche collection de sir Thomas Philipps, baronnet de Middle-Hill, dans le comté de Worcester. Il fait partie d'un manuscrit du XIII° siècle qui contient les lais *de Haveloc, del Désiré, de Nabaret, le Roman des Eles,* et un poëme: *Ci comence le Donnez des Amanz.*

LE LAI DE NABARET [1].

En Bretaigne fu li laiz fet,
Ke nus apellum Nabaret.
Nabaret fu un chevaler
Pruz e curteis, hardi e fer;
Grant tere aveit en heritage,
Feme prist de mult haut parage,
Noble, curteise, bele e gente;
Ele turna tut sun atente
A li vestir e aturner,
E à lacier, e à guimpler,
Orgiluse ert à demesure:
Nabaret neust de ce cure,
Asez...., bit de sa manere,
Jut ne fait ele si fere.
Mut durement s'en coruça,
A plusurs feiz la chastia,
Devant li e priveement,
S'en coruça asez sovent,
..... Ke pas n'esteit par lui,

[1] Ms. Philipps, n° 3713. Membr. sæc. XIII, fol. 12^b, col. 1.

Entente ait vers autrui.
Sa beuté li fut suffrable,
E à sun oef trop covenable.
Quant il ne vot pur li laisser
Ne le guimpler ne le lacier,
Ne le grant orgoil k'el mena,
De ses parenz plusurs manda;
La pleinte lur mustra, e dit,
A sa femme parler les fit.
Parenz manda co ke plout,
Ke durement li enuiout,
K'ele se demenot issi.
Oiez cum ele respundi :
Seignurs, fet ele, si vus plest,
Si lui peise ke jo m'envest,
E ke jo m'atur noblement,
Jo ne sai autre vengement,
Co li distes, ke jo li mand
K'il face crestre la barbe grant,
E ses gernuns face trescher,
Issi se deit gelus venger.
Cil ki li respuns unt oï,
De la dame se sunt parti ;
Asez s'en ristrent e gaberent,
En plusurs lius recunterent.
Pur le deduit de la parole,
Cil ki de lais tindrent l'escole,
De Nabaret un lai noterent,
E de sun nuns le lai nomerent.

On ne doutera pas, en lisant la traduction du chant islandais, de son identité avec l'original français que nous venons de citer :

« En Bretagne (i kornbreta lannde) était un roi appelé Naboreis. C'était un chevalier courtois, brave et hardi aux armes, méchant pour ses ennemis, bon pour ses amis[1]. Il avait un grand royaume et un immense patrimoine. Il épousa une femme de riche et haute naissance, superbe et polie, belle, bien élevée et bien faite. Elle appliqua toute sa pensée à se bien vêtir, à se parer avec goût, à orner sa robe de rubans, à charger sa tête de toute sorte d'ornements de femme qu'elle trouvait propres à embellir et parer,

[1] Expression qui se rencontre souvent dans les livres du moyen âge :

Mult fu prosdom Tibauz. Si sait bien gherier
Son ennemi grever e son ami aider.

car elle était excessivement prodigue. Naboreis, son seigneur et mari, réfléchit sur ces habitudes, et il lui déplut beaucoup qu'elle voulût se parer avec tant d'excès. Il en était souvent irrité contre elle, et la réprimandait secrètement avec de dures paroles; il parlait sans cesse de sa présomption, de son orgueil et de son luxe, et il disait que tout cela n'était sans doute pas pour lui plaire, mais plutôt pour quelque autre vers qui son penchant l'entraînait. Il ajouta qu'il l'aimerait bien sans qu'elle fût si magnifique en ses vêtements, avec ses robes garnies et ses précieux ornements de tête et son orgueil unique dont elle faisait parade. Or comme elle ne voulait en aucune façon se modérer ni renoncer à sa fierté insupportable, Naboreis, son seigneur et mari, envoya chercher plusieurs de ceux qui lui étaient le plus chers, et quand arrivèrent, entre autres, les plus proches parents de la dame, il se plaignit devant eux de ce qui lui déplaisait en sa conduite, et il lui fit dire par eux qu'il était fort ennuyé de ce qu'elle ne voulait pas se relâcher de son esprit hautain. Si elle y consentait il serait bien aise qu'elle se conformât à ses conseils, et qu'elle renonçât à sa présomption. Or, écoutez maintenant comment elle répondit au message de son mari. « Seigneurs, dit-elle, s'il déplaît « à mon mari que je m'habille et me pare dignement, comme c'est « la coutume des dames belles et courtoises, je ne sais aucune « autre réponse à son message, sinon de lui dire de ma part qu'il « laisse croître sa barbe et ses favoris et qu'il les coupe ensuite, « alors il se sera bien vengé comme un seigneur jaloux. » Ceux qui entendirent la réponse de la dame partirent d'auprès d'elle en riant beaucoup de ses paroles, et se divertirent de sa réponse; et celle-ci fut colportée au loin et demandée partout. Ceux qui tenaient école de chansons firent un beau lai sur Naboreis, et appelèrent le lai de son propre nom. »

Ce n'est qu'après avoir reçu de Sir Frédéric Madden la lettre contenant copie du lai de Nabaret que j'ai eu connaissance de celle qu'en a donnée M. Francisque Michel dans les notes de son édition de *Charlemagne*, Londres, Pickering, in-12, 1836, pages 90 et 91. Ce nouveau texte ne m'a pas aidé plus que l'autre, ni plus que la traduction islandaise, à saisir complétement ce que nos aïeux trouvaient de spirituel et de piquant dans la réponse de la dame coquette. Le premier sens qu'offrent les deux textes français est celui-ci : « Si mon mari est fâché de me voir

parer et me bien vêtir, hé bien! qu'il fasse croître sa barbe, et friser ses favoris; ainsi se doit jaloux venger, » c'est-à-dire « qu'il se fasse plus coquet et plus élégant que moi, » et peut-être « qu'il me rende jalouse, s'il peut, comme il l'est lui-même. » Mais d'autre part la traduction islandaise ne dit rien de pareil, elle dit : « Ef bonda minum mislicar... at ec klæde mic... kann ec engan annan orskurð orðzenndinga hans at þat at þér segit... at hann late lengi vaxa skegg oc campa. Siðan *skere* hann af hvartteggia. Þa hevir hann vel hefnt sin sem ab ruðigr herra. » Or *sker* n'a aucun autre sens que *couper*. Le sens est-il donc celui-ci : « La longue barbe et les favoris élégamment frisés sont pour les guerriers et les rois un ornement et une parure dont ils sont aussi fiers que les dames le peuvent être de leurs fleurs et de leurs rubans; et quand mon mari exige que je renonce à ma toilette, c'est comme si je lui demandais de renoncer à sa barbe et à ses favoris. S'il se rend à ma demande, je me rendrai à la sienne. » Mais il faudrait alors lire dans le texte français *trancher* et non *trescher*, et ce texte d'ailleurs ne parle pas de *trancher* la barbe; il ne s'agit que des favoris. Tout le sel ne serait-il pas plutôt dans une allusion à un détail de costume et de mœurs? Certaine coupe de la barbe, certaine allure des favoris passaient-elles pour devoir encadrer la figure d'un jaloux?

Quoi qu'il en soit, voilà retrouvés deux des neuf lais qui manquent dans Roquefort. Poursuivons notre examen.

M. F. Wolff, dans son ouvrage sur les lais (*Ueber die Lais*, Heidelberg, 1841), cite un *lai de Guiran* qui ne semble pas avoir de rapports avec le *Gurans liod* (n° 11) du recueil islandais. Il est difficile de décider auquel de ces deux morceaux ont rapport des passages tels que les suivants :

Rois Anseis doit maintenant souper,
Mais il faisoit un Breton vieler
Le lai Gorqn comment il doit finer,
Con faitement le convint definer [1].

Les fées prenent Renouart el Sablon,
Sa mace font muer en .i. faucon
Et son hauberc en jugleor Gascon

[1] *Le Roman d'Anséïs de Carthage*. Ms. de la Bibl. imp., n° 7191, fol. 39 recto, fol. 1, v. 26. — Ap. Fr. Michel, *Chanson de Roland*, pag. 209, col. 1 et 2.

Qui lor viele doucement à haut ton;
Et son vert elme muent en .i. Breton
Qui doucement harpe la loi Gorhon [1].

Une autre version dit : « le lay Gramon. »

On connaît un poëme allemand portant le titre de *Titurel*, mais il ne ressemble pas à notre *Tidorels liod*.

Nous ne connaissons pas de chant ou de poëme français qu'on puisse supposer être l'original du *Douns liod*, ni du *Strandar*, ni du *Leikara*, ni du *Ricar hinn gamli;* ces trois derniers d'ailleurs ne sont pas complets dans la traduction islandaise.

Voici, pour aider les recherches à l'aide desquelles on parviendra sans doute à retrouver dans nos bibliothèques ces originaux perdus, un spécimen du texte et la traduction de ces morceaux islandais :

þenna strengleic er Doun heitir kunnv flestir allir er strengleiki hava nvmit. en ec vil segia yðr af hverium atburð er þessi strengleicr er callaðr Doun. Sva sem ec hevi sannfregit at retto minni þa bio i fyrnskonni ein mær norðr a Skottlande þar sem heitir Edenburg. hin friðazta oc hin kurteisazta. Foðvrleifð hennar var allt lanndet þat er hon i sat. Engi var annar þess lanndz hofðingi. þesse mær er ec gat firir yðr metnaðezc af mikillæte rikis sins. hafnaðe allvm er i bivggv riki hennar. sva at engi var sva ricr ne raustr at hon villdi hafa ne elska oc ei villde hon þat heyra. Hon kvazc engan mann vilia hafa nema þann er sva mikit gere sacar astar hennar. at hann riði á einvm degi or Suðantun er stenndr a svnnanverðo Englannde oc norðr til Edineborgar. þar sem hon sat á Skotlannde. þann kvazc hon vilia hafa. oc sa segir hon at skal fa hennar. Nu sem þetta var vpp komit oc þeir er i þui riki bivggu þetta frago. þa er þat sannazt at margir viðrleitaðo oc skylldo fullkoma dagleið sina. Noccorer varo þeir er fullgerðo dagleiðena. en er komo til borgarennar þa gec mæren imoti þeim oc tignaðe þa með rikvm fagnaðe. oc let gera þeim hœgia reckiu at drepa þa oc svikia unndir dyrum kultum oc rikum klæðom. En hinir er valcaðer varo oc moðer logðuz niðr sofnaðo oc lago dauðer. þessi tiðennde varo viða fregin um þessa hina mikillato mey. sva at þetta var fregit vm allt Brettlannd er liggr i

[1] *Roman de Guill. d'Orange.* Ms. la Vallière, n° 23. Olim 2735, fol. 230 recto, col. 3, v. 35.

Frannz konungs riki firir svnnan Englandz sio. Einn ricr or raustr riddare er i Brettlannde bio fra þessi tiðennde. en hann atti einn goðan hest. oc hét hann Doun. En firir þui at hann treystiz vel vapnhesti sinvm. þa vill hann at uisv freista. ef hann megi þessa dagleið upp inna.

Lai de Doun. — I. Ce lai, qui s'appelle le lai de Doun, est su de presque tous ceux qui ont appris des chansons; mais moi je vous raconterai d'après quel événement il a été appelé ainsi :

Selon ce que j'ai appris par juste souvenir, demeurait anciennement en Écosse, près de la ville d'Édimbourg, une demoiselle très-belle et très-courtoise. Tout le pays qu'elle habitait lui était échu en patrimoine, et il n'y avait là aucun autre chef. Cette demoiselle était fière de sa puissance et il n'y avait personne d'assez fort ni d'assez brave pour qu'elle daignât l'aimer ou même en entendre parler. Elle dit un jour qu'elle ne voudrait pour mari que celui qui, par amour pour elle, ferait tant que de courir en un seul jour à cheval de Southampton, qui est situé dans la partie méridionale de l'Angleterre, jusqu'au nord, à Édimbourg, là où elle demeurait, en Écosse. Celui-là, elle le prendrait pour époux. La nouvelle s'en répandit bientôt et tous ceux qui habitaient ce royaume en furent informés. Alors, assure-t-on, beaucoup essayèrent de répondre au défi. Quelques-uns firent ce voyage d'une journée; mais, quand ils arrivèrent au château, la demoiselle alla au-devant d'eux, leur fit les honneurs d'un accueil magnifique, puis leur offrit un lit richement apprêté, afin de les étouffer par trahison sous des tapis précieux et de riches couvertures. Et eux, exténués de fatigue, s'endormirent et trouvèrent la mort. La renommée de l'orgueilleuse et puissante demoiselle se répandit au loin, par toute la Bretagne, celle qui est située dans le royaume de France, au midi de la mer anglaise. Un riche et brave chevalier de la Bretagne en ouït parler. Il possédait un bon cheval et il s'appelait Doun. Comme il se fiait bien à son destrier, il voulut essayer s'il ne pourrait pas faire le dangereux voyage.

II. Il traversa au plus vite la mer anglaise et aborda à Southampton. De là il dépêcha son messager à la demoiselle, il lui fit dire où il avait abordé et qu'elle lui envoyât son homme de confiance. En effet, aussitôt qu'elle eut entendu ce message, elle

se plut à lui envoyer de ses gens. Or ce fut un samedi, de très-bonne heure, que Doun commença sa course; il courut si vite pendant toute la journée qu'il eut terminé le voyage avant la brune, et quand il fut arrivé à Édimbourg, il y fut magnifiquement reçu, avec beaucoup de distinction et d'honneur.

III. Plus tard, quand il eut causé avec la demoiselle autant qu'il lui plaisait, elle le conduisit à une maison bien arrangée afin qu'il s'y reposât à son aise. Mais le chevalier demanda à ses gens de lui apporter du bois sec dans sa chambre à coucher, et ils firent ainsi qu'il le disait. Puis il ferma la porte, se coucha auprès du feu et se chauffa, mais ne dormit point et ne se coucha point dans le lit préparé. D'ordinaire, ceux qui sont très-fatigués aiment à être couchés commodément, mais ils en éprouvent un dommage quelquefois irréparable; plus un homme fatigué couche sur la dure, plus il recouvre rapidement ses forces. Le lendemain, à l'heure de matines, Doun se leva, s'habilla et alla trouver la demoiselle pour lui demander son salaire : « Ami, lui répondit-elle, cela ne peut encore aller ainsi, car il faut d'abord que tu coures aussi loin que ma pie vole; ensuite tu m'auras sans contestation, de manière que cela ne tardera pas. » Doun demanda un délai, jusqu'à ce que son cheval Balard se fût reposé et que lui-même ne fût plus fatigué : elle lui accorda un répit de quatre jours. Alors Doun commença son exploit. Balard courut et la pie vola, et ce fut merveille qu'elle ne le fît point crever. Vers la fin du jour ils arrivèrent l'un et l'autre vers un château formidable. Doun s'y reposa; quand il retourna à Édimbourg réclamer ce qui lui était dû, la demoiselle, ne pouvant plus se soustraire à lui, manda auprès d'elle tous les chefs et les hommes les plus sages qui furent en son royaume, et, sur leur conseil, épousa Doun et le fit seigneur de tout son royaume avec de grands honneurs et beaucoup de réjouissances.

IV. Doun célébra un riche festin, et pendant trois jours il y eut grande abondance de toute sorte de bonne boisson. Le quatrième jour, de très-bonne heure, il se leva, s'habilla, se fit amener son cheval, et prit congé de son épouse pour retourner dans sa patrie. Alors celle-ci pleura et se désola de ce que son seigneur voulût se séparer d'elle : « Dame, lui dit le chevalier, je vous quitte maintenant, et j'ignore si nous nous reverrons désormais; s'il en est comme je crois, vous mettrez un fils au monde. Gardez pour

lui cette bague d'or, vous la lui donnerez quand il sera un homme fait. » Elle reçut la bague et il se mit en route. La dame donna en effet le jour à un fils, et tous ses amis se réjouirent. Elle l'éleva jusqu'à ce qu'il sût bien monter à cheval et aller à la chasse aux oiseaux et aux bêtes fauves. Alors elle lui donna la bague de son père et lui enjoignit de la garder soigneusement. Plus tard elle équipa richement son fils et l'envoya vers le roi des Français, bien instruit dans les bonnes mœurs et la galanterie chevaleresque. Il demeura tout auprès du roi, qui le fit chevalier; après quoi il alla partout prendre part aux tournois, et se rendit tellement formidable que personne ne l'emporta sur lui en fait d'armes; il devint célèbre pour sa bravoure par-dessus tous ses pareils, et dans sa suite marchaient une foule de chevaliers. Puis, avec ses compagnons, il se rendit en Bretagne, à l'endroit qui s'appelle le rocher de Saint-Michel, afin de faire un tournoi et de se faire connaître aux Bretons. Or quand il y eut de grandes troupes assemblées des deux côtés, son père se trouva parmi les chevaliers opposés à lui, et il avait longtemps tardé à celui-là d'essayer ses armes avec ce jeune adversaire. Lance baissée, ils se coururent sus, et ils se rencontrèrent avec un choc terrible, sans se connaître. Le fils démonta le père et le blessa grièvement au bras. Quand on eut cessé le tournoi, Doun envoya demander au jeune homme de venir lui parler, et celui-ci s'empressa d'y aller. Doun lui parla ainsi : « Quel homme es-tu, qui as pu m'abattre de mon cheval ? » — « Seigneur, répondit-il, je ne sais comment cela c'est fait; il faut que ceux qui étaient le plus près le sachent. » — « Am , répliqua Doun, avance vers moi et fais-moi voir tes mains. » Le jeune homme, qui était courtois, ôta aussitôt ses gants et lui montra à la fois ses deux mains et ses bras. Quand Doun eut vu les mains du jeune homme, il reconnut sa bague : « Jeune homme, dit-il, quand aujourd'hui nous nous sommes rencontrés au tournoi, je me suis aperçu bientôt que tu étais de ma lignée ; tu es formidable et dur aux armes; viens m'embrasser; tu es mon fils et je suis sûrement ton père. Ta mère est une femme au cœur altier; ce fut à force de labeur que je la gagnai; mais quand je l'eus épousée, je m'éloignai aussitôt d'elle, jamais depuis je ne suis allé la voir. La bague que tu portes à ta main, je la lui laissai; elle te l'a donnée quand tu es parti pour la France. » — « Seigneur, répondit le jeune homme, vous dites vrai. » Alors ils s'embrassèrent; puis ils pas-

sèrent avec leurs chevaux la mer anglaise, et le jeune homme conduisit son père à sa mère, à laquelle il avait beaucoup tardé de le voir de retour. Elle l'accueillit avec de grandes réjouissances comme son véritable époux et seigneur. Puis ils vécurent en grande paix et joie beaucoup d'hivers, en bonne harmonie et convenablement. — Et sur le chevalier ainsi que sur son cheval, qui lui était fort cher, les Bretons firent un lai qui s'appelle le lai de Doun.

Lai de Gurun. — I. Ceux qui demeurent dans la ville qui s'appelle Susvesun (Soissons ?) connaissent cette chanson qui s'appelle Gurun ; ils savent sur quoi elle a été composée, et de quelle manière. — Gurun descendait d'une famille puissante de la Bretagne. Son père était un roi très-sage et très-courtois. Sa mère était une personne de qualité. Le roi d'Écosse était son oncle. Or, quand Gurun fut devenu un homme fait et doué de discernement, ils l'envoyèrent au roi d'Écosse, le frère de sa mère. Le roi l'accueillit, l'honora par-dessus tous et le prit en affection particulière ; aussitôt qu'il put porter des armes de chevalerie, il le fit chevalier, et selon le conseil de ses conseillers, il le fit iarl du pays qui s'appelle Galles. Gurun était l'homme le plus beau et le mieux fait à tous égards ; il aimait une demoiselle, fille de la sœur de la reine, depuis douze mois, sans lui avoir fait connaître son amour, car il craignait qu'elle ne le refusât, et réfléchissait en lui-même qu'il valait mieux prendre patience que de courir à un succès incertain avec précipitation, et de perdre ainsi l'objet de sa pensée. Un jour il arriva que Gurun alla au bois pour chasser ; il avait avec lui un ménestrel qui était le premier de tous ceux du pays. Gurun, sachant bien que le ménestrel connaissait toutes les demoiselles de ce royaume, le questionna soigneusement pour savoir lesquelles étaient les premières en bonne conduite et en courtoisie, et laquelle il fallait aimer de préférence. Le ménestrel les nomma toutes, et il loua plus que toutes les autres celle que Gurun aimait. Quand il l'eut entendu louer tant celle qui lui plaisait davantage, il lui mit ses bras autour du cou et dit : « Ami, je ferai tout ce qui t'agrée, car tu sais que tu peux m'être fort utile en me conseillant bien. La demoiselle que tu as tant louée et vantée devant moi, je l'aime depuis longtemps, mais je ne lui ai pas encore parlé de mon amour. » Le ménestrel reprit :

« S'il te convient, je lui parlerai et je t'apporterai sa réponse. » — « C'est ce que je veux bien, dit le chevalier, et je t'en prie. » Quand ils furent revenus de la forêt et qu'ils eurent pris le repas au château, le ménestrel n'oublia pas sa promesse; il se rendit dans l'appartement de la reine, prit place auprès des dames et des demoiselles, et leur fit des plaisanteries et des jeux; il parla en particulier à celle que Gurun aimait, lui porta ses compliments et ses vœux, et demanda une réponse en ajoutant qu'elle ne trouverait homme à aimer ni plus beau ni meilleur qu'il n'était. La demoiselle le remercia aussitôt de son message et dit qu'elle avait avec elle un nain que son père avait élevé. S'il arrivait qu'elle voulût aimer un homme, elle devait, comme son père le lui avait enjoint, suivre le conseil du nain. Le ménestrel sortit de l'appartement et rapporta cette réponse à Gurun : s'il agréait au nain, elle l'aimerait volontiers. « Si vous pouvez, dit-il, gagner le nain à force de cadeaux et lui adresser de si douces paroles qu'il veuille consentir à vous être favorable, vous atteindrez au but de vos désirs. » Le chevalier appela alors un jeune homme auprès de lui et l'envoya bien vite chercher le nain. Le nain monta aussitôt à cheval et se rendit à la demeure de Gurun. Quand le chevalier le vit, il se leva, alla au-devant de lui, le fit asseoir et l'accueillit bien. Il lui fit apporter de la belle vaisselle de table en argent pur pour le servir, et une riche étoffe de soie pour vêtement.

II. Le nain, aussitôt qu'il aperçut ces présents, comprit qu'il s'agissait de la belle demoiselle qu'il conseillait et surveillait; il répondit qu'il ne voulait accepter aucun don, puisqu'il n'avait besoin ni d'or ni d'argent. Puis il revint auprès de la demoiselle, et dit que le seigneur Gurun l'aimait et voulait le séduire par ses cadeaux. — « Et moi, dit-elle, j'ai remis ma résolution à la tienne; or, dis-moi ce qui t'en semble et comment il me convient de lui répondre. » — « D'après mon jugement, répondit-il, Gurun est un honnête homme, mais il aime fort à rester chez lui; il est assez libéral, mais il n'aime pas à courir aux assauts. S'il voulait, en ses entreprises, être un héros, il faudrait qu'il eût la réputation de bonne chevalerie; mieux vaut un brave écuyer qu'un chevalier poltron. Pourtant je ne dis pas ceci à son égard. » Alors la demoiselle répondit en riant : « Singulière me paraît ta réponse; il ne sied pas que tu médises de lui..... et veux-tu qu'il se tue à cause de moi? » — « Par ma foi, dit le nain, maintenant je sais

vraiment que vous l'aimez, et que vous suivez le conseil et l'exhortation du ménestrel. C'est la manière des entremetteurs, qui aiment à se mêler de telles affaires quand ils s'attendent à des présents ou à des profits. » Avant qu'ils eussent terminé leur entretien le ménestrel vint chercher la réponse de la demoiselle; il avait entendu tout ce que le nain avait dit, et, en conséquence, il lui dit en colère : « Misérable, tu n'es bon à rien; méchant fils de paysan, tu aurais mérité que je te donnasse dans la poitrine un coup de pied si rude que tu en fusses crevé, pour t'apprendre à médire d'un excellent maître; et je le ferais certainement si ce n'était par respect pour cette demoiselle. » Le nain devint tout noir de colère et répondit au ménestrel qu'il en avait menti : « Je ne suis pas un méchant homme; je suis, dit-il, la créature de Dieu, et la nature m'a donné de l'esprit et du discernement, de la politesse et de bonnes connaissances; mais toi, tu as une méprisable occupation et une méchante conduite. » La demoiselle voulut faire cesser leur dispute; mais le ménestrel lui demanda son avis. Elle répondit qu'elle voulait suivre son conseil. « Mais voici ce que j'exige, dit-elle, renonce à ta colère envers mon nain. » Il y consentit sur-le-champ de bon gré, et ils se prirent donc la main l'un à l'autre, se rendirent à l'hôtel de Gurun et devinrent bons amis. Ils prirent Gurun à part et lui dirent l'heure à laquelle il devrait aller trouver la jeune fille; et le nain était alors tout à fait d'avis qu'ils se réunissent au plus tôt. Gurun se leva de très-bonne heure et revêtit de magnifiques habits. A cette heure où la reine se rendait à l'église, le nain conduisit le chevalier dans l'appartement de la reine, là où se tenait la demoiselle. Le chevalier, qui avait préparé ce qu'il voulait lui dire, la demanda en mariage avec des paroles polies et bien arrangées. Quand la demoiselle eut entendu son discours, elle accepta son amour à condition qu'il s'appliquât à faire, à cause d'elle, tout ce qu'il sied de faire en faveur de sa maîtresse. Et il le promit et la remercia. Dès lors Gurun eut la permission de l'embrasser librement, et il demeura longtemps auprès d'elle avec des jeux courtois et des embrassements décents. Le nain guetta attentivement ce qu'ils entreprirent, rit beaucoup de leurs ébats, et il pensa alors et dit en lui-même : « Ce chevalier sait bien donner des baisers; mieux vaudrait qu'il fût aussi habile à monter à cheval avec des armes de chevalerie. »

III. Là-dessus Gurun revint à sa demeure, et le nain l'accompagna et lui devint très-cher. Au temps où se passait ceci, on vit venir contre le roi, du nord du pays de Meref, une grande et très-nombreuse armée; et alors le roi manda auprès de lui tous ses guerriers et tous ses amis. Déjà les ennemis s'approchaient assez du royaume pour tuer ses gens et enlever leurs femmes. Il les vit souvent aux frontières; un jour qu'il les rencontra, Gurun, le neveu du roi, les défia le premier; mais ils étaient sur leurs gardes et bien armés; et quand ils s'abordèrent, les gens du roi les assaillirent rudement, et beaucoup périrent de côté et d'autre. Gurun montait un de ses meilleurs chevaux roux, et il portait à sa lance une belle poignée de la plus fine soie, que sa maîtresse lui avait donnée quand elle l'avait fait son amant. Il poussa son cheval en avant et le dirigea contre un chevalier gallois, lequel était fils du roi d'Irlande. Celui-ci, voyant qu'il courait sur lui, mit sa lance en arrêt et s'élança à sa rencontre, et ils se heurtèrent avec violence. Mais Gurun était plus vigoureux que ce guerrier; il l'abattit sur-le-champ, à la vue de tous les siens. Cependant un de ses compagnons de Gotlande (Gothie) appelé Malkus, voyant son frère d'armes renversé et les pieds en l'air, en fut fort irrité. Il baissa l'étendard et courut sus à Gurun avec sa forte lance; il lui porta de rudes coups, mais ne parvint pas à le démonter; il le blessa seulement, au même instant où un archer, tirant sur lui, l'atteignit au-dessous de l'omoplate; la pointe entra dans sa chair jusqu'au manche. Gurun, s'apercevant qu'il était blessé, retourna son cheval, coupa la tête à son adversaire avec son glaive nu, et revint auprès de ses gens.

IV. Or, quand il eut été rapporté au roi que son neveu était grièvement blessé, il entra vivement en courroux contre ses ennemis, fit retourner ses guerriers à la charge, tua plus de trois cents hommes et fit beaucoup de prisonniers; le reste se mit alors à s'enfuir au plus vite. Le roi ne voulut point qu'on les poursuivît au loin dans le pays, car il craignait que le gros de l'armée ne fût embusqué dans la forêt, il commanda à tous ses gens de s'en revenir. Puis il alla voir son neveu, et lui donna un bon médecin, qui le guérit vite. La demoiselle qui l'aimait tant, quand elle demanda et apprit la vérité, craignit de ne le voir plus désormais. Elle en eut tant de chagrin qu'elle fut sur le point d'en mourir. Elle fit appeler le nain et lui dit : « Va vite chez mon

amant et demande-lui s'il s'attend à conserver la vie; qu'il m'envoie dire s'il recouvrera la santé. S'il n'y a nul espoir je ne lui survivrai point. » — « Abstenez-vous, répondit le nain, de dire pareille chose; il ne vous sied point d'avoir tant de chagrin. Si celui-ci meurt, vous pourrez bien vite avoir un nouvel amour; car aucune femme ne demeure sans conseil, à moins qu'elle ne soit très-vieille. » — « Certes tu es, répliqua-t-elle, méchant et mauvais, et un vilain esprit se trouve en toi; je n'ai pas l'humeur aussi inconstante. » Le nain se rendit vers Gurun. Aussitôt qu'il l'aperçut, Gurun l'appela auprès de lui, et le questionna sur sa maîtresse. Il lui raconta alors qu'elle était très-affligée à cause de lui nuit et jour. Gurun fit venir le ménestrel et l'envoya lui dire qu'il serait bientôt rétabli. Le ménestrel se rendit en effet auprès de la demoiselle, et lui porta ce message, que son amant serait bientôt guéri. Après quoi il revint chez Gurun et lui rapporta combien la demoiselle l'aimait. Et, dans la joie qu'il ressentit alors de cet amour, Gurun dit au ménestrel de composer une nouvelle mélodie, celle qu'il trouverait la plus douce, sur Gurun, sur la naissance et le progrès de son amour. Il fit aussitôt ce que Gurun lui demandait, et composa la plus jolie chanson sur toute cette histoire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Et c'est là cette chanson célèbre, sur la plus jolie mélodie, et qui s'appelle le Lai de Gurun. Aussitôt qu'il fut rétabli et guéri de ses blessures, Gurun enleva secrètement la demoiselle hors du palais de la reine, sur le conseil du ménestrel; et il emmena avec lui le nain et le ménestrel; ils se rendirent dans la Bretagne au blé [1], où le roi leur fit bon accueil à tous. Dans la suite Gurun devint le meilleur chevalier, dur aux armes, vigoureux, fort et hardi, tel que de son temps il n'y eut point son pareil. — Beaucoup rapportent ce lai d'une autre façon, mais moi je n'ai pas lu autre chose, sinon ce que je viens de vous raconter.

Lai de Tidorel. — I. Maintenant j'aurai à parler de la chanson de geste que les Bretons appellent Tidorel, et à dire de quelle façon elle fut faite.

Tidorel était le plus puissant roi de la Bretagne, et l'héritier de

[1] Le texte islandais dit : *Kornbretaland*: c'est peut-être, par confusion, la traduction de *Cornouailles*, en latin, *Cornu-Galliæ*.

beaucoup de rois. Ce roi se maria pendant sa jeunesse avec la fille d'un duc qu'il avait demandée en mariage à cause de sa courtoisie. Il l'aimait et l'honorait beaucoup, en secret ou publiquement, comme sa reine, et elle l'aimait fidèlement comme son seigneur et époux. Ils vécurent dix ans ensemble et n'eurent point d'enfants; ils vécurent ainsi vingt années. Alors il arriva que le roi se rendit à Namsaborg (Nantes?) à cause des chasses qui étaient situées à peu de distance du bourg; car il aimait les divertissements et la chasse aux bêtes à l'aide de chiens de meute, et celle des oiseaux à l'aide des faucons et éperviers.....

II. Un jour qu'il était allé à la chasse avec ses courtisans, la reine avec ses femmes alla s'amuser dans un beau jardin, au sortir du repas, après trois heures, et elle envoya chercher des demoiselles et des femmes de qualité, joua avec elles et se divertit beaucoup, et la plupart d'entre elles mangèrent de plusieurs espèces de bons fruits qui se trouvaient au jardin. Mais la reine s'aperçut qu'elle avait un peu sommeil, et se coucha sous un arbre, là où cela lui convenait le mieux, s'appuyant sur une jeune fille, qui mit ses genoux sous sa tête. Quand elle se réveilla, elle crut retrouver ses demoiselles; mais elles s'étaient éloignées et elle n'en aperçut aucune. Alors elle vit un chevalier qui chevauchait tranquillement et doucement vers elle. C'était le plus bel homme de tous les vivants; il était magnifiquement vêtu, de bonne mine et bien fait. Elle craignit cependant parce qu'elle était seule, et demeura en silence, en pensant que ce pouvait être un puissant homme qui voulait trouver le roi; bientôt il fut auprès d'elle et la salua bien poliment; elle le remercia de son salut. Alors il lui prit la main gauche et dit : « Madame...

Le reste manque.

Lai du ménétrier [1]. — Les Bretons (ceux de la Bretagne au bled, *Cornouailles*) nous ont dit qu'autrefois sous les rochers de Lems (du Léonnais?) s'assemblait habituellement beaucoup de monde, selon la coutume, à chacun des douze mois pour célébrer solennellement son saint nom. Il y arrivait de puissants chevaliers avec grand cortége et toutes les plus belles dames et demoiselles

[1] Le titre breton est *Gumbelauc*, suivant une note marginale du manuscrit islandais : « Leicara liod en i brekzv heitir dessi strengleier Gumbelauc. »

qu'il y eût dans la contrée; de telle façon qu'il n'y avait aucune dame de quelque beauté qui ne vînt, en ce jour, richement parée. Il y avait alors beaucoup de conversations entre hommes et femmes, et de longs entretiens avaient lieu.....

On voit que les premières lignes ne paraissent pas complètes pour le sens, et que la fin manque absolument. Toutefois, d'après l'inspection du manuscrit, cette dernière lacune ne comprend pas plus d'un feuillet.

Richard le Vieux. — Je veux vous raconter une chanson et vous dire, à l'aide de la tradition, sur quel sujet elle fut faite. Cette chanson a pour titre: Richard le Vieux.

Autrefois demeurait dans le midi de la Bretagne (en basse Bretagne?) un puissant roi. Il avait une très-belle fille; il l'aimait fort et l'honorait beaucoup parce qu'elle était belle et instruite; elle savait bien pincer la harpe et jouer de la gigue [1]. En cette contrée il y avait un chevalier brave et courtois et très-célèbre, qu'elle aimait ardemment; lui-même était grandement son ami. Ceci fut rapporté au roi, et il lui déplut d'apprendre pareille chose. Alors il plaça des chevaliers dans l'appartement afin de la surveiller nuit et jour. Il arriva qu'un jour, après le repas, elle alla, pour se distraire, se placer à la fenêtre à l'extrémité de la salle, et s'appuyer contre une poutre; et en regardant par la fenêtre, elle aperçut son amant en bas dans la cour, et ne s'y méprit pas. Il était richement vêtu et elle se plaisait à le considérer; il s'était rendu au château uniquement pour être vu d'elle et pour la voir. Elle lui fit signe de la main d'aller seul, sans suite, comme pour se distraire, au jardin qui était en bas de l'appartement où elle couchait et d'y attendre. Il obéit. Elle s'approcha alors de ses

[1] *Gigja* en islandais, en basse latinité *giga*, dans le français de la langue d'oïl *gigue*, dans celui de la langue d'oc *gigua*, *guiga*, instrument à cordes ayant beaucoup de rapport avec la *fidla* islandaise, la *viole* ou *vièle* des trouvères, la *viula* ou *viola* des troubadours. Le traducteur islandais donne ce nom de *gigia* comme le correspondant du mot *rote* employé dans les lais attribués à Marie de France. Le mot *rote*, en latin *rota*, *rocta*, est évidemment tiré lui-même du celtique *cruit*, *crwth*, qui désignait un instrument à cordes très-familier aux populations celtiques. De la Villemarqué (*Chants populaires de la Bretagne*, 1846, I, XXXIV) dit que l'ancienne *rota* ou *chrota* correspondait au *rebek* des temps postérieurs, instrument à trois cordes avec archet: ce serait le *langspil* actuel des Islandais, que les Norvégiens connaissent aussi.

gardiens, prit sa harpe et en divertit beaucoup toute sa suite. Elle demanda ensuite du vin et leur en fit boire beaucoup, de façon qu'au bout de peu de temps ils se trouvèrent ivres, s'endormirent, et restèrent étendus là comme s'ils étaient morts. Quand la demoiselle les vit endormis, elle appela sa servante et lui remit sa harpe, et la conjura instamment d'en pincer les cordes, de ne pas cesser pendant tout le temps qu'elle serait avec son amant, et d'avoir le plus grand soin que ces chevaliers ne s'éveillassent pas tant qu'elle serait absente. La servante obéit. Elle alla donc trouver son amant, et s'entretint avec lui sur tout ce qui lui plaisait, à loisir, puis ils se séparèrent. Quand elle fut de retour, ceux qui étaient ses gardiens dormaient encore; elle se rendit donc à la chambre à coucher de son père et le salua. Le roi, son père, l'appela auprès de lui et lui demanda ce qu'elle voulait, et elle lui exprima son désir : « Mon seigneur, dit-elle, au nom de Dieu, suivez-moi dans mon appartement. » Le père y consentit, et vit tous ses gardiens endormis. Alors elle lui fit signe et dit. . . . .

Le reste manque.

Fragments du n° 20. — 1er feuillet du manuscrit « . . . vous à aimer. . . ni à manger ni à boire. . . empereur de Rome (Rumaborgor, citadelle de Rome?). . . se taisait là dessus . . . le jeune homme s'assit. . . ne sut rien répondre. . . vivre sans elle. . . je vous choisis. . . mais écouta sa plainte. . .

2e feuillet, 1re colonne. . . s'il vous plaît, et attacha. . . son ruban, et se laissa glisser en bas. . . et ils se séparèrent. . . comme il ne saurait tant parler avec elle. . . l'embrasser et la prendre en ses bras selon ses désirs. . . la demoiselle pensa de même. . . l'un et l'autre attendirent la nuit, jusqu'au jour. . . comme ils s'étaient trouvés auparavant, alors ils se levèrent. . . de bonne heure, et quand ils arrivèrent tous les deux. . . la demoiselle d'abord à lui. . . mon cœur. . . et mon amant, et elle se tut alors et réfléchit. . . le jeune homme lui dit alors : Ma bien aimée. . . la plus belle. L'empereur m'a envoyé au duc. . . et nous aurons bientôt à nous rendre auprès de lui. . .

4e colonne. . . Mais je sais. . . dit l'empereur. . . cela se peut, seigneur. . . Or il faut en effet. . . me dit l'empereur. . . saint seigneur, que jamais. . . avant que je l'aie banni de mon

royaume... je le manderai à l'étranger;... Alors l'empereur retourna chez lui et réfléchit à cela pendant toute la nuit... Le lendemain matin... faire une lettre, et tel fut le motif de la lettre... imposa au duc du bourg de Placenzo (Plaisance?)... de sortir de son royaume, avant que son pays fût... mais il demeura en son royaume un demi... personne ne le trouvera qui voudra... aider; car alors son bourg... et tous ses gens tués et emprisonnés...

3ᵉ feuillet, 1ʳᵉ colonne... L'empereur lui donna ce conseil... il lui dit... que l'empereur était fâché contre lui. Or le jeune homme... eut à peine entendu ces paroles, qu'il fut rempli de tristesse, et s'en alla seul en s'écartant des autres hommes, et pleura beaucoup en grande affliction. Son varlet, qui était son trésorier et fidèle ami, vint auprès de son maître, et aussitôt qu'il aperçut que son maître avait tant d'affliction, il examina et interrogea s'il avait eu quelque nouvelle. « Oui, dit le jeune homme, je vais perdre ma maîtresse. Le duc va être chassé de son pays parce que l'empereur se propose de lui faire la guerre. Dis-moi maintenant quel secours tu me prêteras, parce que je t'aime et mets ma confiance en toi de préférence à tous les hommes vivants; veux-tu m'aider pour que je ne perde pas la vie et que je ne me tue pas moi-même? » — « Oui, seigneur, répondit le varlet, selon mon pouvoir. » — « Va donc trouver celle que j'aime, et demande-lui si elle veut me suivre, si elle veut souffrir et supporter avec moi le bonheur et le malheur. » — Alors son trésorier répondit : « Au nom de Dieu, pourquoi parler ainsi? que voulez-vous qu'elle fasse? Elle n'est pas habituée à aller mendier. » — « J'ai un oncle paternel, roi de tous les pays d'Espagne; je la conduirai chez lui, parce que je pense qu'il me recevra bien et qu'il fera honorable accueil à elle et à moi. Il faudra que tu viennes avec nous et que tu sois notre guide. Va vite, fais tes préparatifs, rends-toi à Placenzina (Plaisance?), reste-là jusqu'à ce que tu trouves celle que j'aime, et dis-lui tout ce qui est vrai, que je la prie et conjure au nom de notre amour qu'elle se rende ici avec toi, et que rien ne l'arrête, parce que je dois prendre la fuite... »

2ᵉ colonne... Alors... le varlet partit... pleurant la nuit... au bourg de Placenzo, et... il la trouva le même jour... et lui dit le message de son amant... qu'il est venu la chercher. « Seigneur, dit... que dois-je faire, et comment y aller... et quitter

mon père et ma mère; cependant de quelle manière pourrais-je rester? Je pense en vérité et je sais assurément que la pensée de mon bien-aimé est telle que je me figure que bientôt tout lui sera favorable... la mort, si je néglige de le consoler. Mais... si nous sommes ensemble, pourra-t-il faire... Néanmoins fût-ce... pour mon malheur, je ferai sa volonté... le varlet ayant entendu ces paroles... lui répondit poliment... dit qu'il venait hardiment et avec joie...

3e colonne... et ils s'endormirent tous les deux sur... quand le jour vint à poindre. Or quand le varlet... qui, pendant leur sommeil, était avec eux... beaucoup avec de dures paroles de ce qu'ils voulaient dormir sur le grand chemin, et les traita rudement. Puis le varlet dit à son maître : « Quelle résolution allons-nous prendre maintenant pour nous sauver, vous et votre bien-aimée? Si votre père pouvait l'atteindre, il lui infligerait un rude châtiment. » Alors le jeune homme répondit sincèrement : « Moi... de quelle façon nous serons sauvés et secourus l'un et l'autre. Au nom de Dieu... je te demande aide et secours; si tu veux... et nous faire avoir à manger et à boire, alors... aller en ce pays et y être... jusqu'à ce que ce pays soit libre et que les hostilités cessent. »—« Seigneur, dit le varlet, vous avez bien parlé et choisi ce... Allez maintenant dans quelque cachette... »

4e colonne... Mais... leur bétail, et viennent chaque jour... et leur apporter à manger et à boire... jusqu'à ce que je vienne; alors ils entrèrent dans la caverne... Mais celui qui devait avoir soin d'eux resta tout ce jour avec les bouviers. Chaque fois qu'il venait du château, il leur apportait à manger et à boire, il se tenait constamment près de la caverne, il était leur gardien et sentinelle, de façon que souvent il pouvait entendre ce qu'ils disaient et voir de quoi ils s'occupaient, et de cette manière ils vécurent heureusement.

Or il convient que je dise ce que l'empereur entreprit. Il assiégeait avec tous ses gens le bourg de Plaisance, depuis qu'il avait perdu son fils, comme s'il s'agissait de son royaume (?), et le duc ayant perdu sa fille, la guerre en était d'autant plus dure (?). Le bourg était tout entouré des gens de l'empereur de façon qu'ils conquirent la plus haute tour; le duc s'échappa la nuit et quitta le pays. L'empereur fit entièrement démolir citadelle, tour et murailles du bourg, et tout l'été il demeura aux environs jusqu'à

ce qu'il eût tout pris et démoli. Ceux qui s'étaient cachés dans la caverne épièrent l'heure où le seigneur s'en irait, et dirent qu'ils quitteraient la caverne, ainsi qu'ils l'avaient résolu. Mais un autre sort les attendait, car aussitôt que l'empereur fut parti, et qu'il eut permis aux gens de guerre de se retirer librement chacun chez soi, il se leva un orage tel que hommes ni bestiaux ne purent sortir des maisons; on ne pouvait distinguer ni herbe ni champ, la neige tombait dru à tel point qu'il n'y avait plus rochers ni vallons qui ne furent comblés de monceaux de neige, et cette neige resta toute une semaine sans diminuer...

4e feuillet, 1re colonne... quand il... la caverne... et chercher en pleurant, il... parce que... entendre ni trouver l'entrée... de la caverne... mais lorsque la quantité de neige diminua, la faim les affaiblissait déjà tellement qu'ils étaient presque... le jeune homme se mit à plaindre sa bien-aimée et il parla... d'une voix douloureuse : « Toi, ma belle bien-aimée, dit-il, et ma douce amie, certes je t'ai trompée, car si je ne t'avais séduite, tu aurais été richement mariée et haute dame d'un grand royaume; mais à cause de ma perfidie et de ma mauvaise audace, ton père le duc est aujourd'hui chassé et ta mère bannie. Tu m'aimais tant et me croyais si bien, que tu abandonnas tout pour venir me trouver. Maintenant nous allons mourir ensemble; mon courage a faibli dès que mon corps a tremblé; mets les bras autour de mon cou, presse moi contre ton sein, afin que je tienne de toi du calme et de la consolation, puisque nous allons mourir tous les deux en même temps. » — ...Puis le dégel commença, et la neige décrut tellement qu'on pouvait apercevoir la caverne. Alors il y courut en toute hâte, et quand il arriva, il entendit leur plainte; il s'avança et les trouva tous les deux couchés dans les bras l'un de l'autre. Il se mit à genoux devant eux et les exhorta à manger. Mais ils étaient tellement épuisés et exténués par le jeûne que le manger ne leur servait absolument de rien, de façon que, le même jour, ils expirèrent avant le soir. Auparavant ils s'entretinrent avec le varlet, le conjurèrent de faire porter leurs cadavres à la ville, et de les faire envelopper. Il fit comme ils avaient demandé, alla chercher des hommes à la ville, et les conduisit à la caverne; ils prirent les cadavres des deux jeunes gens, les portèrent à la ville, les mirent ensemble en une bière de granit et les enterrèrent dans le bourg en une église,... tellement qu'ils avaient eux-mêmes...

le varlet... et alla... bourg, et y demeura trois... quand il revint en sa patrie... ce beau lai, et dire... mais que ce lai est le plus beau de tous... lai des deux amants, et... ce récit... »

On voit que ce vingtième morceau est loin d'être complet dans la traduction islandaise; les fragments n'ont pas même de titre; les dernières lignes manquent aussi. Le dernier fragment présente ces mots : « at þessi strengleicr er fegrstr all... strengleicrenn tveggia elskannde ». Les éditeurs des *Strengleikar* se demandent si les mots ou lettres retranchées sont : « ... (all) ra oc heitir » ou bien « (all) ra oc ». Au premier cas, la phrase signifierait : « ce lai est le plus beau de tous et *a pour titre :* lai des Deux amants ». Au second cas, elle voudrait dire : « Ce lai est le plus beau de tous *avec celui* des Deux amants ». On a remarqué qu'un lai ainsi intitulé se trouve dans le recueil islandais (n° 10).

Quoi qu'il en soit, le sujet n'est pas difficile à distinguer : un fils de l'empereur romain et une fille du duc de Plaisance ont pris la fuite ensemble grâce à la connivence d'un serviteur, pour se soustraire à leurs parents, contre leur gré et à leur insu. A cette occasion une guerre s'est élevée entre l'empereur et le duc; elle se termine par la prise et par le pillage de Plaisance. Cependant les deux amants se sont cachés dans une grotte aux environs de Plaisance; un berger leur y apporte la nourriture nécessaire. Mais il survient une tempête violente avec beaucoup de neige qui sévit pendant plusieurs jours et rend les chemins impraticables. L'entrée de la grotte se trouve cachée par de grands amas de neige, et lorsqu'enfin, au commencement du dégel, le fidèle serviteur la retrouve, il voit les deux amants étendus dans les bras l'un de l'autre, et si épuisés de faim, qu'il n'est plus possible de les sauver et qu'ils expirent le même jour.

Du reste, qu'elle nous aide ou non à retrouver les originaux français que nous avons oubliés ou perdus, l'étude de cette traduction islandaise servira du moins à corriger, non-seulement l'interprétation, mais le texte même de Roquefort.

Dans le *Lai d'Yvenec*, par exemple, il a lu :

En la chambre volant entra,
Giez[1] ot espiez, ostoir sembla,
Deci ne mues fu où désis;

[1] On appelait ainsi les liens ou courroies dont on se servait pour retenir les oiseaux de proie ou leur bander les yeux.

Ce qui n'offre, à ce qu'il semble, aucune sorte de sens. Mais la traduction islandaise dit : « sva sem hann være fim sinnum eða sex mutaðr », c'est-à-dire « comme s'il avait eu cinq ou six mues ». Le sens n'est plus obscur; on évaluait le prix du faucon aux différentes mues qu'il avait subies, chaque mue étant une occasion de dangereuse maladie pour ces oiseaux précieux; Roquefort devait lire : « ostoir sembla, de cinc mues fu ou de sis. »

Cette même étude suggérera de curieuses remarques de philologie ou d'histoire : le traducteur est évidemment embarrassé toutes les fois qu'il rencontre des expressions relatives aux institutions féodales, inconnues de la Norvége. Ses formules d'imprécation s'éloignent de celles du texte; là où Roquefort dit : « maus fus et male flambe l'arde! » il traduit : « er bol oc bàl brænni, » c'est-à-dire : que le malheur *et Baal* le puissent brûler! Sa plume admet souvent des mots évidemment empruntés au français: pour signifier une étoffe précieuse, « du drap d'Aufrique, » comme dit Roquefort, il emploie le mot « pell; » c'est le latin *pallium,* le vieux français *paile* ou *pali;* il désigne un tapis ou une couverture par le mot « kullt; » c'est le latin *culcita,* le vieux français *coute, couëte, coltre.* On trouve « bliat » pour un manteau en latin *bliaudus, bliaus, blialdus,* en français *bliaut* et *blyaut*[1]; « spusa » pour l'*épousée;* « blaamen » pour les Sarrazins[2]; « volsku male » ou « valskt mál » pour exprimer la langue française, la langue *velche,* de même que « Valir » signifie le nom du *peuple français,* et « Valland » la *Gaule;* le traducteur emploie du reste aussi les mots « Frakland, Frakkariki » et même « Frannz. »

Il nomme le lai *du Chèvrefeuille* en disant : « strengleic heitir

[1] Elle ot vestu .j. peliçon hermin
Et par deseure .j. *bliaut* d'orgasin.
(*Li fablel dou Dieu d'Amours*, publ. p. M. Jubinal, Techener. 1834.)

Lor *bliaut* son tuit d'or brodé;
Al col, et as point bien paré,
De bons safirs et de jagonses.
(*Roman de Parthenopex de Blois.*)

Le *bliant* ou *bliaut* était donc un vêtement de dessus, une sorte de *blouse.*

[2] La contredit gent :
Ki plus sunt neirs que n'en est atrement
Ne n'unt de blanc ne mais que sur les denz.
(*Chanson de Roland*, stance 142.)

i volska chefrefuillenn, geitalauf i norrœno; » c'est-à-dire : « ce chant s'appelle en français lai du *chèvrefeuille*, en islandais *geitalauf*[1], » et plus loin il ajoute : « Bretar calla gotulæf; » *Bretar* ayant ici évidemment le même sens que le mot qu'il emploie ensuite : « Enskir menn, » *les Anglais*.

Le latin est appelé dans cette traduction « bokmál, » le langage des livres, des savants, etc.

C'est ainsi que l'étude littéraire ou philologique des monuments islandais conduirait à une foule de résultats inattendus, au profit de notre histoire. Une dernière preuve en serait ce singulier mot *Gassgonlœti*, dont le dictionnaire islandais de Björn Haldorsen donne cette définition : « Guasconum procacitas et violen- « tia, quæ hic in proverbium abiit, alias Biscajer, qui propria nece « expiarunt rapinas et plura maleficia in ɪvᵃ occidentali Islandiæ « 1616. »

SAGAS OU RÉCITS ISLANDAIS.

La bibliothèque royale de Stockholm possède une foule d'autres manuscrits islandais dans lesquels une étude attentive ferait indubitablement découvrir des imitations ou des traductions d'originaux français. En voici quelques-uns :

Adonius saga ok Constantinus, dans le volume manuscrit désigné sous le n° 48 in-folio par le catalogue de M. Arfwidsson (Stockh. 1848, in-8°), p. 13 de ce catalogue; 86 chapitres; copie du xvɪɪᵉ siècle. — Il s'agit d'un duc et d'un roi de Syrie. (Voy. P.-E. Müller, *Saga-Bibliothek*, 1ᵉʳ index, au 3ᵉ volume.)

Alexanders saga ens mikla (Histoire d'Alexandre le Grand), dans le n° 1 in-fol.; copie du xvɪɪᵉ siècle. On a publié en 1849 une saga d'Alexandre écrite en islandais au xɪɪɪᵉ siècle, d'après l'Alexandréide de Gaultier de Chastillon : *Alexanders saga, norsk Bearbeidelse fra 13ᵈᵉ aarhundrede. . . . med en ordsamling, udgivet af* C. R. Unger. Christiania, 1849, chez Feilberg et Landmark; petit in-8°, 84 pages. On a une autre *Saga d'Alexandre* en suédois du xɪvᵉ siècle; elle occupe les feuillets 111-200 d'un manuscrit de la bibliothèque de Stockholm (D 4 sur papier) datant de 1430. Ce poëme d'Alexandre a été mis en suédois par l'ordre et aux frais du Drots (*Dapifer*, en allemand *Truchsess*) Bo Jonsson Grip († 1386)

[1] *Goat, leaf*, chèvre, feuille.

et édité par Hadorph : *Alexandri magni historia paa swenska Rijm aff latinen in paa waart Spraak wänd och bekowat genom Then Högh-wijse och Nampn-Kunnige Herren Hr Boo Jonszon, fordom Sweriges Rijkes Drotzet.* Wijsingzborg[1], 1672, in-4°[2]. La société *pour les anciens écrits suédois* promet une édition raisonnée de cette Saga.

Bévus saga ok fru Josvene, dans le ms. n° 6, in-4° sur parchemin. — On reconnaît facilement une imitation du poëme de Pierre de Ries, *Beuve d'Antone et sa mie Josiane, fille du roi d'Arménie.* (Voir De la Rue, *Bardes et Jongleurs*, t. III, p. 172.) — Dans le recueil des *Mabinogion* gaéliques que contient le Livre rouge de Hergest, à Oxford, se trouve un *mabinogi de sir Bevis de Hamtoun*, dont l'origine, dit lady Guest, n'est rien moins que gaélique. Est-ce un récit analogue à la *Bévus saga?*

Amicus ok Amilius saga, au n° 6 in-4° sur parchemin, de la fin du XIVe siècle. L'histoire d'Amis et Amille est bien connue au moyen âge : « Cy comence un miracle de Notre Dame, d'Amis et Amille, lequel Amille tua ses deux enfans pour gairir Amis son compagnon qui estoit mesel, et depuis les resuscita Notre Dame[3]. »

Bláus saga ok Viktors, n° 45 in-fol., copie du XVIe siècle. Y a-t-il quelque rapport entre ce récit et notre histoire de *Jourdain de Blaye*, continuation du Roman d'Amile et Amis ? « Avons

[1] Wisingzborg, dans l'île de Wisingsö, au milieu du lac Wetter, était le nom d'un château appartenant à la famille de Brahé, à qui cette île fut donnée lors du couronnement d'Éric XIV, le 29 juin 1561, et désigne une petite ville qui s'est fondée autour du château. Le comte de Brahé (Pehr Abrahamsson, m. en 1680) y établit une imprimerie, d'où sortirent vingt-huit ouvrages, la plupart en suédois et devenus fort rares, ayant été tirés à un petit nombre d'exemplaires. Il faut citer entre autres l'ouvrage du premier Pehr Brahé, aïeul de celui-ci : *Oeconomica* eller Hushaallsbok för ungt adelsfolk, écrit en 1585, imprimé en 1687, — les *Scriptores isl. et sv. medii ævi*, — les *Piæ cantationes* de Th. Petri, etc. (Voy. les *Commentaires sur Wisingsö* de M. Oxelgren, Lund, 1714 ; en suédois.)

[2] Voy. encore Lundblad : *De Historia Alexandri Magni à Boëtio Jonæ filio suecicis rythmis composita*, Lund, 1802, 4°.

[3] *Théâtre français du moyen âge*, publié par MM. Monmerqué et Fr. Michel; Paris, 1840. Voy. en outre le *Roman d'Amile et Amis* :

> Or entendez, seignor, gentil baron,
> Que Deus de gloire voz face pardon !
> . . . .

Ap. Fr. Michel. *Chanson de Roland*, p. 29.

Il y a dans le Livre rouge de Hergest, à Oxford, un *mabinogi* gaélique intitulé *Amlyn et Amic* ; c'est probablement une version d'*Amile et Amis*.

trouvé par escrit qu'au temps du roy Pepin en la ville de Blaues, en l'église de Saint Girard, furent trouvées plusieurs histoires du preux Jourdain de Blaues.... » (*Histoire de Milles et Amys*, 1626, in-4°). Voy. aussi la version de ce roman de *Jourdain* en prose : Les faits et prouesses du noble et vaillant chevalier Jourdain de Blaves, fils de Girard de Blaves, lequel en son vivant conquerra plusieurs royaulmes sur les Sarrazins. Paris, Michel Le Noir, 1520, petit in-fol, et Jehans Bonfons, sans date, in-4°.) — *Li Blas* est le surnom de Johannice, roi des Bulgares, dans l'*Histoire des ducs de Normandie*, publiée par M. Fr. Michel, pour la Société de l'Histoire de France, en 1840.

Breta Sögur, Récits bretons, au n° 58 in-fol. sur papier, interrompus après le 33ᵉ chapitre. C'est, dit P. E. Müller, une version de l'ouvrage de Geoffroy de Monmouth : *Historia regum Britanniæ.*

Bruars ou *Feraguts saga*, n° 7 in-8°. — Nous avons le roman de *Fregus et Galienne* ou du *Chevalier au bel écu*, par Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIIᵉ et du XIIIᵉ siècle. P. E. Müller cite une saga de l'émir Balant ou de Ferekut. Balant, dit-il, fut décapité par Charlemagne pour avoir refusé le baptême. Ferekut, dit-il autre part, était fils de Balant; il fut vaincu par Olivier et baptisé.

Clarus saga Keisarasonar, n° 6 in-4° sur parchemin, de la fin du XIVᵉ siècle. *Clarus* est-il ici le même que *Clarien*, l'un des chevaliers de Charlemagne, et dont il est question, soit dans la *Chanson de Roland* (st. 189, v. 6; st. 192, v. 1; st. 195, v. 7; st. 196, v. 1), soit dans le *Guillaume d'Orange* :

> Corsolt de Nubles et son frère Aceré,
> Et Clariaus[1].....
> Renoarz fiert le paien à bandon
> Parmi son elme qui fu roi Clarion.

On trouve cité dans P. E. Müller : *Clarus* (*Keiser*) *og Serenas saga*, récit apporté de France, est-il dit, au XIVᵉ siècle par l'évêque John Halthorsen; v. t. III, p. 481.

Damastu ok Jóns Smálands Konungs saga, en 5 chapitres, n° 1 in-fol. — Ce Jón, roi de Smáland, petit pays « au sud de la France, » est tué, dit P. E. Müller, par Damast, qui devient ensuite roi de Grèce.

[1] Ms. 6985, Bibl. imp., fol. 169 r°. *Ibid.* fol. 213 v°, col. 3, v. 23.

Dinus saga ens dramblata, n° 31 in-4°. — P. E. Müller traduit : « Dinus le fier » et ajoute : « fils du roi d'Égypte Ptolémée. »

Dinus saga ok Philomenia, n° 1 in-fol ; 31 chapitres.

Elis saga ok Rosamundu, dóttur Maskabe Konungs í Sobrieborg ; 9 feuillets dans le n° 7 in-fol., copie du XVIe siècle. — Se trouve aussi au n° 6 in-4°, qui est de la fin du XIVe ; et, traduit en suédois, au n° 98 in-fol. — P. E. Müller cite la saga d'Elis et Rosamunde « ou de Jules le vieux ; traduite du français en 1226, par le moine Robert, d'après les ordres du roi Haakon Haakonssön. »

Erreks saga Artus Kappa, dans le ms. n° 6 in-4° sur parchemin. — C'est évidemment une version du roman bien connu d'*Erec et Enide*. Erec, comme Yvan, Gavian, Lancelot et Perceval, est un chevalier du roi Arthur. Nous avons cette histoire mise en vers français par Chrestiens de Troyes ; la Bibliothèque impériale en possède plusieurs copies manuscrites ; on en trouvera une, par exemple, dans le volume in-folio sur parchemin, intitulé au dos : *Anciennes poésies*, et au bas *Can.* 7535[5] ; le roman d'*Erec et Enide* y occupe les feuillets 140-158, sur deux colonnes. — Hartmann von der Aue a laissé une version allemande de ce poëme ; elle a été publiée par M. Moritz Haupt à Leipzig, in 8°, en 1836, d'après un manuscrit de Vienne. L'histoire d'Erec et Enide se retrouve dans le mabinogi gaélique intitulé l'*Histoire de Géraint, fils d'Erbain*, publié dans la 3e partie du recueil de lady Ch. Guest.

Flores saga ok Leo, au n° 16, in-quarto. C'est la même histoire, appartenant au cycle de Charlemagne, qui, sous le titre de *l'Empereur Octavien*, ou sous celui de *Florent et Lyon*, est devenue si populaire dans toute l'Europe du moyen âge. (Voy. sur les anciennes et rares éditions du roman français les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. VIII.)

Flovents saga Frakka Konungs, au n° 6 in-4° sur parchemin, manuscrit de la fin du XIVe siècle, et au n° 47 in-fol. sur papier ; en 27 chapitres. — P. E. Müller dit que cette saga a été trouvée (*fundet*) à Lyon par maître Simon. Quel est ce maître Simon ? Je lis dans l'ouvrage si savant de Strinnholm, *Svenska Folkets historia*, t. IV, p. 335-6, qu'un certain *frater Simon de Suetia* fut reçu vers 1220 dans l'ordre des Dominicains et se rendit peut-être pour cela à Bologne. — Il s'agit sans aucun doute du *Floovant*

ou *Floevent*, fils de Clovis, dont parlent nos poëmes du moyen âge :

> Veritez est provée, l'on trois en la leçon,
> Que cil tint de France premiers la région,
> Ot a non Clodoïs, que de fi le set-non;
> Peres fu Floovant, qui fist la mesprison
> De sa fille la belle, qui Aaliz ot non.
> (*La Chanson des Saxons*, coupl. III, v. 3, t. 1, p. 4.)

Dans les récits dont la réunion a formé plus tard la geste d'Auberi le Bourgoing ou le Bourguignon, et qui sont probablement d'une très-ancienne origine germanique remontant peut-être jusqu'aux premiers temps de l'établissement des Burgundes sur les deux rives du Rhin, le brigand des Ardennes, Lambert d'Oridon, voulant enivrer Auberi, lui fait servir des vins par ses deux nièces, et a recours à la musique :

> « Sire couzin, moult faites à prisier
> Or chanterai por vous esbanoier,
> Je sai de geste les chançons comencier,
> Que nus jougleres ne m'en puet engignier;
> Je sai assez dou bon roi Cloevier,
> De Floevent et dou vassal Richier. »
> Dont commença Lambert à flaboier,
> Et à chanter hautement sans dangier;
> A chascun vers (couplet) li fait le vin baillier.

Il est évidemment question de chansons de geste *du roi Clovis, de Floevent* et *de Richer* qui paraissent être le *Fiovo* et le *Rizieri* des *Reali di Francia* (voy. liv. I, c. IV sq. 29 sq.)[1].

> Véritez fu provée, ce fu en la leçon,
> Que cil qui tint de France premers la région
> Ot à non Cloevis, que de voir le set-on;
> Pères fu Floovant, qui fist la mesprison
> De sa fille la belle qui Héloïz ot non[2].

Galofrey ens goda riddara, au n° 6 in-8°; on n'en a que le commencement.

Geirards jarls ok Vilhjalms Geirardssonar saga, au n° 58 in-fol.; en 9 chapitres.

[1] Voy. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

[2] *Chanson de Guiteclin de Saissoigne*, st. 3, v. 1, ms. de la Bibliothèque impériale 6985, fol. 121, r°, col. 1 et 2; ap. Fr. Michel, *Chanson de Roland*.

M. Michelant, de qui on attend une édition de Chrestien de Troyes, publiera l'original français d'où cette saga est tirée.

Gibbons saga ok Grega ou *Gibbons saga Vilhjalmssonar, Frakka-Konungs*, au n° 7 in-4° sur parchemin, du XV° siècle: au n° 17 in-fol. sur papier, etc.; en 37 chapitres.

Hierand ok Vilmundar, ou *Vilmundr saga vidutans,* fragment, n° 4 in-8° sur papier. — Hierand, dit Müller, est fils de Visivald, roi de France (*Frakland*).

Huga saga skaplers i Frakklandi, au n° 60 in-fol., et traduit en suédois pour les 10 premiers chapitres, dans le n° 98 in-fol. — P. E. Müller dit que cette saga a été traduite du français par Jean, comte de Nassau-Saarbrück, en allemand pour sa mère Élisabeth de Lorraine, et résumé sans doute en suédois par Conrad Heimsdorfer. Serait-ce donc le roman allemand intitulé : *Ein lieplichs lesed vnd ein wahrhafftige hystory wie einer (der da hiess Hug schapler vn wz metzgers geschlecht) ein gewaltiger Künig zu Frankreich ward*, publié en 1500, à Strasbourg, en 1508, en 1537 (in-fol.)[1].

Jarlmanns saga ok Hermans, au n° 56 in-fol. Imprimé dans Liljegren, *Skandinaviska Fornaalderns Hjeltesagor*, 2° partie, Stockh. 1819, et traduit, selon Müller, d'un livre appele *Saxafrædi,* par maître Virgile.

Joan Prest aff India land. Cet ouvrage se trouve indiqué seulement dans une table des matières du manuscrit D 4. — On reconnaît le fameux prêtre Jean.

Jóns saga leikara ou *Jon Leiksveins saga,* n° 17 in-8° sur papier. Le héros, dit Müller, est un chevalier français.

Karlamagnus saga, au n° 37, in-fol. Il y a tout un travail à faire sur les modifications apportées dans le Nord aux traditions relatives à Charlemagne et à Roland, qui y pénétrèrent de bonne heure. Le manuscrit n° 22 in-4° sur parchemin, de la même bibliothèque, et le manuscrit n° 1 in-4° sur papier, contiennent des poésies sur Roland, *Rollants Rimur,* et d'autres encore se rapportant, dit M. Arfwidsson, au cycle de Charlemagne : *Geiplu Rimur, Landres Rimur.....*

Magus saga ou *Maus saga,* avec *Laes Hinrikssonar ok Hrolfs skuggafifls saga,* aux n°s 58 in-fol. et 6 in-4°.

Möttuls saga, fragment de trois pages, au n° 6 in-4° sur par-

[1] Voy. Fr. Michel. *Chronique des ducs de Normandie*, t. II, p. 85; *Deutsches Museum*, oct. 1784, p. 327; Gervinus, *Geschichte der National literatur.* Bülow, dans l'ouvrage intitulé *Neu. Novell. Buch.* t. I, Brunswick, 1041, in-8°, donne un remaniement en style moderne de cet ancien récit.

chemin, de la fin du XIV[e] siècle. — Traduit du français, dit Müller, par l'ordre du roi Haakon Haakonssön. C'est, ajoute-t-il, l'histoire du manteau enchanté d'Arthur.

Nitida saga ennar frægu, n° 20 in-4° sur parchemin, n° 1 in-fol. sur papier; 9 chapitres. — Il s'agit, selon Müller, d'une fille du roi des Francs « Richard. »

Parcevals saga, au n° 6 in-4° sur parchemin; 17 pages. C'est une imitation de l'histoire bien connue que Chrestiens de Troyes a mise en vers (Bibliothèque impériale, ms. in-fol. sur parchemin, intitulé : *Anciennes poésies*. Can. 7535 [5]). Wolfram d'Eschenbach en a donné une version allemande vers 1200, et c'est la même histoire que celle du mabinogi gaélique intitulé : *Peredur fils d'Evrawc*. (Voir la 2[e] partie de l'ouvrage de lady Ch. Guest.)

Partalopa saga; le n° 7 in-fol. sur parchemin, qui est du XV[e] siècle, en contient un fragment de trois feuillets; on trouve la saga en 11 chapitres dans le n° 46 in-fol. sur papier, et dans deux autres in-4°. Serait-ce le même ouvrage que le poëme de Partonope?

> Cil ki Partonope trova
> E ki les vers fist et ryma,
> Mult se pena de bien dire [1].

Remundar saga Kejsarasonar ok Elenar konungs döttur, au n° 7 in-fol. sur parchemin, manuscrit du XV[e] siècle, et au n° 47 in-fol. sur papier; en 26 chapitres. — Ce Remund, fils du roi de Saxe Rigard, défait en combat singulier, dit Müller, Achille fils du roi d'Afrique Énée. Cardan et Scaliger sont cités par l'auteur.

Saulus saga ok Nikanors, au n° 1 et au n° 47 in-fol. sur papier; en 10 chapitres. — Saül et Nicanor sont, dit Müller, deux frères de lait nés l'un en Galatie, l'autre en Italie.

Sigurd Turnares saga. Ce Sigurd est fils du roi de France « Guillaume. »

Trojumanna saga, au n° 58 in-fol. et dans plusieurs autres manuscrits; en 31 chapitres. Cette légende se trouve dans toutes les langues du Nord, et la version danoise est devenue en Danemark, au moyen âge, un des livres les plus populaires. Le manuscrit de

[1] *La vie seint Edmund le rey*, par Denis Piramus, v. 25, sqq.; ms Cottonien. Domitien A. XI. Ap. *The poetical romances of Tristan*... ed. by Fr. Michel; Lond. 1835, 3 vol. in-12.

Stockholm n° 39 in-4° sur papier en donne une traduction suédoise, au moins du commencement du xv° siècle.

Tyodel ou *Theodili Ridders saga.* Ce Théodile avait la faculté se changer en ours, dit Müller.

Ulfs saga Uggasonar, au n° 70 in-fol. sur papier; copie du xvii° siècle. — Ulf est, suivant Müller, un roi de Normandie.

POËMES D'EUPHÉMIE.

L'ancienne littérature suédoise désigne sous le nom de Poëmes d'Euphémie (*Euphemia-Visor*) plusieurs traductions ou imitations d'originaux français, devenus de bonne heure et pour longtemps populaires dans le Nord[1]. On appelle de ce nom spécialement les trois ouvrages en vers suédois du commencement du xiv° siècle, intitulés : *Iwan et Gawian, Hertig Fredrik af Normandie, Flores och Blanzeflor.* Un auteur suédois veut ranger dans cette catégorie deux autres poëmes : *Konung Artus* et *Carl den store* (Charlemagne); mais on n'a pas de manuscrit du Nord subsistant du premier, et le second, qui est en prose, ne semble pas appartenir précisément à cette époque. Tous ces ouvrages se trouvent en manuscrit dans les bibliothèques, et la société suédoise pour la publication des anciens écrits a récemment fait imprimer les trois premiers. On trouvera dans les historiens de l'ancienne littérature du Nord, dans Nyerup[2], Schrœder[3], Hammarsköld[4], Wieselgren[5] et Petersen[6], et dans l'édition de *Flores och Blanzeflor,* publiée par M. G. E. Klemming, à Stockholm, en 1844, de longues discussions pour savoir si la reine Euphémie a fait faire ces traductions d'après de précédentes versions norvégiennes ou d'après des versions allemandes. La dernière opinion semble confirmée au moins

[1] Le savant Messénius se proposait d'en faire des pièces dramatiques. Voir son *Syllabus,* trouvé par Hylander à la Bibliothèque impériale de Paris. Voir Wieselgren, *Histoire de la littérature suédoise* (en suédois), t. II, p. 478.

[2] *Almindelig morskabslæsning i Danmark og Norge igjennem Aarhundreder* (Des lectures populaires en Danemark et Norvége à travers les différents âges); Kjœbenhavn, 1816, in-16; ouvrage à la fois érudit et agréable.

[3] *Litteratur-Tidning*; Upsala, 1817.

[4] *Svenska vitterheten* (Les belles-lettres en Suède).

[5] *Sveriges sköna litteratur* (Histoire de la littérature suédoise), 5 vol in-8°; Lund, 1834.

[6] *Svenska spraakets historia* (Histoire de la langue suédoise), trad. du danois; Upsala, 1837.

pour les deux premiers poëmes d'Euphémie, soit par les nombreux germanismes qui s'y rencontrent, soit par des témoignages tels que ceux-ci :

On lit dans le texte même de l'*Iwan et Gawian* suédois:

Eufemia drötning, thet magen i troo,
Loth thessa bokena wända swå
Aff walske tungo ok a wart maal.

C'est-à-dire : la reine Euphémie, vous devez le croire, a fait traduire ces livres de la langue welche dans notre langue. On lit de même dans la version suédoise du *Duc Frédéric :*

Venth fra tijske i suenske tunge;
Thet fförstande gamble och vnge.

C'est-à-dire : elle l'a fait traduire de l'allemand en suédois, sachez-le, jeunes et vieux.

Le roman d'*Iwan et Gawian* semble avoir une source orientale ; mais, dans sa forme actuelle, il se relie au cycle gaélique d'Arthur. Gauvain ou Gavian, ou primitivement Gwalchmai, est un des plus illustres personnages des traditions galloises. Suivant les anciennes poésies bretonnes, c'est un illustre guerrier du commencement du VIe siècle. Il est signalé comme un des trois chevaliers à la langue d'or, comme un des trois chefs les plus courtois pour les étrangers, comme un des trois sages ou philosophes. Guillaume de Malmesbury (*Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui.* Ed. Savile, Francof. 1601, fol. p. 115) dit de lui : « Tunc in provincia Wallarum quæ Ros vocatur, inventum est « sepulcrum Walweni, qui fuit haud degener Arturis ex sorore ne- « pos, regnavitque in ea parte Britanniæ quæ adhuc Walwertha « vocatur, miles virtute nominatissimus, sed a fratre et nepote « Hengistii (*alias* Hastilegii) regno expulsus, prius multo eorum « detrimento exilium compensans suum, communicans merito laudi « avunculi, quod ruentis patriæ casum in plures annos distulerit. » Et la chronique de Jean, abbé de Peterborough, dit aussi, sous l'année 1528, qu'on vient de trouver dans la province de Ross, au pays de Galles, le tombeau du célèbre Gauvain (Walweni), long de quatorze pieds (*Historiæ anglicanæ scriptores varii...* ed

a Josepho Sparke, Lond. 1727, fol.[1]. Il y a encore aujourd'hui, dans le comté de Pembroke (Galles du Sud), un hundred de Rhôs, et une paroisse appelée *Walwyn's castle,* en gallois *castell Gwalchmai.* Un manuscrit du temps d'Édouard Ier, aujourd'hui dans le cabinet de M. Hudson Gurney, vice-président de la Société des antiquaires de Londres, décrit l'épée de Gauvain : « Hec est « forma gladii Walwyn militis a puncto usque ad hilte IIII pollices, « hyfte continet II pollices et dimidii... etc., » et dit que cette inscription, nouveau et curieux témoignage qu'il faut joindre à ceux qui nous restent sur la fameuse tradition de Véland, y était gravée :

Jeo su forth, trenchant et dure,
Galaan (*Véland*) me fyth par mult grant cure.
Catorse anz Jhu Cristh,
Quant Galaau me trenpa e fyth.
Sage feloun deyt homme dutyr
E folh feloun eschwer.
Folh deboneyre deporter
E sage debonere amer.

Enfin, on montrait encore en 1480 dans le château de Douvres un crâne de Gauvain, avec un manteau du chevalier Caradoc[2].

Ivan ou Ivain, ou Owain, est aussi souvent mentionné que Gavian au nombre des chevaliers d'Arthur :

[1] Bet y March bet y Gwythur
Bet y Gugavn Cletyfrut
Anoeth bit bety Arthur.

Voici le tombeau de March, celui de Gwythyr,
Voici le tombeau de Gauvain Gleddyfrudd,
Mais celui d'Arthur est inconnu.

Voyez le dénombrement des tombeaux des guerriers dans la *Myvyria Archeology* ap. lady Guest, *Mabinogion*, I, 87.

Diverses compositions poétiques du moyen âge relatives à Gauvain ont été publiées avec beaucoup de soin et d'érudition par sir Frédéric Madden : *Syr Gawayne. A collection of ancient Romance poems by scotish and english authors, relating to that celebrated knight of the Round Table, with an introduction, notes and glossary,* Londres, 1839, in-4°. Un poëme allemand, plein de naïveté, dont Gauvain est le héros, a été publié d'après un manuscrit du XIVe siècle, conservé à la bibliothèque de Leipzig, par von Haupt, *Altdeutsche Blatter* (t. II, 2e cahier).

[2] Fr. Michel, Notes au poëme de *Tristan*, t. I, p. CXX.

Li rois prit par la destre main
L'amiz monsegnor Ivain,
Qui au roi Urien fu filz,
Et bons chevaliers et hardiz
Qui tant ama chiens et oisiaux[1].

Il joue un grand rôle dans tous les romans de la Table ronde. Sainte-Palaye le célèbre pour avoir introduit l'usage des fourrures ou zibelines aux manteaux, des ceintures aux robes, des boucles pour attacher les éperons et l'écu, et pour avoir encore inventé la mode des gants.

Le texte primitif du roman d'*Iwan et Gawian*, tel que nous le connaissons en Europe, paraît être le conte gaélique ou breton du *Chevalier au lion*, que lady Guest a inséré dans ses *Mabinogion*, 1re partie, p. 133[2]. Chrestiens de Troyes (+ 1191) l'a mis en 6,745 vers français, publiés, imparfaitement il est vrai, par lady Guest dans le même ouvrage. M. Ad. Keller en a publié un fragment d'après un manuscrit du Vatican, à Tubingue, 1841, in-8°,

[1] Fabl. mss. de la Bibl. imp. n° 7615, fol. 114 r°, col. 3.

[2] Le titre exact de l'ouvrage est celui-ci : *The Mabinogion*, from the Llyfr Coch of Hergest and other welsh manuscripts; with an english translation and notes, by lady Charlotte Guest, 7 parties en 3 volumes in-8°. Londres, Longman, etc., 1838-9. On appelle *mabinogi* une sorte de roman ou de récit gaélique. La collection des *mabinogion* publiée par lady Guest était conservée manuscrite dans le registre intitulé : Llyfr coch ou *Livre rouge* de Hergest, dans la bibliothèque du collége de Jésus, à Oxford (1 vol. in-folio de 721 pages, à deux colonnes, sur vélin). Quelques-uns de ces récits, empreints d'un caractère chevaleresque, ont pu être composés pendant l'époque et quelquefois à l'imitation des poëmes anglo-normands; d'autres sont évidemment beaucoup plus anciens et sont les échos de cette civilisation celtique presque perdue pour nous. La première partie de l'ouvrage donne en gaélique, puis dans une traduction anglaise, le mabinogi intitulé : *la Dame de la fontaine*, qui semble être la source du poëme français du *Chevalier au lion*. La deuxième partie donne l'histoire de *Peredur, fils d'Évrawc;* c'est celle de *Perceval le Gallois*. Puis viennent le *Geraint, fils d'Erbin:* c'est le roman d'*Érec et Enide*, mis en vers par Chrestiens de Troyes. Les autres mabinogion : *Histoire de Kallawch et Olwen, Le rêve de Rhonobwy, Le conte de Pwyll prince de Dyved, de Branwen fille de Llyr*, etc., sont sans doute d'une origine exclusivement gaélique, et, en se rattachant d'autant mieux au cycle d'Arthur, ne ressemblent pas aux poëmes anglo-français que nous connaissons sur ce sujet. Les notes que lady Guest a jointes à son ouvrage ajoutent un grand prix à son savant recueil. Lady Guest a montré un noble dévouement à la science en général, et particulièrement à l'histoire mystérieuse et séduisante de la poétique contrée qu'elle habite, en accomplissant sa tâche érudite au milieu de l'immense exploitation minière qu'elle dirige aux environs de Cardiff.

sous ce titre : *Li romans dou chevalier au leon.* Hartmann von der Aue a écrit vers 1200 un *Iwein* en 8,166 vers rimés (publ. par Michaeler, Vienne, 1786, in-8°), dans lequel il suit, mais avec quelque liberté, la version française. Viennent ensuite : la traduction islandaise, faite par ordre du roi Haakon « d'après le texte français : er Hakon Konungur hinn gamli liet snua ur fronsku tungumali i norrœnu ; » — la traduction suédoise, faite en 1303, par les ordres de la reine Euphémie, peut-être d'après une version néerlandaise ou en plat allemand aujourd'hui perdue, mais non pas sans une certaine indépendance admettant des additions et des ornements tout scandinaves ; — puis la traduction danoise, faite peut-être sur la précédente ; — la traduction anglaise, publiée par Ritson, *Metr. Rom.* 1802, etc.

Les versions suédoise, danoise, norvégienne et anglaise concordent ensemble ; les versions allemande et française se conforment plus exactement au récit gaélique. Elles sont d'ailleurs un peu moins étendues, deux indices d'une origine plus reculée.

Voici l'analyse commune des quatre premières :

I. *Introduction du poëme.* — Introduction. — Éloge d'Arthur et de Charlemagne (Charlemagne n'est pas nommé dans les textes allemand et anglais). — Fête à Karidol. — Combat entre Kalogrevans et Keye.

II. *Aventure de Kalogrevans à la fontaine* (dans la forêt *Breceliande*[1], suivant le texte français ; *Breziljân*, suivant le texte allemand). — Kalogrevans rencontre un château. — Bon accueil qu'il y reçoit. — Son départ. — Description du vilain berger. — Leur conversation. — Paroles du berger sur la fontaine merveilleuse. — Kalogrevans y va et frappe la colonne (pour faire en faire jaillir l'eau). — Ce qui en résulte. — Il est vaincu par Vadoin le Roux, chevalier de la fontaine miraculeuse. — Il retourne au château. — Il achève son récit.

III. *Vœu d'Artus.* — Ivan veut venger son parent sur Vadoin.

[1] La forêt de Brécéliande, où se trouvait la fontaine de Barenton, dans la Bretagne française, auprès de la ville actuelle de Ploërmel, est bien célèbre dans les poëmes et romans de notre moyen âge. C'est là qu'habitait Viviane, la Dame du lac. Le Val sans retour ou Vallon des faux amants précédait cette fontaine. (Voyez une longue et curieuse note à ce sujet dans la deuxième partie des Mabinogion, p. 216-226. Voyez *une Visite au tombeau de Merlin*, par M. Th. de la Villemarqué, dans *la Revue de Paris*, t. XLI, 7 mai 1837.)

— Son entretien avec le téméraire Keye. — Le roi Artus jure de venger lui-même Kalogrevans. — Mais Ivan résout de prévenir le roi.

IV. *Ivan exécute son entreprise et conquiert pour épouse celle qu'il aime.* — Ivan s'arme pour son expédition. — Il arrive au château. — Il en sort et rencontre le vilain berger. — Il arrive à la fontaine et frappe la colonne. — Il triomphe de Vadoin le Rouge, qui se réfugie dans son château. — Il le poursuit et franchit la première porte. — Vadoin vient en deçà de la seconde porte et meurt. — — La jeune fille, Luneta, vient pour sauver Ivan. — Elle lui donne un anneau qui rend invisible. — Elle le conduit dans une chambre au delà de la seconde porte. — L'épouse de Vadoin (la dame de la fontaine) pleure sur le corps de son mari, dont le sang coule de nouveau quand on l'apporte dans la chambre d'Ivan. Mais on ne peut découvrir celui-ci. — La dame de la fontaine suit le corps de son époux jusqu'à sa tombe. — Ivan devient épris de sa beauté. — Luneta l'empêche de descendre pour la suivre. — Elle revient du tombeau de son mari. — Amour et chagrin d'Ivan. — Luneta promet de l'aider dans son amour. — Elle en fait part à la veuve. — Refus. — Elle change d'avis et demande à voir Ivan. — Luneta le conduit vers elle. — Entretien d'Ivan et de sa maitresse. — Leur mariage.

V. — *Artus accomplit son vœu.* — Le roi Artus et sa cour se rendent à la fontaine. — Le roi frappe la colonne. — Ivan triomphe de Keye. — Discours d'Ivan au roi. — Artus habite chez Ivan. — Gavian persuade à Ivan d'aller courir les aventures de chevalerie. — Sa femme y consent, mais seulement pour une année, et lui donne un anneau protecteur.

VI. *L'absence trop prolongée d'Ivan irrite sa femme.* — Ivan ne revient pas au jour fixé. — Une jeune fille empêche son retour et lui enlève son anneau. — Folie d'Ivan et ses malheureuses aventures. — Une jeune fille le trouve endormi dans un bois et le guérit de sa folie. — Il va avec elle dans un château. — Il fait prisonnier le iarl Arlans. — Il quitte le château.

VII. *Ivan chevalier au lion.* — Ivan tue un serpent qui luttait contre un lion. — Le lion devient le compagnon d'Ivan. — Ivan arrive à la fontaine et rencontre Luneta. — Il promet de la sauver. — Il passe la nuit dans un château. — Il y entend parler du géant Fiæls-Karper. — Il le tue. — Il envoie le Nain vers Gavian. — Ivan, avec le secours de son lion, venge Luneta de son calom-

niateur. — Il quitte secrètement le domaine de sa maîtresse. — Il arrive à un château avec son lion malade. — Il entend parler du sire de la Noire Épine et de la dispute de ses deux filles. — L'aînée prend Gavian pour son combattant, mais il veut rester inconnu. — Le messager de la plus jeune, qui a été outragée, lui procure le Chevalier au lion pour combattant, mais aussi incognito. — Il le suit au château des douleurs (*le chastel de pesme auenture*). — État des femmes prisonnières dans ce château. — Le Vieillard et sa belle-fille. — Ivan, avec le secours de son lion, triomphe des deux géants. — Il délivre les captives. — Il arrive au château de la plus jeune des deux sœurs, qui l'accompagne avec son chevalier jusqu'à Karidol. — Rude combat entre les deux chevaliers inconnus; aucun d'eux n'est vainqueur. — Ils se reconnaissent; Gavian rend ses armes. — Jugement entre les deux sœurs.

VIII. *Ivan retrouve sa maîtresse.* — Ivan arrive à la source souterraine. — A la prière de Luneta, la dame de la fontaine promet sur serment de réconcilier le Chevalier au lion avec sa maîtresse. — Luneta rencontre le Chevalier et le conduit vers sa femme. — Elle découvre que l'inconnu est Ivan. — Sa colère. — Cependant, pour tenir son serment, elle consent à lui pardonner. — Leur amour mutuel et leur bonheur. — *Épilogue.*

Le récit gaélique, ainsi que les versions française et allemande, offre les mêmes épisodes; il est toutefois un peu plus court, surtout vers la fin, et les noms propres ne sont plus les mêmes dans ces trois textes que dans ceux que nous venons d'analyser. Les noms gaéliques *Owein, Luned, Kai, Kynon, Kaerllion er wysc* (c'est-à dire évidemment *Caerleon sur l'Usk*[1]) deviennent dans la version française : *Yveins, Lunete, Keu, Calogrevanz, Cardueil en gales;* dans la version allemande : *Iwein, Lunete, Keii, Kalogréant, Karidôl;* dans le suédois : *Iwan, Luneta, Keyghe* ou *Kæyæ, Kalegrewanz, Karitol,* etc. Le *Gauveins* français se change en *Gâwein* en allemand, *Valvent* et *Valvin* en norvégien, *Gawayn* en anglais, *Waliuan* en suédois; *le chevalier noir* du texte gaélique devient *Elcadoc le Rous, Künec Ascalon, Salados the Rouse, Vadoin Röde* en suédois; *li cuens Aliers* devient *der grâve Aliers, the ryche*

[1] Caerleon sur l'Usk est l'ancienne station de la *Legio* secunda Augusta (*castrum legionis*, Caer-leon). Les Romains l'appelèrent *Isca* (sur l'Usk) *Silurum*, puis *Urbs legionum*. Elle passe pour avoir été la résidence d'Arthur, et son amphithéâtre est encore appelé *la Table ronde d'Arthur.*

eryl sir Alers, Arlans iærl, Erlandis, Jerlandh, etc.; *le chastel de pesme auenture* est enfin appelé *the castel of the hevy sorow, Pinande borg, Pyne borg, Pinandi atburdr*, etc.; *li sires de la Noire Espine* est le même que *der grâve von dem Swarzen dorne, Svartaklimgra, Herræ wilom hin rigæ*, etc.; *Morgant la Sage* enfin s'appelle en allemand *Feimorgân, Morgan the Wise* en anglais, *Murina the visa qvinna* en suédois, *Murne* en danois, *Morgna hinn hyggna* en norvégien. Ajouter *les Herpins de la Monteigne, Harpîn* en allemand, *Harpys of mowntain* en anglais, *Fiælskarper* ou *Fiæl skrap* en suédois, *Fieldre* ou *Fælskræpper* en danois, *Fiallzkarfer* ou *Fialltarpur* en norvégien.

Du second poëme d'Euphémie intitulé *Le duc Frédéric de Normandie* on connait plusieurs anciennes versions suédoises en vers. La bibliothèque royale de Stockholm en possède jusqu'à cinq en manuscrit, et il y en a une à la bibliothèque de Skokloster, dans le château appartenant à madame la comtesse de Brahé près de Stockholm. La plus ancienne n'étant que de 1430 à 1450, il est probable que ces textes, qui varient entre eux et qui donnent au poëme tantôt 3,229, tantôt 3,037 ou 3,029 vers, sont des copies sans cesse altérées d'une traduction primitive faite en 1309, sur une version allemande d'un original français.

Voici en effet ce que dit, au vers 3201, l'auteur du plus ancien texte qu'on ait conservé :

Thenne bok ther ij hær höra
Henne lot kesar Otte göra
Ok vænda aff valsko ij thyzt maal
Gudh nadhe thæs ædhla första siæl
Nu ær hon annan tiidh giordh til rima
Nylika innan stuntan tima
Aff thyzko ok ij swænska tungæ
Thz forstanda gamble ok vngæ
Hona lot vænda a vart maal
Eufemia drötning denna siæl
Gifui gudh ij himerikæ
Mz ænglom nadher æwerdhelika
Fore alla the dygdh ok æræ
Hon giordhe mædhan hon var hæræ
. . . .
Tha thusand aar ok thryhundhrath aar
Fra guz födhilse lidhin var
Ok ther til atta manadha ok twa
Var thæsse bok diktath swa.

C'est-à-dire : « Ce livre, apprenez-le, l'empereur Othon l'a fait faire et traduire du welche[1] en langage allemand; que Dieu ait en pitié sa noble âme princière! Ce livre a été ensuite mis en vers tout récemment et traduit de l'allemand en suédois. La reine Euphémie, sachez-le, jeunes et vieux, l'a fait passer dans notre langue; que Dieu accorde à son âme, dans le royaume des cieux, au milieu des anges, sa grâce éternelle pour toutes ses vertus et toutes les belles actions qu'elle a faites pendant qu'elle était sur la terre!...

Il s'était écoulé mille et trois cents années depuis la naissance du Christ, et de plus huit années et deux mois quand cet ouvrage fut ainsi mis en vers... »

On a la preuve qu'un manuscrit d'une version scandinave du *duc Frédéric de Normandie* était connu en 1340; car on lit dans l'inventaire du roi Magnus, père d'Éric, gendre d'Euphémie : « Item dedit dominus rex dapifero Ærlingo unum librum de hær-« togh Fræthrik. » Que ce livre fût une traduction norvégienne ou suédoise, peu nous importe ici.

Depuis que Nyerup, dans le *Museum für altdeutsche literatur*, vol. II, p. 324-8, a le premier attiré l'attention sur cet ouvrage, on n'a pu retrouver, excepté une copie danoise d'une version faite en Suède et l'indication d'une version norvégienne aujourd'hui perdue, aucune trace de traductions étrangères ou bien de l'original.

L'original, sans doute français, repose probablement, comme ceux des lais que nous avons retrouvés dans des versions islandaises, au fond de quelque bibliothèque d'Angleterre ou de France, La Société suédoise pour les anciens écrits a rendu un grand service en faisant éditer par M. Ahlstrand (Stockh. 1853), qui s'en est acquitté avec une science et une exactitude parfaites, les textes jusqu'à présent inédits de ces traductions suédoises, et nous aiderons peut-être nous-même aux recherches des érudits français en donnant ici l'analyse du poëme, d'après cette publication :

« Le duc Frédéric se met en route pour chercher aventure. — Il rencontre Malnrit, le roi des nains. — Portrait de Malnrit. — Il invite le duc à venir chez lui le secourir contre ses ennemis. — Ils chevauchent vers Karlamit, demeure du nain. — Entrée

[1] Le welche, opposé à l'allemand, ne peut être sans doute que le *français*.

dans Karlamit. — Le duc y rencontre Geindör. — Première journée dans Karlamit. — Seconde journée. — Troisième journée. — Arrivée des ennemis. — Le duc et Malnrit revêtent leurs armures. — Ils s'entretiennent du prochain combat. — Le duc et Malnrit s'avancent à cheval contre les ennemis. — Les ennemis sont battus. — Dénombrement des prisonniers. — Ils sont interrogés et jugés.—Odrik obtient sa grâce.—Malnrit récompense ceux qui l'ont suivi. — Il offre au duc son amitié. — Le duc menace de sa colère ceux qui songent encore à la révolte. — Il prend congé de Malnrit. — Malnrit lui donne un anneau magique. — Seconde aventure : le duc rencontre un géant avec un chevalier qu'il a fait prisonnier. — Le duc tue le géant et délivre Gamorin. — Gamorin raconte son histoire. — Belafir et le duc se reconnaissent. — Gamorin se prépare pour le tournoi. — Le duc l'y accompagne. — Ils arrivent vers le comte Askalias. — Askalias raconte l'histoire de son fils et son combat avec le géant. — Le duc et Gamorin continuent leur voyage. — Gamorin raconte une aventure. — Aventure de Gamorin et d'Arilla. — Gamorin vient en Irlande avec Arilla. — Gamorin raconte l'histoire de la fille du roi d'Irlande. — Le duc et Gamorin à Bern; ils trouvent bon asile. — Ils vont trouver le duc Beviand. — Chevaliers étrangers à Bern. — Tournoi. — Lewis, Gamorin et Gavian. — Tournoi : le duc et Orik. — Tournoi : le duc et Tidonas. — Fin de la première journée du tournoi. — Repos. — Seconde journée : le duc, Gavian et Segremors. — Prix des tournois. — Le duc vient en Irlande. — Le duc est loué et honoré. — Il s'informe de Floria. — Il va dans la tour trouver Floria. — Le duc chez Floria (long épisode). — Il quitte Floria. — Il enrôle des partisans. — Il leur révèle son dessein. — Il équipe un vaisseau. — Il prend congé. — Floria promet de le suivre. — Il part avec Floria. — Gamorin le rencontre. — Tempête. — Le duc tombe dans la mer. — Douleur de Floria. — Arrivée en Écosse. — Le roi d'Irlande regrette Floria. — Le roi s'informe du duc. — Le roi envoie un navire après lui. — Le duc est pris dans la mer. — Le roi veut décapiter le duc. — Le duc est conduit à terre et jeté sur le bûcher. — Le duc sort intact du bûcher. — Il chevauche vers l'Écosse. — Adieu et départ. — Il revient en Normandie. — Banquet. — Invitation aux fiançailles. — Les invités arrivent. — Le duc part pour la chasse. — Il rencontre Malnrit. — Il l'invite à

son mariage. — La suite de Malnrit arrive. — La tente de Malnrit est déployée. — Description de la tente. — Malnrit vient en grand luxe. — Libéralité de Malnrit. — Banquet. — Les hôtes se séparent avec de riches présents. — Le duc devient roi d'Irlande. — Son vœu. — Sa mort. — Floria entre dans un couvent. — Descendants du duc Frédéric. »

Pour ce qui est du troisième *Poëme d'Euphémie*, c'est-à-dire du poëme ou roman en vers suédois rimés intitulé *Flores et Blanzeflor*, et dont M. G. E. Klemming a donné, pour la *Société suédoise des anciens écrits*, une édition en 1844, c'est une traduction faite par ordre d'Euphémie de 1310 à 1312, comme l'atteste le traducteur en finissant :

Nu hafuer thenne saghan ænda;
Gudh os sina nadher sændæ.
Then them loot vænda til rima
Eufemia drötning ij then sama tima,
Litith för æn hon do.

C'est-à-dire : « Ce récit est fini; que Dieu nous ait en sa grâce! La reine Euphémie l'a fait mettre en vers dans ce temps-là précisément qui précéda de peu sa mort. »

Euphémie mourut en 1312.

Cette traduction suédoise a été faite d'après l'original français du XIIIe siècle, que M. Bekker a publié en 1844 à Berlin, in-12. Konrad Fleck, poëte allemand en avait déjà donné une version en 1230 [1].

Konrad Fleck dit que l'auteur du poëme français est Robert d'Orbent ou d'Orléans, nom fort inconnu; mais le poëme qu'il a pris pour original, et qu'a suivi aussi le Flamand Diederic van Assenède, au commencement du XIVe siècle (publié en 3,978 vers dans la 3e partie des *Horæ Belgicæ* de Hoffmann van Fallersleben, Leipzig, 1836, in-8°), n'est certainement pas le même que le poëme français publié récemment, et nous l'avons perdu. Faut-il en conclure que le seul que nous possédions aujourd'hui, dans notre langue, est un remaniement de cet original plus ancien, ou bien que l'un des deux était écrit en langue d'oïl, et l'autre en

[1] Elle est manuscrite, en 7,885 vers, à la bibliothèque royale de Berlin, et publiée par Müller, *Sammlung Altdeutscher Gedichte*, Berlin, 1875, in-4°. Voyez aussi Pischon, *Denkmäler der Deutschen Sprache*, I, p. 175.

langue d'oc? On sait que ce joli poëme a couru toute l'Europe. Boccace l'a imité; on l'a traduit jusqu'en grec moderne.

De nombreux gallicismes et d'étroits rapports semblent attester que la traduction suédoise a été faite sur l'original français qui nous est resté. La suite des épisodes est la même dans les deux, et diffère, surtout à la fin, de la version allemande.

NAMNLÖS ET VALENTIN.

En parlant du poëme suédois de *Frédéric duc de Normandie*, et en traduisant de l'islandais au commencement de ce travail des lais primitivement bretons, nous signalions à l'érudition française d'importants sujets de recherches, puisque à tous ces morceaux nous semblaient devoir correspondre des originaux français, aujourd'hui encore perdus dans les différentes bibliothèques de l'Europe; ajoutons-y une autre recherche à tenter parmi nos manuscrits, celle d'un poëme français, du XIIe ou du XIIIe siècle peut-être, correspondant à la traduction ou à l'imitation suédoise que la *Société pour les anciens écrits* a publiée à Stockholm par les soins de M. G. G. Klemming, en 1846, sous le titre de *Namnlös och Valentin*. Nous possédions bien déjà un roman en prose écrit du temps de Charles VIII, sous le titre de *Valentin et Orson*. Mais on a rencontré : 1° dans la bibliothèque royale de Stockholm, deux versions suédoises en prose, trahissant un original en vers, composées évidemment sur le sujet même du roman que nous connaissons, bien que plus courtes et plus resserrées, intitulées *Namlös et Valentin*, exposant l'histoire de ce Namnlös qui manque dans le roman actuel, et dont les copies manuscrites datent de la première partie du XVe siècle. 2° dans la même bibliothèque, une version rimée du même récit, en plat allemand; ces trois textes à peu près identiques, le troisième ayant servi de modèle aux deux autres, et ayant eu lui-même pour modèle une traduction en haut allemand. 3° On a deux fragments en néerlandais, conservés dans des manuscrits de la fin du XIVe siècle : l'un publié en partie dans les *Altdeutsche Blätter*, Leipzig, 1836, en 92 vers qui correspondent aux vers 2531-2568 de la version en plat allemand; l'autre contenant l'épisode du roi Saluber trouvant sa fille Glyca tuée à côté de Phyla endormie (vers 1517-1536 du poëme plat allemand). 4° Il

y a dans la bibliothèque de Rhediger, à Breslau, une version d'un *Namnlös et Valentin* en haut allemand, en prose, dans un manuscrit datant de 1465. — Puisque toutes ces versions sont évidemment analogues et souvent identiques, puisqu'elles admettent certains épisodes et certains noms de personnages, comme le Namnlös, que ne connaît plus la paraphrase du temps de Charles VIII, puisque l'antériorité de quelques-unes d'elles, et presque de toutes, est assurée, il s'ensuit que toutes ces traductions ou imitations ont dû être faites d'après un original remontant au moins au commencement du XIVᵉ, sinon au XIIIᵉ siècle; les circonstances ayant trait à la France sont trop nombreuses dans ces versions pour qu'on doute que cet original n'ait été français; les versions suédoises et allemandes, en insérant fréquemment dans leur texte des vers rimés, semblent bien traduire un poëme et non pas un ouvrage en prose, et nous savons d'ailleurs que tel a été en général le sort de nos grands poëmes français du XIIIᵉ siècle, d'être négligés pendant la ténébreuse époque des Valois, puis développés et gâtés dans les longues et diffuses paraphrases du XVᵉ siècle, qui ont achevé de les condamner à l'oubli. — Il y a eu, sans aucun doute, au XIIIᵉ ou au XIIᵉ siècle, un poëme français d'un autre titre que *Valentin et Orson*, et qu'il faudrait retrouver.

Le *Valentin et Orson,* c'est-à-dire la paraphrase en prose du temps de Charles VIII, amplifiée et développée encore au XVIIIᵉ siècle par les auteurs de la Bibliothèque des romans, mai 1777, a fait fortune, et nous pourrions, en donnant ici un bulletin bibliographique, montrer qu'il n'y a presque plus une littérature moderne qui n'en possède une traduction ou une imitation; mais c'est à tort que sa renommée a obscurci l'éclat plus solide, et qui fut plus brillant peut-être, du poëme original; nous pouvons reconnaître aujourd'hui, devenant plus justes en même temps que mieux instruits, que ce poëme avait, lui aussi, fourni toute une première carrière, et que les littératures néerlandaise, allemande et scandinave s'en étaient déjà emparées.

Voici l'analyse de la vieille traduction suédoise de cet ancien poëme aujourd'hui perdu. On verra qu'elle diffère en plus d'un point du célèbre *Valentin et Orson :*

Ci-après commence une honnête histoire de Namnlös (*l'Anonyme*) et Valentin, et de toutes les courageuses actions qu'ils ont faites pendant leur vie; histoire agréable à entendre à qui vou-

dra y donner attention, pour passer le temps, et jusqu'à ce que vienne un plus grand plaisir.

Il y avait un glorieux roi en France qui s'appelait Pépin (*Pipping*); il avait une fille d'une grande beauté qui s'appelait Clarina et une sœur qui s'appelait Phila. Quand Phila eut atteint sa vingtième année, un roi de Hongrie, appelé Crissosmos, en devint amoureux et désira l'avoir pour femme; il écrivit donc une lettre et l'envoya par un honnête messager au frère de Phila, au roi de France, Pépin, qui répondit en le priant de venir à sa cour, où il lui donnerait sa sœur en mariage. Quand le roi Crissosmos transmit cette bonné nouvelle à sa cour, sa mère et l'évêque Frankart furent seuls d'un avis contraire. « Que quiconque ne veut pas me suivre, dit le roi, fasse comme il l'entendra; je ne renoncerai pas pour eux à mon voyage. Dieu m'aidera sans doute encore dans mes desseins, je ne veux pas l'oublier. » En vingt-deux jours, accompagné de deux mille nobles hommes, il arriva en France. Le roi Pépin le reçut, et toute sa suite, avec grand honneur, et quatorze jours après il invita ses chevaliers et nobles hommes aux fiançailles du roi Crissosmos avec Phila. Après une année de mariage, quand Phila fut près de mettre au monde un enfant, le roi Crissosmos ordonna à ses astrologues de regarder les signes célestes pour savoir ce qui adviendrait de son fruit. Leur réponse fut qu'elle portait dans son sein deux garçons destinés à faire beaucoup de choses merveilleuses et de grandes actions. La mère du roi Crissosmos et l'évêque Frankart, ayant appris cette réponse, en ressentirent un grand chagrin et tinrent conseil jour et nuit pour savoir comment ils pourraient détruire ces enfants. « Madame, dit l'évêque, trouvez-vous au moment de l'accouchement auprès de la reine, avec une femme qui vous soit fidèle; quand les enfants seront nés, faites-les prendre secrètement et noyer dans le fleuve qui coule au pied du château : notre dépit se tournera de la sorte en vengeance contre la reine Phila. » En effet, aussitôt que les enfants furent nés, la mère du roi Crissosmos ordonna à l'une de ses femmes, Philomène, d'accomplir sa vengeance, de prendre les enfants et de les faire mourir comme il avait été convenu. Philomène ne pouvait faire autrement que d'obéir à sa maîtresse; elle réfléchit ainsi : « Ce serait une grande honte à moi de faire mourir par une telle ruse ces nobles enfants; c'est cependant l'ordre et la volonté de ma maîtresse. » Elle les prit et les emporta;

elle enveloppa l'un et le mit dans une cassette en lui laissant de l'air pour respirer, et elle le déposa secrètement sur le fleuve, puis le laissa flotter au gré du courant ; elle porta l'autre dans la forêt et le déposa secrètement au pied d'un arbre. A peu de distance de là une louve avait son gîte ; elle vint prendre l'enfant, le déposa parmi ses petits et le nourrit avec eux. Philomène étant revenue fort triste chez elle, la reine mère lui demanda : « As-tu exécuté mon ordre? » Elle répondit : « Oui, madame, j'ai accompli votre volonté. » La reine cependant, après que sa belle-mère et Philomène l'eurent quittée, fut en grande inquiétude et demanda ce qu'étaient devenus ses enfants. Le lendemain, de bonne heure, le roi vint la visiter, mais il était irrité déjà par suite des calomnies de la reine mère : « Pourquoi êtes-vous seule, lui dit-il en entrant, et où sont vos enfants? » La reine mère répondit : « Elle n'a voulu avoir personne auprès d'elle au moment de leur naissance... Je vois à bien des signes qu'elle a tué son fruit ; vous le devez croire, mon cher fils, en vérité. » L'évêque Frankart appuya cet avis. Crissosmos entra donc dans une grande colère, bien que Phila répondît avec une voix entrecoupée de larmes : « Que Dieu m'assiste dans mon malheur ! je ne sais où sont mes enfants ! » Le roi, après avoir réfléchi un instant, la quitta, s'en alla vers le roi Pépin et se plaignit à lui de ce que sa sœur Phila avait tué ses enfants. Pépin répondit : « Si ma sœur a commis ce meurtre, comme on l'en accuse, il faut s'en enquérir loyalement, et si elle est coupable, elle doit être punie suivant la sévérité des lois. »

Ici je dois arrêter ce récit pour vous dire comment Valentin fut recueilli dans la forêt. La fille du roi Pépin, Clarina, allait de bonne heure un matin avec un de ses pages se promener sur le bord de l'eau, elle aperçut un petit panier flottant sur l'eau ; elle ordonna à son page de le prendre et de l'amener doucement vers le bord ; elle y aperçut un petit enfant enveloppé dans des linges précieux ; elle l'emporta, charmée, dans ses bras, et réfléchit avec le page comment elle pourrait l'élever secrètement. Elle résolut de le nourrir avec du lait de chèvre sans que personne le sût. Ayant aperçu une croix rouge entre les épaules de l'enfant, elle sut par là qu'il était d'une noble naissance.

Phila fut conduite devant le tribunal. Son frère, le roi Pépin, lui dit : « Comment as-tu pu commettre une action si cruelle que de détruire ainsi toi-même le fruit de tes entrailles ! Tu l'expieras

par une mort honteuse sur ce bûcher ardent, afin que tout le monde connaisse ta honteuse action. » Phila répondit : « Puisse Dieu m'aider dans ce malheur, comme il est vrai que je ne sais pas comment cela est arrivé et comment mes enfants ont été éloignés de moi. » L'évêque Frankart reprit : « Je sais le moyen de lui faire dire la vérité. » Et il ordonna qu'on fît le bûcher encore plus haut et plus ardent, afin qu'elle tremblât davantage pour sa vie et qu'elle se déclarât coupable. Il s'approcha d'elle ensuite avec sa ruse et lui dit : « Madame, je vous conseille pour le salut de votre âme de reconnaître votre faute et de recevoir pour vous aider le corps de J. C., car vous voyez que vous êtes à votre dernier moment. » Elle répondit avec angoisse et indignation : « Quoi! voulez-vous dire que mon âme soit corrompue? Non ; le juste Juge connaît mon innocence : j'affirme que je ne suis pas coupable. » Alors l'évêque cria à haute voix, de façon à ce que tout le peuple l'entendît : « Elle a reconnu et avoué son crime; vous pouvez donc la juger d'après son propre aveu. » Mais après qu'il eut ainsi parlé, Phila se dressa tout à coup dans un accès de désespoir et comme hors d'elle-même ; elle saisit l'évêque par les cheveux, le renversa par terre et le mordit au nez, et lui dit : « Traître méchant! tu en sais plus que je n'en sais moi-même sur ce meurtre qui fait mon malheur! » Aussitôt le jeune chevalier Blandamer s'approcha et, attirant loin d'elle l'évêque Frankart, il lui dit : « Frankart! sois-en bien sûr, si tu n'étais pas un prêtre, je te défierais au combat pour la cause de cette princesse et je te forcerais de découvrir toi-même ta propre fausseté. Je veux voir si quelqu'un sera assez hardi pour la vouloir brûler injustement et pour assouvir sa haine. » Le père de Blandamer était un riche duc qui s'appelait Baudouin et qui dit à son fils : « Pourquoi t'offrir à ce danger? — Père, répondit le jeune homme, quand je reçus la chevalerie, je fis le serment que, si je voyais quelque personne injustement opprimée, homme ou femme, je hasarderais ma vie pour la délivrer de son oppression ; je dois donc le faire aujourd'hui pour ma dame et reine ; je veux la secourir, ou bien mourir pour elle! » Nul des seigneurs n'acceptant le combat, le duc Baudouin proposa d'expulser la princesse du pays. Tous y consentirent. Le noble chevalier Blandamer déclara qu'il serait son serviteur jusqu'à la mort. On donna à Phila un cheval de la valeur de cent marcs. Avant de monter à cheval, tous deux mau-

dirent le pays et s'engagèrent dans des chemins qui leur étaient inconnus.

Blandamer et la noble dame arrivèrent le premier soir vers une eau courante et y virent une tente dressée dans une belle vallée, avec une lampe qui y brûlait, un lit précieux tout préparé, du vin et du pain, et tout ce qu'ils désiraient. Alors Blandamer dit : « Madame, qu'il vous plaise de reposer cette nuit; je me tiendrai ici en dehors devant la porte, afin de savoir qui viendrait pour vous éveiller. » Ils s'assirent à table, se recommandèrent à Dieu et lui demandèrent qu'il fût leur gardien ; Phila fit ensuite le signe de la croix avec sa main sur la table. Aussitôt le diable apparut, qui brisa la tente en morceaux et jeta et dispersa tout ce qui était là. Il voulait leur nuire, mais ils furent si bien conservés par Dieu qu'il n'en eut aucun pouvoir. Le matin ils partirent de cet endroit et rencontrèrent un chevalier noir; il conduisait une jeune fille avec lui; elle pleurait beaucoup, parce qu'il la frappait d'une telle façon qu'elle saignait du nez et de la bouche, et cela parce qu'elle ne voulait pas obéir à ses volontés criminelles : « Pourquoi, dit Blandamer, traitez-vous si mal cette jeune fille, ou quel est son crime ? Expliquez cette violence et cette honteuse action ; y a-t-il quelque raison dans ce que vous faites ? » Le chevalier noir lui répondit : « Cela n'est pas votre affaire ; et vous êtes bien hardi. Je ne crains pas trois ennemis à la fois; vous perdrez votre jeune vie et je garderai votre femme. » Ils combattirent alors; les boucliers se brisèrent en morceaux; les cuirasses étaient rouges de sang. La jeune fille et Phila s'étaient assises à côté l'une de l'autre et priaient Dieu que Blandamer fût vainqueur. Dieu le secourut en effet et le rendit vainqueur; il tua le noir chevalier. Alors la fière jeune fille dit à Blandamer : « Mon père n'habite pas loin d'ici ; il est roi d'Arabie, et ce chevalier m'avait emmenée de sa cour par force et par ruse, à son insu. Que votre Dieu vous récompense ; si cette honnête dame n'était à vous, je serais la vôtre. » Le jeune Blandamer lui répondit : « Noble jeune fille, sachez que Phila est ma noble dame et que je suis son serviteur ; que ce qui plaît à Dieu puisse arriver ! » Et ils s'éloignèrent ensemble.

Ils virent bientôt un homme assis sur le chemin; c'était un pèlerin. Tous trois chevauchèrent à sa rencontre. Il avait du pain et du vin et une bouteille pleine d'une boisson engourdissante avec

laquelle il avait coutume de trahir ceux qui se fiaient à lui. Ils lui dirent : « Vends-nous de ton vin et de ton pain. » Le traître leur répondit en termes polis : « Si vous voulez faire reposer vos chevaux je vous donnerai volontiers le meilleur de ce que j'ai. » Comme ils s'assirent et conversèrent, il demanda s'ils n'avaient pas vu un chevalier noir chevaucher par où ils venaient; Blandamer répondit : « Il ne nuit plus à personne et ne nuira plus jamais; il est mort de ma main. » Quand ce traître entendit ces paroles il réfléchit ainsi en lui-même : « Cela te coûtera la vie. » Il leur dit : « Mangez et buvez et soyez joyeux; » et il leur donna de sa boisson engourdissante. Ils burent et bientôt dormirent tous les trois si profondément que personne ne pouvait les réveiller. Alors le traître prit Blandamer, le plaça sur son propre cheval, le conduisit au château où il habitait; il y raconta la mort du noir chevalier, son seigneur : « Voici, dit-il, que j'ai cet homme qui l'a tué; faites-lui son procès; il y a encore à la suite deux belles femmes qui semblent être de sa famille, je vais les amener ici; elles seront nos esclaves. » Blandamer fut placé endormi dans la tour où beaucoup d'autres prisonniers se trouvaient déjà; quand il s'éveilla, il fut étonné : « Est-ce que je rêve? Où est mon épée. » Il examina autour de lui, vit qu'il avait des chaines à ses jambes : « Comment suis je venu ici? Je n'ai aucune blessure, ce doit être l'effet de cette boisson fatale! » Il resta dans cette tour treize années. Pendant que Blandamer était dans la tour, vint un lézard là où étaient la jeune fille et Phila; il gratta sur elles avec ses pattes et elles s'éveillèrent : « Vraiment, dit Phila, nous avons perdu Blandamer! C'était un traître qui était là; comment lui échapper? » Elles s'éloignèrent dans des déserts profonds. Pendant ce temps vint le traître, qui croyait les trouver endormies; il prit sa course dans les bois après elles, mais ne les trouvant pas, il revint tristement. Phila et la noble jeune fille trouvèrent à quelque distance de là un chemin de traverse; elles allèrent très-loin et commencèrent à voir un riche château avec des créneaux élevés. Alors la jeune fille dit : « Je connais bien ce château! Il est dans le pays de mon père; allons y toutes deux, vous y resterez toute votre vie près de moi, noble princesse, et moi près de vous, comme la fille près de sa mère. » Elles entrèrent dans la salle, tous les seigneurs les entourèrent avec grand honneur. Le roi leur souhaita la bienvenue; la jeune fille lui raconta comment le chevalier noir l'avait enlevée

de force et comment Blandamer l'avait sauvée; elle lui fit ensuite connaître sa compagne Phila : « Maintenant, lui dit-elle, que vous avez perdu Blandamer le noble chevalier, vous devez rester ici près de moi et nous vivrons ensemble. » — Phila resta pendant douze années avec elle.

Dans le domaine du roi était un sommelier, traître et vicieux; il s'appelait Gawin; épris d'un vif amour pour la noble Phila, il tourna vers elle tous ses vœux et n'en reçut que du mépris[1].

Ici je dois vous dire comment Clarina éleva l'enfant qu'elle avait trouvé flottant sur les eaux. Cet enfant fut appelé Valentin; il grandit heureusement; âgé de douze années à peine, il avait l'air mâle et hardi, et partout où il allait, la terre tremblait sous ses pas. Clarina devint amoureuse de lui, mais Valentin lui disait : « Jeune fille, vous ne devez pas estimer un homme avant qu'il n'ait fait quelque action virile, et je suis encore un enfant. » Le sommelier de la jeune fille lui parla de même; mais ses paroles irritèrent Valentin, qui voulut le tuer. Le sommelier se sauva jusque dans la salle du roi; Valentin l'y suivit, et, en présence du roi et de sa cour, le frappa de sa main de telle sorte, que la tête sauta du corps sur le plancher. Irrité à cette vue, le roi s'écria : « Chevaliers et nobles hommes, saisissez ce traître! Commettre un tel meurtre en ma présence! (Le roi ne savait pas que Valentin était son neveu.) Cela lui coûtera la vie; que personne ne me prie en sa faveur. » Le jeune Valentin répondit : « Seigneur, si un homme s'approche de moi à la distance de la main, je vous le dis en vérité, je le repousserai. » Quatre hommes s'avancèrent pour le saisir; de sa seule main, il les frappa jusqu'à ce qu'il les eût tués. Alors, quarante hommes s'avancèrent contre lui, le prirent et le mirent dans la tour pour attendre son arrêt. A cette nouvelle, la fière jeune fille Clarina vint en pleurs vers son père et dit : « Cher père et seigneur! pour l'amour de Dieu et votre honneur, laisser tomber votre colère, malgré son tort. Son père est roi de Portugal; il me l'a envoyé en tout honneur pour qu'il apprît ici la politesse. » Le roi répondit à sa fille : « Il faut qu'il reste quelque temps en prison; mais sa vie ne sera pas en danger. »

Ensuite vint d'Espagne un messager qui, introduit dans la

[1] Ce n'est pas à notre analyse, très-voisine du texte dans les passages importants, qu'il faut imputer le défaut de transition et de liaison; c'est à l'auteur du récit.

salle du roi où toute sa cour est réunie, parla ainsi : « Seigneur roi! le roi d'Espagne, mon maître, vous fait prier que vous le secouriez avec toute la force dont vous pouvez disposer, parce que les païens Sarrazins molestent les chrétiens de son royaume, pillent et brûlent et ravagent tout son pays; déjà ils ont assiégé avec une grande force Séville, si bien qu'on ne peut plus y entrer ni en sortir. Le roi Pépin dit : « Seigneurs et nobles hommes? préparez-vous; nous irons secourir le noble roi d'Espagne et acquérir contre ses ennemis gloire et honneur. » Ils se réunirent environ mille chevaliers et nobles hommes; armés de pied en cap, ils marchèrent contre les païens, et arrivèrent le troisième jour dans Séville sans bataille. Ils furent bien reçus du roi de Séville et de ses seigneurs; le deuxième jour ils s'avancèrent pour le combat dès le point du jour et sortirent de la ville. Le roi Pépin de France demanda au roi d'Espagne à se mettre à la tête de l'armée, afin qu'on pût voir s'il y ferait quelque belle action. Le roi d'Espagne répondit en lui donnant une aile de son armée, tandis qu'il se plaçait à l'autre. Le combat dura jusqu'à midi. Bien des chevaliers furent tués, bien des glaives rompus, et les païens furent vainqueurs. Alors, le roi Pépin dit au roi d'Espagne : « Nous avons perdu beaucoup de monde, et si nous combattons encore de la sorte, ce sera notre perte. Nous aurons plus de puissance ici en nous contentant de résister. » Ils retournèrent donc dans la ville. Pépin envoya dire à sa fille Clarina de lui envoyer le plus d'hommes possible, au moins trois mille. Celle-ci publia le ban dans tout le royaume de son père et fit sortir Valentin de la tour pour prendre conseil de lui. Il vint dans la salle où les seigneurs délibéraient, et dit : « Noble jeune fille, envoyez-moi en Espagne, les païens verront que je ne fuirai pas devant eux. Je ferai cela pour l'amour de vous, noble jeune fille, et je vous prie que vous me revêtiez vous-même de mes armes, du bouclier et du casque, afin que j'en sois plus hardi. » — « Je ferai ce que vous demandez, répondit Clarina. » Elle fit aussitôt étendre à terre un précieux tapis. Valentin s'y plaça, elle lui mit sa cuirasse, si fortement fabriquée que nul homme n'en eût pu rompre un anneau, car on avait mêlé au métal une goutte de sang de Notre-Seigneur; elle y ajouta une cotte d'armes, toute d'or, et qui reluisait comme le soleil. Elle lui donna ensuite son épée, qui valait beaucoup d'argent, puis elle lui chaussa ses éperons, puis le fit mettre à genoux, prit

elle-même une épée, et, après l'en avoir frappé trois fois, elle dit : « Vous pratiquerez noble chevalerie. Vous vous servirez du bouclier et de l'épée. Soyez le protecteur de la jeune fille, de la veuve et de l'orphelin, et de tout opprimé; que le malheureux qui implore la clémence ou le salut vous trouve prêt à le secourir selon votre puissance; soyez d'ailleurs sans crainte, ainsi vous pratiquerez noble chevalerie. » Valentin lui répondit doucement : « Noble jeune fille, j'obéirai à vos commandements, et que Dieu me soit en aide! Noble jeune fille, laissez-moi maintenant prendre congé de vous, car je ne dois pas rester davantage. » La fière Clarina dit alors à tous les seigneurs réunis : « Ce jeune chevalier Valentin sera votre capitaine pendant le voyage, jusqu'à ce que vous ayez rejoint l'armée de mon père; obéissez-lui, au nom du roi mon père. »

A peine les chevaliers étaient-ils arrivés à quatre milles des païens, qu'ils durent livrer bataille. Furieux combat. Valentin pénètre au milieu des ennemis, et ramême prisonnier leur roi Samarin. Joie des deux rois chrétiens enfermés dans Séville, qui est bientôt délivrée.

Le roi Pépin était à la chasse autour de Séville, le lendemain de ce combat, quand un de ses chevaliers lui dit : « Seigneur, voyez là-bas quel singulier animal court dans la forêt; je n'en ai jamais vu de semblable. » Deux chevaliers se mirent à la chasse de ce monstre, qui n'était autre que le frère de Valentin, et qui ne connaissait ni son père ni sa mère. Les deux chevaliers, puis d'autres après eux, ayant été tués par ce monstre, Valentin s'avança contre lui; sa cuirasse le préserva des premiers coups, il le blessa de son épée, et le monstre, étendu à ses pieds, fit signe qu'il se rendait. Valentin délia sa ceinture, la lui passa autour du cou et le ramena prisonnier. Joie du roi Pépin; joie de Clarina, qui félicite Valentin et l'embrasse. A cette vue, le monstre s'élance irrité sur Clarina et la maltraite, jusqu'à ce que Valentin l'ait soumis en le châtiant du fouet. Étonnement de la cour à la vue de ce monstre, qui se tenait maintenant, attentif et humble, aux pieds de Valentin. On délibère pour savoir quel nom lui donner, et l'on décide qu'on l'appellera l'Anonyme (*Namnlös*). Après avoir guéri les blessures de son frère, grâce à un breuvage puissant que possédait Clarina, Valentin lui fit prendre un bain; puis il manda un barbier pour couper sa longue et inculte chevelure. Le barbier

fut mis en morceaux. Valentin se chargea donc de cette toilette, et, apercevant entre les épaules de son frère une croix rouge, il pensa qu'il était né chrétien. Il lui apprit à se tenir sur ses deux jambes, à marcher; bientôt même, sans pouvoir parler lui-même, Namnlös sut comprendre ce qu'il entendait.

Valentin se mit bientôt en route avec Namnlös, et malgré les pleurs de Clarina, pour rechercher son père et sa mère. Le troisième jour de leur marche, ils rencontrèrent un berger, à qui ils demandèrent dans quel pays ils se trouvaient. « A un mille d'ici répondit le berger, vous trouverez un château; passez votre chemin, car il est rempli de brigands; un peu après, il y a une vallée où sont d'ordinaire vingt-quatre de ces brigands; grâce à une liqueur assoupissante, ils ont enlevé déjà à plus d'une mère son enfant.

En effet, à peine Valentin et Namnlös avaient-ils fait quelques pas en avant, que quatre hommes vinrent à eux. « Seigneurs, dirent-ils, goûtez de notre vin »; et ils offraient un hanap[1]. Valentin saisit le vase et le brisa en mille morceaux sur la tête du premier qui se présentait; le combat s'engagea aussitôt. Victoire de Valentin et de Namnlös. — Nouveau combat et nouvelle victoire aux portes du château. — Ceux qui étaient dans le château, étonnés de tant d'audace, tinrent alors conseil et résolurent d'envoyer contre les nouveaux venus ce chevalier, Blandamer, qui était prisonnier chez eux depuis treize ans. Blandamer, brisé par la prison, se soutenait à peine; il s'arma cependant, mais il disait en lui-même : « Que m'ont fait ces deux étrangers pour que je les combatte; toutefois j'ai promis de le faire et je dois tenir ma parole. Quand Valentin le vit approcher : « Traître, dit-il, tu vas périr, toi et ta maudite engeance. » — « Noble chevalier, répondit Blandamer, vous me faites injure; Dieu sait quelle est ma race, et voici treize ans que je suis ici prisonnier. Je sors aujourd'hui pour la première fois de cette tour à la condition de vous prendre ou

[1] *Nappin*. *Napp* signifie encore aujourd'hui dans la langue ordinaire des Suédois un *biberon*. Il y a bien probablement analogie entre ce mot et le mot français du moyen âge *hanap* ou *hennap*. — Ces vieux textes suédois offrent ainsi à chaque instant de curieuses observations philologiques : je trouve, dans le texte même dont je viens de donner ici la traduction abrégée, *glavia* pour signifier évidemment un *glaive*; *leebhard* pour signifier, je pense, un *lézard*. Les textes islandais du XIII[e] siècle nous ont offert plus haut de pareilles observations.

de vous tuer. » — Et il leur raconta toute son histoire avec celle de Phila. Valentin ne savait pas encore que Phila fût sa mère, mais la nature parlait à son cœur. — « Suivez mon conseil, continua Blandamer, donnez-moi votre épée et cette massue que porte votre compagnon, et je vous conduirai dans le château comme prisonniers. Là, vous reprendrez vos armes, et nous tuerons ces brigands. Puisse Dieu nous être en aide! » — Ils firent de la sorte, prirent le château, délivrèrent les prisonniers riches et pauvres, chevaliers et vilains, mirent le feu à ce repaire, et le ruinèrent entièrement. — Valentin s'informa ensuite de Phila. Blandamer lui dit qu'elle était en Arabie, et que, s'il voulait l'aller trouver, il devait prendre ce chemin à droite. Il se dirigea donc de ce côté.

Le sommelier du roi, Gawin, voulait, avons-nous dit, se faire aimer de Phila. Irrité de sa résistance, il se disait : « Cela lui coûtera la vie. » Une nuit que la fille du roi et Phila étaient couchées ensemble, dans les bras l'une de l'autre, il entra dans leur chambre, si doucement qu'elles ne se réveillèrent pas, coupa la gorge à la fille du roi, et mit le couteau entre les mains de Phila, tout cela sans qu'elle se réveillât. Puis il alla trouver le roi : « Seigneur, dit-il, j'ai fait un rêve effrayant concernant la princesse votre fille. Puisse Dieu la protéger! » Le roi effrayé se rendit vers la chambre de sa fille. Sa terreur. Étonnement de Phila qu'on réveille. « Malheureuse, lui dit Gawin, comment as-tu récompensé cette douce princesse qui t'avait accueillie et sauvée! » Protestation de Phila. Gawin la fait lier, avec le couteau dans ses mains; on décide qu'elle va être brûlée, le bûcher est préparé.

Alors arrivent Valentin, Namnlös et Blandamer. — « Que cette femme, dit Valentin, ne soit pas brûlée avant que nous ayons entendu son récit[1]; car les paroles de Gawin sont telles qu'il paraît en savoir davantage sur ce meurtre que l'accusée elle-même. » — « Je combattrai pour elle contre toi, dit-il à Gawin, cette femme est innocente. » — Le combat est accordé. Alors Gawin dit aux siens : « Cet homme est plus fort que moi, je me sais coupable d'ailleurs; comment me sauver? » — Un des siens lui dit : « Mieux vaut le combat que d'être décapité, et tu ne peux échapper

[1] « Låten henne bliffue obrendæ swa lenge at vi skælligæ hœræ hennes *brut.* » N'est-ce pas ici l'ancien mot *brut* qui signifie *bruit, tradition répétée çà et là, rumeur, histoire populaire, récit?*

à moins. Les deux compagnons de Valentin vont être gardés dans la tour pendant le combat; nous serons là pour te secourir et tuer ton adversaire. » — Le combat commence en effet, après qu'on a conduit Blandamer et Namnlös dans la tour. Valentin se voit assailli par un grand nombre d'ennemis, après qu'il a terrasé Gawin. Heureusement Namnlös voit, des fenêtres de la tour, ce combat inégal. Il brise ses portes, accourt avec Blandamer. Victoire. Blandamer saisit Gawin blessé, l'apporte devant le roi et le force à avouer tout son crime; il est traîné dans la ville par deux chevaux, puis jeté dans la poix bouillante et placé sur la roue.

Phila quitte cette cour avec ses libérateurs Ils se séparent bientôt, ayant trouvé deux chemins entre lesquels ils hésitaient; Valentin et Namnlös allèrent d'un côté, Blandamer et Phila de l'autre.

Blandamer et Phila arrivèrent à un grand château qu'habitait un géant nommé Margros. — Son portrait. — Il emprisonne Blandamer et Phila, à qui il confia qu'il était amoureux d'une de ses prisonnières que gardait malheureusement une féroce panthère. Blandamer et Phila restèrent un an dans cette prison.

Quant à Valentin et Namnlös, ils rencontrèrent une jeune fille assise au pied d'un arbre : « Ici, leur dit-elle, habite un géant qui vous forcera de lui donner mille livres d'or ou vous tuera; je vous conseille de partir au plus vite. Je suis restée au pied de cet arbre huit ans et onze mois. Dans un mois, le géant doit me prendre pour femme. Je dois cependant être délivrée par un homme fils de roi et muet jusqu'à ce jour, qui, dit-on, n'a jamais bu lait de femme; cet anneau d'or qui pend à cette branche, lui est réservé... Je crains qu'il ne vienne pas, celui qui doit être mon sauveur... partez, amis. » — Valentin lui répondit : « Nous attendrons le géant et nous mourrons avant qu'il vous ait prise pour femme. — Le géant arrive. Combat. Namnlös tue le géant et lui arrache le cœur. La jeune fille prend l'anneau d'or et le donne à Namnlös. Cet anneau d'or, quand la pierre est tournée du côté de la main, rend invisible. Namnlös remercie la jeune fille; ils la reconduisent chez son père, qui la donne (elle s'appelait Rosamonde) en mariage à Namnlös. — Fêtes du mariage.

Valentin se remet en route avec Namnlös.

Un messager qu'ils rencontrèrent les amena vers le roi de Hongrie, qui cherchait des auxiliaires contre ses ennemis. Les voilà chez leur père, à leur insu. Sortie des chrétiens contre les païens. La massue de Namnlös, dont la personne et le bras sont invisibles, fait merveille, au grand étonnement des deux partis; 30,000 païens sont tués et le roi de Tartarie est fait prisonnier. L'évêque Frankart, qui a insulté Namnlös et Valentin à la table royale et en a été puni, veut comploter avec le roi païen la perte de ses deux vainqueurs; mais celui-ci traite loyalement avec le roi de Hongrie.

Valentin et Namnlös quittent la cour; ils rencontrent dans une verte vallée une panthère, qui dit à Valentin : « Je vous ferai savoir où sont votre père et votre mère; suivez-moi. » Elle se dirigea vers une jeune fille et lui dit : « Voici un chevalier qui s'appelle Valentin, et celui-ci, Namnlös, est son frère; le roi de Hongrie est leur père et leur mère s'appelle Phila; elle est sœur du roi de France; elle est dans les prisons du géant Margros. » — La panthère apprit aussi à la jeune fille que Namnlös avait sous la langue une veine qu'il fallait couper et qu'après cette opération il pourrait se servir de la parole; elle acheva en disant : « A l'instant où vous témoignerez à Valentin votre amour, vous me perdrez. »

Valentin entra bientôt avec Namnlös : « De ma vie, dit-il en entrant, je n'ai vu plus belle jeune fille. » Aussitôt la jeune fille lui dit d'approcher et lui fit des caresses; au moment même, la panthère éclata « comme un œuf ». — « Pour vous, dit la jeune fille, j'ai perdu ma panthère; je vous apprendrai qui sont vos père et mère, après que vous m'aurez promis de me prendre pour femme. » — Elle raconta toute l'histoire des deux frères, que Crissosmos était leur père, où était Phila... Elle coupa la veine qui retenait la langue de Namnlös, et celui-ci parla et loua Dieu. Ils allèrent délivrer Phila, après avoir enlevé au géant un anneau qui le rendait invincible. Ils délivrèrent aussi Blandamer, puis revinrent vers Rosalilia, la jeune fille, qui épousa Valentin.

Ils retournèrent après cela en Hongrie, où ils se firent reconnaître de leur père. Frankart fut écartelé. Blandamer, Valentin, sa femme et Namnlös retournèrent en France où Pépin les reconnut. Fêtes et tournois. Le duc Baudouin reconnaît Blandamer, son fils; celui-ci épouse Clarina, fille de Pépin, et devient roi d'Espagne

après son père. Valentin devient roi de France après la mort de Pépin. Namnlös reste fidèlement à ses côtés. Rosamonde, qui s'est déguisée en chanteur et rimeur pour aller à la recherche de son mari, Namnlös, le retrouve en France, grâce à un chant qu'elle récite à Namnlös lui-même et dans lequel elle retrace toute son histoire. Namnlös lui-même devient roi de Hongrie après la mort de Crissosmos et règne avec gloire pendant vingt années.

«Que Dieu, qui lui donna la puissance,
Accorde à notre récit une bonne fin.
Vous venez d'entendre
Comment s'est développée cette histoire.
Ils vécurent tous depuis lors dans la joie et le repos,
Et conquirent le ciel, j'en ai la croyance.
Puisse Dieu nous être aussi propice!
Que celui-ci qui le souhaite avec nous dise: Amen!

Then gudh, som honom then mäktena sende,
Han giffui wart mall en godan endæ!
Nw haffuin j hœrt j thenne tidhæ,
Huru them ær forlidin theres quidhæ.
The liffde siden mz gladi och ro,
Och fingo himmeriket; thz ær min tro.
Thz vnne os gudh allæ samæn!
Hwem thz ær liufft, han sigiæ: Amen!»

On voit que ce sont huit vers rimés. Très-fréquemment ainsi cette version suédoise admet des vers rimés au milieu du texte, indice presque incontestable que l'original suivi par le traducteur était lui-même en vers.

La plus rapide comparaison entre cette analyse de la version et la paraphrase en prose du XVᵉ siècle suffit à démontrer qu'il n'y a entre elles deux qu'assez peu de ressemblance. Le principal épisode est le même, il est vrai, dans les deux ouvrages; on trouve dans l'un et dans l'autre la naissance des jumeaux dans une forêt, le sort différent de chacun d'eux et la jeunesse inculte de celui qui est nourri par une louve. Il y a bien dans l'une et l'autre version un roi de France, Pépin, un archevêque qui persécute une reine innocente, des combats et des enchantements; mais les noms propres sont à peu près tous différents et il n'y a de commun finalement que trois ou quatre épisodes. L'enchanteur Pacolet et le

géant Ferragus, Églantine, la belle Fezonne, la belle Esclarmonde et la célèbre Tête d'airain paraissent être d'une invention plus récente que les personnages et les artifices du roman traduit en suédois. Ce n'est pas que celui-ci brille beaucoup plus que l'autre par l'originalité, par la richesse des inventions ni par la simple conduite du récit, mais il est fort possible que la version suédoise ne nous offre elle-même qu'un remaniement un peu incohérent d'une traduction primitive; il est possible que les traducteurs du Nord y aient ajouté ou modifié quelques récits; tant il est difficile d'arriver, parmi ces monuments de notre littérature du moyen âge, à se mettre en possession d'un texte vraiment primitif et original. Citerons-nous comme une preuve d'antériorité en faveur de la version suédoise, outre les preuves qui lui sont incontestablement acquises, que le narrateur y insiste fort peu sur la description du monstre Namnlös, tandis que la paraphrase française décrit tout au long sa villosité et l'appelle même d'un nom qui la désigne? *L'homme velu*, symbole de la force, apparaît à la vérité, dès le XIII[e] siècle, comme un adversaire plus redoutable que les hommes ordinaires contre les paladins errants de la chevalerie, plus courageux que les autres hommes; il n'est bien fréquent qu'à partir du XV[e] siècle; il se rencontre dès lors à chaque instant, sur les objets d'art par exemple [1].

Mais ces détails paraîtront superflus en comparaison des preuves que nous avons déjà fournies pour démontrer que le *Namnlös et Valentin* est bien réellement l'ancien poëme français du XIV[e] ou du XIII[e] siècle, d'après lequel a été écrite la paraphrase du XV[e], qui nous est seule parvenue sous le titre de *Valentin et Orson*. Quel intérêt n'y aurait-il pas à retrouver ce poëme, et l'analyse que nous en avons donnée, ne pourra-t-elle pas servir soit à le faire reconnaître s'il gît ignoré dans nos dépôts de manuscrits, soit à en restituer à l'histoire de notre littérature le souvenir et presque l'image?

[1] Voir dans la *Revue archéologique*, t. II, p. 500, une notice de M. de Longpérier *sur les figures velues*. Voir aussi *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Duménil, précédée d'une introduction historique*, par Jules Labarte, 1847, gr. in-8°.

§ 2. Manuscrits latins ou français de la bibliothèque royale de Stockholm.

La bibliothèque de Stockholm est, sans contredit, la plus importante des bibliothèques que je devais visiter. Elle ne date, à vrai dire, que du règne de Charles X Gustave, 1654-1660, ou même de celui de Charles XII, 1697-1719, puisque l'ancienne bibliothèque des rois de Suède fut en grande partie emportée par la reine Christine lors de son abdication ou pillée par ceux qui l'entouraient, et que le grand incendie de 1697 ne laissa intacts que 6,286 volumes de cette collection [1]. Ce faible reste devint le noyau de la bibliothèque actuelle, qui fut dotée, le 1er novembre 1796, du beau local qu'elle occupe aujourd'hui, dans l'aile nord-est du château royal. Elle s'augmenta de la bibliothèque privée du roi Gustave IV Adolphe, qui comprenait 15,000 volumes, puis de nombreuses et importantes donations; les diètes suédoises lui accordèrent de plus des allocations considérables; elle possède aujourd'hui près de 100,000 volumes imprimés et 4,000 manuscrits.

Il y aurait de curieux détails à donner, indépendamment de ce qui concerne les manuscrits en islandais ou en vieux suédois, sur les incunables [2], sur les manuscrits rares que possède cette bibliothèque, comme le *Codex aureus*, la *Bible du diable* ou *Codex giganteus* et la *Bible de Cobourg*, avec les notes manuscrites de Luther. Je dois me borner à ce qui regarde les manuscrits concernant la France.

M. Stephens, aujourd'hui professeur à l'université de Copenhague, a déjà publié un catalogue des manuscrits français qui sont conservés à la bibliothèque royale de Stockholm [3]. Ce catalogue, malgré quelques omissions ou erreurs presque inévitables, est fort utile à l'érudit français; comme il est assez rare en France,

[1] Voyez M. O. Celsius, *Bibliothecæ regiæ Stockholmiensis historia*, Holmiæ, 1751.

[2] Voyez *Incunabula artis typographicæ in Svecia*, par J. H. Schröder, Upsaliæ, MDCCCXLII, in-4° de 31 pages.

[3] *Förteckning öfver de förnämsta brittiska och fransyska Handskrifterna uti Kongl. bibliotheket i Stockholm*, in-8°, Stockh. 1847. — Voyez pour les manuscrits espa-

et que ses notices sont rédigées en suédois, nous n'hésitons pas à en reproduire ici les plus utiles indications, mais contrôlées et complétées souvent par nos additions, nos citations différentes et, s'il se peut, par nos commentaires. Nous nous servirons aussi du catalogue des manuscrits danois de la même bibliothèque, publié (en danois) par le savant M. Molbech, aussi professeur à l'Université de Copenhague, dans ses *Mélanges historiques* ou dans la *Nouvelle revue historique (Nye historisk Tidskrift)*. Nous mettrons enfin à profit les indications que nous ont fournies les catalogues manuscrits de la même bibliothèque, les communications personnelles et nos propres recherches.

L'ordre chronologique, dans chacune des catégories, nous a paru le plus convenable et le plus commode en tous points.

1° *Liber sacramentorum*, in-4°, manuscrit latin ayant appartenu aux archevêques de Sens. Il contient principalement des prières, un calendrier calculé pour les années 855-930, une liste de saints, des listes donnant les différentes paroisses du diocèse de Sens, divisées en archiprêtrés (*ministeria*), enfin des éphémérides et une liste des archevêques de Sens. Cette dernière liste va jusqu'au 26 juin 1032, mais elle paraît d'une écriture plus moderne que le reste du manuscrit, qui semble remonter jusqu'au IXe siècle. Aucun des faits mentionnés dans les éphémérides ne dépasse cette époque. Il y est question de l'évêque Anségise, qui a siégé de 871 au 26 novembre 883; de la consécration de Gautier Ier, qui est de 887; de la mort de l'évêque d'Orléans Gautier, qui est de 892 : « 2 april. Consecratio Gualterii archiepiscopi. — 26 febr. Obiit Gualterius Aurelianorum episcopus, etc. » Il y a, au 14e feuillet, une prière : « *pro imperatore nostro ;* » mais il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que le manuscrit fût contemporain du dernier empereur, Lothaire, petit-fils de Charlemagne, mort en 855, car rien de plus commun que les anachronismes conservés par tradition dans les prières; il y en a bien encore de nos jours quelques singulières preuves, et la vieille formule « libera nos a malo *et a furore Normannorum* » se redit encore sans être comprise. Les indications les plus curieuses de ce manuscrit sont sans aucun doute les dénominations locales qui suivent; elles

gnols : G. P. Liliebladius : *Ecloga sive catalogus librorum tum Mstorum tum impressorum, Hispanici præsertim idiomatis, quibus regiam bibliothecam Holmiensem adauxit Joh. Gabriel Sparfwenfeldt*, Stockh. 1706, 4°.

semblent dater, en effet, du IXe siècle. Il est difficile de les reconnaître aujourd'hui sur nos vieilles cartes ou dans nos pouillés.

Je dois cependant à l'obligeance de M. Maximilien Quantin, archiviste du département de l'Yonne, et qui vient de publier le premier volume du *Cartulaire général de l'Yonne* (in-4°, Paris, Durand), de pouvoir en beaucoup d'endroits interpréter cette liste de noms souvent altérés ou incomplets :

NOMINA ECCLESIARUM SENONUM DE MINISTERIO (le mot suivant est arraché).

Berardus Johannes Eldoerius Cusci Villare.	aujourd'hui	Cuy et Villers.
Orusa. Sanctum proiectum.		Saint-Pregts.
..uceia. Villedois [1].		
..tem orusa. Pacei.		Passy.
..monte sancti martini.		
..singis. Sanctum librum.		Marsangis.
..oringia.. Pallei.		*Thoriniacum?* Thorigny.— Pailly.
..illa cata, Moysei.		Villechat.
Villa Nova. Noviomo.		Villeneuve.
..rankias. Sirgengia.		Sergines.
..ungia. Floringei.		Fleurigny.
..ntanas.		Fontaines.
Abulas.		
..a mireia.		
..illi do.		
Venenissa.		*Villanissa?* Villenaux.
..onna.		

DE MINISTERIO ELAVII.

Sanctus Martinus.		
Nahillei.	aujourd'hui	Nailly.
Bradenas.		Brannay.
Sanctus hispanus.		
Dodolatus.		Dollot.
Villa teoderici.		Villethierry.
Dedenz.		Diant?
Voas.		Voux, ou *Noas?* Noé.
Kymerei.		
Tohirei.		*Thoriacum?* Thoury.
Agmandum.		Esmans.
Muntoriolum.		Montereau.
Konodum.		

[1] Les premières lettres sont arrachées à chaque ligne.

Adalsei.	
Mirei.	aujourd'hui Misy?
Kravedonum.	
Vinnovum.	Vinneuf.
Villamnovam.	Villeneuve.
Villam poplinam.	*Villam blovinam?* Villeblevin.
Campaniacum.	Champigny.
Villa manisca.	Villemanoche.
Curte leonis.	Courlon.
Pontum.	Pont-sur-Yonne.
Silbonam.	Serbonnes.
Sextam.	Sixte.
Gisei.	Gisi-les-Nobles.
Villam patriciam.	Villeperrot.
Blenna.	Blenne.

DE MINISTERIO FREDERADI.

La plupart des lieux placés sous cette rubrique appartiennent à l'ancien doyenné de Courtenay, diocèse de Sens, aujourd'hui arrondissement de Montargis (Loiret).

Gronnum.	aujourd'hui Gron.
Æcclesiola.	Égriselles.
Cirillei.	Cérilly.
Columberum.	Colmiers.
Villa nova.	Villeneuve.
Macerias.	
Caceia.	Chassy?
Villena.	
Salsc.	
Bagnent.	Bagneaux.
Spinoli.	Epineau.
Campum laicum.	Champlay.
Dimon.	Dixmont.
Kainei.	Cheny.
Olmedum.	Ormoy.
Monte sancti sulpicii.	Mont-Saint-Sulpice.
Nuillei.	Neuilly.
Eurola.	Avroles.
Maximaco.	
Cerserio.	Cerisiers.
Kriciaco.	
Vernetum.	Vernoy
Prisciaco.	Précy.
Vuarhiaco.	Guerchy.
Dracei.	Dracy.

Poilei.	aujourd'hui Poilly.
Senomo.	Senan.
Vinisei.	Venisy.
Bodhillei.	Bouilly.
Mitgana.	Migennes.
Bogei.	*Bussei?* Bussy-en-Othe.
Blangei.	*Blaignei?* Bleigni-en-Othe.
Bridon.	*Brinon?* Brienon.
Buxido.	
S^us Sedronius.	Saint-Cidroine.
Gauniacus.	*Joviniacus?* Joigny.
Bassau.	Bassou.
Domnum martinum.	Saint-Martin-sur-Ouanne.
Ad S^um Dionysium.	Saint-Denis-sur-Ouanne.
Iterum domnum martinum.	Saint-Martin-sur-Ocre.
Grandem campum.	Grandchamp.
Campingol.	Champignelles.
Tanotram.	Tannerre.
Senquasia.	Sommecaise.
Septem pilos.	Sépeaux.
Dummaz.	Domats.
Curtinacum.	Courtenay.
Ala cella.	La Celle.
Puteum fontis.	Septfonds.

2° *Costamas d'Agen*, manuscrit in-4°, sur parchemin, de 53 pages du XIIe siècle, selon M. Stephens.

« .Lo. i capitol.

« Loprumer capitol contengutz elprologue parla cum locosselh dAgen o. xii. pros homes de bona fama delameissa ciutat si coselh noi auia deu estre creutz sobre lascostumas dAgen.

« .ij capitol.

« Losegons capitol parla cum losenher deu iurar. e cum home dAgen deuon iurar a lui, etc. etc. »

On trouve, à la fin de ce manuscrit, quelques notes ajoutées probablement par quelqu'un de ses anciens possesseurs sur l'histoire de la ville d'Agen de 1287 à 1576. Voici, par exemple, le serment que les consuls d'Agen prêtaient au roi au XVIe siècle :

« Serment des consulz dAgen.

« Vos iuratz que vos seretz bos et fizels et leyalz al rey de Franssa men senhor et gardaretz sa vita et sos membres et sa senhoria e sas drechuras a vostre leyal poder a bona fé. E mays que gardaretz los fors et las costumas e las franquesas els establimens de la ciutat so es assaber los establimens corregiz et confermatz per nos et al

dels pro homes dAgen. E mays que gardaretz totz los habitans dAgen petis et meianses e grans de tort et de forssa de vos meilhs e daultruy a vostre leyal poder a bona fe. E drech faretz al paut coma al gran e al paubre coma al ric aytan be a la ı coma a lautre segon los fors e las coustumas els establimentz de la vila dAgen. »

Ces coutumes d'Agen sont, je crois, encore inédites; mais j'ai retrouvé le texte de ces mêmes coutumes à Bordeaux, grâce aux indications de MM. Jules Delpit et d'Etcheverry, dans un magnifique manuscrit intitulé : *Costumas*, qui est conservé aux archives de la ville. Bien que les premières pages des deux manuscrits semblent être identiques, la fin n'est pas la même pour tous deux. Le manuscrit de Bordeaux semble, par l'écriture et l'orthographe, plus ancien que le manuscrit suédois. On en pourra juger par la comparaison des premières lignes telles que les deux manuscrits nous les présentent.

Manuscrit de Stockholm. — Il offre d'abord une table des matières, puis une division des chapitres dont il y a quelques traces à peine dans celui de Bordeaux ; il commence par ces mots : « In nomine Patris et Filij et Spiritus sancti. Amen. Conoguda emanifesta causa (sia) [1] atotz los presens eals aucindors que las costumas elas franquessas dAgen de (la) ciutat edels bores ancianament approbadas son (e)scriotas en aquest libre esi sobre lacostumas delameissa ciotat semouia contrast entrel senhor els ciutadas. o entrels ciotada sels bailes delsenhor losenher nedeu creire. xii. pros homes del cosselh delmeis loc. osi cosselh noi auia deu ne creire. xii. pros homes delmei loc que sio de bona renomuada. sobre lor sagrament. que aisso que ilh an que sia costuma. losenher odeu creire. eautreiarodeu et ener p ferm p si epertotz los sens ptostems.

« .ij. c.

« Cant losenher ue noelament enlatra deu iurar prumeramet cu senher que el ebos senher elials sera alcosselh dAge eatotz ecadan los habitans eahabitadors dAge. egardara senes tot enfranhement. lor fors. elor costumas. elor fraquessas. elors stablimens. elors razos. elors drechuras. en bos senher. elos gardara detota forsade si meis edautrui dins e de foras ep. totz locsasso leial poder abona

[1] Les mots ou lettres entre parenthèses sont des additions d'une main plus récente.

fe. eaq meis meis fagh lodigh sagrament locosselh etota launiuersitat deladicha ciutat eliborses dAge deuo iurar alsenhor q ilh loseran bo. efiel. eleial. egardaran sauita e sos membres. esa senhoria. esas drechuras alor leial poder abona fe salb lor·costumas. elor franquessas elors stabblimes esi losenher uol far senesqualc en Agenes aquel senescalc deu iurar prumeramet alcosselh. p lor eptota launiuersitat delameissa ciutat. edels bores den iuro elcosselh dage deu iurar apres alsenescalc p lor eptota la uniuersitat. del meis loc. ela forma delsagramet es aitals cu es digh desobre delsagrament delsenhor. esi losenesqualc uol metre baile Agen aquel baile deu iurar alcosselh p loreptota etc »...

Manuscrit de Bordeaux. — Les mots *in nomine*, etc. manquent. Il y a un titre général : « Asso son las costumas dAgen. — Conoguda e manifesta... de la ciutat e deus borses ancianament aprobadas son e scriuestas en aquest libre. Esi sobre las costumas de la meissa ciutat se mouia contrast entrel senhor els ciutudans. o entrels ciutadas ... nediu creire los. xii. pros homes del coselhs del meis loc osi coselh noi auia diu ne et creire. xii. pro homes delmeis loc que sian de bona renunada sobre lor segrament. que asso que ilh an autreieran que sia costuma. losenher o diu creire. et autreiar et odiu tener per ferm persi epertot los ceus. pertot temps.

« Quant lo senher ve nouelamēt enlaterra diu iurar pmeramēt cu senher que el bon senher e leyals sera alcoselh e a totz e aquadaun los abitans e habitadors dAgen. e guardara senes tot en franhemēt. lors fors. e lors costumas. e lors fraquesas. e lors establimēts e lors rasons. e lors drethuras. cū bons senher. e los gardera de tort e de forssa de si meis e dautrui duis e deforas. p. tot locs a son leial poder, etc. »

3° *Ce sont les rubiques de cest livre qui est des establissemens le roi de France que li prevost de Paris et dOrliens tienent en lor plais. La primiere rubique si est de loffice au preuost.* Manuscrit sur parchemin, in-4°, de 61 pages, du XIII° siècle, avec miniatures sur fond d'or.

Les premières lignes sont :

« Li prevost de Paris et cil dOrliens si tenront ceste forme en lor plais. Se aucuns vient devant ex et mueve question de marchie qu'il ait fait encontre I autre v demande iretage. li prevos semonra celui dont on se plaindra.... »

Les dernières :

« Sil desavoue le fie mauvaisement de sen droit signeur. et il

ensoit atains. il perdra son fie si comme nos avons dit devant en lusage dOrlenois. ou titre dassener a son fie, et de desavouer son droit signeur. ou il est traitie de ceste matere mot a mot. et usages et coustume generaus esprouvee si accordent. car messires li rois deffent les armes et les chevauchies selonc ses establissemens. Explicit.

« Chi fenist li usages de la preuoste de Paris et dOrlenois en cort de barounie. »

Cette pièce, qui contient les Établissements de saint Louis, se trouve dans le même manuscrit de la Bibliothèque impériale d'où M. Marnier, le savant éditeur des *Établissements et coutumes, assises et arrêts de l'échiquier de Normandie au XIIIe siècle,* d'un ancien *coutumier inédit de Picardie* (du commencement du XIVe siècle) et du *conseil de Pierre de Fontaines*, a extrait les *Anciens usages inédits d'Anjou.* Paris, Durand; 1853, br. in-8°.

4° *Coustumier de Bretaigne*, manuscrit in-8° sur parchemin, du milieu du XIIIe siècle; 182 pages.

Une introduction commençant par :

« Le seigneur des seigneurs de touz princes le souverain Dieu tout puyssant voulent diriger humaine creature a beatitude sa benoyste fin. et en la dirigeant la conserver, a estably la bas seigneurs spirituelz et temporelz. »

Suit une table des matières de plus de 14 pages et disposée à peu près par ordre alphabétique :

> Action. Iiij. Cxix. ix^xx^ vij. xij^xx^ xiij. xij^xx^ xv. xvj^xx^ ix. vide Succession. dellict. propriete. crime et emblee.
> Auenantement....

A la page 10, le texte commence :

« Qui vouldroyt vivre honnestement et que justice soyt faitte en peut apprendre en cest livre qui nous enseigne des coustumes des stiles et des establissemens de Bretaigne...

On lit à la fin :

« La coppie de la lettre comme les bailz furent muez en rachaz en Bretaigne. le jour du Sabmedy auant la feste saint Hylayre En lan de lincarnacion nostre seigneur Ihesus Mil ij^ce^ lxxv au moys de Januier. Assisia Britanie facta per principem s. (scilicet) per Gauffridum tunc temporis comitem Britanie. »

5° *Jura et instituta Normannie*, manuscrit sur parchemin, petit in-8° en latin, de 245 pages.

Introduction : « Cum nostra sit intentio in presenti opere iura et instituta Normannie in quantum poterimus declarare per que contentiones etc. »

Suit une table des matières.

A la fin deux pages sont arrachées. Le dernier chapitre contenu dans le manuscrit, *De prescriptione temporis*, se termine ainsi : « Si quis autem vendiderit terram vel fundum de burgagio et venditio fuerit publice denunciata, consanguineus venditoris illud potest revocare si reclamationem, etc. »

Sur le verso de la dernière page on lit, écrit d'une autre main que le manuscrit lui-même et sans doute postérieure : « Anno Domini milessimo tressentessimo. »

Enfin, le manuscrit porte ces mots : « Alexander Pauli filius Petauius senator Parisiensis anno 1647. »

Cet ouvrage n'est autre que la traduction latine de l'ancien Coutumier de Normandie, dont on trouvera le texte français, avec cette même traduction, dans *Le grand Coutumier de Normandie*, publié par Guillaume Rouillé, 1539, petit in-folio, 2ᵉ partie.

6° *Roman en vers*. Manuscrit in-8°, sur parchemin, de 118 pages, du commencement du XIIIᵉ siècle. Pas de titre. On a de plus coupé toutes les majuscules initiales, et avec elles une partie du texte. Le sujet est « l'histoire de Louis, roi de France, et de Thibauz d'Arabie, ou les expéditions de Louis I et de Guillaume d'Orenze contre les Sarracins. » Le manuscrit contient environ 6,500 vers; mais ce n'est sans doute qu'un fragment du grand poëme écrit au XIIᵉ siècle par Guillaume de Bapaume et d'autres auteurs, c'est-à-dire du roman de Guillaume d'Orange surnommé au court Nez, qui n'a jamais été complément imprimé, dont Paris possède de nombreux manuscrits, et dont les différents extraits publiés sont tirés d'une autre partie du poëme que celle qui est contenue dans le manuscrit de Stockholm[1]. Ce manuscrit a ap-

[1] Voyez *Guillaume d'Orange*, chansons de geste des XIᵉ et XIIᵉ siècles, publiées..... par M. W.-J.-A. Jonckbloet. La Haye et Paris, 1854, 2 vol. in-8° de 427 et 318 pages. — On connaît jusqu'à présent du *Guillaume au court Nez* ou *Guillaume d'Orange* 16 branches, formant 117,300 vers : Garin de Montglane, 16,000; Girart de Viane, 6,400; Aimeri de Narbonne, 4,600; Les Enfances Guillaume, 3,300; le Coronement Looys, 2,600; le Charroi de Nimes et la

partenu au président Fauchet, à en juger par l'écriture de quelques notes marginales. Il commence de la sorte (nous laissons en blanc la portion du texte enlevée avec l'initiale) :

.... (?K)ant l'erbe est uert. e le rose florie
....gnos kante. e li oriols crie [1]
....con nouelle. e de grant segnorie
....une foi. a Clugnei l'abeie
....un liure. de grant anceserie
....riz. de le tens Jeremie
....a trouai. e mante profetie
....tant (?). ke ie trouai la uie.
Si cum li roi de France. ala a ost banie [2]
E Guillaume d'Oronze. por socore Candie
Quant partirent del seze. Tibauz de Sclauonie
E l'amiranz de Cordes. clerde de boçie (?)
La bataile fu granz. asez lauez oie
Molt i ot morts des Turs. e des François partie
Tibauz fu desconfiz. e sa gent mal bailie
Pois remanda sa gent. en la grant orcanie
Diloc en quatre moiz. ne tant ne tarda mie
Ot il cent. mille Turs. ki furent ens aie [3]
Seur poent Franzois. qere ceualerie
Car ia deuers Tibauz nert la gherre fenie
Sel ne li fait tel plaid. ke ïl ne contradie
Mult fu prosdom Tibauz. si sait bien gherier
Son enemi greuer. e son ami aider
Mult iosta bien de lance. kant sist sur buen destrer
Bien sot ferir despee. granz colps sens menazer (?).

Voilà la première page du manuscrit.

Page 77, commence une autre partie :

O Rois Tibauz. ceu li dist Looys
Mes meillors omes. me auez entrepris
Dedenz Chandie. enserez e asis [4].

Prise d'Orange, 3,200; le Siége de Barbastre et Beuve de Comarchis, 8,000; Guibert d'Andrenas, 2,000; La Mort d'Aimeri, 4,000; les Enfances Vivien, 3,300; la Bataille d'Aleschans, 9,600; le Moniage Guillaume, 6,200; Loquifer, 3,990; le Moniage Rainouart, 8,200; Renier, 20,000; Foulque de Candie, 17,000.

[1] « Que le rossignol chante, et l'oriol (petit oiseau semblable au merle) crie. « Je fais chanson nouvelle, que j'ai vue une fois à Clugny l'abbaye, et ce dans un livre de grand âge, écrit dès le temps de Jérémie; je l'y trouvai avec mainte prophétie..... »

[2] C'est-à-dire bannière déployée.

[3] A son aide.

[4] Enfermés et assiégés.

Bataille en fu. mas as uoz en fu pis
La merci Deu. qi est poesteis
Li nostre morz. sunt ia en paradis.

Les derniers vers du manuscrit, page 115, sont :

Li chemin sont ionce. e des morz e des uis
En sa uoie encontre. li roy perset delis (?)
Coisin fu l'amirant. e ses priuez amis
E meine en sa compaigne. xij. mil arabis
Qil a por sa proesche. agitez e conqis
Hernaux li uait ferir amunt sur lescuz bis
Qil li fause la broine. e sun pellicon gris
Puis li dist ramponant. leuez sus, bialz amis
Tu deis tel parole. dunt toz jormes t'ert pis
Porqei nos ocesis. iocerant de Paris
Or t'en ren por gherdon. ma lance e mes espis[1].

Ainsi finit le poëme ou l'extrait du poëme. Le verso de la page 116 donne deux chants en langue provençale écrits à la même époque que le reste du manuscrit. Le premier commence ainsi :

Senors e donas gran quon quist podet ffar.

Il est très-court. Le second commence par ce vers :

Senhors ·.· e donas por mersi es cotat.

Il se compose de plusieurs stances, et se termine au recto de la page 117.

On lit, au verso de la page 117 et au recto de la page 118, un sonnet italien, d'une écriture du XIV[e] ou du XV[e] siècle; il a quatorze lignes, et commence par

Donne amore per chemi fon morire.

Une épigramme de quatre lignes :

Ch'in femina si fida, etc.

Et un fragment de onze lignes :

Donne chel chuor nono, etc.

Ce roman en vers est probablement un fragment, peut-être une

[1] «Il le frappe si fort qu'il lui fausse sa cuirasse et son surtout gris, et lui dit avec reproche : Sus! bel ami, tu as dit telles paroles dont toujours tu auras à te repentir. Pourquoi nous tuais-tu, méchant homme de Paris? Je t'en rends pour salaire ma lance et mon épieu!»

branche tout entière, du fameux roman de Guillaume d'Orange, au court Nez, dont les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* connaissent 117,300 vers répartis entre seize branches. Les diverses citations qu'on a faites jusqu'à présent de ce poëme ne semblent pas appartenir à une branche identique à celle que reproduit, en totalité ou en partie, le manuscrit suédois[1].

7° Gautier de Metz. L'*Image du monde*. « Li liure de clergie en romans, qui est apelee lymage dou monde, contient par tot lv chapitres et xxviij figures, sans quoi li liures ne porroit estre legierement entanduz. qui est par trois parties deuisez. » Manuscrit, petit in-4°, sur parchemin, de 116 pages, avec initiales peintes, 28 figures, etc. L'écriture est du milieu du XIIIe siècle.

Après une table des matières, le poëme commence par ces vers :

Qui bien uelt entendre ce liure
E sauoir commant il doit viure
E aprandre tele clergie
Dont miex uaille tote sa vie
Si lise tot premieremant
E apres ordoneement
Si quil ne lise rien auant
Sil nentant ce qui est deuant
Ensi porra lo liure entendre
Qu'autremant nel puet nus coprendre.

Page 57, l'auteur parle du *Purgatoire de saint Patrik*[2]. Le poëme se termine par ces vers, qui en donnent la date :

Ci fenist limage dou monde
A Deu commance, a Deu prant fin
Qui ses biens nos doint en la fin
En lan de lincarnation

[1] Voy. Catel, *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633; pages 567-573. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, préf.; t. XXII, p. 435-551. — Sinner, *Catalogus Cod. Mss. Bernensis*, t. III, p. 333. — De Bure, *Catalogue de la Vallière*, t. II, p. 224. — *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, t. VI, p. 190-4. — Fr. Michel, *Chanson des Saxons*, t. I, p. 33. — Leroux de Lincy, *Livre des Légendes*, p. 246-249. — De Reiffenberg, *Introduction à la Chronique de Philippe Mouskes*, t. I. p. clix. — P. Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. III, p. 113-172.

[2] Voyez dans les publications de la *Société suédoise pour les anciens écrits* les volumes intitulés : *Svenska medeltidens Kloster-och Helgona-Bok: en samling af de äldste pä svenska skrifne legender och äfventyr. Efter gamla Handskrifter af* George

As roi a laparition
M. cc. xlv. anz
Fu premiers parfaiz cist romans
Vos qui auez oi lescrit
Dou fil damede Ihesucrist
E puis dou mont que Dex forma
Li siegles une autre forme a
Que par cesti poez entendre
Qui dou siegle uolez aprendre
Quex chose est et commant ce est
E commant ua et commant est [2].

On voit, en effet, à la dernière page du manuscrit, une figure singulière composée de seize cercles concentriques. Un petit cercle coupe le plus grand, et porte les lettres *dex*. On lit dans la seizième bande circulaire (entre le quinzième et le seizième cercle) ces mots :

Li cies		empire
Seraphin		cherubin
Throni		potestates
Principatus		dominationes
Homo	angeli	archangeli.

Dans la quinzième on lit : « li cies cristalins »; dans la quatorzième, « li noulsines cies »; dans la treizième, « li firmamanz »; dans la douzième, « Saturnes »; dans la onzième, « Jupiter »; dans la dixième, « Mars »; dans la neuvième, « Solax »; dans la huitième, « Venus »; dans la septième, « Mercures »; dans la sixième, « lune »; dans la cinquième, « feus »; dans la quatrième, « aers »; dans la troisième, « eue »; dans la deuxième, « terre »; dans la première, c'est-à-dire la plus petite, « anfers. » Au-dessous de la figure, on lit : « Nicolas de Liure, seigneur de Bumerolles, a donné ce present liure à Mons[r] Henry Estienne ce xvj janvier 1579, à Paris. »

M. J. V. le Clerc publiera prochainement, dans le t. XXIII de l'*Histoire littéraire de la France*, aujourd'hui sous presse (p. 287-335), les plus amples et les plus complets renseignements sur

Stephens, 1. S. Patriks-Sagan. (Le livre des monastères et des saints de la Suède au moyen âge, collection des plus anciennes légendes et traditions écrites en suédois, d'après les vieux manuscrits. 1. Légende de S. Patrik.)

[2] Ces derniers vers, avec leurs allitérations de mauvais goût, sont probablement d'un copiste du XIV[e] siècle, à qui nous devons toutefois savoir gré de n'avoir pas, comme tant d'autres, altéré la date du manuscrit qu'il transcrivait.

l'*Image du monde*, l'un des plus curieux et des plus authentiques ouvrages qui nous restent du XIIIe siècle, sur la rédaction en prose imprimée au commencement du XVIe siècle, sur l'édition défigurée qu'on a faite du poëme à Genève en 1517, et sur les nombreux manuscrits qu'en possèdent les différentes bibliothèques de l'Europe.

7° *Le roman d'Athis et de Prophilias*, par Alexandre de Bernay. Manuscrit in-folio, sur parchemin, de 140 feuillets, avec dessins et miniatures. Les dernières lignes en donnent la date :

Lan de graice mil. ij^ce.
quatreuins et XIX, lou mardi
deuant la translation saint
Nicholas, ou mois de mai, fiut
escrips ci romans de la main
Iehan Clart, demourant a Fontenoy. — Explicit — explicit.

Ce manuscrit a été exécuté pour quelque noble personnage, dont les armes décorent la page du titre. Il a appartenu ensuite à Louis de la Vernade et au président Fauchet, qui y a mis son nom.

Voici le commencement du poëme :

Qui sages est de sapience
Bien doit espandre sa science
Que teix la puesse recoilir
Don bons examples puist issir
Oeilz dou sauoir Alixandre
Qui pur ce uelt son san espandre
Quant il sera dou siegle issius
Quas autres soit amenteulz
Nefin pas sages de clargie
Maix des estors oi la uie
Mult retint bien en son memoire
Ci nous raconte dune estoire
De ij citeilz riches et grans.

Il finit par ces vers :

Celle nuit iut o la pucelle
Lendemain fut damme nouelle
E roine sicom fut drois
Nan dira plus aceste fois
Bilas leans la nuit seiorne
E lendemain quant il a iorne, etc.

Les dernières pages du manuscrit offrent, d'une main différente, mais contemporaine, une ballade en cinq couplets, outre l'*envoi* :

He diex d'amours qui mas donei uoloir
Aspre et hardi damer an leu hautain...

D'une écriture plus moderne, ce distique :

Villains vestu de gris entre les chevaliers
Resanble le cucu entre les espriviers.

Et deux chants, avec leur musique :

— A douce dame a vous vuel demander.....
— Pour vn saueronz.....

Le roman d'*Athis et de Prophilias* ou *Porphilias* se rencontre quelquefois sous ce titre : *Le siége d'Athènes*. Il a été composé par Alexandre de Bernay ou de Paris, et compte plus de 18,500 vers. Il a été analysé par Ginguené : *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 179-193. La Bibliothèque impériale en possède un manuscrit.

9° Un manuscrit in-4°, de 100 pages, du XIIIe siècle, et sans titre, contenant une version française du voyage de Marc-Paul. Il commence ainsi : « Pour sauoir la pure uerite des diuerses regions dou monde. lisiez ou faciez lire cest liure et vus uerrez les granz meruoilles qui isont escrites. et les plus granz meruoilles dou siècle.... de la grant Armenie, de Perse et des Tarptars et dYnde..... » On voit à la dernière page un dessin du globe terrestre. Le manuscrit est signé de : « Symon Dusolier demorant à Honnefleu... » et, plus bas, de « Pa. Petauius. »

10° *Redditus domus Dei de Vernone*, in-4°, manuscrit latin de 140 feuillets, probablement du XIVe siècle, donnant le curieux détail des propriétés et des revenus, en argent, en nature, en travail, du couvent et de l'hospice de Vernon en Normandie. Cette maison, appelée *Saint-Louis-de-Vernon*, avait été fondée par saint Louis en 1260 ; la charte d'établissement se trouve dans le *Monasticon Anglicanum*, p. 1014. Saint Louis l'avait confiée aux religieuses de l'ordre de Saint-Augustin. Les auteurs du *Gallia Christiana* donnent au t. XI, p. 663, la liste des prioresses depuis 1296, puis celle des abbesses. Vernon avait aussi une *Charité*, c'est-à-dire une associa-

tion religieuse, ayant pour objet de prononcer pour les morts les dernières prières de l'église[1].

La première partie donne la liste et la superficie des différents domaines qui dépendaient de l'*hospice :*

Sur le premier feuillet on lit, d'une écriture plus moderne que le reste du manuscrit :

« Ci sont les terres de l'Espinoy : qui appartient à l'ostel dieu de Vernon : et furent enregistres l'an mil ccc x iiij par la prieuse Gilles que après la sent Remy.

« La cousture[2] de Marehart et du val Belin. xxxiiij acres et xxix perches.

« La cousture de Castenoy que len appele Labroche. xxvij acres et iij vergies, etc.

« La terre de l'essart Normant. vi acres et xvii perches.

« La cousture de la Mare et des Escaignars. xxxviii acres, une vergie et viii perches et demye.

« La terre des Couureis. v acres et demye lxi perches.

« La terre que len appele Goincourt audess' des Couureis. i acre et demye et lxxvi perches.

« La terre de la Perrele de Virmeu. i acre iii vergies et xxiiii perches.

« La terre au Caoursin[3]. ii acres et demye et v pch.

« La prel deuant la porte. vi acres.

« L'abaie aus Prestres. iii acres et demye et une pch.

« La terre de Laupierre. i acre et x pches.

« La terre de Bussart. vii acres et demye.

« Le courtil devant la porte. c xiiii pches[4]. »

Vient ensuite un chapitre où l'auteur indique de quelle manière il faut consulter ce registre, et quel est le sens de ses abréviations :

[1] Voyez sur la *Charité* de Vernon, confrérie religieuse fondée vers 1319, ayant pour but principal de rendre les derniers devoirs aux morts, un curieux article dans l'*Illustration* du samedi 13 mars 1847, vol. IX, p. 27-28, n° 21. — Voyez sur la *Charité* de Bernay la *Bibliothèque de l'école des chartes*, 16e année, 4e série, t. I, novembre-décembre 1854, 2e livraison, p 147. — Voyez sur les *Charités* de Normandie en général le *Journal des Débats* du 23 février 1855.

[2] *Culture*, domaine.

[3] Les *cahorsins* ou usuriers se trouvaient partout en France au moyen âge.

[4] Ces indications et les suivantes complètent celles qu'a données M. Stephen dans son catalogue, p. 61 et 59.

« Quicumque voluerit scire modum et ordinacionem eorum que in isto libello continentur legat ea et videat que secuntur. Continet autem iste libellus seu continere debet redditus debitos domui Dei de Vernone, redditus quos debet domus Dei, et terminos ad quos dicti redditus debent solvi, et multa alia prout in sequentibus apparebit. Et sciendum est quod sicut ea que statim debent sequi in principio hujus libelli ponuntur per ordinem, ita unum quodque illorum poterit per ordinem in sequentibus inveniri... Sequitur et primo : de termino Pasche, — Ascensionis Domini, — santi Johannis Baptiste, — sancti Remigii, — omnium Sanctorum, — sancti Martini Hyemalis, — natalis Domini, — purificacionis beate Marie virginis, — carnicapii; de modiacionibus que debentur domui Dei Vernonensi; de modiacionibus quas debet domus Dei; de corveis ad prata fenanda; de gallinis, non quia galline de quibus est intencio debeantur domui Dei, sed ut sciatur quod quique debent gallinas debent corveas. Intelligendum est apud Gamillyacum; de corveis ad prata adducenda; de redditionibus de spineto de termino sancti Remigii; de redditibus de spineto de termino omnium sanctorum; de redditibus de spineto de termino natalis Domini; de domibus; de stallis; de masuris quas tenet domus Dei; de redditibus quos debet domus Dei. Sciendum est quod in termino Pasche et in quibusdam aliis terminis et locis, maxime in illis in quibus continetur multitudo seu copia personarum ponuntur nomina et cognomina personarum que debent redditum, et cum his ponitur summa, etc.

« .... Pono exemplum : Natalis barbitonsor est prima persona in termino Pasche. Verte tria folia et videbis. Ponitur sic : Natalis barbitonsor v solidos, cum tali signo A precedente. Ponitur nomen. Ponitur cognomen, cum signo precedente et summa redditus qui debetur. Et non ponitur id de quo debetur redditus nec causa ea propter quam redditus debeatur. Et sic primo ponuntur nomina, cognomina, et summa reddituum in generali. Postea magis in speciali ut videbitur satis cito. Ad cujus evidentiam notandum est quod littere alphabeti ponuntur pro signo, unde A ponitur pro signo. Et similiter B, ut patet in principio termini Pasche. Item inter numerales, ex quibus constanter numerus ponitur pro signo. Unde I ponitur pro signo. Et II similiter, ut patet in termino Ascensionis, in termino S[i] Johannis et in termino S[i] Remigii. Item figure algorismi ponuntur pro signo. Unde

. . . ponitur pro signo. . . . . Similiter ut patet in termino S[i] Remigii predicto. Quere Chaute Rainne et hic invenies item hujus modi signa; quandocunque ponuntur per se, ut a et b, ponuntur cum alio, ut a cum o et b cum o, ut cum aliquo alio. Item s formantur, ut sic A B vel sic a b. Quod dico de uno, dico de aliis. Si ergo aliquis scire et invenire voluerit id de quo Natalis barbitonsor qui est primus in termino Pasche debet v sol. et causam propter quam ad dictum terminum solvere teneatur, videat signum precedens ipsum Natalem, quod est tale : A. Querat consequentem per ordinem signum consimile. Quo invento, videbit statim quod Natalis barbitonsor debet v sol. ad terminum supradictum. Videbit etiam id de quo debet et causam propter quam debet redditum antedictum. Et sicut est in termino Pasche, ita est in sequentibus terminis, maxime in illis in quibus personarum et reddituum copia continetur. Exceptis corveis et redditibus de Spineto, quia in his non fuit ita necessarium per signa procedere sicut in aliis, quia que majorem ambiguitatem seu dubitationem continent subtiliore et clariore indigent declaratione. Et sic apparet quod primo in isto libello continentur in generali ea de quibus postea dicitur in speciali. Item sciendum est quod quidam sunt termini, maxime terminus S[i] Remigii et terminus Omnium Sanctorum, qui distinguuntur seu dividuntur per loca diversa. »

Suit l'énumération des revenus aux différents termes de l'année, avec les noms et surnoms des débiteurs.

« Redditus domûs Dei de Vernone, primo de termino Pasche et consequenter de aliis terminis per ordinem.

« Terminus Vernonis Pasche.

« A. Natalis barbitonsor v solidos de domo sua et cellario suo sito in burgo Vernonis juxta domum Picardi Helloin. Item ii sol. ad festum Omnium Sanctorum de eodem. Item dimidium caponem ad Nativitatem Domini de excambio Jacobi pro essartillis. Non est capit. do[1]. Item iiii sol. ad predictum festum Omnium Sanctorum de masura sua et orto suo sito in vetere Burgo juxta domum Johannis Fayret. Et est capit. do.

« B. Picardus Helloin ix sol. de domo sua et cellario suo sito in burgo Vernone juxta domum predicti Natalis. Item vi sol. ad festum Omnium Sanctorum. Item unum caponem et dimidium ad

[1] Cela signifie-t-il : Cette maison n'est-pas sujette à l'impôt par têtes?

Nat. Domini. De eodem. De excambio predicti Jacobi. Non capit. do. Quia hoc est de excambio supradicto, etc. »

Les débiteurs pour le terme de l'Ascension sont :

« I. Aelicia de Pormor[1] III sol.

« II. Johannes carpentar. XII d.

« III. Robertus carpentar. XII d.

« IIII. Prespositura Vernonis I lib. Item lxxv libr. ad festum Omnium Sanctorum. Item lxxv lib. ad Purificat. beate Mar. virginis. De dono clare memor. Ludovici quondam Franc. regis qui fundavit domum istam. Anima cujus requiescat in pace. Amen. »

Puis viennent les termes de la saint Jean, de saint Marcel, de saint Remi, pour les différentes localités : Chante-Rainne (de Cantu Rane), Vernonmel[2], Bissy, Dormont, Giverny, Pormor, Fonteinne vert, Croissy et Pacy[3]... « Robertus de Marcilly de Pacy v sol. Item unam gallinam ad Nat. Dni. de quadam pecia vinee sita juxta vineam Galterii Pinchon et vineam Jocelmi le boulanger de dono Roberti Dailly presbyteri fratris nostri pro anniversario parentum suorum... Rogerus (?). Ejus relicta debet XII d. de jardingno suo prope portam de Cantu Rane. De dono predicti Ric. Galois armigeri qui dedit se et maximam partem bonorum suorum nobis et suam sepulturam in nostra domo elegit...

[1] On trouve cette localité fort souvent citée sous la forme latine, *Porcus mortuus*, dans le Pouillé d'Eudes Rigaud, dont M. le docteur de Bouis se propose de donner prochainement une édition, ainsi que des autres Pouillés concernant la Normandie, dans Toussaint Duplessis, *Description de la Haute Normandie*, et dans le *Registrum visitationum archiepiscopi rhotomagensis Odonis Rigaud*, 1248-9, publié par M. Th. Bonnin, Rouen, 1852, in-4°.

[2] On trouve dans les ouvrages que nous avons cités Vernoniel, Vernominel, Vernonnel; voici une autre version.

[3] On retrouve fort peu de ces noms de localités dans les pouillés imprimés : *Nouveau Pouillé général des bénéfices du diocèse de Rouen*, Paris, L. Guérin, 1524. — *Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Rouen*, Paris, Alliot, 1648. Le doyenné de Pacy, avec ses églises parochiales : Aigleville, Aurily, Saint-Aubin, etc., se trouve à la page 29. — Voyez dans la savante *Histoire de Rouen pendant l'époque communale* (1152-1382), par M. Chéruel, 2 vol. in-8°, Rouen, 1844, un extrait du plus ancien pouillé connu de la Normandie, rédigé par ordre de l'archevêque de Rouen Odon ou Eudes Rigaud, vers 1275. Le diocèse d'Évreux, d'où dépendait Vernon, est compris dans ce pouillé, dont une copie manuscrite, faite au XVII[e] siècle par le bénédictin Ange Godin, est conservée aux Archives de la Seine-Inférieure. Il faudrait comparer ce pouillé avec celui qui se trouve à Stockholm. Voyez aussi au tome XI du *Gallia Christiana* une table des divisions ecclésiastiques de la Normandie.

Guill^{e} le Wannoleeur xxvii sol. pro criagio quod sibi tradidimus... » Puis le terme de la Toussaint pour Gamilly... « Radulphus de Bequeto xii d. de vinea sua sita juxta vineam G. Ludovici quos xii denar. Mich. de Gumy et Thomas ejus frat. dederunt nobis pro obitu matris sue que decessit in domo ista faciendo. Actum anno Dom. m. cc. octog. quarto in vigilia sancti Egydii... » Pour Vernonmel, pour Giverny :

« Petrus de Giverny aliter dictus le Blanc. vi s.
Robertus Omfroy. vii^{s} vi^{d}.
Relicta Roberti le Hun. v^{s}.
Johannes dictus probus homo. ii^{s} vi^{d}.
Heredes Joannis de Gamachiis ii^{s}.
Petrus Lorite. ii^{s}.
Johannes Hasel. }
Stephanus Hasel. } xxi^{d}.
Rogūs parent. xii^{d}.
Galterus de Remy. xii^{d}.
Anna la Louuette. ii^{d}.
Odo pulcher frat. xii^{d}.
Joannes de Porta. xii^{d}.
Rogerus de Gamaches. xii^{d}. »

Pour Chante-Rainne :

« Anquetillus Fouqueril.
Henr. de Costentin.
Johannes Violete.
Maria la Piquete.
Guill^{e} sutor de Cruce S^{i} Lazari.
Henricus le Mesgre.
Robertus le Grain.
Nicholaus Petronille. »

Pour Bissy : ... « Vineam nostram de fossa Ermessant quam solebant tenere moniales de Rosny ... Robinus de Cruce xx d. super vineam et masuram suam sitam apud Bissy juxta masuram Jacobi Luce de dono Pet. Laborel sito in ultima voluntate sua pro anniversarium matri sue faciendo. Actum anno Dni mill^{o} cc^{o} octog. ttio, die veñis post qceptōm beate Marie virginis. prentibus Ric. Olear. Hugone Milot, Amfredo Carpentar. etc. »

Pour saint Marcel :

« Guill^{e} le boutellier. v sol. — Petrus Hors. — Radulphus de

Hors. — Abbas et conventus sancti Taurini. — Helyotus de Montigny. — Guill' le Bigre. — Robinus le Wachier. — Henricus de Autolio. — Johannes Saquespée. — Thomas Fourmage. »

Pour St-Just :

« Magistrissa de S° Justo. — Guill' ad Ventrem. — Robtus de Cantu Lupi. »

Pour St-Pierre :

« Guerardus Legendre. — Antonius Legendre. — Guill' Gobelin junior. — Johannes le Meteer. — Guerardus Legendre xvi sol. de vinea sua de Golet inter vineam Guill^i Boisel et medietar. (*la métairie?*) dni regis de dono Odonis Morice et Emeline uxoris sue pro Helena fatua que decessit in domo ista. Credo quod med. (*la moitié?*) est ad Nativitatem Dni. »

Pour Pššigny[1] Lorguelleus : « Laurentius le Cornu III sol... de feodo dni de Tourny de dono predicti Gallois in ultima voluntate sua in domo nra a° Dni m° cc° octog. VII, testibus, etc. »

Pour Pššingny le Val, Pššigny Hele, Pormor, Peuilleuse, Hericourt, St-Supplice, le val Daronville, Blarru, Genevroy, etc.

Après les créances en argent viennent les redevances en nature, en mesures de vin, poules[2], chapons etc. et en journées de travail ou corvées :

(Feuillet 102 recto). « Sequitur de modiationibus vini tempore vindemiarum persolvendis domui Dei de Vernone et primo de dono Ludovici predicti quondam Francor. regis :

« Prepostura Vernonis xx mod. vini albi. Item xx mod. vini rubei.

« Parochia S^i Pet. Dancis xxv mod. vini rubei.

« Parochia S^i Stephani... — Parochia S^i Marcelli... — Parochia Bisy VI mod. et xl potos vini rubei. — Parochia de Merseio et de Geneureyo IV mod. vini rub. — Summa vini rubei : $\frac{\text{III}^{xx}}{\text{IIII}}$ mod.

« Voluit et precepit predictus Ludovicus inclite recordationis quod prepostura Vernonis faciat predictum vinum adduci in cellarium nostrum absque mora seu difficultate vel diminutione qualibuscumque[3].

« Sequitur de aliis modiationibus : Domus Templi de Garana Ver-

[1] Pressigny.

[2] Voyez sur les redevances du moyen âge, sur les *pulli vindemiales* — *vestiti* — *dominici*, etc., le savant commentaire du *Polyptique de l'abbé Irminon*, p. 704-705, etc., publié par le regrettable M. Guérard.

[3] Voyez sur les *vinericia* le *Polyptique*, p. 779.

nonis dimidium modum vini albi de vinea sua sita juxta vineam quæ fuit domini Roberti de Croissy militis. de dono Ric. Galloys predicti et capit. do.

« Domus Templi de Burgont. dimidium modum, etc. »

Suivent les mesures de vin dues par les domaines de Gamilly, de Chante-Rainne, de Bizy, etc.; puis les mesures dues par la paroisse et couvent de l'Hôtel-Dieu de Vernon au roi, à la reine, à des particuliers (feuillet 110 recto), inventaire qui donne la liste, peut-être complète, des vignes que possédait la paroisse.

Les corvées dues à l'Hôtel-Dieu de Vernon sont ensuite énumérées (feuillets 117-140). « Sequitur de corveis debitis domui Dei de Vernone ad prata fenanda : Heredes Pet. de Portu 1 corveam et dimid. de domo sua sita prope portam de Medunta. — Joh. de Portu 1 c. de domo sua prope portam. — Le Pinguierre 1 c. de domo sua in qua manet. — Robertus le Peuffeier, Radulphus Garn., relicta Guill[i] de Andelis, 1 c. de domo sua. — Monachi de Salicosa 2 c. et dimid. de domibus suis. — Petrus li Poullaillier 1 c. ad fenandum et 1 ad vindemiandum.

« Sequitur de gallinis quæ debentur d° regi quia per eas possumus scire qui sunt illi qui debent corveas, maxime apud Gamillyacum; quia quique debent gallinas debent corveas, et non equaliter, quia multi sunt qui debent corveas qui non debent gallinas. Et notandum est quod qui debet 1 gallinam debet nobis dimid. corveam, qui debet II gallinas debet nobis 1 corveam et qui debet III gallinas debet nobis corveam et dimidiam et sic de aliis.

« Rog. le Wach. ejus participes V gall. de domibus suis. — Heredes Pet. de Portu III gall.

« Sciendum est quod sicut debentur corveæ ad prata fenanda, ita debentur corveæ ad fena adducenda. Ad cujus evidentiam notandum est quod omnes et singuli apud Gamilliacum residentes, sive fuit de religione sive non, dum tam equum vel equos, quadrigam vel quadrigas habeant, tempore illo quo fenum debet adduci tenentur adducere fenum; nec ponuntur nomina aliquorum, quia anno isto aliqui habent equum vel quadrigam qui anno futuro nec equum nec quadrigam habebunt.... Sed tempore illo quo fenum debet adduci debet ab aliquo latenter et diligenter inquisitio fieri qui sunt illi qui equum vel quadrigam habeant et tunc debent moneri et citari.... ut veniant ad fenum adducen-

dum ad diem ad hoc specialiter assignatam, et quod una die adduci non poterit aliis diebus sequentibus adducatur.

« . . . . Capones qui debentur ad Nat. Domini domui Dei Vernonis : — Robertus de Warchue xii den. item viiii capones de terra sua . . . — Johannes le Caorsin dimidium caponem. Et xx ova de masura sua . . .

« Ballivus de Costantin i sest. bladi precipiendi et capiendi mense septembri in grantia in qua ponuntur decime ad ecclesiam S[i] Pet. de Hanesees, de dono Mathei domini Haron militis, pro anima Isabellæ quondam uxoris suæ.

« Redditus Tous Sains de Spineto in denariis et in blado.

« Redditus Noel de Spineto . . . »

(Feuillet 133.) « De domibus. De stallis. De masuris quas tenet domus Dei Vernonis. »

(Feuillet 135.) « Redditus quos debet domus Dei et primo ad festum S[i] Remigii : — Heredibus Gauquelin de Quitryaco (?). 14 d. de tenemento Tourmente (?). — Magistro Joh. de Mellento iiii s. de tenemento tourmente predicto, et de domo quæ quondam fuit Copini Judei ubi refectorium fratrum domus Dei sedet. — Priori de Salicosa iiii s. iiii d. de domo Halot. — Curato nostræ dominæ xii d. de domo quadam sita iuxta nostrum lavatorium. Item i gallinam ad Nat. Domini. — Guill° de Milly militi xxxii s. pro octo jornellis terre site in garana es. mareis. — Viridario[1] de foresta Vernonis iii s. pro franchisiis nemoris, videlicet xii d. pro furno nostro insule. Item. v s. pro frocis, videlicet ii s. vi d. pro domo nostra quæ fuit Pet. archiepiscopi, Item ii s. vi d. pro domo amici porcorum. »

11° Un second manuscrit français du voyage de Marc-Paul, in-4° de 101 pages, de la fin du xiv° siècle. Il commence par la table des matières des trois livres, divisés chacun en beaucoup de chapitres. « Tres-honnorable homme prudent et saige missire Marc Paoul, natif de la cite de Venise, passant et tournoiant les parties de Orient, pour causes raisonnables... » La relation se termine ainsi : « Cy finist le liure de messire Marc Paul, natif de Venise : *Des condicions et coustumes des principalles regions de Orient.* Lequel liure a escript Guillaume Gauuain, clerc, natif de la parroisse de Broon ou diocess Sainct-Malo de Lisle, en Bretaigne. Lequel

[1] Le Verdier était une sorte d'agent forestier.

liure est et appartient a honourable homme et saige monseigneur maistre Iehan Gilbert, sieur de la chambre des comptes du roy nostre sire en son palais, à Paris. » Le manuscrit est orné d'initiales dorées et de belles miniatures. M. Stephens pense qu'il a appartenu au président Fauchet; il ne donne aucun motif à l'appui de cette opinion.

12° Pièces diverses de plusieurs écritures de la fin du XIII[e] et du commencement du XIV[e] siècle; sur parchemin, in-8° :

a. « *Che est le chartre que li rois Phelipes donna a la ville d'Amiens.* In nomine patris et filii et spiritus sancti, amen. Jou Phelippes, rois de Franche, par la grace de Dieu, fais sauoir a tous chiaus qui cheste charte verront. pour che que nostre ami et nostre feel chitoien d'Amiens nous ont serui feelment. pour lamistie daus et pour leur requeste, Nous leur auons otroie conmugne a teles coustumes lesqueles il ont iurees a tenir et a garder. Chascuns gardera droiturellement en toutes coses, a ceux iure foi et ayde et conseil. Quiconques fera larrechin et en sera pris dedens les bornes de la ville et il est conneu que il ait fait, il sera livrés a nostre preuost et sera iugiés par iugement de quingne (?) que en sera a faire et sera fais. Qhil qui claime cose emblée, s'ele puet estre trouuee, nostre preuos le rendera. Les autres coses seront nostres. — Nulz ne prengne a destour ber home qui viengne dedens la commune ne marqueans (marchand) qui viengne en le chite (en la cité) a toute marcheandise et dedens le baullieue de le chite. Et se aucuns le faisoit, le commune en feroit iustiche si comme d'enfraignement de commune s'on le pooit prendre ou aucune chose du sien..... » — 12 pages et demie.

Cette charte a été « donnée, et à Péronne renouvelée, en l'an de l'incarnation mil et ij[c] et IX... confirmée et renouvelée du roy Loeys à Hesdin en l'an de l'incarnation mil et ij[c] et XV ». Il s'agit évidemment de Louis, dauphin, reconnu roi du vivant de son père, et plus tard Louis VIII.

b. « *L'usage de le chite dAmiens.* » — 27 pages.

c. « *Les usages au prevost dAmiens.* » — 14 pages et demie.

d. « *Chest l'ordenanche des plais de le vile dAmienz.* » — 4 feuillets.

e. « *Regis Philippi IV statutum*... pro reformatione regni nostri..... Requirentes prelatos barones et alios fideles et subditos nostros... » — 8 feuillets.

f. « *Ordonnances du roi Louis X.* Loys, par la grace de Dieu, roys de franche et de navarre. Nous faisons sauoir a tous presens et a venir, que nous qui desirons et desirer deuons le pais et la tranquillite de nos loiaus sougies et nous esioissons en ychelez querons volontiers et touz jours volons querre voies et manieres par les quelez ychil sougies soient et puissent estre tenu et deffendu des oppressions griez et dammagez. Nous devons les maintenir et garder en leurs libertez, franchises et coustumes desquelles ils ont usé en temps passé sans le préjudice de nous et de notre royaume. Et comme li noble des baillies de Vermendois dAmiens et de Senlis nous aient de nouvel faict monstrer en complaingnant qil depuis le tamps monseigneur saint Loys, par les officiaus de nos antecesseurs, ont esté mout grevé. . . . . fait et donne a Paris le quinzieme jour de may lan de grace mil trois cens et quinze. » — 5 feuillets.

13° Tite-Live. — Les dix livres de la IIIe décade; manuscrit sur parchemin, in-folio; sans titre, initiales peintes, jolies arabesques, etc. L'écriture paraît être du commencement du xive siècle. La préface du traducteur commence de la sorte : « Il me plaist que en vne partie de mon œuure de ce dont plusieurs autres escriptures ont parle au commencement de la leur. Cest à dire des guerres plus memorables... » Premier chapitre du premier livre : « Comme Hadrubal fut empereur de Cartaige. » Le dernier chapitre du livre X se termine ainsi : « Scippion suifui en son tryumphe vng chappel en sa teste Quintus Terencius Culco, lequel puis aprez toute sa vie si comme digne estoit constipua et honnoura Scippion comme auteur et pere de sa liberte. Le sournom dAuffricquant... Ce fut le premier empereur qui oncques fut ennobliz ne honnourez du nom de la gent par lui vaincue. Et a exemple de cestui plusieurs aultres combien que nommie egaulx en victoyres ont puis aprez faitz notables tyltres dymaiges et ont impose clers sournoms a eulx et a leurs familles. — Explicit. Cy finist le Xe liure derrenier de la tierce decade de Titus Liuius. »

Cette traduction de Tite-Live n'est autre chose que l'œuvre bien connue du moine Berceure. Pierre Berceure, ou Bercheuvre, ou Bercèvre, bénédictin d'un immense savoir, est peut-être l'homme le plus remarquable de ceux qui cultivèrent en France les lettres sacrées et profanes, de 1325 à 1360. Ses œuvres sont une véritable encyclopédie, qui renferme tout ce que l'on savait au xive siè-

cle en théologie, en physique, en géographie, en médecine, en histoire naturelle, en politique et en philosophie scolastique. Il naquit vers l'an 1290, à Saint-Pierre-du-Chemin (Vendée) et mourut à Paris, en 1362, prieur du monastère de Saint-Éloi. Il composa les ouvrages auxquels il doit sa célébrité dans la ville d'Avignon, sous la protection et avec les conseils, non pas d'un cardinal Duprat, comme le disent la plupart de ses biographes, mais du cardinal des Prés, évêque de Riez, en Provence, puis de Palestrine, et enfin archevêque d'Aix [1].

Les œuvres de Pierre Berceure, telles que Jean Keer Bergius les a publiées, dans une édition complète imprimée à Anvers, en 1609, en trois volumes in-folio, se composent de trois ouvrages distincts, qui forment une véritable encyclopédie : 1° *Reductorii moralis Petri Berchorii Pictaviensis,* livre qui contient un traité de médecine, un de physique, un d'astronomie, un de botanique, un d'ornithologie, etc.; 2° *Opus reductorii moralis super totam Bibliam;* c'est un traité de théologie usuelle; 3° *Dictionarium seu Morale Reductorium,* véritable encyclopédie de théologie et de philosophie scolastique.

Il est probable que nous possédons tous les ouvrages de Berceure. Trithemius, *De script. eccl.,* dit de lui : « Scripsit multa præclara volumina... Ad Joh. de Pratis, episcopum Prænestinum, sacrosanctæ ecclesiæ Romanæ cardinalem, scripsit magnum et egregium opus, quod Dictionarium appellant... Repertorium morale. Reductorium quoque morale. Inductorium morale, breviarium historiarum Bibliæ. Cosmographiam. Sermones varios..... Denique ad instantiam Johannis, regis Franciæ, Titum Livium in gallicam linguam convertit. » Dans le prologue de sa traduction de Tite-Live, manuscrit 6717 de la Bibliothèque impériale, Berceure cite les ouvrages qu'il a précédemment composés « desquels le premier est Réductoire moral, le second Répertoire moral, le tiers est Bréviaire moral, le quart c'est la Mappemonde et la Rescription, le quint sera cette translation de Titus Livius. » L'ouvrage désigné par Berceure sous le nom de Mappemonde et Rescription est sans aucun doute celui qui forme le XIV[e] livre du Répertoire moral : c'est une description du monde.

Au commencement du règne du roi Jean, Pierre Berceure n'est

[1] Le même que Pierre IV des Prés, évêque de Riez, de 1318 à 1319, et Pierre V des Prés de Montpezat, archevêque d'Aix de 1319 à 1320.

plus à Avignon; il est prieur du monastère de Saint-Éloi, à Paris. En 1352, le roi lui commande de traduire en français les *Décades de Tite-Live*. On ne possédait alors, après la croisade de saint Grégoire contre les auteurs profanes, que la première décade, la troisième, et la quatrième incomplète. Depuis ce temps, la bibliothèque de Mayence a fourni une partie des livres III et XXX, et un fragment du XLe, qui compléta la quatrième décade. Simon Grynæus retrouva en 1531, en Suisse, les livres XLI, XLII, XLVIII, XLIV et XLV. Le manuscrit qu'il a découvert est conservé dans la bibliothèque de Vienne. En 1615, le père Horion trouva à Bamberg un manuscrit contenant la première partie du livre III et celle du livre XXX, qui manquaient encore; il les publia à Paderborn en 1617. Enfin en 1773 Bruns trouva au Vatican, dans un palimpseste, un fragment du XCI^e livre, que Niebuhr a corrigé en 1820 d'après le même manuscrit. Pierre Berceure, qui mourut en 1362, présenta probablement au roi Jean sa traduction des trente livres de Tite-Live connus alors, avant le départ du roi pour la campagne de Poitiers.

Sous le point de vue littéraire, cette traduction est d'une grande importance, parce qu'elle témoigne de l'ardeur qu'apportait le XIVe siècle à l'étude des monuments de l'antiquité et des efforts que faisait la langue française pour devenir noble et savante. Elle fut reçue avec beaucoup d'intérêt par les contemporains, puisque la Bibliothèque impériale en possède dix-huit exemplaires du XIVe et du XVe siècles. La bibliothèque de Genève en a un du XIVe siècle, finissant au IXe livre de la troisième décade[1]. La bibliothèque de Bordeaux en possède aussi un fort beau, grand in-folio, sur parchemin, avec 108 belles miniatures. Dans son état actuel, ce manuscrit est formé de 470 feuillets. Il en a dû contenir trois ou quatre de plus. Le titre principal et le feuillet 356 sont arrachés. L'artiste qui a peint les vignettes dont ce volume est orné a donné aux personnages les vêtements et les armures du XIVe siècle. La première page de la troisième décade, que Berceure appelle la deuxième, est ornée d'une grande miniature.

Cette traduction de Tite-Live a été du reste deux fois imprimée :

[1] Voyez *Histoire et description de la bibliothèque publique de Genève*, par E. H. Gaullieur. Neuchâtel, 1853, in-8°, p. 104.

Paris, 1486 et 1487, 3 vol. in-folio; Paris, 1514 et 1515, 3 vol. in-folio [1].

14° *Le liure du bon roy Alixandre.* Manuscrit in-folio sur parchemin, de 96 feuillets, datant de la seconde moitié du XIVe siècle.

« Ci commence le liure dou bon roy Alixandre. Et parole de toutes les choses quil fist onques en toute sa uie. deis sa naissance iusques a sa mort . et des merueilles et auentures et des uersites dou monde. Et des grans batailles quil fist auec lempereor Daire . et auec le roi Porrus dinde . et auec les autres rois. . . »

Après cette introduction, le récit commence :

« Puis que le premier peres de lumain lignage fu cries a limage de son creatour. li rois de gloire qui le uost henorer sur toutes creatures. li dona connoissance de trier le bien dou mal. . . »

Il finit par ces lignes : « Ici fine li romans dou bon roy Alixandre qui fu fis Netanebus . Lequel fu seignor dEgipte . et Netanebus fu le meillors estronomiens que fust en son tens. Et fit tant par lart de nigromance que il desut la roine Olimpias. . . . . Ce fu grans damages de la mort de si bon roi. Et puis apres la mors dou bon Roy les barons se bataillerent si angoisseusement que dedans les . xiiii'. anz ne remest nul de toute celle baronie. Meismes la roine Olimpias fu morte et ocise . et getee as chiens. si come uos poes ueir et entendre . et ce fu par le comandement de Cassander . lequel li fist tolir la uie et geter le cors as chiens et as oyseaus . por li faire plus de deshonor. » Ce texte est le même que celui du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7517. (Voyez la notice de M. Berger de Xivrey dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIII, 2e partie, p. 284.)

15° *Sensuiuent les diz moraulx des philozophes translates de latin en francois par noble homme messire Guillaume Tignonuille Cheuallier.* Manuscrit in-folio, de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Les *Diz moraulx* ont été plusieurs fois imprimés aux XVe et XVIe siècles. On connaît surtout la jolie édition de Me Pierre Vidoue, Paris, 1531. Ils se trouvent d'ailleurs en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

16° *Anglie reges et regnum*, in-folio, de la fin du XIVe siècle. Le

[1] *Notice sur Pierre Bercheure*, par M. Gautier, maire de Bordeaux, dans les *Actes de l'académie de Bordeaux*.

titre que porte ce manuscrit n'indique pas ce qu'il contient. On y trouve un grand nombre de lettres, actes et ordonnances des rois d'Angleterre et de France concernant la domination anglaise en France et particulièrement en Guyenne.

17° *Le Liure des eschais, traduit du latin en françois*, par Jean Ferron, à la requête de Bertrand Aubry, de Tarascon. Manuscrit in-folio, sur parchemin, de la fin du xiv° siècle; 54 pages, avec miniatures fort curieuses pour les vêtements qu'elles représentent.

La dédicace commence par ces mots : « A noble homme et discret Bertran Auberi...., » et finit ainsi : « Or prenez donc, tres-cher sire, ce petit present. commencie. le. iiij. iour de may lan mil. ccclvij. »

Le livre même commence de la sorte : « Ci deuise comment le roy veult aprendre du philosophe le gieu des eschais, et li monstre comment il doit estre aorne en sa maieste.

« Le roy est ainsi fait. Car il se siet en vne chaiere. vestu de pourpre. couronne ou chief. »

Il finit par ces mots : « Et pource, chier seigneur, prie ie le roy de qui toute grace et toute vertu vient, que il vous doint si et a nous de mener nostre vie en ce siecle que ce soit a la gloire du roy de paradis. et de toute la glorieuse compaingnie des ciex et a lonneur du corps et au proufit des ames. Amen. Explicit le gieu des eschais. »

Sur la dernière page on lit : « Lan mil cccc. quatre. vingts et huyt alausun Frances Decanmont nasquit au tiers jour doust environ mynuyt. » Et les noms : « Jehan Decanmont, François Giron, 1658 [1]. »

18° *Le Roman de Rou*, 4° partie. Manuscrit in-folio, sur parchemin, de 73 pages. On ne connaît de ce poëme que deux autres manuscrits sur parchemin, celui du Musée britannique, à Londres, qui est le plus précieux, et celui de la Bibliothèque impériale, à

[1] L'auteur du poëme original est Jacques de Cessolis ou de Cessoles, de l'ordre des frères prêcheurs. Son livre, qu'il écrivit vers 1290, fut imprimé à Milan, 1479, fol., sous ce titre : *De moribus hominum et officiis nobilium super ludos scacchorum*, et une autre fois sous ce titre : *Solacium ludi scacchorum scilicet regiminis et morum hominum et officium virorum nobilium*, Utrecht, fol., 1473. Il existe une autre traduction française du même ouvrage, composée aussi au xiv° siècle, par Jean de Vignay, et qui fut imprimée en 1504 à Paris, chez Vérard, in-folio, et en 1505 chez Mich. Le Noir, in-4°.

Paris, n° 6987, tous deux ne contenant que la 4ᵉ partie et fort défectueux. Celui de Stockholm a été écrit à la fin du XIVᵉ siècle; il contient beaucoup de fautes de copiste, mais il offre beaucoup de leçons non recueillies par Pluquet.

19° *Les anciennes coustumes de Lourrys. — Coustumes de Meung-sur-Eure. — Ordonnances faictes sur le faict de la polisse de la ville de Bourges*, etc. Manuscrit in-folio, probablement du commencement du XVᵉ siècle; contient en outre plusieurs édits et ordonnances de nos rois.

20° *Stilus parlamenti curie*, in-folio, de 60 pages, de la fin du XIVᵉ siècle; en latin et en français. On sait qu'on appelait *stiles* au moyen âge des recueils de formules judiciaires ou de procédure. L'auteur de la présente compilation traite, par exemple : « De modo et gestu quem debet habere advocatus curie parlamenti. — De paria Francie et de causis parium, etc. » Cet ouvrage n'est autre chose que le *Stile du parlement* de Guillaume du Brueil, avocat du parlement de Paris. C'est un recueil des règles de la procédure judiciaire du parlement, telles que l'usage les avait établies. Rédigé peu de temps après que le parlement s'est trouvé fixé à Paris, vers 1330, il est resté pendant longtemps le manuel des praticiens. La Bibliothèque impériale en possède plusieurs manuscrits latins : nᵒˢ 4641 A, 4641 B, 4642, 4643, 4644, dont le plus ancien est de la fin du XIVᵉ siècle. Le *Stile du parlement* a été imprimé en latin en 1515 par Galiot du Pré et en 1549 par Charles du Moulin. Il a été traduit au XVIᵉ siècle.

21° *Roman d'Eledus et de Serene.* Manuscrit grand in-8° ou petit in-4° de 110 feuillets, sans titre. Une main plus moderne a écrit sur une des pages blanches : « Histoire du Roy de Tubie. » L'écriture, d'une encre très-pâle, effacée et difficile à lire, paraît être de la fin du XIVᵉ siècle. Le poëme contient ici environ 8,000 vers; cependant les dernières pages manquent. Voici quel en est le sujet : Gemenas, roi de Tubie, a une fille nommée Serene. Il l'a fiancée dès l'enfance avec un jeune duc d'Alide, nomme Maugrier. Mais la jeune fille aime Eledus, fils du comte de Montfleur, nommé Mauynus ou Mamynus, et elle en est aimée. De là beaucoup de difficultés, des guerres et des aventures; le brave Eledus triomphe finalement de tous les obtacles et obtient la main de Serene.

Voici l'introduction :

Seigneurs vng compte veuilh retraire
Dieux le me laisse a bon chef traire
Et se y fais point de faillance
Dieu men doint fere tel penance
Que bien men soit adestines
Et pry a tous que mescoultes
Que si voules en paix entendre
Icy pourres le voir aprandre
De grans proesses et damours
Et de guerres et de dolours
Et jen diray bien la maniere
Sy com le treuue en lystoyre...
Mes je abrege lessamplaire
Quar trop lonc seroit il a dir
Et sil vous plaist veulles ouir
A compter vous ay deledus
Filh du pros conte Maminus... etc.

En citant, d'après le catalogue de la bibliothèque de Stockholm, le *Roman d'Eledus et Serene*, les auteurs du tome XXII de l'*Histoire littéraire* rangent cet ouvrage parmi les productions du XIII[e] siècle; après avoir donné les citations que M. Stephens a transcrites, ils ajoutent, p. 791 : « Ces passages montrent que ce roman est jeté dans le même moule que les poëmes d'aventures. Il est sans doute du XIII[e] siècle, à en juger par la langue et la versification. Si l'on en pouvait croire l'auteur, d'ailleurs inconnu, il aurait été d'abord composé sous forme de geste « a rime plaine, » c'est-à-dire à couplets monorimes en vers de dix syllabes; mais il y a peu de raison de s'en rapporter à ce dire dont l'équivalent est employé par beaucoup de trouvères. La scène se passe en Afrique; les héros ne tiennent en rien au cycle carlovingien, et le nœud du roman est justement celui des contes d'aventures, c'est-à-dire un jeune homme de condition inférieure qui devient amoureux de la fille de son seigneur et finit par l'obtenir, grâce à sa prouesse. » On ne connaît pas, je pense, d'autre manuscrit de ce poëme que celui de Stockholm.

22° *La règle sainct Benoist*, in-12 du commencement du XV[e] siècle.

23° Le même volume contient un manuscrit in-folio de 46 feuillets, du commencement du XV[e] siècle : « Cy commence la table des rebrices du liure intitulé de bonnes meurs lequel dit liure est deuise en cinq parties, dont la premiere partie parle des sept peches mortelx et des remedes qui y sont. La seconde partie

parle des gens deglise et des clercs. La tierce partie parle de lestat des seigneurs temporelz et de toute cheuallerie. La quarte partie parle de lestat du commun peuple. La cinquieme et derniere partie parle de la mort et du jour du jugement. »

Après une table des matières, le premier chapitre commence :

« Tous orguilleux se veullent a dieu comparer en tant quilz se glorifient en eulx mesmes. . . » La fin traite du jugement dernier. — C'est, très-probablement, un des nombreux ouvrages de Christine de Pisan.

24° Le même volume contient un troisième manuscrit in-folio du commencement du xve siècle, et dont le texte concorde avec celui d'un manuscrit sur parchemin de la bibliothèque de Copenhague, contenant le même ouvrage[1].

« Apres ce, Ma tres chiere dame, que jay fait le romant sur Boece de consolacion en nostre seigneur. . . » Cette introduction est suivie du roman intitulé : *Mellibee et Prudence*, qu'on attribue souvent à Christine de Pisan, mais qui n'est peut-être qu'une traduction par Renaud de Louens, traducteur de Boèce, d'après l'original latin d'un Italien, qui le composa vers 1246. Cette traduction a d'ailleurs été imprimée par Antoine Vérard à la suite du *Jeu des eschez moralisés*, 1504, in-folio.

25° Guillaume de Deguilleville. — *Le pélerinage de la vie humaine*. Manuscrit in-folio, de 1443. La Bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits plus anciens de ce petit poëme, qui, d'ailleurs, a été imprimé plusieurs fois au commencement du xvie siècle, mais avec des additions et des changements. On peut en dire autant du suivant.

26° Guillaume de Deguilleville. — *Chi se commenche le pelerinage de l'ame puis que elle est yssue du corps*. Manuscrit de la même main et de la même date que le précédent, signé par « Jehan Desyanys religieux du Gard, en l'abbey de Longuiller. »

27° Le même volume, où se trouvent ces deux ouvrages de Deguilleville, contient encore un manuscrit en prose intitulé : « *Explications religieuses*, » in-folio, de la même main que les deux précédents. On lit sur la première page : « Dufaultrey, achepte a tours. » L'ouvrage est un commentaire, une instruction sur les

[1] Voy. *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque de Copenhague*, par N. C. L. Abrahams, p. 137.

dix commandements de Dieu, la foi, les sept sacrements, les sept péchés capitaux, sur le Père éternel, sur le Saint-Esprit, sur les vertus cardinales, etc. Voici les premières lignes :

« Dieux la souueraine bonte qui tous jours voeult son bien a aultrui departir crea primierement les angles entre lesquelz lucifer le souueraine ordre de la souueraine gerarchie tenoit le deseure degre si comme le plus sage le plus biau et le plus reluisans entre les angles. »

Les dernières sont : « Mais quelconques temptacion que lon ait tant dure che longuement ou soit de ire ou conuoitise de luxure ou daultres pechie se elle desplaist et que on mette paine de le mettre hors de son cœur que le consentement ne soit plain ny entier on ne pesche point mortellement mais y acquiert on souuent vertu et grand merite enuers Dieu pour le boine resistanche que on y met. Amen. »

28° Un volume contenant 56 ballades, une vingtaine de rondeaux, une quarantaine de poésies détachées, trois chansons, un noël, un mottet et quatre morceaux en prose. Manuscrit in-8° du xve siècle, de 272 feuillets d'une écriture difficile à lire. Il a appartenu au président Fauchet qui y a ajouté quelques notes. M. Stephens a donné les premiers vers de chacune de ces petites pièces. On y reconnaît des morceaux d'Alain Chartier, de Jean de Meung, de Villon, de Michault Taillevent, de Machault, le poëme d'Othea (Ὦ *θεά*, ô Minerve!), plusieurs fois imprimé, adressé à Louis d'Orléans, et dont les indications mythologiques, empruntées sans doute aux livres de Boccace, firent fortune au commencement du xve siècle.

La plupart de ces poëmes sont connus. On a sur Guillaume de Machault, poëte champenois, outre une édition de ses œuvres, Reims, 1849, in-8° (voy. le *Journal des Savants*, 1850, p. 189), des dissertations de l'abbé Lebeuf et du comte de Caylus dans le tome XX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Le *Jugement du bon roy de Boghainghe* se trouve manuscrit à la Bibliothèque impériale[1].

Les deux ballades citées dans M. Stephens :

— Il nest dangier que de villain.
— Qui ne contreffait lamoureux.

[1] M. P. Paris, *Manuscrits français*, VI, 448.

sont imprimées aux pages 273 et 275 du petit volume intitulé : *La dance aux aveugles, et autres poésies du xve siècle, extraite de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.* Lille. MDCCXLVIII. Chez André Joseph Panckoucke; in-12. Les pièces anonymes commencent à la page 206; les poésies qui précèdent, ainsi que *La dance aux aveugles,* sont de Pierre Michault.

On n'est pas fixé sur la question de savoir si ce Pierre Michault est le même que Pierre Michault Taillevent, auteur d'un *Passe-temps* en vers, auquel George Chastelain a répondu par un *Contre-passe-temps* et qui se trouve dans le manuscrit de Stockholm. Ce dernier ouvrage a été imprimé sous ce titre : « *Le passe-temps Michault nouuellement imprimé.* » Sans lieu ni date. Petit in-8° gothique de 12 ff. avec figures sur bois. « Opuscule très-rare, dit le *Manuel du libraire,* et composé par G. Châtelain. »

Le *Quadriloge invectif* d'Alain Chartier se trouve dans le manuscrit 6796 de la Bibliothèque impériale, et M. P. Paris l'a décrit dans son premier volume, p. 232.

Le *Breviaire des nobles,* le *Lay de paix* et la *Belle dame sans mercy* sont d'Alain Chartier et se trouvent dans le manuscrit 7215^{22} in-4° de la Bibliothèque impériale.

La ballade :

Je congnois bien mouche en let...

est imprimée, aussi bien que ses *Testaments,* dans les œuvres de Villon, Paris, 1723, in-12.

On connaît également le *Tournoiement antecrist,* de Huon de Méry, que contient encore le manuscrit de Stockholm [1].

Peut-être le noël qui se trouve au milieu de ce recueil, et dont M. Stephens a cité seulement le premier et le dernier couplet, est-il moins connu?

Noel nouvellet, noel chantons icy
Nouvelles gens, crions a dieu mercy
Noel, noel, noel, noel,
Chantons noel pour ung roy nouvellet.

Quant mesveillay et jeus assés dormy,
Ouvris mes yeux, vis ung arbre flory,
Noel, noel, noel, noel,
Dont il sailli ung bouton vermeillet.

[1] Voy. Leroux de Lincy, *Livre des légendes,* p. 230.

Quant je le viz, mon cuer fu resjoy,
Tant grant beauté resplendissoit de luy,
Noel, noel, noel, noel,
Com le soleil qui lieve au maturet.

En Bethleen Marie et Joseph vy,
Lasne et le buef, lenfant estoit parmy,
Noel, noel, noel, noel,
La cresche estoit en lieu dun berselet.

Dung oiselet aprez le chant oy,
Qui aux pastours disoit : partons icy,
Noel, noel, noel, noel,
En Bethleen trouverez laignelet.

Lestoille vint qui le jour esclaircy,
Qui dorient dont elle estoit party,
Noel, noel, noel, noel,
En Bethleen envoioit les trois roys.

L'un portoit or, et l'autre myrre aussi,
Et l'autre encens qui si bon lui sentit,
Noel, noel, noel, noel,
De paradis sentoit le jardinet.

Quarante jours la norrice attendy,
Entre les bras Simeon le rendy,
Noel, noel, noel, noel,
Deux turtrelles dedens ung penneet.

Quant Simeon le tint il fist ung ry
Vecy mon dieu, mon sauveur cest cestuy,
Noel, noel, noel, noel,
Vecy celuy qui gloire au peuple met.

Ung prestre vint dont je fus esbahy
Qui par parolles, lesquelles point n'oy,
Noel, noel, noel, noel,
Mussa la messe dedens ung gastellet.

Et puis me dist, frere, crois-tu icy?
Si tu y croys, de dieu seras ravy,
Noel, noel, noel, noel,
Si tu n'y crois, deusci va ou gibet.

En douze jours noel fut accomply,
Pour douze jours mon chant sera ffeny,
Noel, noel, noel, noel,
Pour chacun jour en ay fait ung couplet,
Noel nouvellet.

29° *Chronique anglo-normande*, manuscrit sur parchemin, petit in-4°; 138 feuillets, de 38 à 45 lignes par page. L'écriture semble être du milieu du XIV° siècle. C'est une sorte d'histoire universelle, depuis Adam jusqu'au pape Jean XXII (1334). On y trouve beaucoup de détails sur les premiers siècles de l'histoire d'Angleterre, et, entre autres passages curieux, la belle légende anglo-saxonne sur *Constance et Maurice*, qui a servi d'original à Chaucer dans son *Man of Law's Tale*. Ce manuscrit a appartenu au président Fauchet, qui a signé à la première page : « *Cest a moi Claude Fauchet*, 1596. »

Voici le commencement :

« Veray Dieu omnipotent soit a nostre comencement.

« Pur ceo que nous sumes avisez des ceaux que sonnt persons en estodie qils sonnt ennoyez de la prolixite destoires et que plusours avonnt defaute des livres, il nous plust requiller brevement la connte des lynes quex descenderonnt del primer pier Adam... »

Voici la fin : « Capitulo c^mo^ xvj° Lowys.

« En le temps cist pape Johan Lowys, Duk de Bavere, par lez uns granntz de Almaigne estoit eslu Emperour de Almaigne, mais en descord que lerchevesque de Cologne ne assenti point à luy mais eslutz le duk de Ostrice. Puis entre eux deux eslieux sourdi guerre, et puis Lowys duk de Bavere prist en bataille le duk de Ostricz et luy tint ou prisonn, et soy mesmes fist coronner roy de Almaigne. et fist sonn filz marchis de Brandebourgh. puis lemperour delivera de prisonn le duk de Ostritz, qi apres tynt loialment ovesque luy, et puis estoit le duk de Ostricz mannde par lemperour Lowys en Lombardie et attrayt moultz des citees et bones villes a la subjectionn Lowys de Bavere. »

Sur la dernière page du manuscrit, on lit, d'une écriture du XVI° siècle :

Dormir ne puis syvre ne suys.
Et sans dormir vivre ne puis
Ainsy convient se je veul vivre
Que je soye toulz les jours yvre.
Amen, ainsy soit-il.

Au feuillet 67, on lit un morceau curieux sur saint Patrice :

« A cell temps seint Patrik Britonn de nacioun fitz a connchez la soer seint Martine de Tours estoit renome de seintite et de

miraclez et de doctrine. Et lan del Incarnacionn cccc. xxv. maunde par cist Pape Celestyn en Hirlande conuerty cels genz a la foy par sermonns et seint conversacionn et par miracles et retournast en sonn paiis de Bretaigne. et aryva a sa Chapele en Cornewaill qi vnqore est en grannt reverence del poeple pur sa sanntite et par laide as malades par miracles. Cist retourna Dirlannde en Engleterre lan de grace cccc. xxxv. et refusa la dignite derchevesque et autres honours. et sen ala demorir en la paiis la ou ore est Glastembirs. qi fu un lieu solitaire et sannz haunt des genz. lo recoiiist il a soy auscuns heremitz. et lez fist habiter en commune, et vivere dessouz obseruances revlers et fu illoks lour primer Abbe et apres qil avoit apris sez moignes en tout manere de religioun et avoit avannce le lieu et le mouustre des terres et des possecsions del ffeffement des roys et dautrez princes. a poy de temps apres le seint home morust et un seynt Anngel demoustra le lieu de sa sepulture. qest a destre del Auter de la vel eglise. De quel lieu veanntz touz qi la estoient leva un flaume tres grannt. Cist Patrik morust lan de sonn age c et xj. lan del Incarnacionn cccc . lxxij. et si fu il nee lan del Incarnacionn ccc . lxj. et lan del Incarnacionn cccc xxv fu maunde par le pape Celestin en Hirlande. Et lan cccc xxx iij il converti Hirlande... Pristerent les Ireis en custume de venir et visiter lez reliqes bour Patronn donc seint benigne et seint indractus ove. lour vij compaignons viendrent et seint Columquile et seint Bride, »

Sur saint Furceu, on lit au feuillet 91 : « En le temps cist Emperour Constantin-Constannt et en le temps le pape Martin avant dit, estoient famous seint Audoen, evesque de Rowan et Phelibert labbé nee de l'Isle de Koesee. et seint Furseu de Irlande. Cist seint Furseu estoit dez noblez gentz venuz..... founda un noble mouuster de seint Piere en la ville qest apelle Faversham... Et pius sachannt la venue dez mescreantz en Engleterre, passa par navie en France et fuist rescieu honourablement del Roy, puis founda un mouuster..... »

Au feuillet 92 on lit une description du chemin qui conduit au paradis et de celui qui mène à l'enfer. On peut consulter, sur ceux des textes conservés dans le Nord, qui sont relatifs à la légende de saint Patrice, la publication de M. G. Stephens intitulée : *S. Patriks-Saga*, dans la série des volumes imprimés aux frais de la *Svenska Fornskrift-Sällskap*, Stockholm, 1844.

30° *Histoire des ducs d'Orléans et de Berry, de 1399 à 1411;* in-folio, du xv[e] siècle; avec des notes marginales qui semblent avoir été écrites par le président Fauchet. On trouve reliée dans le même volume, et écrite de la même main que le premier manuscrit, une *Chronique de la France*, commençant à la guerre de Troie et finissant au règne de Louis XI « a present regnant. »

31° *Ordonnances concernant les finances*, in-folio, sur parchemin, de l'année 1500 environ. On y trouve une ordonnance de Charles VII, datée de Saumur, 25 septembre 1443; une autre de Saumur, 25 novembre 1443: une autre de Nancy, 10 février 1444; une autre de Bourges, 26 novembre 1447; une autre de Bouchat, 30 janvier 1455; une autre datée de Roches, 21 avril 1460. — Puis viennent des pièces ainsi intitulées : « La manière de leuer le tiers... Autre forme en Normandie, etc. » Sur la première feuille du livre on lit ces mots : « Hic liber est magistri Nicolay Seguier, notarij et secretarij domini nostri regis, » et cette note à la dernière page : « Soit memoire que le samedj dix[e] jour juillet mil cinq cens et sept, enuiron sept heures du soir, par noble homme Dreux Raguier escuyer, seigneur de Thionville, preuost des marchans. Et sire Jehan le Lieure, maistres Pierre Paulmier. Nicole Seguier et sire Hugues de Neufuille escheuins de la ville de Paris. Fut assize la derreniere pierre de la six[me] et derreniere arche du pont Nostre Dame (a Paris). Et a ce faire estoit present grand quantite du peuple de ladit ville par lequel pour la joye du paracheuement de si grant et magnifique euure fut crye Noe. et grant joye demenee auecques trompettes et clerons qui sonnerent par longue espace de temps. » Cette indication peut servir, comme on le voit, à compléter le travail de M. Leroux de Lincy : *Recherches historiques sur la chute du pont Notre-Dame, à Paris, 1499-1510.* (Bibliothèque de l'École des chartes, t. X, p. 32–51, 1845–6.)

32° *Rescrits, ordonnances, etc.... Coustumes et vsaiges dont lon a acoustume de user en Champaigne. — Coustume de Champaigne et premiers la chartre des barons de Champaigne*, etc. Manuscrit, gros in-folio, de la fin du xv[e] ou du commencement du xvi[e] siècle.

33° *Ordonnances concernant la police de Paris*, in-folio, du commencement du xvi[e] siècle. — On trouve dans ce recueil les rapports autographes et signés des commissaires préposés à la garde des différents quartiers de la ville, des ordonnances du parlement sur la police, une ordonnance publiée par le roi le 24 juillet 1534

« touchant les légions de gens de pied, » signée par François Ier lui-même, contre-signée Breton, etc.

34° Boissart. — *Inscriptionum antiquarum quæ tam Romæ quam in aliis quibusdam Italiæ urbibus videntur, cum suis signis propriis ac veris lineamentis exacta descriptio, per Jo. Jac. Boissartum Burgund. Romæ, anno MDLIX;* manuscrit in-8°, de 200 pages, comprenant: 1° des compliments en vers adressés à l'auteur par P. C. de Buzenval, N. Clément et Fr. d'Averly; 2° une préface de Boissart en vers latins :

> Lector candide, tu libro hoc videbis
> Antiqui monumenta multa sæcli...

3° une dédicace poétique à Charles, duc de Lorraine, de Bar, etc.; 4° des félicitations en vers latins adressées à l'auteur par P. Melissus Francus, H. Fabricius Tabernomontanus, P. Choartus Buzanualius, Jac. Pascharius Lotharingius, Jo. Mylius Marpurgensis Hessus, Lælius Cleipassus Hydruntinus, etc.; 5° un portrait de l'auteur, gravure sur cuivre; 6° sept pages donnant la copie de quarante monnaies et médailles, grecques pour la plupart; 7° le dessin à la plume de six à sept cents monuments classiques copiés à Rome et en Italie, bustes, inscriptions, bas-reliefs, pierres funéraires, Hermès, colonnes, etc. La plupart de ces dessins se retrouvent dans l'ouvrage publié par l'auteur, à Francfort : *Romanæ urbis topographia,* 1597-1602; six parties en deux volumes in-folio. Toutefois les descriptions varient un peu, et l'ouvrage imprimé ne reproduit pas intégralement le manuscrit, qui, par là encore, outre la bonne exécution de ses dessins, devient précieux. J. J. Boissart, antiquaire et poëte latin, né à Besançon, en 1528, mourut à Metz, en 1602. La bibliothèque de M. Pàris, dit la *Biographie universelle,* vendue à Londres, en 1791, renfermait deux manuscrits inédits de sa main; l'un contenant sa vie, l'autre des poésies latines. Peut-être est-ce du second, incomplétement décrit par la *Biographie universelle,* qu'il s'agit ici; peut-être Gustave III, qui se trouvait à Aix-la-Chapelle pendant l'été de 1791, et qui, nous le savons, rapporta d'autres manuscrits en Suède, le fit-il acheter en Angleterre.

35° *Palamon et Arcita.* Manuscrit in-folio de 66 feuillets, du commencement du XVIe siècle. « Cest le beau Rommant des deulx amans Palamon et Arcita et de la belle et saige Emylia translaté

de viel langaige et prose en nouueau et rime par ma demoiselle Anne de grauille la malet dame du boys maslesherbes.du commendement de la royne. » Ce manuscrit a appartenu au président Fauchet, qui y a ajouté cette note : « Je croi que ce fut celle qui, contre le vouloir de l'admiral son pere, espousa Thomas de Balzac Sir dAntragues; de sa doctrine fait mention Geofroi Thori de Bourges en son liure de champ fleuri. Le liure fut compose lan dapres la veue faite a Ardres entre les Rois francois 1 et henri 8 Roi dAngleterre lan 1520. Fauchet. »

Louis Mallet, sire de Graville, amiral de France sous Charles VIII, était mort en 1516 à 78 ans, ordonnant à sa famille de rendre au roi 100,000 livres qu'il avait de plus qu'en entrant en charge, parce que « l'honneur est assez belle recompense. » Anne de Graville était sa cinquième fille. Elle épousa Pierre de Balzac, seigneur d'Entragues. C'est elle qui arrangea, d'après un vieux roman en prose, ce livre *d'Arcita et Palamon* ou *Palémon*, que les curieux sont aujourd'hui si fiers de montrer dans leurs bibliothèques[1].

Ce manuscrit se trouve relié avec les deux imprimés suivants : 1° *Guillermi le Rouille Alenconiensis causidici in legibus licentiati Justicie atque injusticie descriptionum compendium*. Avec gravures. Imprimé à Paris, 1520, par C. Chevallon; 2° *Le liure de Jhesus. La doctrine des crestiens*. Avec gravures, sans date ni lieu d'impression. « On les vend a paris en la rue neufue nostre Dame a lenseigne de lescu de France. »

36° Du Chastel. *Le liure de labour de pourete et de richesse et comme besoing et necessite vient assailir vng homme nouuel marie gisant en son lit*. Manuscrit in-folio, du commencement du XVIe siècle; 44 pages.

Prologue :

On dit souuent a reprocher
Vng prouerbe que jay moult cher etc.

La première partie a pour titre :

« Comment pensee la hideuse se mist sur une piz[2] du nouuel marie et soussy le tourmente tres durement

Adonc sen vint a moy errant

[1] Voy. P. Paris, I, 24. II, 278.
[2] *Pectus*, poitrine.

Vne grand vieille a poil serrant
Qui hideuse et fletrie estoit, etc.

Les derniers vers sont :

Car jay en ce ferme creance
Que qui a souffisante adresse
En luy a parfaitte richesse
Cy vueil mon lvure a fin traire
Appelle la voye ou ladresse
De pourete et de richesse.

37° *Le conseil de mariaige.* Manuscrit de 4 feuillets dans le même volume que le précédent.

Cher et parfait loyaulx amis
Qui vous estes lie et mis
En sacrement de mariaige
Dieu vueille quayez fait que saige, etc.

Derniers vers :

Que Dieu vous octroye en la fin
Son grant royaulme et atant fin.
Explicit.

38° « Bernard. » Manuscrit de 6 feuillets, dans le même volume que les deux précédents. C'est un recueil de sages conseils sous forme proverbiale; en français et en latin, adressés à « Reymond du chastel Ambroise. »

« A noble et bien eureulx Chle Reymond seigneur du chastel Ambroise Bernard viel et ancien salut. Tu nous a demande que nous te enseignons comment plus prouffitablement ung chacun chief dostel se doit gouverner. A laquelle demande nous te respondons que combien quen toutes les choses du monde lestat et la fin soit en ladvanture de fortune, tousjours la regle de vivre n'est mie a delaisser. Escoute doncques et entens que se en ta maison les despenses et les recettes soient equales, car de fortune ou daventure pourra destruire lestat de ton hostel..... Voy diligeament la diligence et le propos de ceulx qui administrent et gouvernent le tien..... Veoir souvent ses choses et comment ils vont..... Pense au vivre de ton bestail, car quant ils ont fain ils ne le sçavent demander..... Despenser pour chevalerie est honneur..... »

39° « *Ensuit le Passe temps Michault.* » Manuscrit de 12 feuillets, dans le même volume que les trois précédents.

Je pensoie na pas sept ans
Ainsy com pense a son affaire
Par maniere de passe temps, etc.

40° « *Ensuit le contre passe temps Michault,* » par Pierre Chastellain, manuscrit de 9 feuillets, dans le même volume.

41° « *Ensuit le temps reconneut de maistre Pierres Chastellain.* » 32 feuillets; même volume.

On dist souuent qui riens ne porte
Riens ne luy chiet et on le croit
En cela point ne me depporte, etc.

42° « *Cest le doctrinal aux simples gens et pour les simples prestres qui ne entendent pas lescripture examinee et esprouuee à Paris par plusieurs maistre en diuinite.* » 21 feuillets; même volume.

Premier chapitre : « Des articles de la foy. Nous debuons croire et en ceste foye viure quil est vng Dieu en trois personnes.... »

43° « *Le liure de Floret en françois deuise en six parties et chacune partie est deuisee par chappitres exceptees les deux premieres ou il na en chascune que vng chappitre.* » 42 feuillets; même volume.

Prologue :

Vous qui prenes plaisir a lire
Les rommans darmes et d'amours
Laissiez les et veuillies eslire
Ceulx qui enseignent bonnes mours, etc.

Le premier chapitre :

« *La maniere de la fachon du liure et lexcusacion de lacteur.*

Qui du liure prendra le titre
Et par ordre chacun chapitre
Et le lira jusqu'a la fin
Autant trouuera en latin
De lignes comme en françois
Exceptees seulement trois
Qui sont dinterpretacion, etc.

Fin :

Dieu soit loué puis que mon liure
Est acheue jen suis deliure

Jhesucrist octroye sa gloire
A ceulx qui l'auront en memoire
Et ke nous doint bien acomplir
En fait de meur et bien mourir. Amen.
Explicit.

44° « *Ensuiuent les enseignemens que Cathon donna a son filz.* » 11 feuillets; dans le même volume.

Cathon fut preux cheualier et sage homme
Moult bon conseil donna a la cite de Romme, etc.

C'est la traduction des *Distiques de Caton*, par Jean Lefèvre. Elle se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale, où l'on trouve aussi manuscrites d'autres traductions en vers du même ouvrage, par exemple celles de *Macé de Troyes*, de *Lefèvre*, etc. Les quatre livres de distiques latins, attribués pendant longtemps à Caton lui-même, passent aujourd'hui pour avoir été composés vers le IIe ou IIIe siècle après J. C. On en ignore le véritable auteur.

45° « *Ensuiuent* [*proverbes*] *beaulx notables et auctorites.* » 4 feuillets; dans le même volume.

Bon est bon vin qui par raison le prent
Qui le prent par raison a parler luy aprent
Mais qui prent tant du vin que le vin le sourprent, etc.

46° « *Ensuiuent les enseignemens que Christine donna à son filz.* » 13 pages; dans le même volume.

Filz je nay mie grant tresor, etc.

47° *Catalogue des ouvrages de M. Le Clerc, chevalier romain, dessinateur et graveur ordinaire du cabinet du Roy, fait par M. Le Clerc, son fils, prêtre docteur de Sorbonne;* manuscrit in-folio. Il commence par : « Morceaux de Metz. Le tombeau du roy de Portugal, pièce en travers d'environ un pied de long sur sept pouces de haut : c'est la vue extérieure de la chapelle avec un dôme dans un fond de païsage. » Mais on lit en marge la note suivante : « Ce n'est point la vuë du tombeau du roy de Portugal, mais bien la vuë de l'église de Sainte-Catherine, à Stockholm, et cette planche n'a point été gravée par Le Clerc pendant son séjour à Metz, mais dans les premières années de son arrivée à Paris. »

48° *Catalogue des œuvres de François Chauveau, dessinateur et*

graveur de l'Académie roiale de peinture et sculpture, à Paris. Manuscrit in-folio commençant par : « Le portrait de ce graveur... » et finissant par : « profil de Barcelone, 1697. » Il porte la signature du comte Charles Tessin [1].

49° Anciennes pièces touchant l'histoire de Danemark, Norvége et Suède. Manuscrit grand in-folio, en latin et en français. La première pièce est intitulée : *Literæ de negotiis et confederationibus habitis inter regem Franciæ ex vna parte et regem Noruegiæ ex altera.* Paris, 22 octobre 1295. La dernière a pour titre : *Pacta induciarum regnorum Sueciæ et Poloniæ*, etc. 2 sept. 1635.

50° *Inventaire des raretez qui sont dans le cabinet des antiquitez de la serenissime reine de Suède,* fait l'an 1652. Manuscrit de 137 pages in-folio, d'une belle écriture, et dont le Père Dudik, bénédictin, a cité plusieurs fragments dans ses *Recherches en Suède pour l'histoire de la Moravie* (en allemand, un volume in-8°, Brünn, 1852), curieux ouvrage dont nous parlerons longuement plus tard. Dressé en 1652, ce catalogue a été revu, en 1653, par le Bordelais Raphaël Trichet du Fresne, qui y a ajouté en marge des notes importantes indiquant la provenance ou les destinées ultérieures de plusieurs tableaux ou objets d'art.

Malheureusement, l'auteur de ce catalogue l'a rédigé avec une incroyable inexpérience, et a surtout fort maladroitement négligé de donner les noms des maîtres avec l'énumération des tableaux.

Aussi hésitions-nous à le publier intégralement; mais peut-on prévoir quelles indications seront décidément inutiles, soit aux artistes, soit aux érudits, soit aux philologues? Qui ne sait combien sont inattendues les vicissitudes que subissent les chefs-d'œuvre des arts, objets d'une admiration constante et avide; combien, à travers ces vicissitudes, leurs meilleurs titres d'authenticité risquent de s'égarer et de se perdre, et de quelle utilité peut être la conservation des documents qui s'y rapportent, soit pour revendiquer, malgré l'altération de leur premier éclat, tout leur mérite, soit pour rendre justice aux hommes et aux nations qui ont respecté et recherché les belles choses? Les pays du Nord ont produit peu d'œuvres artistiques; mais, dès la fin du XVI° et surtout pen-

[1] François Chauveau, né à Paris en 1613, mourut en 1676. Son fils, René, sculpteur et architecte, passa sept ans dans le Nord. (Voyez Papillon (J.-M.) *Mémoire sur la vie de Fr. Chauveau*, 1738; l'*Athenæum français* du 6 janvier 1855.

dant le XVII[e] siècle, ils en ont manifesté le goût, comme autrefois, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, il s'étaient épris de nos romans et de nos poëmes chevaleresques. Ils ont appelé à grands frais les artistes et les tableaux, et ils ont avidement saisi les occasions de retenir ce qui s'offrait à eux. Un beau *Testament d'Eudamidas*, peut-être l'original, est à Copenhague, dans la galerie de M. le comte de Moltke. Ce fameux tableau du Poussin avait été, dit-on, embarqué pour la Russie, avec un buste antique de Platon et un exemplaire du Dante portant des dessins de Michel-Ange en marge. On a généralement cru que ces précieux objets avaient péri dans un naufrage; mais une tradition acceptée dans le Nord veut que le naufrage ait eu lieu dans les eaux du Danemark, et que le tableau ait été sauvé. — Combien d'épisodes semblables ne rencontre-t-on pas dans l'histoire des objets d'art? En 1473, un marin de Dantzig, Paul Benecke, rencontre un vaisseau portant le pavillon des Hollandais, avec lesquels sa ville était en guerre: il attaque, s'empare du navire ennemi, et y trouve le magnifique tableau d'Hemling, *le Jugement dernier*, placé aujourd'hui sur l'autel de la cathédrale de Dantzig. L'explication est dans le fait important, connu d'ailleurs, mais confirmé par ces bizarres circonstances, que les banquiers italiens des Pays-Bas envoyaient alors très-fréquemment dans le Midi des Van-Eyck, des Roger van der Weyden et des Hemling[1].

On sait combien étaient riches les collections de la reine Christine[2]. Naudé, devenu son bibliothécaire après Freinshemius, en

[1] Voyez *Les Ducs de Bourgogne*, par M. le comte de Laborde, 1849-1852, 2[e] partie, t. I. Preuves. Introduction, p. CXI.

[2] Vossius fit pour elle à Paris des achats considérables. Né en Hollande, Isaac Vossius s'était déjà fait connaitre par des écrits d'érudition, de philologie, d'histoire et de philosophie, mais aussi par un certain mélange de scepticisme et de superstition, et passait pour athée, égoïste et cupide, quand il fut appelé en 1649 par Christine. Il apporta en Suède sa bibliothèque et celle de son père, qui étaient fort considérables; il vendit la seconde à la reine. Elle envoya Vossius à Paris en 1650 pour acheter à son compte un certain nombre de livres précieux. Il acquit, en effet, la bibliothèque de Petau pour 40,000 livres, et une partie de la bibliothèque de Mazarin pour 10,000. En même temps, il acheta pour Christine deux manuscrits: une *Chronique de Babylone*, exemplaire unique, et une *Histoire de l'Église*, fort rare, pour 160,000 écus. On l'a souvent accusé d'avoir trompé la reine dans ces achats, et la *Chronique de Babylone* a passé pour supposée. Vossius n'en fut pas moins nommé, après son retour, bibliothécaire de Christine, et il accomplit de nouvelles missions en Angleterre et

décembre 1651, écrivait à Gassendi (Stockholm, 19 octobre 1652): « Pour sa bibliothèque, de laquelle j'ai la conduite *cum absoluto imperio*, elle est très-riche en manuscrits, tant à cause de M. Petau que de M. Gaulmin [1], de monseigneur le cardinal Mazarin [2], de ceux d'un nommé Stéphanides, de Ravius [3] et d'autres... Outre cela, elle a une galerie de statues tant en bronze qu'en marbre, de médailles tant d'or, d'argent, que de bronze, en pièces d'yvoire,

en Espagne pour compléter les collections royales. C'est lui qui fit appeler Saumaise en Suède. Le fils de Saumaise ayant emprunté de lui une importante somme d'argent, et en faisant attendre la restitution, Vossius eut recours au père, fort inutilement. Une correspondance amère, puis une polémique s'en suivit; mais le nouveau favori fut énergiquement soutenu par la reine. Vossius, pour n'être pas complétement disgracié, plia. L'inconstance de Christine vint bientôt à son aide; Saumaise et son ami Bourdelot n'étaient déjà plus de son goût; elle rappela Vossius, avec mille protestations de considération et d'amitié. Il revint donc à Stockholm en septembre 1653, reprit sa charge de bibliothécaire, mais quitta la Suède peu de temps avant l'abdication de la reine. On affirme qu'il emporta alors avec lui un grand nombre de livres, d'objets d'art et de manuscrits précieux faisant partie des collections royales, entre autres le fameux manuscrit d'Ulfilas, le *Codex argenteus*. On le voit cependant encore en 1655, pendant un voyage en Belgique, occupé du soin de la bibliothèque de la reine; et, vers 1680, il fut désigné pour écrire son histoire. On lui promettait de lui envoyer de nombreux matériaux à cet effet. Ces documents furent rassemblés, mais Vossius mourut avant de remplir cette tâche nouvelle.

[1] Gilbert Gaulmin, maître des requêtes.

[2] Voyez dans le tome I du *Choix de Mazarinades*, de M. C. Moreau, p. 143: « Inventaire des merveilles du monde rencontrées dans le palais du cardinal Mazarin, 26 janvier 1649, » et dans le tome II, p. 222: « Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin, par le sieur Naudé, entre les mains de M. Tubeuf, 13 février 1651. » — Le 29 décembre 1651, Mazarin revenant de son premier exil, le Parlement furieux ordonna de lui courir sus et fit vendre ses meubles et sa bibliothèque. Cette belle collection de 40,000 volumes avait été réunie et classée par le savant Naudé. Mazarin l'ouvrait libéralement à tous les hommes studieux. — Je trouve dans la correspondance de Pierre Juel, résident de Danemark en Suède sous Christine, manuscrite à la Bibliothèque royale de Copenhague (Nouv. collection royale, in-4°, n° 1033), et dont on a publié des extraits dans le *Ny danske Magazin*, t. VI, et dans le *Historisk Tidskrift*, t. V, que Christine, au moment où elle voulut se rapprocher de France, renvoya à Mazarin, avec plusieurs autres, *tous* les manuscrits qu'elle avait fait acheter à la vente des collections du cardinal. Elle y joignit quelques statues *provenant de Prague*. Elle envoya en même temps à la reine de France une table en mosaïque provenant aussi de Prague (dépêche du 4 juin 1653). — A la date du 25 juin de la même année, elle attend une collection de manuscrits que lui envoie le duc de Savoie.

[3] Christian Rau ou *Ravius*, savant orientaliste, né en 1603 à Berlin, mort à

d'ambre, de coral, de cristal travaillé, de miroirs d'acier, d'horloges, de tables, d'esquisses, bas-reliefs et autres choses non moins artificielles que naturelles, et telle que je n'en ai jamais vu en Italie de plus riches. Restent les tableaux desquels elle a aussi une merveilleuse collection, et ainsi vous voiez que *habet animum apertum ad omnia.* »

Christine possédait, suivant l'inventaire que nous publions, environ 200 statues, des milliers de médailles, près de 600 tableaux, sans compter les mosaïques, les pierres précieuses, les porcelaines, les horloges, etc. Elle était en possession de 47 tableaux du plus haut prix, que son père s'était appropriés lors de la réduction de Prague; il y avait dans le nombre jusqu'à 10 toiles du Corrége. Tout cela était le pillage de la guerre de Trente-Ans. Les Suédois avaient dépouillé la Bohême, où Rodolphe II avait accumulé les premiers chefs-d'œuvre de la renaissance italienne. Nous avons çà et là quelques détails sur cette galerie de Rodolphe formée avec un soin et des dépenses considérables; elle consistait principalement en quatre salles, dont la première contenait : des horloges de formes et de fabrication diverses, des instruments de géométrie et d'astronomie, de la vaisselle d'argent, des objets d'or, des perles et pierres précieuses, des ivoires, des ustensiles de chasse et d'équitation, une selle ornée d'argent et d'or, et enrichie de turquoises, avec ses étriers, un mors orné de rubis, des armes et des harnais venus de la Perse et de l'Inde; — 93 statues, antiques et autres, en métal, gypse, albâtre et marbre; — 23 tableaux, des miroirs anciens, un luth en cuivre doré, une table ronde en jaspe de Bohême rehaussé d'or et de grenats; — enfin, une chaise en fer admirablement travaillé, 2 statues de marbre, etc. — La seconde salle renfermait les porcelaines et les vases de terre aux formes et aux peintures variées, le buste de Rodolphe II en cuivre, une grotte de corail, etc. — La troisième contenait des peintures, dessins et gravures sur parchemin, sur fond d'or, en miniature, etc.; des étoffes de tout genre, des tapis de Turquie, un étendard orné de perles d'or, des livres enrichis de gravures sur cuivre, etc. — On voyait surtout au milieu de cette troisième salle

Francfort-sur-l'Oder en 1677. Après avoir voyagé en Orient, d'où il rapporta en Angleterre de nombreux manuscrits, il était bibliothécaire et archiviste de l'Université d'Oxford, quand Christine l'appela pour professer l'arabe à Upsal. Il y resta jusqu'en 1672.

une célèbre chapelle d'argent, qui se composait d'un autel d'ébène rehaussé d'argent, surmonté d'une massive croix du même métal, et orné de cierges d'argent doré. — Ajoutez un *cabinet* d'ambre, à ferrures dorées, deux couteaux de chasse à manches d'ivoire habilement sculptés, etc. — La quatrième salle enfin servait de cabinet d'histoire naturelle. — En outre la salle d'armes offrait près de 200 fusils précieux, des armes fameuses par les souvenirs qu'elles rappelaient, comme la grande épée donnée par Grégoire XIII à l'empereur Rodolphe, des étendards, des boucliers, des casques et de vieilles armures. — Quelques salles annexes contenaient encore des peintures, des statuettes, des instruments de musique, un grand miroir d'acier, des lits anciens, ornés de perles et d'or, une table en cuivre sur laquelle était gravé le portrait du duc de Saxe, des siéges indiens, etc. [1].

Christine hérita du pillage de cette galerie; elle y ajouta les nombreux objets d'art qu'elle fit acheter, principalement à la vente de la galerie de Charles Ier d'Angleterre et à celle de la galerie Mazarin. La première, surtout, lui offrait une admirable occasion. La galerie de Charles Ier s'était formée de l'ancienne galerie de Henri VIII et de la riche collection achetée en 1627 pour 80,000 livres sterling au duc Charles Ier de Mantoue. Or cette famille des Gonzague, rivale des Médicis pour le luxe et le goût des arts, avait formé lentement et à grands frais sa collection. Pour eux, Raphaël avait fait la célèbre Sainte-Famille, aujourd'hui *la perle* du musée de Madrid; pour eux, le Corrège avait peint son *Éducation de l'Amour,* aujourd'hui à la galerie nationale de Londres. (Voy. Waagen, *Kunstwerke und Künstler in England,* Berlin, 1837, t. I, p. 29 et 457-491.) La galerie de Charles Ier fut vendue par ordre du Parlement : en partie pendant le mois de juillet 1650, en partie pendant l'année 1653. Il serait curieux de savoir précisément, en présence des incroyables prix de vente que nous trouvons dans un document de cette époque, jusqu'à quel point influa le malheur des temps ou bien le goût inexpérimenté de l'époque. M. de Croullé, notre ministre à Londres, écrit au cardinal Mazarin, le 23 mai 1650, que la vente s'est faite comme il suit : « Van-Dyck, par lui-même, 15 shillings; Charles V, empereur, et l'impératrice, sa femme, du Titien, 30 sh.; la maîtresse

[1] Voyez les *Recherches en Suède,* par le P. Dudik.

du Titien, par lui, 100 sh. (c'est le beau tableau du Musée de Paris); Vénus et Adonis, du Titien, 80 sh.; une Vierge, le Christ et saint Jean, du Corrège, 50 sh.; sept portraits par Van-Dyck : celui de Charles I[er] (probablement, à ce qu'il semble, le magnifique tableau que nous possédons aujourd'hui), et ceux de sa femme et de ses enfants, estimés : *le premier, 150 sh.*, les autres 60, 200, 25, 60, 30, 120 sh.; — 209 tableaux, dont 8 Raphaël, 21 Titien, 9 Corrège, 5 Tintoret, 6 Holbein, 5 Rubens, 15 Van-Dyck, 9 Jules-Romain, etc., sont exposés en vente à Somerset-House, et estimés en tout 20,307 sh., ou 24,382 livres 8 sous. » (Voy. M. Guizot, *Révolution d'Angleterre*, t. III, notes.)

Christine, séduite peut-être par le bon marché, acheta à cette vente beaucoup de médailles et un certain nombre de tableaux du premier ordre.

Quand elle abdiqua, elle fit embarquer, outre la meilleure partie de sa bibliothèque, ses meubles les plus précieux, dont on fit plus de cent ballots, qu'on dirigea sur Gothenbourg. Elle emporta, dit Archenholtz, une grande quantité de joyaux et de bijoux; des vases et de grosses pièces d'or et d'argent massif; deux cabinets de médailles antiques d'or et d'argent, et fort rares; enfin une prodigieuse quantité de peintures des plus rares, de statues antiques, etc. Mais les nécessités du voyage la déterminèrent de bonne heure à aliéner une partie de ses richesses; on la vit mettre en gage, dès son arrivée en Hollande, des bijoux pour une valeur de 40,000 écus; elle en donna beaucoup à son passage à Bruxelles en 1655. Ajoutez la liste des objets qu'on était parvenu à détourner de ses collections avant son départ. Don Antonio Pimentel sut, par exemple, faire rendre à la maison d'Autriche le magnifique meuble qu'on appelait *cabinet de Prague*. Christine se retira finalement à Rome et y apporta avec elle sa précieuse collection.

Ses tableaux furent achetés après sa mort, en 1689, par le neveu d'Innocent XI, le duc de Bracciano, don Livio Odescalchi, des héritiers duquel ils furent acquis en 1722 par le Régent pour entrer dans la fameuse galerie d'Orléans, vendue elle-même en 1791 et 1792[1]. Nous avons les catalogues de ces deux der-

[1] Voy. dans le *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire* un article de M. Eugène Piot sur la collection du Palais-Royal, formée par le Régent avec l'aide de Coypel et Roger de Piles. Outre les tableaux que nous nommons plus bas, cette collec-

nières ventes. La pièce que nous publions aujourd'hui complétera l'histoire de ces précieux objets, maintenant dispersés.

Si l'on veut dès maintenant se faire une idée des trésors que possédait Christine et connaître les destinées ultérieures de quelques-uns de ces objets, il est facile en premier lieu de voir, à l'aide des inventaires connus, que les tableaux suivants, après avoir appartenu à Christine et fait partie de la galerie d'Orléans, se trouvent aujourd'hui dans la collection du marquis de Stafford, dans sa résidence de Cleveland-House à Londres[1] :

La belle Vierge. C'est une Sainte-Famille, de Raphaël, que les connaisseurs désignent depuis longtemps de ce nom ; c'est un des mieux finis parmi les tableaux de cabinet de l'auteur. — Sur bois, 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds de large. — Vendu en Angleterre 3,000 livres sterling. Ce beau tableau avait ainsi appartenu successivement au duc d'Urbin, à Philippe II d'Espagne, à l'empereur Rodolphe, à Gustave-Adolphe, à Christine, à don Livio Odescalchi et au Régent.

Le Muletier, par le Corrége. On raconte de cet ouvrage que le peintre, ayant contracté une dette envers un cabaretier, n'eut d'autre moyen d'y satisfaire que de peindre un tableau pour lui servir d'enseigne. — Sur toile, 2 pieds 1 pouce de haut sur 2 pieds 11 pouces de large. A été acheté à Londres 80 livres sterling.

Vénus pleurant la mort d'Adonis, par Paul Véronèse. — Sur toile, 4 pieds 9 pouces de haut sur 5 pieds 7 pouces de large. C'est évidemment celui que notre inventaire décrit sous le numéro 80 : « Un grand tableau où est représenté un homme blessé d'un sanglier, avec un Cupidon qui luy tient la teste, et une

tion du Palais-Royal avait de Jules-Romain : *L'Enfance de Jupiter, L'Allaitement d'Hercule* et *L'Enfance de Bacchus.*

[1] Voyez *A Catalogue of the collection of Pictures of the most noble the Marquess of Stafford, at Cleveland-House, London, Containing an etching of every picture, and accompanied with historical and biographical notices by* John Young, in two vol. Lond. 1825, in-4°. — *Kunstreise durch England und Belgien, nebst einem Bericht über den Bau des Domthurms zu Frankfurt am Main,* von J. D. Passavant. Frankf. 1833, in-8°. Le catalogue de la galerie d'Orléans se trouve à la page 269, avec les prix de la vente faite à Londres, du 26 décembre 1798, à la fin d'août 1799. — Buchanan, *Memoirs of painting, with a chronological history of the importation of pictures by the great masters into England since the french revolution,* 2 vol. in-8°, Lond. 1824. — *Kunstwerke und Künstler in England,* von G. F. Waagen, Berlin, 1837, I, 492-520.

femme auprès de luy. » En effet, on voit Adonis étendu; Vénus lui prend la main; un Amour tient sa tête.

Vénus sortant de la mer, par le Titien. — Sur toile, 2 pieds 5 pouces de haut sur 1 pied 11 pouces de large. Achetée à Londres 800 guinées.

La Sainte-Famille et saint Jean, par Pâris Bordone. — Sur toile, 3 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 11 pouces de large.

La Vie humaine, par le Titien, allégorie représentant les différents âges.

Cupidon taillant son arc, par Francesco Mazzuoli, le Parmegiano. Cet ouvrage a été longtemps attribué au Corrége. Ce tableau avait été, dit-on, exécuté pour le chevalier Bayard. — Sur cuivre, 4 pieds 5 pouces de haut sur 2 pieds 5 pouces de large.

Le Christ devant Pilate, par Andrea Schiavone. — Sur toile, 4 pieds 1 pouce de haut sur 6 pieds 1 pouce de large.

Outre ces huit belles toiles, le Régent avait acheté 49 tableaux (57 en tout) provenant de la collection de Christine; il y avait, dans ce nombre, 10 Corrège, et parmi eux la fameuse *Léda.* Elle avait été, ainsi que l'*Io,* du même auteur, exécutée pour le duc Frédéric II de Mantoue, qui offrit les deux à Charles-Quint, en 1530, quand il se fit couronner à Bologne. L'empereur Rodolphe transporta ces deux ouvrages à Prague, d'où les Suédois les ont enlevés.

C'est la *Léda* du Corrège que le fils du Régent, Louis, pour complaire aux scrupules de l'abbé de Sainte-Geneviève, ordonna de couper et de livrer aux flammes, avec tous ceux des tableaux de la galerie formée par son père qui offraient des nudités; une *Léda* de Michel-Ange périt de la sorte, et l'*Io* du Corrége fut aussi mutilée, mais ensuite réparée et vendue au roi de Prusse. C'est pourtant ce même Louis d'Orléans qui enrichit la collection du Palais-Royal de la belle suite de pierres gravées antiques provenant du cabinet Crozat. La *Léda* du Corrége fut coupée en morceaux; heureusement le directeur de la galerie d'Orléans, Coypel, détourna en secret les précieux fragments et prit soin de les réunir. La tête avait été détruite; il la refit avec un rare bonheur de mémoire ou d'après une copie. On attribue quelquefois, mais sans fondement, cette réparation à Prud'hon[1].

[1] Dans une spirituelle *Histoire de la peinture de portraits en France,* encore inédite, M. Feuillet de Conches donne à ce sujet les détails qui suivent :

A la mort de Coypel, le tableau restitué fut acquis par un certain Pasquier; et, à la vente de ses tableaux, en 1755, acheté 21,060 francs pour le roi de Prusse et placé dans la galerie de Sans-Souci. C'est de là que Napoléon Ier, ayant admiré ce bel ouvrage, le fit rapporter à Paris, d'où la Prusse l'a enlevé en 1815. Si c'est le même tableau qui est décrit dans notre inventaire sous le numéro 416, nous apprenons par là que cette toile se trouvait à Prague avant d'appartenir à Christine, qu'elle était au nombre des chefs-d'œuvre italiens acquis par Rodolphe II, et nous reconstruisons presque toute son histoire.

Il faut encore nommer, après la *Léda*, parmi les tableaux qui étaient passés de la galerie de don Livio Odescalchi ou de Christine dans celle du duc d'Orléans :

Le Martyre de saint Étienne, d'Annibal Carrache; vendu ensuite en Angleterre au comte de Darnley.

L'Éducation de l'Amour, du Corrége. Ce n'était réellement qu'une copie dont l'original se voit aujourd'hui dans la galerie nationale de Londres.

Hérodiade, par Giacomo Palma; vendu en Angleterre.

Portrait d'un doge de Venise, du même; vendu au duc de Bridgwater.

Portraits présumés du Titien et de sa maîtresse, par le Titien; vendu en Angleterre 1,000 livres sterling. C'est une répétition de

« La *Léda*, divisée d'abord en trois lanières dans sa largeur, fut déchiquetée ensuite inégalement, et plusieurs morceaux s'en perdirent. Le duc d'Orléans donna ces lambeaux au conservateur de sa galerie, le peintre Coypel, qui travailla à en tirer parti tant bien que mal. Un morceau d'ancien tableau remplaça la tête de la *Léda*, et dans ce morceau fut incrustée la tête de la femme couverte d'une draperie bleue. D'autres lacunes béantes furent bouchées au moyen de lambeaux d'autres vieilles peintures. Les chairs craquelées tombaient par écailles; une partie de l'Amour et les deux enfants étaient emportés et furent repeints. Le tout, en un mot, ne fut plus qu'une mosaïque de rapports plus ou moins adroits. Si l'on en croit la tradition, c'est en cet état que le tableau passa dans le cabinet d'un amateur nommé Pasquier, et qu'en 1755, à la vente de ce cabinet, il fut acquis par le roi de Prusse au prix de 21,060 francs et placé au château de Sans-Souci. A l'époque des conquêtes de l'Empire, le tableau de la *Léda* fut l'objet d'un examen fort attentif : la restauration qu'il avait subie avait ajouté à l'œuvre de destruction. On fit avec soin justice de tous les replâtrages, on ne peignit que ce qu'il fallait absolument peindre, et la toile fut mise dans l'état où elle est maintenant en Prusse. Ce fut un flamand nommé Hoogbstoel qui fut chargé de ce travail. On cite généralement Prud'hon comme l'auteur des repeints : je suis à peu près certain que ce grand artiste n'y fut absolument pour rien. »

la belle composition que nous avons au Musée. (Voy. la *Notice des tableaux italiens du Louvre*, par M. Fr. Villot, 1849, n° 502.)

Enfin les frises de Jules-Romain, d'après les *Histoires* de Tite-Live. (Voir plus loin au numéro 94 des tableaux.) Quatre de ces frises sont aujourd'hui dans la belle galerie italienne de M. Edmond de Beaucousin, à Paris.

L'inventaire complet des objets d'art qui composaient la galerie de Christine, en indiquant les provenances, complétera les observations de détail que nous venons de faire et nous rendra peut-être un anneau jusqu'à présent perdu de leur histoire, non pas sans doute le moins important, puisque les musées de Prague, formés sous le règne de Rodolphe II, ont dû être, pour un bon nombre des tableaux que les Suédois en ont enlevés, leur première étape au sortir de l'Italie, et la moins connue de toutes.

Inventaire des raretez qui sont dans le cabinet des antiquitez de la sérénissime reine de Suède.

LES STATUES DE BRONZE, GRANDES ET PETITES.

De Prague.

1. Une grande figure de bronze qui est une femme et trois enfans d'entour d'elle.

De son Altess Royale.

2. *Dito* de bronze, Cupidon avec un arc a la main.
3. *Dito* de bronze, Mercure et Vénus.
4. La figure d'un homme et d'une femme auec Cupidon et un chien, en bronze.
5. *Dito* la figure d'une femme.

De Prague.

6. L'empereur Rodolphe, figure de bronze.
7. Un cheval de bronze.
8. La figure d'un homme de bronze.
9. *Dito* d'un empereur en bronze.
10. La figure du roy Gustave en bronze.
11. La figure de Christine rayne de Suède.
12. *Dito* Roy Gustave, dessus un pied.

Données à la Rayne de Son Altesse Royale.

13. Une figure de bronze, qui est une femme avec un petit enfant aupres d'elle, portée sur un piedestal d'ebene.
14. La figure d'un homme } de bronze.
15. *Dito* d'une femme }
16. Une petite figure de bronze représentant un enfant avec une tasse a la main.
17. Un more, en petite figure de bronze.
18. Un Évesque, *idem*.
19. Une femme, *idem*.

De Prague.

20. Un homme, en petite figure de bronze.
21. *Dito, idem*.
22. *Dito, idem*.
23. Mercure et Venus, *idem*.
24. La figure d'une femme de cire et un horloge dedaus.
25. Un homme a cheval, en petite figure de bronze.
26. Trois figures de bronze portées sur un piedestal et entourées de serpens.
27. *Dito* une femme tenant a la main un Cupidon aupres d'elle.
28. *Dito* trois hommes dont l'un tient l'autre sous luy.
29. *Dito* une teste et poitrine de bronze.
30. La figure d'un centaure tenant entre les bras une femme.
31. Un hibou de bronze porté sur un piedestal noir.

Toutes de Prague.

32. Un homme a cheval, de bronze, porté sur un pied de bronze.
33. Un petit cheval de bronze porté sur un piedestal noir de bois.
34. Une teste et la poitrine de bronze.
35. Un centaure ayant entre ses bras une femme.
36. Une petite teste de bronze.
37. Une figure d'une femme, de bronze, portée sur un piedestal de bronze.
38. *Dito* une femme en mesme façon.
39. Une femme en figure de bronze assise sur un piedestal de bronze, et tenant un miroir à la main.
40. Un buste de bronze.

41. Une lampe representant un homme.
42. Deux petits chevaux de bronze separez.
43. Un centaure de bronze avec une femme entre ses bras.
44. Une femme endormie dans son lit en figure de bronze.
45. Un Romain, en buste de bronze, couvert d'un casque, et porté sur un piedestal de bronze.
46. Une femme en figure de bronze, portée sur un piedestal de bronze.
47. *Dito* une femme en mesme posture.
48. La figure d'un petit enfant de bronze.
49. La teste d'un vieillard avec une grande barbe, de bronze.
50. Une petite lampe de bronze.

De Prague.

51. Un homme porté sur un piedestal, en petite figure de bronze.
52. *Dito* un homme n'ayant qu'un bras, de bronze.
53. Une petite figure de bronze representant une femme.
54. Hercule en petite figure de bronze.
55. Une femme en petite figure de bronze portée d'un piedestal de bronze.
56. Une femme accompagnée d'un chien en figure de bronze.
57. Un taureau porté d'un piedestal de bronze, en figure de bronze.
58. Une figure de bronze dorée representant une femme estant a genoux sur un piedestal de bronze.
59. Une femme assise sur un piedestal de bois, en figure de bronze.
60. Un Ange en figure de bronze.
61. La figure de Mercure en bronze, portée sur un piedestal noir de bois.
62. La figure d'un veneur d'oyseaux en bronze portée sur un piedestal noir de bois.
63. Un homme tenant un autre homme sous luy et une femme entre les bras, en bronze.
64. Un homme en bronze porté sur un piedestal noir.
65. Un homme en bronze tenant une femme entre ses bras.

De Prague.

66. Un homme tenant une espée a la main pour tuer une femme qu'il a entre les bras, tout en figure de bronze.

67. Un centaure de bronze avec une femme entre les bras.
68. Un centaure avec une femme entre ses bras portée sur un piedestal de bronze.
69. Un cheval de bronze porté sur un piedestal de bronze.
70. Un cheval plus grand de bronze sans piedestal.
71. Un homme a cheval, de bronze.
72. Une figure de bronze representant un homme qui tue une femme.
73. Un cheval et un lyon de bronze, portés sur un piedestal de bronze.

Du sieur Fresne.

74. Un homme accompagné d'un Cupidon, porté sur un piedestal de bronze.

De la chambre de meubles.

75. Un centaure porté sur un piedestal noir de bois, tiré de la chambre de meubles.

De Prague.

76. Un sanglier de bronze couchant sur un piedestal noir de bois.
77. La figure de Jesus Christ taillée en bois par le graveur de Sa Majesté.

Du sieur Blom.

78. 4 figures de bois avec un ange dessus sur un piedestal d'ebene.
79. 22 petites figures sur des pieds d'ivoire pour mettre au rang de bataille dans une boite blanche.

En la chambre de la Rayne.

80. Un ouvrage de bois representant un homme estant a cheval et une femme entre ses bras, dans un estuy noir garny de filets d'or.
81. La figure de Faustiane, en cire, enduite de verre.

Du sieur Blom.

82. La figure de Jesus Christ, en bois, sur un piedestal d'ebene, dans un estuy brun.

De Prague.

83. Un petit autel de bois, avec les images de la Sainte Trinité, de la sainte Vierge, et deux petits chandeliers, couvert de peau parfumée.

En la chambre de la Reyne.

84. L'image de saint George, en argent doré, se battant contre un dragon.
85. Une figure taillée en bois, servant pour en imprimer les préces de taille douce.

De Nurrenberg.

86. La figure d'un grand homme, en bois.
S. M. a envoyé en France la grande figure de Psyche, et l'a donnée à Mr de.....

LES STATUES DE MARBRE.

De Son Altesse Royale.

1. 36 grandes figures de marbre.

Du sieur Spiring.

2. 48 figures de marbre, grandes et petites, l'une sur l'autre.
3. 73 preies des figures de marbre, l'une sous l'autre.

Du sieur Blom.

4. Un long tableau de marbre representant en sculpture plusieurs figures.
5. 7 figures de marbre.

De Prague.

6. Trois tableaux de marbre, representans des figures enchassées. La teste de Goliath en figure de marbre.

Du sieur Falk.

7. Deux grandes figures de plastre, qui ont esté donné à la royne par le sieur Falk.

Du sieur Blom.

8. Dix personnages de terre.
9. Un taureau et un lion de terre.

Statues de marbre.............	166
Statues de terre...............	14

LES MÉDAILLES DE TOUTES SORTES DE MÉTAUX [1].

Dans un grand cabinet [2] de bois brun, que le feu roy a eu a Meunicken, et a esté emporté de la chambre de Rentes; il y a :

De Monicken.

1. 1564 medailles d'argent prises à Mönicken.

De Son Altesse Royale.

2. 1164 médailles de bronze données de Son Altesse Royale.

[1] Voyez les *Médailles de grand et de moyen bronze du cabinet de la reine Christine*, gravées par Pietro Sante-Bartoli, et expliquées par Sigebert Havercamp (né à Utrecht, en 1683, mort en 1742), à l'aide d'un commentaire latin. La Haye, 1742, in-fol. L'éditeur, de Hondt, y a fait ajouter une traduction française, qui est peu exacte.

[2] Le magnifique château de Skokloster, appartenant à madame la comtesse veuve de Brahé, possède encore aujourd'hui, ainsi que plusieurs autres châteaux de Suède, de ces grands *nécessaires* ou *meubles* de bois ciselé ou incrusté que la mode multiplia à la fin du XVI[e] et au commencement du XVII[e] siècle, auxquels on donnait en France le nom de *cabinets*, et que l'Allemagne appelait *Kunstschrank*, c'est-à-dire armoire artistique; ils se fabriquaient principalement à Augsbourg, à Nuremberg et à Dresde. Leur fabrication appartenait surtout à l'ébénisterie; mais des artistes de tout genre y contribuaient, le sculpteur, l'orfèvre, le peintre, le mosaïste, le graveur sur métal et en pierres fines, l'émailleur, etc. On y employait les bois précieux, l'ivoire, les métaux, les pierres dures, l'écaille, l'ambre, la nacre; on y introduisait des statuettes, des bas-reliefs, des glaces. Il y a de beaux *cabinets* au musée historique de Dresde, à l'hôtel de Cluny à Paris, dans la *chambre du trésor* du roi de Bavière, dans le *trésor impérial* de Vienne, dans le *Grüne Gewölbe* de Dresde, etc. Mais le chef-d'œuvre du genre est celui de la *Kunst Kammer* de Berlin, et qu'on appelle *Pommersche Kunstschrank*, parce qu'il a été fait à Augsbourg en 1616 pour le duc de Poméranie, Philippe II. Un des plus beaux *cabinets* connus se trouve dans la bibliothèque de l'université d'Upsal. (Voyez le savant ouvrage de M. Jules Labarte : *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge Dumenil, précédée d'une introduction historique*; 1847, 1 vol. gr. in-8°.)

De Munieken.

3. 6 medailles d'argent, plus grandes, mises dans des rondes boites, dans le mesme cabinet.
   Dans un tiroir noir et doré dudit cabinet, il y a:
4. Ces medailles d'argent doré sont :
5. 9 medailles d'argent doré, placées sur de rondes plaques de pierre.

De Monicken.

6. 2 medailles non enchassées.
7. 1 grande medaille d'argent doré representant des fleurs de lis.
   2 grandes medailles de bronze.
   Dito, un cabinet de bois brun d'un ouvrage de taille douce, que le feu Roy a eu à Muniken, et puis a esté tiré de la chambre des Rentes, il y a a savoir :

De Son Altesse Royale.

8. 795 medailles d'argent bien grandes, que Sa Majesté la royne a eues de Son Altesse Royale.
   Dito, un cabinet plus petit, de bois brun, que le feu roi a eu a Muniken, il y a :
9. 2300 medailles d'argent.

Du sieur Blom.

10. 400 medailles d'argent.

De plusieurs personnes.

11. 208 medailles d'argent dans le mesme cabinet.

De Son Altesse Royale.

70 medailles d'or.

Du sieur Blom.

26 medailles d'or.

De plusieurs personnes.

14 medailles d'or.

Un grand cabinet de bois en peinture de la ville de Muniken; dedans il y a:

De Prague.

2700 grandes et petites medailles de bronze, d'airain, de plomb et de fer, mises l'une sur l'autre.
Un petit cabinet de bois brun, donné par Son Altesse Royale. La dedans il y a:

De Son Altesse Royale.

403 medailles de bronze.
Un petit cabinet verd de dor du tresorier de Suede, Gabriel Oxanstierna.
La dedans il y a:

Du trésorier Gabriel Oxanstierna.

115 grandes medailles de bronze.
Dito 381 medailles de bronze.

De la Contesse, du Grand Connestable, du sieur Frisendorff.

53 medailles d'argent, joinctes avec des mailles d'argent.

D'un Italien.

1 grande medaille d'or.

Du sieur Benoit Skytte.

15 medailles d'or.
275 *dito* d'argent.

De plusieurs personnes.

5 medailles d'or.
17 *dito* d'argent.
9 *dito* de bronze et de plomb.

Du sieur Bordlot[1].

Une grande medaille demie d'or et demie d'argent.

[1] C'est cet abbé Bourdelot qui était en tiers avec M. le Prince et avec la fameuse princesse Palatine, amie intime de ce dernier, lorsqu'en France ils es-

Du sieur Kinenheller.

11 medailles d'or.
709 *dito* d'argent.
3884 *dito* de bronze.

136 médailles d'or rendues à S. M.

Les dites medailles sont en somme, à savoir :
142 medailles d'or.
1 *dito* moitie d'or, moitie d'argent.
6339 *dito* d'argent.
8658 *dito* de bronze, d'airain, de plomb et de fer.
En outre, il y a :

Par Son Altesse Royale:

Quatre grandes cabinets remplis de medailles d'or, d'argent, de bronze et de laiton, dont il n'y a point d'inventaire fait encore.

Par Son Altesse Royale.

Outre cela :
Il y a plusieurs statues de bronze, de laiton et de fer, et quelques livres.
Le tout a esté donné a la Royne par Son Altesse Royale.

De Prague.

Un petit livre relié en parchemin rouge plein de medailles.
Une petite caisse avec 12 medailles de bois d'Inde.
Deux cabinet avec ses tiroirs couverts de velours noir, ou il y a une grande partie de modèles de medailles et d'autres figures de bronze, d'airain, de plomb et de cire. Au mesme cabinet il y

sayèrent ensemble de brûler un morceau de la vraie croix, sans pouvoir en venir à bout. Ce prodige frappa fort la princesse. Un songe qu'elle eut longtemps après d'une danse en rond dont un danseur tombait à chaque tour dans un gouffre qui se refermait, sans que cela interrompît la danse, acheva de la convertir tout à fait. (*Note de Saint-Simon aux Mém. de Dangeau,* 6 juillet 1684.) Dangeau lui-même dit à la date du jeudi, 8 février 1685 : « A Versailles. J'appris la mort de l'abbé Bourdelot qui avoit avalé de l'opium au lieu de sucre; il laisse une abbaye de 3 ou 4,000 livres de rente. Il avoit été longtemps en faveur auprès de la reine Christine, et, depuis qu'il s'était brouillé avec elle, il étoit revenu en France et s'étoit attaché à M. le prince, qu'il réjouissoit fort et dont il étoit médecin. »

a un tableau de pierre representant des provinces et des personnages; le chassis est de bois d'ebene.

LES RARETEZ D'IVOIRE.

1. Un crucifix d'ivoire.
2. *Dito* d'ivoire.
3. Une figure d'ivoire représentant un vieillard avec un couteau a la main.
4. Trois figures d'ivoire en une piece representans des femmes portées sur un piedestal.
5. *Dito* un homme porté sur un piedéstal noir d'ebene.
6. *Dito* un homme se fouettant luy mesme.
7. *Dito* un Romain porté sur un piedestal noir d'ebene.
8. La figure de Jesus Christ liée a une fourche.
9. *Dito*. La figure d'un homme assis sur un aigle.

Du sieur Spiring.

10. *Dito*. La figure de Mercure, avec un poignard à la main.
11. *Dito*. La figure d'un vieillard tettant un enfant[1].
12. *Dito*. Diane avec un cornet a la main.
13. La figure d'un homme lié sur un tas de bois.
14. *Dito*. Un homme tenant une femme entre ses bras.
15. La figure de Mercure porté sur un piedestal d'ebene.
16. *Dito*. Un homme ayant entre ses bras une femme.
17. *Dito*. Un homme tenant a la main une harpe.
18. *Dito*. Un enfant avec une croix entre les bras.
19. La figure de Jesus Christ avec les membres liés, portée sur un piedestal d'ivoire.
20. *Dito*. La figure d'Hercule.
21. *Dito*. La figure d'une royne.

Du sieur Spiring.

22. *Dito* un homme portant un enfant sur ses epaules.
23. *Dito*, un Cupidon avec un arc a la main.
24. *Dito*, une femme avec un dauphin sous elle.
25. *Dito*, une teste de mort.
26. *Dito*, un tableau representant deux figures, dont chaquune est accompagnée d'un Cupidon.

[1] Voir plus bas le n° 282 des tableaux.

De Madame la Conestable.

27. Un petit crucifix d'ivoire dressée sur une horloge, qui a esté donnée par Madame la connestable.

De la Royne mere.

28. Un petit enfant assis sur une teste de mort, auec un horloge de sable, donné par la royne mère.

De Prague.

29. Une coupe d'ivoire, auec une toufe de fleurs sur le couvercle.
30. Trois coupes d'ivoire, avec des globes sur les couvercles.
31. *Dito* une avec une coque de muscade sur le couvercle.
32. Une coupe d'ivoire avec un cylindre.
33. Deux coupes avec deux cylindres sur les couvercles.
34. *Dito* deux coupes simples.
35. *Dito* deux coupes.
36. Un ouvrage gravé en forme de boites l'une sur l'autre.
37. Un globe avec une figure dessus.
38. Un ouvrage d'ivoire auec un cilindre doré.

De Prague.

39. *Dito*, un ouvrage fait au tour, qui est un cylindre avec des mailles.
40. *Dito* un ouvrage avec des verres dessus.
41. Un long cylindre d'iuoire.
42. Un ouvrage en forme de piramide, avec du bois d'ebene au milieu.
43. Une coupe d'ivoire.
44. Un cylindre bourné d'ivoire.
45. Un ouvrage en forme de piramide, auec une croix.
46. Une coupe d'ivoire avec une toufe de fleurs.
47. Un ouvrage representant l'image de Jesus Christ, avec des anges a l'entour de luy.
48. Deux boisseaux d'ivoire.
49. L'image de la sainte Vierge portant Jesus Christ sur ses bras, et les Apotres à l'entour d'elle.
50. Une coupe d'ivoire sur un piedestal de poirier.

51. *Dito*, une petite coupe.
52. Un petit pot avec une piramide dessus.
53. *Dito*, un petit pot simple.
54. Un petit ouvrage auec trois boites l'une sur l'autre.
55. *Dito*, une petite tasse ornée d'un cylindre au milieu, avec un piedestal de poirier.
56. Une charrue d'ivoire.

De Prague.

57. Un petit pot de *dito*.
58. Un cylindre porté sur un piedestal brun de poirier.
59. Une fleute de *dito*.
60. Une coupe avec un piedestal de poirier d'ebene.
61. *Dito*, une de poirier, avec un cone d'ebene.
62. *Dito*, deux sans piedestal.
63. Une petite boite d'ivoire.
64. *Dito*, 5 en mesme façon, mais separees l'une de l'autre.
65. Deux petites fontaines, sur un piedestal de bois d'ebene.
66. Un petit pot a eau.
67. *Dito*, un de mesme.
68. Un chariot d'ivoire.
69. *Dito*, un de mesme.
70. Une fleute d'ivoire.
71. Une de mesme.
72. Un compas avec une fleute.
73. Une grenade *dito*.
74. Une piramide de maille faite au tour.
75. Une pièce de canon, auec le chariot et un canonier, qui sert en la chambre de la royne.
76. Une caisse avec une garniture dorée, et deux petits cornets noirs dedans.
77. Une boite avec un petit chien dessus.
78. Une grande boite, representant en peinture plusieurs oiseaux et animaux, avec un pommeau dessus.

De Prague.

79. Une grande boite ronde sur un pied d'or.
80. Un ouvrage avec un cylindre et des boites dessus.
81. Une piramide de mailles sur un pied d'ebene.

82. Une tasse ronde portée sur un piedestal d'ivoire.
83. Une tasse a confiture sur un piedestal d'ivoire.
84. *Dito* une de mesme.
85. *Dito* }
86. *Dito* } de mesme facon.
87. *Dito* }
88. Une piramide ou cilindre de boite.
89. Une petite coupe avec une piramide sur le couvercle.
90. Une coupe avec son couvercle.
91. Une piramide avec un piedestal d'ebene.
92. Une petite coupe auec son couvercle, tournée en viz.
93. Une boite auec deux piramides.
94. Une petite coupe d'ivoire.
95. *Dito*, avec une piramide tournée en vis.
96. *Dito*, avec un couvercle de menuiserie.
97. *Dito*, avec un couvercle fait en façon de piramide.
98. Une petite coupe tournée en façon de tonneau, avec un cilindre sur le couvercle.
99. *Dito*, avec une tasse sur le couvercles.

De Prague.

100. Une grande coupe, avec une fontaine sur le couvercle.
101. *Dito* une petite avec un couvercle rond.
102. *Dito* une plus petite, avec une piramide et une croix sur le couvercle.
103. Une coupe avec son couvercle, representant une rose.
104. *Dito* avec un couvercle plat.
105. *Dito* avec un couvercle en façon de piramide.
106. Une boite ronde avec des filets dorés et un petit oyseau la dedans.
107. *Dito* peinte des filets dorés, et un papegay la dedans.
108. Une ronde tasse, avec un couvercle plat.
109. Un pot sans couvercle.
110. Une boite ronde avec un couvercle simple.
111. Une rareté en façon de piramide mise dans une caisse brune.
112. *Dito*, mise dans une caisse noire.
113. 24 trenchoirs dont les coins sont gravés.
114. Une grande coupe, avec un feston de plusieurs sortes de fleurs.

115. *Dito* de mesme façon.
115. *Dito* avec une haute piramide tournée en vis.
116. *Dito* tournée avec un couvercle de menuiserie.
117. *Dito*, une coupe avec un couvercle rond.
118. *Dito*, une coupe tournée en vis avec des mailles, et un couvercle orné d'une petite piramide.

De Prague.

119. *Dito* une coupe avec un couvercle orné d'un pot de fleurs.
120. *Dito*, une coupe avec un couvercle garnie de plusieurs petites piramides.
121. *Dito*, une coupe d'ivoire, avec une piramide de mailles de bois d'ebene.
122. *Dito*, une coupe sans couvercle.
123. *Dito*, avec un couvercle d'ivoire, orné d'une toufe de fleurs et d'une piramide d'ivoire.
124. *Dito*, avec un couvercle plat et une fontaine la dessus.
125. *Dito*, avec un couvercle garnie d'un feston en sculpture.
126. *Dito*, avec un couvercle en forme de fontaine.
127. Une boite ronde avec un couvercle plat.
128. Une boule d'ivoire avec des placques d'ivoire et un gland d'or qui en pend.
129. Un grand œuf d'autruche, demy peint de fleurs.
130. Une grande pièce d'ivoire fait en piramide, avec un globe et Mercure, gardée dans un estuy noir de filets dorés.
131. Une haute piramide, avec un globe et une piece faite en piramide.
132. Une longue pierre en forme de piramide enrichie de deux grenates.
133. Un long baston tourné, d'ivoire avec des mailles.
134. *Dito* un piedestal d'argent doré.
135. Une grande coupe, sur le couvercle il y a la figure de saint George.
136. *Dito*, avec un Romain sur le couvercle.

De Prague.

137. *Dito*, qui, sur le couvercle, a une piramide et une granade.
138. *Dito*, avec un couvercle rond et une granade et piramide la dessus.

139. *Dito*, sur le couvercle il y a un serpent.
140. Une grande coupe entournée de mailles.
141. Une coupe d'un œuf d'autruche garnie d'argent doré, porté sur un piedestal d'ivoire, dont le couvercle est orné d'un rocheu.
142. *Dito*, porté sur un piedestal d'argent doré, avec un Cupidon sur le couvercle.
143. Une bosse d'ivoire representant deux pourtraits, portée sur un piedestal d'ivoire garnie de bois d'ebene et de verre dessous.

De Madamme Maria de la Gardie rendu à la Royne.

144. Deux pieds de table d'ivoire garnys d'argent, etc.

De la Royne mere.

145. Un grand pot d'ivoire dont le dehors est faict en menuiserie, et le dedans d'ore, mis dans un estuy rouge doré.
146. Un pot d'ivoire orné a l'entour de figures d'ivoire, par dedans d'oré, gardi dans un estuy rouge d'ore.

Du sieur Blom.

147. Un long baston d'ivoire mis dans un estuy noir d'ore et fourré de velours rouge.

De Prague.

148. Une coupe de corne, auec un couvercle et piedestal d'ivoire.

Achete d'un tailleur de pierre.

149. Un grand crucifix d'ivoire mis dans une caisse de bois blanc, que Sa Majesté la royne a acheté de son tailleur de pierre de Dansic qui l'avait fait.
150. Un crucifix gisant dans une caisse de bois.

Du sieur Blom.

151. Trois petites figures d'ivoire portées sur des piedestaux de bois d'ebene.
152. Une grande figure d'ivoire, qui est une Diane.
153. La figure de Mercure, d'ivoire.

A la chambre de la Royne.

154. Deux pots de grandes toufes de fleurs mis dans une caisse de bois brun.
155. 4 dens d'elephant.

A la chambre de la Royne.

156. Un morceau d'une dent d'elephant.
157. Un navire d'ivoire, qui a esté donné par Madamoiselle Elba Hansdotter.

D'Elba Hansdotter.

158. Une petite chaine d'ivoire.
159. Un tableau d'ivoire, avec une armée et un chassis noir d'ebene.

Du sieur Spiring.

160. Un tableau représentant Jesus Christ et les apostres.
161. Un tableau de *dito* représentant des enfans, auec un chassis noir d'ebene.
162. Un tableau de *dito*, avec des personnages, sur un fond de velours bleu.

LES RARETEZ D'AMBRE.

1. Une tasse avec un piedestal d'ambre, qui a esté dans la chambre de la royne.
2. Deux grands lavoirs d'ambre auec plusieurs figures.
3. Deux grands pots a eau ornés de diverses figures.
4. Neuf grands coupes de *dito*.
5. Deux bouteilles avec des bouchons d'argent et des chaines.

De Prague.

6. Une grande coupe longue, avec une syrene sur le couvercle.
7. *Dito* une petite tasse.
8. Une piramide avec une dorke (?).
9. Une petite boite ronde.
10. Une teste de mort.
11. Une bouteille dorée avec un couvercle d'or.
12. Une chaine longue de 39 grands grains et 30 petits.
13. *Dito*, une chaine de 56 grains.

14. Un grand damier de menuiserie d'ambre assorty de barres d'argent, avec des dames d'ambre.

De Prague.

15. *Dito,* un plus petit avec les eschecs mercaux. (?)
16. 16 cousteaux et fourchettes avec des manches d'ambre.

LES RARETEZ DE CORAL.

1. Une petite caisse de bois avec une partie de racines de coraux.

De Prague.

2. Une racine de coral, avec un champignon qui est nay auec.
3. Un grand arbrisseau de coral non meur.
4. 22 arbrisseaux rouges de coral.

De Madame Marie de la Garde.

5. L'image de la Sainte Vierge portant Jesus Christ sur les bras, de coral, qui esté donnée a la royne aux estreines par madame Marie. A. 1652.

LES RARETEZ DE ROCAILLES.

De Prague.

1. Une grande ecaille de tortue.

Du Grand Duc de Russie.

2. Un petit peigne d'ecaille de tortue garny d'agate et enrichy de rubis et de turquises, de don du grand duc de Russie.
3. Une coupe d'écaille avec un piedestal d'ebene.

De Prague.

4. Une petite coupe d'ecaille.
5. *Dito,*
6. *Dito,*
7. *Dito,*
8. *Dito,* } coupes d'ecaille, auec leurs couvercles d'ivoire.
9. *Dito,*
10. *Dito,*
11. *Dito,*

12. 38 grandes tasses blanches, de tortues seses, de nacres de perle.
13. *Dito*, 6 tasses de nacre de perle, avec diverses figures taillées.
14. *Dito*, 13 tasses de coquille de nacre.
15. *Dito*, 1 tasse de coquille peinte en feuille.
16. *Dito*, 20 tasses de coquilles de nacre, vertes, blanches, d'entremeslées.
17. *Dito*, 317 tasses de nacre de plusieurs façons.
18. Une coupe d'ecaille portée sur un piedestal de coral, avec un arbrisseau de coral sur le couvercle.

De Prague.

19. Une coupe d'ecaille, avec un couvercle fait de plusieurs sortes de coquilles, orné d'une toufe de fleurs.
20. Une coupe de nacre de perle assortie de coquilles.
21. Une coupe de nacre garnie de coquilles avec un couvercle en façon de rose.
22. *Dito* une coupe assortie de coquilles, avec un dragon de coquilles sur le couvercle.
23. *Dito* une coupe de mesme façon.
24. *Dito* une coupe de mesme façon.
25. *Dito* une grande tasse de coquille enrichie de jaspis et de grenades.
26. *Dito* une grande tasse de mesme façon.
27. *Dito* une tasse plus petite, enrichie de jaspes et d'agates.
28. *Dito* deux tasses larges et plates, assortie de coquille, et enrichies de grenades.
29. *Dito* deux tasses dorées en fleurs et portées sur des piedestaux de coquilles.
30. Deux cuillers de coquille.
31. 9 petites tasses sur des piedestaux de coquille.
32. Un poisson de coquilles enrichy de pierres vertes.
33. Une petite tasse de coquilles avec cinq petits lieux separez sur un piedestal de mesme.
34. Une grande tasse sur un piedestal haut de coquille, avec une piramide au milieu de coquilles.
35. Une grande tasse de mesme façon.

De Prague.

36. Une petite tasse avec quatre pieds de coquilles.
37. *Dito* une tasse enrichie a l'entour de rubis et de grenades.
38. Une grande coquille d'un ouvrage taillé, qui est peint en rouge et vert.
39. Un dragon de coquille.
40. 6 petits plats d'ecaille de tortue.
41. 200 coquilles dans une armoire, grandes et petites.
42. Deux coffres pleins de coquilles grandes et petites, et de plusieurs sortes.
43. 6 grandes coquilles peintes rouges et jaunes.
44. Une petite coquille de tortue.

LES VASES DE PORCELAINE.

De l'ambassadeur de Portugal.

1. Deux grandes cruches contenans environ la mesure d'un tonneau, auec un pommeau d'argent sur le couvercle.
2. *Dito* 4 cruches blanches et bleues de mesme grandeur.
3. *Dito* 7 cruches plus petites peintes en bleu et blanc
4. *Dito* 21 grandes bouteilles blanches et bleues.
5. *Dito* 32 grands plats de mesme couleur.
6. *Dito* 114 plats plus petits de mesme couleur.
7. *Dito* 122 petits plats et tasses de la dite couleur.

De Prague.

8. *Dito* 5 petites tasses dorées en peinture.
9. *Dito* 18 tasses peintes.
10. *Dito* 6 petits pots peints de *dito*.
11. *Dito* 4 petites pintes ou stoppes avec ses pieds.
12. *Dito*. Un petit plat de porcelaine dorée au dedans et peint en rouge.
13. *Dito*. Trois cruches aux anses, peintes de plusieurs figures.
14. Un grand bassin ou lavoir avec une aiguiere ornée de plusieurs figures peintes.
15. 5 cruches de moyenne grandeur peintes avec des figures de plusieurs couleurs.
16. 24 grands plats de porcelaine peinte de mesme couleur.

17. 8 grandes escuelles a confiture embellies de plusieurs figures de plusieurs couleurs.

De Prague.

18. 84 plats de moyenne grandeur, auec des figures de diuerses couleurs.
19. 5 tasses auec des figures de diuerses couleurs.
20. Une grande tasse profonde avec des figures de diverses couleurs.
21. Une grande sauciere peinte de plusieurs couleurs.

LES RARETEZ DES INDES.

1. Deux grandes corbeilles tissues de racines et peintes, dont l'une est pleine de toutes sortes de figures propres pour en ranger une bataille, et dans l'autre il y a 4 boursettes.

De Prague.

2. 15 grandes boites rondes dorées et noires.
3. 13 grandes boites longues et quarrées noires et dorées.
4. 4 grandes boites dorées et noires.
5. 11 petites caisses dorées, noires et bruns.
6. Une boite ronde a serrure noire et rouge, avec 18 cuilliers d'ivoire dedans.
7. 4 caisses, dont deux sont brunes, faites de paille : une de lammes et une de boïs.
8. Deux grandes tasses noires et dorées, avec des anses rouges.
9. Trois grands vases ou mails quarrés, dorés et noirs.
10. 4 plats rouges et dorés.
11. 21 plats peints et dorés.
12. Une escritoire peinte et dorée, avec une partie de plumes.
13. 11 boites de toute sorte de façon peintes et dorées.
14. 2 ouvrages en menuiserie d'ebene, avec des figures.

De Prague.

15. 137 petites tasses quarrées de diverses sortes, peintes et dorées.
16. 26 petits vases ronds de paille.
17. 2 petits plats de salin bleu entrelavé d'or et d'argent.

18. 5 cuilliers des Indes.
19. 25 plats d'aerain peints de plusieurs couleurs.
20. 5 tasses d'aerain dorées.
21. 2 petits vases d'aerain dorés.
22. 3 boules des Indes faites d'aerain et garnies d'argent.
23. 3 grandes bouteilles d'aerain dorées et peintes.
24. 2 bouteilles d'estain des Indes.
25. 3 petits tambours d'aerain dorez.
26. Une boite ronde de cuir rouge.
27. 6 livres branes d'ores en parchemin blanc.
28. Une caisse brune avec plusieurs arbres dedans, peintes de diverses couleurs.
29. 2 petites cloches d'Inde.
30. Une balance dans un estuy rouge.
31. Deux tableaux de menuiserie avec des figures.
32. 3 petites cartes avec des pour traits des Indes tiréz dessus.
33. 6 paires de souillers des Indes dont l'une est de bois et les cinq de dessure (*tissure*).

De Prague

34. Une grande pierre longue dans un estuy noir garny de filets d'or.
35. Trois raquettes peintes et dorées.
36. Trois mains de papier blanc et rouge.
37. 14 grands couteaux des Indes.
38. Une espee des Indes, d'os d'un poisson.
39. Une massue d'os des Indes.
40. 16 grandes boites rondes tessuies (*tissées?*) de pailles dorées.
41. 12 *dito* plus petites, avec anses et dorées.
42. Un harnois avec une casque peint d'or et noir.
43. Trois chaines de coquille.
44. Trois chaines de dens de toute sorte d'animaux.

De Prague.

45. Deux chaines d'ecaille de noir.
46. Deux tiens[1] pleins d'eschantillons de toute sorte de bois d'Inde.
47. 4 grandes coquilles de noix des Indes.

[1] Deux *vases*, deux *contenants?*

D'un capitaine.

48. Un compas des Indes donné par un capitaine de vaisseau, qui l'en auoit apporté.
49. Un petit bonet entrelacé d'or et d'argent en tissure.

De Prague.

50. *Dito* un bonnet tissu de poil.
51. Une poire a poudre.
52. 8 poulies a eau avec des manches et sans manches, peintes et dorées.

LES CABINETS.

De Prague.

1. Un cabinet de bois d'ébene tres bien fait[1].

De Son Altesse Royale.

2. Un grand cabinet de bois d'ébène garny d'argent ou il y a:
   1. Des orgues qui jouent d'elles mesmes.
   2. Toutes les pieces appartenantes et necessaires a l'apoticaire.
   3. Tous les outils de chirurgie.
   4. Les ustensiles du bain.
   5. Toutes sortes de jeux.
   6. Plusieurs miroirs et de don de son Altesse Royale l'an 1650.

De Prague.

3. Un petit cabinet noir d'ébène garny d'or avec des tiroirs, ou il y a 15 petits animaux de menuiserie d'argent.

Du Prince Palatin.

4. Un grand cabinet decaille de tortue garny d'argent que la Royne a eu aux estreines du prince Palatin.

De Son Altesse Royale.

5. Un cabinet noir d'ébene avec un horloge dessus, et des pieces appartenantes a l'apoticairerie d'argent, dedans; donné a la Royne par son Altesse Royale.

[1] Voir la note 2 de la page 310.

De la ville de Municken.

6. Un grand cabinet noir de bois d'ébene garny d'or, et enrichy de rubis et de toute sorte de pierrès couleurees.

LES HORLOGES.

1. Un grand horloge garny de velours noir avec des gallons d'or.
2. *Dito* un horloge haut couvert de cuir noir.
3. *Dito* un grand horloge avec un globe dessus.

De Prague.

4. *Dito* un grand horloge avec un globe, dans une couverture noire garnie de filets d'or.
5. *Dito* un grand horloge dans un globe auec une couverture noire garnie de rayes d'or.
6. *Dito*, un horloge avec un globe, dans une couverture noire garnie de rayes d'or.

De Son Altesse Royale.

7. *Dito* un horloge de bronze avec un homme dessus tenant une fille entre les bras, de don de son Altesse Royale 1651 aux estreines.

Du seigneur le comte Magnus.

8. *Dito*, un horloge d'iuoire avec des figures de *dito* a l'entour, mis dans un estuy de cuir rouge garny de rayes d'or, de don du Seigneur le comte Magnus.

Du seigneur Leyonskilt.

9. *Dito*, un grand horloge de bois d'ebene, en contenant six eu luy, de don du seigneur Leyonskilt.

De la chambre de Sa Majeste.

10. Un petit horloge d'ambre tiré de la chambre de Sa Majesté.

Madame la comtese de Gustave Leyon-Hououdt.

11. Un petit horloge de cristal de roche avec des lammes d'argent autour et une petite figure d'argent dessus, de don de Ma-

dame la Contesse veuve (?) de Gustave Leyon hououdt (*Lejonhufvud*).

De don du sieur Achatius-Axelson.

12. Un petit horloge d'aerain d'oré fait par un artisan de Westrogothie.
13. Un horloge d'aerain avec un chassis de bois d'ebene.
14. *Dito* un horloge d'aerain avec un crucifix dessus.
15. *Dito* un horloge quarré, d'aerain, mis dans un estuy noir.

De Prague.

16. *Dito*, un horloge d'aerain quarré avec un compas dessus, mis dans un estuy noir.
17. *Dito*, un horloge d'aerain, rond avec une aiguille dans un fourreau noir d'oré.

De Prague.

18. *Dito*, un petit horloge avec trois aiguilles.
19. *Dito*, un petit horloge d'aerain dans une tortue.

En la chambre de Sa Majeste. Du seigneur Achatius-Axelson.

20. Un grand horloge d'ivoire avec un estuy blanc de bois qui sont en la chambre de la Royne.
21. *Dito*, un horloge auec un grand globe en la chambre de la Royne.
22. Un grand horloge d'aerain d'oré, avec un lion dessus.
23. *Dito*, un grand horloge d'aerain d'oré, avec un Turc dessus.

De Prague.

24. *Dito*, un grand horloge auec toute sorte de pieces à jouer, porté sur un piedestal noir d'ebene garny d'argent.
25. Un horloge dans la figure d'une femme de cire.

LES GLOBES.

1. 7 globes d'ivoire.

De Prague.

2. Un grand globe d'ivoire porté sur un piedestal de *dito*, avec des rayes d'or a l'entour.
3. Un globe sans piedestal embelly d'une grenade.

4. Une piece quarrée représentant un globe avec une grenade dessus.

Du grand Connestable.

5. Un globe mis sur un cheval volant avec des ailes d'orées dans un estuy noir d'oré donné a la Royne aux estreines par le grand connestable l'an 1651.

De Prague.

6. Un grand globe d'aerain posté sur un piedestal d'aerain.
7. Un globe d'ivoire avec une grenade.
8. *Dito*, avec une grenade sur un piedestal, d'ivoire.
9. Un petit globe transparent d'aerain.

LES MIROIRS.

De Prague.

1. Un miroir d'acier de la hauteur d'un homme, enchassé d'un bord de poirier, avec des portes.
2. Un petit miroir avec un chassis de poirier en menuiserie.

De Lubec.

3. Un grand miroir d'acier avec un chassis de bois d'ebene garny d'argent et une figure de *dito* dessus mis dans un estuy noir, de don de la ville de Lubec.
4. *Dito* 4 miroirs d'acier.

De Prague.

5 Un miroir gardé dans un estuy de velours vert, avec quantité de petites figures de verre.
6. Deux grands miroirs ronds d'acier enchasses de bois d'ebene et portés sur des piedestaux d'ebene.

De madame la Connestable.

7. Un miroir mis dans un chassis de bois d'ebene garny d'argent avec un horloge derriere, donné a la Royne aux estreines 1651.

LES RARETEZ DE CRISTAL.

Du seigneur Vittenberg.

1. 2 grandes tasses de cristal de roche garnies d'or.

De la chambre de la Royne.

2. Une petite bouteille de *dito* cristal avec son bouchon.
3. Un petit vase aux anses de cristal de roche mis dans une caisse de bois en la chambre de Sa Majesté.

Du seigneur Salvius. De Prague.

4. Une fontaine de cristal dans son estuy rouge et d'oré, de don.
5. Un pot a boire de cristal avec un tuyau dans un estuy noir.

Du seigneur le comte Jacques.

6. Une bouteille du cristal de roche avec un couvercle d'argent, et un piedestal d'oré mise dans un estuy rouge d'oré, donnée a la Royne aux estreines.
7. Une tasse un peu longue, taillée de cristal de roche.

De Prague.

8. Un miroir ardant de cristal de roche avec un manche brun.
9. Un miroir ardent plus petit enchassé de bois d'ebene.

En la chambre de la Royne.

10. Un ouvrage de verre dans un estuy noir.

LES ROCHERS.

1. Un rocher avec six arbres de corail rouges et sept blancs, porté sur un piedestal noir d'ebene.

De Prague.

2. Un rocher porté sur un piedestal couvert de velours rouge et garny d'argent, avec quatre arbres rouges de corail, et un arbre verd plus grand portant des fleurs d'argent.

Du sieur Gustave Banier.

3. Un rocher de corail avec un arbre de corail et une figure tail-

lée en corail, encore il a t il cinq arbresseaux rouges et deux blancs.

Du Roy de Portugal.

4. *Dito*, un rocher avec 12 arbrisseaux de corail, et un marinier au milieu, de don du Roy de Portugal.

De Portugal.

5. Un rocher auec des arbres, et une schasse de toute sorte d'animaux mis dans une caisse de bois d'ebene.

De dito.

6. Un rocher avec toute sorte d'animaux des dragons et des crocodils, etc. : mis dans une boite noire peinte des fleurs iaunes.

A la chambre de la Royne.

7. Un petit rocher porté sur un piedestal noir d'ebene.
8. Un grand rocher avec des figures sur un piedestal d'ore.

De Prague.

9. *Dito*, 5 rochers tous portés sur des piedestaux dorés.

LES PIERRES PRÉCIEUSES ET LES OUVRAGES DE PIERERIE.

De Madame la Princesse.

1. Une petite tasse d'agate avec un couvercle de mesme, garny d'or et enrichy de rubis et de diamans, dans un estuy couvert de velours bleu, qui a esté donnée a la Royne aux estreines par Madame la Princesse.

Du seigneur Königsmark.

2. Une pierre transparente taillée avec un aigle dessus.
3. Une tasse de pierre avec un couvercle rond.
4. Un vase rond de pierre avec un couvercle et un pommeau dessus.
5. *Dito*, un plus petit avec son couvercle.
6. Une tasse de couleur bigarrée sur un piedestal haut.

De Prague.

7. Une coupe de pierre de diverses couleurs avec un piedestal garny d'argent.
8. Une grande tasse de pierre avec toute sorte de couleurs.
9. Une grande tasse de pierre garnie d'or avec un cone ou piramide d'or enrichie de toute sorte de pierres.
10. *Dito*, une tasse de pierre blanche travaillée en taille avec des fleurs, le pied est garny d'or et enrichy de rubis.
11. Une grande tasse plate avec son piedestal de pierre rouge.
12. Un vase de pierre blanche avec son couvercle marqué de lettres.
13. *Dito*, une tasse de pierre bigarrée.
14. *Dito*, de mesme.
    Dito, une tasse plate de mesme.
15. Une grande tasse de jaspe.
16. Une pierre ronde mise dans une boite de bois.

De Prague.

17. Une boite ronde avec deux pierres, l'une noire, et l'autre blanche et trois champignons couvertes en pierre, *item*, un petit poisson 3 coquilles et une esponge.
18. 12 pierres longuettes et verdes, mises dans une boite ronde, ou il-y-a aussi un tableau peint avec des prouinces, couvert de verre.
19. Une tasse plate de pierre blanche dans une boite noire dorée.
20. 3 champignons couvertes en pierre.
21. 3 pierres qui sont crues.
22. Une petite tasse ronde de pierre bigarrée.
23. Dans une boite blanche il-y-a quatre grandes lagnes (*lames?*) de pierre verde.
    7 petites tasses taillées en pierre.
    2 petites pierres verdes.
    1 petite pierre taillée.
24. Dans une boite verde il-y-a :
    8 petites pierres taillées.
    5 petites tasses de pierre taillées.
25. Une grande pierre montée en rameaux de bois.
26. Deux esponges changées en pierre.

27. 2 grands jaspes verdoyans.
28. 2 grandes pierres blanches.
29. Une boite verde remplie de pierres unies.
30. Une boite blanche remplie de toute sorte de pierres rudes.

De Prague.

31. Dans une caisse de bois couleuré garnie d'ivoire et de coque de nacre il-y-a :

98 diverses pierres unies, 14 cartes enrichies de petites pierres et iii pierres applanies.

Dans la mesme caisse il-y-a deux tiroirs pleins de pierres rudes, et un pommeau garny de pierres rouges.

32. Une petite boite pleine de rubis rudes de Suède.
33. Dans une armoire il-y-a une grande partie de pierres rudes.

De la chambre de la Royne.

34. Une tasse d'argent avec un pied garny d'or.
35. *Dito*, une tasse d'agate dont le pied est garny d'argent d'oré.

De la chambre de la Royne.

36. *Dito*, une tasse d'agate de mesme facon.

De Madame la Princesse.

37. *Dito*, une tasse d'agate auec un pied garny d'argent d'oré donnée par Madame la Princesse.
38. Une pierre de minerale d'argent.

Tirees de la chambre de l'espargne.

39. Deux petites pierres de mines d'or.

De Prague.

40. Un grand lavoir avec l'aiguierre de jaspe verte, et un tuyau d'argent doré.

Rendu a S. M. du sieur Blom.

41. Une agate garny d'or avec six figures gravées dessus.
42. Une tasse de pierre avec un couvercle rond.

De Prague.

J'ay rendu à S. M. l'agate antique representant Germanicus et Agrippine.

LES INSTRUMENS MATHÉMATIQUES.

La plus grande partie de ces instrumens de mathematiques ont esté donnez par Sa Majesté.

1. Une piece d'airain sur un piedestal de mesme, avec un compas dessous.
2. *Dito* une piece d'airain sur un piedestal.
3. *Dito*, avec un compas dessous.
4. Deux placques d'airain, avec trois autres petites pieces dans un estuy noir.
5. Une piece de *dito* sur un piedestal d'airain dans un estuy noir, avec un compas dessous.

De Prague.

6. *Dito*, une piece de mesme.
7. Une lame d'airain en ouvrage d'architecture, dans un estuy noir.
8. *Dito* une piece d'architecture d'airain sur un piedestal, avec un papier dessus marqué de cifres.
9. *Dito*, un octogone.
10. *Dito*, une piece quarrée.
11. Un piedestal avec un compas dessus.
12. Une piece d'airain avec une placque d'argent.

De Prague.

13. *Dito* une piece en forme de piramide.
14. *Dito* une piece plus petite de mesme façon.
15. Trois piedestaux d'airain propres pour porter des pieces d'architecture.
16. Une piece portée sur trois pommeaux.
17. Une piece ronde d'airain avec une mailles.
18. *Dito* une piece sur deux cercles avec des vis.
19. *Dito* avec un piedestal quarrée.
20. *Dito* avec un vis.
21. Une piece quarrée d'airain qu'on peut plier.
22. Une petite piece d'airain, auec un vis de fer.
23. Un vis d'airain sur un piedestal noir.
24. Un cercle avec une plaque d'airain a l'entour.
25. 7 pieces d'airain dans une boite noire dorée.

26. *Dito* une piece avec une lame ronde dessus, dans un estuy noir.
27. Une piece de bois d'ebene, avec une lame ronde dessus, d'airain.
28. Une petite piece ronde d'airain dans une petite boite noire dorée.
29. *Dito* une piece de mesme façon, avec un piedestal, dans une boite dorée.

De Prague.

30. 4 cercles et 5 pieces menues d'airain dans un caisse noire de bois.
31. Une piece ronde avec un manche.
32. Une perche de bois brun et une longue placque d'airain, auec un cordeau et un plomb a mesurer, dans une longue boite.
33. 8 longues pinces subtiles d'airain, dans une boite noire.
34. *Dito* une piece d'airain dans une longue boite noire.
35. *Dito* un outil dans une boite noire.
36. *Dito* un outil d'airain dans une boite.
37. *Dito* dans une boite noire.
38. *Dito* une piece ronde dans estuy noir.
39. Une lame quarrée avec un compas et un chassis noir de bois d'ebene.
40. 4 outils d'airain dans une boite noire.
41. Une grande lame avec huit autres pieces d'airain dans une caisse noire.
42. Une grande piece avec un vis de bois et des franges a l'entour, dans une haute boite noire.
43. 32 petits outils dans une boite verte.
44. 23 morceaux d'airain appartenant aux autres outils, dans une caisse de bois.
45. 133 placques taillées de cuivre, dans deux boites quarrées.
46. 12 outils d'airain dans une caisse de bois blanc barrée de fer etaimé.
47. 8 outils d'airain dans une caisse de bois.
48. 12 de *dito* dans une boite blanche.
49. 4 de *dito* dans une boite verte.
50. 11 de *dito* dans un estuy noir.

51. *Dito* une petite piece ronde dedans un estuy noir.

Dont 87 ont este données par la reyne pour envoyer a Paris et y seruir a l'impression d'un livre de médailles.

52. Une petite piece d'architecture dans une boite de la chambre de Sa Mayesté.

Dans la chambre de la Royne.

53. Une perspective d'airain sur un piedestal.

DIVERSES SORTES DE CORNES.

La plus grande partie de ces cornes ont esté données à Mr. grand teneur de Prague.

1. Trois petites cornes.
2. Un grand morceau de corne, un veau avec deux testes, une teste d'un certain animal, couverte de plusieurs cornes, dans une cassette verte.

De la ville de Stockholm.

3. Une grande licorne attaché a la teste mesme, de don de la ville de Stockholm.
4. Une grande corne de rinoceros dans un estuy rouge, couvert de velours.
5. *Dito* une plus petite corne du dit animal, dans un estuy couvert de velours rouge.
6. 8 cornes grandes et petites du dit animal.
7. 5 cornets à la chasse, taillé en figures.
8. 39 grandes cornes des divers animaux.
9. Un cornet a la chasse, avec figures taillées.

De Prague.

10. 8 longues cornes droites.
11. 5 petites cornes droites.
12. 3 paires de cornes de taureaux.
13. Une longue cicorne.
14. 4 testes de cerfs avec leurs cornes.
15. Une crane d'un cicorne avec un escrit dans une boite ronde.
16. Une coupe de corne sur un piedestal d'argent.

LES TABLES.

De Prague.

1. Une table ronde asortie de toutes sortes de pierres sur une lame d'airain, avec un piedestal de mesme.

De la ville de Stokholm.

2. *Dito* une table avec son piedestal d'ebene, garnie d'argent doré, qui esté donnée à la Royne au coronement de la ville de Stokholm l'an 1650.

Du seigneur le conte Magnus.

3. Une grande table assortie de toute sorte de pierre, donnée à la Royne aux estreines par le conte Magnus l'an 1651.
4. Une table carrée, de diverses pierres.

De Prague.

5. Une table quarrée de bois noir et doré, avec un pied pliable.
6. Une table d'airain avec un chassis noir d'ebene.

Du grand Connestable.

7. Une grande table de bois d'ebene garnie d'argent, avec des tiroirs remplis de divers jeux, des beaux miroirs et des outils appartenans a la chirurgie, dans un estuy vert, qui a esté donnée a la Royne aux estreines par le graud connestable.

LES RONDACHES.

1. Rondaches de bois noirs et dorez.

Donnée.

2. *Dito* d'acier fourrée de velours, avec des franges d'or et d'argent autour.
3. 1 de *dito* garny de narces de perle et fourré de velours vert.
4. *Dito*, une rondache tissu de soye, et garny d'airain.
5. *Dito*, d'airain garny de velours rouge.
6. *Dito*, de soye garny d'acier dessus.

7. *Dito*, une rondache de soye garny d'or et de turquoises.
8. *Dito*, une rondache de mesme facon fourré de velours vert.

De Prague.

9. *Dito*, une rondache tissu d'or et de soye garny d'or et de turquoises et fourré de velours rouge.
10. *Dito*, de fer en figures, d'ore avec des franges a l'entour dans un estuy noir doré.
11. *Dito*, de papier collé et doré.
12. *Dito*, une rondache noir de bois doré.

DIVERSES PIÈCES DE BOIS.

De la Princesse Solsbacka.

1. Une liege de don de la Princesse de Solsback.
2. Une petite coupe de bois d'ebene avec un couvercle. d'ivoire.
3. *Dito*, de mesme façon.
4. Une coupe de *dito*, avec un pied d'ivoire.
5. Trois boites de bois d'ebene l'une dans l'autre.

De Prague.

6. Une boite ronde tournée de bois de Brasil remplie des autres boites.
7. Une coupe de bois blanc avec son couvercle d'ivoire.
8. Une coupe de bois brun odoriferant.
8. *Dito*, une coupe de bois brun avec une piramide d'or sur le couvercle.

De Prague.

10. *Dito*, de bois noir et blanc avec un anneau d'agate a l'entour du couvercle.
11. Un ouvrage en forme de piramide de bois brun.

De Tartarie.

12. Un arbre d'une façon merveilleuse avec un manche, de don des Ambassadeurs de Tartarie.

Dans la chambre de Sa Majesté.

13. Une petite boite de bois avec plusieurs figures de bois faites au tour, dans la chambre de la Royne.
14. Une coupe de bois noir avec des figures, en menuiserie, et un couvercle de bois.
15. Une racine representant la figure d'un homme, couverte de verre, dans une boite.

De Prague.

16. Une fleute dorée dans un estuy blanc.
17. Un petit morceau de bois.
18. Un grand arbre pertifié.
19. *Dito*, un plus petit converty de pierres.
20. *Dito*, un arbre.
21. 10 petits arbres ou droist du sudre.
22. Un grand siege de bois d'ebene de diverses couleurs dont le dessus et le derriere est fait en broderie.

De Son Altesse Royale.

23. 2 petits sieges de bois d'ebene avec les dessus de velours brun.

De Prague.

24. Un petit cheval de bois.

UN MESLANGE DE DIVERSES PIÈCES.

1. Une mommie dans un armoire.
2. Un grand autruche dans un armoire.
3. *Dito*, un grand oiseau dans une caisse.

De la chambre de la Royne.

4. Une boite avec du romarin.

De Prague.

5. Les armes de la Royne en cire dans une boite blanche.
6. Les armes du Roy de France dans la dite boite.

Du sieur Fresne.

7. Une petite tasse d'argent achetée du sieur Fresne.

De Son Altesse Royale.

8. Une tasse d'or avec un piedestal de corail, garnie de plusieurs figures en pierrerie.

De sieur Blom.

9. 2 petits pots d'argent envoyes de Hollande, par sieur Blom.

De Tartarie.

10. Une paire de soullers avec les charessons de cuir blanc doré et argenté donné par les envoyes de Tartarie.

De Tartarie.

11. Une casaque de cuir de Russie, muscovie, en broderie d'or et d'argent, donnée par les envoyes de Tartarie.

De *dito*.

12. Un long bec d'oyseau de *dito*.

De *dito*.

13. Une pipe a tabac, de *dito*.

De Prague.

14. Une cruche de terre blanche avec son couuercle.
15. Une grande tasse de cocquilles de noix garnie d'argent avec un couvercle d'argent, et un piedestal de mesme.
16. Les armes de l'empereur Romain en cire dans une boite ronde.
17. Une tasse de terre cuite blanche.
18. 32 dens de lions, de leopardes, et des ours, avec une chaine fait de griffes de lions.
19. Toute sorte d'or dans une boite blanche.
20. Un poulain avec trois pieds dans une boite rouge.

De Prague.

21. Une esponge ronde.
22. Un long papier avec des figures peintes et une lame de plomb assortie de figures et de verre propre pour enchanter.
23. Un basilic dans une boite de verre.

24. Un dragon dans une autre boite verte.
25. 9 œufs d'autruche.
26. Deux grandes lavoirs de cuivre embellis de diverses couleurs.
27. 3 acquieres garnies d'or embellies de diverses couleurs.
28. 4 chandeliers garnys d'or.
29. 2 escuelles a confiture.
30. Une douzaine de plats de diverses couleurs.
31. Uue demie douzaine des assiettes enluminées.
32. Une douzaine de cuillers enduits de differents couleurs.
33. 2 escuelles a sausse de differentes couleurs.

Du sieur Blom.

34. Une casque d'argent dans une boite noire.

De Prague.

35. Un manu cordial (?) couvert de velours, noir, avec des figures de verres dedans.

Du Roy de Portugal.

36. Une cage avec des oyseaux, des faucons, et des chiens dans une boite jaune.
37. Un lut d'argent doré dans un estuy noir.
38. Un espée avec une grande garde de fer et des figures gravées dessus.
39. Une casque de fer avec un dragon dessus et des figures, dans une voisse (*un vase?*) de bois doré.
40. Une paire de dens d'une vache marine.
41. 6 nasses qui sont crues de pierres sur le rivage[1].

De Prague.

42. 21 grands becs d'oiseaux.
43. Une corne de cheval avec une semelle de corne et des armes des Empereurs dessus.
44. Une grande esponge.
45. Une masse de pierre accompagnée d'une esponge.

[1] Excroissances naturelles sur le roc du rivage et ressemblant à des *nasses* ou filets?

46. Le pied d'un cerf.
47. Un grand os de poisson avec des pointes ou aeguillons.
48. Un escaille d'un poisson.
49. 5 casettes pour y mettre des medailles.
50. La modelle d'une cheminée en cire.

Du sculpteur Bertram.

51. La modelle de lambris d'une chambre, en cire, du sculpteur Bertram.

Du sieur Fresne.

52. La modelle d'un cassolet, qu'a fait sieur Fresne.

Du menuisier Lucas.

53. Un ouvrage de bois pour en jetter les bales à feu, fait par le menuisier Lucas.
54. Un estuy de cuir doré servant pour y mettre un lavoir avec l'aiguiere.
55. 31 estuys propres aux hardes.

De Prague.

56. 14 grands couteaux a trancher avec leurs manches d'ambre et des pommeaux d'ivoire.
57. Un grand siege de fer avec quantité de petites figures gravées.

Du sieur Clers.

58. Un petit vaisseau avec tout son equipage donné par le sieur Clerc, capitain de vaisseau.
59. Un grand pot de terre, contenant environ la mesure d'un baril et demy qu'on dit estre l'un dont on se servit aux nopces de Cane en Galilée.

De Prague.

60. Une longue coupe, de pied d'un elant, avec un couvercle de bois.
61. La teste d'un cerf avec des cornes, d'une façon extraordinaire donée.
62. *Dito* une teste brune de cerf avec des cornes extraordinaires.
63. Une petite casette dorée.

64. *Dito* une casette dorée et garnie de pierrerie.
65. 15 malles.
67. Deux testes de lievres avec de cornes.
68. Une caisse large avec des os d'un lion.

De Prague

69. Une boite avec l'espine de dos d'un leopard.
70. *Dito* une boite avec les os d'un autruche.
71. Une peau d'un cerf blanc.
72. *Dito* une grande peau d'un cheval marin.
73. Trois ouvrages en instrumens.
74. Un bouquet de plumes d'egrete.

LES TABLEAUX EN SCULPTURE, EN TAILLES, EN RELIÉE.

De Son Altesse Royale.

1. Un tableau de toute sorte de pierres; avec les images de Jésus-Christ et de saint Jean, garny d'un bord d'airain avec une lame d'airain derriere.
2. Un tableau de pierre, avec des sirene, chevaux marins et des arbres, enchassé de bois d'ebene.

De Prague.

3. Un tableau de nacre de perles et de coquilles, avec un damier a un costé a l'autre un ouvrage de nacres de perles.
4. Un tableau assorty de differantes pierres en perspective, avec un chassis de bois d'ebene.
5. Un grand tableau de bronze avec des figures, un chassis noir et des portes.
6. *Dito*, de bronze avec la figure de l'empereur Rodolphe, et plusieres autres garny d'un chassis noir avec des portes.
7. *Dito*, de bronze avec des figures et un chassis noir.

De Prague.

8. *Dito*, de bronze avec des lions, leopards, taureaux et autres figures, enchassé d'un bord de bronze.
9. *Dito* de bronze avec ún homme a cheval et un chassis noir.
10. Un tableau de pierre representant en bronze la figure de l'empereur Rodolphe, garny d'un chassis brun avec des portes.

De la chambre de l'espargne.

11. Un grand tableau de diverses pierres en perspective.
12. *Dito* un grand tableau assorty de diverses pierres, en perspective.
13. *Dito* en perspective.

De Prague.

14. Un tableau avec des figures en taille de bois, et un chassis de bois d'ebene noir.

De la chambre de Sa Majesté.

15. Un tableau representant en cire un moine avec un crucifix.
16. *Dito* un tableau couvert de verre avec un homme et une femme en peinture.

De Prague.

17. *Dito*, un tableau avec un arbre en peinture couvert de verre.
18. *Dito*, un tableau avec une femme eschevelé en cire, enduit de verre.
19. *Dito*, un tableau representant en cire une femme endormie avec un Cupidon.
20. *Dito*, un petit tableau avec deux femmes en cire, couvert de verre.

De Prague.

21. *Dito*, un petit tableau representant en cire une Diane avec ses chiens couvert de verre.
22. Un tableau de pierre avec une armée peinte dessus.
23. Un tableau de pierre avec un pot de fleurs dessus et un chassis garny d'argent.
24. *Dito*, un tableau de pierre avec une armée peinte dessus.
25. Un tableau de diverses pierres coulourés en perspective.
26. Un tableau de pierre representant un Romain avec un casque et un chassis de bois d'ebene.

Du sieur Blom.

27. *Dito*, de mesme façon.

28. *Dito*, de pierre avec un Romain dessus portant une coronne sur sa teste et un chassis noir d'ebene.

De la chambre de Sa Majeste.

29. Un petit tableau d'argent portant la figure de Jésus-Christ et celle de la sainte Vierge.

De madame la Connestable.

30. Un tableau d'ebene avec un pot de fleurs assorty de nacres de perles.

Du seigneur le conte Magnes.

31. *Dito*, de bois d'ebene de mesme façon.
32. 4 tableaux d'argent avec des figures et bordures garnies d'argent.
33. 2 tableaux de pierre blanche et d'autres entremeslées avec un oiseau chacun.
34. 4 tableaux taillés de bois avec des figures representans une armée.
35. Un tableau d'agate avec deux figures romaines, dans un estuy rouge.

De Prague.

36. Un tableau de bronze, avec des figures en graveure.
37. Un tableau de diverses pierres representant des provinces, avec un chassis noir d'ebene.
38. Un tableau de pierre avec des outils de bois en peinture et un chassis noir d'ébene.
39. Un tableau de pierre avec des anges et plusieurs figures en peinture et le chassis de bois d'ebene garny d'argent, porté sur un piedestal de marbre.

Du graveur de la Royne.

40. Deux tableaux gravés en bronze ou est la maison de la royne mere que la royne regente a eu de son graueur.

Du sieur Fresne rendu a Sa Majesté.

41. Une teste d'argent representant la royne.

De Prague.

42. L'image de la sainte Vierge en broderie d'or et d'argent sur un fond de satin blanc, avec un chassis noir d'ebene.

De Prague.

43. Un petit tableau avec des fleurs et des oiseaux en broderie d'or et d'argent sur un fond de satin vert, avec son chassis de bois d'ebene.

En la chambre de la Royne.

44. Un petit tableau de bois avec la figure de Jesus-Christ en taille, dans un estuy noir d'ebene.

De sieur Andre Apelbom.

45. Un petit tableau de pierre, remply de caracteres.

Du seign' Carpus Ulfeet.

46. Un tableau d'ivoire avec des chevereaux et des cheures taillés en ivoire sur un fond de velours noir enchassé de bois d'ebene.

De Son Altesse Royale.

47. 12 gros livres blancs remplys des pieces de taille douce, donnez par Son Altesse Royale.

Du s' Apelbom.

48. Une racine representant deux, un homme et une femme.

LES TABLEAUX.

De M. Spiring. Rendu.

1. Un tableau representant en peinture un petit garçon, une servante et un filandier, avec un chassis noir de bois d'ebene, donné par sieur Spiring.

De *dito*. Rendu.

2. Un petit tableau ou une servante tranche de la choux.

Donné de *dito*. Rendu.

3. Un petit tableau ou un homme joue du violon selon la tabulature, avec un globe et un charnier devant luy.

Rendu.

4. Un tableau representant une vieille avec un livre et sa quenouille.

Rendu.

5. Un tableau ou un vieillard se met a escrire ayant devant luy un livre, un globe et un charnier [1].

Du sr Spiring. Rendu.

6. *Dito*, ou un vieillard tient à la main un horloge et de sable.

Rendu.

7. *Dito*, representant un moine avec un livre et un crucifix devant luy.

Rendu.

8. *Dito*, avec un papillon qui tire son mancheu(?) d'un coquille de noix.

Rendu.

9. *Dito*, ou est peint une Hollandoise qui fait du passement.

De la chambre de Sa Mejesté.

10. Un tableau en détrempe representant des provinces.

Du sieur Blom.

11. 4 tableaux peints en forme de medailles avec un chassis noir d'ebene.

Dans la chambre de la Royne.

12. Un tableau ou est representée l'histoire de ce pauvre homme,

[1] Serait-ce un sablier, ordinairement accompagné d'une figure de la Mort?

qui fut blessé par voleurs sur le chemin entre Jerusalem et Jericho[1].

13. 18 tableaux qui sont des carthes contenans la description de pais, donnez par le Residant de Suède qui a residé a Portugal.

14. Un tableau ou est peint un homme et une femme sur un fond de cuivre, avec un chassis brun.

Prague.

15. *Dito*, en forme de province.

16. *Dito*, en perspective.

17. *Dito*, } representans des provinces.
18. *Dito*, }

19. *Dito*, ou est peint un pot de fleurs, avec un chassis brun.

Du s[r] Monickhafuen.

20. *Dito*, tableau des personnages, acheté de s[r] Mynickhofn, avec un chassis d'ebene.

Du s[r] Lieliebok.

21. *Dito*, de personages, donné par Mr Gustave Lieliehök, sur un fonds de cuivre.

Du seig[r] le conte Magnus.

22. *Dito*, l'image de la Ste Vierge avec Jesus Christ sur les bras, et son mary Joseph sur un fonds de cuivre.

De la chambre de Sa Majesté.

23. *Dito*, un tableau peint de plume avec des personages.

De la chambre de meubles.

24. *Dito*, ou est peint un oiseau.

25. *Dito*, avec un pot de fleurs, des cigalles, des muches et des vermissaux.

26. *Dito*, embelly d'un pot de fleurs, avec son chassis.

27. Un petit tableau rond avec des personnages et une flamme, couvert de verre.

[1] Il s'agit évidemment du bon Samaritain.

De la chambre de meubles.

28. *Dito*, avec un pot de fleurs.
29. *Dito*, ou est representée l'histoire de St Jean, ayant la teste coupée.
30. *Dito*, ou est peint une femme ayant des anges a l'entour d'elle.
31. *Dito*, un tableau avec des escrivisses, des grenouilles, des cigalles et des araignées.

Du sieur Apelbom.

32. *Dito*, ou est peint, un chat, une table et un chandelier dessus.
33. *Dito*, avec des personages couvertes de verre.

De la chambre de Sa Mejesté.

34. *Dito*, ou est peint une ville, une mer avec un vaisseau.
35. *Dito*, avec des personnages en couleur rouge.

De *dito*.

36. *Dito*, un tableau ou deux chiens sont tires avec la plume.

De *dito*.

37. 3 tableaux de paisage avec des chassis bruns.
38. *Dito*, un tableau de paysage avec chassis noir.
38. *Dito*, avec une escrevisse dessus.
39. Un petit tableau avec un oisseau dessus.

Chambre de la Royne.

40. *Dito*, de mesme façon.
41. *Dito*, avec un pot de fleurs et un chassis noir.
42. *Dito*, avec des fleurs, des espies de froment et d'orge, et un chassis noir.

Chambre de la Royne.

43. *Dito*, avec des fruits dessus.
44. *Dito*, avec un pot de fleurs et des oiseaux dessus.
45. *Dito*, un tableau de paysage, avec un chassis de bois d'ebene.
46. *Dito*, avec de fleurs, oiseaux et vermisseaux.
47. *Dito*, avec un pot de fleurs.
48. *Dito*, de paysage avec un chassis brun.
49. *Dito*, ou Jesus Christ porte sa croix.

De Prague.

50. *Dito*, ou Jesus Christ est a table avec ses disciples.
51. *Dito*, ou est peint une femme ayant une faucille trenchante a la main.
52. *Dito*, avec toute sorte d'oiseaux et un chassis noir.
53. *Dito*, avec des personnages et des regions et un chassis brun.
54. *Dito*, avec des pais, et une femme sur un pot de fleurs.
55. *Dito*, ou est peint une province, une femme, et un pot rendant une femme.

Du sieur Blom.

56. *Dito*, avec des pais et une femme eschevellée, ayant aupres d'elle un livre.

De Prague.

57. Un tableau ou un serpent tient une femme par la poitrine.
58. *Dito*, avec des provinces, des personages et un ange dessus.
59. *Dito*, avec des provinces et des personages sur un fonds de cuivre.

De Prague.

60. *Dito*, avec un pot de fleurs dessus et un chassis d'ore.
61. *Dito*, avec des provinces et personnages.
62. Un petit tableau avec des provinces et des personnages.

De la chambre de meubles.

63. Un tableau rond dans un estuy brun.
64. Un petit tableau avec un oiseau dessus.

De la Royne mere.

65. Un tableau de paysage, avec un homme, une femme, un petit garçon et une vache dessus.
66. Un petit tableau, ou est designé une femme avec la plume, tenant a la main une boite.

En la chambre de Sa Majesté.

67. Un tableaux ou, par trait de plume, est designé un petit garçon avec un pot a la main.
68. *Dito*, avec des provinces et la Ste Vierge portant Jesus Christ sur les bras.

En la chambre de la Royne.

69. Un petit tableau de paysage et un vieillard dessus, avec un lion, enchassé de bois d'ebene.

De Mlle Christine Banéer.

70. *Dito*, avec un homme et une femme dessus, donnée par Madamoissle Christine Banéer.

En la chambre de la Reine.

71. *Dito*, ou est peint un poisson, enchassé d'ebene.

De la chambre de l'Espargne.

72. *Dito*, avec des personnages et un chassis gravé.

Rendu. Dans la chambre de Sa Majesté.

73. *Dito*, ou est peint un moine estant a genoux avec un livre et un crucifix devant luy, enchassé de bois d'ebene.

Du sieur Spiring. Rendu.

74. *Dito*, ou une vieille escorie des pommes, avec un siege aupres d'elle, enchassé de bois d'ebene.

Du sr Paulpesk.

75. 5 petits tableaux avec des provinces et des vieux edifices sur un fond de toile que Sr Paulpeski a fait peindre a Rom.
76. Un petit tableau ou est peint un Ange ayant un tableau de pierre aupres de luy sur un fonds de toile.
77. *Dito*, ou une femme tient aux mains un plat plein de roses, sur un fonds de toile.

De Prague.

78. *Dito*, ou est peint une femme avec un cigne et des petits garçons pres ses pieds[1].
79. Un grand tableau représentant un homme accompagné d'une femme et d'un Cupidon avec un cheval derriere.
80. *Dito*, ou est representé un homme blessé d'un sanglier,

[1] Probablement une Léda.

avec un Cupidon, qui luy tient la teste, et une femme aupres de luy[1].

81. *Dito*, ou est representé une femme, un Cupidon, deux petits garçons qui eprouvent de l'or.

82. *Dito*, avec plusieurs femmes, dont l'une tient un cigne entre les bras.

83. *Dito*, une femme nüe avec un homme qui joue du lut.

84. *Dito*, ou est peint une femme nüe auec un Cupidon qui la tire avec une flesche.

85. *Dito*, ou est peint un jesuit, entre deux femmes.

86. *Dito*, ou est peint un Hercule avec une femme.

87. *Dito*, ou est peint Mercure, Venus et un Cupidon.

De Prague.

88. *Dito*, ou est peint un homme, une femme nüe et un cheval.

89. *Dito*, ou un cupidon est a faire un arc.

90. Un grand tableau, ou est peint une femme nüe, et une main qui sestendant des nuages l'empoigne.

91. Un tableau de moyenne grandeur ou est peint une femme, une robbe de nuit, et un Cupidon qui luy tient le miroir.

92. Un tableau de bois, ou une femme se piègue (*pique?*) la poitrine avec un couteau.

93. *Dito*, avec une mare et un petit garçon aupres d'elle sur un fonds de toile.

94. 5 longs tableaux, tous de mesme façon et grandeur, auec des personnages romains, des batailles et des villes sur des fonds de bois[2].

De Mr Bordelot.

95. Un petit tableau ou 3 femmes sont peintes d'or sur un fonds de pierre, avec un bord noir de bois d'ébène.

[1] C'est sans aucun doute le tableau du Corrège : *Vénus pleurant la mort d'Adonis.*

[2] Il devrait y en avoir six et non cinq. Il s'agit de la suite des six frises de Jules-Romain d'après les *Histoires* de Tite-Live : *L'Enlèvement des Sabines, La Paix entre les Romains et les Sabines, Coriolan, Le Siége de Carthage, La Continence de Scipion, Les Récompenses militaires.* Les quatre plus belles de ces frises sont aujourd'hui dans le précieux cabinet de M. Edmond de Beauçousin, à Paris. Le duc de Bridgewater avait payé chacune de ces frises 200 guinées.

Dans la garde-robe. Elle n'a pas este rendu.

96. Un grand tableau ou est peint un homme romain et une femme endormie, avec un Cupidon aupres d'elle.

De Prague.

97. *Dito*, avec un homme et deux femmes dont l'une est assise sur un globe blanc, ayant un boucquet a la main.
98. *Dito*, un homme abuchi avec un Cupidon sur la poitrine, et deux femmes aupres de luy, sur un fond de toile.
99. *Dito*, deux hommes avec une femme entre eux, et deux Cupidons au costé sur un fonds de toile.
100. *Dito*, un Mercure, deux femmes, et une table entre elles, sur de la toile.

Du sieur Blom.

101. *Dito*, ou est peint sur du bois une piede de chaûr (*une piece de chair? un pied de chèvre ?*)
102. *Dito*, ou est l'image de Susanne et deux vieillards, en chassis noir.
103. *Dito*, avec une piece de viande et des personnages dessus, sur un fonds de bois.

Du sieur Spiring.

104. *Dito*, ou est peint Lot avec ses deux filles.

Donné au roy d'Espaigne.

105. *Dito*, Adam et Eve sur un fonds de bois.
106. *Dito*, ou est peint une toufe de fleurs, avec un chassis noir d'ebene et des anneaux dorés dessus, tout fait par un jesuit a Antuerpe.
107. *Dito*, ou sur un fonds de bois est peint un rocher et des personnages.
108. *Dito*, ou sur un fonds de toile est peint le roy Sardanapale, qui est a filer avec plusieurs femmes à l'entour.
109. *Dito*, avec des personnages et toute sorte de bestail sur un fonds de toile.
110. *Dito*, avec des personnages, plusieurs femmes, et un petit enfant sur un fonds de toile.
111. Un grand tableau avec des provinces et plusieurs personnages sur un fonds de toile.

De Prague.

112. *Dito*, avec des provinces et des personages, ou un vieillard baise une sirene sur de la toile.
113. *Dito*, ou est peint une femme nüe estant couchée avec un Cupidon, sur de la toile.
114. *Dito*, ou est representé un festin, avec des personnages et provinces, sur de la toile.
115. *Dito*, ou Josep est a la chasse, et une femme qui le tient, sur un fonds de la toile.
116. *Dito*, ou sont peints 4 femmes et un homme, sur *dito*.
117. *Dito*, des provinces, des personnages et un paon, sur *dito*.
118. *Dito*, ou une femme est attachée a un arbre, et un homme se bat contre un dragon, sur *dito*[1].

De Prague.

119. *Dito*, ou un homme emporte une femme par force, sur *dito*.

Du sieur Spiring.

120. *Dito*, ou est peint toute sorte de bestails, sur *dito*.
121. *Dito*, ou sont des provinces et des femmes qui se desguisent, sur *dito* fonds, avec un chassis noir.
122. *Dito*, ou est peint Joseph, avec tant son train et ses betails.
123. *Dito*, plusieurs hommes et femmes nües, sur un fonds de toile.
124. *Dito*, ou Susanne va au bain et deux vieillards la suivant.
125. *Dito*, avec des provinces, personnages et plusieurs cupidons, sur *dito*.

De Prague.

126. *Dito*, ou on est a coupper des grappes, peint sur bois.
127. *Dito*, ou Susanne se baigne; *item*, deux vieillards, peints sur mesme piece de bois.
128. *Dito*, ou est peint Adam et Eve, avec des prouinces, sur un fonds de bois.

[1] Sans doute Andromède.

129. *Dito*, avec des ustensiles de cuisine et une vieille rotissant des pommes, sur un fonds de bois.
130. *Dito*, des personnages et ustensiles de cuisine.
131. *Dito*, avec des provinces, personnages, ustensiles de cuisine, ou un vieillard est à manger des pois, dont se mocque sa femme, sur de la toile.
134. *Dito*, assorty des personnages et des femmes, avec toutes sortes de fruits, sur du bois.
135. *Dito*, ou est designé un grand lac, avec un navire et deux montagnes auprès.
136. Un grand tableau assorty de personnages qui sont a chasser aux cerfs, sur bois.

De Prague.

137. *Dito*, dans lequel une femme tient une épée à la main avec une vieille derrière sur un fonds de bois[1].
138. *Dito*, ou est peint une femme nüe environée d'un drap rouge, sur bois.
139. *Dito*, de paysage avec un grand cerf, sur du bois.
140. *Dito*, de paysage, avec des maisons ou on nourrit des pauvres, sur du bois.
141. *Dito*, de paysage ou deux femmes ont un homme entre elles, sur du bois.
142. *Dito*, ou est peint en bleu une grande teste de bœuf avec austres mangeailles, sur du bois.
143. *Dito*, de paysage, ou un est en action de crucifix, sur du bois.

Du sieur Spiring.

144. *Dito*, dans lequel sont representez un homme, une femme et deux petits garçons, avec un chassis doré, sur du bois.
145. *Dito* de paysage avec des montagnes, et un paysan qui est a labourer la terre, sur du bois.
146. *Dito* ou est peint Saturne avec une femme et un Cupidon aupres de luy, sur bois.
147. *Dito* ou sont peints des personnages et plusieurs autres choses estranchez (*étrangères?*).
148. *Dito*, de paysages, avec des personnages, et un Mercure qui joue de la flute, sur du bois.

[1] Sans doute une Judith.

149. *Dito*, avec des personnages, ou un homme taille en pieces un enfant.
150. *Dito* ou est peint un Neptune avec une Sirene, sur un fonds de toile.

De Prague.

151. *Dito* des paysages, avec des personnages et des bestails sur de la toile.
152. *Dito*, des paysages avec des maisons et une armée sur du bois.
153. *Dito* ou l'une de deux femmes est habillée en robbe verte (sur du bois).
154. *Dito*, ou un Cupidon tient un miroir devant une femme nüe.
155. *Dito*, des paysages avec des montagnes et deux oiseaux dessus (sur du bois).
156. *Dito*, des paysages, avec des personnages qui sont : Bacchus et sa compagnie.
157. *Dito*, de paisage, avec des personnages et des montagnes (sur de la toile).
158. *Dito* de paysage, et trois femmes nües (sur bois).
159. *Dito*, ou sont peints Adam et Eve (sur du bois).
160. *Dito*, un homme et une femme, avec un enfant aupres deux (sur du bois).
161. *Dito*, une porte triomphale et un homme sur un cheval volant dessus.
162. *Dito*, dans lequel sont peints deux hommes et une femme nüe (sur du bois).
163. *Dito*, ou sont des personnages qui sont a forger du fer (sur du bois).
164. *Dito*, representant un diable, qui lie des hommes à chaines (sur du bois)
165. *Dito*, representant des villes, des navires et un chariot a quatre chevaux tombant des nuages (sur du bois).
166. *Dito*, ou une femme est a la chasse (sur du bois).

De Prague.

167. *Dito*, une femme nüe avec un Cupidon (sur *dito*).
168. *Dito*, avec une femme nüe maniant une picque (sur du bois).
169. *Dito*, ou est peint Adam, sur du bois.

170. *Dito*, de bois, representant Eve.
171. *Dito*, des paisages avec des monts, des lacs et des navires sur du bois.
172. *Dito* des paisages avec des personnages, un vieillard et une fille auec un Cupidon (sur du bois).
173. *Dito*, ou Mercure est accompagné de plusieurs deesses (sur du bois).
174. *Dito* ou est peint un lac avec beaucoup de navires (sur du bois).
175. *Dito*, représentant un nombre de dieux marins et de deesses (sur du bois).
176. *Dito* de paysage avec des hommes qui sont une bataille (sur du bois).
177. *Dito*, avec des estaffes de cuisine et beaucoup de fruits (sur du bois).
178. *Dito*, avec des personnages et plusieurs bestails (sur de la toile).
179. *Dito*, ou est representée l'histoire de Jesus Christ jettant les trafiqueurs hors du temple (sur de la toile).

De Prague.

180. *Dito*, representant des personnages des uilles, et toutes sortes de fruits sur du bois.
181. *Dito* ou sont peints des temples et des personnages (sur de la toile).
182. *Dito*, de paysage, avec des personnages et toutes sortes de bestails (sur de la toile).
183. *Dito* de paisage, avec des personnages et un ange estant en l'air, sur de la toile.
184. *Dito*, ou les sirenes jouent de toutes sortes d'instruments, sur du bois.
185. *Dito* des paisages, avec grand nombre de dieux et deesses qui jouent des instruments (sur de la toile).
186. *Dito* un grand tableau de paisage avec des personnages et un chassis doré autour (sur du bois).
187. *Dito* de paisage avec des personnages ou un homme tient une chèvre, et un enfant la tette.
188. *Dito* de paisage avec des personnages et des bestails, sur de la toile.

De Prague.

189. *Dito,* representant deux femmes nües (sur du bois).
190. *Dito,* representant une femme nüe.
191. *Dito,* representant un soldat estropié (sur du bois).
192. *Dito,* representant une femme nüe (sur du bois).
193. *Dito,* ou un grand homme tient entre les bras une femme, et un baston sur les epaules (sur toile).
194. *Dito,* de personnages avec des mangeailles et un chassis doré autour, sur du bois.
195. *Dito,* de paisages et des armées, auec un chassis doré.

De Mynikeo.

196. *Dito,* des montagnes, des lacs, et des personnages, et des balons, enchassé d'un bord doré.
197. *Dito,* representant un vieillard, avec un chassis doré, sur de la toile.
198. *Dito,* de paisage, avec des femmes et un enfant, sur du bois.
199. *Dito* de paisage, avec un lac ou on donne des combats, sur du bois.
200. *Dito,* une femme romaine couverte d'un casque, sur de la toile.
201. *Dito* des paisages, avec l'histoire de Jesus Christ (sur du bois).
202. *Dito,* ou est peint un vieillard et une femme, avec une arquebuse et une bande d'oiseaux, environné d'un bord doré.

De Mynikeo.

203. *Dito,* ou est peint une femme avec une palme a une main, et a l'autre un boucquet, sur de la toile.
204. *Dito,* representant la Sainte Vierge avec Jesus Christ sur les bras, ou les trois Roy viennent pour luy sacrifier, sur du bois.
205. *Dito,* representant la Sainte Vierge et les Anges, qui viennent pour adorer Jesus Christ, sur du bois.
206. *Dito,* representant Jesus Christ et des Juifs a l'entour de luy, sur du bois.
207. *Dito,* ou est peint un vieillard avec une femme, sur du bois.

De Prague.

208. *Dito* representant Mercure et autres figures dans les nues, sur du bois.
209. *Dito* representant la Sainte Vierge portant Jesus Christ sur les bras, sur du bois.
210. *Dito*, representant toute sorte de volailles.
211. *Dito*, fait par la plume, ou sont peints des arbres, des personnages et un Ange, qui est a tourner un fer aupres du feu, sur de la toile.
212. *Dito*, ou Jacques benit son fils Esaac, sur du bois.
213. *Dito*, ou une femme tient un miroir a une main, et a l'autre un rameau de roses, sur du bois.
214. *Dito*, des personnages, ou Daniel est a condamner Susanne, sur du bois.
215. *Dito*, des paisages ou sont des paisans qui coupent du bois, sur du bois.
216. *Dito*, ou est peint une porte de triomphe, avec des estentandars et des personnages, sur du bois.
217. *Dito*, ou est peint une femme nüe avec un Cupidon aupres d'elle, sur du bois.
218. *Dito*, ou est peint un vieillard entre deux femmes, sur du bois.
219. *Dito*, de paisage, avec des campemens d'armées et des canons, sur du bois.

De Prague.

220. *Dito*, representant une femme nüe qui retient Josep par force.
221. *Dito*, representant Diane a corps nüe, sur du bois.
222. *Dito*, une femme avec un Cupidon et deux pigeons auprès d'elle, sur du cuivre.
223. *Dito*, ou est representé le deluge, sur du bois.
224. *Dito*, ou sont des personnages et autres postures, sur du bois.
225. *Dito*, representant une femme nüe, des maisons et des jardins, sur du bois.
226. *Dito*, ou un homme est attaché a un arbre et blessé d'une fleche, sur du bois.

227. *Dito*, representant des paisages, des personnages et une femme, sur *dito*.
228. *Dito* representant une femme nüe couchée sur un drap rouge, sur de la toile.
229. *Dito*, des citrons et des citroniers, et des personnages.
230. *Dito*, des paysages et des edifices ou les paisans font leur festin.
231. *Dito*, ou Lucrece tue soy mesme.
232. *Dito*, ou est representé Moses avec un livre sous les ailles et la resurrection des morts.
233. *Dito*, une femme nüe endormie dans son lit, sur du bois.
234. Un tableau de moyenne grandeur, representant une bataille et les armes de l'empereur, sur un fonds de toile.
235. *Dito*, ou Jesus Christ est peint dans la lune avec une espée, sur du bois.

De Prague.

236. *Dito*, qui represente une femme avec un livre et une robbe des Indes, sur de la toile.
237. *Dito*, ou un danseur de moresques joue instrument pour des ciuilles (?), sur du bois.
238. *Dito*, Saturne et une vieille derriere, sur *dito*.
239. *Dito*, une femme habillée en robbe verte, et un petit chien blanc aupres d'elle.
240. *Dito*, un rocher, du feu et des personnages, sur du bois.
241. *Dito*, un garçon accompagné d'un grand chien, sur du bois.
242. *Dito*, un paisage et des personnages qui chassent aux cerfs, sur *dito*.
243. *Dito*, un paisage ou un berger mene un troupeau de brebis, sur du bois.
244. *Dito*, ou une femme nüe joue du lut, et un Cupidon lui tient un livre, sur du bois.
245. *Dito*, une femme tenant a la main un citron et un pot de fleurs.
246. *Dito*, ou une femme tient un cerf blanc avec les mains, sur du bois.
247. *Dito*, representant une femme dans une equere (écurie, étable?), avec une robbe grise, sur *dito*.

De Prague.

248. *Dito,* ou un vieillard est a escrire et une uieille comte de l'argent, sur *dito.*
249. *Dito* ou une trouppe de deesses jouent aux instruments, ayant devant elles des fruits, sur *dito.*
250. *Dito,* ou une femme nüe force Joseph a demeurer avec elle.
251. *Dito,* representant des etaffes[1] de cuisine et une femme avec quantité d'oiseaux a la main; sur du bois.
252. *Dito,* un homme, un chien et la teste d'un sanglier dans un plat, sur *dito.*
253. *Dito* une grande femme avec des fruits a l'entour d'elle, et un Saturne derriere, sur *dito.*
254. *Dito* sur du bois, 4 femmes nües, et un Cupidon auec un chien deuant les pieds.
255. *Dito,* representant des batailles en miniatures, sur du cuivre.
256. *Dito,* sur du cuivre, des paisages et des batailles en miniature.
257. *Dito,* des paisages et des batailles, sur du bois.
258. *Dito,* qui presente Jesus Christ en l'estat de juger vifs et morts.
259. *Dito,* un Romain habillé en gris, monstrant avec le doict une vieille, sur de la toile, et du bois derriere.

De Prague.

260. *Dito,* representant des bandes d'ours des serpens et autres animaux, sur du bois.
261. *Dito,* sur cuivre, des paisages et armées, en miniature.
262. *Dito,* un homme avec une espée desgainée sur l'espaule, sur *dito.*
263. *Dito,* la figure d'un homme portant une robbe noire et un collet autour du col, sur de la toile, collé sur du bois.
264. *Dito,* sur du cuivre, un lac avec plusieurs navires.
265. *Dito,* deux femmes et des choses appartenant a la cuisine devant elles, sur du bois.

[1] Au n° 177, nous avons déjà rencontré *estaffes.*

De Prague.

266. *Dito* un rocher, un paisage et un haut arbre, sur du bois.
267. *Dito*, un long tableau representant des romains, sur du bois[1].

De la Royne mere.

268. *Dito* un paisage ou une partie de femmes nües dansent autour d'un arbre, donné par la royne mere.
269. *Dito*, representant quelques personnages, sur du bois.
270. *Dito*, representant des gens estropiez.
271. *Dito*, des personnages et un marinier habillé en vert, sur de la toile.
272. *Dito*, ou un roy romain sacrifie a une image, sur de la toile.
273. *Dito*, une femme hollandaise et plusieurs arbres derriere elle, sur du bois.

De Prague.

274. *Dito*, une femme habillée en robbe bigarrée, avec un bouquet à la main, sur *dito*.
275. *Dito*, des navires dans un lac, sur *dito*.
276. *Dito*, deux femmes, un Ange et Saturne sur de la toile.
277. *Dito*, un grand pot de fleurs et deux petits garçons qui le tiennent sur du bois.
278. *Dito*, une femme nue peinte, sur une planche de bois.
279. *Dito*, des bergers qui quittent (guettent?) leurs trouppeaux.
280. *Dito*, des arbres, roses, et un livre, sur du bois.
281. *Dito*, un homme avec une corbeille a la main, et une teste de veau dessus, sur *dito*.
282. *Dito*, un vieillard qui tette une femme sur *dito*[2].
283. *Dito*, un chandelier, avec une chandelle brullante, et un chat, sur du cuivre.
284. *Dito*, un homme joue de la fleuste et une femme du violon, sur du bois.

[1] Voir plus haut, au n° 94. C'est probablement ici un Jules-Romain.
[2] Sujet bien connu et tiré de l'ancienne histoire de Sicile.

285. *Dito*, une femme avec une robbe rouge et une brune dessus, sur de la toile.
286. *Dito*, un vieillard avec une fille entre les bras.

De Prague.

287. *Dito*, des choses appartenantes a la cuisine et une lampe bruslante, sur de la toile.
288. *Dito*, un paisage et des personnages, sur *dito*.
289. *Dito*, toutes sortes des personnages deguisez, sur du bois.
290. *Dito*, la terre Saincte, sur du bois.
291. *Dito*, un rocher et un vieillard estant assis sur un siege.
292. *Dito*, ou est peint la ville de Rome, sur du bois.
293. *Dito*, la figure de l'Empereur Maximiliane, sur du bois.
294. *Dito*, un Turc avec un grand bonnet et garny de plumes sur de la toile.
296. *Dito*, une femme couvert de fleurs, sur bois.
296. *Dito*, representant une femme.
297. *Dito*, un crucifix et des paisans faisans banquet, sur du bois.
298. *Dito*, une femme habillée en robbe dorée et un mort derriere, sur de la toile.
299. *Dito*, représentantes nues une femme et un homme avec un cheval sur luy et un Cupidon aupres de luy, sur du bois.

De Prague.

300. *Dito*, une femme eschevelée, sur de la toile.
Dito, une briquiere ou on est a cuire des briques, sur du bois.
301. *Dito*, des paisages et des Turcs, sur du bois.
302. *Dito*, une ville qui est en feu.
303. *Dito*, une ville et une armee.
304. *Dito*, un lac et trois navires dedans, sur du bois.
305. *Dito*, une femme avec un habit bigarré et des rubans verts, sur de la toile.
306. *Dito*, une femme se tuant elle mesme.
307. *Dito*, un homme sur un aigle, sur du bois[1].
308. *Dito*, un vaisseau avec des roues dessous, sur du bois.
309. *Dito*, un savetier avec une cruche et une aleine a la main, sur du bois.
310. *Dito*, l'empereur Maximiliane.

[1] Sans doute un Ganymède.

311. *Dito*, Jesus Christ, la St[e] Vierge et deux anges, qui jouent devant eux, sur un fonds d'estoffe argentée.
312. *Dito*, une femme de Brabant avec une lettres a la main, sur du bois.
313. *Dito*, un pot rempli de toutes sortes de fleurs, sur *dito*.
314. *Dito*, un bancquet de paisans, sur du bois.
315. *Dito*, une vieille, avec une ozembe (?) a la main, sur *dito*.
316. *Dito*, une femme enveloppe d'une estoffe blanche, sur de la toile.
317. *Dito*, deux figures assorties de toute sorte de fleurs et d'oiseaux.

De Prague.

318. *Dito*, deux figures assorties de plusieurs fruits et animaux.
319. Deux voleurs battent un paisan et sa femme, sur du bois.
320. *Dito*, la Ste Vierge tenant Jesus Christ sur ses bras, dans l'estable, sur *dito*.
321. *Dito*, sur *dito*, une femme habillée en robbe verte ayant lié ses chevaux avec un ruban noir.
322. *Dito*, une femme avec un clou a la main qu'elle enchasse dans un homme avec un marteau, sur *dito* [1].
323. *Dito*, une femme nue avec quantité de roses autours de la teste, sur *dito*.
324. *Dito*, un evesque confesse une femme.
325. *Dito*, un homme tenant a une main un cercle et a l'autre un instrument.
326. *Dito*, l'histoire de la nativité de Jesus Christ avec un chassis dore autour est des portes devant.
327. *Dito*, un paisage, des rochers, des edifices et des personnages, sur du bois.
328. *Dito*, un homme et une femme avec leur jeu et un horloge derriere, sur de la toile.

De Prague.

329. *Dito*, une femme romaine sur un aigle qui monstre plusieurs façons.

[1] «Jahel ayant mis le clou sur la tempe de Sisara,..... elle le frappa avec son marteau, et lui en transperça le cerveau, l'enfonçant jusque dans la terre.» (*Juges*, IV, 21.)

330. *Dito*, une femme morte auec un habit blanc, garny d'or et de pierrerie, sur de la toile.

331. *Dito*, l'Isabelle avec une ample robbe noire, sur du bois [1].

332. *Dito*, un outil de cuisine avec des pains et des serviettes dessus, sur *dito*.

333. *Dito*, un homme avec un bonet rouge, tenant une femme par la main, sur *dito*.

334. *Dito*, des outils de cuisine des fruits et des personnages, sur *dito*.

335. *Dito*, représentant une femme et trois Cupidons, sur un drap rouge, sur *dito*.

336. *Dito*, un vieillard avec une cornemuse, et une vieille, sur *dito*.

337. *Dito*, une femme qui monstre au doit plusieurs personnages.

338. *Dito*, une femme qui se tue elle mesme, sur *dito*.

339. *Dito*, une femme avec un chat entre les bras, sur *dito*.

340. *Dito*, un paisage et des personnages qui sont a la chasse, sur *dito*.

341. *Dito*, une femme habillée de jaune avec quantité de perles a la main, sur toile.

342. *Dito*, un vieillard qui joue de la flute et des femmes qui jouent du lut, sur bois.

343. *Dito*, une femme nüe avec une fleche a la main, et deux hommes derriere, sur de la toile.

344. *Dito*, un homme avec un bonet rouge et un tronc a la main, sur *dito*.

De Prague.

345. *Dito*, un Cupidon avec un estendart blanc a la main, sur du bois.

346. *Dito*, représentant un homme couvert des livres.

347. *Dito*, une femme avec un petit chien blanc sur la main, sur de la toile.

348. *Dito*, une femme avec un habit brun, sur *dito*.

349. *Dito*, une femme avec deux petits enfans et un agneau aupres d'elle, sur bois.

[1] Voy. le n° 351.

350. *Dito*, une escuelle avec des confitures dessus, sur *dito*.
351. *Dito*, Isabelle Royne de l'Espagne, sur de la toile.
352. *Dito*, une femme avec un petit marmot devant elle, sur *dito*.
353. *Dito*, des édifices et personnages sur du bois.
354. *Dito*, un homme avec une cassette blanche à la main sur *dito*.
355. *Dito*, vingt demis pourtraits de principaux peintres, qui ont fait les tableaux cy-devant nomez.

LES PETITS TABLEAUX.

356. Un petit tableau, representant un animal sur un arbre, sur toile.
357. *Dito*, un chasteau et un animal enprés.
358. *Dito*, un animal et un noiseties, sur de la toile.
359. *Dito*, un perspective et un enterrement.
360. *Dito*, un marmot peint, sur de la toile.

De Prague.

361. *Dito*, un oiseau sur un arbre, sur de la toile.
362. *Dito*, une femme avec une piramide pleine des perles, sur *dito*.
363. *Dito*, une femme avec une chaine d'or autour du col, sur *dito*.
364. *Dito*, de la chau cabu (?) et des pommes, sur *dito*.
365. *Dito*, un jeune homme avec un ruban autour du col.
366. *Dito*, un homme avec un pourpoint de satin blanc et un carquan bleu autour du col.
367. *Dito*, un vieillard avec un collier noir, sur de la toile.
368. *Dito*, une femme, sur de la toile.
369. *Dito*, la représentation d'un animal, sur du bois.
370. *Dito*, une corbeille remplie de naveaux, sur du bois.
371. *Dito*, representant un paisage et un banquet de bourgeois.
372. *Dito*, des confitures et des verres.
373. *Dito*, une femme nuë escheuelée, sur du bois.
374. *Dito*, un garçon qui joue de la fleute, sur de la toile.
375. *Dito*, une femme avec un habit noir et un collet plissés.
376. *Dito*, une femme avec une robbe rouge.

De Prague.

377. *Dito*, un petit garcon avec un chapeau et des plumes dessus.
378. *Dito*, des rochers et des moulins.
379. *Dito*, un vase plein de volailles.
380. *Dito*, un temple une femme et un ange.
381. *Dito*, sur du cuivre, un lac ou quantité de navires perissent.
382. *Dito*, representant du feu et de l'eau.
383. *Dito*, ou est peint un lut.
384. *Dito*, un homme lié avec des chaines.
385. *Dito*, representant un chandelier et une chandelle.
386. *Dito*, un banquet de bourgeois.
387. *Dito*, une teste d'un cerf tirée, avec la plume, sur de la toile.
388. *Dito*, l'arche de Noach, et une ville pleine d'animaux.
389. *Dito*, un temple plein du monde.
390. *Dito*, des rochers et des personnages.
391. *Dito*, une ville en feu.
392. *Dito*, un temple et une procession de peuples, sur du cuivre.
393. *Dito*, un paisage ou Sodome et Gomorre perissent.
394. *Dito*, une pièce ronde avec des personnages dessus.
395. *Dito*, un boufon et une boufonne.
396. *Dito*, une femme avec une pomme à la main.

De Prague.

397. *Dito*, un homme et une femme avec des armes dessus.
398. *Dito*, représentant toute sorte d'animaux.
399. *Dito*, sur du cuivre un cheval marin et des sirènes.
400. *Dito*, des religieuses.
401. *Dito*, une ville qui est en feu.
402. *Dito*, une femme et un aigle qui se bat contre un dragon, sur du cuivre.
403. *Dito*, des paisages et des chariots.
404. *Dito*, ou on execute le supplice envers les criminaux.
405. *Dito*, un pot de fleurs.
406. *Dito*, l'image de Jesus Christ et un homme endormy.
407. *Dito*, des paisans qui se battent ensemble.
408. *Dito*, deux pots de fleurs et deux perroquets.

409. *Dito*, des hommes nües qui se battent avec des boules.
410. *Dito*, des paisages et des villes.
411. *Dito*, des paisages et des personnages.
412. *Dito*, deux femmes.
413. *Dito*, une ville et des eaux coulantes.
414. *Dito*, deux navires.
415. *Dito*, sur du cuivre, ou un homme emporte une femme par forces.

De Prague.

416. *Dito*, une femme nüe avec un cigne aupres d'elle et des garcons courbez en devant [1].
417. *Dito*, Hercule ayant enchainé deux dragons, sur du cuivre.
418. *Dito*, l'histoire du diluge.
419. *Dito*, Jesus Christ porte sa croix.
420. *Dito*, un Mercure sur du parchemin, tiré avec la plume.
421. *Dito*, S[t] George ayant combat avec le dragon.
422. *Dito*, un vieillard et une femme aupres de luy.
423. *Dito*, des paisages et des arbres.
424. *Dito*, un horloge de sable, sur de la toile.
425. *Dito*, une lanterne, sur du bois.
426. *Dito*, un vieillard et un cruchon auprès de luy.
427. *Dito*, representant une femme ayant mis sa chevelure autour du col.
428. *Dito*, une femme avec un bonnet.
429. *Dito*, un femme ayant le col entouré de perles.
430. *Dito*, une religieuse avec une couronnée.
431. *Dito*, une femme avec une robbe rouge.
432. *Dito*, une femme nüe tenant sa chemisi entre les bras.
433. *Dito*, une femme avec un bouquet de plumes sur la teste.
434. *Dito*, une femme portant une robbe rouge.

De Prague.

435. *Dito*, une femme et une colombe.
436. *Dito*, une femme avec une juppe blanche.
437. *Dito*, une femme ayant la teste en veloppée d'un linge.
438. *Dito*, un lion et un homme endormy.

[1] C'est probablement une Léda. Est-ce la fameuse Léda du Corrége?

439. *Dito*, une femme eschevelée avec une robbe verte.
440. *Dito*, une femme de Turquie.
441. *Dito*, deux tableaux representants une troupe de Tartares.
442. *Dito*, un moulin a vent, sur du papier.
443. *Dito*, une femme avec deux enfans sur les bras.
444. *Dito*, l'image de S[t] Mathieu.
445. *Dito*, le prince Rodolphe.
446. *Dito*, un vieillard avec une croix à la main.
447. *Dito*, la teste de S[t] Jean.
448. *Dito*, sur du parchemin, un homme avec une couronne sur la teste.
449. *Dito*, S[t] Marc, evangeliste.
450. *Dito*, une femme portant un habit de deuil.

De Prague.

451. *Dito*, une femme avec un bouquet de roses sur la teste.
452. *Dito*, une femme et une ville devant elle.
453. *Dito*, un homme avec un collet plissé autour du col.
454. *Dito*, un Turc avec une lance à la main.
455. *Dito*, un homme qui joue du violon.
456. *Dito*, un homme avec un livre devant luy.

De seign[r] le conte Magnus.

457. *Dito*, un homme habillé de noir avec une paire de gans à la main.
458. *Dito*, un Turc portant une robbe bleue.

De Prague.

459. 31 *dito*, d'une mesme grandeur et de mesme façon, representans des paisages, et des chasses, etc., enchassez de bords noirs.
460. *Dito*, sur du cuivre, des paisages et des femmes, qui se baignent.
461. *Dito*, Adam et Eve, de moyenne grandeur.

De Prague.

462. *Dito*, un outil de cuisine, et toute sorte de fruicts dessus, et des arbres.
463. *Dito*, des rochers et des navires.

464. *Dito*, des hommes qui emmenent des femmes par force.

Du s' Blom.

465. *Dito*, representant des personnages et des edifices.
466. *Dito*, des grands tableaux sans borde.
Un grand tableau representant l'empereur Rodolphe mort.
467. *Dito*, une femme nüe, avec un Cupidon et un Saturne derrière, sur de la toile.
468. *Dito*, un bac et quantité de gallaires de Turquie.
469. *Dito*, ou les gallaires ont un combat.

De Prague.

470. *Dito*, une bataille navale.
471. *Dito*, un homme et une femme avec des oiseaux devant eux.
472. *Dito*, une ville embraisée.
473. *Dito*, un grand homme avec un citron aupres de luy.
474. *Dito*, Jesus Christ et quantité de Juifs a l'entour de luy et une femme.
475. *Dito*, une femme nüe et un vieillard qui luy met les fers aux pieds.
476. *Dito*, des personnes, toutes sortes de fruits et des cages.
477. *Dito*, un homme enchainé et un voutier qui en mange [1].
478. *Dito*, un homme mis a feu.
479. *Dito*, un homme attaché au roues avec une chaine, sur de la toile.
480. *Dito*, un homme ayant entre les mains la teste de St Jean, et un cheval aupres de luy.
481. *Dito*, une femme avec un espée à la main et un homme qui la couvre avec une couronne.
482. *Dito*, un homme portant sur le dos une grande pierre, et deux dragons derrière luy.
483. *Dito*, une femme avec un miroir a la main et un serpent autour de son bras.

De Prague.

484. *Dito*, des personnages et des feuillages des Indes.

[1] Est-ce un Prométhée?

485. *Dito*, des Indes representant des oiseaux et feuillages.
486. *Dito*, de mesme façon, sur de la toile.
487. *Dito*, des Indes representant des personnages et feuillages.
488. *Dito*, de mesme façon des Indes.
489. Une grande carthe de paisages.
490. Le modelle d'une table de pierre.
491. Un grand tableau representant une carthe et une flotte de vaisseaux.
492. *Dito*, un homme avec un collet vert et un chapeau plein de plumaches.

TABLEAUX DE MOYENNE GRANDEUR ET AVEC CHASSIS.

493. Un tableau representant une femme avec un Cupidon et un homme.
494. *Dito*, un paisage et toutes sortes de poissons.
495. *Dito*, des hommes emmenans des femmes et une porte triomphale avec un estendart dessus.

De Prague.

496. *Dito*, l'histoire de la pecherie des Apostres ou Jesus Christ les appelle, sur du bois [1].
497. *Dito*, un homme qui escrit, ayant devant luy un horloge de sable et un lion derriere.
498. *Dito*, un outil de cuisine et un quart d'un veau dessus.
499. *Dito*, des personnages, du bestail et un ange en l'air.
500. *Dito*, des édifices, chasteaux, personnages et un lion voulant avaller une femme.

De la Royne mere.

501. *Dito*, sur du cuivre, des personnages, des feuillages et un Hercule.

Du s' Beck.

502. *Dito*, sur un grand tableau, trois pourtraits de Sa Majesté.

Du s' Fresne.

503. *Dito*, des personnages qui sacrifient un grand taureau devant un autel.

[1] La Pêche miraculeuse.

Du fils du maistre de cuisine.

504. *Dito*, un vieillard estant prest a couper le col d'une femme, sur de la toille.
505. *Dito*, le vieux Tobias et l'ange qui accompagne son fils, sur un fonds de castor.
506. *Dito*, la teste de St. Jean B. dans un plat, sur un fonds de castor.

De Son Altesse Royale.

507. *Dito*, la teste d'une femme dans un plat, et une coronne dessus.
508. *Dito*, une femme qui leve ses mains et ses yeux au ciel, sur un fonds de castor.
509. *Dito*, la teste de Jesus Christ coronnée d'espines, sur un fonds de castor.

Du seig^r le conte Magnus.

510. *Dito*, une femme percée par des flesches, sur *dito*.

De Prague.

511. *Dito*, la teste de Jesus Christ avec une coronne d'espines, sur *dito*.

De s^r Paulpeski.

512. *Dito*, des paisages et édifices que Sr Paulpesky a fait faire a Rome.

De Prague.

513. Un petit tableau representant des paisages et des personnages avec un chassis noir de bois d'ebene sur du bois. chassé d'ebene.
514. *Dito*, une piece fait avec la plume sur du parchemin.
515. *Dito*, des paisages et l'ange qui mène Tobia le jeune, sur du bois.
516. *Dito*, un paisage et les cinq vierges sages, avec un chassis noir d'ebene.

Du s^r Bonaler.

517. *Dito*, 5 tableaux; un grand et quatre de moyenne grandeur,

envoyez par Mons. Bonaler, d'Angleterre. S. M. envoye en France cinq tableaux pour estre raccomodez et 15 autres pour estre eschangés avec.

LES POURTRAITS.

1. Le pourtrait d'un peintre qui a fait quelques uns des tableaux cy devant nommez.

De Prague.

2. Le pourtrait d'un vieillard, enchassé d'un bord doré.

De Vossius le jeune.

3. Le pourtrait du vieux Vossius, donné par son fils.

De Md. Grotius.

4. *Dito*, de Grotius[1], donné par sa vefve.

De la chambre de meubles.

5. *Dito*, du Roy Sigismonde[2], avec un chassis de bois d'ebene, garny d'ivoire.

[1] Hugo Grotius, diplomate, érudit et poëte latin, né à Delft, en Hollande, en 1582 ou 1583, se fit connaître de bonne heure par son traité *De Jure belli ac pacis*, et par les persécutions que lui attira sa participation aux troubles politiques et religieux de son pays. Gustave-Adolphe l'appela vers lui tout à la fin de son règne. Axel Oxenstjerna le nomma, en 1634, ministre de Suède à Paris, où il résida pendant onze années, ayant souvent à lutter contre la volonté de Richelieu. En 1645 il obtint son rappel, demeura peu de temps en Suède, et quitta ce pays comblé des dons de la reine Christine. Il en avait reçu un présent de 4,000 rixdales banco, une parure de 600 rixdales, une épée dorée de même valeur et l'assurance d'une pension annuelle de 2,000 rixdales; il ne put jouir longtemps de cette dernière faveur, car son voyage en Allemagne fut accompagné de tempêtes qui le réduisirent à l'extrémité; quand il aborda à Rostock, ses forces étaient épuisées; il mourut dans cette ville le 25 août 1645. On a de lui, outre le *De Jure*..... une *Histoire des Goths*; *De Veritate religionis Christianæ*; *Annales et historiæ de rebus Belgicis*; des *Tragédies* latines et surtout sa *Correspondance* latine, source abondante pour la connaissance des événements et des personnages politiques de son temps, et dont nous donnerons, dans la suite de ce travail, des fragments inédits.

[2] Probablement Sigismond III, fils du roi de Suède Jean III, roi de Pologne en 1587, roi de Suède en 1592, mais dépouillé de cette couronne par son oncle Charles IX, et qui fut continuellement battu de 1621 à 1635 par Gustave-Adolphe. Il mourut en 1637, en laissant deux fils qui furent, comme lui, rois de Pologne.

En la chambre de la Royne.

6. Un petit pourtrait, avec un chassis doré.
7. *Dito*, d'un Pape.

Du s[r] Blom.

8. Le pourtrait de Roterdam [1].
9. *Dito*, d'un autre homme.
10. *Dito*, d'une femme, avec un chassis noir.

De Prague.

11. *Dito*, d'un homme, avec un poix a la main et un chassis noir.

De madame Kurack.

12. Le pourtrait du fey Roy Gustave, fait a la plume.

Du sieur Paulpisky.

13. Deux portraits d'un homme et d'une femme que le sieur Paulpiski a fait faire a Rome.

Du seig[r] Salvius [2].

14. 12 pourtraits sur fonds de toile, representans des anciens Roys de Suede.

[1] Probablement d'Érasme, qui était de Rotterdam.

[2] Adler Salvius, fils de Pierre Hansson, syndic de Strengnæs, né en 1590, fut protégé pendant son enfance par l'évêque Petri Jonæ, fit de sérieuses études grâce à cette haute protection, fut chargé, sous Gustave-Adolphe, de plusieurs missions diplomatiques, devint chancelier de cour et fut envoyé, en 1643, par la reine Christine, pour prendre part aux négociations relatives à la paix de Westphalie. La reine le récompensa de son zèle à son retour en le nommant baron. Gustave-Adolphe l'avait déjà anobli, et c'est alors qu'il avait pris le nom, moitié allemand, moitié latin, sous lequel il est devenu célèbre. Il s'employa encore à la conclusion de la paix entre la Suède et la Pologne, et mourut peu de temps après, le 24 août 1652. C'est lui qui a donné à la Grande Église de Stockholm son précieux devant d'autel, travaillé à Augsbourg en or, ivoire et argent, et représentant la naissance, la passion et la résurrection de Jésus-Christ. Il a coûté 80,000 rixdales banco (à 2 fr. 12 cent. le rixdale). — La chaire de la même église est un cadeau de madame Élisabeth Funck, et la belle Ebba Brahé a fait à l'église le présent d'un lustre de vermeil, dont le poids est de 78 livres. Le grand candelabre de laiton qu'on voit devant l'autel a été donné par le roi Magnus II. On y remarque encore la statue équestre de saint Georges luttant contre le dragon; figure en bois sculpté, faite en 1489, par un artiste d'Anvers. Le bouclier et les éperons de saint Olaf sont suspendus à un des piliers près de l'autel. Il faut

Langvedock.

15. 3o demis pourtraits de plusieurs personnages considerables tous de mesme grandeur, sur fonds de toile.

Éric Ryning.

16. Le pourtrait du feu Roy Gustave, sur un fond de bois.
17. *Dito*, de la Royne mere, sur fonds de toile.
18. *Dito*, du Prince Adolph, sur de la toile.
19. *Dito*, du General Uttemberg, sur de la toile.

De Beck.

20. *Dito*, de Saumaise, sur de la toile avec un chassis de bois d'ebene.
21. *Dito*, du mesme.
22. *Dito*, de Grotius, sur de la toile.
23. *Dito*, du mesme.

citer enfin plusieurs monuments sépulcraux, des siéges royaux d'après les dessins de Nic. Tessin, et deux tableaux d'Ehrenstrahl qu'on voit dans cette même église : un *Jugement dernier* et une *Descente de croix*. Le consistoire de Stockholm tient ses assemblées dans une salle particulière attenante à l'église et où se trouve une bibliothèque prise pendant la guerre de Trente ans. — Ehrenstrahl (David Klöcker von), né à Hambourg en 1629 et mort à Stockholm en 1698, est le plus grand peintre de la Suède. Employé, dès 1646, à la chancellerie suédoise à Hambourg, il montrait beaucoup de talent à copier les anciens diplômes et à imiter les ornements dont ils étaient décorés. Il apprit à dessiner, puis à peindre, et l'un de ses tableaux, remarqué en Hollande par un riche seigneur de la cour de Suède, le fit appeler dans ce pays. Ses travaux y attirèrent l'attention de la reine veuve, Marie-Éléonore. Elle lui procura les moyens de faire un voyage en Italie, où il resta près de huit années. De retour en 1651, il reçut le brevet de peintre de la cour, fut anobli, ajouta dès lors au nom de ses ancêtres celui d'Ehrenstrahl, et mourut entouré de l'estime et de l'admiration publiques. Il fut enseveli dans la grande église de Stockholm, où Charles XII lui fit élever un monument. Ehrenstrahl a beaucoup produit. On ne peut nier qu'il ne se trouve dans ses œuvres quelque chose de maniéré, qu'il dut peut-être à son maître, Pierre de Cortone; mais on lui reconnaît de la grandeur, de la sûreté de dessin, une couleur forte et simple, une bonne composition et de la perspective. Son *Jugement dernier* est une vaste toile, non pas la meilleure qu'il ait laissée. Ses batailles, allégories, portraits et tableaux d'histoire remplissent les châteaux de la Suède. Les principales œuvres sont : *Le Couronnement de Charles XI*, *La Renommée dictant à l'Histoire*, *La Vérité découverte par le Temps*, *Le Plafond de la Chambre de la Noblesse*, etc.

De don.

24. Le pourtrait d'un vieux Prince qui a esté Protestans a Leide, sur de la toile.

De don.

25. Le pourtrait d'un Prince Italien avec un manteau bleu et un bonnet rouge, sur un fond de bois.
26. *Dito*, d'un vieillard avec un bonnet noir, sur du bois.
27. *Dito*, du Prince de Portugal estant a cheval, sur de la toile.

De Beck.

28. Le pourtrait de Sa Majesté de Suede, sur de là toile, fait par le peintre Beck[1].
29. *Dito*, du Roy de Dannemark, sur de la toile.
30. *Dito*, de la Royne de Dannemark, sur de la toile.
31. *Dito*, un grand pourtrait de son Altesse Royale, sur de la toile.
32. *Dito*, de Königsmarck, sur *dito*.
33. *Dito*, du grand chancelier de Suede, sur *dito*.
34. *Dito*, du Roy d'Angleterre, envoyé de France, sur de la toile.
35. Un grand pourtrait du Roy de Pologne.
36. *Dito*, de la Royne de Pologne.
37. *Dito*, du Prince de Holstein.
38. *Dito*, celluy de sa fille.

[1] David Beck ou plutôt Beek, né à Delft en 1621, mort à la Haye en 1656, peintre de portraits, fut un des meilleurs élèves de Van Dyck. Il fut d'abord en grande estime auprès de Charles I[er] et de la cour d'Angleterre et donna des leçons de dessin au prince de Galles, aux ducs d'York et de Glocester et au prince Robert. Il était doué d'une très-grande facilité et l'on trouve aujourd'hui ses tableaux dispersés dans toute l'Europe. Il visita le Danemark et la Suède. Christine le reçut avec honneur et le fit gentilhomme de sa chambre. En cette qualité, il entreprit par son ordre un grand voyage vers les premières cours de l'Europe pour exécuter les portraits des rois, des princes et des hommes célèbres des différents pays, à chacun desquels, pour obtenir cette permission, il devait donner en échange un portrait de la Reine. Ce voyage augmenta beaucoup sa réputation et lui valut de grandes richesses. Quelque temps après son retour, il voulut, on ne sait pour quel motif, quitter le service.de la reine; elle refusa sa démission. Il profita donc d'un congé de quelques semaines pour quitter la Suède et n'y plus revenir, malgré les lettres de Christine. (Voir *Neues allgemeines Künstler-Lexicon oder Nachri-*

39. Un tableau representant la Royne de France, le Roy et son frere, sur de la toile[1].

Chez la reine.

40. Un pourtrait donné par Madame Brisie, sur de la toile.

M. Boschart, chez M. Bourdelot.

41. *Dito*, du vieux Vossius, donné par Mr. Bochart.
42. Le pourtrait d'un personnages en tapisserie, avec un chassis doré.
43. *Dito*, d'un homme avec un bonnet sur la teste.
44. Un grand pourtrait d'une femme, avec des perles a l'entour d'elle, sur de la toille.
45. *Dito*, d'une femme avec un collet autour du col.
46. Le pourtrait d'une femme habillee de blanc.
47. *Dito*, d'une femme habillée de brocat, sur un fonds de toile.
48. *Dito*, du Roy de Portugal, sur de la toile, avec un chassis noir doré.
49. *Dito*, de Md^e Marie Royne d'Angleterre.
50. 18 petits pourtraits, representans des Empereurs, des Roys et des Princes.
51. Le pourtrait de l'Empereur Rodolphe, sur de la toile.
52. *Dito*, de Roterodam, sur du bois. Autres chasses du Cabinet de S. M. Un Ecce Homo du bois, avec plusieurs enfans qui portent les mysteres de la Passion. Le Portrait de la reyne Marie d'Escosse. 80 portraits donnez par Mr. Bourdelot. Le Laocoon, Venus de Medicis, Marc Aurele et Gladiateur, modelles de cire. Trois tables de marbre artificiel données par Du Fresne.

Le Soubsigné certifie que les choses mentionnées en cet inven-

chten von dem Leben und den Werken der Maler, Bildhauer, Baumeister, Kupferstecher, Formschneider, Lithographen, Zeichner, Medailleure, Elfenbeinarbeiter, etc. Bearbeitet von Dr. G. K. Nagler. 18 vol. in-8°, München, 1835. — Christine envoya de même Séb. Bourdon en Espagne, à la suite de Don Pimentel pour peindre le roi et la famille royale et les principaux personnages de l'Espagne. Don Pimentel avait le premier sollicité de la part de son roi le portrait de la reine de Suède, à cheval. (Dépêches de Pierre Juel, résident de Danemark à Stockholm, 4 et 11 juin 1653.)

[1] Probablement Louis XIII, sa femme et Monsieur.

taire se sont trouvées dans les Cabinets de La Royne, et que celles qui ne s'y trouvent plus auiourdhuy ont este mises par moy entre les mains de sa maiesté, par ordre exprés qu'elle m'en a donnée, fait a Stockholm ce 24 septembre 1653.

Du Fresne.

51° Ordres et plans de bataille de 1600 à 1679, dessinés en 1687 par le feld-maréchal comte Eric Dahlberg et offerts par lui au roi de Suède. Ce volume, fol. oblong, contient 270 planches, bien exécutées à la main. Si notre dépôt de la guerre ne possède pas déjà tous ces plans de bataille, il serait utile, sans doute, de les faire copier à la bibliothèque de Stockholm. Il n'est pas indifférent de remarquer que chaque planche donne les noms des généraux et des colonels qui se partageaient les divers commandements. Le texte du manuscrit est rédigé en suédois. On y remarque pour ce qui concerne la France :

• Pl. 9. Ordre de bataille des troupes françaises devant Juliers, commandées par M. le maréchal de la Chastre, 12 août 1610.

Pl. 19 *a*. Ordre de bataille de l'infanterie française devant le prince d'Orange dans la journée du 2 septembre 1636.

Pl. 19 *b*. Ordre de bataille de la cavalerie française devant le prince d'Orange dans la journée du 22 septembre 1636.

Pl. 21 Bataille de Rethel sous le commandement du maréchal du Plessis-Praslin, décembre 1650.

Pl. 24. Ordre de bataille de l'armée française à Moyenvick, le 20 septembre 1634.

Pl. 26 *a*. Ordre de bataille de l'armée française sous le feld-maréchal Milleray devant Arras, 13 juin 1640.

Pl. 27. Ordre des armées française et autrichienne devant Rocroy, 19 mai 1643.

Pl. 28 *a*. Ordre de bataille des armées impériale et bavaroise devant Tuttlingen, 24 novembre 1643.

Pl. 28 *b*. L'armée française attaquée dans ses quartiers est entièrement défaite devant Tuttlingen, 24 novembre 1643.

Pl. 29 *a*. L'armée bavaroise rangée en bataille en face du duc d'Enghien, est défaite au combat d'Allerheim, 3 août 1645.

Pl. 29 *b*. Ordre de bataille des armées française et hessoise, en présence de l'armée bavaroise qui fut battue à la journée d'Allerheim sous le général Mercy, 3 août 1645.

Pl. 30 *a*. Ordre de bataille de l'armée française devant Didenkofwen, 18 juin 1643.

Pl. 30 *b*. Ordre de bataille de l'armée française sous M. le maréchal de Touraine lorsqu'il força le camp des Espagnols devant Arras, le 15 août 1654.

Pl. 37. Ordre de bataille de l'armée française sous le Prince de Condé contre les Hollandais à Mariemont, le 27 juillet 1674.

52° *Du conseil du roy. Des personnes desquelles les roys ont composé leur conseil et qui ont eu seance entrée et voix en icelay*, in-folio, de l'année 1700 environ.

53° *Etat et menu general de la depence ordinaire de la chambre aux deniers du roy*. Année 1707. *Etat des personnes qui doiuent et ont droit de manger aux tables du roy durant l'année 1707*. Manuscrit in-8°, signé « Henry Jule de Bourbon, » et, plus bas, « par Monseigneur, Lombard. » Appartenait au compte C. G. Tessin.

54° Oudry. — *Discours sur la manière d'étudier la couleur en comparant les objets les uns aux autres et sur la pratique de la peinture et ses trois principaux procédés, ébaucher, peindre à fonds et retoucher, prononcés en l'Académie roiale de peinture et sculpture de Paris, les 7 juin 1749 et 2 décembre 1752*; manuscrit in-4° de 145 pages [1]. — Le premier de ces discours a été publié par M. Villot dans le 3e volume du *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, Paris, 1844, 4 vol. in-8°. Il commence par : « Je me flatte d'être assez connu de vous, Messieurs, etc., » et comprend 18 pages.

55° *Lettres de madame des Ursins*, deux registres petit in-4°, d'une bonne écriture, contenant 119 pièces, 94 lettres adressées à madame la maréchale de Noailles et 15 à madame de Maintenon. Cette correspondance, commencée en août 1698, va jusqu'en 1714. Ce sont évidemment des copies, dont je n'ai pu retrouver encore les originaux. Ceux-ci ont évidemment fait partie des papiers de la famille de Noailles, puisque l'abbé Millot, dans ses Mémoires composés sur ces documents, a cité quelques fragments, d'ailleurs peu nombreux. Les archives de la famille de Noailles ont été dispersées à l'époque de la Révolution. La Bibliothèque impériale en possède aujourd'hui plusieurs collections, d'une part 40 volumes, de l'autre 23 volumes in-folio

[1] Oudry (Jean-Baptiste), peintre et graveur, né à Paris, en 1686, mort à Beauvais, en 1755.

provenant des Jacobins Saint-Honoré, mais ne contenant ni les uns ni les autres la correspondance dont il s'agit. L'une et l'autre de ces deux collections offrent seulement des pièces qui compléteraient utilement notre correspondance inédite. Dans la première, le volume intitulé : *Lettres à madame la maréchale de Noailles*, S. F. $\frac{2232}{37}$ contient des lettres du chevalier Dubourg, rendant un compte favorable de la conduite de madame des Ursins à Madrid, au mois d'août 1705; — 35 lettres de Chamillart, de 1700 à 1716, dont plusieurs concernent madame des Ursins. Voici, par exemple, la 4ᵉ de ces lettres, non signée et sans date, mais autographe. « Je vous envoie, Madame, la response que vous m'avez ordonné de faire à madame la Princesse des Ursins, et vous assure qu'elle est sur l'estat de distribution. Je souhaite que vous soyez contente de l'homme du monde qui est à vous plus fidellement. Adieu Madame. » On voit que la maréchale de Noailles était pour madame des Ursins une utile amie. — Lettre 15ᵉ, juin 1704 : « Vous demandés, Madame, avec tant de vivacité le paiement de la pension de madame la princesse des Ursins que vous auriés eu satisfaction sur le champ s'il estoit en mon pouvoir de faire ce que vous desirez; mais on ne paie rien au Trésor royal sans ordonnances. Celle de madame des Ursins ne s'expédie qu'au mois d'août, et c'est à M. de Pontchartrain que vous avés à faire. Si je connoissés madame des Ursins, le merite de votre grande lettre ne seroit pas perdu, car je lui enverré, mais elle n'a pas plus envie de rire que moi. Ne croiés pas que je vous donne du temps pour m'expliquer votre conduite a son égard et celle que vous avez tenue avec M. d'Estrées, je suis persuadé par advance quelle est mauvaise; tout ce que vous pouvez exiger par le pouvoir que vous avez sur moi, c'est de vous entendre huit jours après la paix, je ne prétends pas remettre à ce temps là à vous voir. Je vous aurés donnés à disner de bon cœur aujourd'hui à Lestang. Jugés après cela si je suis digne de votre amitié. » — Lettre 16ᵉ. Ce 8 août 1705 : « Vous ne douterés pas, Madame, en lisant la lettre qui m'a été adressée pour vous, qu'il ne soit établi dans le conseil d'Espagne que c'est vous qui me gouvernez; car les ministres ne font jamais rien sans raison, la mienne est fort agitée depuis quelque temps et je dois craindre de vous retrouver, car il ne m'en reste pas assez pour me deffendre contre vous. »

Suivent trois lettres d'Amelot, qui joua un rôle si important en Espagne à côté de madame des Ursins, etc.

Le volume 16e du même fonds donne la correspondance de Noailles, de 1706 à 1709.

Dans le fonds des Jacobins Saint-Honoré, le volume ayant au dos ce titre : *Lettres au cardinal de Noailles*, V. fol. (Jacobins Saint-Honoré. 15. A.), contient 14 lettres de l'abbé d'Estrées, autographes : Madrid, 3 mars 1702 : « Vous connaîtrez, Monseigneur, par la lettre de madame des Ursins au cardinal Portocarrero et par la réponse quil i a fait le caractère des personnes a qi nous avons a faire, etc. » Madrid, 21 janvier 1703. — 2 février 1703. — 18 février, etc., toutes ces lettres dirigées contre madame des Ursins.

Viennent ensuite 5 lettres de madame des Ursins, dont la signature est autographe; page 151 : « Madrid, 3 janvier 1711. Quoyque vous m'ayez accoutumée il y a longtemps, Monsieur, à recevoir. . . » — Page 152 : « Alagon, 6 février 1711. Une incomodité que les medecins ont trouvé assez considérable, Monsieur, pour m'engager. . . » — Page 154 : « Buen Retiro, 18 août 1712. Jay receu, Monsieur, en tout rencontre. . . » — Page 155 : « Madrid, 4 janvier 1713. Vous ne vous contentez pas, Monsieur, de me faire l'honneur. . . » — Page 157 : « Madrid, 6 avril 1714. Il est certain, Monsieur, que rien ne pouvait m'arriver de plus affreux ny de plus sensible que la perte de la Reyne. . . »

La bibliothèque du Louvre possède aussi, disions-nous, trente volumes in-folio des papiers de la famille de Noailles; mais je dois à l'obligeance du savant conservateur, M. Rathery, cette information, qu'on ne trouve dans ce dépôt que deux lettres inédites, non autographes, de madame des Ursins; la première, datée de Madrid, 4 mars 1708, adressée à M. de Torcy, et non signée; la seconde, du 5 août 1721, à M. le cardinal de Noailles, et signée; la première commençant par ces mots : « La reine douairière d'Espagne m'a fait l'honneur de m'écrire deux fois sans me répondre un seul mot de ce que je lui avois mandé touchant M. le duc de Saint-Pierre, par l'ordre du roi catholique. M. le duc de Gramont lui avoit dû pourtant présenter ma lettre que j'avois mise à mon ordinaire sous son enveloppe, etc. »; la seconde par ces mots : « J'ai ignoré, Monsieur, pendant plus de deux mois que j'étois fort incommodée, absolument la perte que vous avez faite de monsieur

votre frère[1], et je ne l'ai apprise que par hasard dans quelque vieille gazette, etc. »

Je me crois du moins assuré que ces lettres, sauf les extraits de l'abbé Millot, sont encore inédites. Aucune d'elles ne se trouve dans les recueils suivants :

Lettres inédites de madame de Maintenon et de madame la princesse des Ursins, 4 volumes in-8°, Paris, Bossange, 1826.

Lettres inédites de madame des Ursins, publiées par Léopold Collin, Paris, 1806.

Lettres de madame de Maintenon, 9 volumes in-12, 1758.

Lettres de madame de Maintenon, 9 tomes en 3 volumes in-18, Amsterdam, 1756.

Lettres de Madame de Maintenon, t. I, seul, Genève, 1753, in-12.

Ces lettres offrent par elles-mêmes un véritable intérêt, soit par le charme du style, soit par les détails nouveaux qu'elles fournissent pour la biographie, encore assez mal connue, de la princesse des Ursins.

Tous les biographes de madame des Ursins passent brièvement sur son séjour à Rome jusqu'en 1701. Ils ignorent l'important personnage que l'ambitieuse princesse voulut jouer dès cette époque, sans aucune mission officielle, et ils se trompent quand ils disent que madame des Ursins fut envoyée en Espagne sans avoir sollicité cet honneur. Nos lettres comblent cette lacune et corrigent cette erreur. Madame des Ursins voulait, pendant son séjour à Rome, que l'éclat de sa maison fît honneur au roi de France. Dès la première lettre, elle désire que l'ambassadeur de France à Rome, M. le prince de Monaco, élise domicile dans son propre hôtel : « Difficilement en trouvera-t-il jamais, écrit-elle, où il puisse être plus commodément et plus honorablement qu'il sera dans l'appartement que je lui offre, et cela m'incommodera si peu que, lui logé et moi aussi, je puis, dans l'occasion d'un conclave, offrir encore des logements à deux cardinaux. » Elle fait dresser sur son hôtel l'écusson de France, donne pour cette inauguration une fête à Rome tout entière, avec musique et flambeaux, et en écrit tout au long à madame la maréchale de Noailles et au roi, afin que personne n'ignore à Versailles quelle figure on fait à Rome en face du saint-siége, du sacré Collége et des ambassadeurs étran-

[1] L'évêque de Châlons.

gers [1]. Non seulement madame des Ursins veut de la sorte figurer avantageusement pour le roi son maître, mais elle se croit obligée d'informer madame de Noailles, qui a l'oreille de madame de Maintenon, de toutes les nouvelles qui circulent à Rome dans le monde politique, et elle ne laisse pas que de joindre à ces informations détaillées ses propres jugements : « Le pape me donna hier des louanges si excessives que je n'ose vous les dire. Imaginez-vous, Madame, qu'il dit à M. de la Trémoille, après bien d'autres choses, qu'il étoit très-fâché de ne pas me voir, parce qu'il me demanderoit conseil en beaucoup d'occasions et que je lui en donnerois de meilleurs que plusieurs cardinaux. Je crois pour moi qu'il falloit qu'il eût entretenu auparavant le cardinal Maidalquin [2]... » L'ambassadeur vénitien, marque-t-elle plus bas, est ici « un homme superbe, querelleur, et qui nie hardiment la vérité quand il croit que cela lui est bon à quelque chose. Je ne saurois lui souffrir l'extravagance qu'il a de vouloir en tout s'égaler aux ambassadeurs de France et d'Espagne. On a bien gâté les ministres de cette république. Je les ai vus autrefois les subalternes de nos ambassadeurs... » Et plus loin : « Vous verrez bientôt à Paris un nouveau nonce qui est mon ami intime. C'est un homme sincère et très-bon serviteur du roi [3]. » Elle dit enfin tout ce qu'elle sait ou prévoit du nouveau Pape, et sa correspondance, loin de rester une causerie familière et charmante, comme celle de madame de Sévigné, prend vite et à son insu les allures du style narratif dans les dépêches diplomatiques : « Je vous dirai franchement ce qu'il m'a toujours paru du cardinal Albane et l'idée que je me fais de ce pontificat. Je l'ai trouvé, dans les visites qu'il m'a faites, homme de beaucoup d'esprit, fort adroit, complaisant et d'une conversation très-agréable. J'ai quelquefois eu besoin de lui ou pour mes affaires propres ou pour celles de mes amis. J'en ai tiré ce que j'ai souhaité, et cela s'est passé d'une manière qui me fait espérer qu'il me fera encore les grâces qu'il pourra, à moins que, devenu plus timide depuis son exaltation, il ne soit aussi plus retenu à agir par lui-même. Je sais qu'il étoit charitable, bon ami, et qu'il ne faisoit de mal à personne. Malgré cela, le public l'estimoit artificieux, un donneur de belles paroles et point

[1] Lettre IV, à madame la maréchale de Noailles, 4 août 1699.
[2] Lettre VI, 6 octobre 1699.
[3] Lettre VII, 3 mai 1700.

du tout effectif. Peut-être cela venoit-il de ce que, recevant également bien tous ceux qui recouroient à lui pour un même emploi et favorisant ensuite celui pour qui il voyoit que le défunt pape inclinoit davantage, le nombre de ceux qui ne pouvoient obtenir ce qu'il falloit donner à un seul étoit bien plus grand que celui des gens qui recevoient des grâces par son moyen. Il a toujours été ami de nos ennemis. On peut répondre qu'il l'étoit aussi de nos amis, mais ses plus intimes sont Casoni et Fabroni, lesquels sont dévoués à la maison d'Autriche... Je ne crois pas qu'il ait eu jusqu'à présent l'idée qu'on doit avoir de notre roi, et certainement il faut qu'il travaille beaucoup avant que d'être propre à gouverner, sa naissance ni ses emplois n'ayant pu lui donner cet esprit de supériorité qui est nécessaire à un prince, ni cet esprit décisif qu'un homme sage n'acquiert qu'après une longue expérience. On me fit voir pendant le conclave un bref latin qu'il fit pour MM. les chefs d'ordres, à la prière de M. le cardinal de Bouillon, sur un certain billet qu'on attribuoit faussement au prince Vaini. Après me l'être fait expliquer en français, je fus étonnée qu'un homme de jugement pût écrire de la sorte, et c'est une des choses qui me fait avancer que ses idées ne me paroissent pas assez répondre à la haute estime ou pour mieux dire à l'admiration que notre roi mérite par tant de vertus qui le rendent inimitable. Dans le commencement de son règne, il sera très-lent à prendre un parti. La crainte de mal faire le rendra toujours incertain dans sa résolution, et, quoique je le croie plus porté pour l'empereur que pour la France, je suis persuadée que son peu d'expérience le retiendra bien autant que son inclination à entrer dans la ligue qu'on lui propose pour le salut de l'Italie. Il fera beaucoup valoir les plus petites grâces qu'il voudra accorder au roi. Notre clergé le trouvera certainement contraire dans ses opinions. Les Jésuites seront favorisés dans les choses qui ne sont pas essentielles, et, dans une affaire douteuse, les Allemands l'emporteront toujours sur la France, si l'étroite union qui doit être dorénavant entre nous et les Espagnols n'arrête pas son inclination. Je crois que les anciens cardinaux françois qui dirigeoient et conduisoient les jeunes dans le conclave n'auroient pas concouru à son élection, quoi qu'ils en puissent dire, s'ils n'y avoient été forcés par nos ennemis et par la crainte qu'ils avoient qu'on leur donnât un sujet moins agréable. Son âge de cinquante et un ans devoit

être une exclusion insurmontable à notre égard, car mon sentiment est qu'il vaudroit mieux avoir un pape médiocrement bon François, mais vieux, qu'un si jeune quoique assez bien disposé pour la France. Je soutiendrois mon opinion par des raisons qui n'ont point de réplique, mais, Madame, vous ne vous souciez guère de les savoir ni moi aussi de faire ces grands raisonnements de politique[1]... »

Madame des Ursins se croit si effectivement utile au roi de France qu'elle n'hésite pas à demander un supplément de pension, uniquement dans l'intérêt bien entendu de Sa Majesté « à cause du peu de bien qu'elle a et de l'utilité dont elle croit qu'il seroit au Roi qu'elle en eût davantage. » Suit un exposé, curieux pour ses biographes, des revenus de la Princesse. « C'est un bien, dit-elle en terminant cette énumération, qui ne convient guère à la première princesse de Rome, née sujette d'un grand roi comme le nôtre. Toute pauvre que je suis, j'ai assez de fierté pour que vous soyez la seule à qui je veuille découvrir mon indigence, et je réussis si bien à la cacher aux autres qu'il n'y a personne à Rome qui ne croie, à la figure que j'y fais, que je n'aie 20,000 écus à dépenser par an. Si cela ne me menoit pas trop loin, je vous dirois en quoi consiste ma maison, et tout habile que soyez, ou vous admireriez mon industrie ou vous diriez que je m'abîme. » Il est curieux de voir combien, à l'appui de sa demande, madame des Ursins est habile à démontrer l'importance, même politique, des réunions qu'elle a chez elle. Sa maison est la seule française qui soit dans Rome ouverte au vrai public. Les repas de l'ambassadeur et des cardinaux français ne réunissent autour d'eux que les Français et la société officielle de Rome, au lieu que chez la princesse des Ursins, les jours qu'elle ne donne point à ses affaires particulières, il vient le soir « une centaine de personnes de toutes sortes de nations qui y sont avec liberté parce que c'est la coutume et que les spéculatifs ne subtilisent point sur de simples devoirs qu'il semble qu'on lui rend. C'est dans ces assemblées où on peut parler à des gens qu'il seroit difficile de voir ailleurs et surtout dans ces temps-ci où l'intérêt du Roi est de ménager les Napolitains qui n'osent aller dans aucune autre maison françoise. Il y a déjà trois ou quatre des plus grands seigneurs de ce pays-là

[1] Lettre XIV, 27 octobre 1700.

qui m'ont dit d'eux-mêmes qu'ils s'adresseroient à moi s'ils avoient jamais quelque chose à traiter avec la France parce que j'ai du crédit parmi eux [1]... »

A cette faveur royale, qui serait aux yeux des Romains la marque d'une estime incontestable, Madame des Ursins demanda bientôt que le roi voulût ajouter des preuves de sa haute confiance dans l'habileté de sa servante dévouée. Ce fut à l'occasion du mariage du roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV : « La grande affaire dont je veux vous parler, Madame, regarde le mariage du roy d'Espagne et une vue pour moi en cas qu'il se fasse avec Madame la princesse de Savoye » Aussitôt qu'elle avait su la résolution du roi d'accepter le testament du roi d'Espagne, elle avait songé que l'intérêt de la France était de détruire en Espagne le parti qui restait affectionné à l'Empereur, et qu'il fallait, par conséquent, éviter d'y introduire une Allemande à qui il serait aisé d'acquérir de nouvelles créatures et de conserver les anciennes. Elle avait fait approuver son raisonnement à Rome par les cardinaux français, par l'ambassadeur d'Espagne, avec qui elle avait traité « à fond » cette question; elle l'avait même fait goûter aux auditeurs de Rote espagnols. De ce concert elle augurait que Madame la duchesse de Bourgogne aurait la satisfaction de voir Madame sa sœur reine de cette grande monarchie et, comme il fallait une dame titrée pour conduire cette jeune princesse, elle suppliait Madame la maréchale de Noailles de vouloir bien l'offrir avant que le roi jetât les yeux sur quelque autre. La lettre XIV (de Rome, 27 décembre 1700) énumère avec soin tous les titres que Madame des Ursins prétend faire valoir; elle parle espagnol, elle est Grande d'Espagne, elle a dans ce pays beaucoup d'amis dévoués, « entre autres M. le cardinal Porto-Carrero avec qui je chercherois, Madame, les moyens de marier en ce pays là une douzaine de Mesdemoiselles vos filles. » En un mot, elle ferait dans cette cour « la pluye et le beau temps. »

On voit clairement quels desseins formait la princesse des Ursins, à l'âge de cinquante-huit ans (elle était née probablement en 1642), et combien est véridique le témoignage de Saint-Simon, qui lui prête « beaucoup d'ambition, mais de ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe et de l'ambition ordinaire des hommes,

[1] Lettre IX, 15 juin 1700.

et un désir pareil d'être et de gouverner. » Il n'est plus possible de croire, comme l'a soutenu un des biographes de Madame des Ursins, qu'elle hésitait à aller occuper un poste dont elle connaissait cependant tous les avantages, que, vivant à Rome tranquille, heureuse et considérée, elle redoutait des fonctions devenues très-difficiles au milieu de tant de dissensions politiques, et que ce ne fut pas trop des instances et des ordres même de Louis XIV pour la décider [1]. Tout au plus est-il permis d'avancer, en présence des lettres qu'elle envoie coup sur coup relativement à ce qu'elle appelle sa *grande affaire* à Madame la maréchale de Noailles, à M. de Torcy, à Madame de Maintenon, et même au duc de Savoie et à Madame Royale [2], que, sentant le jeu lui venir, elle ne parut point s'en saisir avec trop d'empressement, et se fit même prier pour ce qui était l'objet de son désir secret [3].

L'affaire une fois conclue, il faut voir dans nos lettres avec quelle attention sérieuse Madame des Ursins combine les apprêts de son entrée en Espagne :

« J'ai ordinairement quatre gentilshommes, j'en prends ici un autre espagnol, et quand je serai à Madrid j'en prendrai deux ou trois qui connaissent la cour et soient gens à me faire honneur. Des quatre que j'ai présentement, deux sont Français et deux Italiens; l'un est l'aîné d'une des meilleures maisons de Sicile, et le second est d'une très-bonne noblesse de l'État du Pape et proche parent du prince Vaini. J'augmente mes pages jusqu'au nombre de six, qui sont tous gens de condition et capables d'être chevaliers de Malte, hors un qui est filleul de M. le cardinal de Porto-Carrero et qu'on m'a prié de lui mener. Je crois que j'en prendrai deux autres à Madrid; j'ai outre cela leur maître, qui me sert d'aumônier; je ne vous parle pas de mes officiers que j'ai de toutes sortes. Je mène douze laquais que j'ai ordinairement; j'en prendrai d'Espagnols quand je serai à la cour..... Je me fais faire un très-beau carrosse, sans or ni sans argent néanmoins, et j'en amène un autre doré que je me suis fait faire depuis quelques mois, il me servira..... quand je voudrai m'aller promener hors de la ville à six chevaux..... » (Lettre XXVIII.)

[1] *Biographie universelle*, XLVII, 219.
[2] Voyez les lettres XXII, XXV, XXVI.
[3] M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, V, 321.

Je ne puis avoir le dessein d'analyser en détail des documents dont la lecture ne manquera pas d'être agréable et rapide. Qu'il me suffise de signaler, avant de publier intégralement cette curieuse correspondance, les principaux épisodes qu'elle fait désormais mieux connaître. Il faut citer en premier lieu la première disgrâce de Madame des Ursins, dont on suivra pas à pas dans ces lettres tous les progrès, et qu'on verra éclater enfin dans la lettre XLV, datée de Victoria, 23 mai 1704, où Madame des Ursins ne se contient plus et prend les accents d'une Hermione : « Enfin, Madame, le mensonge l'a emporté sur la vérité, et quoique je puisse bien dire que jamais personne ne servira le Roi avec plus de zèle et de probité que j'ai fait, je me vois traitée comme une criminelle qui auroit trahi l'État, pendant que mes accusateurs triomphent!... »

Après son retour en Espagne, en 1705, Madame des Ursins assiste avec anxiété aux désastres de la France et de l'Espagne elle-même. Tantôt, pleine de confiance dans la fortune du Grand Roi, elle souhaite qu'il prolonge la lutte et exprime avec ardeur les raisons de cet avis : « Si on voulait bien en France faire de mûres réflexions, on reprendrait un nouveau courage et on en verrait bientôt des effets avantageux. Vous qui faites tout ce qui vous plaît des ministres, ce devrait être votre ouvrage de les ranimer avec cette vivacité que Dieu vous a donnée [1]. » — « Madame de Maintenon est digne de pitié, de voir de près tout ce qui se passe..... Elle me représente Madame la duchesse de Bourgogne dans une affliction extrême, craignant infiniment pour M. son mari, pour M. le duc de Berry et *pour l'honneur de la nation.* » (Lettre LXXII, 27 septembre 1708). — Tantôt elle redoute pour l'Espagne, qu'elle voit réduite à la dernière extrémité, l'impuissance ou l'abandon des armes françaises. La correspondance inédite de Madame des Ursins offre encore une foule de curieux détails sur la misère profonde de cette cour d'Espagne, sur la naissance et la première éducation des fils de Philippe V, sur la santé de Madame de Maintenon, qui « ne dort qu'avec l'opium » et qu'on saigne trop souvent : « Pourquoi permettez-vous que Madame de Maintenon se fasse saigner pour un accès de fièvre; on devroit acheter du sang au lieu de le prodiguer ; » — enfin sur les affaires

[1] Lettre LXV, 14 nov. 1707.

domestiques de Madame la maréchale de Noailles et de sa nombreuse famille.

Le premier des deux registres conservés à Stockholm ne contient que les quatre-vingt-quatorze lettres à Madame de Noailles que nous venons d'analyser. Toutefois les lettres X, XI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXIII, XXIV, LXI, manquent. Le second registre contient dix-neuf lettres à Madame de Maintenon, avec trois lettres adressées au duc de Noirmoutier, frère de Madame des Ursins, à M. de Pontchartrain et à M. le cardinal de Janson. Ces trois dernières n'ont rapport qu'à une affaire privée; les autres, plus soignées pour le style et plus intéressantes encore pour le contenu que les lettres à Madame la maréchale de Noailles, donnent, sur nos malheurs de 1708 et de 1709, et sur ceux de nos alliés, des détails exprimés avec une vive émotion et un véritable patriotisme. En voici dès maintenant quelques extraits :

A Madrid, le 11ᵉ décembre 1706.

« . . . . . Votre dernière lettre du 27 novembre où vous me faites l'honneur de vous plaindre à moi, me pénètre le cœur, car vous me paroissés découragée de tout et comptant la vie pour rien. Ce n'est point comme cela que je vous veus, Madame; il faut, s'il vous plaît, que vous songiez à vivre pour les autres si vous ne vous souciés pas de vivre pour vous-même. Que deviendroit madame la duchesse de Bourgogne si elle perdoit une amie de votre confiance; croyés-vous de bonne foi qu'il lui fût possible d'en trouver une comme vous? Je m'imagine vous voir l'une et l'autre prévoir tout le pis qu'il peut arriver dans nos affaires et vous en affliger; c'est trop tôt que de faire des chagrins par avance, et comme tout est entre les mains de Dieu et que nous ne pouvons pénétrer dans les secrets, il faut au moins attendre qu'il nous fasse connoître ses volontés, afin de nous en réjouir si elles sont de notre goût, ou nous soumettre à celles qui ne nous plaisent pas. Il y a encore une manière de penser plus parfaite que celle-là, qui seroit de nous réjouir également du bien ou du mal qui nous pourroit arriver; mais je vous avoue, Madame, que cette perfection me passe. Tout ce long raisonnement, Madame, n'a pour but que de vous exhorter à prendre soin de votre santé et vous obliger à croire que tout n'est pas perdu comme vous le craignés. Le

véritable moyen de soutenir la guerre est de trouver de l'argent, c'est pourquoi il me semble qu'on ne sauroit mieux faire que de retrancher les dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires. Il est bien beau au roi de se priver presque du seul plaisir qu'il lui reste, pour éviter la dépense qu'entraîne avec soi les bâtimens : je comprends cela encore mieux qu'un autre, car je ne trouve gueres d'occupation plus agréable que celle de l'ajustement des maisons. J'ai fait faire dans ce palais cy des bagatelles qui n'ont pas laissé de rendre les appartemens du roi et de la reine commodes, qui ont fort peu coûté, et qui m'ont occupé des heures dans la journée que j'aurois passé ailleurs avec plus d'ennui. Il est bien louable aussi à madame la duchesse de Bourgogne de réduire sa dépense d'habits, de table et de jeu afin d'assister mieux les misérables..... »

A Madrid, le 20 décembre 1706.

« ..... Je fais plus de fonds sur de bonnes troupes que sur tout le reste. Si M. de Chamillart, comme vous me faites l'honneur de me mander, Madame, peut exécuter le dessein qu'il a d'en mettre plusieurs sur pied de tous côtés, nos affaires changeront de face, et les ennemis ne seront plus si fiers. Je plains extrêmement ce ministre. J'ai toujours cru qu'il avoit les sentimens d'un fort honnête homme, et qu'il aimoit l'État. Il ne faut pas s'étonner que les courtisans le chargent de mauvois événemens, puisque de tout tems on en a fait de même pour les ministres de la guerre. Sa consolation doit être dans la connoissance que le roi a de son procédé et dans la droiture de ses intentions. Je compte encore que vos bontés qui vous font entrer en véritable amie dans ses peines, lui sont d'un grand soulagement. Je n'aprouve point du tout que l'on veuille cacher au roi, sous ombre de faire la belle âme, les fautes et les mauvois discours que font les gens, qui sont si préjudiciables pour sa M^té. Comment peut-elle le savoir si on ne lui dit pas? et comment peut-on avoir la hardiesse de ne pas apprendre à son maître ce qu'il témoigne vouloir savoir? Mais, Madame, les ministres ne savent-ils pas eux-mêmes tout ce qui se passe dans la cour et ailleurs, et ne doivent-ils pas être crus quand ils parlent, d'autant plus qu'on ne peut pas les soupçonner que la tendresse qu'ils ont les uns pour les autres les engage d'être tou-

jours d'accord? Ils ont des surveillans de leur côté, qui vous pourroient bien instruire s'ils avoient des passions qui les engageassent à rendre de mauvois offices à quelqu'un, et écoutant les uns et les autres, vous découvririés enfin la vérité et je suis persuadée que si le roi faisoit quelque exemple de sévérité, les discours ne seroient plus si licentieux, et l'on penseroit à l'avenir plus d'une fois à ne plus sortir de son devoir. Tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, Madame, sur ces matières me fait beaucoup de peine, ne doutant pas des chagrins qu'en reçoit le roi : je suis bien fachée de ne vous avoir point fait part de deux lettres que j''ai recues depuis un an. La première étoit pour m'avertir que vous trahissiés l'État par le commerce réglé que vous aviés avec la reine Anne qui savoit que vous étiés la meilleure amie qu'eût le prince d'Orange. Dans une autre, on m'assuroit que vous aviés envoyé de grosses sommes d'argent à l'Empereur qui en payoit ses troupes : cest apparemment ce même argent que l'on vous reproche si souvent que vous amassés sans qu'on puisse savoir ce que vous en voulés faire. Vous voyés, Madame, que tout se sait; quand ce ne seroit que cette raison, cela devroit retenir de faire de mauvaises actions. Au nom de Dieu, Madame, corrigés vous donc de ce vilain défaut d'intérêt qui vous fait si fort manquer à vos devoirs; vous me répondrés peut-être, que je pourrois prendre ce conseil pour moi-même et ne plus vendre toutes les charges et les vice-royautés du roi d'Espagne à son insçu. Je crois qu'il faudra à la fin que je me resolve a ne le plus voler; il a trop de besoin d'argent pour payer ses troupes. Lorsque Sa Majesté envoya M. Orry en France pour représenter au roi le malheureux état des affaires, et que nous envoyâmes les pierreries de la couronne pour les engager, nous étions bien éloignés dans ce temps là de croire qu'on pût faire subsister les troupes espagnoles et les maisons de leurs majestés catholiques sans l'assistance du roi leur grand-père. Cependant par les soins de M. l'ambassadeur, et si j'ose dire, par tout ce que je fis à Burgos, nous les avons maintenues quoique cela parût presque impossible. Aujourd'hui les François manquent absolument de tout. M. Melian, l'intendant, n'a reçu de M. Chamillart qu'un mois de paye, de six qui sont dûs à deux cens mille ecus par mois. M. le maréchal de Berwik ne sait plus comment faire. Il faudra qu'elles désertent ou qu'elles pillent la Castille, choses également préjudiciables et honteuses, ou que

le roi d'Espagne les maintienne. Je crois que dans une pareille oppression il ordonnera qu'on leur donne du pain et de l'avoine, jusqu'à ce que M. de Chamillart donne des ordres pour que cette armée ne manque plus. S'il étoit possible à sa M^té^ catholique de l'entretenir entièrement, elle le feroit assurément de tout son cœur, et elle en devroit faire davantage encore pour marquer sa reconnoissance et pour satisfaire à son propre intérêt: mais, Madame, comment ce prince pouroit-il faire pour en venir à bout? il faudroit qu'il trouvât des trésors qui sont rares par tout pays. Si le président de Castille n'est point trompé par les gens qu'il commettra pour tirer de las alcavalas ce qu'il dit qui en doit revenir à sa M^té^, elle se trouvera avec des secours considérables; mais quand même cela seroit, cela ne viendra pas sitôt, et en attendant s'il faut qu'elle porte le poids de la guerre en Espagne, c'est-à-dire qu'elle maintienne les troupes françoises et les espagnoles, il faudra qu'elle succombe. Nous en discourions encore ce matin, M. l'ambassadeur et moi. Je ne sais comment il peut résister à tout ce qu'il fait; depuis le départ d'Orry il a fallu encore qu'il se chargeât des finances, c'est-à-dire du soin de faire agir ceux qui s'en mêlent, et d'entrer dans une infinité de détails pour empêcher qu'on en fit un mauvois usage. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, Madame, que cet ambassadeur mérite quelques grâces du roi qui le soutiennent, car j'ai peur à la fin qu'il ne résiste pas à tant de fatigues; vous auriez peine à le remplacer s'il manquoit, très certainement, et il faut, s'il vous plaît, le conserver. Je n'ai pas laissé ignorer à M. le maréchal de Berwik, Madame, l'article de votre lettre où vous me parlés de lui avec l'estime qu'il mérite: il m'en a paru aussi touché qu'il le doit. Vous me faites un portrait de la plus part des hommes, qui n'est pas trop à leur avantage. Ce que j'y trouve de pis, c'est qu'il me paroît assés naturel; ils nous rendent bien la pareille, car si on veut les en croire, nous avons la plus part de leurs imperfections et peu de leurs bonnes qualités, cependant il est certain qu'ils ont des petitesses méprisables et qu'ils se déchirent plus les uns et les autres encore, que ne font les femmes. Si cette lettre tomboit en d'autres mains qu'en les vôtres, Madame, on m'accuseroit de dire du mal de tout le genre humain; mais on ne pourroit disconvenir qne je lui rends justice. La connoissance que j'ai du monde m'attache encore davantage à vous. J'y trouve toutes les vertus et la bonté qui manquent dans les

autres; ainsi, Madame, je vous respecte et vous aime par toutes sortes d'endroits et je sens bien que je le ferai jusqu'au dernier soupir de ma vie.

« *La princesse des Ursins.* »

« A Madrid, le 11 novembre 1709.

« . . . . . N'apprehendant plus, Madame, de ne pas comprendre la volonté du Roi, j'attendrai ses ordres avec beaucoup moins d'inquiétudes, puisque mon unique devoir sera, lorsque je les auray, d'y obéir aveuglement. J'ai si mal réussi jusqu'à présent à vous faire approuver mon sentiment sur la paix qui semble aujourd'hui être l'objet des vœux de la France, qu'appréhendant de paroitre opiniâtre ou moins zélée que je la suis pour le bien de ma patrie, je crois devoir vous rapporter plus en détail toutes les raisons que j'ai pour ne me point rendre à une opinion qui paroît si générale. Cela sera long, Madame, mais vous le lirés s'il vous plaît à votre commodité et vous en serés quitte pour me répondre en peu de mots si j'ai tort ou non.

« Je demeure d'accord qu'on ne fait point la guerre sans argent; mais vous devés aussi convenir qu'on ne doit jamais accepter une paix telle qu'on nous la propose si on peut continuer la guerre. Ainsi toute la difficulté se reduit à savoir si le royaume peut fournir au Roi les sommes dont S. M[té] peut avoir besoin. Cette question se décide en disant qu'il y a en France au moins autant d'argent qu'il y en avoit pour faire la guerre, qu'il ne circule point, parce qu'on fait malheureusement ce qu'il faut pour l'obliger à se cacher et qu'il deviendra aussi commun qu'il ait jamais été dès que le Roi pourra payer ponctuellement les intérêts qu'il doit et les autres dépenses qu'il est obligé de faire.

« Comme il n'y a point d'homme raisonnable qui puisse nier ces principes, et que d'ailleurs M. le M[al] de Villeroy vous a communiqué un mémoire qui ouvre au Roi le moyen de trouver telles sommes qu'il voudra sans mettre de nouveaux impôts, et sans avoir recours aux affaires extraordinaires, je suis convaincue, Madame, et tout le monde le doit être, qu'il n'y a que le découragement où l'on est en France, qui soit cause des idées qu'on s'y fait.

« On a souhaité cette paix avant la disette, ainsi on ne peut dire, quoiqu'on doive regarder ce malheur comme une nouvelle

raison pour la désirer, qu'il soit le principe de la nécessité où l'on croit être de faire la paix à quelque prix que ce soit. A force d'argent le Roi aura du bled pour ses troupes et on ne sauroit assurer avec autant de certitude que la paix nous rendra l'abondance. Quatre mois se passeront avant qu'on puisse joüir des avantages qu'on en attend; pour lors si l'année montre de belles apparences, nous n'aurons plus gueres besoin de nos voisins. D'un autre côté le prix du blé augmente en Angleterre et les Hollandais n'en tirent presque plus de la Pologne à cause de la peste. Enfin, Madame, des gens bien sensés prétendent que la mer peut bien nous procurer quelque soulagement, mais qu'il est impossible qu'elle remédie entièrement aux besoins d'un royaume comme la France. La Méditerranée nous seroit certainement ouverte en guerre comme en paix si le Roi avoit assés d'argent pour armer une flotte capable de nous y faire respecter. Ces raisonnemens, Madame, ne sont point d'une personne qui ignore l'extrémité où la France est réduite. Je crois tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sans demander de nouvelles autorités; je pourrois même vous assurer que ma crainte va encore plus loin que la vôtre, quand je désespère qu'on veuille en France suivre d'autres maximes que celles qui nous ont mis en l'état où nous sommes. Mais il me paroît qu'il y a tant à espérer quand il est possible au Roi de trouver les fonds qui lui sont nécessaires non seulement sans surcharger ses peuples, mais en remettant même la moitié de la taille dans les deux années prochaines. Je suis sûre que vous penseriés comme moi si vous étiés persuadée que cela fût bien vrai; car je suppose que M. le M[al] de Villeroy et M. Amelot ne souhaitent la paix, comme tous les autres bons sujets du roi, qu'autant qu'ils sont convaincus qu'il n'est pas possible de continuer la guerre tant qu'on ne s'écartera pas des routes usées, stériles et pernicieuses qu'on a tenu jusqu'a cette heure pour trouver de l'argent.

« Je ne dis pas, Madame, què le projet dont je vous parle soit l'unique moyen de remplir les coffres du Roi. L'auteur au contraire prétend qu'il y en a plusieurs autres; mais celui-cy ne dérangeant point le systéme présent des finances, ne donnant rien au hazard et pouvant d'abord produire son effet, je suis d'autant plus étonnée qu'on ne s'y applique pas, que nos ennemis sans doute rabatteroient beaucoup de leur fierté s'il leur revenoit que

nous nous mettons en état de continuer la guerre avec plus d'argent et de troupes que nous n'en avons eu par le passé.

« Voyés, Madame, si mes inquiétudes sont moins cruelles que les vôtres. Vous croyés ou l'on croit en France qu'en perdant l'Espagne nous aurons la paix au prix de nos frontieres déja cédées par les préliminaires que nous avons vûs, et moi je ne doute nullement que les ennemis pouvant nous attaquer avec soixante mille hommes de plus par le Roussillon et par la Navarre, ils ne prétendent à la paix, l'Alsace, la Franche-Comté, les trois évêchés, le Roussillon et peut-être la Bretagne. On doit tout craindre d'un ennemi qui ne reconnoît point d'autre loi que celle du plus fort, et si les alliés se mettoient dans cette prétention occupant déja les remparts de la France et de toute l'Espagne, pour lors, Madame, il n'y auroit plus à douter qu'il ne fallût faire la paix à ces conditions.

« L'espérance qu'on a de porter les Hollandois à avoir pitié de nous est une manière de penser bien extraordinaire et bien vaine. Il sera certainement toujours plus sûr de mieux deffendre nos places à l'avenir et de faire de nouveaux efforts pour réduire à la raison un ennemi insolent que notre seul découragement a rendu si téméraire.

« Je ne regarde pas avec moins d'étonnement l'opinion de ceux qui se défiant aujourd'huy de la bonté de Dieu, ferment les yeux aux miracles qu'il opère continuellement en notre faveur et qui s'imaginent en le rendant, pour ainsi dire, coupable de nos propres fautes, que c'est résister à sa volonté que de vouloir plus longtemps soutenir une guerre dans laquelle l'honneur de la religion n'est pas moins intéressé que celui du nom françois.

« Il est vrai, Madame, que Dieu ôte le jugement à ceux qu'il veut perdre; mais pour lors ces malheureux courent precipitamment à leur ruine, tout marque leur réprobation, et c'est pour eux qu'on peut dire qu'un abime en appelle un autre. J'avoue qu'il semble depuis quelques années que les François ayent perdu tout bon sens puisque c'est par la faute des uns ou des autres qu'aucun des projets du Roi n'a eu le succès qu'on en devoit attendre; cependant pouvons nous dire sans ingratitude que Dieu ne nous ait pas aidé, et que ce ne soit pas à lui seul que nous devons tous les avantages que nous avons remporté dans le cours de cette guerre. Je me garderai bien de prouver cette vérité par une

infinité de faits incontestables qui sans aucun fruit oteroient la réputation à tous ceux que je nommerois, mais je dirai hardiment qu'assés bien instruite de ce qui se passe en Europe et surtout en France je suis beaucoup plus étonnée que le royaume soit encore en état de se soutenir, que je ne la suis de toutes ses disgraces.

« Permettés moi, Madame, de vous rappeler ce qui s'est passé dans cette campagne pour que vous puissiés encore mieux juger si c'est à tort que je pense qu'il y a une espèce d'impiété (pardonnés cette expression) à croire que c'est Dieu qui, en se déclarant visiblement contre nous, nous impose la dure nécessité de mendier une paix ignominieuse et de la recevoir à quelque prix que ce soit.

« L'année 1709 a commencé avec les bruits d'une paix particulière entre la France et les alliés. Les préliminaires imprimés ont couru par toute l'Europe et le Roi nous a redemandé ses troupes dans le temps que nous pleurions encore la perte des galions. Que devoit-il naturellement arriver en Espagne dans une pareille conjoncture; si non une révolte générale, puisque toutes sortes d'intérêts y engageoient la nation et qu'il sembloit par l'exemple du pape que ce n'étoit plus un crime de céder à la force : cependant a-t-on jamais vû plus de zèle ? Si la victoire remportée sur les Portugais en est une preuve, la patience des pauvres peuples à fournir des quartiers d'hiver jusqu'au mois de juillet à trente cinq mille hommes inutiles du côté de l'Aragon en est une autre bien plus forte. Accordés moi, Madame, que cela ne s'est pu faire sans miracle et je ne dirai rien du tort qu'on a eu de ne pas entrer en Catalogne dès les premiers jours du mois de mai, ayant deux fois plus de troupes qu'il n'en falloit pour obliger l'archiduc et sa foible armée à se renfermer dans Barcelone ou à repasser en Italie.

« Du côté de Flandres notre armée s'est assemblée sans qu'on seût quasi comment la faire subsister. Les François extrêmes en tout, s'imaginoient déjà voir Marlboroug dans l'isle de France, et on peut dire à la gloire du Roi et de M. le M[al] de Villars, plus grand encore par cette ressemblance que par ce qu'il vient de faire, qu'ils ont peut-être été les seuls qui ayent bien espéré de la République. Les ennemis cependant après la prise de Tournay perdu par notre faute et non par aucun de ces événemens équivoques qui servent

d'excuse à l'ignorance des hommes, les ennemis, dis-je, supérieurs en nombre, insolens par leur nouvelle conquête et avec l'avantage qu'ont tous ceux qui attaquent, n'ont gagné en sacrifiant plus de 25 mille hommes dans la bataille de Malplaquet, qu'environ trois lieues de pays qu'ils ont abandonné presqu'aussitôt que nous. Qui peut dire, Madame, que Dieu dans cette action n'ait pas animé nos troupes avilies par leur propre misère, et qui ne voit pas un miracle plus grand encore dans la glorieuse retraite que M. de Boufflers a fait quoiqu'enveloppé pour ainsi dire par une armée victorieuse. On pensera ce qu'on voudra, mais la protection de Dieu ne me paroît pas moins visible dans la durée du siége de Mons. Je croyois avec raison qu'une ville si peuplée deffendue par une garnison foible et quasi abandonnée, préféreroit son salut à son devoir.

« Vous savés, Madame, ce qui a rendu moins vives les opérations de nos ennemis dans la Savoye; quel qu'en soit la cause nous n'avons pas, certainement, été malheureux de ce côté là et nous nous attendions si peu à ce qui s'est passé en Alsace que nous serions bien ingrats si nous n'en rendions pas de très-humbles graces au Dieu des armées.

« Voilà les principaux événemens de cette campagne, Madame, y en a-t-il un seul qui prouve que Dieu soit irrité contre nous, ou qui nous marque que c'est résister à sa volonté que de continuer une guerre que nous ne faisons que pour nous deffendre?

« J'avoue qu'une pareille campagne n'auroit pas rempli vos espérances dans le temps que le Roi agissant par lui-même emportoit des provinces entieres à la vue de ses ennemis; mais la comparant à celles qui l'ont précédé, et nous ressouvenant des frayeurs qui vous agitoient, on peut ce me semble en tirer un bon augure pour l'avenir et croire sans crainte de se flatter mal à propos que l'orage arrivé à son periode commence à s'appaiser. Pour moi, Madame, j'en suis si persuadée, que les ennemis, lorsqu'ils refusent de conclure la paix aux conditions dont le Roi a bien voulu convenir, me paroissent déja plus aveuglés que nous ne l'avons été et que je ne doute nullement que Dieu par un nouveau miracle n'arrête un traité si préjudiciable à la France que pour nous donner le temps de reprendre courage en réfléchissant sur les différentes ressources qui nous restent.

« Que n'aurois-je point à vous dire, Madame, sur les change-

mens qui pourroient arriver si nous nous mettions dans la situation où je prétends qu'il est très-facile de nous mettre en exécutant le projet que M. le M^{al} de Villeroy vous a communiqué ; mais cette lettre n'est déja que trop longue. Je ne puis cependant m'empêcher de vous donner encore mes réflexions sur ce qui regarde M. le duc de Savoye. Ce prince ambitieux et intéressé n'a plus rien a prétendre des alliés, son traité avec eux n'est point encore renouvellé et il pense bien davantage à agrandir ses États qu'a se faire Roi d'Espagne ; si nos affaires se rétablissoient il abandonneroit sans doute cette dernière idée pour suivre uniquement la première. Je crois qu'il n'y a que notre découragement qui le retient, et qu'il sera toujours à qui plus lui donnera lorsqu'il ne craindra point de se perdre.

« Enfin, Madame, il y a de l'argent et de bonnes troupes en France, nous ne saurions dire que Dieu soit déclaré contre nous et si nous avons perdu jusqu'à present Menin, L'isle et Tournay, il nous reste pour equivalent, Nieuport, Charleroy, Namur et Luxembourg. Le royaume est encore donc tel qu'il étoit avant la mort de Charles second. Pour lors nous faisions trembler toute l'Europe, et ce n'est selon moi que par notre aveuglement que nous nous attirons aujourd'hui le mépris de nos ennemis. Je pretends si peu me faire honneur de ce sentiment que je suis très-persuadée qu'il n'y a personne qui ne pensât de même pour peu qu'on prit la peine de raisonner ou de guerir son imagination.

« J'ai grande peur, Madame, que vous ne vous lassiés enfin du commerce d'une femme qui vous parle avec tánt de liberté par ce qu'elle ne peut vous cacher ce qu'elle pense ; j'ose pourtant me flatter que vous ne m'en honorerés pas moins de votre estime et que vous voudrés bien ne pas cesser de m'aimer.

« La princesse des Ursins. »

En voilà certainement assez pour montrer quel intérêt peut offrir cette correspondance inédite de madame des Ursins. Un jour viendra bientôt, sans doute, où un habile éditeur, après avoir retrouvé les manuscrits de Madame des Ursins, saura en donner un texte complet et irréprochable et ajoutera ainsi un nouveau recueil à ceux de nos épistolographes du XVIIe siècle. Ce serait un service rendu aux lettres françaises ; nous serions heureux d'y avoir contribué.

56° Les ouvrages ou recueils suivants, qui faisaient primitivement partie de la collection du château royal de Drottningholm, où se trouve encore aujourd'hui, comme au château royal de Gripsholm, une importante galerie de portraits historiques et d'objets d'art, porcelaines, vases, etc., ont été transportés récemment (en août 1854) à la bibliothèque royale de Stockholm. Bien que je n'aie pu feuilleter que quelques-uns de ces manuscrits, voici la liste à peu près complète de ceux qui intéressent, directement ou indirectement, l'histoire ou la littérature de la France[1].

Lettres de Dantzai pendant son ambassade à la cour de Danemark, 1575-1586[2].

Lettres à la reine Marie-Éléonore de diverses personnes, suédoises et étrangères; 1631-9, in-folio.

Lettres de la reine Christine au comte B. Oxenstierna, 1645-54 (un fort volume).

Lettres d'hommes érudits ou célèbres. On y trouve deux copies de lettres de Mazarin à Salvius.

Mémoires et journal de C.-M.-E.-J. von Adlerfelt, de 1706 à 1726, avec un récit de voyage, commencé en français, achevé en allemand.

Brouillons autographes de Gustave-Adolphe, de Charles X Gustave et de Charles XI, et plans de leurs batailles.

Description de la galerie et des deux salons peints par M. Mignard dans le château de Versailles.

Recueil de pièces françaises en vers et en prose, 6 volumes.

[1] Je me suis aidé ici d'un travail intitulé : *Förteckning ofver ms. samlingen vid Drottningholm, upprättad vid ett besök derstädes dem 13 sept. 1541,* par M. le comte A. G. Oxenstierna (manuscrit, aux archives royales, à Stockholm, 1 vol. in-fol.).

[2] Voy. les Lettres de Dantzai, imprimées dans le tome XI et à la page 3 de la préface du tome XII du recueil : *Handlingar rörande Scandinaviens historia.* Nous en possédons quelques-unes manuscrites à la Bibliothèque du Louvre. — La Bibliothèque royale de Stockholm possède aussi un volume de lettres de Dantzai, peut-être une copie de celles de Drottningholm qui semblent être les brouillons autographes. Il y a en tête du manuscrit de Stockholm une pièce intitulée : «Les affaires du comte de Boduell,» en français, mémoire reçu par Dantzai, comme il l'atteste lui-même, «au château de Malmö, le 13 janv. 1568.» — Charles Dantzai, *Carolus Dancæus,* résida trente-neuf ans comme ministre de France à Copenhague. C'est lui qui donna à Mercator, mort en 1594, ce que son atlas contient de renseignements géographiques et statistiques sur le Danemark. Il mourut à Copenhague en 1589.

Zuma, par le Fèvre, tragédie.

Gustave III, ou la révolution de Suède.

De l'histoire, par le maréchal C.-M.-J. Adlerfelt, 4 tomes in-4°.

Recueil des portraits anciens qui se trouvent au château de Gripsholm, par C.-T, Tessin; peintures à l'huile, sur parchemin, 24 décembre 1747.

Ouvrages de loisir de la reine Christine, en partie autographes.

Polyxène, tragédie.

Les Audiences de l'amour, comédie.

Les Caractères et les embarras de la cour.

Le Galant philosophe, comédie.

Correspondance littéraire de Grimm, 1761-8, 9 volumes in-4°.

Cette collection offre aussi quelques livres imprimés rares, et entre autres :

Le Rommant de la Rose, avec gravures sur bois, Paris, Guillaume le Bret, 1538, in-8°.

Le Lapidaire, en françoys, composé par messire Jehan de Mandeville, chevalier, imprimé nouvellement à Lyon, in-12.

Anecdotes de Suède, avec notes autographes de la reine Ulrique-Éléonore, 1718.

La Généalogie avecques les gestes et nobles faictz d'armes du très-preux et renommé prince Godeffroy de Boullion, par Philippe le Noir, Paris, 1499, avec gravures sur bois, petit in-folio[1].

Parmi les *manuscrits danois* de la Bibliothèque royale de Stockholm, je remarque seulement une traduction de Comines, faite en 1574 par Hans Mogensen, professeur à l'Université de Copenhague, où il occupa ce qu'on appelait *Lectio Virgiliana* et ensuite la chaire de langue grecque, puis évêque à Throndhiem en 1578. La préface, écrite en 1605 et signée Arrild Hvitfeld, témoigne que ce dernier a relu et corrigé cette traduction, destinée à faire connaître « le Guichardin français » aux Danois trop épris de livres comme « le Reinecke Foss, le Faustus et autres semblables. » — Outre cette traduction de Comines, on se rappelle que nous avons déjà cité, dans le premier paragraphe, un certain nombre de ma-

[1] Telles sont les indications du catalogue manuscrit de la collection de Drottningholm. Elles doivent être erronées; Michel le Noir a imprimé *La Généalogie*... in-folio, en 1511, et Philippe le Noir l'a imprimée in-quarto en 1523.

nuscrits en vieille langue danoise, contenant en général des traductions ou imitations de nos anciens poëmes français.

M. Stephens enfin signale, dans son catalogue des *manuscrits anglais* de la Bibliothèque de Stockholm (1847), plusieurs monuments curieux de la langue et des institutions anglo-normandes.

Tous ces manuscrits, latins et français, islandais, suédois, danois et anglais, présentent, comme on a pu en juger, une grande variété d'objets et sans doute aussi de provenances. Ceux que nous allons rencontrer dans les *Archives royales*, à Stockholm, acquis seulement par les voies diplomatiques, ne se rapporteront d'ordinaire qu'aux relations de politique générale entre la France et la Suède.

Imprimerie impériale. — Septembre 1855.

§ 3. ARCHIVES ROYALES DE SUÈDE.

Jadis placées dans quelques chambres du château royal de Stockholm, les Archives royales du royaume de Suède occupent aujourd'hui une maison située au pied de la hauteur dite Kungsbacken, à côté du château. C'est un emplacement qui n'est pas définitif, on doit le souhaiter, car l'espace y manque et y manquera encore après que le Musée d'archéologie scandinave, actuellement placé sous le même toit, aura été transporté dans le palais qu'on lui édifie lentement; les bâtiments actuels ne sont d'ailleurs en aucune façon appropriés à leur usage, et nulle précaution tout à fait suffisante n'en écarte le danger, si fréquent dans le Nord, des incendies.

La collection des Archives royales comprend en général toutes les correspondances des agents diplomatiques suédois à l'extérieur, antérieurement au dernier demi-siècle. A la fin de chaque année, le département des Affaires étrangères doit remettre aux Archives du royaume les documents diplomatiques qui ne sont plus compris dans la dernière période de cinquante années, et qui dès lors sont accessibles au public. Il faut comprendre, bien entendu, dans ces correspondances les minutes ou brouillons des réponses ou des instructions adressées aux agents par les différents ministres des affaires étrangères. Ajoutez-y beaucoup de lettres, mémoires, notes, etc., documents issus des différentes nécessités de service et qui restent attachés à l'histoire diplomatique.

Nous ne nous occupons, parmi tous ces documents, que de ceux qui intéressent spécialement l'histoire des relations entre la France et la Suède.

L'incendie du château royal, en 1697, où se perdirent une grande partie des anciens traités conclus par le gouvernement suédois, a détruit, il est vrai, beaucoup des papiers qui se rapportent à la période comprise entre les années 1633-1650, fort importante pour cette histoire. Cette lacune est toutefois à peu près comblée, soit par les suppléments à la correspondance du Chancelier de Suède avec les membres du Gouvernement et du conseil (*Bilagor till Riks-Kanslerens Bref till Regeringen och Rådet*, 4 forts vo-

lumes in-folio), pendant les années 1633-1636; soit par les lettres ou messages que ce même personnage recevait des principaux généraux et officiers de la guerre d'Allemagne, et de nombreux correspondants en Allemagne, Hollande, Danemark, France et Suisse. D'ailleurs, on a conservé la correspondance de Jean Oxenstierna et de Salvius avec le gouvernement suédois pendant les négociations de la paix de Westphalie, et l'administration des Archives a pu acquérir dans les derniers temps leur correspondance particulière et une partie de leurs papiers.

On comprend que le premier travail pour qui veut étudier de telles archives et en dresser un catalogue, quelque sommaire qu'il doive être, c'est de se procurer des listes diplomatiques bien exactes. Or, ces listes sont difficiles à établir rigoureusement pour les époques pendant lesquelles les fonctions des agents n'étaient pas encore très-régulières ou quand des lacunes se présentent dans la suite des documents conservés. Voici toutefois les listes dont se servent MM. les archivistes de Stockholm; ils les ont rédigées sur un registre qui est sans cesse tenu à jour, c'est-à-dire auquel la lecture quotidienne des documents apporte des modifications fréquentes et soigneusement recueillies. Il m'a été permis de prendre copie de ces listes; elles seront utiles à quiconque s'occupera de nos relations diplomatiques avec le Nord depuis le milieu du XVI[e] siècle. (Cf. les listes insérées dans les *Annuaires historiques* publiés par la Société de l'histoire de France en 1848 et 1850.)

AGENTS DIPLOMATIQUES DE LA SUÈDE À LA COUR DE FRANCE.

Sous Gustave I[er] (Vasa).

1541. Frantz Trebow.
1542. Conrad Peutinger, Sten Ericson Lejonhufvud, Knut Lillie, George Norrman.
1543. J. Philip Wild und Rhein-Graf, envoyé pour traiter avec François I[er].

Sous Éric XIV.

1561. Charles Mornai.
1562. Jean d'Herbouville.
1566. Joachim Grip, Pontus de la Gardie, George Boye.

Sous Jean III.

1570. Pontus de la Gardie (Baron), Claes Bielke.
1573. Hogenschild Bielke (Baron), Gustaf Banér, Axel Bielke, Andreas Lorich, à Dantzick.

Sous Charles IX.

1607. Le Docteur Jacobus van Dyk.
1610. Abraham Lejonhufvud (Baron), Olof Strâle, Jacob van Dyk.

Sous Gustave II (Adolphe).

1621, 1632. Christophe Rasch.
1625. Charles Banér.
1628, 1630. Jean Zobelius.
1629, 1633. Hoppe.
1630. Laurent Nilsson.
1630. Éric Larsson.
1630. Nicolas Rasch.
1630. Benoit Oxenstierna (Baron).
1631. Jean Erskin.

Sous Christine.

1633. Jean Heppe, résident.
1633. Löffler, chancelier, à Würtemberg.
1635. Streiff.
1635. Axel Oxenstierna (Baron).
1635, 1640, 1644. Hugo Grotius, ambassadeur.
1636, 1641, Jean Adler Salvius.
1644, 1645. De Cérisantes.
1647. Magnus Gabriel de la Gardie (Comte), ambassadeur.
1645. Schering Rosenhane, à Munster.
1648. Mathias Biörnklou, à Munster.
1648. Schering Rosenhane, ambassadeur.
1652, 1654. Mathias Palbitzki.
1652, 1654. Petrus Riddal.
1651, 1653. Jonas Cling, correspondant.
1652. Gustave Sparre (Baron).

Sous Charles X (Gustave).

1654. Antoine de Courtin.
1656. Claes Tott (Comte).
1659-1661. Mathias Biörnklou.

Sous Charles XI.

1660-1653. Stephanus Gambrotius Hirschenstierna.
1661, 1662. Claes Tott (Baron), Nils Bjelke (Baron).
1661, 1662. Augustin Leionsköld (Baron).
1664. Van Eyck.
1665, 1668. Otto Vilhelm Königsmark.
1666, 1670. Esayas Puffendorf.
1667. Éric Dahlberg.
1669, 1670-1672. Jean Ekeblad.
1672. Gustave Adolphe de la Gardie (Comte).
Claes Tott (Feld-maréchal), ambassadeur, envoyé extraordinaire, 1672, mort à Paris en 1674.
1674. Pierre Sparre Larsson (Baron).
1674, 1689. Nils Eosander Lilieroth.
1674, 1678. Charles Bonde (Baron).
1679. Graffenthal.
1679-1682. Nils Bjelke (Baron).

Sous Charles XII.

1702, 1719. Daniel Cronström, envoyé extraordinaire le 4 novembre 1703.
1712. Éric Sparre (Baron).
1716. George Henric Görtz.

Sous Ulrique-Éléonore.

1719. Éric Sparre (Comte).
1719. Carl Gustaf Bielke (Comte).
1719. Pierre Nicolas von Gedda (Baron); quitte Paris le 31 août (14 septembre) 1737.

Sous Frédéric Ier.

1728. Charles Sparre (Baron), Pierre Nicolas von Gedda, à Soissons.

1737. Pierre Fleming.
1739, 1742. Charles Gustave Tessin (Comte), ambassadeur.
1742. Charles Claes Ekeblad (Comte).
1744. Charles Frédéric Scheffer (Baron).

Sous Adolphe-Frédéric.

1752. Ulric Scheffer (Baron), ambassadeur en 1763, rappelé en 1765.
1765. Gustave Philippe Creutz (Comte), ambassadeur en 1772, rappelé en 1783.

Sous Gustave III.

1783. Éric Magnus Staël von Holstein, revient en Suède en 1792.
1795, 1796, 1798, 1799. Éric Magnus Staël von Holstein (Baron).
1800. Charles Auguste Ehrensvärd (Baron), ministre plénipotentiaire, mort en 1805.
1810. Jean Henri von Essen (Comte). Gustave Lagerbjelke (Baron), signa la paix de Paris.
Gustave Lagerbielke (Baron), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1811. Germond Louis Cederhielm (Baron), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, mais ne prit pas possession.
1814. Curt Bogislas Louis Christian von Stedingk (Comte), signa la paix de Paris.
1818. Gustave Löwenhielm (Comte), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

AGENTS DIPLOMATIQUES DE LA FRANCE À LA COUR DE SUÈDE.

Sous Gustave Ier (Vasa).

1541. Christophe Richer.

Sous Éric XIV.

1565. Charles Danzay.

Sous Jean III.

1570. Charles Danzay, à Stettin.
1572. Baligny de Thou.

1573. Gui de Lansec, à Dantzick.
1574. Claude Pinart de Cramailles, mort en 1605.

Sous Charles IX.

1602. Jacques Calmet, Jean Cureul.
1610. Jean de Thumières de Boiscize.

Sous Gustave II (Adolphe).

1625. Louis des Hayes.
1629. Hercule de Chavaié, à Altmark.
1630. Hercule de Charnacé, à Westeräs.
1631, 1635. De Brézé.
1632. Saint-Étienne.

Sous Christine.

1633. De Hamel.
1633. De la Grange des Ormes, à Heilbron.
1633, 1635. Manassès de Pas de Feuquière, à Francfort-sur-le-Mein et à Heilbron.
1634. Claude de Mesmes, comte d'Avaux[1], à Stockholm.
1635. Claude de Mesmes, comte d'Avaux, à Stumsdorf[2].
1639. Charles d'Avaugour.
1636. De Saint-Chaumont, à Vismar.
1637, 1639. Le baron de Rorté, rappelé en 1643.
1638. Claude de Mesmes, comte d'Avaux, à Hambourg.
1645. Le baron de Rorté.
1645. Gaspard de la Tuilerie de Courson, à Brömsebro.
1645, 1652. Pierre Chanut.
1646. De Saint-Romain.
1648. Henri duc de Longueville, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, Abel de Servien, à Munster.
1648. Gaspard de la Tuilerie.
1649. Flecelles, comte de Bregy.
1651. Pierre Chanut, l'auteur des *Mémoires*, à Lubeck.
1654. Loménie de Brienne.

[1] Voyez, sur tout le personnel de cette légation et sur le cérémonial qu'observait la cour de Suède à l'égard du comte d'Avaux, les *Éphémérides* d'Ogier, 17 décembre 1634, 19 février, 8 mai, 17 mai, 20 décembre 1635.
[2] Ou Altmark.

Sous Charles X (Gustave).

1656. La Salle.
1656. Charles d'Avaugour.
1657, 1666. Hugues Terlon.
1658. Hugues de Terlon, l'auteur des *Mémoires*, à Röskild.

Sous Charles XI.

1660. Hugues de Terlon, ambassadeur, à Copenhague.
1660. Antoine de Lombres, à Oliva.
1662. De Chassan.
1662. Antoine de Courtin.
1665, 1668. Arnauld de Pompone, arrive à Stockholm le 14 février 1665.
1671. Honoré de Courtin.
1671. Le marquis de Vaubrun.
1672. Isaac de Pas de Feuquière [1].
1677. De l'Hopital de Vitry, à Cameen, en Poméranie.
1682. Bazin de Baudeville [2]
1691. De la Piquetière [3].
1691. De Béthune.
1693. Jean de Mesmes, comte d'Avaux.
1666. Godefroi d'Estrades; Honoré Courtin, à Bréda.
1679. Godefroi d'Estrades; J. B. Colbert; Jean de Mesmes, comte d'Avaux, à Nimègue.

Sous Charles XII.

1697. De Guiscard, rappelé en 1701.
1697. Harlay, le comte de Crécy, de Caillières, à Riswick.
1701, 1707. de Bonac, en Pologne.
1702. Du Heron, en Pologne.
1707. De Besenval, en Saxe.
1710, 1721. Campredon, en Suède.

[1] C'est le fils de Manassès de Pas de Feuquière, ambassadeur en Suède, en 1633, et auteur des *Mémoires*.

[2] Voyez les *Recherches sur les alliances entre la Suède et la France*, p. 202-217.

[3] Dès 1685, il travaillait en Suède à l'union avec la France. (Voy. Pufendorf, *Res gestæ Frid. Wilh.*, chap. XIX, § 20.)

1715 Colbert de Croissi, à Stralsund.
1717. De la Mark.

Sous Frédéric Ier.

1725. Le marquis de Brancas-Cereste.
1728, 1737. Le comte de Casteja.
1737. Le comte de Saint-Severin d'Aragon.
1743. Antoine de Beaupoil, marquis de Lanmary.
1749, 1762. Marquis d'Havrincour.

Sous Adolphe-Frédéric.

1763. Baron de Breteuil.
1767. L'abbé du Prat, chargé d'affaires.
1768. Le comte de Modène, ministre plénipotentiaire.

Sous Gustave III.

1771. Gravier, comte de Vergennes.
1774. Comte d'Usson de Bonac.
1779. De Sainte-Croix, chargé d'affaires.
1783. Marquis de Pons.
1790, 1791. Gaussen, chargé d'affaires.

Sous Gustave IV (Adolphe).

1795. Rivals, ministre plénipotentiaire.
1795, 1796. Le Hoc, ambassadeur.
1796. Perrochel, chargé d'affaires.
1802, 1804. Bourgoing, ministre plénipotentiaire.
1802, 1804. Caillard, secrétaire de légation.
1802, 1804. Fénelon, secrétaire de légation.

Sous Charles XIII.

1810. Désaugiers, chargé d'affaires, rappelé en juillet.
1810. Baron Alquier, envoyé extraordinaire, jusqu'en novembre 1811.
1810. Duc de Cadore (Paix de Paris).
1811. Sabatier de Cabre, chargé d'affaires.
1814. De Rumigny, chargé d'affaires.

Sous Charles XIV (Jean).

1818. De Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rappelé en 1820.
1818, 1820. De Merona, secrétaire de légation, chargé d'affaires.
1821. Comte d'Agoult, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1822. Coulomb, secrétaire de légation.
1824. Marquis de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1826. Baron de la Salle, chargé d'affaires.
1826. Comte de Montalembert, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1828. Tallenay, secrétaire de légation.
1830. Duc de la Moskowa (notifie l'avénement de Louis-Philippe Ier).
1832. Marquis de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, rappelé en 1833.
1833, 1837. Billecoq, chargé d'affaires, secrétaire de légation.
1830. Marquis de Dalmatie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1834. Duc de Montebello, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1836. Comte de Mornay, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.
1839. Marquis de la Valette, chargé d'affaires.
1839. Édouard de la Cour, secrétaire de légation.
1844, juin. M. de Bacourt, envoyé pour féliciter le roi Oscar.
1844, 31 décembre. M. Victor Lobstein, secrétaire de légation, aujourd'hui ministre plénipotentiaire.

EXTRAITS DES CATALOGUES, INDICATIONS GÉNÉRALES.

J'extrais des catalogues manuscrits des Archives royales les indications suivantes pour ce qui regarde les relations de la France et de la Suède :

Actes de l'ambassade de M. de Mornay, 1561, et Lettres de Pontus de la Gardie.

Traités entre la France et l'Angleterre, 1542, 1679, 1715, 1736, etc.

Lettres et déclarations des personnes royales de France aux rois de Suède, 1561, 1759.

Lettres de Ch. Banér, 1625.

Lettres de Lars Nilsson, etc., à Salvius; lettres de France, 1628, 1632.

Papiers de Hugo Grotius, 1635, 1636, 1643. (Voyez plus loin.)

Papiers de Claes Tott, 1654, 1655, 1657.

Papiers de Courtin, 1657, 1659.

Papiers de E. Pufendorf, 1665, 1669. Relations de l'an 1670.

Papiers de Königsmark, 1666, 1674.

Papiers de G. A. de la Gardie, 1672.

Papiers de Tott, 1672, 1674.

Papiers de P. Sparre, 1674, 1675.

Papiers de N. Lillierot, 1684, 1689.

Papiers de Lillierot. Récit de sa mission politique en France, 1681, 1686.

Papiers de Lillierot. Lettres à Sam. Månsson, 1676, 1679, 1680, 1683, 1684, 1688.

Papiers de Jean Palmquist, 7 volumes : 1685, 1687, 1689, 1691, 1694, 1703.

Correspondance de la légation suédoise, à Paris, avec des personnes françaises, 1628, 1704, 1710, 1768.

1630. Alliance entre la Suède et la France; Westerås, 5 mars, signée par les commissaires suédois, avec pièces justificatives et ratification royale.

Instructions pour les envoyés de la Suède, 1631, 1738.

1633. Congé; Heilbronn, 19 avril; avec ratification royale, Fontainebleau, 16 mai.

1634. Ratification.

1634. Convention entre l'Union évangélique et la France; 10 (20) septembre.

1636. Alliance entre la Suède et la France; Wismar, 20 mars. Ratification royale; Versailles, 2 septembre.

1637. Pleins pouvoirs donnés au comte d'Avaux pour traiter avec les plénipotentiaires suédois; Saint-Germain, 2 juillet.

1638. Acte de prolongation de l'alliance entre la France et la

Suède; Hambourg, 6 mars. Ratification royale; Compiègne, 10 mai.

1638, 1640. Pleins pouvoirs donnés par la reine Christine à Salvius pour traiter avec la France; 11 août 1638, 11 juillet 1640.

1641. Ratification de l'alliance de Hambourg; Reims, 12 août.

1643. Ratification de l'alliance de Hambourg; Reims, 20 juin.

1646. Garantie de la paix de Brömsebro donnée par le roi et la reine sa mère; 23 septembre.

1647. Convention entre les commissaires suédois et le résident français M. de Chanut pour l'envoi de quatre bâtiments de guerre en France; Stockholm, 1er mars.

1656. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur français M. d'Avaugour, pour traiter avec la Suède; 23 mai.

1657. Description des présents apportés par l'ambassadeur Terlon au roi Charles-Gustave.

1658. Ratification royale de l'alliance conclue à Francfort-sur-le-Mein, le 15 août, pour la ligue défensive du Rhin; Fontainebleau, 13 septembre.

1660. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur Terlon pour servir de médiateur entre la Suède et le Danemark; Montpellier, 5 avril.

1660. Ratification du roi de France aux articles qui garantissent la paix d'Oliva; 22 septembre.

1660. Ratification du roi de France à ceux qui garantissent la paix de Copenhague; 22 septembre.

1660. Ratification du roi de France à ceux qui garantissent l'alliance de Francfort du 21 août; Paris, 24 septembre.

1661. Alliance pour dix ans entre la France; Fontainebleau, 12 (22) septembre. Articles secrets.

1662. Éclaircissements sur les articles secrets de Fontainebleau; Fontainebleau, 8 (18) janvier.

1662. Ratification de l'alliance de Fontainebleau; Paris, 22 janvier. — Ratification des articles secrets; 22 janvier. — Ratification des Éclaircissements.

Ratification du roi de Suède aux articles secrets; Stockholm, 10 juin.

1662. Pleins pouvoirs pour le chevalier Terlon; 25 juillet. — Acte d'abolition des articles secrets; Stockholm, 4 (14) décembre.

Traité de commerce entre la Suède et la France; Stockholm, 20 (30) décembre.

1662, 1663. Traité; 24 décembre 1662 (3 janvier 1663); Stockholm.

1672. Traité pour dix ans; Stockholm, 4 (14) avril.

Traité secret; même date.

1675. Traité défensif; Versailles, 15 (25) avril.

1698. Traité; Stockholm, 9 (19) juillet.

Papiers de Dan Cronström, 5 volumes; 1702, 1719, 1704, 1707.

Papiers de Dan Cronström. Lettres au baron Goertz, 1718.

Papiers de E. Sparre, 1712, 1717, 1719, 1720, 2 volumes.

1715. Traité de Versailles; 3 avril.

1727. Acte d'accession; Hanovre, 1725.

Lettres des ambassadeurs Bielke et Gedda; 1719, 1728, 1737, 8 volumes.

Actes du congrès de Soissons; 1728, 1729.

1734, 1735. Traité de subsides (ambassadeur Casteja); 14 (15) juin 1735.

1738. Convention de subsides; 30 octobre (10 novembre).

Dépêches de Fleming; 1737, 1742; 2 volumes.

Dépêches de Tessin; 1739, 1742.

Dépêches des ministres de France à la légation suédoise à Paris; 1742, 1760.

1757. Convention entre la Suède et la France sur la participation à la guerre prochaine.

1757. Plan des opérations militaires, signé par les commissaires des deux parties; 22 septembre.

1757. D'Avrincourt. Déclaration concernant les subsides; 22 septembre.

Dépêches du comte de Creutz, 1766, 1783; 6 volumes.

1784. Traité secret d'une alliance défensive entre la Suède et la France, signé par Gustave III et Louis XVI; 19 juillet.

Dépêches de M. de Staël-Holstein, 1783, 1792; 3 volumes.

Dépêches de M. de Staël-Holstein; 1793, 1795, 1796.

Lettres du roi; 1797.

Dépêches de M. de Staël-Holstein; 1798.

Dépêches de M. de Staël-Holstein et de M. Brinkmann; 1799.

Dépêches : 1783, 1792.

— Telles sont les principales indications des catalogues. —

Voici, entre tous ces documents, ceux que le temps m'a permis d'examiner avec le plus d'attention, de résumer ou de faire copier. —Les recherches nécessaires pour pouvoir affirmer s'ils sont tous absolument inédits seraient sans fin. Après en avoir fait d'assez longues déjà, à la suite desquelles j'ai dû supprimer un grand nombre des notes que j'avais prises dans un premier travail, il m'arrivera peut-être d'insérer, au milieu de renseignements et de pièces qui offriront, je l'espère, de l'intérêt et de la nouveauté, quelques indications superflues.

J'adopterai ici, comme tout à l'heure, l'ordre chronologique.

XVI[e] SIÈCLE. — LETTRES DE FRANÇOIS I[er], HENRI II, CHARLES IX, CATHERINE DE MÉDICIS, ETC.

1542. — DE FRANÇOIS I[er] AU CHANCELIER PYHY[1].

(Autographe. Un seul feuillet avec l'adresse : A Monsieur le Chancellier de Suedde.)

« La Rochelle, 2 janvier 1542.

« Mons[r] le Chancell[r], J'ay receu vos letres du x[me] du passé par lesquelles j'ay entendu comme vous avez soustenu porté et favorisé ma juste querelle envers les princes d'Allemaigne, de sorte que vous leur avez fait cognoistre mon innocence et integrité, et la mallice et callomnies de mes ennemys, dont je vous mercye de bien bon cueur, et vous prye suivant le contenu de vr̃e lr̃e, user de dilligence a voz trouver pardevers ces deux roys, mes bons freres, parfaicts amys et allyés, et les pryez de ma part de eulx tenir prestz et leurs navires armés et en estat de servir pour le commancement de mars prochain, vous advertissant q̃ j'ay certain advis que nous sommes et nos allyéz menassez pour ce temps-la de l'empereur et d'aucuns ses adherans. A quoy j'espere que nous resisterons si bien à layde de nr̃e seigneur que nous mettrons nos ennemys en necessité deulx deffendre et non dassaillir, et a tant je priray Dieu, Mons[r] le chancellier, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escript à la Rochelle, ce deux[e] jour de janvier mil vcxlij.

« François.

« Bayard. »

[1] Cette lettre se trouve, ainsi que les pièces suivantes, dans le dossier intitulé : « Lettres et déclarations des personnes royales de France aux rois de Suède. »

1545. DU DAUPHIN HENRI (HENRI II) AU CHEVALIER ÉRIKSSON LEIONHUFVUD.

(Original. La signature autographe.)

«Compiègne, 13 novembre 1545.

«Mon cousin, j'ai receu vos lres par ce vre gentilhomme pnt porteur. J'ai sceu, tant par icelles que par ledict gentilhomme entendu bien amplement, ce que jusques a pnt avez faict et que déliberez encores cy-apres faire sans aucune chose y espargner pour le service du roy monseigneur et père; en ensuivant lallience et parfaite amytié dentre mon cousin le roy de Suedde vre beau-frere, vous et ledit seigneur, pareillement la bonne et tendre affection que vous avez envers moi. Avecques les honnestes offres que par vostre lre me faictes, dont bien fort je vous remercye, vous priant voulloir continuer en cette bonne voulunté, comme je me tiens asseuré que ferez, et vous tenir asseuré que en tous les lieux et endroictz ou je pourray soit pour mondict cousin, vre beau-frere, vous ou vos affaires, me trouverez toujours prest a vous faire plaisir, et m'y emploieray daussi bon cueur comme pour les miens propres, ainsi que cognoistrez par effect l'occasion s'y offrant. Et pour ce, mon cousin, que par les lres et articles du roy mondict seigneur, et par ce que vre gentilhomme emporte avecques luy, entendrez bien au long de toutes nouvelles de par deça, cella me gardera vous en faire aucune mention par la pnte. En faisant fin à ycelle, supplieray notre seigneur, mon cousin, qu'il vous ait en sa s^te^ garde. De Compiègne, ce XIIIe jour de novembre mil DXLX.

«Vre bon cousyn,

«HENRY.»

1561. DE CHARLES IX À ÉRIC XIV.

«A tres haut, excellent et puissant prince, nre tres cher et tres amé bon frere et cousin le roy de Suede.

«Saint-Germain, 10 juin 1561.

«Tres haut, tres excellent et tres puissant prince ntre t. cher... Salut, amour et fraternelle dilection. — Nous auons receu par

les mains du S: de Varennes, v̄re conseiller et de v̄re chambre pn̄t porteur lhonneste l̄re....

« Nous vous remercions de la douleur que vous avez ressentie de la mort des rois notre père et frère.... et continuerons l'alliance..... »

Signé : « Vostre bon frere et cousin,

« CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1562. DE CATHERINE DE MÉDICIS À ÉRIC XIV.

Vincennes, 17 juin 1562.

On redemande au roi de Suède, pour le s^r de Danzay, « ambassadeur du roi mon fils en Danemark, » une somme d'argent qu'il a pretée à un s^r de la Roze « pour la conduite de certaines affaires à l'intercession du roy de Suede votre père. »

Signé : « Vtre bonne seur et cousine,

« CATERINE. »

Contresigné : « JOURDIN. »

1562. DU CARDINAL DE LORRAINE À ÉRIC XIV, EN LATIN.

« Paris, 11 décembre 1562.

« Serenissimo principi domino Erico.... Franciscus dux Guysiæ, par Franciæ ac ejusdem magnus magister.... »

Il accueille la demande du roi; il en est flatté; il en écrit à Marie Stuart.

On a ajouté à la suite de l'adresse : « Francisci ducis Guisiæ responsum ad regis Erici petitum ratione connubii cum regina Scotiæ. »

Signé : « FRANÇOYS C^l DE LORRAINE DUC DE GUIZE. »

1563. DE CHARLES IX À ÉRIC XIV.

« Fontainebleau, 1er mars 1563 (reçue le 29 avril).

« Très haut et très excellent....

« Il y a quelque temps que vous nous escriuistes pour faire def-

fence a nos subjectz de naller plus trafficquer au pays de Russye, dautant que uous auez donne ordre qu'ils recouuriroyent commodement a Reuel, qui est ville a vous appartenant, toutes les sortes de marchandises qu'ilz pourroyent desirer dudit pays, et pour aultres causes deduites en vtre lettre, incontinent apres la reception de laquelle nous vous priasmes que, en attendant plus ample response.... vous neussiez a faire innover aucune chose au prejudice de nos subjects.... Nous esperions de vous aultre chose que nous n'auons veu faire, car nous auons sceu que vos subjectz nont laisse de depreder lun des ntres, nomme Jacques le Prieur, marchant de ntre ville de Dieppe. Lequel, pour la continuation de son commerce de marchandise, auoyt enuoye ung nauire en ces quartiers là, et ayant fait naufrage le long de vos costes, se voulans sauuer ceulx de lequipage dudit navire dedans leur petit basteau, et estans arriuez audit lieu de Reuel, les vostres les auroyent pris par force du commandement du gouuerneur de ladite ville.... et rauy et enlevé tout ce dont ils se trouvoient saisiz, revenant a la valeur de cinq mil quattre cens quarante deux talers, et davantage les auroyent detenuz jusques au nombre de 28 en miserâble captiuité, dont il n'est encore retourne que troys.... »

Le roi demande restitution, délivrance des prisonniers, dommages et intérêts, enfin « seur accès pour nos subjectz traffiquans aux pays de Russye. »

« .... Comme aussi vous pouuez bien juger que nous serions contrainctz, là où vous leur vouldriez faire courrir sus en leur nauigation et passaige le long de vos costes, de les assister de tout ntre pouuoir. Nous avons donne charge au s^r de Danzay, ntre conseiller et amb^r resident en Danemark, de faire enuers vous toute l'instance qui sera necessaire en cette affaire.... »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1563. DE CHARLES IX À ÉRIC XIV.

« Fontainebleau, 1er mars 1563 (reçue le 29 avril).

« Nous avons appris par le Sr de Danzay qu'il y a sans doute à présent guerre entre vous et le roi de Danemark. Nous vous envoyons

de nouveau le S[r] de Danzay pour qu'il vous réconcilie et fasse une bonne paix entre vous...... »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1563. DE CATHERINE DE MÉDICIS À ÉRIC XIV.

10 mars 1563. Fontainebleau. — Signé : Caterine. Contresigné : Jourdin.

Même sujet et presque mêmes termes.

1565. DE CATHERINE AU MÊME.

Agen, 27 juin 1565. — Signé : Caterine. Contre-signé : Jourdin.

Même sujet : « Nous vous renvoyons le S[r] de Danzay pour accommoder une paix. »

1565. DE CHARLES IX AU MÊME.

« Agen, 27 mars 1565.

« Très haut, etc....

« Nous avons entendu par le contenu.... Danzay a esté malade.... Nous le renvoyons pour achever la négociation.

« Nous vous avons cydevant escript et prié de n'empescher le commerce de marchandise que nos subjects vont faire à Revel, et de faire faire restitution a Françoys le Nain, marchant de Dieppe, de 5 mil 342 talers que le gouverneur de vre ville de Revel luy print. Avons chargé Danzay de vous en faire nouvelle instance..... »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1565. DE CHARLES IX AU MÊME.

« Plessis les Tours, 23 novembre 1565.

« Nous auons receu la lre que vous auez escripte du 21 du mois daoust dernier et celle du 22 juin precedent. Par la première, nous auons veu que la paix s'avance par les soins de M. Danzay. Par la seconde, nous auons veu la prière que vous nous faictes de commander a nos subjects quilz portent ès lieux ou sera vre

armée la plus grande prouision de viures, sel, nitre, draps et aultres choses semblables qu'il leur sera possible pour la commodité de votre armée et prouision de voz subjects. Surquoy nous estimons que vous aurez esté bien adverty de ceste heure de la faulte de tous viures qui se trouve par tous nos royaume et pays, telle et si grande que nous sommes contrainctz den enuoyer scrcher et enleuer des pays les plus loingtains auec une infinie despence et incommodité. De sorte que de faire sortir desdits vivres de nosdits royaume et pays, il est autant hors de notre puissance que de bailler ce que nous nauons poinct. Mais quant aux aultres choses mentionnées par votre lre; nosdits subjects ont telle liberté den trafficquer et les sortir de notre royaume, quilz ne fauldront, saichant le désir que vous auez den recouurer, et le moyen qu'il y aura de les débiter ès lieux portés par votre lettre, dy en mener en habondance, sinon quilz craignent que la seureté ny soit telle quilz y puissent nauiguer sans aucun danger ni inconvénient.... Ce que nous mandons au Sr de Danzay de vous dire. »

Signé : « CHARLES. »

Contre-signé : « JOURDIN. »

1568. DU MÊME AU MÊME.

19 janvier 1568. — Signé : Charles. Contre-signé : de Laubespine.

1568. DU MÊME AU MÊME.

Toulouse, 13 février 1568. — Signé : Charles. Contre-signé : de Laubespine.

XVII° SIÈCLE. — LETTRES DE HUGO GROTIUS.

Les archives de Suède[1] possèdent un grand nombre de lettres originales et avec signature ou entièrement autographes du célèbre ambassadeur Hugo Grotius. J'ai comparé ces manuscrits avec les éditions suivantes de Grotius :

Hugonis Grotii epistolæ, Amst., 1687, in-folio.

Hugonis Grotii epistolæ ineditæ ad Oxenstiernas patrem et filium aliosque Sueciæ consiliarios e Gallia missæ.... ex authentico exemplari quod in bibliotheca Lincöpiensi servatur.... Harlemi, 1806.

[1] Ainsi que la bibliothèque du comte d'Engeström, celle d'Upsal, etc. (Voyez notre Table des matières.)

Hugonis Grotii ad Joh. Oxenstiernam et Joh. Adl. Salvium et Johannis Oxenstiernæ ad Cerisantem epistolæ ineditæ. Ex codice manuscripto bibliothecæ Hannoveranæ regiæ nunc primum edendas curavit Instituti regii Belgici classis tertia. Harlemi, 1829. — Cette édition contient la partie de la correspondance de Grotius qui s'étend du 28 mai (6 juin) 1643 au 6 février 1646.

Il résulte de cet examen que beaucoup de ces lettres de Grotius sont encore inédites, ou bien que les originaux conservés en Suède portent des apostilles inédites, ou enfin que les détails transmis par chiffres, et non interprétés dans ces éditions, le sont presque toujours dans les originaux. Si l'on pense à la renommée méritée de Grotius et à la grandeur du temps et de la cour où il a vécu, on ne sera pas étonné que j'aie recueilli avidement ces précieuses indications.

Il est probable que la réunion et le déchiffrement des lettres de Grotius conservées aux archives de Stockholm sont dus aux soins et à la science de Gustave Benzelstierna et d'Éric Benzelius, son frère, qui s'étaient occupés de préparer une nouvelle édition de Grotius. On lit, en effet, dans la *Correspondance* de ces deux érudits, publiée par Lidén (Linköping, 1791, in-8°), une sorte de *prospectus* préparé dans cette vue par Benzelstierna [1].

Bien que l'éditeur de 1806 se soit évidemment servi de ces do-

[1] «Le nom et la profonde érudition de M. Hugo Grotius, y est-il dit, sont si bien connus parmi tout ce qu'il y a de sçavans, qu'à grande raison peut-on dire que les belles sciences sont autant poussées au plus haut point par l'esprit incomparable de ce grand homme, que Monsr Grot par leur moyen s'est acquis une gloire immortelle. Feu Monsr le grand chancelier Oxenstiern, qui sçavait également rendre justice aux gens de lettres et aux Ministres d'État en est un témoin irréparable. Après la mort du grand Gustave, il le choisit pour être ambassadeur de Suède à la cour de France; il y fut envoyé l'an 1633, et Monsr Grot s'en acquitta avec une exactitude sans pareille; le public n'en est que trop convaincu par les belles lettres qu'il a écrites pendant dix ans à la reine Christine, audit chancelier et aux principaux ministres de Suède, dont une grande partie se trouve dans le livre imprimé en Hollande, in-folio, sous le titre de *Epistolæ Hugonis Grotii quotquot reperiri potuerunt.* Mais, 1° les archives du Roi notre souverain aussi bien que celles du chancelier m'ont fourni un très-beau supplément de soixante lettres; 2° de toutes celles que Monsr Grot a écrites à Messieurs nos plénipotentiaires pour la paix d'Osnabrygg, il n'y en a pas une seule d'imprimée; cependant j'ai eu soin d'en ramasser une vingtaine de ses autographes; 3° encore voit-on dans les originaux diverses apostilles qui ne se trouvent pas dans le volume imprimé; 4° ce qu'il y a de plus, c'est que, dans les lettres imprimées aussi bien que dans les anecdotes, les affaires d'État les plus secrètes sont rapportées en

cuments, déposés à la bibliothèque du Gymnase de Linköping, il faut croire qu'il n'a pas eu tout le dossier à sa disposition, ou bien que ce dossier s'est accru depuis cette époque, puisque son travail omet plusieurs lettres, fragments ou interprétations de chiffres qui se trouvent aujourd'hui dans les Archives.

— Lettre 359, page 129 de l'édition de 1687, sans date de mois et commençant par : « Itinere quanquam non intermisso.... » Le manuscrit autographe présente des variantes, particulièrement dans ce passage, qu'il donne ainsi : « Et Hagenoviæ quidem currus reperimus, duos milliones, ut aiebant, nummi Francici ferentes ad exercitus : alius millio eis paucos dies expectari dicebatur. » Le texte de la fin est déchiffré ici comme il suit :

« Asdrubal ardentem amorem ostendebat philosophiæ. Credi
La Grange *Benfeldij*
volebat jam rem venisse ad Abrahamum usque. At 101....(une
rupturam cum Cæsare. *Præfecti illi*
ligne de chiffres). 68. 59. 76. non ita censebant, sed expectari
eventum 22. 42. 41............... de Simonide ad (et non
conventus Wormatiensis; fabula *pecunia in*
pas *in* comme dans l'édition de 1687) Caium transmissa etiam
Sueciam
hic 22..... 29. 45., etc.
calet.

« Meti, 10 (28) 1635. »

Le manuscrit donne de plus ce nouveau post-scriptum : « Ab Hanoviæ comite aiunt ei nondum visum regem; magnam ab eo spem in D. Feuquerio collocari qui comum (?) 23, 32, 77, 19,
Genevam Meti
sequantur, aiunt quotidie se haberi durius. De Aristotele rumo-
Philipsburgo
res nos sollicitos habent. »

— Lettre 362 de l'édition de 1687, in-folio, page 131. Les chiffres en sont ici expliqués : « Venit modo ad me Hebbius : dixit avere scire 56 49 37 4 85 84... an Justinus venisset Thucydidem
Patrem *Josephum* *Grotius* *Alsatiam*

chiffres ou sous des noms supposés; le bonheur, après une pénible recherche, m'en a fait trouver la clef. — Stockholm, ce 1er de Novembre, l'an 1715.
Signé « Olave Benzeli. »

Terentio traditurus. Ex Cunione idem 23 55... scribitur. » Et
Gallo *Belgio* *mihi*
deux lignes plus bas : « Ait Eusebium ejus esse ingenii ut 35 52 56...
Cardinalem Richelium *negotia*
malit tractari 70 29 43 videbimus brevi... » — Deux lignes plus
apud se
bas : « ... Fuisse calumniam de Simonide ad fraga misso, fabro
pecuniâ in Sueciam missâ
ut ipse arbitrabatur Asdrubale. Addebat Hannonem ad Thucydidem
La Grange *Feuquierium* *Vestram Ex-*
missum.
cellentiam.

Lettre 371 de l'édition de 1687, in-folio, page 155. Voici le texte rétabli après le déchiffrement : « ... Venit postea ad me Venetus, in *Saeciam*, quantum sermone conjici poterat, bene affectus. Inter alia dicebat credere se *Gallos* in hoc nunc *Sueciæ* subblandiri ut *Oxenstiernii* ope retineant *Germanos* ne *Pragam mittant pacis* causâ. Ceterum id ipsos optare ut *Cancellarius Oxenstierna ad mare Balticum* ejusque vicinos abeat quo facilius *Moguntiam* sibi adjungant. Spargere *Gallos* rumorem de *Bernhardo Duce Vinariensi*, quasi qui ab ipsis *pecuniam* sumeret, se non credente. Optabat idem aut *Grotium* aut alium a *Sueciâ* pridem heic fuisse, potuisse multum præcaveri. *Heufdius* vero non dubitat quin et meæ tamdiù moræ ad Dionysium et eorum quæ *Caleti* acta sint faber fuerit *La Grange* incitantibus ex *fœderatis Evangelicis* aliquibus. Ego *La Grangio* heic adjutorem *ad talia* fuisse *Charnacæum* certo odoratus mihi videor. »

— Lettre du 22 janvier (1er février) 1635, commençant par : « Mei ne cura.... »

Il faut y ajouter ce post-scriptum :

« Mercatores per quos literæ Lutetiæ ad me recte perveniant nos delegimus :

« Monsieur Oliuier : rue de Quincampois, marchand flamen.

« Monsieur Francquen, maistre tailleur, a la croix de fer, rue Saint-Martin.

« Wormatiæ uen (?) Petrum bccx (?) mercatorem belgam. »

— 1635, 7 mai. Lettre commençant par : « Lutetiam hac... » Il faut y ajouter un post-scriptum qui a été imprimé, du reste, dans la correspondance d'Éric Benzelius, p. 81 : « Postridie quam

hæc scripseram misi ad Buttillerium filium. Dictus est abiisse in Britanniam Armoricam, ubi est frater Regius et forte non redi- turus intra menses aliquot. Restat igitur ut conveniam Bulionium et ex ipso sciam, quid mandati acceperit. Scribit mihi ex Cassellis Hermanus Wolfius tres cohortes hostium cæsas ex Guilielmo Duce ad urbem Neustadium et ad lacus magnum parvumque. Eumdem Ducem 3 (12) Aprilis ivisse Hildesheimium ut cum Bannerio agat de exercitu xx millium componendo, quo eatur in Thuringiam et Herzfeldium contra copias Picolominæi Isolani et Carpi, et porrò si ista bene succedant, Mansfeldius cogatur in prælium. Pacem Pirnensem vult evanuisse castello Coburgo contra induciarum fidem capto a Cæsareanis, de quo ultum se Electoren cæsis tribus Cæsareanorum in Bohemia cohortibus addit Neustadium et Neo- burgum de deditione agere, sed puto et ipsum Wolfium tuæ Su- blimitati scripsisse. 8 May novi calendarii, hora nona matutina. »

— On ne trouve pas les lettres suivantes dans les éditions citées plus haut :

— 1634, 3 (13) octobre : « Vix abierat Caletensi via... »

— 1635, 12 mai. « Nox hæc multo... »

— A la suite de cette lettre est annexée la pièce suivante : « Ex- trait des registres du conseil privé du Roy, 15 juin 1635. Sur la requête présentée au roy en son conseil par les religieux Carmes et confrères de la Confrairie du Saint-Scapulaire du Mont-Carmel, contenant que depuis 400 et tant d'années ladite confrairie a esté intitulée... » C'est une sommation à la Sorbonne de renvoyer au Pape la censure du livre l'*Alliance spirituelle avec la Vierge mère de Dieu.*

— 1635, juin ou juillet. « Omnes experior scribendi..... » Le posts-criptum manque dans l'édition de 1687 : « Jam nunc mihi dicitur... »

— 1635. La lettre commençant par : « Multos sæpe viris..... » marquée 1 (11) août 1635 dans le manuscrit de Stockholm, est datée du 1 (11) août 1634 dans l'édition de 1806.

— 1635, 17 (27) août. « Quanquam scripsi... » Les chiffres sont expliqués dans le manuscrit.

— 1635, 7 septembre. « Ex partibus ad Rhenum... »

— 1635, 9 (19) octobre. « Quid nunc potissimum... » avec un post-scriptum : « Franquendaliam... »

— 1635, 2 (12) octobre. « Literas quas scribere... » L'édition de

1687 place à la fin de cette lettre le post-scriptum qui, dans le manuscrit, fait suite à la précédente : « Franquendaliam... »

— 1635, 6 (16) novembre. « Postquam cum literis... » déchiffrée dans le manuscrit.

— 1635, 7 décembre. « Jactatum diu... » Le manuscrit donne un second post-scriptum.

— 1635, 10 (20) décembre. « Sextus jam dies.... » Un post-scriptum à ajouter.

— 1635. Plaintes des archevêques, évêques et autres ecclésiastiques représentant le clergé de France, contre ceux de la religion réformée : « Puisque Dieu, par la valeur de V. M... »

— 1635. Lettre commençant par : « Quanto cum irrisu... » Il faut ajouter ce post-scriptum : « Hebbius rem pecuniariam suam quotidie mihi commendat : eamque dicit moram esse suo discessui. »

— 1635. Lettre commençant par : « Nudius tertius.... » Corrections à faire :

Videntur Præcoquis locisque....... de peritos rerum Cimonis...
Coloniæ *Belgicæ*
non diu se in Callimacho cum Annibale...
bello *imperatore*

— 1635, 8 juin. « Biduum est...... » Il faut ajouter un post-scriptum imprimé dans la *Correspondance* de Benzelius, p. 80 : « Jam nunc intelligo classem Neapolitanam fuisse XXXV galearum, XII galearum earum navium partem plane periisse impactam Corsicis rupibus : alias ita exarmatas ut intra mensem usui esse nequeant. Vallis Felinæ statum ni mature succurratur, esse in periculo, VI millia ab Helvetiis Pontificiis in agrum Mediolanensem pervenisse ; in Carinthia vicinisque partibus maximos delectus agi, intraque duos menses Hispanicum ibi exercitum ad XX millia fore. Crequiacum ipsum esse Pignerolæ, ejus copias nondum Alpes transisse, ideo quod exhaustæ essent missis Lafortio periclitanti et in Picardiam auxiliis ; cui damno supplementa quæri sed tempore opus. Ab Imperatore postulatum transitum suo militi per agrum Venetum. »

— 1635, 19 juin. « Advenisse pridem in Saxonicas... » Le manuscrit donne les interprétations suivantes : « Addit 48,
Venetus
118, etc.................... non facile a Clodio..... quod
nobilatitatem Belgicæ Hispaniensis *Hispano*

metuat ne Terentius.... Pindarum.... »
Gallia *bellum*

Il faut de plus ajouter ce post-scriptum : « Secretarius legati Hispaniæ cum ultra præfinitum in urbe mansisset custoditus et nunc dimissus est. Ego pecuniam mihi quondam debitam oblatamque iterum, iterum comiter recusavi. Tentatus an, si a Suecia desererem, operam meam vellem regi ad res belgicas germanicasque addicere, dixi non impedire legationem mihi creditam quominus utilitates communes persequerer, cæterum fidem me Sublimitati tuæ habiturum servaturumque. »

— 1636, 4 janvier. « Cum nuper in Parlamentum..... » Un post-scriptum à ajouter.

— 1656, 4 février. « Immensas gratias... » Déchiffrée dans le manuscrit.

— 1636, 8 (18) avril. « Sollicitum me... » Une ligne de plus à la fin; finit par : « eam patiuntur. »

— 1636, 8 mai. « Ex quo postremum... » Déchiffrée dans le manuscrit.

— 1636, 20 (30) mai. « Ægre tandem.... » Déchiffrée. Un post-scriptum à ajouter.

— 1656, 21 mai. « De negotio... » Déchiffrée. Une apostille : « Postquam literas obligaveram... »

— 1637, 21 (31) juin. « Pro binis literis debitor tibi sum... » Le *P. S.* est ici déchiffré. « Cujusquam 33, 38, 79..........
etiam Arnhemii
Ad Mimnermum....... posterum minus a Virginio... arcana
Pacem *Hispano*
et Potamonis et Galbæ sunt cognita, rectum judico. De Fabio...
Saxonis *Brandenburgici* *Davausio*
curant ut in Mimnermo... ausi non sunt D 21 70... ipsa potius
pace *Salvias*
patrimonia Annibalis, quandoquidem cum rota..... Illud de
Imperatoris *Germania*
æqualitate super Tullo..... et Vespasiano... diligenter sequi[1].
Lotharingia *Pomerania*
Simonides ille quo Fabius... »
Rummy *Davausius*

[1] Il y a ici en marge ce renvoi : « Accedit quod illorum possessio vi sola, non pactis nititur. »

— 1643, 20 (30) mai (reçue le 13 juin) :

« Illustrissime Domine, in prælio ad Rocroium periisse dicuntur Gallorum III millia, hostium supra quatuor, signa capta sunt ferme ducenta, quæ primum ostentata in domo principis Condæi nunc in æde cathedrali suspenduntur. Mitto historiam ejus prælii curante principe editam. Nunc dicitur is qui sub duce Anguiano est exercitus ire in Hannoniam, Burgundicus vero in comitatum Burgundiæ; Guebrianus contra Bavaricas et Lotharingicas copias quæ se jungere dicuntur. Princeps Thomas arcem præcipuam Astæ nondum cepit neque spes videtur liberandæ arcis Derlonæ. Rex Hispaniæ ad Cæsaraugustam est; Silva inter Tortosam et Fragas. Motta Odincurtius Almtrasiam in Catalonia recepisse dicitur. Vana sunt quæ de Siciliæ urbibus jactabantur. Buquoium accepimus ab Hispanis obtruncatum quod Albuquorcio, ita ut Melo voluerat, de imperio equestri cedere noluerat, ejusque exemplo irritati equites male se ad Rocroium gesserint. Dux Carolus Wormatiæ est; Mileraius ad Aquas; Marchio Bressæus Brovagii; Esquillonia in urbe cui regina promisit tutelam suam contra vim omnem. Dux Aurelianensis uxorem Medoni recepit ubi archiepiscopus Parisiensis nuptiis eorum benedixit, ad majorem cautionem hac forma : « si conjuncti non estis, ego vos conjungo. » Dux Guisius qui nunc iterum archiepiscopus Remensis dicitur, intra Galliam est Marchiæ. Redeunt et Espernonius, Elbœvius et Sancto-Germanus. Episcopus Bellovacensis additus est ministris regendi statûs, ut et præses Belleurius reginæ cancellarius. Propterеà regina Romam misit ut eidem Bellovacensi dignitatem cardinalitiam obtineat. Gerberius hic est missus ab Angliæ rege ad luctûs indicia peragenda et res alias. Cantatus est hymnus Te Deum laudamus ob victoriam ad Rocroium. Burgundicus exercitus dicitur futurus ad XVIII millia. Pecuniæ ægre hic expediuntur. Videtur res eo ire ut exprimantur ab iis qui plusculum sibi sumpsere. Vicecomiti Turenæ et Gassioni spes fit de dignitate marescalli Franciæ. Ranzovius a captivitate rediit. Qui ituri sint ad colloquia de pace nondum constat. Ante regis mortem dilecti ad id fuerant dux Longovillanus, Davausius, Emeriacus. Davausius quin iturus sit non dubitat, sed multi putant De Chavigniacum, ut se eximat impendentibus procellis, legationem quam nuper excusaverat nunc libenter accepturum. Dandelotus filius Marescalli Castilionæi ad Romanam ecclesiam se contulit, delicitus amoribus vir-

ginis non bonæ famæ. Bekius cum 10 millibus dicitur augere Melonis exercitum. Quod multi Germanorum principum voluerant, quodque magis a re Protestantium fuisset ut per circulos deligerentur qui pacis colloquia dirigerent discussum est ab aliis, qui et Palatinum negotium Viennæ seorsim tractari volunt, Bavaro maxime actore qui et impedivit ne Hamburgensium conquerentium de rege Daniæ, et civitatum Ansiaticarum pro Hamburgensibus laborantium ratio haberetur, ita ut faciendum censuerant legati Electoris Mogontiacensis. Proponitur Francofurti ut totus is qui ibi est conventus transferatur ad loca colloquii de pace. Guebrianus et naves et machinas secum habet multas. Regina episcopatus et alia quæ vocant beneficia dat ex consilio Mazarini, Bellovacensis, Lexoviensis Episcopi et Vincentis qui est ex ordine missionis. Maxima est Condæi auctoritas ideo quod assiduus sit ubi res aut statûs aut pecuniariæ tractantur. Dat causas referendas quibus vult, primus sententiam dicit, signat acta. Die dominica venit ad me Girautius jussu De Chavigniaci, quem dicebat jussu reginæ venturum ad me sed morbo impediri. Venit autem ad me Chavigniacus ipse die Jovis sub vesperam et de luctu solatiisque quædam præfatus, dixit reginam constantem fore in proposito regis defuncti ad continuandum bellum aut pacem faciendam cum regina Suediæ ceterisque fœderatis. De fœderibus ipsis, quanquam ego bis eorum mentionem injeci, nihil dixit. Videntur aliquid mutare velle, ut et nuper scripsi. Vespere diei Veneris vidi et salutavi et regem et reginam regentem. Dixi ea quæ ad minuendum magis quam augendum luctum pertinebant. Inter laudes defuncti regis non tacui curam ejus pro sociis. Dixi præterea ea quæ tempori congruebant. Respondit regina benigne admodum de suo in reginam dominam nostram affectu, præterea constantissimam se fore in persequendis vestigiis regis mariti sui, idque me significare jussit. Deus res et regni hujus et Suedici in concordia ad felicitatem servet, idemque,

« Ill^me domine, Excellentiam tuam in prosperis rebus diu servet.

« Lutetiæ, xx (xxx) maii CIↃIↃCXLIII.

« Excellentiæ tuæ addictissimus devotissimusque cultor. »

« H. Grotius (signature seule autographe). »

P. S. « Hassici qui hic sunt IX Francicorum millia supra promissum accepere. »

— 1643, 17 (27) juin. « Dominica die quæ præteriit...... » *P. S.* : « Intellexi eum qui cursori Viennensi... »

— 1643, 15 (25) juillet. « Accepi litteras reginæ dominæ, datas x junii... » *P. S.* : « Accessi comitem Briennium. »

— 1643, 29 juillet (8 août). « Theodonis villæ deditio... » Premier *P. S.* : « Ad Theodonis villam... » Second *P.S.*, ici autographe : « Legati Gallici præter xII pueros nobiles alios assument sed Germanos. Non videntur profecturi ante mensis hujus finem. »

— Sans date. « Theodonis villa duci Anguiano dedita est xv augusti..... » *P. S.* : « Sunt qui putant in arcano convenisse... »

— 1643, 10 (20) juin. « Aula hæc mutationes..... » *P. S.* : « Castillonanum audimus fore inspectorem... »

— 1643, 12 (22) août. « Apud reginam regentem.... » *P. S.* : « Bavaricæ copiæ apud... »

— 1643, 19 août. « Venit ad me nunquam visus,.... » *P. S.* : « Galli alias etiam... »

—Sans date. Reçue le 10 septembre. « Novis imperiis abesse... » *P. S.* : « Dux Bellifortius... »

— Sans date. « Ad regem Angliæ. Serenissime rex. Retulerit absque dubio redux... »

— 1643, 4 septembre. Au quartier d'Ehrstein. « Monsieur. La nécessité que l'on dit n'avoir point de loy... »

— 1643, 9 septembre. « Dux Vindocinensis et uxor ejus... » *P. S.* : « Chavigniacus erit in consilio... »

— 1643, 9 septembre. « Video plerosque rerum prudentes... » *P. S.* : « Venit ad me Tracyus... »

— 1643, 16 septembre. « Adhuc differtur meus ad reginam aditus... » *P. S.* : « Dux Engolismensis creditur... »

— 1643, 30 septembre. « Regina adhuc icterica est, ex ægritudine quadam, ut creditur, animi... » Premier *P. S.* : « Apparet ex mandatis... » Second *P. S.*, ici autographe : « Accepi litteras excellentiæ vestræ, datas x sept. de eximendo a malis Benfeldio et augendo exercitu Guebriani mittendoque trans Rhenum. Jam feci quantum meæ fuit potestatis. Videbimus quid sit eventurum. Res Gallicæ semper miras habent latebras : nunc eo magis quia in Siculi sunt manu. »

— 1643, 14 octobre. « Reginæ valetudo procedit in melius... » *P. S.* : « Sunt hic quidam a Landgravis... »

— 1643, 21 octobre. « Regina regens plane convalescit... » *P. S.* : « Melo ipse a montibus... »

— 1643, 29 octobre. « Quæram mihi aditum ad reginam... » *P. S.* : « Audimus qui in Italia sunt... »

— 1643, 4 novembre. « Die hujus mensis x°....... » *P. S.* : « Comes Chavigniacus... »

— 1643, 11 novembre. « Accessi die Jovis elapso... » *P. S.* : « Hiberni Romanenses... »

— 1643, 18 novembre. « Quæro aditum ad reginam..... » *P. S.* : « Motta Odincurtius impar... » *P. S.* autographe : « Accepi litteras excellentiæ vestræ scriptas... »

— 1643, 26 novembre. « Residens a Polonia... » *P. S.* : « De re Benfeldii nihil... »

— 1643, 2 décembre. « Crescit fama mali apud Danubium... » *P. S.* : « Piccolomineum a rege... »

— 1643, 5 décembre. « De Tubingue. Relation de ce qui s'est passé à l'armée du roy en Allemagne, jusqu'à sa desroute. Le maréchal de Guebriant ayant passé le Rhin.... » (Cette pièce se trouve ici au milieu des lettres de Grotius.)

— 1643, 9 décembre. « Cardinalis Mazarinus qui magnam... » *P. S.* : « Saxonici qui Francofurti... »

— 1643, 16 décembre. « Vidi exemplum litterarum Mercii... » *P. S.* : « Addam quæ hic dicuntur... »

— 1643, 24 décembre. « Est hic Ranzovius, levi, ut dicitur.... » *P. S.* : « Marchio S. Chaumontius ad cardinalem... »

— 1644, 9 janvier. « Proposuit reginæ Ranzovius... » *P. S.* : « Postquam hæc scripseram... »

— 1644, 28 janvier. « Pictonici quidem motus..... » *P. S.* : « Venit huc in diversas... »

— 1644, 3 février. « Magna nec miranda tamen..... » *P. S.* : Ragoskium retro... »

— 1644, 17 février. « Vidi scriptum danicum... » *P. S.* : « Non Brugius is de quo sermo fuerat... »

— 1644, 25 février. « Exspecto adhuc mandata..... » *P. S.* : « Intelligimus ex Uberlinga.. »

— 1644, 2 mars. « Paratus ad bellum... » *P. S.* : « Jam nunc intelligo... »

— 1644, 9 mars. « Incalescunt hic disputationes theologicæ... » *P. S.* : Qui regi Angliæ favent... »

— 1644, 16 mars. « Jactantur hic sermones... » *P. S.* : « Qui regis Angliæ res magnas... » *P. S.* autographe : « Accepi litteras excellentiæ vestræ... »

— 1644, 24 mars. A Oxenstierna et Salvius : « Ill^{mi} et Exc^{mi} Domini. Res aulicæ hic manent... » *P. S.* : « Controversum inter Chavigniacum... »

— 1644, 31 mars. Aux mêmes : « Copiæ moveri ex omni parte... » *P. S.* : Proponunt Galli tanquam... »

— 1644, 20 avril. Aux mêmes : « Oratio quam die Martis... » *P. S.* : « Ossenvilla jam Brisaco... »

— 1644, 28 avril. Aux mêmes : « Ex quo nuntius huc advenit... » *P. S.* : « Hispanis in Italia... » *P. S.* autographe de huit lignes : « Accepi litteras... »

— 1644, 4 mai. Aux mêmes : « Edictum Reginæ nostræ... » *P. S.* : « Rumor hic est decem millibus... » *P. S.* autographe de neuf lignes : « Accepi, Illustrimi... »

— 1644, 11 mai. Aux mêmes : « Profecti sunt Dux Aurelianus.... » *P. S.* : « Discimus jam ducis... » *P. S.* autographe : « Accepi litteras, Illustrissimi... »

— 1644, 18 mai. Aux mêmes : « Cum ad rem pertineat... » *P. S.* : « Ludovicus Haro... »

— 1644, 24 mai. Reçue le 4 juin. « Illustrissimi et Excellentissimi Domini. Dux Aurelianensis Gravelingam obsidet, bene capto tempore, dum Rex Angliæ et Daniæ, plane nolentes Flandriam Gallis accrescere, domi negotium habent ita grave ut externis se miscere non possint. Habet Dux secum xx ferme hominum millia, pluribus et opus est ut uno vallo includat oppidum, et castellum non minus firmum oppido. Dux Anguianus apud Virodunum est. Sarcinæ ab eo præmissæ præda hosti fuêre. De Catalaniâ evenit quod præsagieram, ingens damnum acceptum est. Dum Ilerdam adversus obsidionem quam parari audiebat obtegit Motta Odincurtius, transiit interim Sicorim amnem exercitus Regis Hispaniæ ad xvi millia. Motta Odincurtius qui partem tantum hostilis exercitus venisse arbitratur obviam ivit; equitatus ejus illico cessit, peditatus cæsus aut captus est, tria millia dicunt qui minimum, sex qui plurimum. Verdæ partim ex vetere præsidio, partim ex illis quos illuc fuga tulit, iv esse millia dicuntur, spe exigua ut diu tutari oppidum possint...... » Cette longue lettre continue à donner ainsi, à peu près exclusivement,

des nouvelles militaires. Nous ne la transcrivons pas tout entière ici, parce qu'elle est imprimée dans la *Correspondance* de Benzelius, page 82.

— 1544, 26 mai. Aux mêmes ; « Dux Aurelianensis... » *P. S.* : « Rumores hic sunt... »

— 1644, 11 juin. Aux mêmes : « Vallum illud castrorum... » *P. S.* : « Galli qui Gravelingam... » »

— 1644, 11 juin. Aux mêmes : « Hispani in Belgica læti... » *P. S.* : « Dubito an verum sit... »

— 1644, 16 juin. « Plurimum debeo Excellenciæ vestræ et pro epistola.... » Cette lettre, qui se trouve dans l'édition de 1687 sous le n° 1673, page 728, col. B, est ici entièrement autographe.

— 1644, 24 juin. A Oxenstierna et Salvius : « Multæ mihi quas ab amicis... » *P. S.* : « Epistola Palatini Posnæ utilis... »

— 1644, 30 juin. Aux mêmes : « Dixit nuper in publico cardinalis... » *P. S.* : « Sparsi hic rumores... »

— 1644, 6 juillet. Aux mêmes : « Vidi D. Comitem Chavigniacum... » *P. S.* : « D. Cesirantes jussit... »

— 1644, 13 juillet. Aux mêmes : « Gravelinga putatur... » *P. S.* : « Dicitur a Buda legatus... »

— 1644, 20 juillet. Aux mêmes : « Præcipuum de quo nunc... » *P. S.* : « Nuntium jam nunc... »

— 1644, 10 août. Aux mêmes : « Friburgum adventu Ducis... » *P. S.* : « Metuitur hic factio... »

— 1644, 17 août. « A C. Poli disco Sultani... » *P. S.* : « Lanii adhuc vendunt carnes... »

— 1644, 17 août. « Ill^{me} et Exc^{me} Domine. Verum est quod Exc^{a} vestra in litteris... » Cette lettre, qui se trouve dans l'édition de 1687, sous le n° 1685, page 730, col. B, est ici entièrement autographe.

— 1644, 29 août. A Oxenstierna et Salvius : « Conveni Ducem Aurelianensem... » *P. S.* : « Regina regens in Parlamentum... »

— 1644, 10 septembre. Aux mêmes : « Regina regens se adhuc parat... » *P. S.* autographe de deux lignes : « Obsessores Philippsburgi... » Second *P. S.* : « Regina jam hinc abiit ad Fontem Bellaqueum... »

— 1644, 14 septembre. Aux mêmes : « Motuum novorum quorum... » *P. S.* : « Copiæ missæ a Præfecto... »

— 1644, 21 septembre. « Ill^{me} et Exc^{me} Domine. In hoc temporis articulo... » *P. S.* : « Cardinalis Mazarinus non sine periculo ægrotat... » Entièrement autographe.

— 1644, 28 septembre. A Oxenstierna et Salvius : « Cardinalis Mazarinus febri laborat.. » *P. S.* : « Pontifex simul... »

— 1644, 29 septembre. « Ill^{me} et Exc^{me} Domine. Filiorum est paterna... *P. S.* : Has litteras miseram die... » Autographe.

— 1644, 1er octobre. A Oxenstierna et Salvius : « Video copiam navalem... » *P. S.* : « Qui hic vulgantur... »

— 1644, 5 octobre. Aux mêmes : « Cardinalis Mazarinus quidem... » *P. S.* : « Elector Magontiacensis... »

— 1644, 17 octobre. « Ill^{me} et Exc^{me} Domine. Accepi litteras... » *P. S.* : « Suppliciter responsum... » Autographe.

— 1644, 19 octobre. A Oxenstierna et Salvius : « Regina regens huc rediit.... » *P. S.* : « D. Cerisantes dum mihi nocere studet... »

— 1644, 22 octobre. Aux mêmes : « Cardinalis habet se non quam vellet bene.. » *P. S.* : « Duo video dubitari.. »

— 1644, 27 octobre. Aux mêmes : « Vidi his diebus ducem Anguianum... » *P. S.* : « Regina Angliæ hoc ipso die... »

— 1644, 2 novembre. Aux mêmes : « Est in Lupara Regina Angliæ... » *P. S.* : « Si qui ex Flandria huc... »

— 1644, 9 novembre. Aux mêmes : « Res hic neque optimæ sunt... » *P. S.* : « Novæ ab Hispania... »

— 1644, 21 décembre. Aux mêmes : « Marescallus Gàssio ab aula... « *P. S.* : « Fama hic per urbem... »

— 1644. 29 décembre. « Ill^{me} et Exc^{me} Domine. Recte accepi litteras..... » Cette lettre se trouve dans l'édition de 1687 sous le n° 1717, page 740, col. A. Elle est ici entièrement autographe.

— 1645. 29 janvier. A Oxenstierna et Salvius : « Litteræ a Francofurto... » *P. S.* : « Audimus præterea... » *P. S.* autographe : « Vidi oden quam D. Cerisantes inscripsit D. cardinali Mazarino. Rident affusim eruditi omnes et observant tria manifesta peccata contra prosodiæ leges, qualia ipse, in pueris, discipulis quondam suis, ferre non debuit. Ego vero duo non mala esse quæ de Horatio sumpsit... »

— 1645. 1er février. Aux mêmes : « Quæ nuper de italicis... » *P. S.* : « Turcæ iterum navibus. »

— 1645. Sans date de mois : « Ill^me et Exc^me Domine. Litteras Exc. vestræ calendis aprilibus... » Autographe.

— 1645. 30 mars. A Oxenstierna et Salvius : « Quæ Francofurto veniunt litteræ.. » *P. S.*: « Dux Bavarus inter alia.. »

— 1645. 5 avril. « Constitutum est in conventu... » *P. S.*: « Litteræ quas a filio meo... »

— 1645. 4 juin: « Ill^me Domine. Summa Illustr. Dominationis vestræ in me benevolentia facit ut... » Lettre adressée à Magnus de la Gardie... « Tribuno Prætorianorum Reginæ. »

XVIIe SIÈCLE. — LETTRES DE LOUIS XIV, LOUIS XV, ETC.

DE MARIE DE MÉDICIS À GUSTAVE II ADOLPHE.

« Bruxelles, 3 septembre 1632.

« Monsieur mon frère,

« Le desir que j'ay eu dans les présentes occurrences... » Lettre portée par le sieur de Vaux pour obtenir délivrance du Sieur Des Hayes, qui avait été envoyé au Roi pour une négociation.

DE LOUIS XIV AU ROI DE DANEMARK.

« 28 août 1643.

« Très-haut, très-excellent prince, etc.

« Le feu Roi, notre très-honoré seigneur et père,... s'est si souvent laissé entendre qu'il compatissait aux maux survenus à la maison palatine... » (*Copie*).

DE LOUIS XIV ET ANNE D'AUTRICHE À CHARLES X GUSTAVE, 1654-1659.

— Paris, 11 septembre 1654. Compliments de bon avénement au roi de Suède.

— Paris, 11 septembre 1654, présentée en audience publique par le baron d'Avaugour.

Même sujet; presque mêmes termes.

— Paris, 11 septembre 1654. Félicitations par le comte de Brienne pour le mariage du Roi. Lettre adressée à la princesse Éléonore-Hedvige, reine de Suède.

— Paris, 18 octobre 1654. « Nous avons accordé au baron d'Avaugour de revenir. »

— Paris, 6 mai 1655. Signé : Anne. « Au Roy de Suède, monsieur mon frère.

« Monsieur mon frère,

« Quoyque la nécessité de mourir, qui est commune à tous les hommes, ne nous dust pas permettre de nous affliger d'un accident que nous savons estre inevitable, neantmoins, quand la mort oste du monde une personne qui a des qualitez qui ne sont pas communes ou que nous aimons, il est impossible que nous n'en ressentions de la douleur. C'est pourquoy Votre Majesté n'aura pas peine à croire que j'ay appris avec desplaisir la nouvelle de la mort de ma sœur, la Reyne Marie-Éléonore, douairière de Suède... »

— Avril 1658. « Nous, Louis,... à Très-haut... Sans doute le sieur Chevalier de Terlon, l'un de nos conseillers à notre conseil d'Estat et ambassadeur près de Vostre Majesté, se sera desjà acquité des ordres... » Félicitations sur la paix conclue avec le Danemark.

— Paris, 20 juin 1659. « Nous, Louis,... à Très-haut... » Deux marchands de La Rochelle ont eu leur navire, chargé pour Memel et Dantzick, pris par un navire suédois. On demande la mise en liberté.

— Toulouse, 11 novembre 1659. Condoléances pour la mort du duc de Holstein.

— Toulouse, 16 décembre 1659. 4 feuillets, 7 pages.

« Le Roy ayant fait examiner, en présence de son conseil, le memorial qui luy a esté presenté le jour du present mois de décembre, par le sieur président Biorenklou, ambassadeur de Suède... »

La lettre finit par : « Comme la Boheme, la Silezie et la Moravie, particulièrement si l'Autrische en est exceptée, comme membre de l'Empire. Faict à Toulouse... »

C'est un mémoire sur la paix à conclure entre la Suède et le Danemark. La paix d'Allemagne ne sera jamais sûre sans la paix du Nord. Le Roi veut s'y employer. Si l'Autriche et la maison de Brandebourg ne veulent pas traiter, le Roi assistera ouvertement le roi de Suède. Il faut, tout au moins, qu'on obtienne la paix de Pologne et même, s'il est possible, par quelque article secret

avec les Polonais, l'exclusion de la maison d'Autriche lors de l'élection de leur nouveau roi.

DE LOUIS XIV, CONDÉ, DE LIONNE ET AUTRES, AU GOUVERNEMENT DE CHARLES XI (MINEUR), 1660-1672.

— Montpellier, 5 avril 1660. Au roi de Suède.

— Montpellier, 5 avril 1660. Reçue à Stockholm le 16 mai 1660. A la Reine, sur la mort du Roi son mari.

— Saint-Jean-de-Luz, 26 mai 1660. Reçue le 23 juin 1660. Au Roi. « Après les guerres que... »

— Paris, 22 septembre 1660. Au Roi. « Le sieur Cheualier de Terlon... »

— Paris, 20 décembre 1660. Reçue le 23 février 1661. « La résolution que V. M.... »

— Paris, 24 janvier 1661. Signée Marie Terèse. Contre-signée Colbert. Au Roi. « Les assurances... »

— Paris, 20 février 1661. Reçue le 15 mars 1661. « Le sieur de Courtin... »

— Paris, 10 mars 1661. Reçue le 11 avril 1661. « La perte que nous venons de faire[1] nous ayant faict resoudre de prendre nous-mesmes en main le régime de nos états... amitié avec vous... les princes d'Allemagne avant nos considérations et l'action de nos armes, vivoient dans une oppression qui alloit bientôt les réduire à un véritable esclavage. Et comme nous avons esté eslevé dans ces maximes... Asseurons V. M. que nous ne nous départirons pas de la résolution que nous avons prise de donner toute notre application à régir nous-mesme nos estats, sans nous en reposer que sur nos propres soins... »

— Paris, 8 avril 1661. Reçue le 28 avril. « Nous avions déjà... »

— Paris, 16 avril 1661. « Notre principal soin... »

— Fontainebleau, 1er novembre 1661. Reçue le 16 février 1662. « Il est du devoir... »

— Paris, 23 décembre 1661. Reçue le 25 février 1662. « La plupart des provinces... »

— Paris, 1er janvier 1662. Reçue le 7 avril 1662. « Après la candeur... »

[1] De Mazarin.

— Paris, 19 janvier 1662. « Le nommé Jean Janssen... »

— Paris, 3 avril 1662. Reçue le 3 juin 1662. « Le zèle que nous avons... »

— Saint-Germain, 10 mai 1662. Reçue le 10 septembre 1662. « Comme nous n'avons rien... » Difficultés sur la paix d'Oliva...

— Paris, 29 mai 1662. Reçue le 3 juin. « Il y a desjà plusieurs mois... »

— Paris, 20 mai 1662. Reçue le 27 juin. « La joye des heureux événemens... »

— Saint-Germain, 25 juillet 1662. Contre-signée Letellier. (Les précédentes lettres du Roi sont contre-signées De Loménie.) « Le désir extreme... »

— Saint-Germain, 25 juillet 1662. Contre-signée Letellier. A Hedvige-Éléonore, reine de Suède. « Envoyant en Suède Terlon... »

— Paris, 16 novembre 1662. A la Reine. Contre-signée De Loménie. « Votre vertu et votre propre mérite... »

— Paris, 30 novembre 1662. Reçue le 13 décembre. Contre-signée De Loménie. Au Roi. « L'amitié qui est... »

— Paris, 16 mars 1663. Au Roi. « Le sieur Usidal, baron de Wildenbruk... »

— Paris, 21 mai 1663. Contre-signée De Lionne. Reçue le 17 juin « Notre cousin, le duc de Mecklenbourg... »

— Paris, 25 mai 1663. Reçue le 17 juin. Contre-signée De Lionne. Au Roi. « Le sieur Gamberosius... »

— Paris, 23 mai 1663. Lettre *autographe* de De Lionne, avec cette adresse : « Pour M. Gamberosius. »

« Monsieur,

« Je vous envoye la response que le Roy a commandé estre faite de sa part au mémoire que vous m'adressastes dernièrement, dont le titre estoit : « *De quibusdam Regiæ maiestatis et regni Sueciæ desideriis.* Vous verrez, par ladite response, les sentimens de Sa Majesté sur tous les points contenus dans vostre mémoire. Cependant, je demeure, Monsieur, votre très-affectionné serviteur. »

On y a joint cette pièce intitulée : « Responce du Roy au mé-

moire que le sieur Gamberosius a présenté à S. M. » Reçue à Stockholm, le 25 juin 1663. Commence par : « Sa Majesté a eu fort agréable la confidente communication que le Roy et le Régime de la couronne de Suède ont voulu luy faire de leurs sentimens, intentions et désirs sur les affaires... »

— Paris, 19 juillet 1663. Reçue le 6 août. « Ayant, cy-devant, fait fournir... »

— Paris, 24 décembre 1663. Présentée en audience du 27 décembre.

« Sire,

« Je tiens à un honneur si grand le mariage que le Roy vient de faire de M. le duc d'Anguien, mon fils, avec une princesse qui est de la maison de V. M... nous vous prions de l'approuver... »

Signé : « Louis de Bourbon. »

Henri-Jules de Bourbon, *Monsieur le Prince,* fils du grand Condé, épousa en 1663 Anne de Bavière, princesse palatine du Rhin.

— Paris, 24 décembre 1663. Présentée en audience royale.

« Sire,

« Ayant l'honneur d'entrer dans l'alliance de V. M., par mon mariage... »

Signé : « Henry Jule de Bourbon. »

— Paris, 22 février 1664. Reçue à Stockholm, le 17 mars 1664. « Nous faisons tant de cas... »

— Versailles, 12 mai 1664. « Nous avons escoutté... »

— Fontainebleau, 16 juillet 1664. « Comme l'amitié entre les potentats... Nous vous envoyons le sieur chevalier de Terlon, ayant considéré qu'outre sa fidélité et la grande connoissance qu'il s'est acquise en tant de voyages de toutes les affaires du Nord, il vous seroit d'ailleurs plus agréable qu'aucun autre, ayant eu le bonheur en plusieurs occasions importantes de vous faire paroistre sa sincérité et son zèle pour tous vos interests, lors mesme qu'ils sembloient estre, en quelque façon, désunys des nostres. »

— Fontainebleau, 16 juillet 1664. Autre lettre de créance pour Terlon, nommé ambassadeur.

— Fontainebleau, 26 juillet 1664. « L'Électeur de Mayence nous a fait... »

— Paris, 16 décembre 1664. « Le sieur Augustin Leyonskiold... »

— Vincennes, dernier aoust 1664. « Le sieur chevalier de Terlon... » Signée Marie Térèse. Contre-signée De Brisacier.

— Vincennes, 14 septembre 1664. « Nous n'avons pas voulu laisser partir de Terlon... » Signée Anne. Contre-signée De Fraisset.

— Saint-Germain, 3 juillet 1665. « Renvoyant vers Vostre Majesté Terlon... »

— Paris, 28 août 1665. « Nous avons reçu... » Réclamations de l'Électeur de Mayence...

— Paris, 25 novembre 1665. « Ayant bien... »

— Paris, 20 décembre 1665. « L'estat présent... »

— Versailles, 22 janvier 1666. « Il a plu enfin... Notre mère est morte... »

— Saint-Germain, 14 mai 1666. « Notre bonne sœur... » A la Reine.

— Saint-Germain, 14 mai 1666. « Ayant estimé... »

— Fontainebleau, 23 juillet 1666. « Nous avons reçu... » Présentée au Roi par Pomponne, le 21 août.

— Vincennes, 7 septembre 1666. « Dès l'instant mesme... »

— Saint-Germain, 19 octobre 1666. « L'interest que V. M... »

— Saint-Germain, 27 octobre 1666. « Nous avons escouté... »

— Saint-Germain, 17 décembre 1666. « Nous avons reçu... »

— Saint-Germain, 28 janvier 1667. « Nous avons reçu la lettre de V. M. du 8 de l'autre mois... »

— Charleroi, 8 juin 1667. « Nous venons de recevoir advis... »

— Versailles, juillet 1667. « Le sieur comte Oxenstiern ayant pris... » Contre-signée Arnauld.

— Saint-Germain, 23 septembre 1667. Lue en séance du sénat, le 11 octobre. « La paix entre nous... » (Paix de Bréda).

— Saint-Germain, 8 février 1668. « Ayant pris depuis quelques jours la résolution... » (Motifs de la campagne).

— Saint-Germain, 15 juin 1668. « Le sieur de Pomponne, conseiller... »

— Paris, 16 novembre 1668. « La lettre dont V. M... »

— Saint-Germain, 31 janvier 1670. « L'ambassadeur d'Angleterre... »

— Paris, 23 janvier 1671. « Nous avons reçu la lettre... du 29 novembre dernier... »

— Versailles, 10 avril 1671. « Depuis que, par le retour... »

— Tournay, 8 juin 1671. « Le soin que nous avons... » Lettre de rappel de Pomponne.

— Saint-Germain, 17 septembre 1671. « Ayant choisi le sieur de Pomponne pour succéder à Lionne... »

— Saint-Germain, 11 octobre 1671. « Le sieur Courtin... »

— Versailles, 17 septembre 1771. « Le Roy ayant toujours désiré... » Signée Louis. Contre-signée Tellier.

— Saint-Germain, 24 avril 1672. « Nous avons vu... »

— Versailles, 7 octobre 1672. « Aiant bien voulu... »

— Versailles 7 octobre 1672. « Nous aurions plutôt... »

— Versailles, 10 octobre 1672. « « Le choix que nous avons fait du sieur marquis de Feuquière... »

— Versailles, 15 décembre 1672. « Nous avons accordé... »

DU DUC D'ORLÉANS À CHARLES XI.

— Paris, 20 décembre 1665. Présentée en audience le 16 février 1666. Autographe.

« Monsieur,

« Bien que j'aye prié le sieur de Pomponne que le Roy, mon seigneur et frère, envoie en qualité d'ambassadeur extraordinaire vers V. M., de lui faire connoistre la très-parfaite inclination que j'ay pour elle et combien je souhaite de trouver les occasions de luy en rendre des preuves, je ne laisseray pas de luy en donner des assurances par celle-cy. Je prie donc V. M. de me faire la grâce de croire que je n'ay pas de plus forte passion que celle de luy tesmoigner par les effects que personne ne s'intéresse plus que je ne fais en tout ce qui la regarde et que je suis très-véritablement, Monsieur, votre très-affectionné frère et serviteur,

« PHILIPPE. »

— Sans date. « Au Roy de Suède, monsieur mon frère. » (Non autographe.)

« Monsieur,

« J'ay diféré quelque tems à respondre à la lettre qui m'a esté rendue de la part de V. M. par son ambassadeur, atendant quelque succès du sujet de son voiage, auquel j'ay contribué auprès du Roy, mon seigneur et frère, autant que jay pu...

« Il ne me reste après cela qu'à souhaiter toute sorte de succez aux entreprises de V. M., comme il y a lieu de l'espérer par les sages conseils de la reyne, de laquelle je seré tousjours... »

DE LOUIS XIV À CHARLES XI, 1673-1693.

1673. 27 janvier.
4 février.
10 février.
17 mars.
18 juin.
10 août.
20 août.
20 août.
Nancy, 20 août.
1674. 24 avril.
4 mai.
juillet.
23 juillet.
juillet.
7 septembre.
4 (14) décembre.
1675. 14 janvier.
mai.
mai.
7 mai.
1676. 17 janvier.
7 février.
27 février.
5 novembre.
1677. 19 février.
19 mars.
1677. 9 avril.
1678. 11 juin.
19 août.
1679. 3 février.
21 avril.
19 mai.
4 septembre.
1680. 19 janvier.
15 mars.
10 juillet.
12 juillet.
22 juillet.
1682. avril.
22 mai.
1683. 31 juillet.
9 septembre.
19 décembre.
1684. 15 septembre.
1685. 21 juin.
20 juillet.
8 décembre.
1686. 31 août.
1687. 31 janvier.
14 mars.
1688. 27 mars.
1699. 1er mai.

1699. 14 juillet.
1690. 28 avril.
1691. 17 octobre.
26 octobre.
1691. 26 octobre.
1692. 9 décembre.
— — —
1693. 30 septembre.

LETTRES DIVERSES.

Dans les papiers de Lillieroth, 1674-1680, je trouve les morceaux qui suivent :

— Extraits de la lettre du Roi à M. de Feuquières (12 pages). 31 mars 1678. « Je répondray principalement à ce qui regarde la manière dont on vous avoit parlé touchant les conditions de la paix et la trêve qui avoit esté proposée par le roy de la Grande-Bretagne... »

— Copie de la lettre de M. le marquis de Béthune à M. le marquis de Feuquières. Varsovie, 8 mars 1678. « Enfin, Monsieur, après une longue attente, je vois toutes les mesures que j'ai prises icy rompues... »

— Copie de la lettre du Roy à MM. les plénipotentiaires. Escrite à Saint-Germain, le 9 avril 1678.

« Mon cousin,

« MM. Colbert et comte d'Avaux, comme dans le temps mesme que mes armes viennent... »

DE LOUIS XIV ET LOUIS XV À CHARLES XII.

Ce ne sont guère que des lettres de crédit, des pleins-pouvoirs, des félicitations d'avénement, des notifications et félicitations pour mariages, traités, etc.; mais l'indication des dates et lieux d'envoi peuvent servir à l'histoire, soit pour résoudre une difficulté de chronologie, soit pour reconstituer un itinéraire.

1697. 10 juin.
27 septembre.
19 décembre.
1698. 7 mars.
27 mars.
10 juillet.
9 octobre.
1699. 18 avril.
25 mai. Compliments du dauphin par le comte de Guiscard.
1700. 15 avril.
21 novembre.
1701. 3 avril.
16 juin.
2 août.
2 août.
8 septembre.

1701. 6 octobre.
1702. 1er juin.
10 août.
1703. 17 mars.
1704. 25 juin.
26 juin. Naissance du duc de Bretagne. Lettre du dauphin.
1705. 15 avril. Mort du jeune prince. Lettre du dauphin.
20 avril.
1707. 8 janvier.
30 janvier.
24 février.
28 avril.
14 juillet.
1710. 15 février. Naissance du duc d'Anjou. Lettre du dauphin.
1710. 15 février.
5 juin. Au sénat.
10 juillet.
1711. 15 avril.
15 avril.
21 mai.
1712. 12 février.
18 février.
9 mars.
26 mars.
17 avril.
1714. 10 mars.
1715. 14 avril.
5 septembre. Mort de Louis XIV. Lettre de Philippe, duc d'Orléans.
1716. 5 août.
1717. 15 mars.
17 mars.

Dans la même liasse, se trouve, avec ces pièces de chancellerie, une lettre, entièrement autographe, de Louis XIV à Charles XII:

Lettre reçue à Demotica, le 13 novembre 1713.

« Monsieur mon frère,

« J'ay receu la lettre de Votre Majesté, escritte de Demirtache, près d'Andrinople, du 15 de may dernier. Je suis fort sensible à l'intérest que vous me tesmoignés prendre aux traittés de paix que j'ay conclus à Utreck et à ceux que j'ay moyennés entre le roy d'Espagne, mon petit-fils, et les mesmes puissances qui lui faisoyent une injuste guerre. Votre Majesté juge bien de mes sentimens lorsquelle me marque estre persuadée à quel poinct je désire que la paix me donne les moyens de contribuer à la satisfaction de Votre Majesté par le restablissement d'une paix juste et avantageuse entr'elle et tous ses ennemys après les grands travaux qu'elle a essuyés avec tant de gloire, et de conserver et maintenir la mesme amitié et correspondance qui a esté entre les roys nos

prédécesseurs, estant avec toute la passion et l'estime possible,
« Monsieur mon frère, votre bien bon frère,

« Louis. »

« A Fontainebleau, le 19 septembre 1713. »

— Versailles, 16 mars 1714. Reçue à Demitoka, 5 août 1714. D'une écriture à peu près semblable à celle de Louis XIV, mais non de sa main.

« Monsieur mon frère,

« Je n'ay rien oublié dans le cours d'une guerre très-difficile pour marquer à V. M. mon affection à ses intérêts, l'amitié que j'ay pour elle. Je croy luy en donner encore de nouvelles preuves en travaillant suivant le plan que le baron de Sparre luy expliquera. Je sçay que son zèle pour V. M. n'est pas moindre que celuy qu'il a fait paroître en toutes les occasions pour mon service. Ainsy, je lui ay confié sans peine ce que je vous dirois moymesme, si j'avois le plaisir de voir V. M. et de l'assurer que je suis,

« Monsieur mon frère, votre bon frère,

« Louis. »

— Saint-Cloud, 25 juin 1716. Au roy de Suède, monsieur mon frère.

« Monsieur,

« C'est avec beaucoup de douleur que je me vois obligée de tesmoigner à V. M. la part que je prens dans la perte qu'elle vient de faire par la mort de la reyne douairière de Suède...
« Votre très-affectionnée sœur et servante,

« Élisabeth-Charlotte. »

— Versailles, 1714, 12 septembre.

« Monsieur mon frère,

« Vous savés quel est l'ynterêt que je prends à tout ce qui vous regarde. Ainsy vous pouvez juger du plaisir que j'ay d'aprendre par V. M. mesme son heureuse arrivée dans ses estats. Il ne me suffit pas d'asseurer V. M. que j'y suis très-sensible, je veux encore

luy faire connoistre par les effets mes sentimens pour elle, et que je suis, avec autant d'estime que d'amitié véritable,

« Monsieur mon frère, votre bon frère,

« Louis. »

De la même écriture que la lettre du 16 mars.

— Versailles, 30 avril 1715. Reçue à Stralsund, 19 (30) mai 1715.

« Monsieur mon frère,

« Ayant résolu de dépescher un ambassadeur extraordinaire vers V. M. pour cultiver la bonne correspondance que je désire d'entretenir avec elle, j'ay faict choix du comte de Croissy, lieutenant général dans mes armées, comme d'un sujet en qui j'ay une confiance particulière et qui a toutes les qualités propres pour se bien acquitter de cet employ... »

— Paris, 1er mars 1717. Du duc d'Orléans.

« J'ai receu la lettre que V. M. m'a faict l'honneur de m'écrire sur le rappel de M. le comte de Sparre, son ambassadeur... »

§ 4. ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À STOCKHOLM.

Le dépôt des archives annexées aux affaires étrangères à Stockholm contient en général, sauf un certain nombre de dossiers réservés par des motifs spéciaux, les documents diplomatiques concernant la période des cinquante dernières années. A mesure qu'une année s'écoule, les documents relatifs à celle qui se trouve précéder cette période sont portés aux archives du royaume, où elles deviennent publiques. Il faut pour pénétrer dans le dépôt des affaires étrangères une autorisation particulière. Je n'ai point examiné ces archives. Je ne les mentionne ici qu'afin de saisir l'occasion de faire connaître un certain nombre de documents très-importants pour l'histoire des relations entre la France et la Suède qui y sont conservés, et qui, bien qu'imprimés, sont accessibles seulement à un petit nombre de personnes, en Suède même. Je veux parler d'une suite de lettres écrites en français et contenues dans le dossier coté E, n° 13 1/2, portant de la main du sénateur comte suédois Ulric Scheffer la suscription suivante:

Une partie de la correspondance particulière du roi avec différents souverains et autres personnes distinguées dans les pays étrangers, depuis la révolution de 1772. — En 1847, le délai pendant lequel Gustave III avait interdit la publication de ses papiers étant depuis cinq ans écoulé, M. le baron Manderström, alors directeur général des affaires étrangères, aujourd'hui ministre plénipotentiaire de Suède à la cour de Vienne, crut devoir livrer à l'impression ces documents[1]; ne voulant pas, toutefois, en étendre la publicité, il tira seulement à quarante exemplaires. Sept durent être réservés pour les bibliothèques de Suède; ajoutez les dons spéciaux; il est clair que cette publication laissa ces documents à peu près inédits. Leur importance est telle cependant que j'ai cru devoir en prendre une copie presque intégrale; j'en donnerai ici les fragments qui m'ont semblé avoir le plus de valeur historique.

Autre part déjà j'ai invoqué ces curieux témoignages, au commencement d'un long travail *Sur les intérêts du Nord Scandinave dans la question d'Orient* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1855). Les pièces que je ne pouvais employer, à propos d'une question tout actuelle, qu'en passant et que par courtes citations, méritent d'être données intégralement. J'y ajouterai d'ailleurs ici, pour en expliquer ou en compléter certaines données restées obscures, des fragments, ceux-là tout à fait inédits, des dépêches diplomatiques conservées dans le dépôt des Archives royales.

On sait, pour le rappeler en quelques mots, qu'après la mort de Charles XII la Suède, épuisée et vaincue, dut accepter, d'une part, la constitution de 1720, qui remplaça la royauté souveraine par une dangereuse oligarchie, facile à corrompre; de l'autre, la paix de 1721, qui céda à la Russie la Livonie, l'Ingrie, l'Esthonie et la Carélie. Non contente d'acquérir enfin les côtes de la Baltique, objet de sa longue convoitise, la Russie comprit aussitôt que l'anarchie suédoise, résultat inévitable de la nouvelle constitution,

[1] Sous ce titre : *Recueil de documents inédits concernant l'histoire de Suède.* Tome Ier. Correspondance inédite de ce souverain, sous le règne de Gustave III. Stockholm, 1847, in-8°. Chez Nordstedt et fils. — Sans nom d'éditeur. — Le second volume contient des documents qui ne concernent en rien la France, et qui sont par eux-mêmes moins importants. Ils ont rapport aux négociations du mariage du frère de Gustave III, duc de Sudermanie. Il y a d'amusants détails sur les petites cours d'Allemagne.

lui offrirait une ouverture favorable dans les affaires de ses voisins, et elle associa à ses projets une puissance toute nouvelle, mais déjà ambitieuse, la Prusse. Unies par leurs intérêts communs, Prusse et Russie imposèrent d'abord à la Suède leur garantie en faveur de la constitution de 1720. La funeste période qui fut marquée en Suède par les discussions des *chapeaux* et des *bonnets* ayant encouragé leurs espérances, elles firent un autre pas en avant; et, de même qu'on avait vu leur traité défensif de 1764, qui garantissait secrètement la constitution de Pologne, devenir le prélude du partage ultérieur de ce royaume, de même elles ajoutèrent à leur garantie de la constitution suédoise un article secret qui préparait le partage éventuel de la Suède au profit de ses deux voisines. Ces trames perfides, Gustave III les rompit en faisant la révolution de 1772. Mais ce fut la France qui l'assista dans cette tâche, en lui accordant des subsides, et qui le soutint après la révolution contre le ressentiment de ses ennemis trompés.

Les preuves de cette amitié constante de la France, de celle des Bourbons d'Espagne et de la cour de Vienne, ennemie de la cour de Berlin, les faits mêmes de la garantie russo-prussienne et du traité secret, faits jusqu'à présent inconnus, les curieuses marques du dépit de Frédéric II et du prince Henri de Prusse, et les témoignages de leur mauvaise volonté, que la politique française eut à surveiller et à contenir, voilà les principaux traits qui ressortiront de la lecture de nos documents. Les premiers montrent combien Gustave III avait lieu de compter sur l'amitié de la France et de ses alliés qui, en effet, ne lui fit pas défaut. Les autres font comprendre de quelle utilité ces bons offices devaient être, soit pour l'avenir de la Suède elle-même, soit pour le maintien de l'équilibre européen.

1. LETTRE DE LOUIS XV À GUSTAVE III.

(Au dépôt des Affaires étrangères à Stockholm. Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« V. M. connaît trop mes sentiments pour n'être pas bien persuadée de la part que j'ai prise à l'heureuse révolution qu'elle vient d'opérer en Suède. Elle aura vu dans la lettre que le baron de Lieven lui aura remise de ma part combien mon cœur a été

affecté d'un événement qui a contribué au bonheur de sa nation[1]. Je ne doute pas que toutes les autres puissances, dès qu'elles seront exactement informées de toutes les circonstances du changement arrivé dans le gouvernement de V. M., n'y donnent d'autant plus leur approbation qu'elles n'ont aucun droit de se mêler de l'administration purement intérieure de son royaume. Les réponses que V. M. doit recevoir des cours différentes auxquelles elle a fait part de ses dispositions ne lui laisseront, à ce que j'espère, aucun motif d'inquiétude à cet égard; mais si, contre toute vraisemblance, quelque ennemi de son autorité légitime entreprenait de faire revivre l'anarchie tyrannique qu'elle a détruite, V. M. trouvera dans la fermeté de son courage les ressources nécessaires pour soutenir la justice de sa cause, et elle éprouvera constamment de ma part le même intérêt que j'ai toujours pris à sa considération et à sa sûreté. Elle a pour garants de mes sentiments la parfaite estime et la sincère amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère et cousin,

« De V. M.

« Le bon frère et cousin,

« Louis.

« A Fontainebleau, ce 13 octobre 1772. »

2. LETTRE DE GUSTAVE III À LOUIS XV.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer[2]. Sans date. M. le baron Manderström la place en novembre 1772.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Rien ne peut être plus satisfaisant pour moi que de recevoir des assurances intimes de la part de V. M. de l'intérêt constant et sin-

[1] La révolution avait eu lieu dans la journée du 16 août 1772.

[2] Le comte Ulric Scheffer, né le 5 août 1716, avait servi dans les armées françaises de 1743 à 1751. Il était devenu colonel du régiment le Royal Suédois. Il succéda à son frère Charles-Frédéric Scheffer comme ambassadeur de Suède à Paris, de 1751 à 1769. Rappelé alors en Suède, devenu ministre, chevalier de l'ordre des Séraphins et comte en 1771, il fut un des principaux instruments de la révolution de 1772 et jouit de toute la faveur de Gustave III. Il se retira des affaires en 1783 et mourut le 4 mars 1799.

cère qu'elle veut bien prendre à ce qui me regarde, et du soin qu'elle se donne pour empêcher que mes voisins n'éclatent dans les mauvaises intentions qu'ils avaient formées contre moi et contre mon royaume en voyant qu'ils allaient y perdre une influence dont ils n'avaient jusqu'à présent fait qu'un usage trop dangereux et trop funeste. V. M. peut être persuadée que tant que j'existerai je maintiendrai la forme qui m'a délivré d'un joug si odieux. Mais je tâcherai de le faire par des moyens qui, en assurant ma propre tranquillité, n'entraîneront point un si fidèle et si tendre allié que l'est V. M., dans des embarras que je serais au désespoir de causer. Je fais volontiers cet aveu et mon cœur ne démentira jamais tous les sentiments que la plus vive amitié y a fait naître. Les mesures que prend V. M. pour seconder mes vues me paraissent si bien dirigées que je suis presqu'assuré de leur succès et que je lui en fais tous mes remerciments, mais j'avoue que je ne comprends rien dans la conduite que tient le roi de Danemark à mon égard. Il a déjà donné à votre ministre des assurances qui, dans d'autres circonstances, devraient paraître satisfaisantes, et il vient d'en donner également au mien; malgré cela il fait des préparatifs si formidables dans la Norvége que tous mes sujets sur la frontière en sont alarmés et qu'il m'a été impossible de ne pas y tourner une attention plus suivie. Si c'est de concert avec quelqu'autre cour ou si l'on se flatte de pouvoir susciter quelque mécontentement dans l'intérieur de mon royaume, c'est ce que j'ignore encore. Mais en attendant j'ai cru essentiel de me présenter moi-même sur la frontière, et c'est ce qui m'a déterminé à faire le voyage que je fais actuellement, sans égard à la rigueur de la saison à laquelle il faut me préparer. La déclaration que mon ministre a dû remettre en même temps à la cour de Danemark doit vraisemblablement débrouiller cette situation et, à ce que j'espère, amener une plus grande certitude de la façon de penser de cette cour. En tous cas je trouve qu'il est bien doux de pouvoir déposer dans le sein de V. M. avec une confiance entière tout ce que ma situation peut avoir d'embarrassant, et je compte toujours sur l'amitié dont elle m'a donné des preuves si évidentes. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute estime que je suis, etc. »

3. LETTRE DE GUSTAVE III À CHARLES III, ROI D'ESPAGNE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Le 7 novembre 1772.

« Monsieur mon frère et cousin,

« Comme je n'ignore pas jusqu'à quel point V. M. a pris part à l'heureuse révolution qui s'est passée dans mon royaume le 19 août dernier, et l'amitié particulière avec laquelle elle seconde mes vues justes et pacifiques, conjointement avec mon bon et fidèle allié le roi de France, je ne saurais me dispenser de lui en témoigner ma vive reconnaissance. Il est dans le sang des Bourbons d'être liés de la plus tendre amitié avec les souverains de ma maison, et j'ai bien hérité de mes ancêtres la même façon de penser pour V. M. et tout ce qui lui appartient. J'y ajoute encore tous les sentiments que vos grandes qualités et votre amour pour la justice et l'équité excitent dans mon cœur, et je ne doute pas que V. M. ne soit entièrement convaincue de la haute estime et de l'amitié particulière avec lesquelles je suis, etc. »

4. RÉPONSE DE CHARLES III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai été certainement très-aise et affecté de l'heureuse révolution que les talents, la sagesse et la fermeté de Votre Majesté ont su amener dans la forme du gouvernement de son royaume. Le bonheur de ses peuples, l'honneur de la royauté et l'équilibre du Nord la faisaient désirer depuis longtemps. Ce grand ouvrage était réservé aux qualités supérieures de V. M. J'espère qu'on ne tentera pas de le troubler et que pouvant le consolider la Suède acquerra de nouveau son ancienne considération. Mon attachement à sa famille et les liens qui m'y unissent me feront toujours contribuer autant que possible à cet objet salutaire et intéressant. Je désire

que Votre Majesté en soit persuadée et de la haute estime et amitié particulière avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« CHARLES.

« A Madrid, ce 28 décembre 1772. »

5. LETTRE DE L'IMPÉRATRICE-REINE À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Je suis très-sensible à l'attention que Votre Majesté me marque à m'écrire au sujet du grand événement qui vient d'arriver dans votre royaume; sa façon de penser à mon égard me flatte et elle peut compter sur le plus sincère retour de ma part. Mes souhaits pour la satisfaction de V. M. et pour celle de sa famille sont aussi réels que ceux pour la conservation de la tranquillité du Nord, et c'est sur ces sentiments que je vous prie d'être persuadé de l'amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« La bonne sœur et cousine,

« MARIE-THÉRÈSE.

« Schönbrun, ce 29 septembre 1772. »

6. LETTRE DE GUSTAVE III À LOUIS XV.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Ce 24 mars 1773.

« Monsieur mon frère et mon cousin,

« Des circonstances dont l'ambassadeur de V. M. lui rendra compte m'obligent à réclamer aujourd'hui de nouveau, et de la manière la plus pressante, cette amitié que V. M. m'a accoutumé à regarder comme le plus ferme appui de mon trône. Je dois y compter, dans ce moment, avec d'autant plus de confiance, qu'il ne s'agit pas de mon intérêt seul, mais que ma cause est réellement celle de l'Europe entière menacée des efforts réunis d'une

ligue qui paraît avoir la domination universelle pour objet. La puissance de V. M. peut seule mettre des bornes à des vues si ambitieuses et si injustes, c'est d'elle que j'attends mes conseils et l'assistance dont j'ai besoin, étant au reste avec des sentiments fortifiés tous les jours par ma reconnaissance,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère,

« Gustave. »

7. LETTRE DE GUSTAVE III A CHARLES III.

(Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Le 24 mars 1773.

« Monsieur mon frère et cousin,

« Les marques que V. M. m'a données tout nouvellement de son souvenir et de son amitié, jointes à la conduite très-favorable à mes intérêts que V. M. a bien voulu prescrire à ses ministres dans toutes les cours, me font recourir aujourd'hui à V. M. avec une confiance entière dans une conjoncture dont les circonstances lui seront développées par le sieur de Llano[1], à qui je m'en suis ouvert. V. M. verra par son rapport qu'il ne s'agit pas de mes intérêts seuls, mais que ma cause est dans ce moment celle de tous les rois et de tous les États qui veulent conserver leur indépendance. J'attends tout de la puissance de V. M. et de sa sagesse, et serai toujours avec la reconnaissance la plus vraie, Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère,

« Gustave. »

8. RÉPONSE DE CHARLES III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai senti la critique situation dans laquelle Votre Majesté se

[1] Ministre de S. M. Catholique à la cour de Suède.

trouvait. Je me suis concerté avec le roi de France pour nous employer à parer le coup qui menaçait Votre Majesté et son royaume; nous avons lieu d'espérer qu'on y a réussi, au moins pour le présent. Nous continuerons dans les mêmes principes et, selon les circonstances, j'emploierai tous les moyens qui me seront possibles pour donner à V. M. des preuves de l'intérêt sincère que je prends à la conservation de son royaume, et pour convaincre V. M. des sentiments d'amitié avec lesquels je suis,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« CHARLES.

« A Aranjuez, ce 20 mai 1773. »

Une dépêche particulière adressée au comte de Scheffer par le comte de Creutz, ministre de Suède à Paris, et reproduite aussi par M. le baron Manderström, peut servir de commentaire aux trois lettres précédentes. Ce qui mettait Gustave III si fort en émoi, c'était sans doute la connaissance d'une alliance secrète conclue, après le partage de la Pologne, entre la Russie et le Danemark. Ce document montrera précisément où en étaient les liaisons de la Suède avec la France :

« Paris, 4 juillet 1773. »

Le comte se félicite d'abord de ce que M. d'Aiguillon a heureusement triomphé des intrigues employées pour lui nuire. Le roi doit en être content, écrit-il, car ce ministre paraît augmenter tous les jours de zèle et d'activité pour ses intérêts, et la Suède est l'objet principal de toute sa politique..... « Il me le dit sans cesse, et il a bien raison de penser ainsi. Le partage de la Pologne ferait tort à son ministère sans l'éclat que la révolution de Suède fait jaillir sur lui. Si la Suède était opprimée, la France serait à jamais couverte d'ignominie. Elle ne trouverait plus ni alliés ni amis; elle resterait seule et verrait l'Europe sous le joug sans pouvoir y remédier. Voilà ce que je ne cesse de répéter à Mr d'Aiguillon, et ce qui fait la plus forte impression sur son esprit.

« Mais ce que je lui représente avec plus de force, c'est qu'il ne

faut pas être dupe de la Russie. Son langage est flatteur, mais si elle avait fait des projets qu'elle ne voulût exécuter qu'à la paix, que deviendrait la Suède au cas que l'on s'y fiât? Voilà pourquoi je lui ai fait sentir la nécessité de fournir au roi de plus grands moyens pour accélérer le rétablissement de son armée et de sa marine, et de répondre à la Russie avec les mêmes caresses et la même amitié, afin que si elle est de bonne foi on puisse profiter de ses dispositions pour se lier avec elle; que, si elle ne l'est pas, on puisse la retenir en montrant qu'on est préparé à tout.

« J'ai eu l'honneur de mander au roi que Mr d'Aiguillon m'avait promis de faire des avances vers la fin de l'année, après que les 1,500,000 francs de cette année auraient été payés, mais qu'il recommandait le plus grand secret sur tout ceci. Il est donc nécessaire de continuer à représenter sans cesse les besoins du roi à Mr de Vergennes, afin que Mr d'Aiguillon trouve la besogne avancée par l'impression qu'auront faite au conseil les dépêches de ce ministre, lorsqu'il sera question de faire des avances.

« Pour ce qui regarde les 547,000 francs, je le répète encore, S. M. ne doit pas en avoir la moindre inquiétude. Ils seront toujours avancés jusqu'au dernier terme du payement des subsides, et alors payés en supplément pour couronner le tout. » Le comte de Creutz parle ensuite des difficultés qu'il a eues pour toutes ces négociations de subsides et de secours extraordinaires au moment de la révolution et au mois de novembre suivant, et de la nécessité où il a été de céder quelque chose pour ne point se brouiller avec Mr d'Aiguillon.

« J'ai eu hier le plaisir de parler longtemps de vous avec Mr d'Aiguillon. Ce ministre a pour vous la plus véritable amitié et la plus haute estime de vos talents. Croyez-moi, c'est un grand bonheur que les ministres des puissances alliées se connaissent personnellement. La liaison personnelle de Mr de Choiseul et du prince de Kaunitz rendait celle de leur cour encore plus intime. Depuis la retraite du premier, la froideur a été sur le point de succéder à la chaude amitié que les deux cours avaient l'une pour l'autre. Votre correspondance avec Mme d'Aiguillon est d'un grand avantage; elle rafraîchit et fortifie les sentiments qu'on a déjà pour V. E. »

9. LETTRE DE LOUIS XV À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai reçu avec le plus sensible plaisir la médaille que les États assemblés avaient demandé à Votre Majesté de faire frapper à l'occasion de l'heureuse révolution qui a fait revivre les anciennes lois dans le royaume de Suède, et qui y a établi la nouvelle constitution qui fait la gloire personnelle de V. M. et qui assure pour toujours le bonheur de sa nation. C'est un monument dont je conserverai d'autant plus précieusement le souvenir qu'il consacre le talent et le courage supérieurs dont V. M. a donné les preuves les plus signalées, et auxquelles mon cœur a pris la part la plus sincère. Mon intérêt sera toujours également vif pour tout ce qui pourra avoir rapport à V. M., et je ne cesserai jamais d'être, avec l'estime la plus parfaite et l'amitié la plus tendre, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« Louis.

« A Versailles, le 3 décembre 1773. »

10. LETTRE DU DUC D'AIGUILLON À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Sire,

« J'exprimerais difficilement à V. M. à quel point j'ai été touché et flatté des nouvelles assurances qu'elle a daigné me donner de l'estime et des bontés dont elle m'honore. Je me borne à la supplier d'être bien convaincue que j'en sens vivement tout le prix et que je n'ai rien plus à cœur que de les justifier et de m'en rendre digne de plus en plus. Ses intérêts sont si étroitement unis avec ceux du Roi mon maître que je ne pourrais les perdre de vue un instant sans trahir mon devoir. Sa gloire ne m'est pas moins chère, mais je ne prétends pas me faire un mérite auprès d'elle du zèle inaltérable avec lequel je la défends; la cause est trop bonne et trop belle pour que je ne sente pas combien il est glorieux pour moi d'en être le chevalier. J'espère que bientôt je n'aurai plus à

combattre pour elle, et que tout l'univers rendra à ses vertus et à ses talents le même hommage que je leur rends depuis longtemps. Je ne suis point étonné de l'impression qu'a faite sur V. M. l'extravagant et indigne complot dont son ambassadeur lui a transmis les détails et l'objet ; il est heureusement anéanti, et je crois qu'il est inutile que je l'assure que le Roi mon maître n'en avait aucune connaissance, et qu'il persiste invariablement dans les principes dont V. M. est instruite et qu'elle a approuvés. Il est plus déterminé que jamais à lui donner tous les secours dont elle pourra avoir besoin pour soutenir son autorité envers et contre tous ceux qui voudraient l'attaquer.

« J'ai tout lieu de croire qu'on en a abandonné le projet, mais je vois avec douleur qu'on suit avec opiniâtreté celui qu'on a formé depuis plus d'un an d'inspirer de la jalousie et de l'inquiétude aux puissances voisines de V. M. et de lui supposer des desseins ambitieux, malgré les assurances que nous ne cessons de donner de son excessive modération. La vérité percera à la fin les nuages dont on cherche à l'envelopper, et V. M. parviendra à la faire connaître en persistant à suivre la conduite admirable qu'elle tient. Je la supplie très-humblement de me permettre de lui témoigner combien j'y applaudis, et de mettre à ses pieds l'hommage bien sincère de ma vive reconnaissance, de mon dévouement sans bornes, et du profond respect avec lequel je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc d'Aiguillon.

« Versailles, ce 18 décembre 1773. »

Quel est cet « extravagant et indigne complot » dont parle le duc d'Aiguillon ? M. le baron Manderström pense qu'il s'agit probablement d'une intrigue politique dans laquelle quelque ministre de France à l'étranger aurait trempé à l'insu de son souverain. Nous n'oserions encore hasarder une réponse, mais nous pouvons citer à ce sujet une dépêche entièrement inédite du comte de Creutz à Gustave III qui se trouve aux Archives du royaume et donne quelques indices :

« 25 novembre 1773.

« J'ai remis à M. le duc d'Aiguillon la lettre de V. M. Il a été pénétré jusqu'au fond de l'âme de tant de bonté et de l'intérêt que V. M. prend à ce qui le regarde. Il m'a chargé de mettre à ses pieds sa reconnaissance et son profond respect. Il aurait souhaité seulement que ce que cette lettre contenait eût été mis en chiffre à cause de l'importance de cette affaire, du secret qu'elle exige et de l'attention que cela aura donné au roi de Prusse, qui sûrement aura fait ouvrir la lettre en chemin... »

11. LETTRE DE LOUIS XVI À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Marly, ce 25 juillet 1774.

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai reçu avec grand plaisir la lettre que le comte de Vergennes m'a remise de la part de Votre Majesté. Je connaissais bien tout l'attachement que Vous aviez pour le roi mon aïeul, et j'ai été bien touché de la douleur que vous avez marquée à sa mort. J'espère qu'Elle ne doute pas que je suis dans les mêmes sentiments où était le feu roi à son égard. Le comte de Vergennes ne fait que m'y confirmer par tous les bons témoignages qu'il me rend de Votre Majesté. Le comte d'Usson, mon ambassadeur auprès d'elle, sera toujours chargé d'entretenir la parfaite intelligence qui est si convenable entre les deux couronnes, et de témoigner à V. M. les sentiments de la sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« Louis. »

12. LETTRE DU DUC D'AIGUILLON À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Sire,

« Je sens mieux que je ne puis l'exprimer à V. M. le prix des nouvelles assurances qu'elle daigne me donner des bontés dont

elle m'honore; elles sont la récompense la plus flatteuse que je pouvais désirer de mes travaux, et je m'en rappelle sans cesse le souvenir dans ma retraite avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance. V. M. ne doit me savoir aucun gré des soins que j'ai pu me donner pour seconder ses sages et généreux projets. J'ai servi l'ami de mon maître, l'allié de sa couronne le plus fidèle et le plus utile. Le malheureux prince que je regretterai toute ma vie, encore plus comme mon père que comme mon protecteur et mon roi, a conservé jusqu'au dernier moment de ses jours la tendresse la plus constante et la plus sincère pour V. M., et j'étais toujours sûr de lui plaire en lui proposant de la défendre et de la soutenir. Le maintien de l'indépendance absolue de la Suède et de l'autorité légitime de son roi formait la base de son système politique, et son cœur avait encore plus de part à cette façon de penser que l'intérêt de son État. Son petit-fils m'a paru avoir hérité de ces sentiments, et je crois pouvoir assurer V. M. qu'elle éprouvera de sa part les mêmes marques d'amitié qu'elle a reçues du roi son grand-père. Je ne lui ai pas laissé ignorer, avant de me retirer de son conseil, tous les motifs qui doivent le déterminer à resserrer les anciens liens qui l'unissent avec Elle et les avantages qu'il pouvait s'en promettre, et j'ai la satisfaction de savoir que j'ai eu le bonheur de le persuader. Quelque éloigné que je sois désormais des affaires publiques, je ne perdrai jamais de vue celles de la Suède, et je ne cesserai point de faire les vœux les plus ardents pour la gloire et la prospérité du héros du Nord; heureux si je puis me flatter qu'il daignera me conserver ses bontés et se rappeler quelquefois le souvenir de mon zèle à toute épreuve pour son service, et de mon dévouement absolu à sa personne.

« Je suis avec le plus profond respect,

« Sire

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc d'Aiguillon.

« Veiret[1], ce 17 août 1774. »

[1] Château de Touraine, appartenant au duc d'Aiguillon.

13. LETTRE DE GUSTAVE III AU COMTE DE MAUREPAS.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Gripsholm, le 5 janvier 1776.

« Monsieur le comte, autant j'ai été alarmé lorsque je vous ai su malade, autant j'ai pris de part à votre rétablissement, dont mon ambassadeur vient de m'informer. L'avantage que j'ai eu de vous connaître personnellement, et la confiance que le roi votre maître a placée en vos sages conseils, sont autant de raisons pour que je m'intéresse très-vivement à tout ce qui vous regarde. J'y ajouterai encore que je compte beaucoup sur votre amitié pour moi, et avec ces sentiments, vous ne douterez certainement pas de ceux du véritable attachement avec lequel je suis, Monsieur le comte, etc. »

Le comte de Maurepas était à cette époque au comble de sa puissance. Les dépêches du comte de Creutz montrent de quel crédit et de quelle intimité la légation de Suède à Paris jouissait auprès de cet homme d'État.

Dans la dépêche du 1er février 1776 (inédite aux Archives royales), Creutz écrit : « Je vais rendre compte à V. M. par une autre voie que la poste ordinaire, d'une conversation intéressante que j'ai eue avec le comte de Maurepas. »

En effet, le baron Manderström cite une dépêche de cet ambassadeur, chiffrée, datée du 7 février, qui arriva par l'entremise d'une maison de commerce, et qui est aujourd'hui aux Affaires étrangères de Stockholm. Elle est adressée à Gustave III lui-même :

« Je profite de cette voye détournée pour rendre compte à V. M. d'une conversation infiniment intéressante que j'ai eue avec le comte de Maurepas, et qui prouve jusqu'où va sa confiance en moi. Quelque sûr que soit ce chiffre, je n'ai pas voulu me servir de la poste ordinaire, pour éviter toute possibilité de voir éventer ce secret, et je supplie Votre Majesté de le garder religieusement pour Elle, puisque, s'il venait à transpirer avant le temps, ce serait une chose funeste pour la France et pour la Suède.

« En parlant avec le comte de Maurepas des moyens les plus efficaces qu'on pourrait employer, soit pour assurer la sûreté de Votre Majesté, soit pour rompre la ligue du Nord, soit enfin pour don-

ner à la France et à ses amis la supériorité nécessaire pour brider l'ambition des puissances qui voudraient tout envahir, je lui demandai naturellement s'il croyait que la cour de Vienne éntrerait de bonne foi dans ces vues, et si sa politique intéressée, jointe au peu d'affection que l'empereur avait pour la France, ne la rendrait pas toujours froide et nonchalante chaque fois qu'il s'agirait de s'exposer pour la France ou de prendre un parti vigoureux pour empêcher l'oppression de ses alliés.

« Le comte de Maurepas me répondit avec la même franchise : Nous ne pouvons ni n'osons nous reposer sur la cour de Vienne; son alliance nous pèse plus qu'elle ne nous est utile. Le traité de Versailles a fait beaucoup de mal; il a renversé absolument l'ordre des choses, et il faut tôt ou tard revenir à des liaisons plus naturelles. Du temps du cardinal de Fleury, M. de Lichtenstein avait déja proposé une alliance entre l'Espagne, la France et l'Autriche; mais le premier était trop éclairé pour n'en pas sentir tout l'inconvénient. Je me souviens que pendant une maladie grave du cardinal, il me fit appeler et me dit : On veut me séduire par une alliance catholique; on croit, parce que je suis un vieux prêtre, qu'on aura bon marché de moi; mais ils se trompent, et si je meurs, ne donnez pas, vous autres, dans le panneau. Tenez-vous-en aux alliances protestantes, c'est le seul moyen de conserver la liberté de l'Europe et l'ascendant que la France y doit avoir. — L'expérience, poursuivit le comte de Maurepas, en a suffisamment prouvé la vérité. Voyez avec quelle ingratitude la cour de Vienne nous a payés de nos efforts pour elle. Elle s'est livrée à nos ennemis pour envahir la Pologne. Les projets de l'empereur pour l'oppression de l'Allemagne sont visibles; peut-être en a-t-il de pareils pour l'Italie. Il faut assurer d'une manière stable et permanente la sûreté de la Suède pour affranchir l'Allemagne et pour humilier les Russes; pour pouvoir enfin faire la guerre avec avantage, si le malheur des circonstances l'exige, il faut revenir à l'alliance avec la Prusse. Mais comme il n'y a rien à faire avec le roi d'aujourd'hui, qu'il abuserait des moindres pas qu'on ferait vers lui pour nous trahir et pour nous susciter des tracasseries, il faut attendre sa mort ou celle de l'impératrice-reine. Dans l'un ou l'autre cas, les choses rentreront dans leur ordre naturel, car le prince royal de Prusse paraît bien disposé pour nous, et l'empereur, une fois le maître, est trop ambitieux et trop remuant

pour ne pas forcer le roi de Prusse à se jeter dans nos bras. Je vous confie mes sentiments parce que je connais votre discrétion, votre manière de voir, et que j'aime à discuter les choses avec vous.

« Je remerciai le comte de Maurepas d'une marque de confiance aussi distinguée, et je lui dis qu'il était impossible de ne pas être de son avis; que c'était le seul moyen de débrouiller le chaos du système de l'Europe, et de rétablir l'équilibre; qu'en bridant l'ambition de l'empereur, il était également important d'abaisser la Russie, cette puissance immense par son étendue, effrayante par ses ressources, et qui, tôt ou tard, engloutirait l'Europe si l'on ne formait pas, par de bonnes alliances, des digues suffisantes pour contenir ses débordements; que la France, la Suède et la Prusse liées ensemble, et coupant l'Europe du Nord au Midi, étaient capables de se donner les mains pour exécuter les plus grandes choses; qu'alors la Suède pourrait redevenir aux dépens de la Russie une puissance formidable, rendre à la France les services qu'elle en a reçus, et lui manifester par des preuves efficaces un attachement fortifié par les siècles et consacré par le penchant personnel de Votre Majesté. Je dis ensuite au comte de Maurepas que le comte de Saint-Germain m'avait aussi parlé de la nécessité d'abaisser la Russie et qu'il regardait ce projet comme le premier dont il fallait s'occuper.

« De tout ceci Votre Majesté daignera conclure que la France est lasse de l'alliance avec la cour de Vienne; qu'elle n'attend que l'occasion pour la quitter; que cette occasion peut naître d'un moment à l'autre. Rien ne doit être plus vraisemblable. Tant que les liaisons actuelles subsistent, la France ne peut venir au secours de Votre Majesté qu'avec de l'argent et une flotte. Ce dernier secours dépend encore de l'Angleterre, et Votre Majesté est environnée de tous côtés. Mais si la France gagnait la Prusse, que d'avantages n'en résulterait-il pas pour Votre Majesté! La Russie tremblerait jusque dans ses foyers et à la première guerre elle succomberait selon le calcul des probabilités. Je crois donc qu'il est de mon devoir de fortifier tous les jours davantage le ministère français dans ce sentiment, et j'y travaillerai sans relâche. Cela donnera encore plus de poids à l'alliance de Votre Majesté. La France ne sera pas, comme à présent, dans le cas de trembler sans cesse pour notre sûreté, et d'être en peine des moyens qu'il faut

prendre pour venir à notre secours. Votre Majesté jouera alors le rôle qui convient à la grandeur de son génie, à ses talents et à sa dignité.

« Je profiterai quelquefois de cette voie détournée pour écrire à Votre Majesté, parce qu'on n'ouvre pas les lettres des banquiers, à moins que ce ne soit celles des banquiers de la cour. »

14. LETTRE DU COMTE DE MAUREPAS À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Signature autographe.)

« Sire,

« Je ne puis exprimer à Votre Majesté ma sensibilité aux marques de bonté et d'intérêt qu'elle veut bien me donner dans la lettre dont elle m'a honoré. Je ne désire profiter du rétablissement de ma santé, auquel elle veut bien prendre part, que pour continuer à lui donner des marques de mon zèle et de mon attachement à ses intérêts. Je suis bien assuré que c'est ce que je puis faire de plus agréable au roi mon maitre, qui ne désire que d'affermir et resserrer les liens qui l'unissent à Votre Majesté. Je puis et dois sur cela m'en rapporter au compte que le comte de Creutz, son ambassadeur, aura l'honneur de rendre à Votre Majesté; je me flatte qu'il me rendra justice à cet égard. Le bonheur que j'ai eu d'approcher Votre Majesté personnellement et ma reconnaissance lui répondent de la pureté et de la sincérité de mes sentiments, autant que du respect avec lequel je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très obéissant serviteur.

« MAUREPAS.

« A Versailles, le 13 février 1776. »

15. LETTRE DE LOUIS XVI À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« J'ai reçu avec le plus grand plaisir la lettre que le baron de Nolcken, votre envoyé extraordinaire en Angleterre, m'a remise de votre part. V. M. est assurée de la satisfaction que j'ai toujours

en apprenant de ses nouvelles par elle-même. Les précautions qu'elle témoigne devoir prendre, pour assurer la tranquillité de ses sujets contre les inquiétudes qu'elle pourrait avoir de la part de ses voisins me paraissent on ne peut plus justes; la fermeté et la tranquilité d'âme alliées à la douceur nécessaire dans les occasions, sont des moyens sûrs pour maintenir la bonne harmonie qui doit régner entre les puissances. V. M. connaît le vif intérêt que je prends à ce qui la regarde, et la constante amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« Louis.

« A Versailles, le 16 février 1776. »

16. LETTRE DE MARIE-ANTOINETTE À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe. Sans date, mais conservée à côté de la précédente, et probablement de la même année.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Avec un chef tel que vous, la nouvelle chevalerie effaceroit bientôt l'ancienne. Je ne recevrai jamais d'hommages qui me flattent davantage que les vôtres. Les commencemens de Votre règne en assurent la gloire et la prospérité; sa longue durée fera le bonheur de vos peuples et la joie de vos amis. C'est le vœu et le sentiment bien sincère de Votre bonne sœur et cousine,

« Marie-Antoinette.

« Versailles, 26 février. »

17. LETTRE DE CHARLES III À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« Je trouve dans le départ du baron de Sparre l'occasion que j'attendais depuis longtemps avec impatience pour répondre à la lettre de V. M., que mon envoyé m'apporte. J'ai été très-sensible à cette marque du souvenir et de l'amitié de V. M., et quoique je n'aye jamais pû me résoudre à concevoir les mêmes soupçons que

mes gouverneurs ont eu du pavillon suédois, je vois avec plaisir combien V. M. a été affectée des apparences qui y ont donné lieu, et qu'elle veut bien se rappeler la part que j'ai prise autant par sentiment que par l'amitié ancienne de nos couronnes et celle de ma maison au succès de ses glorieuses entreprises. Persuadé toujours de la façon de penser de V. M., j'avoue que je serais flatté d'avoir des raisons de lui donner des preuves de mon attachement comme je l'ai été dernièrement, en ordonnant qu'on relachât la cargaison du vaisseau suédois qu'un des miens amena à Cadix, quoique les tribunaux l'eussent jugé être de bonne prise.

« Mr. de Llano, que je n'oublierai pas avoir mérité d'être recommandé de V. M., et qui a été fidèle organe de ses sentiments, me rendant compte de l'état déplorable de la Suède après 50 ans d'anarchie, n'a jamais douté de son rétablissement si on en laisse le temps à V. M. J'ai observé avec soin tous les événements qui contribuent à conserver le calme du Nord auquel je m'intéresse.

« Que V. M. me permette de lui recommander le baron de Sparre, dont la conduite dans ce pays lui a mérité l'estime générale, et de l'assurer de l'amitié sincère, de la parfaite estime et de la haute considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et cousin,

« Charles.

« Aranjuez, ce 21 mai 1776. »

18. LETTRE DE LOUIS XVI À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Monsieur mon frère,

« J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre par laquelle vous me félicitez sur l'avantage que ma flotte a remporté sur celle des Anglais[1]. Les complimens que V. M. me fait me sont très-agréables, venant de sa part. Je regarde bien comme Elle la crise présente de l'Europe comme très-intéressante, et les réflexions qu'Elle fait

[1] La bataille d'Ouessant avait eu lieu le 27 juillet.

là-dessus sont très-justes. Le jour où V. M. m'écrit est un jour dont je me souviendrai toujours avec plaisir par la stabilité de puissance qu'il a donné à un allié auquel je suis véritablement attaché et que je prie d'être persuadé de la sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère,

« Louis.

« A Versailles, ce 4 octobre 1778. »

19. LETTRE DU COMTE DE MAUREPAS À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Signature autographe.)

« Sire,

« Le comte de Creutz, ambassadeur de Votre Majesté, m'a remis la lettre dont il lui a plu m'honorer. Je n'ai point été surpris de la part qu'elle veut bien prendre à la situation actuelle de la France. Je connais les sentiments de Votre Majesté pour une puissance son amie et son alliée, et sa constante amitié pour le roi mon maître; mais quant à la part qu'elle veut bien m'attribuer dans nos succès, je ne peux la regarder que comme un effet des bontés dont elle m'a donné tant de marques dès les premiers moments où j'eus le bonheur de lui faire ma cour; je ne puis les mériter que par mon zèle et mon attachement à son service. Je ne perdrai aucune occasion de servir auprès du roi les intérêts de Votre Majesté. Si les circonstances permettent à la paix de satisfaire le désir qu'Elle témoigne d'un établissement aux Indes occidentales, j'aurai soin de le rappeler au Roi et d'instruire M. le comte de Creutz de tout ce qui se passera à cet égard. Je m'en remets au compte plus détaillé qu'il aura l'honneur de rendre à Votre Majesté. Je la supplie de compter sur mon zèle.

« Je suis avec le respect le plus profond,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Maurepas.

« A Versailles, le 13 septembre 1779. »

La Suède n'a acquis l'île de Saint-Barthélemy que par la convention de Versailles du 1er juillet 1784; on voit cependant que, dès 1779, des négociations étaient commencées par elle pour obtenir une semblable possession. On en suit facilement les premières traces dans les dépêches inédites du comte de Creutz :

Dépêche du 5 août : « Creutz voudrait obtenir qu'à la paix, la France et l'Espagne cédassent à la Suède l'île de la Grenade, riche et salubre, bien boisée, avec un sucre d'une qualité supérieure, et celle de la Marguerite ou de la Trinité, dont l'Espagne ne tire rien. »

Dépêche du 9 septembre : « Éloge de l'île de la Grenade. C'est la clef des îles du Vent, etc. »

Dépêche du 16 : « Tabago serait la meilleure île pour nous. Elle pourrait donner par la suite une culture de 50,000 barriques de sucre, ce qui serait un objet de commerce de plus de 50 millions. »

Dépêche du 2 décembre : « Pour ce qui est d'engager l'Espagne à céder Porto-Rico ou quelque autre de ses nombreuses iles, c'est un point de négociation difficile. J'en ai déjà parlé au comte de Vergennes. Il trouve l'idée excellente : « mais la cour d'Espagne, « dit-il, est si difficile sur tout! Elle tient pour maxime que céder « un rocher dans la mer serait démembrer la monarchie; que « n'avons-nous pas fait pour l'engager à nous céder sa portion de « Saint-Domingue! »

Dépêche du 13 janvier 1780 : « M. de Vergennes m'a dit : « Si « l'Espagne pouvait placer un poteau sur un rocher dans la mer, « aucune persuasion humaine ne pourrait l'engager à le céder. Elle « voit la contrebande partout, et elle aimerait mieux voir ses colonies mourir de faim que de détacher un grain de sable de ses « vastes possessions. »

20. LETTRE DU COMTE DE VERGENNES À GUSTAVE III.

(*Ibid.* Autographe.)

« Sire,

« Pénétré de reconnaissance de la confiance que Votre Majesté se plaît à me marquer, il me serait bien flatteur de la justifier et

de contribuer au succès de ses désirs. C'est dans cette vue, Sire, que j'ai cru devoir mettre sous les yeux du Roi mon maître la lettre dont Votre Majesté a daigné m'honorer. Sa Majesté, toujours fidèle aux sentimens qu'elle lui a voués et à l'intérêt qu'elle ne cessera dans aucun temps de prendre à sa satisfaction personnelle et à la prospérité de la Suède, désire avec ardeur que des circonstances mieux prononcées qu'elles ne le sont encore lui permettent de seconder les vues que Votre Majesté forme sur un établissement dans les Antilles. Le roi, sensible à l'amitié dont V. M. ne perd aucune occasion de lui confirmer les témoignages, sera toujours très-empressé à ne lui rien laisser à désirer de la sienne, et ce serait avec le plus véritable plaisir que sa Majesté verrait réussir une vue, laquelle, d'un grand intérêt pour la Suède, serait d'une convenance réciproque pour les deux couronnes. Mais le succès dépendra nécessairement des événements; l'Angleterre n'est pas à beaucoup près au point où l'on peut disposer de ses dépouilles : elle est plus étonnée qu'abattue de l'orage qu'elle a si imprudemment provoqué.

« Je ne m'étendrai pas en protestations, Sire, pour convaincre Votre Majesté combien il me serait flatteur d'être l'heureux instrument qui contribuerait à attacher à sa couronne le nouveau fleuron qu'elle désire d'y ajouter. Si mon attachement respectueux pour sa personne, si mon zèle pour son service n'étaient pas des motifs assez forts pour la convaincre de la sincérité de la disposition que j'ai l'honneur de lui exprimer, Elle en trouverait la sûreté dans le sentiment naturel à tout Français de ramener à l'égalité un ennemi qui n'a que trop souvent affecté une orgueilleuse supériorité; mais Votre Majesté n'ignore pas, et nous ne nous dissimulons pas qu'on fait le plus souvent la paix comme on peut et non pas comme on veut.

« Je sens tout le prix de ce que Votre Majesté daigne me dire par rapport à la paix de l'Allemagne : c'est un service rendu à l'humanité en général; mais il me semble que V. M. ne devait pas moins apprécier le bonheur que nous avons eu de prévenir le retour de la guerre entre la Russie et les Turcs. Si nous avons réussi par ce moyen à nous rapprocher de la première de ces puissances, et à dissiper les défiances dont elle n'avait été que trop longtemps prévenue contre nous, les liaisons de la France et de la Suède cessant de lui être supectes, la politique n'alarmera plus

les sentiments personnels et réciproques de Votre Majesté et de l'impératrice sa cousine.

« Je suis avec le plus profond respect,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« De Vergennes.

« Versailles, le 2 octobre 1779. »

On voit, par les documents qui précèdent, que la France était la plus constante et la plus ferme alliée de la Suède. Voici maintenant contre quels dangers, contre quelle mauvaise volonté et quels ressentiments de la Russie et de la Prusse nous avions à préserver le cabinet de Stockholm, et contre quelles menaces nous avions aussi à sauvegarder l'équilibre européen. Nous nous servons encore des documents conservés aux Archives des affaires étrangères de Stockholm.

21. DU ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe [1].)

« Ce 1er de septembre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Je vois par la lettre de V. M. le succès qu'elle a eu dans le changement de la forme du gouvernement suédois; mais croit-elle que cet événement se borne à la réussite d'une révolution dans l'intérieur de son royaume et ne se souvient-elle pas que la Russie et le Danemark et moi-même nous avons garanti cette forme de gouvernement? Que S. M. se souvienne de ce que j'ai eu la satisfaction de lui dire, lorsqu'à Berlin j'ai joui de sa présence. Je crains bien que les suites de cette affaire n'entraînent V. M. dans une situation pire que celle qu'elle vient de quitter, et que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui puisse arriver à la Suède. Vous savez, Sire, que j'ai des engagements avec la Russie; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous

[1] C'est évidemment une réponse à une lettre par laquelle Gustave III avait annoncé à son oncle la révolution du 15 août 1772.

venez de faire : l'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à V. M. que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagements ; elle me met le poignard au cœur en me jetant dans un embarras cruel, duquel je ne vois aucune issue pour sortir. J'ai écrit de même à la reine sa mère : je lui expose les choses dans la plus grande vérité ; mais la chose est faite et la difficulté consiste à y trouver un remède. Je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai parvenir à rajuster ce qui s'est passé, ne pensant qu'aux véritables intérêts de V. M. et ne souhaitant que de pouvoir lui donner des marques de la haute estime et de l'attachement avec lequel je suis,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et fidèle oncle,

« Frédéric. »

22. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie, mais très-authentique.)

« De Reinsberg, le 7 septembre 1772.

« Ma très-chère sœur,

« Je vous félicite, ma chère sœur, sur la joie et le contentement que vous ressentez, et je béuis le ciel que sans aucun danger vos fils soient sortis d'une crise aussi violente. Je crois que vous ne doutez pas que je vous souhaite et à vos enfants le plus grand bonheur ; mais tel est le sort des souverains et des princes qu'ils tiennent par l'intérêt et la politique aux états qui les environnent. Je ne répéterai pas ce que j'ai eu souvent l'honneur de vous dire à ce sujet. Vous avez tant de connaissance et d'esprit qu'il serait inutile de vous faire le tableau de l'Europe. Tout ce que je dois vous dire, ma conscience, mon amour pour vous et vos enfants m'y obligent, c'est que j'eusse souhaité que le roi se fût contenté de la constitution de l'année 1720. Je regarderais cet arrangement comme solide au lieu que ma tendresse est alarmée pour les suites que je prévois, et je crains que malheureusement vous, ma chère sœur, et le roi votre fils n'en soyez convaincus que lors-

qu'on n'y pourra plus apporter de remède. Je connais votre courage et je ne doute nullement de celui du roi votre fils; mais, ma chère sœur, le courage devient souvent inutile, et, sans succomber, on peut se trouver dans un labyrinthe pire que celui dont on vient de sortir. Je suis convaincu que le roi fera tout au monde pour accommoder les affaires à l'amiable; tout ce qu'il m'écrit à ce sujet me fait connaître combien il craint d'être forcé à d'autres entreprises; cette idée seule m'afflige; mais vous devez connaître la force des engagements, et que les États qui sont en alliance sont liés par des nœuds que leur intérêt ne peut pas rompre. Qu'il m'en coûte à vous dire ces tristes vérités et de troubler votre bonheur actuel par des nuages que l'avenir doit former! Mais, si vous voulez vous le rappeler, je vous dis la même chose en Suède et j'ajoutai que je rendais grâce au ciel que les projets de Norrköping n'avaient pas réussi, puisque les suites en auraient pu être funestes[1]. J'ai déchargé mon cœur et ma conscience; je prévois, à vous dire le vrai, ma chère sœur, que les conseils de l'amitié seront reçus tout comme les représentations ministérielles; au moins j'ai rempli mon devoir, je ne puis autre chose dans ce monde-ci.

« Pour mon particulier, je vous souhaite, au roi et à vos enfants, tout le bonheur, et j'espère, pour peu qu'on veuille s'y prêter, que tout pourra s'accommoder à l'amiable. Je fais des vœux pour votre passage et pour celui de l'aimable nièce; si j'étais Neptune, je vous accompagnerais; mes pensées vous suivront, étant à jamais,

« Ma chère sœur,

« Votre très-dévoué et fidèle frère et serviteur,

« Henri. »

23. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie.)

« De Reinsberg le 10 septembre 1772.

« Ma très-chère sœur,

« Si je n'avais pas des appréhensions pour l'avenir, si mon cœur

[1] On y avait préparé un coup d'État semblable à celui qui réussit au mois d'août 1772.

ne s'intéressait pas si tendrement à vous, ma chère sœur, au roi de Suède et à votre famille, j'aurais pu partager votre joie sur le succès du roi. Mais dans des cas extrêmes où l'on s'intéresse, il ne reste que la vérité à dire. Je trouve cependant la lettre que vous avez reçue à ce sujet trop cruelle, trop grossière, trop impolie et exagérée en tous points, sans même y toucher véritablement l'état de la question; la réponse que vous avez faite est admirable, modérée, tendre et touchante, mais s'il m'est permis de le dire, je ne trouve pas qu'on envisage les choses dans leur véritable point de vue. Il s'agit de bien discuter l'intérêt de tant de puissances; tout comme il y en a qui sont attachées à la Suède, et qui sans doute auront été à favoriser la révolution pour en tirer l'avantage en temps et lieu, tout ainsi il y en a d'autres qui par leur situation sont obligées à prévenir les desseins d'une puissance qui pourrait se servir de la Suède contre leurs intérêts. Je suis convaincu en mon particulier des sentiments du roi votre fils, je suis assuré qu'il n'a aucun dessein formé contre aucune puissance, mais avec le gouvernement d'à présent la Suède deviendra, si elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Jugez, ma chère sœur, avec équité et dites ensuite si c'est caprice de la part du voisin formidable s'il tâche à éviter qu'une puissance qui par sa situation ne pouvait lui nuire, mais qui à cette heure peut se mettre dans l'état d'être un jour de nouveau à ranger dans le calcul des balances politiques, si pour éviter cet événement il n'est pas de son intérêt de la prévenir; c'est l'état de la question, c'est sur cet objet que le roi votre fils aura à négocier, c'est sur le parti qu'il pourra prendre que sera fondée sa tranquillité. Soyez convaincue, ma chère sœur, que tout ce qu'il sera possible de faire pour calmer les esprits sera mis en usage, mais il n'y a pas de plume assez éloquente au monde pour convaincre un ministère que ce qui est reconnu pour un intérêt d'État puisse être sacrifié à l'amitié et à des considérations personnelles; ce dont je suis convaincu, c'est qu'on s'emploiera (surtout ici) à ajuster à l'amiable ce grand différend; si de notre côté on avait les moindres vues, on pourrait très-aisément à cette heure les satisfaire, mais il est très-certain qu'on fera tout ce qui humainement est possible pour accorder les esprits dont dépendra la réussite du roi votre fils, et il aura sujet de bien mûrement peser ses résolutions avant de les prendre, car il sera ensuite seul responsable des événements.

On ne peut agir plus cordialement que de prévenir sur de pareils objets; cela ne se fait qu'entre parents; dans d'autres occasions on saisit la fortune quand elle se présente, et on ne refuse pas d'en profiter. Tout dépend des lettres qu'on recevra du Nord; toujours je suis certain que vous aurez, ma chère sœur, tout le loisir pour prendre, de concert avec le roi votre fils, des résolutions pour votre tranquillité. J'espère que vous n'avez aucun doute, ma chère sœur, que si je me trouve en état de vous servir, j'en saisirai les occasions avec le plus grand empressement.

« J'ai fait des vœux durant votre trajet en Suède. Je souhaite que le bonheur vous ramène bientôt sur ces mers, et que j'aie la douce satisfaction de vous revoir dans ce pays : en attendant cet événement heureux, je vous prie de vous rappeler souvent les tendres sentiments avec lesquels je suis,

« Ma chère sœur,

« Votre très-dévoué et fidèle frère et serviteur,

« HENRI. »

24. LE ROI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie.)

« 11 septembre 1772.

« Ma très-chère sœur,

« Je suis bien fâché que vous distinguiez si mal vos amis de vos ennemis, moi qui vous parle avec franchise et qui vous la dis dans un moment où l'illusion d'un bonheur précaire vous aveugle sur les suites de cette révolution. Vous croyez que c'est mauvaise volonté de ma part; non, ma chère sœur, si votre bonheur était solide, je serais le premier à vous en féliciter, mais les choses en sont bien éloignées; je vous envoie ici la copie de l'article de notre garantie tel qu'il a été signé à Saint-Pétersbourg, et j'y ajoute même que si je ne peux trouver des expédients pour calmer les esprits, je remplirai mes traités, parce que ce sont des engagements de nation à nation, et où la personne n'entre pour rien; voilà ce qui me met de mauvaise humeur de voir que par l'action la plus téméraire et la plus étourdie, vos fils me forcent de m'ar-

mer contre eux; ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie qui certainement pourrait exciter au plus la cupidité d'un cadet de famille; mais le bien de cet État exige nécessairement que je reste lié avec la Russie, et je serais justement blâmé par la postérité si mon penchant personnel l'emportait sur le bien du peuple auquel je dois tous mes soins. Je vous dis, ma chère sœur, les choses telles qu'elles sont, et je ne pronostique que des infortunes. Car si cela en vient à une guerre, comme je l'appréhende beaucoup, qui vous répondra qu'une partie de votre armée suédoise ne passera pas du côté des Russes, et qui vous garantira que cette nation dégradée comme elle l'est ne leur livre pas son roi? Enfin il y a cent malheurs de ce genre à prévoir qui me font frémir pour vous, tandis que je ne vois aucune puissance en état de vous assister et de vous secourir.

« Veuille le ciel que je me trompe et que vous soyez heureuse, soyez persuadée que personne ne s'en réjouira plus cordialement que moi, qui serai jusqu'au dernier soupir, avec autant de considération que de tendresse,

« Ma très-chère sœur,

« Votre fidèle frère et serviteur,

« FRÉDÉRIC. »

25. ARTICLE SECRET, TROISIÈME DU TRAITÉ ENTRE LA PRUSSE ET LA RUSS CONCLU À SAINT-PÉTERSBOURG, LE 12 OCTOBRE 1769.

(*Ibid.* Pièce annexée à la lettre précédente.)

« Les hautes parties contractantes s'étant déjà concertées par un des articles secrets du traité d'alliance signé le 31 mars de l'année 1764 sur la nécessité de maintenir la forme du gouvernement, confirmée par les quatre états du royaume de Suède, et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'Impératrice confirment de la manière la plus solennelle par le présent article tous les engagements qu'elles ont contractés alors, et s'engagent de nouveau à donner à leurs ministres résidents à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer

la susdite constitution du royaume de Suède et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait pas pour atteindre le but désiré et que, malgré tous les efforts des deux parties contractantes, il arrivât que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme du gouvernement de 1720 dans les articles fondamentaux, en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les États, et de nommer aux charges sans le consentement du sénat, Leurs Majestés sont convenues que l'un et l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède et celui du renversement total de la présente forme du gouvernement seront regardés comme le *casus fœderis;* et S. M. le roi de Prusse s'engage dans les deux cas susmentionnés et lorsqu'elle en sera requise par S. M. l'Impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps considérable de ses troupes dans ce duché. Ce présent article secret aura la même force et vigueur que s'il était inséré mot pour mot dans le traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui et sera ratifié en même temps. En foi de quoi il en a été fait deux exemplaires semblables, que nous, les ministres plénipotentiaires de S. M. l'impératrice de toutes les Russies, autorisés à cet effet, avons signés et scellés du cachet de nos armes.

« Fait à Saint-Pétersbourg le 12 octobre 1769.

« (L. S.) Victor-Frédéric, comte de Solms.

« (L. S.) G. N. Pannin.

« (L. S.) Prince A. Galitzin. »

26. COURTE ANALYSE SUR L'ARTICLE SECRET DU TRAITÉ ENTRE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE ET LE ROI DE PRUSSE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer. C'est une réfutation digne et ferme des prétentions énoncées dans l'article secret. Cette pièce fut probablement envoyée au roi de Prusse.)

« La première réflexion qui tombe sur le traité conclu entre les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg est de demander par quel droit ces deux cours peuvent se croire autorisées à disposer des

affaires domestiques d'une troisième à son insu, sans la consulter et sans en être requises en aucune manière? Ces maximes sont si nouvelles et si peu fondées dans le droit des gens universellement reçu, qu'on ne saurait voir sans la plus grande surprise qu'un pareil traité puisse exister, tout comme il est encore plus étonnant qu'on veuille se croire obligé de remplir un traité établi sur des principes qui révoltent l'indépendance et la sûreté de tous les États de l'Europe. Il est dit dans ce traité que les cours contractantes doivent donner à leur ministres résidents à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la constitution du royaume de Suède, et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Pour ce qui est du premier point, personne n'empêche les cours respectives d'instruire leurs ministres de telle manière qu'elles le jugent à propos; il y a même appparence que ceux de Pétersbourg et de Berlin se sont fidèlement acquittés de leurs instructions; mais ces mêmes instructions peuvent-elles faire loi pour un tiers? Quant au second point, qui est-ce qui trouble la tranquillité du Nord? Ou la Suède, qui prend des mesures innocentes ne regardant que ses affaires domestiques, et qui proteste qu'elle veut vivre en paix et en bonne intelligence avec tous ses voisins, ou bien celui de ses voisins qui menace de faire la guerre à la Suède, et qui va embraser le Nord du feu de la guerre si ces menaces sont mises en exécution? Par ce qui suit dans le traité, on trouve le détail des circonstances dans lesquelles le *casus fœderis* doit avoir lieu, savoir :

Si malgré la coopération des ministres et les efforts des deux parties contractantes, il arrivait que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède. Mais la Russie est-elle bien attaquée? le craint-elle? soyons de bonne foi! *Si une faction dominante dans ce royaume bouleversait la forme du gouvernement de 1720.* Est-ce actuellement une faction qui a fait cette révolution? C'est le roi, appuyé de personnes de tous les partis, ce sont les États, c'est la nation entière, c'est la voix publique et le concours de tous les membres du royaume. *Si on accorde au roi le pouvoir illimité de faire des lois.* Ce pouvoir n'a pas été accordé. *Si le roi peut déclarer la guerre.* Mais il ne le peut pas enfin.

Si le roi peut lever des impôts. Mais pour se convaincre que dans ce cas, aussi bien que dans tous les précédents, le roi a besoin du concours de tous les États, on n'a qu'à lire la nouvelle forme du gouvernement du 21 d'août de l'année présente, et il n'en restera pas le moindre doute. Il n'est donc question que du pouvoir de *convoquer les États* du royaume et de *disposer des charges et offices de l'État,* dont le dernier est d'autant plus compatible avec un gouvernement libre que le stathouder de Hollande le possède à un degré beaucoup plus étendu que ne fait actuellement même le roi de Suède. En vérité, l'Europe entière sera bien étonnée quand elle apprendra que deux cours étrangères veuillent se lier entre elles pour disposer de la convocation des états en Suède et de la nomination des personnes à qui le roi doit accorder les charges publiques dans son royaume; elle le sera encore davantage en apprenant que Sa Majesté Prussienne se croit dans la nécessité de faire la guerre à la Suède en conformité d'un traité de cette nature et pour des raisons pareilles à celles-ci. Le temps passé n'en fournit point d'exemple, et l'avenir aura de la peine à le croire. Mais on présume trop de l'équité de ce monarque pour imaginer un instant qu'il veuille donner une atteinte si cruelle à sa propre gloire et aux principes de justice dont il a toujours été animé. »

27. LE ROI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE LOUISE-ULRIQUE.

(*Ibid.* Copie.)

« Ce 21 septembre 1772.

« Ma très chère sœur,

« Souffrez que je vous félicite de l'heureux passage que vous venez de faire en Suède sans avoir souffert de l'incommodité de la mer. Nous en avons reçu aujourd'hui l'agréable nouvelle, de sorte que je ne doute point que ma lettre ne vous retrouve à Stockholm en bonne santé. J'ai été plus heureux à Saint-Pétersbourg que je ne l'aurais pu espérer du commencement. L'impératrice de Russie a appris la révolution de Suède assez patiemment, mais ce qui m'a fourni l'occasion d'adoucir les esprits, c'est la rupture du congrès de Poczia[1]; il faut donc, ma très chère sœur, em-

[1] Connu sous le nom de congrès de Fokzani, 2 août 1772. Grég. Orloff

ployer le bénéfice du temps que la fortune vous accorde à tâcher d'apaiser de plus en plus les esprits en Russie. Une fausse démarche pourrait tout perdre; si l'impératrice peut soupçonner le moins du monde que le roi de Suède médite de l'attaquer, tout est perdu. Ne vous fiez pas sur vos Suédois, je sais qu'on murmure dans l'obscurité, qu'il y a nombre de mécontents, et qu'à la première levée de boucliers d'une puissance voisine, tous les malheurs que je vous ai prédits vous accableraient. Vous ne pouvez compter en Suède que sur ceux qui ont travaillé à la révolution; le reste sont de faux-frères qui n'attendent que le moment de vous trahir. Ménagez la Russie, je vous le conseille en frère. Ménagez-la plus que jamais, car quoi que vous disent les Français, le sort du roi de Suède est actuellement entre les mains de l'impératrice de Russie, et une vengeance différée n'est pas encore éteinte[1]. Je voudrais vous écrire sur des matières qui vous fussent plus agréables, cependant des vérités, quelque dures qu'elles soient, sont plus utiles que des flatteries déplacées, et principalement dans les conjonctures présentes. Je vous embrasse mille fois, ma chère sœur; je m'intéresserai toujours tendrement à votre personne, étant avec la plus haute considération,

« Ma très chère sœur,

« Votre fidèle frère et serviteur,

« Frédéric. »

28. LE ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« Ce 5 octobre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Il est naturel de craindre quand on s'intéresse pour des personnes, surtout quand on les voit engagées dans des entreprises dont le danger est éminent; voilà comme j'ai pensé en apprenant la révolution de Suède et toutes les circonstances où se trouvait

y négocia, avec Osman-Effendi, la paix entre la Russie et la Porte; mais ces négociations n'aboutirent pas.

[1] Ce conseil de ménager l'impératrice de Russie avait probablement pour véritable but de détacher la Suède de la France.

V. M. Quoique j'admire ses grands talents, je ne lui souhaite jamais de se trouver dans la situation où la fatalité m'avait mis durant la dernière guerre : c'est un souhait à faire à son plus cruel ennemi, et non pas à des parents auxquels leur mérite personnel autant que le sang nous intéresse, et si mes vœux sont exaucés, V. M. jouira d'une longue paix avec ses voisins, dont elle sait mieux que je ne puis lui dire qu'il y en a qui méritent de sa part les plus grands ménagements.

« Elle a deux factions dans son royaume, ennemies depuis longtemps l'une de l'autre; ce n'est pas l'ouvrage d'un jour que de les réunir cordialement. Sa prudence commencera cet ouvrage, mais il n'y a que le temps qui puisse le consolider. C'est sur cette réunion des esprits que Votre Majesté peut établir et affermir son règne, et cette entreprise demande de la tranquillité et du repos, de sorte que je suis persuadé que Votre Majesté fermera constamment l'oreille aux insinuations malignes de ceux qui voudraient la brouiller mal à propos avec ses voisins et qu'elle ne pensera qu'à recueillir tranquillement les fruits des soins qu'elle se donne pour remettre l'ordre et la règle dans son royaume. Comme c'est ce qui contribuera le plus à sa gloire, je serai des premiers à l'applaudir, l'assurant de la haute estime et de la considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et fidèle oncle,

« Frédéric. »

29. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« Reinsberg, 6 décembre 1772.

« Sire,

« Le comte Dœnhof m'a envoyé la lettre dont V. M. l'avait chargé pour moi. Je me trouve flatté et touché par l'amitié que vous me témoignez, je voudrais qu'elle pût vous être utile; je n'ai à vous offrir que des sentiments, au moins c'est par eux que vous pouvez juger que la franchise avec laquelle je m'exprime n'a d'autre

objet que de vous présenter les affaires et leur situation comme je l'envisage. Je crois devoir sur un sujet si intéressant ne parler à V. M. qu'en qualité de parent et d'ami. J'écarte tout ce qui peut blesser l'esprit national et je suis sûr que si je dis quelque chose à cet égard, V. M. l'envisagera dans son véritable point de vue et saisira mon intention, laquelle n'a d'autre but que de peindre la vérité, mais qui est fort éloignée de vouloir en la peignant rendre les objets autres que tels que je les envisage. Il s'agit de considérer la situation où V. M. se trouve avec celle qu'elle pourrait avoir plus paisiblement par des accommodements. Je suis fort éloigné de penser que qui que ce soit au monde se désiste d'une situation qu'il a prise qui lui paraît avantageuse pour en prendre une moindre; mais je crois aussi qu'il vaut mieux avoir moins et le conserver avec sûreté que de vouloir maintenir contre une partie de l'Europe ce qu'on ne pourra défendre contre tant de force. Par le premier cas V. M. est sûre de la garantie de ce qu'elle possède; elle est certaine de la vie et de la sûreté de ses amis; elle est encore dans l'avantage de conserver tous ses États sans le moindre démembrement; dans le second cas où je suppose plusieurs puissances liguées contre elle, je lui laisse à juger militairement et politiquement si une défense même aurait lieu: inondé d'étrangers par tant de côtés différents, le courage même ne pourrait se faire connaître. Je pourrais prouver la carte à la main ce que j'avance : la Suède a 40,000 hommes; je suppose qu'on ajoute autant (et encore cela ne peut-il être que par de nouvelles levées); cette armée, si elle se divise, est faible partout, et réunie elle donne au reste des agresseurs le temps de pénétrer où ils veulent. Une autre considération, c'est qu'en Suède même on verrait de nouveau éclore un parti, et c'est alors, c'est dans cette affreuse situation que les amis de V. M. seraient à plaindre. Il ne s'agirait plus de chercher quel accommodement choisir, mais il faudrait laisser établir entièrement le gouvernement sur le pied que les ennemis de V. M. le voudraient conserver. Je vous conjure, par l'amitié la plus tendre, de ne jamais vous précipiter dans cet abîme. Il serait également dangereux de vous laisser emporter d'abord à trop de complaisance; on peut gagner par la roideur; mais un prince éclairé, sage et qui aime ses peuples, sait sacrifier quelque chose de ses intérêts plutôt que de voir un subversement total. Je suis garant à V. M. que par les voies de douceur vous pou-

vez mettre les affaires, non pas entièrement sur le pied où vous le désirez, mais sur un pied bien au-dessus du feu roi votre père; mais au nom du ciel, ne soyez pas trop contraire à un arrangement lorsque vous serez certain que c'est l'unique moyen qui vous reste pour que la Suède et votre famille et vous soyez conservés. Voilà ce que l'amitié exige de moi; je vous ai parlé plus naturellement encore et avec une franchise plus ouverte; je crois qu'il y a des cas dans la vie où on ne doit pas taire la vérité, au risque même de faire de la peine à l'ami auquel on la dit. L'ambassadeur que V. M. envoie à Pétersbourg fera un très-bon effet; si vous aviez pu voir l'impératrice cela serait encore meilleur, et l'on gagne beaucoup lorsque deux personnes d'esprit discutent elles-mêmes leurs propres affaires; mais je comprends la difficulté de ce projet, et ce n'est pas mon intention de le proposer; tout ce que j'espère, c'est que V. M. sera convaincue par la manière ouverte avec laquelle je vous parle de l'amitié sincère et de la haute considération avec laquelle je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Votre dévoué oncle et serviteur,

« Henri. »

30. LE ROI DE SUÈDE AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer avec des corrections de celle du roi. Réponse à la lettre précédente. Point de date; mais cette pièce doit être, suivant M. le baron Manderström, de décembre 1772, au plus tard de janvier 1773.)

« Monsieur mon oncle,

« Je ne puis assez vous dire combien je suis touché de la franchise avec laquelle V. A. R. veut bien me parler. C'est la preuve la plus convaincante qu'elle pouvait me donner de son amitié et de l'intérêt qu'elle prend à mon bonheur. Mais, mon cher oncle, dites-moi donc, au nom de Dieu, ce que j'ai fait pour m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis si infailliblement menacé. N'ai-je pas manifesté de la manière la plus évidente mes vues pacifiques? Mon désir de cultiver l'amitié de tous mes voisins, de respecter les traités, de me concilier leur affection, ne leur est-il

pas assez connu pour qu'il leur en reste aujourd'hui le moindre doute? Quels peuvent donc être leurs griefs contre moi, et que me demandent-ils? S'il est question du changement qui s'est fait dans la forme du gouvernement de mon royaume, vous êtes trop juste, mon cher oncle, pour ne pas sentir que c'est une affaire qui ne peut être traitée avec les puissances étrangères. Elle a été faite et ratifiée par la nation suédoise; cette nation y trouve aujourd'hui son bonheur au point de me le témoigner tous les jours par des larmes de joie et par les bénédictions qu'elle me donne partout où je passe. Quel droit les puissances étrangères peuvent-elles donc avoir de me chercher querelle pour avoir rendu heureux mes sujets, à qui je me dois tout entier et pour qui seuls j'occupe le trône que la Providence m'a laissé en partage?

« Vous m'avouerez bien, mon cher oncle, que si c'est là une cause de guerre, il n'y a plus de justice dans le monde, et jamais je ne pourrai espérer d'établir la paix assez solidement pour être sûr de la conserver. Que gagnerais-je par des traités et des gararanties avec des puissances qui ne connaîtraient d'autres droits que leurs volonté, et qui ne consulteraient que leurs forces pour les exécuter? Avec de tels voisins il faudrait nécessairement succomber un jour, et alors il vaudrait autant en courir les risques d'abord que d'en venir là après avoir subi l'humiliation de me laisser prescrire des lois sur la forme de l'administration de mon royaume. Mais je ne dois pas seulement suppposer que ce cas soit possible.

« Quoi que vous me disiez, mon cher oncle, sur les dangers qui me menacent, je ne puis me mettre dans l'esprit qu'on m'attaquera au mépris de tous les principes de droit et de justice, attaquant en même temps le droit de tous les souverains et de toutes les nations indépendantes. Je présume mieux de mes voisins et surtout de celui qui, par les liens du sang, toujours si précieux pour lui, a tant de motifs de me soutenir contre les autres en cas qu'ils puissent concevoir des plans d'une iniquité si manifeste. C'est là-dessus que je compte principalement, et je conjure V. A. R., par toute la droiture de son cœur qui m'est si bien connue, de s'employer autant qu'elle le peut à plaider ma cause qui est celle de la justice et de la paix. Hors ces deux objets je n'en ai pas de plus cher que celui de convaincre V. A. R., de la tendre amitié avec laquelle je suis, etc. »

31. LE ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« Le 8 décembre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Le comte Dœnhof m'a rendu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, qui m'a fait un plaisir sensible en me renouvelant les assurances de son amitié, dont je fais un cas infini. Je n'ai jamais changé de façon de penser vis-à-vis de Votre Majesté; mon cœur ne saurait se démentir, mais j'ai craint les suites de ses entreprises, et mes craintes ne sont pas encore calmées sur son sujet. Tout le monde n'envisage pas du même œil la révolution qui s'est faite dans le gouvernement de Suède; cela peut causer des guerres et répandre, Sire, de l'amertume sur le reste de votre règne.

« Il y a des moments de calme auxquels de forts orages succèdent; la Suède en est menacée, et je ne vois pas comment elle y pourra résister. J'ai cru qu'en écrivant à Votre Majesté ma probité demandait que je me servisse du pinceau de la vérité et non de celui de la flatterie pour lui exposer mes craintes sur l'avenir.

« Jamais je ne désirerai plus d'être trompé dans mes conjonctures que dans les circonstances présentes; cependant, j'ai tout lieu d'appréhender le contraire. Votre Majesté vient de calmer l'alarme qu'Elle a causée aux Danois, et je suis persuadé de ses sentimens pacifiques; sans doute qu'ils conviennent à sa situation où son plus grand objet consiste à gagner, à réunir les esprits. Autant qu'il m'est revenu de la Russie, l'impératrice, ayant éprouvé l'embarras que souvent les ambassadeurs suscitent à sa cour, s'est, à ce qu'on m'a dit, déterminée à ne recevoir que des ministres du second ordre; je suppose donc que Votre Majesté se conformera appertement à cette règle pour le caractère qu'elle donnera au comte Posse; en attendant je fais des vœux pour que les affaires tournent selon l'avantage de Votre Majesté, en l'assurant de la tendresse pleine de considération avec laquelle je suis,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et fidèle oncle,

« FRÉDÉRIC. »

32. LE ROI DE SUÈDE AU ROI DE PRUSSE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer. Point de date; mais doit avoir été écrite d'Oerebro, en janvier 1773.)

« Monsieur mon frère et cousin,

« C'est toujours avec la même satisfaction que je reçois les lettres que Votre Majesté veut bien m'écrire. J'ai actuellement à la remercier de celle qu'elle m'a fait parvenir en date du 8 du mois passé. Les sentiments d'intérêt pour mon bonheur que V. M. y exprime me touchent sensiblement, et ils me seront toujours chers à conserver. Mais pour me servir de la même franchise dont V. M. me donne l'exemple et dont le principe est gravé dans mon propre cœur, je lui demanderai de qui je dois avoir les malheurs à appréhender que V. M. semble m'annoncer, et qu'est-ce que les puissances étrangères ont à faire dans les affaires qui ne regardent que l'intérieur de mon royaume? Quant au premier, je suis certain qu'il y a en Europe des souverains qui, bien loin de m'en vouloir, me donneront dans l'occasion toute l'assistance qui est en leur pouvoir, et mes voisins m'ont donné, chacun séparément, les assurances les plus fortes de leur amitié et de leur désir de vouloir vivre avec moi dans une bonne et parfaite harmonie. Je dois donc avoir trop de confiance en leur bonne foi pour pouvoir croire qu'ils soient occupés à former des projets pernicieux contre ma personne et mes États dans le temps que reçois des assurances du contraire de leur part; et quant au second, V. M. sent parfaitement elle-même jusqu'à quel point le devoir m'impose la loi de maintenir la gloire et l'indépendance de ma couronne. C'est un sujet sur lequel je ne puis ni ne dois jamais admettre de tempérament. La chose elle-même n'en est point susceptible, et lorsque j'observe rigoureusement de ne me point mêler dans les affaires domestiques de quelque puissance que ce soit, j'ai lieu de prétendre à un retour également équitable de leur part. Le contraire établirait un simple droit de convenance dans le monde qui peut aller à l'infini et qui n'a point de bornes. Mais de plus V. M. peut être persuadée que si le flambeau de la guerre s'allume dans le Nord, il s'étendra certainement plus loin, et les événements une fois abandonnés au sort des armes, il sera bien difficile, malgré

toutes les probabilités mêmes, de prévoir ou de calculer quelles en seront les suites.

« Telle est la manière sous laquelle j'envisage ma propre situation et celle des affaires en général. Je la confie à un oncle qui m'est cher et à un souverain qui par ses qualités jouit de l'admiration de toute l'Europe. Sous l'un ou l'autre de ces titres son amitié me sera précieuse à conserver, tout comme je m'efforcerai toujours de convaincre V. M. du sentiment de la haute estime et de l'attachement parfait avec lesquels je serai toujours,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté, etc. »

33. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE À LA REINE DOUAIRIÈRE ULRIQUE-ÉLÉONORE.

(*Ibid.* Copie, malheureusement incomplète, au dépôt des affaires étrangères.)

« Décembre 1772.

« Je souhaite du fond de mon cœur que rien au monde ne trouble votre tranquillité. Vous pouvez être persuadée que le roi pense de même, et il n'y a que les lois que les engagements imposent qui pourraient le forcer d'agir autrement. Il fera tout ce qui est possible d'obtenir par la négociation pour entretenir la tranquillité. Je souhaite qu'on y réussisse, mais à moins que le roi de Suède ne trouve moyen de concilier les esprits, je ne prévois rien d'heureux, et je crois de mon devoir de vous le dire tout naturellement. La Russie n'est pas la seule qui trouve son intérêt blessé par la nouvelle forme de gouvernement en Suède. Les Anglais en sont plus fâchés encore. Jugez, ma chère sœur, quelle sera la position du roi de Suède si ce feu vient à s'embraser. Ne vous flattez pas des Turcs; je suis convaincu et certain qu'ils feront leur paix; mais si même cela n'arrivait pas, je vous assure que cela n'influera pas sur les affaires de Suède. Ce qui vous prouve, ma chère sœur, qu'on voudrait pour tout au monde vous tirer de ce labyrinthe, c'est la franchise avec laquelle je vous écris. Elle peut paraître dure, mais il y a des vérités, lorsqu'on est obligé de les dire, qui ne souffrent pas de voile. La seconde raison est que si on n'avait pas affaire à des parents, *on aurait un moyen sûr, en irritant les esprits, de s'emparer d'un domaine qui arrondirait nos états;* on est bien éloigné de cette pensée, et si *l'honneur exigeait une*

pareille extrémité, je suis sûr qu'on montrerait le plus grand désintéressement, au moins c'est ma façon de penser, et j'espère qu'on l'adoptera. Vous avez la bonté de me féliciter, ma chère sœur, sur notre prise de possession de la Pologne, etc. (*sic*).....

« Les affaires dépendent des circonstances dans lesquelles on les entreprend. Si on hasarde le meilleur projet dans un temps où les combinaisons politiques sont défavorables, il peut réussir, mais il est impossible qu'il se maintienne. Je crains bien que ma sincérité ne vous déplaise. Je donnerais ma vie si je pouvais faire sentir à vous et au roi votre fils la triste vérité dont je suis pénétré; et ce qui me chagrine le plus, c'est que tous les partis qu'il peut prendre seront difficiles pour lui et remplis d'écueils. Il ne peut se désister volontairement d'un plan de gouvernement qu'il a arrangé lui-même, et s'il choisit le parti désespéré de le défendre, il aura tant d'adversaires que sans perte de sang, et sans même cueillir cette vaine gloire, il se trouvera sous les lois qu'on voudra lui dicter. Je voudrais prouver cela sur table, et *je jure mon honneur que je ne le dis pas pour grossir les objets*. Outre tous les ennemis du dehors, il aura ceux du pays, car un parti étouffé n'est pas un parti éteint. Dans l'armée, dans tous les états, il verra le désordre régner d'abord que des armées ennemies auront mis le pied dans ses états. Voilà un tableau qui me fait frémir; je le trace parce qu'il est temps encore, et parmi le choix des remèdes, peut-être le roi votre fils en trouvera qui pourront prévenir ce danger. Je bénirai le ciel lorsque cette triste affaire sera terminée, etc., etc. (*sic*)..... »

34. LE ROI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« 23 janvier 1773.

« Monsieur mon frère,

« Je viens de recevoir la lettre que V. M. m'écrit d'Oerebro; avec toute la satisfaction possible, je vois que V. M. approuve ma franchise, même elle veut que je la pousse plus loin. Je ne doute pas que V. M. n'ait de bons alliés, mais je les trouve bien éloignés de la Suède, et par conséquent peu en état de l'assister. Elle me dit qu'elle est satisfaite des témoignages d'amitié que lui ont donnés

ses voisins. Je me garderai bien de la troubler dans l'heureuse sécurité dont elle jouit, et bien loin de me plaire à prophétiser des infortunes, j'aimerais mieux annoncer des prospérités. Cependant je déclare à V. M. comme à tout son royaume que je ne me suis jamais cru prophète, ni voyant, ni inspiré; je ne sais que calculer l'avenir sur de certaines données qui peuvent quelquefois tromper par la vicissitude des événements, et qui souvent répondent au pronostic qu'on en a porté. Je pourrais me servir de la réponse de ce devin qui avait pronostiqué les malheurs qui menaçaient César, ce grand homme, aux ides de mars. César lui dit en le rencontrant: « Eh bien! ces ides de mars sont venues »; le devin lui répondit: « Elles ne sont pas encore passées. » V. M. sait le reste; mais le cas n'est pas exactement pareil : la catastrophe de César n'est point à craindre pour V. M., et si les présages de l'avenir lui font de la peine, je puis comme un autre couvrir de fleurs les précipices pour les cacher à ses yeux. Elle peut toutefois compter que s'il y a quelqu'un qui souhaite la soustraire au hasard des événements, c'est moi, et que si les choses tournent autrement, ce ne sera pas ma faute, étant avec toute la considération et toute l'amitié possible,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère et oncle,

« Frédéric. »

35. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« De Berlin, 7 de février 1773.

« Sire,

« Je suis touché on ne peut pas plus par les preuves de l'amitié de Votre Majesté; il est bien rare que la franchise soit un chemin pour cultiver l'amitié, c'est ordinairement l'écueil où elle se brise. Vous ne pensez pas ainsi, et moi, j'aime plus à déplaire qu'à voiler la vérité. Cependant je crois en avoir dit assez sur le sujet intéressant qui regarde la situation de Votre Majesté. La question qu'elle me fait est une question des droits des souverains; elle me demande, et voilà ses expressions : *dites-moi ce que j'ai fait pour*

m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis infailliblement menacé! Je sais trop que vous connaissez, Sire, vos intérêts et ceux des puissances qui vous environnent, en un mot le système politique de toute l'Europe. De là, il est aisé de conclure qu'il n'arrive aucun changement dans un État qui n'intéresse tous les autres. Il en est qui croient en profiter, tout comme d'autres s'en trouvent très-lésés, et c'est sur cette combinaison que sont fondées ensuite les mesures que prennent tout ces corps politiques, soit pour leur sûreté, soit pour le renversement d'un système qui leur est nuisible. Comme les souverains n'ont point de tribunal où leur cause se plaide, ils ont le droit de se rendre justice eux-mêmes. Si plusieurs souverains sont d'accord, si les traités les unissent, la justice qu'ils se rendent devient aisée, et dans ce cas, l'accommodement est l'unique chemin qui reste à la partie la plus faible. Voilà comme j'envisage l'Europe; entrer dans la discussion des droits de chaque prince serait un labyrinthe dont on ne sortirait pas, mais il est aisé de déterminer l'intérêt des États par leur situation, et par la liaison que les traités mettent entre eux. Je souhaite que cet orage s'éloigne de Votre Majesté, ou qu'il reste toujours dans les cas des probabilités, sans qu'il se réalise; mon bonheur sera considérable si, dans quelque cas qui se présente, je puis vous donner des preuves de ma tendre amitié et de la vénération avec laquelle je suis,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-dévoué cousin, oncle et serviteur,

« HENRI. »

36. L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« A Péterhof, ce 5 juillet 1774.

« Monsieur mon frère et cousin,

« La lettre de Votre Majesté, en date du 7 juillet, n. st., vient de m'instruire des circonstances qui l'ont engagée à différer son voyage de Finlande jusqu'à l'année prochaine, et que ce ne sera qu'alors que j'aurai le plaisir et l'honneur de la voir dans mes

États. Ne pouvant douter de la sincérité des sentiments de Votre Majesté à mon égard, qu'elle a trouvé bon de me réitérer tant de fois et en toute occasion; je ne peux, en vivant dans l'attente de voir remplir la promesse que Votre Majesté veut bien me faire, que fermer mon ouïe et mon entendement aux interprétations sinistres de gens mal instruits des intentions de Votre Majesté. Me réjouissant au reste avec elle de l'heureuse arrivée de la princesse et de l'accomplissement du mariage de M. le duc de Sudermanie, quoiqu'il m'ait privé de la satisfaction d'assurer Votre Majesté de bouche que je serai toujours avec la plus haute considération et une amitié très-sincère,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« La bonne sœur, cousine et voisine,

« CATHERINE. »

37. L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE AU ROI DE SUÈDE.

(*Ibid.* Autographe.)

« A Saint-Pétersbourg, le 5 janvier 1775.

« Monsieur mon frère et cousin,

« Mes affaires m'appellent à Moscou pour un an; je ne saurais partir d'ici sans en faire part à Votre Majesté, puisqu'il lui a plu l'été passé de me dire dans une de ses lettres que son intention de venir à Pétersbourg n'était différée que jusqu'au printemps de la présente année. Je me trouve dans la dure nécessité par mon voyage de Moscou, devenu indispensable, de rendre à Votre Majesté la parole qu'elle a bien voulu me donner et de la prier de remettre cette entrevue, toujours infiniment agréable pour moi, à tel autre temps qu'elle jugera à propos de déterminer; en attendant, je ne négligerai aucune occasion où je pourrai prouver à Votre Majesté les sentiments de la haute considération et de l'amitié inaltérable avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur mon frère et cousin,

« De Votre Majesté,

« La bonne sœur, amie, cousine et voisine,

« CATHERINE. »

38. LE ROI DE SUÈDE À L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

(*Ibid.* Minute de la main du comte de Scheffer.)

« Le 26 mai 1775.

« J'aborde maintenant dans cette partie de mes États qui confine à ceux de Votre Majesté Impériale, et le premier soin qui m'occupe est de vous en faire part, Madame; je vais remplir un devoir que m'impose l'ancien usage suivi par mes prédécesseurs. Il aurait rempli toute mon attente, si j'avais pu me procurer la satisfaction à laquelle je m'étais préparé il y a longtemps; mais plus cette journée m'approchera des confins de mon royaume, plus je sentirai de regret de ce que les circonstances en ont autrement décidé. Elle ne changeront pourtant jamais rien dans le motif qui m'avait déterminé à former ces vœux. C'était l'amitié la plus vraie et la plus sincère, et ne pouvant pas vous en convaincre actuellement par moi-même, j'envoie mon premier écuyer le comte de Levenhaupt vers Votre Majesté Impériale pour lui remettre cette lettre de ma part, et pour vous assurer, Madame, que rien n'égale les sentiments de la haute considération et de l'attachement parfait avec lesquels je suis, etc. »

Voilà ces documents, jusqu'à présent à peu près inconnus et inédits. Ils nous ont semblé devoir occuper une place dans un recueil de pièces destiné à retracer la suite des rapports de la France avec la Suède. C'est sur la base d'une alliance politique étroite et à peu près constante que les relations intellectuelles des deux pays se sont formées et perpétuées.

§ 5. BIBLIOTHÈQUE DU COMTE D'ENGESTRÖM, À STOCKHOLM.

Cette collection, commencée par le secrétaire d'État Benzelstierna, échut après lui à son neveu le comte d'Engeström, ambassadeur, puis premier ministre sous le roi Charles XIII, chancelier de l'académie de Lund, etc. Elle comptait alors 10,000 volumes environ; le comte d'Engeström y ajouta plus de 6,000 volumes, des manuscrits, des dessins de Rubens, Vanloo, Sergell, etc.; des gravures, des cartes, une quarantaine de tableaux, dont quelques-uns importants; des antiquités et 6,000 monnaies. Il mourut en

1826, à l'âge de soixante et quinze ans. Il avait eu soin de désigner avant sa mort un bibliothécaire et de destiner une partie de sa grande fortune à l'entretien de ses collections. Suivant ses dernières intentions, le ministre d'État au département des affaires étrangères a accepté la surintendance de cette bibliothèque, devenue, par la volonté du testateur, publique à certains jours. Elle est ouverte chaque samedi, et située dans le faubourg méridional de Stockholm, rue de Rhenfeldt. — Un ouvrage sert de guide à qui veut étudier cette bibliothèque, c'est le recueil intitulé : *Handlingar ur H. E. Stats-Ministerns Herr Gr. L. V. Engeströms bibliothek*, 4 vol. in-12° (en suédois), Stockholm, 1809-1824.

Parmi les manuscrits français ou relatifs à la France, ou semblant dignes d'attention, que contient la bibliothèque du comte d'Engeström, les catalogues indiquent les suivants :

Remonstrances et offres des conjuréz et releguéz du royaume de Suède au roi Henri III pour avoir justice de l'assassinat commis en la personnes d'Eric, roi de Suède, son frère.

La vie de Gustave-Adolphe; 1 vol. in-fol.

Vindiciæ belli sveco-germanici, seu defensio armorum S. R. Majestatis sueciæ; in-4°. Par Carolus Marinus, Holmiæ, 1650.

Ode sur les victoires de Charles-Gustave, roy de Suède.

Discours sur l'intérest présent de la Suède, écrit du temps de Charles XI; in-8°.

Lettres de Charles XII.

Lettres par V. N. G. à S. A. R. la princesse héréditaire de Suède, l'année 1719.

L'histoire de César, Auguste et Tibère; in-4°.

Ihre, sur les lois des Goths; in-4°.

Sur le décroissement des eaux dans le Nord; in-4°.

Mémoires tirés des manuscrits de la Bibliothèque vaticane, pour servir à l'histoire de Suède; in-folio.

Lettres du roi Stanislas de Pologne au colonel d'Ekeblad, 1706-1709; in-4°.

Éloge du maréchal Baner, 1697.

Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Suède, en cinq dialogues; in-folio.

Lettres de Paris à M. Gjörwell; 1773, in-4°.

Cymbalum mundi, en quatre dialogues, de Bonaventure des Perriers, valet de chambre de Marguerite de Valois, reyne de Navarre,

avec une lettre critique, dans laquelle on justifie cet ouvrage d'athéisme et d'impiété; in-8°.

Relation des événements qui ont rapport à la mort de Paul Ier, empereur de toutes les Russies; in-4°.

Sur la mort de Paul Ier; in-folio.

Pièces différentes, qui regardent la Hollande, dans l'intervalle de 1680 à 1690, in-folio.

Abrégé historique de l'anarchie de France, 1665.

Relation de la conduite présente de la cour de France.

Journal du siége de Namur du temps de Louis XIV, in-4°.

La France démasquée.

État de la France à l'égard de ses finances, 1755-1761; in-4°.

Correspondances secrètes pour former un recueil annuel de toutes les nouveautés curieuses de France, 1775; in-8°.

Dans un volume in-folio, intitulé au dos : *Gallica*, n° 16, ne renfermant, je le crains, que des copies de brochures ou publications françaises fort connues, je trouve, en négligeant beaucoup d'autres indications évidemment inutiles :

— *Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne sur ce qui regarde la guerre,* douze petites pages. — Commence par : « Vous trouverez en M. le Prince tout ce que peut la force d'un grand génie, vous luy verrez un courage presque impétueux, uni aux lumières toujours nettes et toujours présentes. M. de Turenne a les avantages du sang-froid, une grande capacité, une longue expérience, une valeur assurée. Celuy-là, résolu dans les conseils, jamais embarrassé dans ses ordres, prenant mieux son parti qu'homme du monde, celuy-ci se faisant un plan de la guerre, disposant toutes choses à sa fin, en les conduisant avec un jugement aussy esloigné de la lenteur que de la précipitation. L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires jusqu'à ce que l'épuisement de ses forces le fasse tomber dans le besoing de repos; encore a-t-on vu la vigueur de son esprit, supérieur aux infirmitez du corps, continuer en des longues et fortes maladies les mesmes soings qu'il auroit pu prendre dans une grande santé. L'autre est toujours aussy agissant qu'il doit l'estre, il sçait mêler le travail et le repos, n'oublie rien qui puisse estre utile et ne fait rien de superflu. M. le Prince, fier dans le commandement, est également craint et estimé. M. de Turenne plus facile, plus indulgent, est moins obéi par l'autorité qu'il se donne que par la considération qu'on a pour luy... »

Finit par : « M. de Turenne s'est fait le César du siècle, mais religieux; M. le Prince, sans superstition, s'est fait Alexandre. »

— Copie d'une lettre au cardinal (Mazarin) de la part des protestants. — « Monseigneur, Votre Éminence a été informée par monsieur notre député général du sujet dont nous avons souhaité avec tant de passion d'avoir l'honneur de luy parler nous-mesmes... Elle sait la douleur qui nous fait gémir depuis la déclaration du 18 juillet 1656... V. É. sait que tout nouvellement nous en avons eu un exemple, où des troupes ayant été envoyées avec ordre exprès du lieutenant du roy de ne loger que chez ceux de notre religion, elles y ont exercé des cruautés que les âmes les plus dénaturées auroient peine à exercer contre les ennemis de l'État. Non-seulement on nous prive de toute sorte de charges et d'emplois, mais on oste la liberté à nos artisans de gagner leur vie aux métiers les plus vils et les plus contemptibles, comme si, pour estre de notre profession, on estait condamné de mourir de faim. On nous ravit nos enfans pour les enfermer malgré nous dans les couvens... etc. »

— Plusieurs pièces sur Fouquet.

— Édit du roy Louis XIV, donné à Paris, en juillet 1643, « pour l'établissement des bureaux de ventes mobilières, volontaires, hards et trocqs dans la ville et fauxbourgs de Paris et autres villes et gros bourgs du royaume. »

« Louis, par la grâce de Dieu... Entre les soins que nous prenons... » — Copie.

— « Portrait d'un véritable honnête homme (en vers), lequel on a trouvé dans la cassette de M. le duc de Bourgogne, après sa mort, composé par l'archevêque de Cambray, M. de Fénelon, autrefois son gouverneur. » Ces vers sont connus. Ils sont tout simplement dans le petit et innocent ouvrage de l'*École des mœurs*, Lyon, 1787, fort répandu autrefois. Il y a deux jolis vers :

> Ne reprochez jamais les plaisirs que vous faites,
> Et les mettez au rang des affaires secrètes.

Il semble que Fénelon lui-même n'eût pas dédaigné de les signer. Les autres sont détestables.

— Lettre au roi, sans signature ni date : « Sire, tant que Dieu m'a laissé un peu de force, je l'ay toute employée pour témoi-

gner à V. M. par mes services la reconnoissance que j'ay des faveurs et des bienfaits dont elle m'a comblée. J'ay mesme combattu longtemps contre ma mauvaise santé et contre ma foiblesse pour essayer de rendre à vous et à la Reine un service que vous tesmoigniez vous estre agréable; mais, Sire, à cette heure qu'il n'a pas plu à Dieu de me laisser en estat de faire mon devoir, je ne sçaurois mieux vous témoigner l'extrême reconnoissance que j'ay de toutes vos bontés qu'en vous suppliant avec tout le respect que je vous dois de reprendre la charge de dame d'honneur de la Reine dont V. M. m'a honorée avec tant de bonté. Je luy suis trop obligée pour souffrir qu'une place qui a tant de besoin d'estre remplie demeure plus longtemps par mes incommodités comme si elle étoit vuide, le service de la Reyne en souffre un trop notable préjudice... Que Dieu verse sur votre personne sacrée, sur celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de toute votre royale famille toutes les prospérités... »

— Copie d'une lettre de Louis XIV : « Versailles, 24 juin 1670. J'ai reçu une lettre de vous qui m'a surpris et fasché. J'ay peine à vous refuser quelque chose, mais je ne sçaurois vous accorder ce que vous me demandez ni recevoir un présent de vous pour le donner aussitost à un autre. Je souhaite que vous gardiez longtemps ce que je vous ai donné et que vous occupiez une place dont je vous ai jugée (*sic*) capable; Montausier vous dira les sentimens qu'il m'a trouvé et quoyque je puisse me remettre à son rapport pour vous faire connoitre l'amitié que j'ai pour vous, je ne laisseray pas de dire encor moy mesme qu'elle est telle que vous la pouvez désirer et qu'elle ne changera jamais. »

« Signé Louis. »

Cette dernière lettre est-elle une réponse à la précédente, et s'agit-il, par exemple, de la retraite de Madame de Montausier? Cela semble probable.

— Compliment fait par Monsieur le duc d'Agénois à l'infant Don Philippe à Perpignan : « Monseigneur, le Roy mon maître m'a chargé de vous assurer... »

— Histoire de France par le S[r] d'Hannonville, historiographe, un gros volume in-4° (c. XIV. 1-17.), Paris, rue des Poirées, près le collége des Jésuites, 1729. Manuscrit. Commence par : « Abrégé historique de la monarchie de France. La monarchie des François

occupe le pays qu'on nommoit anciennement... » finit par l'énumération des enfants de Louis XV.

— Pièce satirique : « Le diable, pesant le maréchal de Saxe et M. de Löwendal dans une balance, dit :

Tous deux vaillants,
Tous deux galants,
Tous deux contents,
Tous deux paillards,
Tous deux pillards,
Tous deux bâtards,
Tous deux sans foi,
Tous deux sans loi,
Tous deux à moi.

— Fragments de lettres sur Maurepas.

— Harangue de M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de S. M. le roi de France, dans son audience du 23 avril 1744, à Messieurs des États généraux des Pays-Bas Unis. Onze pages (en suédois).

— Écrit satirique contre le ministre des affaires étrangères Germain-Louis de Chauvelin, qui, après avoir joui longtemps de l'entière confiance du cardinal de Fleury, fut disgracié et exilé à Bourges, le 20 février 1737. On l'accusait d'avoir, par le traité de Vienne, en 1736, sacrifié les intérêts des alliés de la France à l'empereur Charles VI, dont il aurait reçu pour ce service des sommes considérables, en même temps qu'il en recevait de ses ennemis. On assurait qu'il avait fait donner avis aux cours de Madrid et de Turin des négociations entamées avec l'Autriche, et que le cardinal prenait le plus grand soin de cacher à ces deux cours alliées de la France.

« Extrait d'une tablette de M. Chauvelin, trouvée sur le chemin de Grosbois[1] à Bourges :

« Reçu de la reine d'Espagne, pour avoir engagé le cardinal de Fleury à déclarer la guerre à l'empereur pour mettre obstacle à la paix, par an : 300,000 livres.

« Les directeurs de la compagnie des Indes me font tous les ans

[1] C'était la terre du ministre disgracié. Grosbois est voisin de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise). Cette terre a appartenu ensuite à Monsieur, frère de Louis XVI, à Barras, à Moreau et à Berthier.

pour ma part sur l'agiotage des caisses et fraudes des actions : 200,000[l].

« Des étrangers retirés en France, pour les protéger contre leurs créanciers: 50,000[l].

« Je retiens des appointements de mes commis: 30,000[l].

« Du pape, pour avoir fait décider au Parlement à soutenir les droits contre les jansénistes: 60,000[l].

« État de ma dépense :

« A Berjac, valet de chambre du cardinal, pour l'engager à me montrer les dépêches particulières: 15,000[l].

« Aux Jésuites et aux Jansénistes pour faire écrire les uns contre les autres: 200,000[l].

« A l'auteur des Garottes et le trafic pour les continuer...

« Au premier valet de chambre du roi pour m'avertir de ce qui se passe : 5,000[l].

« A plusieurs particuliers pour me rendre compte de ce que l'on dit dans les maisons et cafés: 8,000[l].

« A deux ducs pour être mes espions: 30,000[l].

« A M. le Président, pour m'avertir de ce qui se passe au Parlement: 10,000[l].

« A une duchesse pour ses services auprès du cardinal: 20,000[l].

« Qui de	14,000,000.
« Paie	358,000.
« Reste de bon	1,042,000. »

— Compliment du R. P. Martial Hardi, récollet, fait au roi à l'ouverture du carême 1766 :

« Sire, posséder la plus brillante couronne, commander à un peuple digne d'obéir... »

— Lettre de M. ***, résidant à Berlin, à son ami à Paris. Imprimé. Berlin, chez Samuel Pitra, 1768, brochure in-4°.

Commence par: « Mon cher ami, quand je vous ai entretenu de quelques objets de finance, je ne prévoyais pas que vous vous livreriez entièrement à cette partie. S. M. rend justice à vos talents. N'ayez pas de respect humain, car vous sortiriez du ministère sans être regretté... Je ne suis pas riche, mais j'occupe une place éminente, confiée par un grand monarque... » Quelles sont les ressources de France, quels sont les moyens de remédier aux abus.

On trouve à la suite : Copie du mémoire remis à M. de l'Averdy (contrôleur général en 1763), par le même auteur. Suit un plan de régie et des évaluations de bestiaux, de biens ruraux, etc. Imprimé.

— Copie de la lettre du chevalier de Muy au roi, qui lui offre le département de la guerre : « Sire, mon âge, mon peu de capacité et la dureté de mon caractère sont des raisons plus que suffisantes pour m'éloigner de la cour. Je suis trop pénétré de la supériorité des lumières de M. de Choiseul et ne m'en sens point assez pour le remplacer. D'ailleurs, j'ai vu beaucoup de ministres qui ont fini par déplaire à V. M., malheur que je redoute le plus, et je vous supplie, Sire, de m'accorder la grâce et la permission d'être toujours attaché à votre service avec la liberté de vivre et de mourir au sein de ma famille. »

— Discussion du mérite des candidats à l'Académie : MM. Chabanon, l'abbé Maury et Lemierre. Janvier 1778. Commence par: « Il y avait plus de six mois que le fauteuil de M. Gresset se trouvait vacant lorsque l'abbé Millot en a pris possession... »

— Copie de la lettre de M. Beaumarchais à M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, 3 janvier 1778 : « M^r le Comte, tant que la demoiselle d'Éon s'est contentée de vous écrire ou de vous faire dire du mal de moi, relativement aux services que je lui ai rendus en Angleterre, vous m'avez vu mépriser son ingratitude en silence et gémir de sa folie sans m'en plaindre. Je dis folie, car... vous savez avec quelle chaleur j'ai plaidé sa cause, avec quelle douce compassion j'ai dissimulé ses fautes en les rejetant sur la faiblesse d'un sexe à qui l'on peut tout pardonner... Je n'ai cessé de vous importuner pour qu'il me fût permis d'étendre encore en sa faveur les générosités du Roi, que vous me reprochiez d'avoir déjà portées trop loin..... pour obtenir de vous et de S. M. la condescendance de retrancher le terrible mot de pardon du sauf-conduit que je sollicitais pour cet être amphibie... et quelles preuves accablantes je pourrais publier de sa noire ingratitude et de ses folies si j'ouvrais mon portefeuille. Aujourd'hui... c'est à Paris même que dans les plus grandes maisons où la curiosité la fait admettre un moment, c'est à table et devant les valets qu'elle a poussé la noirceur jusqu'à m'accuser publiquement d'avoir à mon profit retenu 60,000 livres qui lui appartenaient dans les fonds que j'étais, dit-elle, chargé

de lui remettre, laquelle somme elle va me forcer de lui restituer en me perdant d'honneur. Je vous supplie de permettre que ma justification soit publique. »

Réponse de M. de Vergennes, 10 janvier 1778 : « J'ai reçu, M^r, votre lettre du 3 de ce mois. »

Envoi des deux copies précédentes, certifiées conformes aux originaux, à Mlle d'Éon, 13 janvier 1778 : « Un autre eût cherché, Mlle, à se venger de vos calomnies de façon à vous ôter pour toujours l'envie de nuire à vos bienfaiteurs. Il me suffit de vous en ôter le crédit en vous faisant connaître ma lettre à M. le comte de Vergennes et la réponse de ce ministre. Qu'un ménagement si peu mérité vous fasse rentrer en vous-même et vous rende au moins plus modérée puisque mes services accumulés n'ont pu vous inspirer ni justice ni reconnaissance. Cela est essentiel à votre repos, croyez-en celui qui vous pardonne, mais qui regretterait infiniment de vous avoir connue si l'on pouvait se repentir d'avoir obligé l'ingratitude même. Je suis très-parfaitement, Mlle... »

Monsieur de Loménie a très-probablement connu ces trois lettres dont la seconde, celle de M. de Vergennes, est citée par lui *in extenso* dans son intéressant travail sur Beaumarchais. (*Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1853, p. 964.)

— Mémoire présenté au roi de France par S. A. R. M^r le duc d'Orléans, fait par son Chancelier, le marquis du Crest, en 1787, lorsqu'il fut question en France des grandes réformes dans les finances. Commence par : « Le Roy n'a cessé de manifester depuis qu'il est sur le throsne le désir ardent de rendre ses peuples heureux. Par quelle fatalité faut-il.... » 11 pages. Finit par : « Je ne sais, en m'abandonnant à l'impulsion patriotique qui me dicte cet écrit, comment il me sera possible de le faire parvenir au Roy, mais s'il lui parvient, puisse-t-il le lire, le relire et le méditer ! Ce n'est pas une de ces dénonciations obscures qu'un zèle timide inspire et n'ose avouer; je signe d'avance ces vérités hardies, plus touché de l'heureuse révolution qu'elles doivent opérer si elles parviennent au pied du trône qu'effrayé du glaive ministériel qu'elles peuvent élever sur ma tête. Signé : le Mis du Crest, chancelier de S. A. R. M^r le duc d'Orléans. » Analyse : « Le funeste coup qu'on vient de faire frapper au Roi... Qui osera garantir la tranquillité des provinces quand on y présentera les édits et la déclaration à l'enregistrement, surtout lorsque, les parcourant, le

peuple apprendra la translation du Parlement à Troyes! L'inamovibilité des magistrats doit être soutenue... Je crois impossible que le déficit excède 50 millions. Je crois qu'il peut être couvert sans impôt. S'il faut des impôts, il n'en est pas de plus désastreux que ceux que M. l'archevêque de Toulouse a proposés. Je crois que le renvoi de tous les ministres est le seul moyen de conserver l'autorité du Roy. Je jouis de 40 mille écus de rente, d'une réputation intacte... Je suis chargé d'une administration importante..: Quel est l'homme à mettre à la tête des finances en cette crise, qui puisse les mieux connaître, qui ait une expérience plus étendue.. .? »

— Copie de la lettre de M. de Montmorin, ministre du roi, au président de l'Assemblée nationale, relative à une lettre de l'empereur Léopold II au roi de France, sur les affaires d'Alsace, janvier 1791. Commence par : « Le roi m'a ordonné de communiquer à l'Assemblée nationale... »

— Discours prononcé devant l'Assemblée nationale, à Paris, le 27 août 1792, par Anacharsis Cloots, énergumène et athée prussien bien connu.

— Proclamation distribuée dans Paris avant le départ de Louis XVIII de la capitale : « Les défenseurs de la nation française à leurs concitoyens: Nous arrêtons ce qui suit : Art. 1er. Celui qui a osé dire au peuple français : je suis ton maître légitime... » Finit par: « Art. 5. Le 1er mars 1815, à 5 heures du matin, le premier acte sera affiché et mis à exécution. Le canon et les cloches annoncent au monde entier que le peuple français a reconquis sa liberté. »

— Dans un volume intitulé : *Lettres de Paris*, etc., à M. Gjörwell, 1773, C. IV. I. 34, on trouve :

Versailles, 4 décembre. « Monsieur, d'après certaines dispositions du contrôleur général, on présume qu'il penseroit à rétablir notre compagnie des Indes fort inconsidérément détruite sous le dernier règne... L'autre jour, en comité chez le Roi, il y a eu une altercation fort vive entre le comte de Muy et M. Turgot. »

Versailles, décembre. « Monsieur, voilà ce que nous avons prédit qui commence à se réaliser. Les princes et pairs s'assembleront vendredi au parlement pour fixer des remontrances.... M. de Beaumarchais va reprendre l'affaire de Goezman, et le parlement accédera volontiers à juger de nouveau toutes les

causes un peu importantes décidées par les membres postiches. M. de Beaumarchais s'est accommodé par une transaction amiable avec le comte de la Blache. Cette affaire était la plus intéressante pour le premier, puisque son bien-être personnel en dépendait... »

Versailles, 8 décembre. — 12 décembre 1773. — 13 décembre. — 22 décembre. — 25 décembre. « Voici ce qui a été réglé pour madame du Barry. Le Roi lui achète une terre à vingt lieues de Paris où elle habitera et où elle pourra vivre avec plus de liberté que dans une maison religieuse, où elle mourroit à petit feu... »

Versailles, 5 avril 1775. « Monsieur, on répandit, il y a quelques années, le bruit que le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, avait, chez un boulanger, rue Saint-Honoré, à Paris, donné l'alarme fondée d'un incendie, et en avait profité pour enlever la jolie fille de la maison... Les parents, informés que sous ce règne on ne leur refusera pas justice, vont attaquer au parlement le duc comme incendiaire et ravisseur.... La création de nos sept maréchaux de France a déplu grandement. Les méchants de la cour ont dit : Voilà les sept péchés mortels. »

Ces lettres ne sont pas signées. Elles sont remplies de fautes de français et d'orthographe. Elles semblent avoir été pliées comme des lettres envoyées. Sont-ce des copies ou des originaux? D'après une note ajoutée à la dernière d'entre elles, peut-être par Gjörwell lui-même, ce sont les bulletins par lesquels Grimm tenait Gustave III au courant de ce qui se passait à Paris et à la cour. Nous avons déjà cité dans la bibliothèque de Drottningholm, réunie à la bibliothèque royale de Stockholm, plusieurs volumes de pareils bulletins envoyés par Grimm au roi de Suède, qui l'avait pris à sa solde.

— Lettres autographes de Cérisantes avec déchiffrements. On sait que Cérisantes, né d'une famille écossaise établie en Anjou, eut quelque temps à la cour de France, grâce à la faveur d'Oxenstiern, le caractère d'envoyé de Suède :

« Idibus Augusti 1650.— Illustrissime et excellentissime Domine. Quas Meldis ad illustrissimam excellentiam vestram miseram literas... Utar amicorum operâ et ejus negotii fautores inveniam. Venit modo adhuc Hebbius et dixit scire 364937...... an Justinus
Patrum Josepham *Grotius*

gratiam et pacem a Deo patre per Jesum Christum......
ad magnates accessuro : circumspiciendum.

Finit par : « Infinitus valere jubeo, obsequentissime Johannes Seyfertus Ulmeus suevus jam et pastor Castren (?). »

« Lutetiæ, 18 martis 1645. — Illustrissime et excellentissime Domine ac Patrone mihi plurimùm suspiciende, Sanctæ Regiæ Majestatis dominæ meæ clementissimæ litteras nudius tertius accepi cum inclusis ad illustrissimum D. Grotium... »

Signé : « M. Duncanus de Cerisantes. »

« Lutetiæ, 5 augusti 1645. — Illustrissime ac excellentissime Domine ac Patrone mihi plurimùm suspiciende, postquam fratrem meum adolescentem in Sueciam mihi... »

Signé : « Cerisantes. »

« Monasterii, 15 maii 1644. — Illustrissime, etc. cum feliciter Osnabrugam advenissem... »

Signé : « Cerisantes. »

— Lettres de Grotius, dans un dossier intitulé : « Volumen Epistolarum Hug. Grotii nondum editarum quas ex archivo Oxenstierniano collegit et exscripsit clarus vir Laurentius Horrmannus.

Ces lettres paraissent toutes originales, et plusieurs sont entièrement autographes.

« Lutetiæ, 2 octobris, Novi Calendri 1636. — Non multum agitur. Hispani Cateleto Atrebatum... » — Finit par : ..... « Quorum auctor esse nolim. » *P.-S.* « Consilium Gallorum ducendi in Belgicæ interiora exercitus magno captum animo successum tamen non habuit apparente illico ut processum fuerat commeatuum inopia. Interim in Deyenveldij stativa quæ in via Doclanum erant, hostis noctu irrumpens, diripuit et cuncta inde ad oram maris usque populabundus percursat, multumque timeri video ne ut in Ducatu Burgundiæ ita et in Campania hybernet non levi Galliæ malo hostis.... » — Finit par : ..... « Illuc mitti intelligo. » — « Lutetiæ, 10 octobris, N. Cal. 1636. » — Ces deux morceaux forment dans l'édition in-folio de 1607 deux lettres séparées, adressées à Camerarius, pages 268 et 270.

A Salvius. — « Domine, Pro binis literis debitor tibi sum... » 1637, 20 (30) julii. — Imprimé dans l'édition de 1687, p. 346, sous la date du 21.

Au même.—« 21 (31) julii.—*P.-S.* « Resumo calamum... » En marge, on lit ces interprétations : « Hispano pour Virginio, Saxonis pour Potamonis, Brandenburgi pour Galbæ, Davausio pour Fabio, pace pour Mimnermo, Germania pour Annibalis, Lotharingia pour Tullo, Pomerania pour Vespasiano, Rumus pour Simeon, Davausius pour Fabius. » — Dans l'édition de 1687, ce *P.-S.* est placé à la suite de la lettre 800, qui commence par : « Pro binis literis. » Le texte que j'ai vu à Stockholm, et que je n'ai pas copié en entier, doit être différent en quelques détails de celui de l'édition de 1687, car je ne retrouve dans celui-ci ni le mot *Potamonis* ni le mot *Simeon*. Il y a ici Polonie et Simonides. Nous avons déjà rencontré parmi les documents des Archives royales (voir plus haut) un déchiffrement de ce *P.-S.* un peu différent de celui-ci.

1644, 18 juin. — « Cum jam naves apud Batavos... » Trois lignes de *P. S.* — La lettre, mais non le *P.-S.*, se trouve dans l'édition de 1687, page 727.

A la Reine. « Accepi cum debita... »—1645. Lutetiæ, 8(18)...

« E tuis, Schmalzi... » — A Schmalchius, Lut. 12 (22) mars 1635.

A Oxenstierna. — « Magnos semper viros... » — Hambourg, 16 (26) février 1633.

A Oxenstierna. — « Sicut illæ gentes quas... » — Hambourg, 20 (30) janvier 1634.

L'édition de 1687 ne donne pas de lettres à Axel Oxenstierna avant la fin de 1634. La première est la 359ᵉ de cette édition, dont nous avons donné plns haut le déchiffrement.

« Nobis quicquid tibi... » 8 (18) mars 1637.

« Edicta ad rem pecuniarum... »— Lut., 14 (24) juillet 1637.

« Mitto exempla epistolarum... » — Lutetiæ, 14 (24) juillet 1638. — Cette lettre, adressée à Oxenstierna, se trouve sous le nᵒ 991 dans l'édition de 1687, mais il y manque un second post-scriptum que voici : « Venit ad me iterum Berlisius dicitque Franciæ Cancellarium morbo impeditum hactenus nunc serio vacare velle inquisitioni in vim mihi meisque illatam. In chartula typis edita quam mitto reperiet Sublimitas tua carusas accepti principis Casimiri non improbabiles. Tuæ Sublimitatis cultor devotissimus. H. Gr. »

« Cum omnia... » — Lut. 16 (26) février 1640.

« Cerizantius Gallus... » — 18 (28) février 1643.

« Dissimulare non possum... » — Lutetiæ, 23 mars (4 avril) 1643.

« Copiæ movere... » — Lutetiæ, 31 mars (5 avril) 1644.

A Schmalchius. « Nox hæc multo quam ante... » 12 mai 1635.

— Autres lettres de Cérisantes :

« Tam præclare sic me habuerunt... » — Monasterii, 15 mai 1644.

« Decimo sexto quam monasterio... » — Lutetiæ, 18 juin 1644.

« Tandem audientiam meam... » — Lutetiæ, 4 juillet 1644.

« Post impetratam a rege... » — Lutetiæ, 16 juillet 1644.

« Secundas excellentiæ vestras literas... » — Lutetiæ, 27 octobre 1644.

— Ajoutez à tous ces documents des liasses de papiers laissés par le comte d'Engeström et contenant les lettres, mémoires, etc., qu'il a recueillis pendant sa longue carrière.

Les liasses des années 1794–1796, in-4°, contiennent des lettres du duc d'Harcourt. Londres, 1er août 1795, etc.; — des lettres en français de l'illustre sculpteur suédois Sergell, septembre 1796; Copenhague, 27 décembre 1796; — de M. de Saint-Priest; Stockholm, mars 1795; — de madame de Staël; Paris, 1er mars 1789; Hambourg, 5 février 1793; Copenhague, 10 mai 1794; Coppet, 22 avril 1796.

Les liasses et portefeuilles des 50 dernières années, là comme aux Archives de l'État, ne sont pas livrées à l'étude; j'ai pu cependant feuilleter, ou plutôt voir feuilleter rapidement devant moi quelques-uns de ces curieux volumes. J'y ai remarqué en passant, et pour ainsi dire à la volée, de nombreuses lettres de madame de Staël, de M. de Staël, de leur fils Auguste (entre autres, plusieurs datées de Hambourg, 4 juin 1813, et une longue lettre toute politique, datée de Londres, 30 juin de la même année), de M. G. de Löwenhielm, de Catteau-Calleville, etc.

Il y a enfin à la bibliothèque du comte d'Engeström une énorme quantité de brochures, soit françaises, soit anglaises ou allemandes, concernant les affaires de la France au XVIIe et au XVIIIe siècle. Il y aurait certainement là aussi des découvertes à faire.

§ 6. — Archives et collections du château de Skokloster.

Le château de Skokloster est situé sur les bords du lac Mélar, à quelques heures de Stockholm et non loin d'Upsal. Il est bâti sur une hauteur boisée que son riant aspect avait, au moyen âge, fait choisir pour la fondation d'une maison religieuse. Son nom rappelle ces deux circonstances; c'est le *cloître au milieu des bois* (*skov-kloster*). A peu de distance du château se voient encore aujourd'hui les restes d'une enceinte fortifiée, le *Vikinga borg* ou *forteresse des Vikings*, de cent toises de circonférence, qui semble avoir été pour la population un refuge et une défense contre les invasions des pirates Esthoniens, qui ravagèrent longtemps ces contrées. Une église précéda le cloître; celui-ci, d'abord occupé par des dominicains, fut donné en 1225 à des religieuses cisterciennes[1], vit ses biens et privilèges confirmés par le pape Innocent IV, et fut agrandi par Birger Pedersson, de la famille de Brahé, père de la célèbre sainte Brigitte. L'ancienne église fut reconstruite à la même époque, et elle existe encore. Église et cloître étaient consacrés à la Vierge et à saint Jean.

Lors de la réformation, le monastère fut sécularisé, et Skokloster et ses biens revinrent à la couronne. En 1611, Gustave-Adolphe donna ce beau domaine au comte Hermann Wrangel, et c'est son fils, Charles-Gustave Wrangel, le célèbre général des armées suédoises pendant la guerre de Trente ans, qui fit construire le château actuel, commencé en 1649, terminé en 1678, deux ans après la mort de son fondateur. Le domaine passa à Nils Nilsson Brahé par le mariage de ce dernier avec la comtesse Marguerite-Juliana Wrangel, fille aînée de Charles-Gustave. Il n'est pas sorti depuis lors de la famille des Brahé[2].

[1] L'ordre des Bernardins ou Cisterciens, introduit en Suède sous le roi Sverker Kolsson l'ancien, avait établi des couvents d'hommes à Alvastra, Nydala, Warnhem, etc., et des couvents de femmes à Wreta, Askaby, Byarum, Gudhem, Fogdö et Riseberga. (Voir le *Monasterologia* de Rhyzelius.)

[2] L'illustre famille suédoise des Brahé, sur laquelle nos dictionnaires biographiques ne donnent pas de suffisants détails, descend d'un certain Pierre Andersson, *lagman* dans le *Tiundaland* vers l'année 1250, et parent du roi Sverker, qui régna de 1199 à 1210. Plusieurs Brahé furent célèbres au moyen âge, en particulier Birger Pedersson, premier *lagman* de toute la province d'Upland

Le château forme un carré régulier, d'une grandeur ordinaire; il est flanqué, aux quatre coins, de tours qui s'élèvent d'un étage au-dessus du toit de l'édifice; la cour intérieure, également régulière et carrée, est entourée de galeries soutenues par des ar-

en 1316, et président de la commission des douze jurisconsultes qui, en 1292, examinèrent et réformèrent les lois suédoises; il mourut en 1327; et Israël Birgersson, qui refusa la couronne royale après la chute de Magnus Smek et de ses fils pour aller chercher celle du martyre en combattant les païens d'Esthonie.

Pehr Brahé *l'ancien*, dont le père Joachim avait été l'une des victimes du massacre de Stockholm sous Christian II, était par sa mère neveu de Gustave Wasa. Tout enfant, il fut emmené en captivité en Danemark avec sa mère, et, plus tard, il la suivit encore dans l'exil lorsqu'elle quitta la Suède avec son second mari, le comte de Hoya, tombé en disgrâce. Gustave rappela Pehr Brahé d'Allemagne, où il étudiait, pour le nommer gouverneur du château de Stockholm, et cela à l'âge de 16 ans. Il fut nommé comte lorsque cette dignité fut créée par le roi Éric. Le même roi l'envoya en Écosse avec Charles de Mornay et Martin Helsing, pendant que Nicolas Gyllenstierna était en Angleterre et demandait, pour le roi de Suède, la main de la reine Élisabeth. Pehr Brahé et Mornay devaient obtenir, de la reine Marie Stuart, un sauf-conduit pour leur souverain en cas que les vents le jetassent sur les côtes d'Écosse quand il ferait voile pour l'Angleterre; ils devaient aussi proposer que le commerce fût libre entre l'Angleterre et la Suède. Mais ils avaient en outre la mission secrète de demander la main de Marie Stuart, si la tentative de Gyllenstierna ne réussissait pas. Marie Stuart répondit à leurs ouvertures en les renvoyant à ses oncles maternels, les Guises. Quant à elle, veuve de François II, son deuil n'était pas encore achevé, et elle ne pouvait écouter encore une pareille proposition. Ce fut lui, avec Sten Lejonhufvud, qui administra le royaume pendant la folie d'Éric XIV. Il remplit plusieurs grands emplois sous le roi Jean, mais fut éloigné finalement à cause de ses vues trop aristocratiques. On peut étudier ce noble et fier esprit dans son livre intitulé : *Œconomia eller Hushållsbok för ungt adelsfolk*, c'est-à-dire *Économie ou livre de maison pour les jeunes gentilshommes*. C'est un livre d'éducation à l'usage de la jeune noblesse. L'auteur la suit dans ses voyages et dans les travaux de la guerre. Il emploie les préceptes de la Bible et de l'antiquité classique, et, pour ce qui concerne l'économie domestique, les proverbes aujourd'hui encore familiers aux paysans suédois. Il écrivit cet ouvrage vers l'année 1585, mais on ne l'a imprimé qu'en 1677. Il y regrette vivement l'Union de Calmar. C'était la façon de penser de toute la noblesse. Né en 1520, il mourut le 1er septembre 1590.

Éric Brahé, fils du précédent, né en 1553, mort le 15 avril 1614, était catholique. Gouverneur de Stockholm, une demande des bourgeois lui fit perdre son emploi en 1594 à cause de sa religion. Il mourut à Dantzick. Sa femme, Élisabeth, comtesse de Brunswick-Lunebourg, est accusée d'avoir introduit un luxe de vêtements jusque-là inconnu dans la noblesse suédoise.

Magnus Brahé, frère du précédent, *drots* du royaume sous Gustave-Adolphe, et mort en 1633 à 69 ans, fut le père de la fameuse Ebba Brahé. Camarade

cades. Enrichi de tous les trésors enlevés à l'Allemagne par les armées de Wrangel pendant la guerre de Trente ans, c'est-à-dire à l'époque où les artistes italiens s'étaient répandus en Allemagne, après que Rodolphe II eût fait venir en Hongrie quelques-

d'enfance de Gustave-Adolphe, elle fut, dit-on, aimée par lui. Des raisons politiques s'opposant à ce qu'elle devînt reine, elle épousa le célèbre général Jacques de la Gardie (30 juin 1618), et eut, pendant cette union de trente années, quatorze enfants. Suivant son mari dans ses campagnes, elle veillait au bien-être des soldats en même temps qu'à celui de sa famille. Veuve en 1652, elle mourut en 1674.

Pehr-Abrahamsson Brahé, dit *le comte Pehr*, petit-fils de Pehr Brahé *l'ancien* et fils d'Abraham Brahé, est le plus remarquable de sa race. Il fut un des jeunes favoris de Gustave-Adolphe, et le servit avec distinction; il entra ensuite dans les emplois administratifs. Oxenstierna, qui semblait ne pas l'accepter volontiers comme membre du gouvernement, le nomma gouverneur général de Prusse, puis de Finlande; et ce dernier pays conserve pour lui une reconnaissance éternelle, comme le prouve cette expression populaire : « C'était le temps du comte, » pour désigner un temps qui fut heureux. Il avait introduit, en effet, de grandes améliorations dans ce pays, encore inculte en partie; il avait doté plusieurs villes d'écoles, Viborg d'un gymnase, et Abo d'une académie, dont il avait été le premier chancelier; il avait enfin fondé, sur les immenses domaines qu'il avait reçus en fief, un grand nombre de villes : Kajana, Christinestad, Brahéstad. Il avait de même fondé en Suède, dans son propre comté, la ville de Grenna, celle de Brahéhus; il avait fortifié Wisingsborg, et créé un gymnase à Wisingsö, auquel il avait assigné des rentes foncières pour l'entretien des maîtres et des écoliers. Après la mort d'Oxenstierna, il fut choisi pour la première dignité, celle de *drots* du royaume, et devint comme tel un des conseillers de Charles IX. Il était souvent opposé à Axel Oxenstierna, dont les sentiments étaient moins favorables à l'aristocratie. Il dut aux circonstances l'honneur de placer la couronne sur la tête de deux souverains : Christine et Charles-Gustave. Il s'opposa vivement à l'abjuration de Christine. La mission de commander l'armée lui ayant été donnée en 1657, il la remplit avec zèle et talent. Il mourut à son château de Bogesund, le 12 septembre 1680, à 78 ans, laissant le souvenir d'un caractère respecté pour son patriotisme, sa droiture et son amour de la vérité. Son *Tankiebok* ou Journal des événements et des pensées de sa vie est bien connu en Suède.

Éric Brahé est connu pour avoir pris part à la conspiration par laquelle la diète de 1756 menaça de renverser le pouvoir royal, mais qui fut prématurément découverte, et conduisit plusieurs victimes à l'échafaud. Quoiqu'une loi des États eût précédemment aboli la torture, elle fut rétablie à cette occasion, et le procès, jugé par une commission extraordinaire, fut conduit avec une telle promptitude que, la conspiration ayant été découverte le 22 juin, le jugement fut prononcé le 16 juillet et reçut son exécution le 23, sans que le roi, Adolphe-Frédéric, se sentît le courage d'opposer son droit de grâce. Le comte Éric Brahé n'avait encore que trente-quatre ans. Dans un écrit que, peu de temps avant sa mort, il adressa à son fils, il l'engagea à s'abstenir de tout emploi à la cour et dans l'armée. Ce fils, qui n'avait alors que cinq ans, suivit mal son pré-

uns des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, ce château offre une vivante image, sans fâcheux mélange, du luxe allemand et italien de ce temps. Meubles, lits, tables, fauteuils, bahuts ou cabinets en bois ciselé, miroirs de Venise, cristaux précieux, serrures artistement travaillées, plafonds sculptés avec des figures en relief, comme les quatre Saisons, les Muses, etc., dont les bras, se détachant de la voûte, soutiennent les candélabres ou les lustres; cuirs repoussés en or et argent, armes et armures du XVI[e] siècle, boucliers ciselés par les élèves de Benvenuto Cellini, dont quelques-uns furent aussi habiles que lui-même au gré de certains juges, bustes et tableaux; imaginez cette collection, d'une admirable richesse, à laquelle les magnifiques tapisseries des Gobelins forment, dans les principaux appartements, des cadres si harmonieux; imaginez-la presque intacte, presque sans nulle introduction d'objets plus modernes et sans que le temps ait flétri son ancien éclat, tel est le spectacle, aujourd'hui bien rare en Europe, qu'offre le château de Skokloster.

Ces châteaux du Nord sont si peu connus et celui de Skokloster en particulier est si digne de l'être, l'histoire des arts, dont on s'occupe beaucoup aujourd'hui, on peut ajouter l'histoire des mœurs et même l'histoire générale, sont si intéressées à l'étude de collections restées à peu près ce qu'elles étaient il y a deux cents ans, qu'on accueillera peut-être quelques détails à propos du

cepte; mais le second, qui naquit trois mois après la mort de son père, refusa toujours de servir l'État. La malheureuse épouse de Pehr Brahé avait tenté vainement d'obtenir la grâce de son mari. Elle s'était adressée surtout, mais en vain, à l'un des chefs les plus puissants du parti opposé, au comte Fersen, et l'on dit qu'elle s'était vue repoussée par lui dans cette même maison où, cinquante-quatre ans plus tard (le 20 juin 1810), le fils de Fersen cherchait vainement un asile contre la fureur de la populace. Le *beau Fersen*, le cocher de Varennes, fut déchiré par le peuple sur cette même place de la Chambre des nobles, à Stockholm, où s'était dressé l'échafaud d'Éric Brahé et de ses compagnons.

Magnus Brahé, petit-fils du précédent, naquit à Rydboholm, l'un des domaines de la famille, le 2 septembre 1790. Il entra dans l'armée en 1809, et y occupa plusieurs grades élevés. Charles-Jean, n'étant encore que prince royal, lui accorda toute sa confiance et même son amitié. Plus tard, il l'éleva aux plus hauts emplois et le combla d'honneurs. Le comte Magnus Brahé mourut le 16 septembre 1844, six mois après le roi qu'il avait aimé.

C'est le frère du comte Magnus qui, mort il y a peu d'années, a laissé veuve M[me] la comtesse de Brahé, tutrice de deux jeunes fils dont l'aîné est aujourd'hui héritier des châteaux et domaines de la famille.

magnifique château de la famille de Brahé. Malheureusement on n'en possède pas encore en Suède une description faite avec soin, et il sera impossible que mes souvenirs, après un séjour que l'étude des Archives de Skokloster a occupé presque entièrement, satisfassent à tous les désirs des antiquaires. Je suis obligé d'ailleurs de me servir d'une sorte de catalogue aussi incomplet et aussi maladroitement dressé que l'*Inventaire des raretez de la reyne Christine,* que nous avons cité. Il a pour titre : *Beskrifning öfver Skokloster, af* Carl Fr. Rothlieb, Stockholm, 1819, in-12. Ajoutons qu'il faudrait sans aucun doute, même à un connaisseur, beaucoup de temps et de peine pour reconnaître ces tableaux, dont un grand nombre ne portent aucune signature.

Dès le rez-de-chaussée, le *castellan* ou intendant du château, s'il veut bien vous diriger dans votre visite, vous montre huit belles colonnes de marbre blanc ionique, données par la reine Christine à Wrangel.

La galerie circulaire du premier étage, outre les portraits du maréchal Hermann Wrangel et de ses compagnons d'armes, offre les bustes des empereurs romains en détestables grisailles, avec une devise latine pour chacun d'eux. Au-dessous des fenêtres donnant sur la cour (car ces galeries, destinées primitivement à rester ouvertes, comme en Italie, ont dû être fermées, tant la neige s'y amoncelait l'hiver), on lit une foule de devises en latin, en italien, en espagnol, en français, en suédois :

Thesaurus bonorum mulier bona, sicut malorum mala.
Si vis esse pius, exi aula.
Terram geris, terram teris, terra eris.
Les amis sont comme le melon, il faut essayer plusieurs pour rencontrer un bon.
Tre cose imbrattano la casa, gallina, cane e donna.
Una bella dona e inferno del anima e purgatorio della borsa, etc.

C'est le goût italien sans doute qui a dicté les nombreuses devises dont les galeries et les corridors du château sont ainsi ornés. On sait, du reste, le goût de la Renaissance pour les devises et sentences morales. Le XVIIe siècle l'avait conservé, témoins les *Rochers* de Mme de Sévigné et l'institution de l'*Académie des inscriptions.*

Appartements du premier étage :

1° Salle à manger : murailles tendues en cuir doré; plafond richement sculpté; siéges en bois sculpté du XVIe siècle; serrures du XVIIe siècle, comme dans tout le reste du château. Peintures : portraits d'amiraux hollandais : Ruiter, Witte Wittenson, Von Galen, Tromp, Peter Floris. Marines : les principaux ports d'Angleterre et de Hollande. La cheminée porte les armes des Salmis et des Haugwitz.

2° Chambre à coucher : tapisseries en brocatelle bleu clair; deux lampes en cristal de roche; un précieux cabinet en ébène à l'intérieur, à l'extérieur plaqué d'ébène et d'écailles de tortue. Ce meuble contient une collection de médailles et de monnaies, les empreintes de vieux sceaux comme celui de Gustave Wasa et celui du monastère de Sko, trouvé dans l'église en 1710. Peintures : portraits de Charles-Gustave Wrangel, de plusieurs Brahé, tableaux de sainteté, paysages.

3° Une antichambre : tapisserie en brocatelle dorée; deux grands miroirs avec cadres sculptés noir et or; une table dont le dessus est en mosaïque; un lustre en cristal de roche. Peintures : portraits des Brahé; l'empereur Charles-Quint donnant la liberté au comte Jean-Frédéric de Saxe; six portraits de mesdames la duchesse d'Armagnac, la duchesse d'Aumont, la duchesse de Bouillon, la duchesse de la Ferté, la marquise de Louvois, la comtesse de Saint-Géran. — On reconnaît ici les traces des fréquents rapports de la cour de Suède avec celle de Versailles au XVIIe siècle.

4° Chambre à coucher : magnifiques tapisseries des Gobelins représentant la naissance et la mort du Christ, les armes et l'arbre généalogique de l'archevêque Nicolaï Alberti. Peintures : portraits de divers nobles suédois.

5° Chambre : un miroir avec cadre incrusté d'écailles. Peintures : portraits du prince de Condé, du major Malcolm Sinclair, de la comtesse Potocki; un tableau représentant Vénus et Vulcain; sur la cheminée, un tableau de Vénus et Cupidon, « qui semble d'un maître », dit le guide.

6° Chambres dites *des Wrangel enfants*, à cause de plusieurs portraits.

7° Chambre dite *la Chambre noire :* tapisseries des Gobelins; rideaux et meubles en étoffe noire, brodée de soie blanche; deux horloges astronomiques, l'une en acier, de 1584, et l'autre en lai-

ton, avec vingt-quatre aiguilles, de 1651. Portraits de divers Brahé.

8° Chambre dite *Antichambre du comte Charles-Gustave Wrangel :* plafond richement sculpté; portraits de Charles X Gustave, de Charles Stuart Ier, de sainte Brigitte; un tableau d'Adrian von Heland, représentant un cavalier attaqué par des voleurs.

9° Chambre dite *Chambre à coucher du comte Charles-Gustave Wrangel :* plafond sculpté représentant des trophées qui entourent les initiales de Charles-Gustave Wrangel; tapisseries des Gobelins représentant la Naissance du Christ, le Crucifiement, l'Ascension, la Cène, la Veuve de Sareptha.

10° Le *Grand Salon*, aussi appelé le *Salon royal*, la plus belle pièce du château. Le plafond est couvert de riches sculptures en relief, et entouré de moulures peintes et dorées représentant des feuillages et des animaux. Aux coins, quatre figures représentant les quatre parties du monde; au milieu, dans un entourage ovale, est représenté le Dragon de Babylone enchaîné par le prophète Daniel; de la gueule du Dragon pend un lustre en cristal de roche. Le mobilier est fort beau. On remarque en particulier, pour les richesses ou raretés qu'elles contiennent, souvenirs historiques, cadeaux de rois, etc., trois armoires, l'une en bois de châtaignier incrusté d'ébène, l'autre en ébène incrusté d'ivoire, d'un travail très-précieux, et donnée par la ville d'Augsbourg au grand maréchal Charles-Gustave Wrangel, la troisième en ivoire incrusté de jaspe. On y voit un verre à bière, sur lequel est représenté le saint Empire romain avec cette inscription : *Das heilige Römische Reich sampt seine glider;* des gobelets à bière en jaspe, en améthyste, montés en or émaillé, en topaze, en saphir, en hyacinthe; un portrait en ivoire du comte Christophe de Königsmark de Cavalier; etc.

Le même salon offre de nombreuses peintures, dont les plus remarquables sont les suivantes :

Portraits de Gustave-Adolphe II en costume de Polonais, peint six semaines avant sa mort; de la reine Christine (en buste seulement); de Charles IX, grandeur naturelle et à cheval, peint par Ehrenstrahl; de Gustave III, en buste; de Sixte-Quint comme cardinal; du même comme pape.

Plusieurs portraits de nobles suédois, Ulric, Scheffer, Christophe Königsmark, etc.

Portraits d'Érasme Nostradamus, de Théophraste Paracelse et de sa femme.

Un tableau représentant Pierre et Paul; un saint Jérôme.

Cromwell[1] et la reine d'Angleterre assis à une table de jeu.

Pluton ravissant Proserpine.

La conversion de saint Paul.

Noé entrant dans l'arche.

Un maître de dessin corrigeant le dessin de son élève.

Divers paysages; un d'eux, avec du bétail, attribué à Michel Carré.

Sur la cheminée, un tableau représentant un personnage vêtu en Romain avec son arc tendu contre une femme à genoux devant lui.

Une Sainte-Famille, attribuée au Poussin.

11° Chambre. Plafond sculpté représentant les quatre Saisons; tentures en cuir doré.

Portraits de plusieurs rois et nobles suédois.

De Mme d'Armagnac.

De la princesse de Mecklembourg Schwerin, née princesse de Châtillon, sœur du maréchal de Luxembourg.

De la comtesse de Lewenhaupt, née Kœnigsmark.

Un tableau représentant le Baptême de Clovis.

Sur la cheminée, un tableau représentant la Vierge, saint Jo seph et l'Enfant Jésus.

12° *Chambre à coucher de la comtesse.*

Belles tapisseries des Gobelins données à Wrangel par Louis XIV et représentant le Baptême du Christ, la Création, le Paradis e le Jugement dernier.

13° Chambre, dite *la Chambre rouge.* Tapisseries des Gobelins représentant les batailles de Cyrus.

Second étage.—Dans la galerie circulaire sont divers portraits des officiers qui suivirent le Maréchal Wrangel dans la guerre de trente ans.

Des tableaux représentant :

Une orgie avec cette épigraphe :

A poculis absint seria ;

Un sanglier tué par le Maréchal Wrangel en Allemagne, en 1664;

[1] Probablement Thomas Cromwell et une des femmes de Henri VIII ?

L'empereur et le roi de France faisant une ligue contre les Turcs, avec cette inscription :

Turcæ sanguineis implebant cædibus orbem,
Non tulit hoc Cæsar, cum Gallo fœdera pandit
Quem modò bellaudi stimulaverat alta libido;
Felices populi, cùm Reges pace ligantur;

Une victoire de Charles-Quint en Italie, avec cette inscription :

Cæsaris invictas acies partosque triumphos
Italiæ vidit tellus campique Tecini,
Gallorum rex Franciscus superatur, at ille
Regale, invictum, servabat pectore pectus;

Une autre victoire du même en Allemagne, avec cette inscription :

Sic Romana acies, Romanus in agmine Cæsar,
Tunetam invadens armis, stetit, atque Golettam.
Turca, colas pacem concessam, gaudeat unquàm
Ne, posthac, libycis Germania culta triumphis;

Le comte J. Frédéric de Saxe fait prisonnier au combat de Mühlberg, 14 avril 1547, pendant qu'il combattait pour l'empereur Charles-Quint, avec cette inscription :

Carolus, exemplum raræ virtutis in hostem,
Debuit esse ferox, quoties doluit superatus,
Saxo testis erit potuisse illum et voluisse
Parcere subjectis et debellare superbos;

Sichem et Dina;
L'empereur Charles-Quint à Rome, avec cette inscription :

Carolus Augustus Cæsar Romanus amicis
Auspiciis, Papæ, magna comitante caterva,
Eligitur, chlamydem gemmis auroque rigentem
Induitur, capiti imponit Papa ipse coronam.

Sur les portes extérieures des appartements sont représentées des vues des grandes villes de France, d'Allemagne et d'Italie peintes sur cuivre.

Un grand nombre d'inscriptions sont tracées sur les murs entre les tableaux :

— Vita fortuna, non sapientia regitur.
— Nolo putes pravos homines peccata lucrari;
Temporibus peccata latent et tempore patent (*sic*).
— Peccatum simile pœnaque talis fuit.
— Aut bello aut pace clarum fieri licet, etc., etc.

Chambres du second étage :

La plupart ne sont point meublées.

1re Chambre. Tapisseries des Gobelins, données par le roi de France au comte Bielke, ambassadeur; elles représentent :

Une bataille entre Alexandre et Darius;

Alexandre accordant son amitié à Porus blessé;

La Résurrection du Christ.

2e Chambre. Plafond peint de diverses figures et ornements.

Tableaux : l'Abdication de Charles-Quint;

Lucrèce surprise par le fils de Tarquin.

3e Chambre. Tapisseries des Gobelins représentant le Passage du Granique et la Défaite des Perses par Alexandre.

Tableau : L'Ascension du Christ.

Sur la cheminée, richement sculptée, est un beau tableau représentant Vulcain embrassant Vénus et attribué à Rigaud.

4e Chambre, dite *Salon des Drabants*. Beau plafond peint.

Portrait de Ch. Gust. Wrangel avec une inscription en français qui rappelle ses plus célèbres actions et faits d'armes.

5e Chambre. Tapisserie des Gobelins représentant l'entrée d'Alexandre à Babylone;

Un portrait du comte Ernest de Mansfeld, gouverneur des Pays-Bas, peint par Rubens;

Un beau tableau représentant la Reine des Scythes Thomyris faisant trancher la tête à Cyrus, avec cette inscription :

Satia te sanguine quem semper sitisti.

Sur la cheminée, est un tableau représentant Europe traversant la mer sur un taureau.

6e Chambre. Portraits des rois de Danemark Christian I, Jean I, Christian II, Christian III, Christian IV, Christian V et Frédéric II;

De Henri IV de France;

Du maréchal de Luxembourg;

Du maréchal de Créqui;

Du prince d'Orléans;
Du pape Urbain VIII;
Du cardinal de Richelieu;
Du cardinal de Mazarin;
Du cardinal Infant;
Du cardinal de Guise.

7e Chambre. Tapisseries des Gobelins représentant Alexandre obligeant les Macédoniens et les Indiens révoltés à rentrer dans le devoir;

Alexandre recevant la famille de Darius.

8e Chambre. Portraits de M. le prince, du maréchal de Biron, du duc d'Angoulême, de M. de Chavigny, de la princesse de Condé, du marquis de la Force, du maréchal de Bouillon, du duc de Lesdiguières, du duc de Montmorency, du comte d'Harcourt, du maréchal de Traictz (*sic* dans Rothlieb. Est-ce le maréchal de Retz, du XVIe siècle?), du duc de Vendôme, du comte de Soissons, du comte Daletz (*sic*), du maréchal de Guise, du maréchal de Guiche;

Trois portraits de Français inconnus.

Troisième étage. — Galerie. Au-dessus des portes sont des vues peintes sur cuivre des principales villes de France et d'Allemagne; parmi divers portraits, celui du nain du comte Ch. Gustave Wrangel, jouant du violon; plusieurs inscriptions:

Tute si recte vixeris.
Tempera te tempori, etc..

Dans la grande salle de la Bibliothèque se trouvent placés au-dessus des armoires, outre beaucoup d'inscriptions latines, un grand nombre de portraits, parmi lesquels ceux de Pomponne, D'Avaux, Richelieu, Mazarin, Fleury, Colbert, le Tellier, Louvois.

Dans une salle voisine, un grand nombre de portraits des comtes de Brahé gravés sur cuivre, et un portrait peint de Tycho-Brahé. Au même étage se trouve un musée d'armes remarquables, soit par leur antiquité, soit par leur riche travail, soit par les souvenirs qui s'y rattachent.

Ce musée se divise en deux parties : le musée dit de Wrangel et le musée des Brahé.

Dans le musée Wrangel se trouvent de belles armes russes,

polonaises, hongroises, turques et chinoises; l'épée de Jean Ziska; un bouclier incrusté de pierres fines prises par le maréchal Wrangel dans la guerre de Pologne; le bouclier dit de Charles-Quint, et attribué à Benvenuto Cellini, est un bel ouvrage de l'école de ciselure florentine au XVIe siècle; une collection fort nombreuse de casques, heaumes, etc. Le musée dit des Brahé contient plusieurs armures complètes; une arquebuse qui appartint à Gustave-Adolphe; sur le bois, qui est d'ébène, est sculpté son portrait; un fusil, qui appartint à Louis XVI, et sur lequel sont gravées ses armes et les initiales de son nom, etc., etc.

Voilà au milieu de quels trésors Madame la comtesse de Brahé, à qui je me plais à témoigner publiquement ici ma reconnaissance, m'avait gracieusement permis de m'établir. Seul dans ce magnifique château, dont bien peu de visiteurs, même suédois, viennent troubler la solitude, si ce n'est les jours de fête dans la belle saison; — parmi ces bois majestueux, en vue de ce beau lac que traversaient à peine quelques barques; — au milieu de tous ces souvenirs, de toutes ces ombres d'un passé glorieux, j'aurais voulu pouvoir prolonger longtemps un tel séjour.

La Bibliothèque, qui contient les Archives, réclamait mon principal examen. Les vingt-deux mille volumes imprimés, ouvrages français des XVIIe et XVIIIe siècles en général, n'offraient peut-être rien de très-curieux; je courus au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque, achevé en 1824 par M. le professeur Schröder, d'Upsal, et resté manuscrit.

On y remarque à première vue :

Manuscrits in-folio.

N° 14. Un dictionnaire latin plat allemand du XVe siècle, et qui semble avoir appartenu au couvent d'Alwastra.

N° 22. *Codex legum Wisigothorum*, sur parchemin, avec initiales dorées et enluminées. Je lis au bas du premier feuillet: Petavius, 1610.

N° 131. Quinte-Curce. *Des faits du grand Alexandre*. Magnifique manuscrit sur vélin, avec miniatures et initiales. Relié en velours rouge, avec ferrures.

N° 146. *Lettres et actes de l'an 1653*, 2 volumes.

N° 151. Copies de lettres; une de Charles II d'Angleterre, etc.

N° 156. *Rim om Ivan et Gavian*, manuscrit du XVe siècle. Nous

avons déjà parlé plus haut, page 41, de ces traductions scandinaves de l'*Ivain et Gauvain* français.

N° 163. *Atlas de MDXXII.* « Giorgio Calopoda Cretentis fecit a° D[i] MDXXII. »

N° 168. Lettres originales de divers au comte C.-G. Wrangel.

N° 169. Lettres originales de divers au comte G. Horn, 1651-7.

N° 172. Lettres des comtes Jacques et Magnus de la Gardie, 1629-57.

N° 174. Lettres de Gabriel Oxenstjerna, G.-O. Stenbock, H.-V. Thurn, G. Bielke, Axel Lilje, Simon Grundel Helmfeldt, Lars Herning, Arvid Forbus, Gabr. Gyllenadler.

N° 175. Lettres d'étrangers : Bülow, Hans Müller, George Sutorius, Adolph Ebbers, etc.

N° 176. Lettres de J. Adler Salvius, J. Oxenstjerna, Louis de Geer, etc.

N° 177. Lettres et documents concernant le chancelier G. Sparre.

N° 178. Lettres originales de rois et personnes remarquables à Mauritz Grip, Svante Banér, etc.

N° 180. Lettres au comte Ch. Gust. Wrangel, au comte Nils Brahé, etc.

N° 182. Vieil atlas.

N° 185. Lettres de rois pour 1680.

N° 186. Lettres originales de personnes remarquables. Plusieurs du baron Sten Bjelke à Jean Banér. Instruction avec signature autographe d'Éric XIV pour Denis Beureus, à l'effet de négocier son mariage avec Marie, princesse d'Écosse.

N° 187. Lettres royales au comte Gustave Horn, 1645.

N° 188. Lettres originales au comte Gustave Horn, 1629.

N° 196. Lettres royales au comte M. de la Gardie, 1647-80. Originaux.

N° 197. Lettres diverses à Gustave Horn, 1628.

N° 199. Lettres diverses.

N° 201. Mélanges politiques.

N° 202. Controverse à Upsal sur la philosophie de Descartes.

N° 205. Micellanea. On y trouve les mémoires de l'ambassadeur suédois Liljenroth, concernant le congrès de Ryswick.

N° 220, 221. Manuscrit en tamoul, écrit par Palmblad.

Manuscrits in-quarto.

N° 72. Secrets des finances du royaume de France pour 1747, avec beaucoup de tableaux.

N° 73. Entretiens solitaires par M. de Brébeuf.

N° 95. *Rosimunda*, tragédie représentée au château d'Upsal en présence du roi, le 15 août 1665.

N° 97. *Historia causarum belli inter Suecos et Danos, 1563.* Auctore Petro Marcilio, 1572. C'est l'original, composé à Paris. Marcilius était historiographe de Suède.

N° 116. *Le roman du duc Frédéric de Normandie* et la *Wilkina Saga*, cod. chartac., 159 feuillets: 36 pour le duc Frédéric. Nous avons déjà mentionné ce précieux manuscrit plus haut, page 48.

N° 118. Pièces en vers et prose.

N° 119. Chansons et vaudevilles.

N° 122. Actes publics, 1474-1727.

N° 121. Idée générale du commerce étranger de la nation francaise pour l'année 1752.

N° 127. Lettres de Charles XII au chancelier Hjelmborg.

Manuscrits in-octavo.

N° 13. Cicero, *De officiis*, cod membran. Nitidissimus. A appartenu à Alexandre Petau. Initiales dorées.

N° 15. *Olai Laurelii Resa Rok* ou *Journal de voyage.*

Manuscrits sur parchemin.

N° 3. Cicero, *De officiis*. Joh. Fust, Civis Moguntinus. « Manu Petri de Gerusheim, 1466. » Rarissimus. On lit à la fin l'ode d'Horace: « Diffugere nives.., »

N° 5. Heures à l'usage de Paris, avec miniatures.

Raretés typographiques. — In-folio.

Olai Rudbecks *Atlantica* ou *Manheim*. Parties 1, 2 et surtout 3 et 4, cette dernière jusqu'à la page 122, avec tableaux; ces deux parties sont extrêmement rares. Acheté à la vente de l'évêque Lars Benzelstjerna à Westerås. C'est le 6e exemplaire connu de la 4e partie[1].

[1] Olof Rudbeck, *l'aîné*, né à Westerås en 1630, mort le 17 septembre 1702. C'est son frère aîné Jean, et non pas lui, que Gustave-Adolphe tint sur les fonts

In-quarto.

Psalterium Davidis. C'est le premier livre imprimé à Upsal, chez Paul Grijs, 1510. On n'en connaît d'autres exemplaires qu'à la bibliothèque d'Upsal, à celle de Stockholm, à celle du gymnase

de baptême. Lors de la naissance d'Olof, le roi avait déjà quitté la Suède, qu'il ne devait plus revoir. Son père, évêque de Westerås, l'y fit élever, au gymnase, où l'enfant montra de bonne heure beaucoup de goût pour la mécanique et le dessin, puis pour la musique. On l'envoya ensuite à l'académie d'Upsal, où il se livra avec passion aux études d'anatomie. Hervey venait de découvrir la circulation du sang ou de remettre en lumière cette découverte de Servet. Au milieu de l'ardeur causée par ces belles nouveautés, Rudbeck ne resta pas inactif, et, bien jeune encore, il trouva les vaisseaux lymphatiques, qu'il appela d'abord *ductus hepatici serosi*, puis *vasa glandularum serosa.* Cette découverte eut beaucoup de retentissement, même à la cour; la reine Christine en entendit parler par le médecin français Bourdelot, et vint à Upsal assister, en avril 1652, à une dissection et à une démonstration de Rudbeck. Elle accorda en récompense au jeune savant un stipende avec lequel il alla résider un an à Leyde, où se trouvait alors la plus célèbre école de médecine. On dit que le roi de France fit offrir à Rudbeck une pension de 4,000 écus pour l'attirer à son service; Rudbeck refusa et retourna en Suède, en 1654, avec une bonne provision de plantes, de fleurs rares, de dessins et de modèles. Il fut nommé professeur en 1658, puis recteur, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus énergiquement à détruire dans le nord de l'Europe les préjugés qui y régnaient encore contre les exercices anatomiques et l'étude du cadavre. Il fondait en même temps le jardin botanique d'Upsal et annonçait, par ses beaux travaux en mécanique, la venue du grand ingénieur suédois Polhem. Par ses soins, l'académie d'Upsal reçut, en 1666, un immense herbier en 30 volumes, que le savant Burserus avait soigneusement composé. Rudbeck le fit graver sur bois, et cette œuvre, qui égalait les meilleures gravures sur cuivre du temps, devait former un grand ouvrage intitulé : *Campi Elysii* ou *Glysisvald.* En 1684, on avait 1,600 gravures, 600 dessins. Le second volume de l'ouvrage, contenant les plus belles plantes, parut en 1701; le premier volume, contenant les graminées, etc., devait paraître en 1702, quand il fut détruit avec 11,000 planches par le terrible incendie d'avril 1702, qui n'épargna pas la cathédrale où on les conservait. Deux exemplaires de ce premier volume, ayant servi d'épreuves, furent sauvés. Il contient environ 700 figures avec un texte explicatif. L'un des deux exemplaires appartenait à Olof Rudbeck *le jeune*, fils de celui-ci, l'autre au docteur Éric Benzelius. Il y en a un aujourd'hui à Oxford; l'autre était naguère encore à la bibliothèque de Leufsta; mais, dès 1811, un habile voleur y a substitué un autre ouvrage, également à figures, de même reliure et de même format. On n'a pas encore découvert ce qu'est devenu le précieux exemplaire. Quelques feuilles, outre les deux exemplaires, ont aussi échappé à l'incendie. La bibliothèque d'Upsal n'en a que six; Thunberg, le célèbre élève de Linné, en possédait douze, qui furent achetées par le ministre russe à Stockholm, Suchtelen. On avait cru d'abord que toutes les planches étaient brû-

de Linköping et à la bibliothèque dite de Zetterström, dans l'école de Frötö, en Jemtland. Le livre est décrit dans Schröder : *Incunabula artis typographicae in Svecia*, Upsal, 1842, in-4°, page 17.

lées, mais il en restait 130 chez Linné; toutefois, quand le *museum Linnæanum* fut acheté par l'anglais Smith, il n'y en avait plus que 90. Smith les publia avec un texte explicatif et des additions de Linné, sous le titre de *Reliquiæ Rudbeckianæ*, à la grande joie des amis de la botanique.

Qui pourrait dire pour combien la vue et la pratique du grand ouvrage préparé par les soins de Rudbeck ont été dans le développement intellectuel et scientifique de Linné, qui avait bien peu voyagé avant de publier, en 1735, la première édition de son *Système de la nature?* Toutefois, ce n'est ni aux sciences physiques, ni à la médecine, ni à ses travaux d'ingénieur, ni à la publication des *Campi Elysii* qu'Olof Rudbeck l'aîné dut son immense réputation; c'est au grand ouvrage de l'*Atlantica*. Le zèle pour les antiquités scandinaves venait d'être éveillé en Suède par la fondation du *collége d'antiquités*, en 1667, à Upsal. On s'était mis à réunir de toutes parts, à publier, à traduire, à commenter les vieux livres, sagas islandaises, anciens codes, chroniques et parchemins. C'était devenu une affaire de patriotisme de reculer le plus loin possible les origiues historiques de la Suède, en dépit des règles de critique que Scheffer essayait encore, mais inutilement, de défendre. Un si beau zèle ne devait pas manquer à l'esprit enthousiaste, à l'imagination ardente de Rudbeck. Il abandonna leçons, élèves, amphithéâtre et jardin botanique, se mit à étudier l'islandais et les runes, et produisit l'*Atlantica sive Manheim vera Japheti posterorum sedes ac patria*, etc. Upsal, 1675, etc. 4 volumes petit in-folio, avec un atlas grand in-folio de 41 feuillets. La première pensée d'un pareil ouvrage lui fut suscitée, assure-t-on, par l'examen d'une carte représentant l'ancien Nord, qu'avait dressée son ami Vérélius pendant qu'il étudiait l'*Hervarar-Saga*. Il avait été frappé de la prétendue ressemblance des noms de lieux suédois avec les noms de l'antiquité classique, et il avait subitement conçu la pensée que la vieille et mythique Atlantide n'était autre chose que la Suède elle-même, et que le Nord était le berceau primitif de la plus ancienne civilisation et des races primitives. Les traits que Platon prête à l'Atlantide convenaient exactement au monde hyperboréen. Voilà sa thèse, qu'il développa en quatre volumes in-folio à grands frais d'érudition et d'esprit, mais aussi de subtilité, d'étymologies bizarres et de vaines imaginations. Cet énorme travail devint bientôt, grâce à ses paradoxes, presque populaire. Le premier volume eut trois éditions et les libraires étrangers achetaient chacune d'elles argent comptant. En dépit de Scheffer, de Bayle, de Morhoff, qui exprimaient des doutes, Rudbeck comptait un nombre immense d'admirateurs. L'ambassadeur de France affirmait qu'après la Bible, il lisait l'*Atlantique*. La reine Christine, en lisant à Rome le premier volume, déclarait que la Suède n'avait pas de récompense assez élevée pour un si grand chef-d'œuvre. Le premier volume parut en 1675 (891 pages), fut réimprimé en 1679 et 1684, une fois en latin, deux fois en latin-suédois. Le texte suédois est de Rudbeck, la traduction latine en partie de Vérélius, en partie des frères Salan, neveux de l'auteur. Le second volume parut en 1689 (672 pages). Il y est démontré que le culte du Soleil, de la Lune et de la Terre est originaire du pays de Kemi, dans le nord de la Suède, ainsi que les premières

Ars moriendi, de Jean Gerson, traduit en suédois par Éric, fils de Nicolas, sur l'ordre de l'archevêque d'Upsal, Jacques Ulfo. Imprimé à Upsal en 1514 par Paul Grijs, petit in-4°. On n'en connaît que trois exemplaires, celui de la bibliothèque d'Upsal, celui de la bibliothèque du gymnase de Skara, et celui de Skokloster, auquel manque le dernier feuillet. Cet incunable est décrit dans Schröder, page 18.

In-octavo.

Breviarium Strengenense, imprimé à Stockholm, 1495, « per Johannem Fabri. » On n'en connaît que six exemplaires. Celui de Skokloster est sur parchemin et parfaitement conservé. Il est décrit dans Schröder, page 11.

Miscellanées.

La bibliothèque de Skokloster contient, sous ce titre, un grand nombre de volumes in-folio qui contiennent une foule de copies, la plupart sans beaucoup d'importance.

Tome I. Memorabilia trouvés dans la prison du baron Gœrtz, à Stockholm, a° 1719. Extraits de quelques lettres venues de Stralsund, du 20 janvier 1712.

Tome II. Lettres de Gustave-Adolphe à A. Oxenstierna. Goldnau, 4 décembre 1630.

Tome III. Lettres de Maurepas au comte de Casteja, à Stockholm. Versailles, 2 octobre 1735, traduction suédoise.

Tome IV. Lettre de la reine Christine à Oxenstierna, Rome, 14 septembre 1680 : « M. Oxenstierna, ayant appris par le rapport de M. le marquis del Monte... » Réponse d'Oxenstierna. Copies.— Lettre de M. l'abbé Fourneaux, sur la mort de S. M. C. Louis I, roi d'Espagne.—Lettre du cardinal Fleury à l'ambassadeur de France,

notions astronomiques. Le troisième volume parut en 1698 (772 pages), et le quatrième était conservé non achevé dans la cathédrale d'Upsal, quand l'incendie de 1702, qui détruisit les *Campi Elysii*, réduisit de même en cendres ce volume, avec une grande partie de l'édition du troisième volume conservée dans ce même asile. Quelques exemplaires du quatrième volume, donnés comme épreuves, échappèrent seuls. Aussi le premier est aujourd'hui assez commun, le second est rare, le troisième encore plus, et du quatrième, qui va jusqu'à la page 210, on n'a plus que quatre exemplaires complets. — Voy. d'ailleurs sur l'*Atlantica* de Rudbeck toute une dissertation insérée dans le *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne fait en 1790-1792*, tome second, p. 91-108. — Voy. aussi Brunet, *Manuel du libraire*, etc.

le sieur de Casteja, 9 juin 1737, touchant le sieur Silva: « Je ne puis vous exprimer, Monsieur, la surprise et l'étonnement... »

Tome VII. Étrennes politiques pour les joueurs de quadrille de l'Europe pour l'an 1738.

Tome IX. Titres de comédies appliqués à diverses personnes de la cour de Vienne.

Discours du cardinal de Rohan en bénissant les drapeaux du régiment de M. Appelgren, le 7 décembre 1739: « Messieurs. Lorsqu'aux pieds de ces autels..... »

Tome XI. Matthiæ Björneklows vita. — Diarium du comte Jean Oxenstierna. — Lettres de Christine à Louis XIV.

Tome XIII. Lettre de Christine à Condé, 12 mars 1651. — Lettre de Christine à J. Oxenstierna et Salvius, 10 avril 1648, en suédois. — Lettres de Charles XII. Bender, 12 janvier 1710; 25 juin 1710, en suédois.

Tome XV. Demandes que font les troupes françaises, campées au Fahrwasser pour la capitulation. — L'École de la politique, ou Pantalon reçu ministre.

Tome XIX. Entretien entre Philotas et Arbas sur la situation des affaires. — Écrit sur les alliances russe et française.

Tome XX. Sur les négociations secrètes de la France en 1735.

Tome XXI. Lettre de Paris, 28 février 1740.

Mars 1743. 1re et 2e instruction de Mylord Carteret au ministre anglais résidant à Stockholm.

Mars 1743. 1er mémoire du colonel Guidickens, au sujet des copies supposées de ces instructions.

2 mai. Réponse du roi.

Tome XXII. Copie d'une lettre de Voltaire à la reine de Suède, 2 mai 1745.

1745, 15 juillet. Lettre du roi de Prusse à son beau-frère le prince royal de Suède, Adolphe-Frédéric.

1745. Lettre d'un officier français à son ami, où est rapportée la retraite des Français et des Espagnols du Piémont.

Tome XXIII. 1746. Catalogue des pièces représentées depuis plusieurs années sur les différents théâtres de l'Europe.

Indépendamment du catalogue général, il y a un grand nombre de liasses qui ne sont pas même cousues, et qui contiennent des pièces remarquables.

Dans une de ces liasses de pièces détachées, je signalerai les suivantes, toutes originales avec les signatures autographes, et plusieurs entièrement autographes.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Fontainebleau, dernier août 1646. »

« Monsieur Wrangel. Le sieur Baron D'Avaugour m'aiant donné avis... »

Signé « Louis.

Contre-signé « de Loménie. »

DE MAZARIN À WRANGEL.

« Mars 1647.

« Monsieur, j'exécuterois avec plus de plaisir le commandement que m'ont fait leurs MM. d'envoyer à V. E. quelques galanteries de celles que produit ce climat, si le départ précipité de M[r] de Paris ne m'avait ôté le moyen d'en faire un choix digne de V. E... La Reine a voulu que M[me] votre femme eût le portrait du roy et le sien, et le roy que V. E. eût une espée de sa main puisqu'il s'en sert si bien tous les jours pour la cause commune... » Il le complimente ensuite sur sa nomination au commandement général des armées de Suède.

Signature autographe.

LETTRE DE LOUIS XIV À CHRISTINE.

(Copie.)

« 29 décembre 1647.

« Très-Haute, Puissante, Excellente Princesse, notre très-chère sœur, cousine et alliée, Nous avons reçu un même jour vos deux lettres du 19 octobre et 6 novembre, l'une touchant notre rupture contre le roi de Bavière, l'autre sur le payement par avance et augmentation des subsides... » Quant au premier point, on a refusé les avances du roi de Bavière qui, ayant violé ses traités avec la Suède, offrait de maintenir ceux avec la France; avis a été aussitôt communiqué des propositions au gouvernement de Suède, ordre a été donné à Turenne de quitter le Luxembourg pour mar-

cher vers le Rhin. Cependant, pour ne point exposer les postes avancés de l'armée, la rupture avec la Bavière a été différée pendant quelque temps, et l'affaire envoyée aux plénipotentiaires réunis. La guerre est maintenant proclamée avec le duc de Bavière et la Suède ne doit point s'offenser d'un retard motivé, comme on l'a dit, par la crainte d'exposer les postes avancés avant l'arrivée des secours suffisans. Le roi de France espère donc que la reine de Suède n'aura donné aucun crédit aux calomnies répandues sur cette affaire. — Quant au 2e point, il est impossible au roi de France d'augmenter les subsides et même, si la guerre continue encore quelques années, il sera forcé de les diminuer; cependant, il envoie à la reine le sieur Chanut pour aviser s'il est possible à quelqu'expédient.

Signé « Louis.

Contre-signé « de Loménie. »

LETTRE DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE À LA REINE DE SUÈDE.

(Copie.)

Elle répond encore à la demande de nouveaux subsides par un refus.

LETTRE DE MAZARIN À LA REINE DE SUÈDE.

Il répond à l'accusation d'avoir arrêté la rupture de la France et de la Bavière, et à la demande de subsides. Cette lettre reproduit les arguments de celle du roi.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Monsieur le maréchal Wrangel, ayant choisi le sieur Mathias Thömin (ou Ström?) pour l'envoyer vers vous sur un sujet que j'ai particulièrement à cœur, j'ai désiré par l'avis de la Reine régente Mme ma mère l'accompagner de cette lettre pour vous prier de le croire entièrement sur ce qu'il vous dira de ma part et de vous assurer que j'aurai un ressentiment particulier de l'assistance que j'espère que vous lui donnerez pour faire réussir ce dont je l'ai chargé, sur quoi je remets à lui de vous entretenir. Priant Dieu qu'il vous ait, Mr le genéral Wrangel, en sa ste garde. Saint-Germain-en-Laye, 3 février 1649. »

Signé « Louis

Contre-signé « Le Tellier. »

LETTRE DE WRANGEL À LOUIS XIV.

« Sire, Votre Majesté ayant trouvé agréable... » — Réponse à lettre précédente. Il assure le Roi de son zèle à le servir dans l'affaire traitée par le sieur Mathias Thömin.

LETTRE DE WRANGEL À MAZARIN.

« Monseigneur, Votre Éminence verra par celle... » — Même sujet.

LETTRE DE MAZARIN À WRANGEL.

« 9 Février 1649.

« Monsieur, personne ne sait mieux que V. E... » Encore pour lui recommander d'une manière très-pressante la mission du sieur Thömin.

Signature autographe.

LETTRE DE WRANGEL À MAZARIN.

« Février 1649.

« Monseigneur, par la lettre que j'ay eu l'honneur de recevoir de Votre Éminence... »

LETTRE DE MAZARIN À WRANGEL.

« Saint-Germain-en-Laye, 16 avril 1649.

« J'ai toujours eu beaucoup de passion de servir M[r] Rosen... » — Il est encore question du désir qu'a la France d'engager un corps de troupes très-considérable à la suite du licenciement des troupes suédoises.

Signature autographe.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Compiègne, 22 mai 1649.

« Monsieur le mareschal Wrangel, ayant tousjours recognu votre affection... » — Le Roi approuve le licenciement des troupes de Wrangel. Il désire engager une partie de ces soldats à son ser-

vice, et lui envoie le sieur Milet avec une mission spéciale à cet effet.

Signé « Louis.

Contre-signé « de Loménie. »

LETTRE DE MAZARIN À WRANGEL.

« Compiègne, 22 mai 1649.

« Monsieur, le Roy envoyant ce gentilhomme vers S. A. Mr le Prince Palatin... »

Signature autographe.

LETTRE DE LOUIS XIV À WRANGEL.

« Aiant sceu comme vous avez rebutté les semonces du maréchal de Turenne qui désiroit être assisté de vos troupes contre mon service et que vous aviez montré en cette occasion une affection toute sincère à mes intérests en donnant avis à mes plénipotentiaires à Nuremberg de son dessein et de la résistance que vous aviez apporté d'y contribuer, je vous escris cette lettre par l'avis de la reine régente Madame ma mère pour vous témoigner avec quelle satisfaction j'ai ressenti l'effet de vos bonnes dispositions, vous assurant que je m'en souviendrai et que vous éprouverez ma bonne volonté en toutes sortes de rencontres où je pourray vous procurer vos avantages. Cependant c'est de bon cœur que je prie Dieu vous avoir, Monsieur Wrangel, en sa sainte garde. Escrit à Dijon, le XXVIIe jour de mars 1650. »

Signé « Louis.

Contre-signé « Loménie. »

Comparez avec cette dernière lettre, du 27 mars 1650, celle de Turenne à Wrangel pour l'entraîner dans la prise d'armes en faveur de Condé, 11 février 1650, que nous donnons plus loin, page 622.

LETTRES DE TURENNE À WRANGEL.

Dans la même liasse, comprenant un nombre infini de pièces détachées, sans aucun titre ni classement général, je rencontre jusqu'à soixante et dix lettres de Turenne, toutes originales, avec signatures autographes, quelques-unes entièrement autographes. Cinquante-huit sont adressées à Wrangel, et on appréciera facilement l'importance de ces documents nouveaux pour l'histoire des belles campagnes de Turenne et des opérations militaires de la guerre de Trente ans. Douze sont adressées à divers autres personnages et ont généralement rapport à la guerre. Quelques-unes cependant, ce ne sont pas les moins curieuses, ont trait aux affaires intérieures de la France, si troublée pendant la minorité de Louis XIV. On verra surtout par cette correspondance combien Turenne, après avoir donné le plan de campagne, comme l'atteste la première lettre, faisait soigneusement concorder ses mouvements avec ceux de son allié, afin de couvrir et d'assurer sa route. On remarquera quel prix il faisait de la coopération d'un général comme Wrangel et d'un secours comme celui de l'armée suédoise. « L'armée suédoise étant la plus puissante, il faut, dit-il, prendre sur elle ses mesures. » L'histoire des deux pays est également intéressée à ce qu'on publie enfin les innombrables documents encore inédits sur cette grande époque que renferment les archives publiques ou particulières de la Suède. En 1854, a paru à Stockholm le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Arkiv till upplysning om Svenska krigens och krigsinrättningarnes historia*, c'est-à-dire : Archive pour l'éclaircissement de l'histoire des guerres et des institutions militaires de la Suède. Cette publication, entreprise aux frais de l'État et sous la direction du regrettable prince Gustave, duc d'Upland, troisième fils du roi Oscar, a pour but d'imprimer les principaux documents relatifs aux guerres suédoises en général. Le premier volume, édité par Mr R. M. Klinckovström, contient la période de 1630 à 1632. Un tel ouvrage ne pourra pas manquer de faire connaître des pièces précieuses pour l'histoire de la France, et celles que nous publions ici mériteront sans doute d'y figurer. Cette correspondance de Turenne est en effet un commentaire authentique et précieux des marches habilement combinées par les deux grands généraux de la guerre de Trente ans.

« Monsieur,

« Vous avez sceu par M. Avaugour[1] en quel estat estoient les choses du costé de deça, et la proposition que je luy avois dit de vous faire. Depuis cela ayant appris que vous avez pris votre marche vers la Turinge, j'ay creu qu'il estoit nécessaire que je vous envoyasse une personne de créance afin qu'il vous déduisit les choses que je peux faire, et en quel estat je suis, et aussi qu'il pust sçavoir de vous ce que vous jugerez plus nécessaire pour le service des deux couronnes et de la cause commune.

« Je fais partir de Mayence le s[r] Grotius, qui m'y viendra retrouver après avoir appris vostre intention.

« J'ay sceu que M. le mareschal Torstenson ne se trouve pas présentement à l'armée à cause de son indisposition[2], je vous supplie Monsieur d'estre asseuré que je me porteray toujours avec beaucoup de joye pour tascher d'effectuer les choses dont on sera convenu entre nous, vous honorant comme je le dois, et estant très-véritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne.

« A Baar-le-Duc, le 3 avril 1646.

« M. Wrangel. »

Comparez ici les mouvements indiqués dans la lettre de Turenne à d'Avaugour, en date du 24 mai 1646, que nous donnons plus loin, page 369.

« Monsieur,

« Je vous avois écrit au matin par ce capitaine qui s'en retournoit, mais ayant ouy dire qu'ils ont esté rencontrés avec une partie que je leur avois aussy donné de quinze chevaux de cette ar-

[1] D'Avaugour, plénipotentiaire français, servait souvent d'intermédiaire entre les deux armées.

[2] Torstenson était forcé par ses infirmités d'abandonner sa glorieuse carrière.

mée, je me remettray entièrement a la lestre que j'escris a mons[r] d'Avaugour et vous rends graces de l'escorte qu'il vous a pleu donner à ce capitaine qui a passé jusqu'icy, vous suppliant de me conserver vos bonnes graces et me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne.

« Au camp d'Auberwesel[1], le jour de juin 1646. »

« Monsieur,

« J'ai receu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire par cest officier, et mande à M. Avaugour en chiffre quel est mon sentiment, qui est le mesme que je vous faict dire par celuy qu'il m'envoya. *Je vous supplie d'estre assuré que je feray touttes les choses necessaires pour la jonction pourveu que je le puisse faire avec quelque seureté dans ma marche*[2].

« Le pont a esté quatre jours plus longt temps a estre faict que je n'eusse creu, a cause des grands vents qui ont tout rompu deux ou trois fois, c'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au camp prez Bacharack[3], le 9 juin 1646. »

Comparez la lettre de Turenne à d'Avaugour, aussi en date du 9 juin 1646, et que nous donnons plus loin, page 370.

« Monsieur,

« Ayant receu des nouvelles de la court par ce gentilhomme,

[1] Oberwesel, sur la rive gauche du Rhin, entre Saint-Goar et Bacharach, entre Bingen et Boppart.

[2] Les lettres italiques marquent les passages déchiffrés.

[3] Bacharach ou Baccarach, aujourd'hui en Prusse rhénane, sur la rive gauche du Rhin, à 35 kil. S. E. de Coblentz.

jay creu qu'il estoit bon qu'il vous allasse trouver avec le sieur Grotius, vous suppliant d'adjouster une creance entière a ce qu'il vous dira et cependant je demeure,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne.

« Au camp prez Bacharack, le 11 juin 1646. »

« Monsieur,

« La ville de Limbourg[1] m'ayant fait sçavoir comme quoy les quartiers maistres des régimens qui sont de ce costé là, de vostre armée, prétendent beaucoup de la dicte ville; or, comme elle appartient à mons[r] l'archeveque de Treve, que le Roy a très-particulièrement pris en sa protection, je vous ay voulu supplier par cellecy de la vouloir espargner pour cette considération autant que faire se pourra, c'est en quoy vous m'obligerez infiniment, et je vous tesmoigneray tousjours aux mesmes occasions que je suis très véritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne.

« Obertübach, le 13 juin 1646. »

« Monsieur,

« Jay dict au colonel qu'il vous a pleu m'envoyer tout ce que je pouvois faire, et comme je l'en ay entretenu fort au long je me remettray a luy pour vous en informer particulièrement et vous supplier me croire toujours très véritablement,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au camp prez Bacharack, le 16 juin 1646. »

[1] Petite ville du duché de Nassau, sur la Lahn, à 20 kil. N. E. de Nassau, à 33 kil. N. de Wesbaden.

Comparez ici la lettre communiquée à Wrangel par d'Avaugour le 8 juillet 1646, que nous donnons plus loin : Turenne a passé le Rhin; mais l'archiduc Léopold, se dirigeant de la Souabe vers le comté de Nassau, est venu se placer entre les Français et les Suédois. Turenne ne peut donc pas opérer immédiatement sa jonction. Il prend la résolution de repasser le Rhin, de le descendre jusqu'à Wesel, de le franchir de nouveau en cet endroit, puis, faisant une course rapide vers l'ouest à travers la Franconie, de venir faire sa jonction à l'ouest de l'armée ennemie, que les confédérés sépareront ainsi des cercles du Danube sur lesquels elle voulait s'appuyer. Le 10 août suivant, cette belle marche était accomplie, et Turenne se réunissait à Wrangel sur la Lahn, entre Wetzlar et Giessen.

« Monsieur,

« Jay bien du deplaisir que le long chemin ayt apporté tant de retardement à m'approcher de vous, j'escris à Mrs de Tracy et d'Avaugour le temps auquel cela pourra estre[1].

« Vous pouvez bien juger que les grands chaleurs qu'il a faict ont donné quelque incommodité à ceste marche.

« Je vous supplie de croire que je me porteray de tout mon cœur à ce qu'il sera jugé de plus nécessaire pour l'advantage des deux couronnes et de la cause commune et qu'en vostre particulier je vous tesmoigneray combien je vous honore et avec quelle vérité je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au quartier général, le 30 juillet 1646. »

« Monsieur,

« J'ay retenu assez longtemps pres de moy le lieutenant colonel qu'il a pleu à vostre Excellence de m'envoyer à cause du danger des chemins, il vous dira le lieu où je suis, et en quel temps je

[1] Les négociations renouées avec le duc de Bavière avaient été aussi un des motifs de ce long retard.

pourray estre prez de vous, vous asseurant qu'il n'y a personne qui soit plus veritablement que moy,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp de Munchausen, le 6 aoust 1646. »

« Monsieur,

« Je vous advertis que je suis cejourdhui arrivé à Schorendorf[1], où il y a environ deux cens ou deux cens cinquante hommes. Je ne trouve pas la place fort bonne, et la feray attaquer ceste nuit. S'il s'y passe quelque autre chose, je ne manqueray pas de vous en donner advis et vous tesmoingner que je suis tres veritablement

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp prez Schorendorf, le 2 septembre 1646.

« Je n'ay aucun advis de la marche des ennemis et ay mis des sauvegardes dans Suebesguemundt[2]. Je crois que le meilleur moyen de communiquer l'un avec l'autre est par Gueldorf[3]. »

« Monsieur,

« J'ay cejourdhuy matin commencé a faire tirer le canon devant Schorendorf, et vous advertiray de tout ce qui se passera en suitte. Jay eu advis que l'ennemy faisoit faire du pain à Heydelbergh; cela estant, ce seroit un signe qu'il voudroit prendre sa marche par le Bergstract[4], c'est pourquoy pour nous tendre la

[1] Schorndorf, aujourd'hui ville de Wurtemberg, à 45 kilomètres S. O. d'Ellwangen.

[2] Schwæbish-Gmünd, *Gmund de Souabe*. Gmund ou Gemund, aujourd'hui ville de Wurtemberg, à 30 kil. S. O. d'Ellwangen, sur la Remse.

[3] Évidemment Gaildorf, ville actuelle de Wurtemberg, à 30 kil. O. N. O. d'Ellwangen, sur le Kocher.

[4] Le Bergs-Strasse, qui occupe la rive gauche du fleuve, de Heidelberg à Darmstadt.

main, en cas que ces nouvelles continuent, vous pourriez, s'il vous plaist, venir à Suebesguemundt, qui est un lieu propre à subsister, et où nous nous pourrions joindre en cas de besoin; cependant, je vous suplieray me croire tousjours avec autant de verité et inclination que personne,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur.

« TURENNE.

« Au camp devant Schorendorf, le 4 septembre 1646.

« Le meilleur, ce me semble, en cas que vous eussiez advis de ceste marche, seroit de se loger entre Hall [1] et Suebesguemundt, car ce seroit venir trop à droite que de venir à Suebesguemundt. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escrire, et il me semble que si vous avez langue asseuree *que l'ennemy marche*[2], il seroit fort à propos de vous advancer vers le chemin qu'il vous plaist me mander, et esperant que ce siege sera achevé dans deux ou trois jours, je suivray incontinent, mais je croy, Monsieur, que vous jugerez raisonnable de ne vous point advancer en dela en cas que l'ennemy n'ayt pas encor pris sa marche parce qu'en ce cas *il tomberoit sur moy avant que vous y fussiez venu*. Je n'ay point eu d'autres advis si ce n'est qu'ils font faire du pain à Heydelbergh. C'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Au camp devant Schorendorf, le 4 septembre 1646. »

[1] Hall ou Schwæbisch-Hall, *Hala Suevica*, c'est-à-dire Hall de Souabe, ville actuelle de Wurtemberg, sur le Kocher, à 33 kil. N. O. d'Ellwangen. Ancienne ville libre impériale, où furent frappés pour la première fois, en 1224, les liards allemands appelés de là *Heller* ou *Haller*.

[2] Les mots en italique sont chiffrés dans l'original. Le déchiffrement se trouve dans l'interligne.

« Monsieur,

« Je receuz hier celle que vous m'avez faict l'honneur de m'escrire, et suis bien resjouy que ceste place se soit rendüe dans le temps qu'elle a faict, afin de me rendre au plustot au lieu ou nous avons concerté par ensemble, me remettant a Mr le baron d'Avaugour pour vous en faire sçavoir les particularitez, auquel j'escris en chiffres pour cest effect. Je vous supplieray me croire tousjours,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au camp prez Schorendorf, le 9 septembre 1646. »

« Monsieur,

« Je vous escrivis hier comme Schorendorff s'estoit rendu, et que je partois ce matin; mais, craignant que mes lettres ne vous soient pas rendues, je vous fais ce mot pour vous donner advis comme je pars à présent pour Guemund où je seray aujourdhuy, et en cas que je n'y apprenne de vos nouvelles, je marcheray droit à Lawinghen[1], c'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au camp de Schorendorf, le 10 septembre 1646. »

« *En marchant.* »

« Monsieur,

« Encor que le gentilhomme que je vous envoyay hier ne soit point de retour, si est ce que je n'ay point laissé de marcher aujourdhuy, et va à Hedenem loger pour demain aller à Lawinghen, si ce n'est que je ne reçoive nouvelles de Vostre Excellence; au

[1] Lauingen, en Bavière, sur le Danube, au N. O. d'Augsbourg.

contraire, cependant, je vous suppliray me croire toujours avec autant de verité que personne,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« En marche pour Hedenheim[1], le 12 septembre 1646. »

« Monsieur,

« Je me suis donné l'honneur d'escrire à Vostre Excellence par une plus prompte voye, celle-cy est seulement pour vous remercier de l'artillerie qu'il vous a pleu me prester, estant très satisfait du major et des autres officiers, vous suppliant de me croire tousjours très véritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectueux serviteur,

« Turenne.

« Au camp de Lawinghen, le 14 septembre 1646. »

« Monsieur,

« J'ay commandé de la cavalerie pour escorter vostre artillerie et rendre graces très humbles à Vostre Excellence de ce qu'il a pleu me la prester, le major et les autres officiers ont très bien faict leur debvoir.

« *Je passe aujourdhui le Danube, et marcheray entre Augsbourg et Rhein[2], je laisse deux brigades dans Lawinghen, et leur ordonneray de s'y accommoder le mieux qu'ils pourront.* J'espère avoir bien tost l'honneur de voir Vostre Excellence de laquelle je suis,

« Monsieur,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au camp de Lawinghen, le 14 septembre 1646. »

[1] Heidenheim, ville actuelle de Wurtemberg, sur la Brentz, à 32 kil. S. d'Ellwangen, à 78 E. de Stuttgard.

[2] Rhain, petite ville fortifiée de Bavière, au S. du Danube, sur le Lech, tout près de son embouchure.

« Monsieur,

« Je vous envoie une lettre de M. de Barnbai (?) et du gouverneur de Donavert.

« Je serai demain après midi avec neuf régiments auprès de Burgau[1], et vous ferai savoir si j'aprens quelque chose, si les avis continuent, nous pourions marcher droit à Rhein. C'est,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Ce jeudi, à quatre heures du soir. »

Comparez ici la lettre du 17 octobre 1646, que nous donnons plus bas parmi les lettres de Turenne à divers correspondants. Il y parle de la prise de Rhain et d'une marche avec Wrangel sur Augsbourg.

Il y a d'ailleurs ici une interruption dans notre correspondance, parce que Turenne et Wrangel sont réunis.

« Monsieur,

« Je vous envoye le passeport qu'il vous a pleu me demander pour les grains que ceux de Neubourg veulent faire assembler dans le pays pour les transporter à Rain, j'en escriray encore au commandant de Lawinghen de ne les laisser pas seulement passer auprès de sa garnison, mais aussy d'y prester toute sorte d'assistance.

« Vous suppliant de me croire que je suis très veritablement,

Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Saulgau, le 14 febvrier 1647. »

Messieurs les députés de Baviere qui sont à Ulm ayants desirez que le commerce puisse demeurer libre dans les pays, le leur ayant besoing

[1] En Bavière, à l'O. d'Augsbourg.

de vin, et ceux cy de sel, je leur ay donné l'asseurance de mon costé, vous suppliant de les en vouloir aussy asseurer du vostre.

« Monsieur,

« Arrivant au quartier general, j'ai trouvé celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire sur les difficultés des contributions du commandant de Nordlinguen, et s'il vous plaît, à ceste heure que M. de Mortaigne et Monsieur Douglas sont à Ulm, de leur vouloir remettre ceste affaire, je le feray de mesmes à M. de Tracy. Et comme vous parlez du Kocher et du Necker, je vous diray qu'il n'y a plus que huict ou dix heures de là au Rhin, de sorte qu'il se trouveroit que ceste garnison de Nordlingen tiendroit une partie de la Souabe.

« J'ay envoyé M. d'Hoquincourt pour prendre le chasteau de Tubingen, qui m'est fort necessaire pour tenir une porte sur le Necker.

« On a pris aussy ces jours passés Bahlingen [1]; il y avoit septante chevaux et septante hommes de pied qui se sont rendus à discretion.

« Pour ce qui est des entreprises sur le Lech, je vous envoyeray un de ces jours quelqu'un pour vous dire ce que je veux faire, cependant je demeureray toujours,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Saulgau [2], le 16e febvrier 1647. »

« Monsieur,

« Sur la nouvelle que M. de Königsmarck m'a mandé qu'il avoit laissé son bagage et infanterie dans Mariendal, et ayant desiré de moy que je feisse advancer quelques regimens vers Scorendorff affin de luy donner moyen de marcher vers le Meyn, je m'y en vas avec dix regimens de cavallerie, laissant le bagage dans mes quartiers. Si nous apprenions de là que l'ennemy s'y eust engagé avec

[1] Bahlingen, ville du Wurtemberg occidental, sur l'Eiach et la Steinach, au N. O. de Reutlingen.

[2] Entre Stuttgard et Friedrichshafen.

la partie devant Mariendal, je continuerois mon chemin jusques là avec M. Königsmarck. A mon retour, je ne mancqueray pas d'envoyer quelqu'un vous trouver, et vous eusse donné un lieu où nous nous fussions veus sans que je pars demain matin. Je vous supplie tres humblement de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Saulgau, ce 18 fébvrier 1647. »

« Monsieur,

Ayant jugé à propos de vous envoyer ce gentilhomme pour vous proposer de ma part les choses dont je l'ay instruit, je l'ay voulu accompagner de ce mot pour vous supplier de l'escouter favorablement en sa descharge et me faire la faveur de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Blaubeure[1], le 27 fébvrier 1647. »

« Monsieur,

« Vous envoyant M. du Perron pour vous communiquer quelque chose sur les difficultés qui se sont presentees pour les quartiers, je supplie très humblement Vostre Excellence le voulloir entendre et adjouster foy sur ce qu'il luy représente de ma part, me croyant tousjours avec autant de verité et inclination que personne,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Gingen[2], le 3 avril 1647. »

[1] Blaubeuren, *Aræ Flaviæ*, ville de Wurtemberg sur le Blau, à 15 kil. O. d'Ulm. Victoire des Français sur les Autrichiens, en 1800.

[2] Giengen, à l'extrémité orientale du Wurtemberg, sur un petit affluent du Danube, au S. O. de Gmund.

« Monsieur,

« Le gentilhomme qu'il a pleu à Vostre Excellence m'envoyer, m'a trouvé sur mon partement d'Hailbron[1], et comme il n'a peu attendre plus longtemps que j'en fusse de retour ni venir avec moy, à cause qu'il eusse trop esloigné son chemin, il s'en retourne incontinent luy ayant donné un mémoire sur ce qu'il a pleu à Votre Excellence me proposer, la suppliant de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Gesldorf, le 7 avryl 1647. »

« Monsieur,

« Ayant jugé à propos d'envoyer quelqu'un vers Vostre Excellence pour tacher de vuider nos affaires touchant les quartiers, j'ay dit à M. de Paris de vous trouver de ma part, vous suppliant tres humblement le vouloir escouter en ce qu'il vous dira, et luy adjouster entiere creance, comme je l'espere, et que vous me croirez très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Diertzbach, le 14 avryl 1647. »

« Monsieur,

« Envoyant vers Votre Excellence le sieur David, quartier-maistre general de cette armée, pour conclure avec luy touchant que M. de Paris m'a rapporté, je vous ay voulu supplier, Monsieur, de ne pas seulement signer ce qu'il vous presentera de ma part, mais aussy luy vouloir donner audience telle en touttes les choses

[1] Au N. du Wurtemberg, sur le Necker.

qu'il vous proposera, comme je l'espère de Votre Excellence à laquelle je suis et demeureray toujours,

Monsieur,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Bischofsheim[1], le 20 avryl 1647. »

« Monsieur,

« Mademoiselle Bourlet, marchande, demeurante à Francfort, ayant son gendre, le sieur Schmit, qui parcy devant a esté quartier-maistre general dans l'armée de l'empereur, et est presentement amptman dans une maison au pays de Wirtzbourg[2], où je l'ay tousjours souveguardé parcy devant, elle a creu que en faisant à Vostre Excellence celle cy en sa fabveur, qu'il sentiroit infailliblement les fruicts de cette recommandation. Ainsy je vous supplie très humblement, Monsieur, de me faire la grace et l'assister en ce qu'il pourroit demander tant pour la seureté de sa personne et maison, comme aussy pour avoir passeport affin qu'il puisse faire venir chez luy sa femme qui est demeurée en couche audit Wirtzbourg. Ce faisant Vostre Excellence m'obligera infiniment, vous asseurant que je suis très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Grossengerau[3], le 5 may 1647. »

« Monsieur,

« Je renvoye vers Vostre Excellence celuy qu'il luy avoit pleu m'envoyer, qui luy dira l'estat des affaires de ce pays, et comme dès qu'elles seront achevées, je retourneray vers Bischofsheim, et donneray un lieu à Vostre Excellence où je puisse avoir l'honneur

[1] En Franconie, entre Mergenheim et Würtzbourg.

[2] Würtzbourg, sur le Mein, dans le cercle de Basse-Franconie (Bavière septentrionale).

[3] Gross-Gerau, ville actuelle de Hesse-Darmstadt.

de la veoir, la suppliant cependant de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Au camp de Grossengerau, le 7 may 1647. »

« Monsieur,

« Monsieur l'Électeur de Cologne m'ayant envoyé la ratification du traicté d'Ulm[1] par le sieur de Landsberg, son conseiller et gentilhomme de sa maison, avec une liste des trouppes et places que S. A. l'Electeur tient encore ainsy que ledict sieur de Landsberg, qui va trouver V. Exc. de la part de Sa dite Altesse vous presentera aussy, et dont je l'ay voulu accompagner de ces lignes; vous suppliant de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« G. Guerau, le 8 may 1647. »

« Monsieur,

« Je m'estois donné l'honneur d'escrire à Vostre Excellence sur le subject de la prise de Schwinfurt, et pour m'en rejouyr avec elle; mais on m'a asseuré que les lettres ont esté prises par un parti de Fridberg, celle cy est pour luy dire que j'ay traicté pour les quartiers de l'infanterie avec M. l'électeur de Mayence, guardant seulement Steinheim[2] et Hoechst[3], et Guernsheim[4] estant rasé. Je l'ay asseuré que son pays estant demeuré pour quartier à cette armée, que Vostre Excellence ni madame la landgrave n'y feroyent nul acte d'hostilité, moyennant que de son costé il donnast le passage libre aux trouppes des deux couronnes et des alliées. C'est de quoy je n'ay pas voulu manquer d'advertir Vostre Excellence

[1] C'est le traité par lequel le duc électeur de Bavière et l'électeur de Cologne, son frère, s'étaient engagés à mettre bas les armes.

[2] Ville de Hesse-Darmstadt, sur le Mein.

[3] Dans la Hesse-Darmstadt.

[4] Gernsheim, aussi dans la Hesse-Darmstadt.

et la supplier d'ordonner à celuy qui commande dans Wertheim de ne rien demander à ce qui dépend de l'archevesché de Mayence, et me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Aupres de Guernesheim, le 13 may 1647. »

« Monsieur,

« Desirant avoir l'honneur de voir Vostre Excellence, je luy fais ce mot pour luy dire que dimanche prochain, second jour de juin, je seray à Wurtzbourg, où s'il luy plaist de se trouver, je l'y attendray, la suppliant cependant de me croire tousjours très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Molsungen[1], le dernier may 1647. »

(Entièrement autographe.)

« Monsieur,

« Celle cy est pour advertir Vostre Excellence que je m'advance sur le Rhin vers Oppenheim et Mayence, où je pourray estre dans cinq ou six jours; j'envoyeray de là quelqu'un trouver Vostre Excellence, et desirerois fort sçavoir de ses nouvelles, la suppliant de me faire l'honneur de croire que je suis avec beaucoup de vérité,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« J'ai envoyé un colonel avec cinq cents chevaux sur le Rhin

[1] Entre Cassel et Würtzbourg.

pour tascher à faire lever le siége de Worms, à quoy je ne doubte pas qu'on ne réussisse.

« De Sarbruk, le 17e octobre 1647. »

Il y a ici interruption dans la correspondance, parce que Turenne est envoyé en Luxembourg pendant l'été de 1647. Mais c'était une faute du ministère français, qui se fiait à tort sur les promesses du duc de Bavière. Le duc avait traité; bientôt cependant il déclara qu'il ne s'était pas engagé envers l'armée suédoise, et, de concert avec son frère l'électeur de Cologne, il se joignit de nouveau à l'Empereur. Il fallut donc rappeler Turenne en Allemagne.

Alors recommencent les fréquents messages à Wrangel :

« Monsieur,

« J'envoye ce gentilhomme à Vostre Excellence, et la supplie de luy adjouster créance en ce qu'il luy dira de ma part, la suppliant de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur.

« Turenne.

« Au camp d'Heubach[1], le 21 octobre 1647. »

« Monsieur,

« J'ay esté tres ayse d'apprendre les nouvelles de la bonne santé de V. E. J'ay entretenu tout au long M. le colonel qu'il luy a plu m'envoyer. Il ne me reste plus qu'à supplier Votre Excellence de me faire l'honneur de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur.

« Turenne.

« Ce 8e novembre 1647. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire

[1] Sur le Mein.

l'honneur de m'escrire du 17e de ce mois, et ne sçachant pas bien si elle auroit quelque chiffre, je supplie Madame la landgrave de Hesse de l'advertir de ce que je luy mande. Je suis venu à Mayence voir Monsr l'électeur; nous avons souvent beu la santé de Vostre Excellence, et il m'a dit de vous escrire que cela s'est fait fort cordialement. Me remettant à ce que Madame la landgrave mandera à Vostre Excellence, je la supplie de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Mayence, le 30 novembre 1647. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre de creance qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire l'honneur de m'escrire; et sur le rapport que m'a fait M. de Croseck, j'envoye à Vostre excellence M. Podewils, capitaine dans mon régiment de cavallerie, la suppliant de luy donner creance entière à ce qu'il luy dira de ma part, et me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Saverne, le 14 janvier 1648. »

« Monsieur,

« Je n'ai pas voulu mancquer d'advertyr Vostre Excellence comme le rittmeistre Bodenwitz m'a trouvé en marche; je seray plus tost qu'il ne vous a dit. Dès que j'arriveray à Mayence, je ne manqueray pas d'en advertir Vostre Excellence, et passeray le Rhin sans y arrester. Mais je supplie Vostre Excellence de considérer que si elle marche plus avant que le lieu où m'a dit le rittmeistre Bodenwitz, il me sera impossible de la suivre faute de

vivres et de fourage, me recommandant à l'honneur de ses bonnes graces, je demeure,

« Monsieur,

« De Vostre Excellence le très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Landau, le premier febvrier 1648. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire l'honneur de m'escrire du 22 janvier, et vous fais ce mot pour vous advertir que je suis arrivé à ce matin icy pour haster le passage qui commencera demain; mais comme je voy que Vostre Excellence se tire beaucoup à la gauche, et qu'il y a à craindre qu'une partie des ennemys, du costé d'Aschaffembourg, avec effort ne me pourroit faire rebrousser chemin, je la supplie de vouloir tirer sa marche un peu plus à droite, ainsy qu'elle a dit au capitaine Podewils, affin qu'on se puisse joindre sans hazard, je vous supplie tres humblement de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Mayence, le 6 febvrier 1648. »

« Monsieur,

« Je me suis donné l'honneur d'escrire à ce matin à Vostre Excellence par le collonel et la partie de votre armée, pour l'advertir de mon arrivée icy pour haster le passage, et comme quoy j'avois receu celle qu'il a pleu à Vostre Excellence de m'escrire du 22 janvier, par laquelle voyant qu'elle se tire beaucoup à sa gauche, et prevoyant qu'une partie de l'ennemy me pourroit icy tomber sur les bras du costé d'Aschaffenbourg, pour me faire rebrousser chemin, jela suppliois de se tirer un peu plus à la

droite, ainsy qu'elle avoit dict à M. le capitaine Podewils, pour éviter ce hazard. Je la supplie de me croire,

« Monsieur.

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

Mayence, le 6 febvrier 1648. »

« Les trouppes commencent à passer cette nuict. »

Il y a une autre lettre identique. Toutes deux ont la signature autographe. Sans doute l'avis, pour qu'il ne fût pas intercepté, a été confié à trois courriers différents.

« Monsieur.

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à Vostre Excellence me faire l'honneur de m'escrire par Monsieur le general major Linde, et me remettant à luy à vous rapporter les choses dont nous avons parlé, et comme quoy toutte l'armée est en deça. Je vous supplieray seulement de me croire très veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Biberich sur le Rhin, le 11 febvrier 1648. »

« Monsieur,

« Estant presentement en pleine marche, j'ay jugé estre nécessaire d'envoyer à Votre Excellence ce proviant-maistre, affin que par vostre ordre il puisse faire tenir du pain prest dans les villes et lieux où il faudra passer, c'est de quoy je supplie Vostre Excellence de l'assister en consideration que cette infanterie en a grandement besoing, ayant desjà quelques jours qu'elle en n'a pas touché. Je la supplie de me croire.

Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Le 18 febvrier 1648. »

« Monsieur,

« Envoyant M. le general major Flechenstein trover Vostre Excellence sur le subject des choses dont j'ay parlé à M. Eskin[1], je la supplie tres humblement de luy donner créance en ce qu'il luy dira de ma part, et croire que je suis tres veritablement,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Lohr, le 25 février 1648. »

« Monsieur,

« Croyant que Votre Excellence n'a pas de besoing presentement de pain pour son infanterie, et en manquant à cette heure, je la supplie tres humblement de vouloir mander à Monsieur le landgrave Fréderic qu'il me donne deux cens maldres de farine à Mariendal, ou on m'a asseuré qu'il en a beaucoup. Je la supplie de me faire l'honneur de me croire,

« Monsieur,

« De vostre Excellence, le très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Werpach, le 7 mars 1648. »

Voyez plus loin, dans les lettres de Turenne à divers, celle qu'il adresse au landgrave lui-même, en date du 6 mars 1848, pour le même objet.

[1] Il est question de ce personnage à propos de la querelle pour les reîtres, dans les *Mémoires tirés des dépêches... de M. Chanut*, par Linage de Vauciennes, t. I, p. 305 : « On sut le véritable sujet du mécontentement du maréchal de Turenne contre le général Wrangel, qui estoit sans doute fort légitime; car le sieur Esken ayant fait publier la permission aux reistres de rentrer au service de France, dès que l'on vit que plusieurs retournoient dans l'armée du maréchal de Turenne, on la rétracta aussitôt avec une défense si rigoureuse que le général Wrangel en avoit fait prendre un qui avoit quitté pour s'y rendre. »

« Monsieur,

« Je suplie V. E. d'envoier un ordre pour celui qui commande les dragons à Creisseim[1], afin qu'il y reçoive cent chevaux de cette arme, qui y demeureront trois ou quatre jours. C'est pour couvrir la marche. Je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Ce 15e mars 1648. »

(Entièrement autographe.)

« Monsieur,

« J'envoye M. du Perron, général adjudant, trouver V. E., et la supplie d'adjouster creance en ce qu'il luy dira de ma part, luy demandant la continuation de l'honneur de ses bonnes graces, et qu'elle me croye,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au quartier général, le 18e mars 1648. »

« Monsieur,

« J'envoye le sieur du Perron à V. E., la suppliant de luy adjouster creance en ce qu'il luy dira de ma part, et me croire très veritablement,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionne serviteur,

« Turenne,

« Au quartier général, le 30e mars 1648. »

[1] Probablement Creilshem, au nord d'Ellwangen.

« Monsieur,

« Je viens de recepvoir la lettre qu'il a plu à V. E. me faire l'honneur de m'escrire, du 22e mars (1er apvril), et je marche le chemin que je luy ay faict dire, qui est de tenir la main à Bamberg. Je m'en mettray le plus près que je pourray. S'il plaisoit à V. E. faire tenir quelques regiments entre Nuremberg et Forcheim, nous pourrions mieux nous donner la main. Ceux de Hailbron attaquent avec quatre pièces de vingt-quatre le chasteau de Hornec; s'ils le prennent, estant des quartiers de V. E. et de l'ordre teutonique, je le feray remettre entre les mains de celuy qu'il vous plaira envoyer. J'ay faict sçavoir au regiment de Betz pour ces cavalliers dont Monsieur le lieutenant general Douglas m'a escrit. Ils m'ont asseuré qu'ils ont renvoyé ceux qui vouloyent s'en retourner. Je supplie V. E. de croire que je suis très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au quartier général, près Oppenheim, le 5e apvril 1648. »

Il y a une seconde lettre identique à la lettre précédente, toutes deux avec signature autographe. Évidemment il s'agissait d'une communication importante, confiée à deux courriers différents, dont un pouvait être pris ou tué.

« Je crois que V. E. aura receu les deux lettres que je me suis donné l'honneur de luy escrire, par lesquelles je luy mandois comme je m'approcherois de Bamberg, et tiendrois le mesme chemin que je luy ay fait dire. V. E. sçait bien que l'on ne peut trouver à vivre que dans les lieux fermés et les chasteaux; c'est pourquoy je la supplie très humblement de m'excuser si je ne donne des ordres dans les quartiers de V. E. pour y faire loger des regimens et en tirer la subsistance. V. E. voit bien qu'il ne se peut faire autrement, et que je suis si esloigné des nostres, que

je n'en peux rien tirer à vivre, me recommandant à l'honneur des bonnes graces de V. E. je demeure,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Yphof, le 10 apvril 1648. »

« Monsieur,

« J'envoye un adjudant général à V. E. pour sçavoir où elle se trouve présentement avec l'armée, afin de me pouvoir approcher d'elle, et me recommandant à l'honneur de ses bonnes graces, je demeure,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au quartier général, le 18e apvril 1648. »

« Monsieur,

« Quelques officiers de cavallerie de cette armée m'ont prié de recommander à V. E. un de leurs parens, qu'elle rencontrera en marche, nommé Johann Fritz von Ehrlingshaussen aus Weidenfels undt Bürlefyenab (?), s'il plait à V. E. d'avoir ses terres et ce qui luy appartient en recommandation, j'en auray un ressentiment particulier, estant,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Au quartier général, à Herndirbach, le 18e apvril 1648. »

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à V. E. m'escrire d'aujourd'huy avec les copies des advis qui luy sont venus touschant la contenance des ennemys, et comme quoy ils ont pris le chasteau

de Husburg[1]. Je le remercie tres humblement de cette communication, et suis,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ebersbach, le 2 mai 1648. »

« Monsieur,

« J'ay receu des lettres du commandant de Lauingen, qui me mande que Spore est arrivé avec le secours dont on a tant parlé, et qui ne consiste qu'en cinq cens chevaux et deux cens hommes de pied, les ayant veu passer à une heure et demie du dit Lauingen, ayants leur quartier general à Kintzbourg, dont j'ay voulu donner advis à V. E., et la supplie de croire très veritablement,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« Ebersbach, le 10 may 1648. »

« Monsieur,

« Depuis que nous nous sommes separez, j'ay encore attendu quelque temps pour faire la rejouissance pour la paix, mais n'ayant point des nouvelles de V. E., et ayant sceu comme l'armée de Baviere se separoit, j'ay fait faire les salves et ay mis cette armée dans les quartiers. Il n'y a rien de nouveau en ce pays. Je supplie V. E. de me faire sçavoir de ses nouvelles de temps en temps, à quoy je ne manqueray de mon costé, on sçaura à Hail-

[1] Est-ce le château de Huysburg, près de Halberstadt?

bron ou je seray, continués moy l'honneur de vos bonnes graces et me croyez,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Hailbron, le 23 novembre 1648. »

Lettre reçue à Schweinfurt, le 9 janvier 1648 :

« J'ay receu la lettre qu'il a plû à V. E. de m'escrire par un trompette de M. Douglas; et comme je croyois que la marche des regimens estoit pour tirer dans les cercles la satisfaction de la milice suedoise, j'ay mandé à M. Douglas que s'il avoit besoin en cela de quelque chose que je l'asisterois de tres bon cœur. Mais de loger dans les quartiers de cette armée, je supplie V. E. de considerer que c'est une chose qui n'a pas esté usitée, et que si j'ay estendu au plus trois ou quatre compagnies dans ceux de vostre armée, c'estoit à cause qu'il n'y avoit point de trouppes legeres et pour ayder leurs voisins à payer mieux vostre satisfaction, je ne doubte pas qu'il ne plaise à V. E mander à M. Douglas qu'il considere nos quartiers, puisqu'on ne s'opposera point que le cercle ayde à leur subsistence. Me recommandant à l'honneur de vos bonnes graces, je demeure,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« TURENNE.

« A Tubingue, le 6e janvier 1649. »

Lettre reçue à Schweinfurt, le 16 janvier 1649 :

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il a pleu à V. E. me faire l'honneur de m'escrire touschant la ville de Rotenbourg, sur le Tauber, qui a eu une assignation d'entretenir six compagnies d'infanterie et une

et demie de cavallerie, et j'avois desjà donné ordre au lieutenant collonel du regiment de Betz (?) qui y a son quartier de ne point faire de difficulté à laisser librement sortir de la dicte ville ce qui sera necessaire pour l'entretennement des dictes trouppes, vous priant de considerer, Monsieur, que ce lieu est un de nos quartiers, et que je ne vois point comment ils y pourroyent vivre ensemble, ledict lieutenant collonel n'empeschera en aucune façon que la ville ne leur fournisse leur subsistance, touschant ce qu'il a pleu à V. E. me mander de Hanau, m'estant une chose incognüe, j'escriray à Monsr d'Erlac pour sçavoir ce qui en est, et demeureray cependant comme je la supplie de me croire,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« Tubingue, le 19 janvier 1649. »

« Monsieur,

« Je n'ay pas voulu manquer d'advertir V. E. comme quoy, pour le bien et raccommodement des affaires de France, je m'estois mis en marche pour m'advansser vers Champagne, mais ayant desjà dépassé l'armée icy, en intention d'aller plus outre, j'ai eu lettres du Roy, par lesquelles il me mande d'estre necessaire que, pour l'execution de la paix d'Allemaigne, je demeurasse au delà du Rhin dans mes quartiers, j'ay tout aussy tost contremandé les regiments pour retourner chacun dans son quartier, où ils attendront apres ladicte execution de paix autres ordres de sa majesté, je vous supplie tres humblement de me croire,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Spier, le 24 février 1649. »

Compiègne, 8 avril 1649.

Lettre de compliments entièrement autographe.

Lettre reçue à Nuremberg, le 30 août 1649 :

« Monsieur,

« Je n'ai peu laisser partir M. des Allus (?) qui s'en va où est V. E. sans l'assurer de la continuation de mon service très humble. Je la supplie de me continuer l'amitié qu'elle m'a promise, j'espere que nous pourons nous revoir quelque jour. On passe icy le temps à la chasse et à faire bonne chere. Toutes les reconciliations sont faites, et on parle fort de la paix avec l'Espagne. Je demande à V. E. la continuation de l'honneur de ses bonnes graces, estant très veritablement,

« Monsieur,

« Votre très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« *P. S.* V. E. me permettra de prendre la liberté d'assurer Madame votre femme de mon service très humble.

« A Compiegne, le 6e aoust 1649. »

« Monsieur,

« Je ne doubte pas que V. E. n'aie appris l'arrestation de Monsieur le Prince, et comme il n'est pas seulement soubçonné d'avoir eu aucun dessein contre l'Estat, ayant esté trompé par une personne pour la conservation duquel il s'estoit mis mal avec beaucoup de gens, le Roy a donné une declaration l'année passée, par laquelle il promet à tous ses subjects qu'on ne mettra personne en prison qu'au bout d'un certain temps qui ne va qu'à deux mois il n'en soit pris cognoissance par les juges ordinaires qui sont les cours de parlement qui condamneront ou absoudront suivant ce qu'on aura faict; on ne demande que la mesme chose pour Monsr le Prince. Je crois que V. E. ne peut pas desapprouver cette demande, et j'espere que par l'estime que tous les gens d'honneur faisoyent de Monsr le Prince que V. E. sera touchée de son malheur et qu'elle me fera la grace de m'addresser à Stenay les officiers qui voudroyent servir pour une cause si juste. J'espere qu'on remediera par sa liberté à tant de malheurs, et V. E. auroit pitié de

voir comme la France est gouvernée par des interests particuliers et point du tout par le bien de l'Estat. Je me confie en l'amitié que V. E. me faict l'honneur de me promettre, et la supplie de me croire,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Stenay, le 11 febvrier 1650. »

On sait que Wrangel ne répondit pas à l'appel factieux de Turenne. Louis XIV en remercia le général suédois par la lettre que nous avons citée plus haut, page 594.

« Monsieur,

« Le frere de Monsieur de Podewils, général dans les armées du Roy, qui a rendu de grands services, et lequel je considere et estime fort, ayant tous ses biens dans la Pomeranie, et particulierement son chasteau de Demmin avec les terres qui en dependent, je supplie tres humblement V. E. de le vouloir considerer avec tout ce qui luy appartient. Il s'appelle Felix de Podewils, et je vous auray une très particuliere obligation s'il plaist à V. E. de l'honorer de ses bonnes graces et de sa protection, ainsi que je l'en supplie instamment, et vous asseure que je suis très veritablement,

« Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« Turenne.

« A Paris, ce 21e may 1663. »

LETTRES DE TURENNE A DIVERS[1].

Copie de l'original de la résolution de M. le mareschal de Turenne, sans date :

« M. de Turenne n'est point assez fort pour secourir Mem-

[1] Adressées, soit au diplomate français d'Avaugour, qui, nous l'avons dit, servait d'intermédiaire entre les deux généraux et communiquait ces lettres à Wrangel, soit à des princes ou chefs étrangers, elles contribuent, comme les précédentes, à éclairer l'histoire de la guerre.

mingen, les régimens de Casparlo (?) et Vreitz qui font quinze cents dragons estans en lieu où ils peuvent en deux jours joindre M. Enckefort (?), et outre cela l'armée de l'Empereur est en un poste d'où elle pourroit destacher un corps pour le venir couper sur le Necker, et comme cela luy oster moyen de regagner le Rhin.

« Il semble à M. de Turenne qu'il ne faut point que les armées agissent autrement qu'en se pouvant donner la main, car il arrivera tousjours un inconvénient que l'on a souvent veu qui est que les ennemis avançans contre une armée seule, ils la poussent si loing qu'ils luy ostent tous moyens de se remettre si tost en campagne.

« L'armée suédoise estant la plus puissante, il faut prendre sur elle ses mesures, et suivant la marche des ennemis et le moyen que l'armée suédoise donnera de l'approcher, on y correspondra de ce costé icy sans perdre un moment de temps.

« Pour les cavalliers qui ont quitté ceste armée, on a trouvé fort raisonnable qu'ilz ayent servi la couronne de Suède toutte ceste campagne, puisqu'ils demeurent si fermes dans leur opiniastreté a ne vouloir pas revenir, mais on ne doubte pas que M. Wrangel ne trouve un des trois expédiens, de les rendre, de donner d'autres cavalliers à la place, ou que la couronne de Suède donne le pareil nombre de régimens et d'hommes qui luy sont venus du service de celle de France. »

Ce dernier paragraphe fait allusion à des difficultés qui s'étaient élevées entre la France et la Suède, à l'occasion de 2,000 reîtres qui avaient passé de l'armée de Turenne dans celle de Königsmark. On trouvera d'amples renseignements à ce sujet dans les *Mémoires* tirés des dépêches de Chanut, par Linage de Vauciennes, Cologne, 1677, in-18, pages 192, 280, etc.

Copie de la lettre du maréchal de Turenne à M. le baron d'Avaugour, du 16 avril 1646.

« Monsieur,

« J'ay receu en arrivant icy celle qu'il vous a pleu m'escrire d'Hutling [1] et en mesme temps eu nouvelles de Lauingen que les

[1] Est-ce Tutlingen, près de Stutgard?

ennemys debvoyent estre arrivés hier au soir à Thonawerth, sur quoy je marcheray vers Gopping[1], et en y faisant assambler l'armée j'auray l'honneur de trouver Mons[r] Wrangel pour voir quelle résolution on pourra prendre, c'est

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« *P. S.* Quand nous serons ensemble je vous assure que je seray très aise que nous puissions faire quelque chose contre l'ennemy.

« Au camp au-dessous de Lorch. »

A monsieur le baron d'Avaugour :

« Monsieur,

« Je ne doubte pas que vous n'ayez receu mes précédentes et suis bien aise que vous soyez revenu à l'armée comme je l'ay veu par la vostre.

« Je me tiendray prest à passer le Rhin le dernier de ce mois, ou le premier de l'autre vers Bacharac ou Sainct Goarhaus. En cas que l'armée de l'ennemy fust ensemble sur le Main vers Schaffenbourg ou plus bas, il seroit nécessaire que M. le général Wrangel commandast un corps pour me venir recevoir vers Limbourg ou Nassau sur la Laone[2], de peur que je ne fusse rencontré par une grande marche des ennemis dans le chemin du Rhin à la Laone, ou en passant la Laone; sy l'ennemy avoit pris la porte de Vetzlar avec toute son armée, je ne pourrois plus passer à moins que M. Wrangel vinst jusqu'à Nassau sur la Laone avec la sienne. Je n'ay point encor de nouvelles que l'armée de Baviere s'assemble, vous suppliant de me croire tousjours,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Mayence, le 24 may 1646. »

[1] Göppingen, dans les Alpes de Souabe, près de Tubingue.
[2] La Lahn, affluent du Rhin, sur la rive droite.

Copie de la lettre de M. le maréchal de Turenne escritte à M. le baron d'Avaugour :

« Monsieur,

« Je croy que ce gentilhomme sera arrivé auprez de vous. Les affaires ne sont point changées de face, et l'ennemy estant à Aschaffenbourg, comme tous les advis me l'apportent, je peux aisément estre rencontré entre icy et la Laone, de sorte que je ne peux pas marcher que je ne sçache l'armée de Svede advencée jusque vers Limbourg, n'estant pas raisonable que je me mette en une marche sy dangereuse avec de gros canons et du bagage, l'ennemy pouvant en vous laissant six ou sept heures à sa main droite me tourner dans la marche. J'ay eu de très grandes difficultés à faire le pont à cause des rochers et du vent. Je vous supplie que je puisse avoir promptement de vos nouvelles et que je sçache quand vous arriverez à Limbourg. C'est,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne. »

« Au camp prez Bacharak, le 9 juin 1646. »

Communiqué par M. le baron d'Avaugour, le 8 juillet 1646.

« Je vous supplie de dire à Mons[r] le général Wrangel que j'avois marché et passé le Rhin lundi dernier suivant ce que je vous avois mandé; et ayant appris que les ennemis arrivent ce mesme jour à Fridberg, j'ay envoyé une partie de mille chevaux, qui m'a rapporté comme les ennemis marchoient contre luy et me coupoient le chemin, de sorte que je ne vois plus que l'on se puisse joindre par ce chemin icy, et m'en vay prendre celuy de Coloigne et tascheray de faire le pont plus haut que Wesel, sinon j'iray passer là; tout ce que je pourrois faire en remontant le Rhin seroit une diversion fort foible, et toute espérance seroit ostée de se pouvoir joindre. Je laisse deux ou trois mille hommes sur le Rhin et suis,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne.

« Au quartier général, le 5 juillet 1646. »

« Messieurs,

« Comme je croy qu'il est nécessaire que vous soyez advertis de ce qui se passe entre les armées, je vous diray comme après la prise de Rayn nous estions allez devant Augsbourg, esperans faire quelque chose par la dissention des habitans qui sont de différente religion et mesme en estions venus si avant qu'il y avoit lieu d'en bien espérer, mais les armées ennemies s'estant approchées de nous, nous n'avons pas creu pouvoir continuer le siege et résister à l'ennemy en mesme temps.

« Ce siege ne nous a affoibli que d'un peu d'infanterie, mais cela n'est pas considérable, M. de Bavière a remonté sa cavalerie et renforcé son infanterie, M. l'archiduc a aussi eu du renfort du coté de Bohaime de sorte que je croy que nous sommes esgaux en force.

« Nous ne nous esloingnerons point de l'ennemy trouvant assez à vivre où nous sommes. Il ne s'y est rien passé en nous retirans d'Augsbourg qui puisse donner le moindre adventage à l'ennemy; c'est,

« Messieurs,

« V....

« Au camp de Vertingen, le 17 octobre 1646. »

Cette lettre est sans adresse et sans signature, au moins sans une signature complète. Le contenu et l'écriture prouvent évidemment que Turenne en est l'auteur; mais à qui est-elle adressée? A Wrangel et d'Avaugour? Peu importe pour qui veut y chercher principalement la suite des opérations militaires.

A MM. les bourgmaistres, consulz et senat de la ville d'Ulm.

« Messieurs,

« Dans le partage qui s'est faict des quartiers d'hyver, le régiment de Beauvau ayant escheu d'avoir les terres qui dépendent de la ville d'Ulm, jay creu vous debvoir prier comme je fais de les voulloir faire entrer dans les villes et leur faire donner la sub-

sistance qui leur sera ordonnée par M. Tracy, commissaire général de ceste armée, à quoy m'attendant je demeureray à tousjours

« Messieurs,

« Votre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Gingen, le 3 avril 1647. »

« Monseigneur,

« Mons[r] le comte de Hohenloë Schillingsfürst m'ayant représenté le misérable estat de son pays, je l'ay bien voulu recommander icy à Vostre Altesse et la supplier affectueusement d'y vouloir aussy jetter ses yeux favorables en le soulageant autant que faire se pourra sans l'incommodité de ses trouppes, au bien et adventage desquelles contribuera tousjours volontiers ses offices celuy qui est, etc. »

Sans signature et sans date. Ces indications semblent avoir été arrachées. Mais il y a en marge d'une autre écriture : « . . . . . le marechal Tourenne, 1[er] avril 1647. »

A son altesse M. le Landgrave Frédéric, général major de la cavallerie de l'armée capitale de Suède à Mergentheim[1].

« Monsieur,

« Je supplie très humblement V. A. que je puisse avoir de Lauda ou de Mariendal deux cents sacs de farine. Vous m'obligerez extresmement, car notre infanterie commence à manquer de pain. Je m'assure que S. E. M. le marechal Vrangel le trouvera fort bon à cause que nous sommes si près de vos quartiers. Faites moy l'honneur de me croire,

de Votre Altesse.

« Monsieur,

« votre très humble et très obéissant serviteur,

« TURENNE.

« Ce 6[e] mars 1648. »

[1] Sur la route de Stutgard à Wurzbourg.

« Copie de la lettre de M. le maréchal Turenne à M. le baron d'Avaugour.

« Monsieur,

« J'ay receu vos deux lettres à une demie heure l'une de l'autre et ayant aussi les mesmes avis de Lauvingen, je ne m'arresteray pas icy et m'en va marcher.

« J'avois donné ordre à mon infanterie de marcher vers Hirstein, mais je m'en va la faire revenir dans la vallée de Schorendorff, et quand j'apprendray que M. le marechal Wrangel approchera, je me mettray en quelque lieu proche de Gepping et quand vous approcherez je pourray conferer avec M. le marechal Wrangel. Je vous supplie de me croire,

« Monsieur,

« Vostre très humble serviteur.

« Turenne.

« Près Heidenheim, ce 27 avril 1648. »

« Monsieur,

« Comme les armées des couronnes alliées se trouvent dans les estats de S. A. l'Electeur de Bavière, et ayans esté obligés pour éviter la confusion de faire une répartition et l'assigner aux régimens, je vous supplie, monsieur, de vouloir parler à S. A. El. afin que les lieux assignés à l'armée de Sa Majesté très chrestienne trouvent l'expédient pour contenter les officiers, qui seront fort raisonnables en leurs demandes. Je vous fais cette prière croyant que c'est le moyen d'éviter un plus grand mal, et vous supplie de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Turenne. »

« Au camp, le 6 juin 1648.

A Monsieur,
Monsieur le comte Cartz grand chambellan
et premier ministre de S. A. El. de Bavière.

Extrait d'une lettre de Monsieur de Turenne écrite à M. le baron d'Avaugour, le 31 décembre. Sans année.

« Je ne sçay pas ce que la Cour et M. le comte Servien vous respondront sur ce que dit M. le prince Charles Palatin qu'il envoyera des régimens en ces quartiers icy. Mais pour moy je vous supplie de luy dire jusqu'à ce que les places soyent rendues et que nous repassions le Rhin, que nous ne pouvons vivre qu'en ces lieux là qui font des contributions des places de Sa Majesté, que si j'ay eslargi deux ou trois compagnies dans les lieux qui leur appartenoient, ça est pour oster le fardeau des lieux pressés affin qu'ils puissent mieux payer leur satisfaction; mais que dès que leurs trouppes ou leurs garnisons s'en plaignent je les fais sortir tout aussy tost.

« Pour ce qui est des terres d'Ulm, MM. Douglas et de Tracy sont convenus qu'on ne leur demanderoit plus des contributions au mois de juin, c'est pourquoy on les a assignés à un régiment de cavallerie seulement pour les deux mois d'avryl et may, passé lequel temps il ne leur sera plus rien demandé.

« Pour ce qui est de Bibrac la garnison n'en est point sortie et on attendoit la résolution qu'il plairoit prendre à M. Wrangel, affin de mettre le régiment qui estoit dans Bibrac à Rotembourg et point d'autre et comme il ne reste plus guerres à conclure, M. de Turenne envoyera à son retour de Hailbron quelqu'un à Mons[r] Wrangel affin d'en convenir, jugeant très nécessaire de mettre fin à cest affaire là. »

Sans signature ni date.

A Monsieur Douglas.

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escrire, et ne m'opposeray point à la subsistance que messieurs du cercle de Suabe voudront donner aux régimens qui sont venus avec vous. Pour ce qui est du partagement des quartiers, comme nous n'en tenons pas la dixiesme partie de ce que vostre armée occupe en Allemagne, aussi je croy que vous ne trouvez pas raisonnable de vous loger

dans ceux de l'armée de France; si c'est pour le payement de vostre milice, nous vous y aiderons très volontiers.

« Et comme vostre armée estoit si éloignée et le temps de la ratification de la paix approchant, je croyois qu'il n'y monteroit point de trouppes en Suabe, se contentant d'en tirer l'argent qu'ils doivent à vostre milice. D'avoir eslargi quelques compagnies dans vos quartiers pour faciliter aux autres vostre payement, je ne scay pas si cela vous donneroit subject de désirer vous loger dans nos quartiers, cela est en bien différens termes, car je l'ai fait vos trouppes n'y estans pas, et n'en prétendant rien plus suivant le traicté que leur satisfaction, et à ceste heure les régiments de cette armée sont tous dans les quartiers. Je ne doubte pas, monsieur, qu'il ne vous plaise considérer ces raisons, et si vous venez à Ulm, comme on le dict, je seray très ayse d'avoir l'honneur de vous voir et de vous assurer que je suis.

« Monsieur,

« Vostre très humble serviteur,

« TURENNE.

« A Tubinguen, le 6 janvier 1649.
« M. Douglas. »

Bien que les atlas et les livres spéciaux dont nous nous sommes entourés, ceux de Spruner, de Berghaus, etc., ne nous aient pas permis de retrouver absolument toutes les stations indiquées par cette correspondance de Turenne, on a pu suivre cependant les marches habiles qui ont tant contribué à amener la glorieuse paix de Westphalie. On a dans ces lettres les moyens d'apprécier quelle a été, dans cette paix, la part des armes, celle de la diplomatie, quelle confiance a paru régner entre les deux généraux, quelles inspirations chacun d'eux recevait de son gouvernement, questions importantes pour l'histoire diplomatique et militaire, et pour l'histoire générale.

Les fragments qui suivent proviennent des rapports transmis par un nommé Morin à Wrangel, et se trouvent dans la même liasse que les lettres précédentes. Ce Morin semble avoir servi d'agent auprès des cantons Suisses et des États d'Italie, tant la politique de la Suède était alors étendue, tant ses généraux s'entou-

raient d'informations générales et lointaines. Toutefois, ce Morin ne paraît pas être au service de Wrangel puisqu'il dit en parlant de la flotte française : « Notre flotte... » Peut-être est-ce un espion qui transmet à Wrangel les dépêches de notre ambassadeur en les apostillant de sa main?

« De Piombino, 1er août 1647.

« Notre armée navale est arrivée ici depuis quatre jours, composée de 20 galiotes, 30 vaisseaux et plusieurs brûlots, barques, tartanes et autres bateaux, attendant des nouvelles de ce qui suivra de cette révolte de Naples. . . »

« Rome, 4 août 1647.

« Il n'y a plus à douter que le royaume de Naples et Sicile ne soient entièrement révoltés, n'y ayant villes forteresses ni villages ne brûlant et tuant tout ce qui s'oppose aux libertés publiques. Le vice-roi de Naples s'est sauvé dans des vaisseaux avec quelques nobles napolitains, ne pouvant résister à la furie de plus de vingt mille habitans armés, lesquels ont découvert que toutes les promesses et caresses qu'il leur fesait n'étaient que pour les attraper... La capitale de la Calabre s'est portée à cet excès qu'elle a tué tous les ministres espagnols et même ceux qui tenaient leur parti et jusqu'à leurs enfans et a mis le feu à leurs maisons. — Par le passé ces peuples avaient crié : Vive le roi catholique; et à présent ils ne parlent plus du nom du roi seulement; ils veulent se mettre républicains; ils ont fait mettre la statue d'un cheval sans bride sur la place publique sur un piédestal avec cette inscription : Vive la liberté. — La plus grande partie des nobles se sauvent où ils peuvent; ils seront réduits à toute extrémité si ces peuples deviennent résolus, d'autant qu'ils n'auront pas un sou de leurs revenus assignés sur des gabelles déjà éteintes. . . »

« Gênes, 6 août 1647.

« Si notre armée navale s'avance du côté de Naples, nous verrons de belles affaires, car le tumulte y croît tous les jours et en Sicile aussi. Et les Milanais, voyant notre armée puissante en Piémont, commencent à afficher par les rues que si on ne les exempte des impositions, ils feront pire que les autres. »

Apostille de l'écriture de ce même Morin à la lettre précédente, qui est seulement signée de lui :

« Il y a des choses qu'on écrit un peu avec passion, car le peuple proteste de vouloir vivre sous la domination espagnole pourvu qu'on lui confirme ses privilèges, ce que le vice-roi a fait. »

« Turin, 16 août 1647.

« La révolte de Naples s'est apaisée par la présence du vice-roy... Le duc général du bataillon de Naples s'est sauvé, ayant eu des intrigues secrètes avec les Français; de même a fait son frère, dans la maison duquel on a trouvé des pièces d'or avec l'effigie des rois de France. Mais don Joseph de Caraffa a été tué par le peuple pour le même sujet, ayant voulu introduire les Français à Naples et leur fournir des armes. »

Parmi les liasses non brochées qui nous ont déjà offert des lettres de nos rois, de Turenne, etc., on trouve encore des lettres, la plupart en français, de Torstenson, de Königsmark, d'Otto de Stenbock, de H. Appelboom et Laurent de Geer, qui sont priés, en 1645, durant la guerre entre la Suède et le Danemark, de louer deux navires pour la reine de Suède; enfin, beaucoup de lettres éparses de ce Morin dont nous avons déjà rencontré des rapports adressés à Wrangel. Ces lettres sont de la fin de 1647.

Il faudrait à coup sûr un long et pénible travail pour classer seulement ces innombrables pièces; mais l'historien du XVIIe siècle et particulièrement celui de la guerre de Trente ans retirerait sans aucun doute d'un tel travail des fruits inattendus.

Le plus grand nombre des liasses sont complétement classées et ordonnées. Elles forment une énorme quantité de gros volumes petit in-folio ou in-quarto, brochés et cartonnés, et elles se divisent en collections particulières.

La principale de ces collections est certainement celle des papiers de C. G. Wrangel, comprenant au moins 200 de ces volumes in-folio et in-4°.

Dans le volume n° 71, intitulé : *C. G. Wrangels Brefvexling med utlandske Herrar,* je trouve :

Une correspondance avec le baron D'Avaugour, ambassadeur

du roi de France, plénipotentiaire pour la médiation entre les couronnes de Suède et de Pologne, 1656–1657. Lettres écrites de Dantzick, de Marienbourg, etc.

Six lettres de Duquesne à Wrangel, entièrement autographes. On sait que Duquesne, dont le père avait servi sur les flottes de Christine, avait pris du service sur les flottes suédoises après la paix de 1644. Il avait en cette occasion combattu les Danois, et avait failli faire prisonnier leur roi Christian IV, dans un combat en vue de Gothenbourg. Il est curieux de voir en quel style et pour quelles raisons il offrait ses services, et combien, à l'exemple de Turenne, il estimait Wrangel. On aimera sa franche énergie et son dédain des cours, qui donnent quelquefois à son style une véritable éloquence :

« Monseigneur,

« Ausitost que jay seu que Vostre Excellence estoit a Stockholm ou je croy que mes lettres luy seront rendus plus facillement, je nay voulu perdre loccasion de luy rendre mes obeissances et l'aseurer de la continuation de mes tres humbles services et de mes veux pour sa prosperité a laquelle je prendray tousjours tres grand part V. E. estant la persoñe du monde que j'honore le plus.

« Je me suis donné l'honneur de luy escrire il y a plus de trois mois lorsque quelques vesseaux de l'armée navale du roy allant secourir Dunquerque furent pris par les Anglois et comme mon frere avec son vesseau avoit esvité cette mauvaise rencontre ayant eu permission d'aller a la guerre d'un autre costé ou il a fait quelques prises quy ont payé son armement quy avoit esté fait a nos despens. Il est a present de retour dans le dessain de retourner en mer dans quelque temps, non pas a l'armée, ou tres peu de vieux officiers servent a cause des personnes de faveur que l'on introduit dans le commandement, pour mon particulier je nay point servy par cette reson depuis le voyage du Roy a Bordeaux ny ne pretens pas servir que ce ne soit avec honneur et satisfaction quoyque ce ne soit pas mon element d'estre inutile.

« Depuis quelques jours il est allé en Angleterre de la part de la Cour ung envoyé, l'on ne sait encor comme il réussira et sy les Anglois rendront les vesseaux du Roy qu'ils ont pris.

« Une partie de l'armée des Hollandois est depuis leur combat contre les Anglois posée à l'entrée de Tamise, tous ces Anglois en

enragent et font leur effort a se mettre en estat de les chasser de ce poste ou ils incommodent fort le négoce prenant tous les vesseaux quy viennent de loing aborder la rivière et depuis six jours ils ont pris trois vesseaux chargés de sucre qu'ils ont envoyé au Havre pour se rajuster.

« Je me suis estonné comme quoy les Hollandois se sont contentés de la prise de deux vesseaux de guerre dans la derniere rencontre de leurs armees ou les Hollandois avoient barre sur les Anglois lesquels j'estime n'avoir pas esté malheureux d'avoir esté quite a sy peu de perte, s'ils avoient eu affaire a V. E. ils en auroient tasté à la mode des Danois que l'on dit ycy quy arment en faveur des Hollandois. Ma curiosité me porte fort à sçavoir ce que V. E. fera dans ce rencontre et sy elle ne fera pas ronfler le canon.

« Je suis fort persuadé que la Suede tiendroit a point d'honneur que la fin du monde surprist cazy toutte l'Europe les armes a la main et qu'elle ne l'eust pas, et particulierement du règne de cette généreuse guerrière que je sais avoir tant d'estime pour vos sentimens.

« J'advoue que j'aurois grande jalousye sy j'entendois dire que V. E. ne fust pas encor grand admiral, Elle y ayant tant de droit et cette charge se raporte sy fort a son humeur que je n'en saurois doubter. Qu'elle me face donc l'honneur de me ferre advertir quand cela sera, a celle fin que dans la réjouisance que j'en feray je fasse tirer le canon, non pas celuy du Roy, mais plus de cinquante pièces que j ay gaignées sur ses ennemis.

« Je finiray la présente, Monseigneur, en vous suplyant tres humblement d excuser la liberté que je prens des affaires quy vous touchent et ou je prendray toute ma vie tres grand interest, comme la personne du monde qui vous est le plus acquise et qui se sent parfaitement,

« Monsieur, de Vostre Excellence

« Le tres humble et tres obéissant et tres affectionné serviteur,

« Du Quesne.

« Paris, ce jour-de-l'an 1653. »

« Monseigneur,

« J ay seu par les lettres de M. d'Avaugour que vostre Excellence me fait tousjours l'honneur de se resouvenir de moy, je luy proteste que je m'en estime infiniment son obligé. Cela me fait naistre tant de désirs de vous aller voir que sy j'avois eu responce a la derniere que je vous ay escripte lors que japris les nouvelles du grand armemant que vous avez fait je serois party pour avoir l'honneur d'estre de la partye dans la croyance que le roy ne l'auroit pas eu desagreable ayant eu l'honneur aultrefois de luy baiser les mains lors que la reine luy raconta que j avois servy sur la flotte soubs vostre commandement.

« Je croy que V. E. n'aura pas resu mes lettres, qu'elles auront esté perdus puisque mesme M^r d'Avaugour a quy je les avois adressés ne m'en a fait aucune mention. C'est ce quy me fait reytérer a V. E. mes sentimens quy sont tous remplis de l'estresme desir de recognoitre en toutes occasions l'honneur de vostre amytyé, que sy le roy estoit dans la mesme intention de me fere l'honneur de se servir de moy ainsy que la reyne l'estoit quand V. E. me fist l'honneur de m'escrire de sa part, en l'année 1653, je croy que je trouverois presentement plus de disposition et de facilité d'obtenir mon congé de France que en ce tanps là, cest pourquoy sy V. E. juge que mes services soient utiles a sa majesté, Elle la peut asseurer de ma fidélité et sincere affection et pour l'esperience V. E. sait qu'elle sera plustot augmentée dans les emplois honnorables que j ay en France depuis huit années que je suis party de Suede. J'atendray donc que V. E. me fasse la grace de me dire ses intentions et qu'elle me conserve incessamment l'honneur de ses bonnes graces.

« Il y a peu de nouvelles de la marine en ces lieux. On croit la perte de cinq galères de France. S'il est vray, c'est une notable perte. Il y avoit plus de 2,000 hommes de service dessus. L'on en acuse le peu d'experience du commandant, quy estoit monté à ce poste par faveur et par son bien. L'armée angloise, commandée par Blake, est aux environs de Cadiz, tant pour empescher les Espaignols d'aller secourir les Indes, que pour atendre la flotte quy en doibt venir avec l'argent en Espaigne. En sorte que ces messieurs les Anglois sont les mestres ez mers de deça. Ils ont fait un acommodement avec les Turcs d'Alger pour leurs vesseaux

anglois, mais ils n'avoient pas réussy à Tunis. Quand il plaira a V. E. m'honorer de ses commandemens, elle pourra adresser ses lettres chez le S[r] Brisval, rue des Bourdonnois, à Paris. Je suis,

« Monseigneur, de Vostre Excellence,

« Le tres humble, tres obeissant et affectionné serviteur,

« Du Quesne.

« Paris, le 25 aoust 1655.

« *P. S.* J'aprens que les Holandois envoyent force vesseaux de guerre au Sund, à dessain de se joindre aux Danois pour vous empescher d'attaquer Danzig, en cas que vous en eussiez le dessain. S'il arivoit rupture entre vous et la Holande, en estant adverty des premiers, je pourois, avec quelques vesseaux que j'ay, faire progrès soubs vos commissions. Cecy soit dit à V. E. par advis. Nous devons demain, M. Relmgue (?) et moy, diner ensamble, et nous célèbrerons la santé de V. E. et aux bons succès des armes de Suede. »

« Monseigneur,

« Voisy pour la troisieme fois que je me donne l'honneur de vous escrire sans en avoir eu de response, je ne me puis persuader que V. E. aye reçu mes lettres quoy que je les aye adressés a M[r] d'Avaugour pour vous les faire rendre plus seurement. Jescrivois la premiere au comencement de l'année derniere ausitost que j'apris les nouvelles de l'armement de la flotte a Stockholm et vous fesois response a celle que vous m'aviez fait l'honneur de m'escrire l'année précédente de la part de la reyne et comme jay tousjours conservé cette inviolable affection pour le service de la Suede et le souvenir de l'estime et bienveillance dont vous m'avez honnoré jay esté tres marry que mes lettres aient esté perdues, me persuadant, puisque vous m'aviez fait l'honneur de me parler de retourner en Suede lorsque vous n'aviez pas encor de guerre, que vous seriez plus aise que jy alasse a present quil y a de grandes forces navales que l on dit se preparer en Holande pour aller traverser les conquestes du Roy dans la mer Baltique. C'est pour quoy, Monseigneur, sy V. E. croit que mes services soient utilles a Sa Majesté et qu elle veuille me donner un employ honnorable,

Elle la peust asseurer que je y ay toute la disposition que l on peust souheter et que a present je pouray obtenir mon congé de cette cour plus facillement que en un autre temps.

« Sy vous aviez reçu mes précédentes je me persuade que dans cette conjoncture vous auriez esté bien aise d avoir un nombre de bons hommes et officiers propres a comander des brulots et j aurois eu cela en main et prest a l'ouverture des glaces et mesme un vesseau de guerre de 24 pieces de canon s il en eust esté de besoin quy auroit servy a passer lesdits hommes et officiers soubs tel pretexte que l on auroit voulu, car sy les Hollandois se declarent il seroit besoin garder le secret. Mais comme je vois desja le mois de febvrier advancé et que les lettres sont longtamps d'aller et renvoyer response, je ne say sy V. E. gouteroit les choses.

« Toutefois je feray mon possible pour ne point disposer dudit vesseau que sur la fin de mars, que j'espère avoir response à celle-cy. Vous pouvez, s'il vous plaist, adresser vos lettres à Mr Ambreus ou à Mr Brisval, à Paris, ou j'espère séjourner jusques au printanps; je vous demande ausy la grace, Monseigneur, de me dire depuis quel temps Mr d'Avaugour vous a vu depuis qu'il est party de Suede, à cause que je luy ay escrits très souvent et pryé de vous aseurer tousjours de mes obeysances et de me mander s'il vous avoit rendu mes lettres et je nen ay eu aucune nouvelle depuis qu'il arivast à Stocholm. C est ce qui m'a donné subject a diverses pensées que je ne veus point determiner que je n'aye reçu l'honneur des vostres et comme je ne say pas sy V. E. est auprès du Roy ou ailleurs j'ay escript a Mr le comte de Lagarde[1] que l'on m'a dit ycy qu'il y estoit, a cette fin qu en votre absence je puisse savoir les volontés de Sa Majesté.

« Je vous puis dire de nouvelles de France ou l'on ne parle a la cour que de rejouissances, fort peu de la guerre sy non denvoyer quelques convois aux places conquises en Flandre et fort peu de la marine, croyez moi tousjours tres parfaitement.

« Monseigneur,

« De Vostre Excellence,

« Le tres humble et tres obeisant et tres affectionné serviteur,

« Du Quesne.

« Paris, le 10 febvrier 1656. »

[1] De La Gardie.

« Monseigneur,

« Lorsque je ne m'atendois presque plus de recevoir de vos nouvelles, dans la croyance que Vostre Excellence n'avoit pas reçu la quantité de lettres que je me suis donné l'honneur de luy escrire depuis le comencement de cette guerre, ou qu'elle ne me jugeoit plus digne de son souvenir, j'ay enfin reçu celle que M. d'Avaugour m'a escripte de Varsovye du 7 aoust, laquelle ne m'a esté rendue que le 10 octobre. C'est ce quy est cause que je n'ay pu partir avec le porteur, M. le chevalier De Terlon, quy est chargé de rendre à V. E. la presente, quy l'asseurera que je faits tout mon possible de me mettre en estat de partir, et suivre l'ordre quy m'est donné de la part de S. M. et de V. E.

« Et comme il pourra ariver que je seray obligé d'aller par terre, sy les occasions de la mer manquent, V. E. pourra à tout hazart me faire expedier un passeport et m'adresser à vostre resident à Hambourg, à cette fin que j'aye le passage, les officiers et les troupes favorables, et mesme V. E. me pourra marquer la route la plus pronte qu'il faudra que je tienne quand je seray au dit lieu de Hambourg, pour aller joindre V. E., dont j'ay une grande impatience et encores une plus forte colère contre ceux quy sont cause des embaras que causent les Moscovites. Quoyque éloigné des lieux, je ne lesse de bien voir que les coupables pourront un jour s'en ressouvenir. Le tanps dira tout. Cependant, Monseigneur, que V. E. me continue toujours l'honneur de sa bonté et bienveillance, et me rende ses bons offices auprès de S. M., l'asseurant qu'il n'y a personne au monde quy aye plus de désir de la servir et d'aquérir l'honneur de son estime. Je seray ravy de trouver à Hambourg les ordres de V. E, et qu'ele me croye tousjours très passionné pour luy tesmoigner en toutes occasions que je suis,

« Monseigneur, de Votre Excellence,

« Le tres humble et tres obeissant serviteur,

« Du Quesne.

« Paris, le 20 octobre 1656.

« *P. S.* Depuis peu de jours, l'on asseure que les vesseaux anglois,

quy sont vers les costes d'Espaignes, ont pris deux galions venant des Indes fort riches en barres d'argent. L'on croit qu'il y en a un coulé à fond. »

« Monseigneur,

« C'est la seule lettre que j'ay eu l'honneur de recevoir de Vostre Excellence depuis plus de deux ans, que celle escripte de Bremwerde, du 15 febvrier dernier. La reson pourquoy je n'ay pas plus tost fait responce, c'est l'indisposition où j'ay esté depuis un mois, et hier seulement je sortis du logis pour la première fois pour aller voir M. le comte Tot, avec quy j'ay eu quelques conférences, dès son aryvée, sur beaucoup de points concernants vostre service, et dont il m'a dit vous avoir escript, ce que je n'ay peu faire moy mesme, de crainte que mes lettres ne fussent seurement rendues et pour n'avoir pas de chiffre.

« Et comme par la vostre V. E. ne me fait nulle mention de ces choses, je croys que ces dites lettres ne vous seront pas parvenues, et comme le dit sieur comte Tot est sur le point de partir et aller en diligence vers vous, je l'ay entretenu des choses quy se pouront executer dans les occasions quy ont grande aparence de s'offrir, et dont sans doute V. E. se resouviendra bien que je luy en ay parlé autrefois, et mesme j'ay ouvert au dit sieur Tot quelques expediens que je croy que V. E. ne desaprouvera pas. C'est un malheur que je n'ay plus tost apris qu'elle fust sy près, j'aurois peu faire ce voyage en peu de temps, mais depuis la partance du chevalier de Terlon, je n'ay reçu nulle nouvelle que par la vostre derniere, et comme dès le commencement je dis à M. Tot le dessain que j'avois de partir sur les premieres lettres que je receverais de V. E. il trouva bon que j'atendrais qu'il eust eu de vos responces, et qu'il pouroit aryver des occurrences sur les ouvertures que je luy ay faites où l'on pourroit traiter quelque chose d'advantageux, ainsi que je le croy encor sy l'on tombe dans cette guerre. Je n'en puis dire davantage sans chiffre, remettant à M. Tot ou de vous en escrire ouvertement s'il reste ycy plus longtamps, ou de vous en entretenir de quelque voie.

« Cependant, Monseigneur, je suis tousjours dans les mesmes sentimens que j'ay tesmoignés à V. E.

« Au reste, pour ce quy est de la corespondance de la France avec la Holande, je ne vois pas les choses se disposer à ce qu'elle

puisse estre très bonne, quoyque M. de Thou[1] soit party pour aller embassadeur vers eux, car depuis un mois les navires de guerre holandois quy sont dans la mer Méditeranée ont pris, je ne say soubs quel prétexte, deux vesseaux du roy, savoir, la Reyne et le Chasseur, qui estoient armés par des capitaines particuliers. Ces nouvelles ne sont confirmées que de hier, et qu'ils ont mis les esquipages françois à terre en Catalogne. Je ne croy pas que cette affaire se passe sans que l'on n'en aye du ressentiment. Depuis peu de jours, un autre vesseau armé par un particulier a pris dans la dite mer du Levant un grand vesseau holandais, quy a fort combatu, qui s'est trouvé chargé de partye dérobé de l'Espagnol. Nous verrons dans peu ce que cela produira.

« J'auray l'honneur de vous escrire plus particulièrement par M. le comte Tott. Cepandant croyez moy,

« Monseigneur, de Vostre Excellence,

« Le plus humble et obéissant et plus passionné serviteur,

« Du Quesne.

« Ce 3 apvril 1657. »

« Monseigneur,

« J ay reçu la lettre quil a pleu à vostre Exelence de mescrire du 7 du mois passé que je croy vieux stille par laquelle j aprens que V. E. na point reçu celle de Mr le comte Tot touchant les expediens que je luy ay proposés advantageusement du service de sa Majesté de Suede notament en cas de rupture avec vostre voisin ce que je vous espliquerois par mes lettres par la voye d Alemaigne que V. E. m'ordonne, sy hier lors que je comuniquay vostre lettre à Mr le comte Tot il ne m'eust asseuré quil partira la semayne ou nous alons entrer et quil ne manquera pas de tout bien faire entendre a V. E.

« Cest pourquoy elle aura agréable que je difère encore huit jours pour luy pouvoir parler plus savammant touchant ce quy peut ariver entre la France et la Hollande d'ou l'on attend un courier de la part de l'embassadeur qui y est arrivé dès le 26 du passé.

« Je vous puis bien asseurer que sy Ms les Estats ne donnent satis-

[1] Jacques-Auguste de Thou, comte de Meslay.

faction au Roy sur la prise que Ruiter a faite des deux vesseaux de sa Majesté et quils continuent la fierté que leur ambassadeur a tesmoigné en cette cour par sa derniere audience, que les choses yront a une ruption.

« Mais l'on croit depuis la dernière poste que la Hollande s'efforcera de donner satisfaction. Cependant je n'y voys encor rien d'asseuré. Je ne manqueray d'en bien informer V. E. puisqu'elle m'ordonne de luy escrire souvent.

« Il n'y a point encor de nouvelle de ce que Ruiter a fait des deux vesseaux françois quil a pris depuis qu'il mist les hommes à terre en Barselonne a la reserve des deux capitaines qu'il a gardés. Il devoit fere sa route vers le destroit de Gibraltar.

« Il ne s'est jamais veu une telle supercherye entre des alliés que Ruiter a usée envers ces capitaines des dits deux vesseaux et semble que ces Holandois eussent apréhension en usant de telle voye de ne s'en pouvoir rendre mestres, quoy qu'ils fussent quatre contre deux.

« Il y a nouvelles de Provence que trois vesseaux de guerre de l'escadre de Ruiter ont atacqué un vesseau françois particulier qu'ils nont pas pris, mais seulement 14 hommes quy estoient dans une barque longue. Les Espaignols en Holande font courre bruit qu'une grande flotte du Pérou est arrivée aux iles des Canaries avec de grandes richesses. Je croy que sy cela est vray que lesdits Espaignols seront bien aise de s'entendre avec la Holande pour l'argent. Messieurs d'Amstredam en ont grand envye, sy le protecteur le leur permet, de quoy ils tesmoignent ne se pas tant soucier a présent qu'ils ont 70 vesseaux de guerre tout neufs.

« Nous verrons en peu de tanps résolution sur toutes ces choses, j'en suis dans une impatience et saisis loccasion de vous tesmoigner que je suis,

« Monseigneur, de Vostre Excellence.

« Le tres humble tres obeissant et tres passionné serviteur.

« Du Quesne.

« Paris, le 5 may 1657.

« *P. S.* Il plaira a V. E. donner ordre à Mr Muller, a Hambourg et à Mr Appelbom a la Haye de recevoir mes honoraires et quand ils en auront pour madresser, que ce soit soubs un ply ou a

Mr Ambreus ou au sr Brisval, à Paris, quy me les feront tenir partout ou je seray. Le Roy part de Paris dans trois jours pour s'avancer vers la frontiere de Flandre, je croy que je suivray quelques jours, avant quoy je reverray Mr le comte Tott, pour luy rafraichir la mesmoire de tout ce qu'il m'avoit desja dit.

« Il seroit bon que V. E. me fist savoir ce qu'elle croit de l'armement des Danois et à peu près l'estat de sa flotte et sy la Holande se mettra de la mer Baltique cette année et sy les Danois enverront de grandes force navalles sur l'Elbe. V. E. je croy sait bien que Baner [1] est mort, mais non pas la race de ceux se melloient de qu'il s'est mellé autrefois. »

Les six lettres de Duquesne que nous venons de faire connaître sont certainement, avec les soixante et dix lettres de Turenne, les plus importantes pièces que nous ayons pu recueillir parmi les papiers de Wrangel. Viennent ensuite, dans le même volume manuscrit d'où nous les avons extraites, des morceaux d'intérêt très-divers et très-inégal :

Voici une lettre sans adresse, mais probablement adressée par la duchesse de Chevreuse à Wrangel lui-même; elle est autographe :

« Monsieur,

« Le Roy d'Espagne m'ayant donné une terre par engageure pour quinze ans, appellée la seigneurie de Carpen et de Lommersom, située aupres de Cologne, et qui a esté rendue neutre en considération de ma personne (qui la doit estre reputée par tout), j'ay voulu neantmoins, pour ma plus grande seureté et repos de mes subjets, outre les asseurances que j'ay de Messieurs les Estats d'Holande et de Madame la Landgravinne de Hesse, procurer aussi qu'il pleust a la Reyne de Suede m'accorder une sauvegarde pour ladite terre et ses despandances, et comme je ne sçay pas de moyen plus infaillible pour obtenir cette faveur de sa Majesté qu'en employant le credit de V. E., je la prie d'avoir la courtoisie de me faire avoir ladite sauvegarde dans les formes necessaires, et de prendre cependant en sa protection particuliere ladite terre,

[1] Probablement Banér (Gustaf Pehrson), neveu du grand Banér, et qui par sa précipitation fut, en 1657, la cause du combat de Laga, entre les Danois et les Suédois, funeste à ceux-ci.

a ce que ses trouppes n'y fassent aucun desgasts s'il advient qu'elles s'en approchent par quelques courses ou passages. J'espere que V. E. voudra bien que j'aye cette obligation a sa civilité qui ne me permet pas de douter de l'effet que j'en attends, je finiray cette lettre en l'asseurant que je lui en resteray tres obligée, et que je suis,

« Monsieur,

« Vostre tres affectionnée servante,

« Marie de Rohan,

« Duchesse de Chevreuse.

« De Bruxelles, le 12 aoust 1646. »

Lettre autographe du chevalier de Terlon. Copenhague, 8 août 1671 : « Monsieur, je n'ay pas voulu laisser partir le Sr Chambres... »

Quatre lettres autographes et en français de Corfitz Uhlfeldt, 1656-8 [1].

A la fin du volume, on trouve les pièces suivantes :

« La maison du roy, la cavallerie, état de toutes les compagnies, combien d'hommes, etc., l'infanterie, l'estat major.

« Les places où le roy tient garnison, avec le nom des commandants.

« De l'artiglerie : « Autrefois les canons de batterie estoient... Pour ce qui est de la poudre, y a un seul homme, nommé Bardelot, qui fait faire toute la poudre en France à un certain prix. » Comment se compose cette poudre. — De la flotte de France : « Auparavant le roy donna à chacque capitaine de vaisseau cent escus par mois pour sa table, etc... » 4 pages.

« Estat du nombre des vaisseaux du roy qui sont en France, les lieux de leur construction, le temps qu'ils ont esté bastis, avec le nombre de leurs canons et leurs ports et équipages d'hommes. »

« Rolle des officiers de la marine, suivant leur ancienneté. »

[1] A l'époque où la royauté danoise était asservie par la noblesse, vers l'avénement de Frédéric III, 1648, Corfitz Uhlfeldt, gendre du roi, habile et brillant, fut soupçonné d'aspirer au trône sur les ruines de l'aristocratie. C'est ce qui hâta la révolution royaliste de 1660. Déjoué par les grands, Uhlfeldt se réfugia en Suède, où il joua un rôle important.

« Ordre et règlement touchant ce que le roy désire dorénavant observer à la mer entre les vaisseaux et galères de S. M. et les vaisseaux et galères des autres princes et Estats à l'égard des honneurs et saluts, etc... — Fait à Saint-Germain, 26 février 1666. — LOUIS. — DE LIONNE. »

Dans le tome X in-4° de la même collection des papiers de Wrangel, les pièces qui suivent peuvent offrir quelque intérêt :

La première m'a paru curieuse et occuperait singulièrement sa place, soit dans le tableau des négociations qui ont précédé le traité des Pyrénées, soit à côté de la belle lettre de Voiture sur Gustave-Adolphe bien connue : « ..... Pouvait-il charmer la balle dont il fut frappé, etc. »

« Extractum ex literis rectoris Moguntinensis ad collegium Viennense Societatis Jesu exaratis, 9 septembris 1655. — Videtur eo jam deventum, ut hæretici de catholicis triumphare incipiant. Quum non modo collapsa in Polonia rerum facies in pejus quotidiè ruat, sed et Elector Brandeburgicus hostem se infensum prodiderit, collectione tanti exercitus et studio pertrahendi in fœdus suum status Imperii, unica nobis superest spes quam arcanam haberi volo. Venerat ad nos præterito tempore quidam ex Borussia astrologus secreto mihi referens unde tantos ad bellandum spiritus Sueciæ rex hauserit : nempe repertam esse in cancellaria regia S. Brigittæ profetiam talem ut vigore ejus Gustavo-Adolpho feliciter omnia cesserint : quodque ante finem mundi palatinus Rheni in Suecia caput erecturus sit, qui non modo Poloniæ regnum sibi subiget, sed et imperium romanum in aliam formam transfundet; tandemque debellato Turca Terram Sanctam recuperabit. Ad investigandam rei certitudinem atque in posterorum cautelam, scripta S. Brigittæ universa diligenter perscrutati sumus; nihil tamen simile reperimus; præterquam quod in libro quodam ob vetustatem valde illegibili (qui in monasterio Mariæ Forestæni (?) Bononiæ asservatur), ea qua dicebam ad verbum reperta sunt. Quid porro eventurum tempus docebit. Interea B. Pater Romæ de primariis capitibus et velut Ecclesiæ catholicæ columnis, Hispano et Gallo, reconciliandis consilia agitat. Quod si processerit, nondum nobis spes deesset obtinendæ super hereticis Lutheranis et Calvinistis victoriæ. Sed de his plura proferam. — Nova. Polonos abdicato rege suo Carolum-Gustavum unanimiter in protectorem recepisse pro certo dicitur. Quæ res multas diffi-

cultates nobis pariet. Præsertim periculum Rakociano capiti per Walachos paratum subversum est.—In summa, fortuna nobis jam novercari incipit. »

Une vingtaine de lettres de Gerard de Geer d'Amsterdam, écrites à Wrangel en 1671 et 1672, en français. Wrangel lui achète des vins, des étoffes et des velours, par l'entremise de Mérian, à Francfort. Mais, en juin 1672, la correspondance devient politique. G. de Geer entend dire que la Suède a reçu de l'argent de la France pour se tourner contre la Hollande; si cela est vrai, c'en est fait de la Hollande; cependant la ruine de la Hollande serait celle de la Suède. Il décrit ensuite en témoin oculaire et en patriote l'invasion des Français. — Amsterdam, 28 juin 1672 : « Les villes de la Trans Isalunie (le pays de trans-Yssel?) se sont rendues d'une façon trop honteuse pour la décrire... L'on a résolu ici de se deffendre jusqu'à la dernière extrémité : en vérité, monseigneur, ce pays est bien bas, attaqué de tous costés sans avoir personne qui l'assiste : le roy d'Angleterre dit ne pouvoir rien faire sans le roy de France, et retient les députés de cet Estat à Hamptoncourt : les troupes de l'électeur de Brandebourg viendront quand tout sera perdu : les places de Wesel, Emmerick, Rees, etc., vont estre démantelées. Enfin, c'est une chose pitoyable, et je souhaiterois avoir esté plus méchant devin, mais, selon les apparences, la France aura conquis tout le païs avant qu'on le puisse secourir... » — Amsterdam, 2 juillet 1672 : « Nous n'avons ici que de la confusion : les villes de Dordrecht, Rotterdam et Harlem, ayant voulu annuler l'édict perpétuel qui a esté fait, passé peu d'années, pour supprimer la charge de lieutenant général des provinces, les villes susdites l'ont exécuté et invité S. A. M. le prince d'Orange pour venir recevoir cet employ comme ses illustres prédécesseurs. On croit qu'Amsterdam suivra et les sept villes du quartier du Nord, et puis toute la Hollande. Voilà un changement considérable en si peu de temps, et l'on ne doute pas que les affaires ne prennent un meilleur pli. » — 26 juillet 1672 : « On a fait arrêter et mené prisonnier à La Haye le sieur Cornélis de Witt, frère du pensionnaire, et qui a esté plénipotentiaire sur la flotte; on luy met sus qu'il n'a pas voulu se battre contre la flotte française, et que l'admiral de Ruyter en a esté tellement fâché qu'il a esté sur le point de passer l'épée au travers du corps du susdit de Witt. L'on a fait

arrêter aussi trois burguemestres à Gorcum, et l'on dit que le jour de demain, qui sera le 27, auroit esté pris pour rendre aux Français Dordrecht, Rotterdam et Gorcum. L'on dit aussi que le S[r] de Mombar découvre bien des choses. Il est certain qu'on a voulu rendre tout le païs à la France, et que cela est provenu la pluspart à cause de cette faction contre S. A. M. le prince d'Orange. L'on vient me dire qu'on a dessein de faire arrêter aussi M. le conseiller pensionnaire de Witt..... »

Cinq à six lettres de d'Avaugour, 1656-7.

Dans le tome LXVI in-folio de la même collection :

Copies de deux lettres de Louis XIV : « Très chers grands amys, alliez et confédérez, Ayant pris depuis quelques jours la résolution de faire nous-même en personne une course le mois prochain pour une expédition de guerre... » Finit par : « ....d'utilité qui nous en pourroit revenir. Cependant nous prions Dieu... Escrit à Saint-Germain en Laye, le 22 janvier 1668. — LOUIS. — De Lionne. » — « Très chers grands amys, alliez et confédérez. La conduite qu'ont tenue nos ambassadeurs pendant tout le cours de la négociation de la paix qui a esté heureusement conclue à Breda.... Saint-Germain, 12 octobre 1667. — LOUIS. — De Lionne. »

Collection des papiers de Pehr Brahé, 43 volumes ou liasses in-folio et in-quarto.

Dans le XXXVIII[e] volume in-folio intitulé : *Lettres adressées à Pierre Brahé,* je trouve :

Quatre lettres de D'Avaux : « Monsieur, je ne sçaurois assez m'expliquer de loin sur la joie que j'ay receue de la promotion de V. E. C'est une des meilleures nouvelles que M. de Saint-Romain m'a rapportées de Suède... Hambourg, 7 mai 1641. » Signature autographe. Adresse : « A M. le comte de Brahé, Drotz[1] du royaume de Suède. » — « Monsieur, je metz à ce coup la main à la plume pour prendre congé de V. E... Hambourg, 16 août 1642. » — « Monsieur, c'est l'affection que vous avés au bien public qui fait approuver à V. E. la nouvelle dignité qu'il a plu

[1] Dignité suédoise fort élevée. D'Avaux traduit lui-même dans ses lettres ce mot par *vice-roi*. C'est en latin *dapifer*.

à LL. MM. de me despartir... Paris, 3 octobre 1643.» — «Monsieur, je ne pouvois souhaiter une meilleure occasion de me ramentevoir en voz bonnes graces que d'avoir à vous escrire par ordre du Roy très chrétien, que Sa Majesté vous sçait beaucoup de gré de l'affection que vous avez tesmoignée vers la France pendant la commission de Prusse, dont vous estiés le chef, et que si vous allés en sa cour comme il s'en estoit parlé, il vous fera cognettre sa satisfaction par de meilleures preuves, comme aussy l'estime qu'il fait de votre mérite, dont S. M. est bien informée... Je vous prie, monsieur, au nom de S. M. T. C., d'aider à maintenir la bonne correspondance et l'union entre les deux couronnes que nous servons, ainsi que je vous y ay toujours veu porté; car cela réussira au grand avantage de l'une et de l'autre, dont la preuve certaine se peut tirer des continuels artifices et efforts que la maison d'Autriche fait de toutes partz pour nous diviser... «Danzic, 20 1656.» Lettre tout entière autographe.

Lettre de Courtin : «Monseigneur, les petits soins que j'ay tasché d'apporter à satisfaire V. E. dans la petite curiosité qu'elle avoit tesmoignée pour la langue bas-bretonne ne méritoient pas qu'elle se donnast la peine de m'escrire sur ce sujet... Copenhague, 2 avril 1664.» Autographe.

Lettre de d'Avaugour, adressée sans doute à Wrangel : «Monseigneur, Sy depuis quelques semaines on ne m'eust fait espérer l'honneur de vous voir bientost en cette ville, je n'eusse tant tardé à vous mander la présente lettre de M. d'Avaux que j'ay bien voulu accompagner de ces lignes, tant pour vous raffraichir la mémoire de votre serviteur et vous assurer la continuation de ses obéissances que pour vous dire aussy que comme vos entretiens et conférences particulières avec M. d'Avaux en Prusse ont porté le roi très chrétien de lui faire lever dix mille hommes pour servir où le bien commun le requerra, ils occasionnent pareillement à S. M. d'offrir une alliance aujourd'hui à la reyne pour faire la guerre par mer ainsy que par terre, d'où l'on peut assez conjecturer le desseing de la France n'estre autre que de vouloir contreindre les ennemys à la paix générale plustost par armes que non par des traictez particuliers. Et comme votre grande expérience aux affaires d'Etat vous apprend que l'unique moyen d'y parvenir consiste aux efforts des deux couronnes unies pour cela, je vous conjure aussy, Monsieur, de vouloir appuyer de votre

autorité ceste proposition, puisqu'en effet la pensée en vient autant de vous et de M. le général que de M. d'Avaux. Et qu'au reste un tel armement en mer feroit une puissante diversion aux forces de la maison d'Autriche, comme votre bon jugement vous fera mieux cognoistre que toutes mes raisons, lesquelles j'obmetz aussy pour n'en estre importun et pour vous assurer que je suis d'inclination ainsy que de debvoir, Monsieur, votre humble et obéissant serviteur,

« Stockolm, 6 (17) avril 1636.

« D'Avaugour. »

Cette dernière lettre est autographe et importante par sa date. C'est l'ouverture de la période française de la guerre de Trente ans.

Lettre de Claudius de Mesmes, autographe :

« Monsieur, Je me donne l'honneur d'escrire à V. E. pour luy dire que le roy ayant ordonné à M. de Saint-Romain de s'en aller à Munster auprès de MM. les plénipotentiaires, S. M. m'a donné ordre en même temps de résider à Hambourg et de faire en Allemagne les mêmes fonctions qu'y faisoit cydevant M. de Saint-Romain, mais surtout de tenir le bon concert et correspondance nécessaire avec les ambassadeurs ou autres ministres de la couronne de Suède audit Hambourg pour l'entière exécution de ce qui regarde l'alliance entre les deux couronnes. Je crois, Monsieur que pour les causes cydessus, il seroit bon qu'il pleust à S. M. la reyne de Suède de tenir aussy un ministre à Hambourg avec qui je puisse agir en l'absence de M. Salvius ou que mondit sieur Salvius eût ordre de tenir correspondance avec moy d'Osnabrug...

« Hambourg, 15 août 1643.

« Cl. de Mesmes. »

Lettre de Duncan de Cérisantes, autographe : « Monseigneur, je reçus devant hier un pacquet de S. M. par lequel elle com-

mande à M. Grotius de se défaire de sa charge d'ambassadeur ordinaire en cette cour et à moi de demeurer pour son service et m'envoie des lettres de créance au roy et à la reyne pour cet effet...

« Paris, 18 mars 1645. »

On se rappelle que nous avons donné, à la fin du chapitre sur la bibliothèque du comte d'Engeström, des lettres de Cérisantes, et aussi des lettres de Grotius. En voici deux encore de ce dernier, qui se trouvent dans les volumes manuscrits que nous analysons :

Lettres de Grotius au comte de Brahé, autographes; la première est du 10 (20) décembre 1635, et la deuxième du 23 mai (1er juin) :

« Illustrissime ac generosissime domine. Ex literis quibus illustrissima tua dominatio me dignata est mense julio Elbinga, intellexi rem lætissimam, me adhuc hærere in ea possessione benevolentiæ tuæ in qua me summa humanitas tua, in Germania cum ageret, collocarat : quo tempore ad honorem, quem judico maximum, inserviendi regno Suedico, deinde ad hanc legationem tua gratia opitulante, magni cancellarii beneficio pariam : cujus rei ne unquam pœniteat aut ipsum aut cæteros rei Suedicæ præsides tum in fide in publica negotia tum officiis in omnes ejus gentis, quantum potero, connitar. Ei etiam quem mihi literæ longe gratissimæ commendaverunt, non desinam omnibus modis ostendere quanti eos faciam qui tuæ illustrissimæ dominationi placere meruerunt. Etiamsi in familiam meam admisissem, si quis fuisset locus. In aliis quoque rebus si quid erit quo demonstrare possim non esse me eum apud quem beneficia male collocentur, occasionis arripiendæ ero avidus : idque ante cæteros te oro ut experiri velis. Legationis abs te pro regno pacando cum vicinis obitæ eventus precor ut serenissimæ reginæ, nobilissimæ genti Suedicæ, tibique imprimis atque ad te pertinentibus omnibus dux felix fortunatus que sit. Exaudiat Deus, illustrissime ac gene-

rosissime domine, tuam que illustrissimam dominam salvam præstet ac florentem.

« Tuæ illustrissimæ dominationis adductissimus

« H. Grotius.

« Lutetia x (xx) dec. mdcxxxv. »

Du même au même :

« Lutetia, xxiii maii aut i junii.

« Excellentissime et illustrissime domine, Solent qui rempublicam amant ei gratulari quoties tanto oneri præses ad ejus gubernacula admovetur. Solent et sibi gratulari qui fautores suos ad magnam potentiam promotos vident. Ego de his apud sublimitatem tuam alterum faciam liberalius, alterum parcius... » Suivent des compliments allégoriques et mythologiques : la reine comparée à la lune croissante, Brahé à l'astre, etc...

« *P. S.* Etiam hoc concedat Deus ut ejus felicibus consiliis Suecia pacem reddat orbi christiano. »

Parmi les documents que nous venons d'exhumer, il y en a bien quelques-uns, quoique nous ayons beaucoup sacrifié des notes prises dans un premier travail, que nous avons cités seulement à cause des noms dont ils sont signés. Dans toute archive, ce n'est pas d'ordinaire le grand nombre des pièces très-importantes par elles mêmes qui s'offre facilement. Il faut rechercher si, à côté de pareilles pièces, il y a un ensemble ou certains groupes de renseignements qui promettent à celui qui en comprendra le faisceau de recueillir des lumières nouvelles sur un ou plusieurs sujets véritablement importants. L'archive de Skokloster réunit ce double mérite. D'une part, elle nous a offert de précieux manuscrits du moyen âge (dont nous avons étudié quelques-uns dans notre premier chapitre), de curieux incunables, des documents modernes fort intéressants pour notre histoire, parfaitement authentiques, originaux, et la plupart autographes, soixante et dix lettres de Turenne, six lettres de Duquesne. D'autre part, toute cette collection de cinq à six cents énormes liasses de papiers manuscrits n'est,

pour ainsi dire, qu'un commentaire non encore exploré de la grande époque de la guerre de Trente ans; et, à vrai dire, tout le château, avec ses armes précieuses, ses meubles italiens et allemands, ses tableaux, ses traditions et les noms illustres de son fondateur et de son propriétaire actuel, respire lui-même ce temps héroïque des annales suédoises. Nous trouverons d'autres richesses à Upsal, de plus nombreuses peut-être, non de plus brillantes ni de plus puissantes à laisser chez qui s'en est approché un plus profond et plus durable souvenir.

Imprimerie impériale. — Avril 1856.

§ 6. — BIBLIOTHÈQUE D'UPSAL.

Plus riche encore que la bibliothèque royale de Stockholm, celle d'Upsal contient, outre 100,000 volumes imprimés, plus de 7,000 manuscrits ou collections manuscrites. Il existe un catalogue de cette bibliothèque, par Aurivillion, 1807–1815, 3 vol. in-4°. Il faut citer aussi *Catalogus centuriæ librorum rarissimorum mss. et partim impressorum qua anno 1705 bibliothecam publ. Acad. Upsaliensis auxit et exornavit S. G. Sparvenfeldius;* Upsal. 1706, 4°; et Olof Celsii *Historia bibliothecæ Upsaliensis;* Upsal. 1745, 8°.

Le plus célèbre des manuscrits d'Upsal est certainement le *Codex argenteus*, tant de fois décrit[1]. Il avait d'abord appartenu à la riche collection de Prague. Cela est attesté par un passage d'un certain Richard Strein, conseiller de Rodolphe II et préfet du palais de l'archiduc Mathias, lequel, dans un livre intitulé : *Apologia oder Schutzred über der durchlauchtigsten Hauses Oesterreich*, etc., affirme que l'original du manuscrit gothique d'Ulphilas est, au moment où il écrit, entre les mains de l'empereur; or ce témoin, sans aucun doute oculaire, et qui cite certaines expressions comme se trouvant dans ce manuscrit, mourut en 1601. C'est de Prague que le manuscrit a passé, avec tant de trésors, dans la bibliothèque de Christine, et le catalogue de cette bibliothèque, rédigé après l'année 1649, le consigne sous le n° 24 : *Evangelistarum fragmenta, sermone et charactere gothico. Membr.* — Après que Christine l'eut reporté sur le continent, Puffendorf le retrouva en Hollande et l'acheta pour le comte Magnus de la Gardie, qui en fit présent à la bibliothèque d'Upsal par acte du 18 janvier 1669.

Les manuscrits d'Upsal sont rangés, suivant leurs provenances, en différentes collections, dont presque chacune a son catalogue

[1] Voy. Gabelentz et Loebe. *Ulfilae Gothorum episcopi Opera omnia, e germanico sermone in latinum conversa, necnon notis historicis, geographicis, criticis et epexegeticis adornata, interprete F. Tempestini*; Paris, 1848. — Archenholtz, *Mém.* I, p. 307. — *Ulfilas. Die heiligen Schriften...*, par H. Massmann, grand in-8° Stuttgart. — L'édition de M. Uppström, etc.

manuscrit. Je m'empresse d'examiner celles qui promettent d'offrir le plus de documents intéressant notre histoire.

COLLECTION DES PAPIERS DU COMTE ÉRIC AXELSSON SPARRE.

Le comte Éric Sparre était né le 15 juillet 1665. Jeune encore il entra au service de la France comme enseigne au régiment de Königsmark. Il devint capitaine en 1690, donna des preuves de bravoure en Italie contre le duc de Savoie, fut nommé major après le combat de Maestricht, colonel en 1694, et brigadier au royal-suédois en 1701; ce régiment fut même pendant quelque temps appelé, à cause de lui, régiment de Sparre. En 1703 il alla trouver Charles XII en Pologne, obtint le commandement d'un régiment poméranien récemment enrôlé, à la tête duquel il prit part au siége de Thorn. Revenu en France avec la permission du roi de Suède, il devint maréchal de champ en 1704 et lieutenant général dans les armées françaises en 1707. En 1712 on le trouve à la cour de France, chargé d'obtenir des subsides pour sa patrie; il obtient 200,000 rixdales de banque. En 1714, il visite les cours d'Allemagne, et surveille les intérêts de la Suède pendant les négociations de Bade entre l'empereur et le roi de France. Le 25 janvier 1715, il est de retour à Paris, d'où il envoie en Suède Folard, qu'attirait le bruit des exploits de Charles XII. C'est alors aussi qu'il abandonne le service de France, où il est resté pendant trente et un ans, pour devenir lieutenant général d'infanterie en Suède. De 1715 à 1718, il remplit avec habileté les fonctions d'ambassadeur à Paris et gagne toute la confiance de Louis XV: « M. le comte, lui dit un jour à sa table le jeune roi, vous n'êtes pas de la même religion que moi; j'en suis fâché, j'irai un jour au ciel et je ne vous y trouverai pas. — Pardonnez-moi, sire, répond Sparre, le roi mon maître m'a ordonné de vous suivre partout. »

Après s'être mêlé inutilement aux intrigues de Görtz et de Gyllenborg, Sparre travailla avec plus de raison et aussi plus de succès à une alliance de la France avec la Suède. Il soutint en cette occasion, comme il l'a dit lui-même : « 1° la liaison indispensable des intérêts de la Suède avec ceux de la France, liaison dont ces deux couronnes tireront en tout temps et en tous événements une utilité réciproque; 2° ce principe que la Suède

est la seule puissance dans le Nord que ses propres intérêts invitent à secourir la France, qu'elle le doit par sa situation et le peut par ses forces; 3° la réputation de fermeté et de parole inviolable que son roi s'était acquise. »

Sparre devint ministre après la mort de Charles XII, le 18 décembre 1718, puis ambassadeur auprès des cours de Londres, de Versailles et de Vienne en 1719. Il fut élevé à la dignité de comte le 17 avril 1719 et devint enfin feld-maréchal le 11 septembre de la même année. Il mourut le 4 août 1726.

On comprend aisément que les papiers du comte Éric Sparre, qui fut ainsi longtemps employé, soit dans le service militaire de la France, soit comme diplomate auprès de nos rois, contiennent un grand nombre de documents relatifs à notre histoire.

J'y remarque :

N° 1. Minutes de lettres à MM. de Gyllenborg et de Görtz.

N° 2. Pièces relatives à la première ambassade de S. E. à la cour de France.

N° 3. Instructions pour le comte de Königsmark, ambassadeur de Suède en France, 1665.

N° 4. Instruction pour le baron de Sparre, lieutenant général au service du roi, envoyé vers S. M. le roi de Suède, à Bender, 14 mars 1714. Signé Louis, et plus bas : Colbert.

M. le professeur Carlsson, de l'université d'Upsal, a fait connaitre cette instruction dans sa dissertation : *Quæ a Carolo XII post pugnam Pultavensem de pace acta sint et quæ fuerint consilia Goerzii*, Upsaliæ, 1848, in-8°, p. 50 : « ...Mandata rex Galliæ dedit Erico Sparre, in quibus satis gravibus verbis monet, ut prudentis sit partem eorum quæ amissa fuerint cedere, ut obtineantur cetera quæ aliter difficilia essent impetratu ; et regi itaque suadet, postquam herois fortem animum ostenderit, ut jam de utilitate solida regni cogitaret. Stettinum de cetero in potestate Borussiæ jam esse; si annuente Suecia id non obtineret, hostium partibus eam se adjecturam. Sin hæc consilia differantur, mox ex voluntate Seciæ rem non pendere. Litteris propria manu scriptis, Ludovicus XIV a Bar. Sparre coram dictum iri ait quicquid ipse dicenda haberet. »

On trouve dans le même dossier :

Résolution de la cour de Prusse pour le baron de Sparre et le comte de Rottembourg; Ilgen, 4 mai 1715. Signé F. Guillaume.

Résolution de la cour de Prusse, pour le baron de Sparre; Ilgen, 26 juin 1714. Signé F. Guillaume.

Douze lettres de Sparre au marquis de Torcy.

N° 5. Pièces relatives à la deuxième ambassade de S. E. en France.

N° 6. Correspondance de Sparre avec le comte de la Marck, 1719. Les plus importantes de ces lettres ont été publiées par M. C. G. Malmström dans les *Handlingar rörande Sveriges Historia.* M. Malmström en a d'ailleurs fait usage dans le premier volume de son ouvrage : *Sveriges politiska Historia fran K. Carl XII's Död...* Stockholm, 1855, in-12.

Lettres à la reine touchant milord Carteret, 1719.

N° 7. Rapport fait au roi Charles XII sur mon ambassade en France, 1715. Brouillon.

N° 8. Mémoires à la cour de France, 1716.

Copies des lettres du roi (Charles XII) à l'empereur, au roi de France, au duc d'Orléans, etc., 1714, 1715.

N°s 10 et 11. Négociations des années 1719, 1720, 1721.

N° 12. Copies des lettres écrites entre Charles XII, Louis XIV, Louis XV et le duc d'Orléans.

Alliance entre la Suède et la France, 3 avril 1715. Copie.

Lettres de Sparre au roi de Suède et au baron de Müllern, chancelier, 1714, 1715. Brouillon.

Mémoires insinués à la cour de France.

N° 13. Lettres de Sparre sur la mort de Louis XIV, son testament et l'état de la France à cette époque. Brouillons.

Lettres sur le projet de rétablir le prétendant sur le trône d'Angleterre.

Lettres à Charles XII, du 2 au 5 septembre 1715.

Lettres à Charles XII, au chancelier baron de Müllern, du 23 au 30 août et du 16 septembre 1715.

Lettres sur le prétendant.

Lettres au chancelier, 11 juillet 1715.

Lettres au roi, 11 juillet 1715, 9 mars 1716.

N° 18. Lettres de Görtz et de Gyllenborg.

N° 20. Lettres adressées à Sparre :

Par Charles Sparre, ministre de Suède en Angleterre, 5-13 janvier; 1, 3, 15 février; 4, 14 mars; 14 avril; 12 mai, 7 août 1720.

Par C. Gyllenstjerna, Clas Bonde, etc... E. W. Lewenhaupt, née Königsmark, 18 mai 1716, la comtesse d'Aspremont, Marcilly de Villette, la maréchale de Noailles, la marquise de Béthune, la duchesse de Roquelaure, la duchesse de Villars.

N° 26. Lettres adressées à Sparre, 1701-1706, par Chamillart: Marly, 26 juillet; Fontainebleau, 7, 27, 28 octobre; Versailles, 16 décembre 1701; Versailles, 29 janvier, 18 mars, 3, 15, 19 avril; Marly, 4, 9 juillet; Versailles, 21 août 1702.

Ces lettres contiennent en général des détails relatifs au régiment de Sparre.

N° 27. Lettres adressées à Sparre :

Par le maréchal de Villeroy,

Du camp d'Offenbourg :

13 juillet 1704 : « J'ay reçu vos deux lettres des 15 et 16 de ce mois... »

Ibid. 15 juillet 1704 : « Je vous prie de faire passer le plus diligemment que vous le pourrez le paquet... »

Ibid. 18 juillet 1704 : « J'ay reçu hier au soir, monsieur, la lettre que vous m'avez pris la peine... »

Ibid. 19 juillet 1704 : « Je réponds, monsieur, à votre lettre du 18me... »

Ibid. 19 juillet 1704 : « Je voudrois bien, mon cher baron... »

Ibid. 20 juillet 1704 : « Je vous supplie, monsieur, de faire tenir mon paquet à M. le maréchal de Tallard... »

Ibid. 21 juillet 1704 : « Vous avez très-bien fait, monsieur, de prendre le parti d'envoyer les blessés... »

Ibid. 21 juillet 1704 : « Il me semble, monsieur, que je vous ai mandé dans plusieurs de mes lettres.... »

Ibid. 7 août 1704 : « J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous... »

Louvain, 9 nov. 1705 : « Je vois, monsieur, par la lettre que vous... »

Ibid. 11 nov. 1705 : « M. le baron de Sparre observera de donner tous les jours aux troupes... »

Ibid. 11 nov. 1705 : « Je vous envoye, monsieur, tous les ordres nécessaires... »

Versailles, 14 mars 1714 : « Monsieur, quelque incommodé que je sois, je verrai demain M. Voysin... »

« *Ibid.* 15 mars 1714 : « Je ne puis vous rien mander de plus précis... »

Lyon, 7 sept. 1714 : « Quelque persuadé que je sois depuis longtemps de l'honneur de votre amitié... »

Versailles, 9 juin 1715 : « J'ay demandé plusieurs fois de vos nouvelles... »

« Ce mardi (1716?) : Je suis aussi affligé que vous, monsieur, des nouvelles (de la capitulation de Stralsund)... »

Villeroy, 13 juin 1716 : « Je vous suis très-obligé des marques... »

Paris, 16 oct. 1716 : « J'allai mardi à votre porte... »

Ibid. 29 oct. 1716 : « J'aurai l'honneur de vous voir... »

Ibid. 1er mai 1717 : « J'ai eu l'honneur de parler à S. A. R. Il m'a dit, monsieur, qu'il vouloit bien accorder un sauf-conduit à l'agent du roi de Pologne... »

Ibid. 2 mai 1717 : « J'envoye à V. Exc. le sauf-conduit... »

Ibid. 18 mai 1717 : Monsieur, je reçois avec un sensible plaisir... »

Ibid. 18 août 1717 : « J'allai hier à votre porte... »

Ibid. 25 août 1717 : « Monsieur, les marques de votre souvenir... »

Ibid. 5 déc. 1717 : J'ay reçu ce matin la lettre que vous... »

Ibid. 26 mars 1718 : « J'ai reçu avec une extrême joye la lettre... »

Ibid. 9 sept. 1718 : « Je ne sçais si toutes les lettres que j'ai eu l'honneur... »

Ibid. 11 mars 1719 : « Enfin, monsieur, vous voilà sénateur... »

Ibid. 12 janv. 1720 : « M. Linck m'a remis, monsieur, la lettre... »

Ibid. 5 février 1720 : Quoique vous alliez au Palais-Royal... »

Ibid. 23 avril 1720 : « Je vous prie, monsieur, de faire dire à M. Noggeur... »

Paris, 1er mai 1720 : « Je suis bien fâché de l'incommodité... »

Ibid. 8 mai 1720 : « C'est ma faute, monsieur, de ne vous avoir pas averti... »

Ibid. 20 mai 1720 : « Il est bien juste, monsieur, que les gens qui sont à la ville... »

Ibid. 23 mai 1720 : « Je suis ravi d'apprendre par votre lettre... »

Ibid. 21 juin 1720 : « J'ai été traité cruellement de la goutte... »

Ibid. 15 août 1720 : Je n'auray, monsieur, que des nouvelles agréables... »

Paris, 27 août 1720 : « J'allois chez vous, monsieur, persuadé que vous ne partiriez... »

Ibid. 1er sept. 1720 : « Vous voulez me savoir gré de peu de chose... »

Ibid. 31 oct. 1720 : « Votre neveu, monsieur, vient de me remettre la lettre... »

Ibid. 2 mars 1721 : J'ai reçu la lettre que V. Exc... »

Ibid. 6 mai 1721 : « Je me sers de l'occasion du départ... »

Ibid. 24 janv. 1722 : « J'espère que vous aurez reçu une fort grande lettre...

Lyon, 16 mars 1724 : « Enfin, je viens de recevoir la lettre.. »

Paris, 22 août 1724 : Je viens de recevoir la lettre... »

Versailles, 24 déc. 1724 : « J'ai reçu avec un sensible plaisir les marques de souvenir de V. Exc... »

Paris, 24 janv. 1725 : J'ai reçu les deux lettres que V. Exc... »

Par M. de Torcy : Paris, 7 sept. 1715 : « Monsieur, le roi devoit aller ce matin au parlement. »

Par Tallard ; du camp du Hartz, 15 juillet 1704 : « Il y a plaisir d'avoir affaire à un homme aussi régulier que vous... »

Du camp près Vilingen, 18 juillet 1704 : « Il est de nécessité absolue que vous ayez la bonté... »

Ibid. 19 juillet 1704 : « Je viens de recevoir la lettre... »

Ibid. 21 juillet 1704 : « Voici la dernière fois, du moins pendant quelque temps, que vous serez importuné... »

Lettres du maréchal de Villars.

N° 33. Lettres adressées à Sparre, par :

Marie-Aur. Königsmark, Quedlingbourg, 21 août 1720.

Pecquet, Paris, 13 déc. 1716, 21 avril 1717.

Rottembourg, Berlin, 30 avril 1715.

George-G.-V. Leiningen, Westerburg, 31 mars 1717.

Cardinal de Polignac, Marly, 5, 7, 27 may 1713.

Maréchal de Rosen, 6 oct. 1712 ; 22-28 février, 22 mai 1715.

Des Marets, Marly, 7, 12 mai 1715.

Le comte du Luc, Vienne, 28 juillet, 28 août 1715, 20 mai 1717.

Bolingbroke, Liége, 16 avril 1720.

Carteret, Stockholm, 28 sept. 1719.

Strafford, la Haye, 11 juin 1714.

Comte de Rewenklou, Hambourg, 1er oct. 1717.
H. R. Rantzow, Carlshaven, 25 oct. 1719.
Béthune, Paris, 30 avril 1717.
De la Mark, Schleiden, 3 août 1720.
Comte de Croissy, Hambourg, 31 janvier, 28 avril, 21 juin 1716.
Châteauneuf, la Haye, 23 juin 1714; 8 octobre 1715, 9 juillet 1716; 6 juillet, 22 octobre 1717.
Biron, Paris, 3 octobre 1720.
D'Argenson, Paris, 24 mai 1716, 14 mars 1717.
Comte de Saxe, Dresde, 30 janvier 1721.
Jacques-Louis, prince royal du royaume de Pologne, 23 octobre 1716.
Le duc d'Antin.
Le cardinal Pierre-Jacques Sobieski.
Le prince Eugène.
Le président de Mesmes.
Des Alleurs, Constantinople, 27 mai 1716.
Montéléon, Londres, 3 mai 1715.
Campredon, Stockholm, 12 oct. 1715; 1er febr., 23 febr. 3 apr., 11 juill. 1720.
Poussin, Hambourg, 10 jan. 1716.
Pontchartrain, Marly, 8 mai 1715.
Duc de Noailles, Paris, 20 juin, 4 juill., 4 sept., 1er à 10 oct. 1716; 25 janv., 25 mai, 17 sept. 1717.
Law, 6 lettres.
N° 35. Lettres adressées à Sparre, par :
Frédéric-Guillaume, Berlin, 12 mai 1714, 17 juin 1728.
Philippe d'Orléans, régent, Marly, 12 apr. 1714.
Élisabeth-Charlotte, Marly, 24 may 1715.
L.-A. de Bourbon, 16 juin, 16 aug. 1716, 4 may 1717.
Louis-Armand de Bourbon, Paris, 12 mai 1717.
L.-A. de Bourbon, Paris, 4 mai 1717, 29 apr., 18 sept. 1719; Versailles, 19 febr. 1723, 19 dec. 1724.
Le prince Charles de Lorraine, Paris, 20 mai 1717, 31 août 1718.
Gustave, prince palatin des Deux-Ponts, Paris, 1er mai 1717.
Le prince palatin de Birkenfeldt, Birkenfeldt, 7 à 27 fév. 1715. Strasbourg, 6 nov. 1716, 28 may 1718.
Sophie Sybille, landgravine de Hesse, 25 juin 1715.

On trouve encore, dans les ADDITIONS ou SUPPLÉMENTS à la collection des papiers de Sparre :

N° 2. Pièces relatives à sa première ambassade en France. — Certificat de l'échange du traité avec la France, 1715, 5 mai; *original.* — Copies de lettres de la cour de France à celle de Suède, au sujet de la mort de Louis XIV. — Mémoire envoyé au ministère de la cour de France.

N° 5. Lettres de la reine Ulrique au roi de France. — Projet d'alliance avec la France.

N° 14. Tables des plus considérables familles en France.

PAPIERS DE THUNBERG.

Je rencontre dans la correspondance de ce célèbre élève de Linné, des lettres de plusieurs savants français : de Fortis, A. de Candolle, Ventenat, La Billardière, Lefebure, Dalbavie, Palissot de Beauvois, Thiebaut de Bernaud, Thouin, cultivateur (Paris, 1779); l'abbé Pourret (Narbonne, 1782); Picot de la Peirouse, 1781 ; Le Breton, inspecteur général (Paris); Gouan (Montpellier), Broussonnet (Paris), d'Autier, L'Héritier, Dorthès (Montpellier), de Jussieu (Paris), Regnier, Bose, Michaux, etc.

COLLECTION DES PAPIERS DE CELSIUS.

N° 31. Bucolique à la gloire de la reine Christine, par Jean Charles Danneux.

N° 53. Puffendorf. Relation sur la France.

N° 55. Copie du contrat et l'alliance entre le Roi de France et MM. des Ligues, 7 décembre 1516. — Proposti fatti da mons[r] Ardhingello al re di Francia sopra la tregua e pace con l'imperatore, 1541. — Convento di Nizza fatto fral' papa imperatore et re di Francia per rispetto della pace tuttavià senza frutto. Lega con il principe d'Oranges, fatta nel tempo che esso cercava introdurre Francesi nel Paese Basso. — Negotiato di lega et di pace tra'l imperatore Carlo V et Enrico, re di Francia, con alcune proposti di mons[re] Ardinghello.

N° 58. Relatione del Francia.

N° 67. Oratione di mos[r] di Monluc alla Ser. signoria de Venetia per il re cristianiss[o] essendo egli ambas[r] di quella ma[ta] appreso la sud[ta] signoria, 1544.

N° 75. Commentarii del regno di Francia del clar° M. Michel Suriano, amb^re veneto, ritornato da quella corona. Anno 1561.

N° 76. Lettres des rois de Danemark vers la fin du XVIe siècle. Documents publics relatifs à l'histoire de France. Relations italiennes, de Flandre, de France, etc.

N° 91. Relation de l'ambassade de la Gardie en France.

Cette collection comprend d'ailleurs, outre ce qui concerne directement l'histoire de France, beaucoup de ces documents italiens si nombreux sur le XVIe siècle, et indirectement si utiles pour notre histoire alors mêlée à celle du continent.

N° 53. Relatione di terra ferma da Al. Mocenigo, 1568.

N° 54. Breve relatione dela morte di Sixto V. — Conclave di Urbano VII. — Conclave de 1591. — Lettres de Ferdinand, empereur, au pape. — Conclave où fut élu Sixte V. — Conclave de Pie V. — Mort de Calixte III. — Mort de Paul IV. — Conclave de Marcel II. — Lettre du cardinal Navagiero.

N° 56. Discorso d'un cavaliero alemanno geloso de benedetta republica christiana à i principi dell' Allem^a ed altri potentati christiani.

N° 57. Relatione del clar. M. Franc. Molino, ritornato di Savoia, 1576. Relatione del Clar. Sig. Fr. Barbaro, ritornatodi Savoia.

N° 58. Negotia turcica da M. A. Barbaro, 1573. — Guerre des Turcs contre l'empereur, par le comte Guido San-Giorgio. — Pèlerinage des Turcs à la Mecque. Voyage à Constantinople, 1582. — État présent des Turcs, par Maffeo.

N° 59. Soriano: Relatione, 1595. — Relation de Navagiero, ambassadeur vers Paul IV, 1558.

N° 61. Raguaglio delle cose di Molucco, China et Japone mandato dall' provinciale dell' India all r^mo prior g^al della c^ia del Jesu per lettere di Cocinno d. 21 de Genari, 1587. — Relatione della gran citta del Quinsay et del re della China, fatta dal s° Contugo Contughi, 1583. — Relatione dell signore B. Navagero, amb. a Paolo IV, 1558. — Relatione del clar^mo Guison ritornato da Fiorenza, 1957. — Relatione del Emil. Monolesso ritornato da Ferrara, 1575. — Instructions pour les nonces pontificaux du XVIe siècle. — Relatione del clar^mo Grisoni ritornato da Fiorenza, 1576. — Relatione del M. Marco Foscari, di Fiorenza, 1530. — Delli fundamenti delle stato et delle parti essentiali che formano il principe, di d° Scipio da Castro.....

Un catalogue donnant l'énumération complète de ces relations vénitiennes contenues dans la collection de Celsius, ne nous demanderait pas moins d'une trentaine de pages.

COLLECTION DES MANUSCRITS ACHETÉS DANS LES VENTES.

Sous ce titre sont classés des papiers parmi lesquels je remarque :

N° 117. Lettres françaises.

N°s 75, 76, 77. Mémoires sur l'Alsace, sur la Rochelle en 1699, et sur la Flandre flamingante.

COLLECTION DES PAPIERS DE PALMSKIÖLD.

Cette collection a été faite au commencement du XVIIIe siècle. Elle se compose d'environ 500 volumes in-folio et surtout in-quarto, avec un catalogue en deux volumes in-folio. Palmskiöld était attaché aux Archives du royaume; il y avait fait copier un grand nombre de pièces.

Je trouve dans le tome III de la collection :

Lettres de Brienne (n° 10, p. 47), de Chanut (n° 30, p. 35), de Leibnitz (n° 66, p. 339), de Mornay (n° 83, p. 455), de Salvius à d'Avaux (n° 113, p. 609), de Nicolas Heinsius, d'Oxenstierna, etc.

Des lettres de Grotius dans les *Addenda* au tome III.

COLLECTION DES PAPIERS DE L'ÉVÊQUE NORDIN.

Elle comprend 500 volumes in-folio et plus de 1,000 volumes in-quarto.

Les volumes in-folio sont seuls reliés. Les volumes in-quarto sont encore en liasses. Un catalogue a été d'abord dressé par le consciencieux et savant bibliothécaire M. Fant père; mais les matières y étaient mêlées et il était incomplet. M. Malmström, de l'université d'Upsal, a entrepris à nouveau ce travail difficile. Il n'a encore catalogué que les in-folio. Je suis loin, pour ma part, de pouvoir donner des indications suffisantes sur ce que contient d'intéressant pour la France une si énorme collection que le temps ne m'a pas permis de feuilleter tout entière. J'y remarque :

Pièces sur l'ambassade de Charnacé et sur celle du président Biörnklou.

Articles secrets entre la Suède et la France *de negotio polonico*. Fontainebleau, 12 — 22 septembre 1661 ; 5 feuillets.

Explication des susdits articles.

Une note jointe au catalogue avertit que ces articles secrets ne sont imprimés que dans Aitzema, *Histoire des affaires d'État et de guerre*, t. IV, p. 839.

Lettres de Louis XIV à Feuquières, 1676.

Actes concernant les négociations avec la France, 1735-1736.

Réponse du roi au mémoire de Casteja, etc., etc.

COLLECTION DES PAPIERS DE CRONSTEDT.

Elle comprend environ 90 volumes in-folio, avec catalogue manuscrit en un volume in-folio.

Cette collection fut achetée par les États du royaume pour être donnée à Gustave III lorsqu'il était encore prince royal. Gustave la donna ensuite, comme chancelier de l'université d'Upsal, à la bibliothèque de cette ville.

J'y remarque, sous le n° 12, des lettres et instructions originales de Christine. C'est, en général, une correspondance entre la reine et son intendant Olivekrantz. La plupart de ces documents ne sont donc relatifs qu'aux domaines de Christine. Peut-être y rencontrerait-on des renseignements relatifs aux collections de livres, de tableaux et d'objets d'art formées par la reine sa mère et par elle-même. Cette espérance suffirait à encourager une sérieuse recherche.

Cette collection comprend en outre beaucoup d'originaux du grand chancelier Oxenstierna, mais ces documents sont pour la plupart imprimés.

Qu'on ajoute à ces innombrables volumes la collection des manuscrits provenant des couvents, laquelle contiendrait peut-être des traductions de nos poëmes et romans du moyen âge, peut-être même les copies des originaux aujourd'hui perdus en France, et dont se servirent, pour les traduire ou les imiter, le moine Robert, sous Haakon Haakonssön, et bien d'autres religieux du XIIIe siècle[1]. Qu'on ajoute la collection du comte Fleming, la col-

[1] Je remarque en passant dans cette collection des couvents : « Icy commence le livre extrait de la chirurgie maistre Henry de Mandeville. » Cod. Chartac. 4°.

lection Rosenhane, la collection du comte général Ascheberg, contemporain de Charles X Gustave, fort précieuse pour l'histoire des guerres suédoises; qu'on ajoute la collection du général Mejerfeldt, sous Charles XII, avec des lettres de ce roi; celle des Biographies réunies par S.-L. Gahm, celle enfin des Papiers de Gustave III, dont nous parlerons bientôt avec quelque détail; et qu'on juge quel incomparable trésor historique comprend la bibliothèque d'Upsal!

Après avoir emprunté à une lecture rapide des catalogues manuscrits, ou bien à une inspection nécessairement incomplète des volumes et liasses non catalogués, les indications générales qui précèdent, je me suis arrêté à l'étude plus attentive des principaux documents intéressant l'histoire de la France. J'ai lu et analysé, la plume à la main, de nombreux volumes des Papiers de Gustave III, en vue du travail spécial pour lequel je réserve aussi l'analyse de la correspondance diplomatique du comte de Creutz et de celle du baron de Staël-Holstein; un intéressant volume manuscrit et inédit de Linné, intitulé *Nemesis divina*, dont je devrai faire aussi l'objet d'une publication à part, puisque, méritant l'attention par le grand nom de son auteur et son objet tout religieux, il ne regarde cependant en rien l'histoire ni la littérature de la France; enfin un ouvrage bibliographique entièrement inédit, donnant les observations recueillies en 1770 par l'érudit suédois Lidén, qui visita à cette époque nos bibliothèques. Ce travail, bien que nous ayons sur le même sujet le livre de Maichel, antérieur seulement de cinquante ans [1], paraîtra intéressant à qui réfléchira que nos bibliothèques allaient être bientôt non pas détruites, mais dispersées par la révolution. Qu'on me permette donc de m'y arrêter pour en donner ici quelque connaissance. Les Papiers de Gustave III mériteront ensuite que nous les décrivions avec soin.

Lidén naquit à Linköping le 6 janvier 1741, et mourut dans la

[1] *Danielis Maichelii introductio ad historiam literariam de præcipuis bibliothecis Parisiensibus, locupletata annotationibus atque methodo qua rectus bibliothecarum usus et vera studiorum ratio ostenditur*, etc. Cantabrigiæ, 1721, in-12. Lidén a, du reste, connu et cité quelquefois cet ouvrage. Voy. aussi le savant livre de Martin Gerbert, prince-abbé de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire : *Iter Alemannicum ; accedit Italicum et Gallicum*. Saint-Blaise, 1765, in-8°; — 1773, in-8°.

même ville le 23 avril 1793. Sa biographie n'est que le tranquille tableau d'une vie consacrée tout entière à l'érudition. Après avoir étudié à Upsal, il devint précepteur dans une famille finlandaise, enseigna bientôt après à l'université d'Abo, voyagea pendant deux années, remplaça le professeur Lagerbring dans sa chaire d'histoire à l'Université de Lund, et se retira dès l'année 1776 dans sa ville natale, où il ne vécut désormais que pour ses chers travaux. Il a laissé sa riche bibliothèque à l'Université d'Upsal. On a de lui un *Catalogue* des dissertations de cette université, continué plus tard par M. Marklin; quelques dissertations sur le magnétisme animal, sur la doctrine de Swedenborg, etc.; une édition de la correspondance érudite de Benzelius; des lettres adressées à Gjörwell et dont plusieurs ont été publiées dans les journaux littéraires que celui-ci faisait paraître à Stockholm, etc.

Le récit des voyages de Lidén en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France pendant les années 1768, 1769 et 1770 se compose de quatre volumes in-folio, entièrement écrits de sa main, en suédois, reliés avec une foule de brochures, de catalogues et de cartes formant à côté du texte comme un recueil de pièces justificatives, et conservés à la bibliothèque d'Upsal, où ils n'ont été ouverts, d'après la volonté du testateur, que cinquante ans après sa mort, c'est-à-dire en 1843. Le voyage en France occupe une partie seulement du second volume, la seule qui nous intéresse immédiatement et la seule que nous voulions faire connaître. La défense que Lidén a inscrite au commencement de son travail de publier intégralement ce manuscrit avait sans aucun doute pour cause les anecdotes scandaleuses qu'il a recueillies. Suivant son désir nous les négligerons, ne recherchant dans ces vénérables dépôts des monuments de la science que l'instruction authentique et sévère, et non pas l'amusement ni le scandale.

Lidén part de Suède au commencement de 1768. Copenhague est sa première étape; il y fait la connaissance de Langebek et de Suhm. Après avoir visité la Poméranie suédoise, il traverse Lübeck, Hambourg, Hanovre et s'arrête à Gœttingue, où il se lie intimement avec Michaelis, Achenwall, Gatterer, etc. Il parcourt l'Allemagne occidentale, la Hollande, l'Angleterre pendant toute la seconde moitié de 1769, et arrive en France par Calais le 20 décembre 1769. Promptement installé à Paris grâce au bon accueil de ses compatriotes, du comte Sparre, auprès duquel il se

loge dans l'hôtel d'Entrague, rue de Tournon, de Biörnstahl l'orientaliste, et surtout du comte Gustave Creutz, poëte et littérateur lui-même, et de plus ambassadeur du roi de Suède, Lidén consacre ses premières visites aux professeurs de l'Université et les suivantes aux principaux conservateurs des bibliothèques de Paris.

« L'Université de Paris, dit-il, a pour chef le recteur, élu annuellement dans la faculté de théologie; c'est, en 1769, M. Jacquin. L'Université se compose, depuis les temps anciens, de *quatre facultés*, celles de théologie, de droit, de médecine et des arts ou de philosophie; chacune d'elles a ses bâtiments à part. La *faculté de théologie* réclame impérieusement la première place; elle a toujours voulu dominer, même sur les consciences. Elle compte un grand nombre de docteurs, séculiers et réguliers, dispersés dans le royaume et hors du royaume; ceux qui n'habitent pas à la Sorbonne ou au collége de Navarre sont appelés Ubiquistes. Le plus âgé des docteurs séculiers, résidant à Paris, est le doyen de la faculté. La faculté de théologie forme deux colléges, ceux de Sorbonne et de Navarre, qui sont les deux seules maisons où il soit permis d'enseigner publiquement la théologie. La Sorbonne est habitée par trente-cinq docteurs, les plus vieux de la faculté; ils ont un *senior* désigné par l'âge, et un *prieur*, élu à la fin de chaque année. Il y a, en outre, un *proviseur* de la Sorbonne; c'est l'archevêque de Paris. La Sorbonne possède onze professeurs de théologie; le collége de Navarre en a quatre. Les professeurs de la Sorbonne sont : MM. Le Corgue, de Launay, Jolly, Dumar de Culture, Chevreuil, Saint-Martin et de la Hogue. En outre le feu duc d'Orléans a institué à la Sorbonne une chaire d'hébreu pour les commençants; elle est occupée par M. Asseline. Le collége de Navarre a été fondé en 1304, par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, pour l'enseignement de la grammaire, de la philosophie et de la théologie. Ses quatre professeurs de théologie sont : MM. Patert, Plunkel, Paillard et de Badier, tous professeurs royaux. Une chaire de physique expérimentale vient d'être récemment instituée par le roi au collége de Navarre; elle est occupée avec beaucoup de mérite par M. l'abbé Nollet; il donne trois leçons par semaine, de onze heures à midi, devant un grand nombre d'auditeurs, mille environ; on l'applaudit au commencement et à la fin de chaque leçon. C'est un homme très-maigre et très-long, doué d'une rare facilité, d'un grand charme d'expression.

Les nombreuses expériences par lesquelles il démontre ses théories contribuent beaucoup à l'agrément de ses expositions. Les frais pour un doctorat complet en Sorbonne montent à 850 livres. Il est bien entendu qu'avant de prendre ses grades en théologie, on doit être *magister philosophiæ* de l'Université de Paris. Les leçons de la *faculté de droit* se donnent aujourd'hui dans le collége de Reims. Elle a six professeurs. Elle a des cours de droit civil, de droit canon et de législation française. Il faut subir deux examens et défendre deux fois des thèses avant de devenir bachelier ou licencié dans cette faculté; ces derniers titres sont nécessaires pour être reçu avocat et pouvoir entrer dans la magistrature. Ces grades coûtent 600 livres. La faculté de médecine a un doyen, six professeurs, et des docteurs régents ou membres. Personne ne peut exercer la médecine sans être au moins licencié dans cette faculté. Tous les samedis, à neuf heures du matin, on chante une messe dans la salle de la Faculté, après quoi six docteurs et le doyen donnent des consultations gratuites aux pauvres; c'est un usage qui date d'un siècle et demi. La *faculté des arts* ou de *philosophie* se compose de quatre nations (France, Picardie, Normandie, Allemagne). Chacune de ces nations a son proviseur et son censeur. Tous les professeurs enseignant dans les colléges et tous les maîtres ès arts font partie de la faculté de philosophie. Le grade de maître ès arts est nécessaire à quiconque veut devenir professeur dans l'Université; il coûte 50 à 60 livres. Les *colléges* sont de deux sortes : de plein exercice ou non. Ces derniers sont au nombre de vingt-sept; depuis l'année 1763, on les a tous réunis au collége Louis-le-Grand. Il y a dix colléges de plein exercice : le collége d'Harcourt, fondé en 1280, rue de la Harpe, M. Louvel proviseur; le collége du cardinal Lemoine (1302), rue Saint-Victor, M. Bauduin, grand maître et principal; le collége de Navarre (1304), rue et montagne Sainte-Geneviève, M. Foucher, principal; le collége de Montaigu (1314), rue des Sept-Voies, M. Regnard, principal; le collége de Plessis-Sorbonne, (1322), rue Saint-Jacques, M. Seconds, principal; le collége de Lisieux (1336), rue Saint-Jean-de-Beauvais, M. Le Seigneur, principal; le collége de la Marche, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, M. Jacquin, principal; le collége des Grassins (1569), rue des Amandiers, M. d'Aireaux, principal; le collége Mazarin ou des IV nations (1661), M. Riballier, grand maître et principal; le collége de Louis-le-

Grand (1560), où habitaient naguère les Jésuites, mais qui, après leur expulsion, fut réuni à l'Université (1763). C'est dans ce dernier collége que se tiennent toutes les réunions de l'Université. On enseigne dans ces dix colléges le latin, le français, la rhétorique et la philosophie. Chacun se divise en dix classes, dont chacune dure une année. Tous, excepté celui de Mazarin, reçoivent des pensionnaires. Chaque pensionnaire paye environ 450 livres par an, lit, habits, livres, bois, lumière, etc., non compris. Si l'on prend en outre un précepteur ou gouverneur particulier, on paye de plus 500 livres. Toutes les affaires concernant l'Université se traitent dans le *Bureau d'administration*, présidé par l'archevêque de Reims, en sa qualité de grand aumônier de France.

« Le Collége royal est une institution différente de l'Université et tout à fait indépendante; il n'est destiné qu'à l'enseignement des hautes sciences. On y trouve les plus habiles professeurs; ils jouissent d'une grande considération, mais sont fort peu payés. Le Collége royal et l'Université ne sont point amis, et jamais le Collége royal ne prend part aux solennités universitaires. Il y a vingt professeurs. Les principaux sont : philosophie grecque et latine : Charles Batteux; il s'occupera cette année de la Poétique d'Aristote; je l'ai vu deux fois s'en aller chez lui faute d'auditeurs. Éloquence latine : J. Phil. de la Bletterie. Son *suppléant*, Fr. Bejot, expliquera Quintilien. Ce même M. Bejot est aussi employé à la bibliothèque royale. C'est un homme infiniment agréable. — M. Lebeau traitera cette année des discours de Cicéron; il passe pour le plus habile orateur latin de Paris; il enseigne avec beaucoup de charme et son auditoire est toujours fort nombreux. Professeur d'arabe : M. de Guignes, qui est remplacé par M. de Cardonne; M. Biörnstahl et M. Villoison sont les seuls auditeurs de ce cours. Il y a deux chaires de droit canon. — Histoire : J.-J. Garnier, inspecteur des professeurs royaux. Professeur de mathématiques : M. Mauduit; cette chaire a été fondée par Ramus.

« 28 janvier (1770). C'est aujourd'hui la Saint-Charlemagne. Je me suis rendu au collége de Navarre pour entendre le panégyrique latin de Charlemagne, fondateur de l'Université. Je savais qu'un M. César Egasse du Boulay avait laissé un fonds pour rémunérer chaque année l'orateur. Mais je fus bien déçu, n'ayant trouvé en place de l'oraison funèbre qu'une maigre messe à cette occasion pour le repos du défunt. Un maître ès arts en robe rouge avec

hermine, que j'interrogeai à ce sujet, me répondit que depuis cinq ans on ne prononçait plus le discours latin, personne ne voulant s'en charger à cause de la médiocrité des honoraires; que d'ailleurs personne n'était plus capable de bien s'acquitter d'une pareille tâche. — Il n'y avait rien à répondre à pareil argument. Et, de fait, il est vrai qu'on ne cite pas à Paris en ce moment un seul orateur latin. Le dernier a été l'abbé d'Olivet, mort il y a deux ans (en 1768). »

Mais c'est surtout aux différents bibliothécaires et à leurs précieux dépôts que notre érudit consacre ses visites.

« 1er février. J'ai été voir M. Brottier. Il m'a montré sa belle édition de Tacite dont les quatre premières parties sont imprimées. — Il m'a parlé du malheureux sort des bibliothèques des Jésuites. Personne ne les connaît mieux que lui, car il était conservateur de la principale, celle du collége Louis-le-Grand. Dans l'espoir de préserver ces riches collections, il avait proposé au clergé de Paris d'acheter la maison professe et d'y réunir les différentes bibliothèques de l'ordre, mais ses efforts restèrent inutiles et la dispersion fut inévitable; on fit une vente publique aux enchères. On a du reste les catalogues imprimés :

« Catalogue des livres de la bibliothèque de la maison professe des ci-devant soi-disant Jésuites. Paris, 1763. 448 pages, 7,252 numéros.

« Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disant Jésuites du collége de Clermont (le même que Louis-le-Grand), dont la vente commencera le lundi 19 mars 1764. Paris, 1764. 415 pages, 6,752 numéros.

« Ces catalogues, dressés à la hâte et au meilleur marché possible, ne spécifient que 14,004 ouvrages; M. Brottier m'a assuré que ce n'était pas le dixième de ce que contenaient ces bibliothèques; en effet, j'ai pu m'étonner, en voyant le catalogue manuscrit qu'il avait dressé lui-même pour la bibliothèque de Louis-le-Grand, que les catalogues imprimés eussent omis tant de livres rares. On avait noté seulement les titres les plus connus, ou bien les plus courts, les plus commodes à copier; on avait négligé tous ceux qui demandaient quelque attention; par suite, on avait vendu les meilleurs ouvrages en lots non catalogués, pour presque rien et comme livres *de peu de valeur,* comme le dit l'avertissement. — Mais outre ces deux maisons (la maison professe et Louis-le-

Grand), sur lesquelles on peut consulter Maichel, *De bibliothecis Parisiensibus*, p. 90, les Jésuites possédaient ce qu'ils appelaient le Noviciat, où se trouvait une troisième bibliothèque moins importante. On ne fit pas de catalogue pour celle-ci; elle fut vendue pour 10,000 livres; les dépenses, frais de vente, etc., montant à 15,000 livres, c'était juste 5,000 livres de perte.—Mais un catalogue plus soigné et fort utile est celui des manuscrits des deux premières collections : *Catalogus manuscriptorum domûs professæ Parisiensis.* Parisiis, 1764, 350 pages, outre 44 pages pour les manuscrits de la maison professe. La notice sur les manuscrits arabes et chinois y a été faite par M. de Guignes, celle des livres rabbiniques par M. Bernard. Les manuscrits du collége Louis-le-Grand formaient 856 volumes, ceux de la maison professe 116. Rien n'était plus naturel ni plus simple que de transporter à la bibliothèque royale ces collections précieuses, mais on n'avait pour cela ni temps, ni argent, ni bon vouloir. On les vendit donc aux enchères. Heureusement un M. Meerman[1], de la Haye, les acheta en bloc pour 15,000 livres, somme bien au-dessous de leur valeur. M. Brottier m'a dit qu'à compter seulement les honoraires des copistes et le papier, la valeur totale montait à 60,000 livres. La vente faite, on fit des difficultés à l'acquéreur pour l'expédition. Pour éviter un procès avec le gouvernement français, M. Meerman prit l'honorable résolution de faire don à la bibliothèque royale des trois ou quatre manuscrits dont on avait le plus envie. A ce prix les autres sortirent de France, avec un ruban de chevalier pour remercier M. Meermann de sa libéralité forcée. Il n'a jamais porté cette décoration. — Les Jésuites avaient aussi un cabinet de médailles; il fut de même vendu. (Voy. le *Catalogue des médailles antiques et modernes et autres curiosités de la bibliothèque du collége de Louis le Grand de la rue Saint-Jacques, dont la vente se fera le mercredi 13 juin, lendemain des fêtes de la Pentecôte et jours suivants.* A Paris, 1764, 23 pages in-8°.) — Le savant Huet avait donné de son vivant, comme on sait, sa belle bibliothèque à la maison professe des Jésuites. Il l'avait fait, comme il le dit lui-même dans son commentaire *De Rebus ad eum pertinentibus* (Amsterdam, 1718, p. 392), pour empêcher que sa collection ne fût dispersée

[1] Meerman était un bibliographe fort instruit; ses *Origines typographicæ*, 1765, 2 vol. in-4°, indiquent un vaste savoir.

après sa mort : « Nec dividi nec cum aliâ commisceri et con-« fundi : neu libros ex eâ detractos permutari neve extra locum in « quo repositi ei essent liceret transferri, vel commodandi gratiâ « vel facilius commodiusve legendi et studendi vel ob aliam qua-« lemcunque causam. »

Suit la liste des bibliothécaires du collége Louis-le-Grand : le père Fronton du Duc, mort en 1624; le père Petau, mort en 1652, etc.

Lidén mentionne ensuite un mémoire du père Louis de Poix, capucin de la rue Saint-Honoré, proposant la fondation d'une école pour les langues en général, spécialement pour les langues orientales vivantes. Trente-six religieux s'en chargeraient. Parmi les idiomes proposés on trouve le capsaque, langue des environs de la mer Caspienne. — C'est l'origine de l'école des langues orientales annexée aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

« *Bibliothèque du roi.* C'est, dit Lidén, la plus importante des bibliothèques de Paris et du monde entier. Elle devait être placée au Louvre, mais depuis 1721 on la laisse dans l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu; elle occupe tout le haut de ce grand hôtel. Il est inutile de dire qu'elle y est fort à l'étroit; c'est indigne; on a consacré aux écuries à Versailles un bien plus bel édifice. Elle est située à une extrémité de la ville et n'est ouverte que le mardi et le vendredi, de neuf heures à midi, quand elle devrait l'être tous les jours. Elle est gravement exposée au danger des incendies, étant entourée de mauvaises maisons et de petites rues étroites. Une foule de gens habitent les étages inférieurs du même hôtel. Quelle perte incalculable si cette collection brûlait! Le seul parti raisonnable est de la transporter au Louvre.

Son histoire est bien connue[1]. Elle contient, dit-on, 200,000 volumes. Les manuscrits forment à eux seuls 70,000 volumes. il y en a 4,000 grecs, 1,000 latins. Quant aux manuscrits chinois, M. de Guignes m'assure qu'ils forment la série complète des annales de la Chine jusqu'à notre temps.

L'histoire du catalogue n'est pas moins connue.

[1] Voy. l'*Essai historique sur la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale*, par Leprince. Nouvelle édition, revue et augmentée des *Annales de la Bibliothèque*, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Louis Paris, directeur du Cabinet historique. Paris, à la Bibliothèque impériale, 1855, un volume in-18°.

Bibliothécaire depuis 1743 : M. Bignon, commandeur, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi, prévôt des marchands, etc., plus brillant par ses titres et ses rubans que par son érudition. Il n'a que le nom de commun avec le vieux et savant Bignon, qui fut bibliothécaire royal en titre et en réalité. Celui-ci ne met jamais le pied à la bibliothèque.

Conservateur des médailles et antiques : M. l'abbé Barthélemy. Qui ne connaît le digne savant qui nous a lu le premier l'alphabet de Palmyre?

Conservateur des imprimés : M. Caperonnier, professeur de grec au collége royal, où il ne professe jamais. En revanche il est assidu à la bibliothèque.

Conservateur des manuscrits : M. Bejot, petit homme fort aimable.

Conservateur des titres de noblesse et de généalogies, et en même temps trésorier : M. de la Cour.

Conservateur des gravures : M. Joly.

On compte aussi parmi les employés de la bibliothèque royale les interprètes du roi :

Pour les langues orientales : MM. de Cardonne, Fourmont, Le Roux des Hauterayes, de Guignes et Bernard de Valabrègue, juif très-savant.

Pour les langues allemande, suédoise, danoise, flamande et anglaise : M. Tobiesen-Duby.

Pour les langues italienne et espagnole : M. l'abbé Blanchet.

Gens de lettres attachés à la bibliothèque : M. l'abbé Alary, M. Duclos et M. l'abbé de la Bletterie. »

« *Bibliothèque de Mazarin ou des Quatre-Nations.* Fondée par le cardinal dont elle porte le nom. Elle est située dans un pavillon de l'élégant collége de Mazarin, construit en 1663 par Le Vau sur le quai Mazarin. Elle a été ouverte pour la première fois en octobre 1688. Elle l'est à présent les lundis et mercredis. On en a changé tout l'arrangement en 1740. — Bon catalogue en XXXVIII volumes in-folio manuscrits, dressé par M. Desmarais. En tête on lit une histoire de la bibliothèque. Il y avait 27,000 volumes lors de la mort du cardinal. Il y en avait 45,000 quand on fit le catalogue, en 1751. Le bibliothécaire est choisi par la société de Sorbonne à la pluralité des voix. Les différents biblio-

thécaires ont été : Ludovic Piques jusqu'au 12 avril 1695 ; Pierre Coulau jusqu'au 28 novembre 1708 ; J.-B. Quinot jusqu'au 14 août 1722 ; Pierre Desmarais l'était en 1751. Le bibliothécaire actuel est M. l'abbé Vermond. Sous-bibliothécaires : de Baillet, frère du célèbre Adrien Baillet ; Pierre de Francastel jusqu'en 1733 ; Mar.-Ant. de la Forgue l'était en 1751.

Les manuscrits de cette bibliothèque ont été, en 1668, transportés en partie à la bibliothèque royale. »

« *Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés*[1] *ou des Bénédictins de Saint-Maur*. Aux termes de son règlement, cette bibliothèque n'est ouverte au public qu'un jour par semaine ; mais, en réalité, on y entre tous les jours, matin et soir. C'est la plus riche en manuscrits après la Bibliothèque royale. Elle en possède plus de 12,000. Elle s'est formée de plusieurs dons considérables, et principalement des bibliothèques particulières de M. l'abbé d'Estrées, mort en 1718, qui avait été nommé archevêque de Cambrai, de l'abbé Renaudot (1720) et du cardinal de Gèvres (1744). Ce dernier fit la condition qu'elle serait publique une fois par semaine. Le duc de Coislin, évêque de Metz, mort en 1732, lui donna par testament 4,000 manuscrits[2] ayant appartenu au chancelier Séguier. (Voyez, pour les manuscrits grecs, Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in ea continentur accurata descriptio*, Paris, 1715, in-folio.) La bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés contient plus de 80,000 volumes : Wallin[3] y compte 6,000 manuscrits et 35,000 imprimés : Nemeitz 12,000 manuscrits et 35,000 imprimés.

Manuscrits rares :

Un *Psalterium* dont se servit saint Germain, évêque de Paris et fondateur de l'abbaye, sur parchemin violet, avec lettres d'ar-

[1] Voy. l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, par Jacques Bouillard, 1724, in-folio.

[2] Parmi lesquels 400 très-importants, ajoute Maichel, et venant, en grande partie, des couvents du mont Athos.

[3] Georges Wallin, né à Gefle le 31 juillet 1686, mort le 16 mai 1760, évêque de Gothenbourg, visita les bibliothèques de Paris en 1721, et laissa un ouvrage rare et estimé : *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis, hoc est annorum hujus seculi 21 et 22* ; Nuremberg, 1722, in-12. Il y fait connaître les livres, les savants, les imprimeurs, les libraires et même les journalistes de Paris.

gent et d'or, rappelant ainsi le manuscrit d'Ulphilas; les caractères sont seulement ici plus grands; 291 feuillets. (Cf. Montfaucon, Mabillon, *Diplomatique*, I, 10; Schwartz, *Disp.*, 35[1].)

Fragmentum epistolarum Pauli, græce; c'est le plus ancien des manuscrits de cette collection. (Cf. *Bibl. Coislin*, n° 202, p. 261.)

Beaucoup d'anciennes éditions :

Duranti Rationale divinorum officiorum. Moguntiæ, 1459, in-folio.

On a, en 1724, commencé un catalogue de cette bibliothèque; il a 14 vol. in-fol. mss.

Il y a aussi un cabinet d'antiquités, donné par dom B^d de Montfaucon.

Bibliothécaire actuel : dom Patert. »

« *Bibliothèque de Sainte-Geneviève-du-Mont.* Grâce à la libéralité de ses honorables propriétaires, cette bibliothèque particulière est ouverte les lundis, mercredis et samedis, dans l'après-midi, de deux à cinq heures. Elle occupe tout le haut du bâtiment de la jolie abbaye de Sainte-Geneviève. Elle est construite en forme de croix. Les murs sont ornés des bustes des principaux savants. L'archevêque de Reims, Maurice Le Tellier, mort en 1710, lui a donné sa collection, composée de 16,000, volumes. (Voy. *Bibliotheca Telleriana.* Paris, 1693, in-folio.) Elle a eu pour conserva-

[1] Christophe-Théophile Schwartz, l'un des plus laborieux philologues de l'Allemagne, né en 1675 en Misnie, mort en 1751. Professeur de morale et d'histoire à l'académie d'Altorf, il avait formé une collection fort riche de manuscrits et d'anciennes éditions. Le *Catalogue* en a été publié à Altorf, en 1769, in-8°. La liste des *Programmes* et des *Dissertations* qu'il publiait chaque année forme un volume. L'une des plus curieuses parmi ces dissertations est certainement celle qu'il a donnée sur la corporation romaine des *Utriculaires*, ces successeurs des anciens *Pontifes : De collegio Utriculariorum*, dans ses *Miscellanea politioris humanitatis;* Nuremberg, 1721. (Voy. à ce sujet dans la *Biographie Michaud* l'article *Saint Benezet;* dans Pauly, *Real Encyclopädie*, l'article *Utricularius:* voy. aussi Calvet, *Dissertation sur un monument singulier des Utriculaires de Cavaillon;* Spon, *Miscellanea antiqua*..... » — Qu'on nous excuse d'insister et de nous arrêter un instant à recueillir les sources où l'on pourra étudier de près ce touchant sujet : les grands ouvrages de la civilisation, les services envers l'humanité consacrés par l'esprit religieux depuis les premiers temps du monde jusqu'à notre moyen âge, depuis Hercule jusqu'à saint Benezet, qui, voulant accomplir cette bonne œuvre de construire un pont sur un dangereux passage, devient un saint. Notre tueur de lions Gérard eût été jadis un Hercule ou un Thésée; il eût été un saint au moyen âge; de nos jours, il est lieutenant.

teurs le savant docteur P. F. Le Courrayer, qui vit encore aujourd'hui en Angleterre, âgé de quatre-vingt-neuf ans, et le savant astronome M. Pingré, encore vivant. Peu de manuscrits : 600 selon Wallin; 60,000 imprimés.

Éditions précieuses :

Les IV livres de saint Augustin, *De doctrina christiana,* imprimés chez Faust, à Mayence; in-folio. Cette vieille édition n'a pour titre que celui-ci : *Canon pro recommendatione hujus famosi operis sive libelli sequentis de arte prædicandi s Augustini.* Elle est reliée à la suite des *Homélies* de Chrysostome. Elle resta inconnue jusqu'au temps où Mercier la remit en lumière dans les *Mémoires de Trévoux*, juin, 1765, p. 1454[1].

Missale mixtum secundum regulam beati Isidori, dictum Mozarabes.-Toleti, 1500, folio.

Breviarium secundum regulam Beati Hysidori. Toleti, 1502, folio.

Ces deux derniers volumes, extrêmement rares, ont été imprimés par ordre de l'évêque de Tolède, Fr. Ximénès. On les trouve aussi dans la bibliothèque royale, dans celle du duc de la Vallière et celle du cardinal de Soubise.

Quelques petites pièces de Nic. Catherinot[2]. (Voy., sur ce micrographe Bayeri *Memor. libror. varior.*, p. 1 sq.; Wolfi *Monum. typogr.*, t. II, p. 962 sq.; Clément, t. VI, p. 430.

Ant. Cornelii *exactissima infantium in limbo clausorum querela adversus divinum judicium apud æquum judicem proposita,* etc. Lutetiæ, 1531. (Cf. Bayle, *Dictionnaire*, art. *Wechel*[3].)

Pierre Jarrige, *Les jésuites mis sur l'échafaut pour plusieurs crimes capitaux par eux commis dans la province de Guienne.* Leyde, 1648, in-8[4].

[1] Voici le vrai titre de ce volume : *Liber de vita christiana.* Il est sans date, sans nom de ville ni d'imprimerie, mais on trouve à la fin les écussons de Fust et de Schoyfer tirés en rouge, et les caractères sont les mêmes que ceux du *Rationale* de Durand, de 1459.

[2] M. Éloi Johanneau a rédigé un catalogue chronologique et raisonné des opuscules de Catherinot. (Voy. le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 1850, p. 889-906, et le *Manuel du libraire*, 4ᵉ édition, t. I, p. 583.)

[3] Voy. aussi Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. V, p. 287. D. Clément, *Biblioth. curieuse*, t. VII, p. 302. Cet ouvrage, de même que ceux du même genre sur des questions singulières de théologie, étaient jadis fort recherchés.

[4] On attribue cette édition et une autre de 1677 aux Elzevirs.

Ratio atque institutio studiorum societatis Jesu per sex patres conscripta. Romæ, 1586, in-8°[1].

J'en ai vu aussi un exemplaire chez M. Préfond[2].

Missa latina quæ olim ante Romanam circa 700um Domini annum in usu fuit, bona fide ex vetusto authenticoque codice descripta et edita a Math. Flacio Illyrico. Argentinæ, 1557, in-8°[3].

G. Naudé, *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire de la Rose-Croix.* Paris, 1623, in-8°.

Recueil de pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes. Roterod. (sive potius Hagæ), 1736, in-8°. L'auteur est Albert Radicati, comte de Passerano, naturaliste italien, célèbre en Angleterre, ami de Collins et de Tindal[4].

Le firmament de la vérité, contenant le nombre de cent démonstrations asseurées infaillibles et nécessaires, ausquelles personne (hors d'estre fol et insensé) ne peut contredire, qui prouvent que tous les prestres, diacres (suivent neuf lignes d'énumération).... *doivent estre damnez éternellement s'ils ne vont prescher l'évangile aux Turcs, Arabes*..... par Jean d'Aubry, chanoine de Montpellier. A Grenoble, par Jean de la Fournaise, 1642. Avec approbation des docteurs, 125 pages in 8°.

Reformatorium vite morumque et honestatis clericorum saluberrimum... cum expressione quorumdam signorum ruine et tribulationis ecclesie..... In urbe Basilea, per Michaelem Furter impressorem salubriter consumatum. Anno Incarnationis dominice 1444, in kathedra Petri, in-8°, très-rare. L'auteur est Jacob Philippi, de Bâle. Cet ouvrage a été imprimé réellement en 1494. (Voy. les Lettres de M. Iselin, dans *le Mercure suisse* d'août 1734, p. 45, et dans celui de novembre, p. 62; v aussi les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts,* juillet 1767, p. 103, 137.) — Le chapitre qui traite des devoirs du bibliothécaire est curieux : « De liberario (*sic*). Uni de fratribus consuevit committi cura librorum nostrorum et sollicitudo scribendorum et parandorum et custodia pirgameni. Circa libros nostros sollicitus sit ne male tractentur, ne inepte ponantur et quum emendatione indiguerint in correctura,

[1] Première et rare édition de ce livre, si longtemps fameux.

[2] Voy. plus loin une note au sujet de ce bibliophile fervent et délicat.

[3] Ouvrage fort rare et cher encore, bien que sa valeur ait beaucoup diminué.

[4] Voy. Sablier, *Variétés littéraires*, t. I, 2e partie, p. 40; Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur,* 1818, t. I, p. 131.

ligatura et similibus, emendentur. Habeat singulos libros in registro distincte signatos ; consideret cautius quibus concedantur et eorum nomina et terminum concessionis signet diligenter. Si aliquis liber amissus fuerit, dicat de hoc Rectori et, si ipse in culpa est, petat veniam humiliter, et, ne habeat cottidie accessus scolarium petentium studia, statuat eis certam horam festivis diebus quum vacat circa eos expediendos. Item semel in anno, in estate, colligat omnes libros nostros et hora debita vocentur fratres præsente rectore ad pervidendum, mundandum et examinandum eos. Item deputabitur ei socius pro libris qui sunt in libraria majori qui custodiat de his registrum et provideat de legendo ad mensam. Non tamen concedet de his aliquem librum extra domum sine scitu librarii, sed de notabilioribus libris nonnisi de consilio Rectoris ultra unum diem. Item unus de his quem deputabit Rector sedebit juxta lectorem in mensa pro correctura ejus si opus est. Item patres nostri in domo possunt auferre unum librum de libraria pro studio eis designatum a Rectore et signare nomen suum in tabula. Plures non sumant secum ad cameram sine licentia librarii vel ejus socii... Circa scribenda in domo nostra, sit librarius sollicitus ut omnes fratres sufficienter habeant ad scribendum..... Cum aliquis petierit sibi scribi librum pro quo habet scriptorem, ostendat ei manum scriptoris et conveniat cum eo de quaternis ad certum pretium ; nisi sit contentus de computatione nostra consueta... et petat aliquas pecunias circa initium libri..... Item summe sollicitus sit procurare scriptoribus exemplaria correcta ne gravemus conscientias nostras incorrectos libros scribendo..... Item provideat scriptoribus nostris de instrumentis necessariis, videlicet artafis, pennis, pinnice, creta et similibus. Item provideat illuminatori et ligatori de his quibus indigent in opere suo..... Item habeat sollicitudinem de incausto braxando cum deputato sibi coadjutore et quod utique bonum incaustum fiat, quia facile boni libri propter malum incaustum annichilantur. Circa custodiam pergameni providere debet sibi ut tempestive procuret pergamenum furcenum et papirum ut habeat in bona copia..... Et in formando pirgamenum caveat maculas, angulos, rupturas et suturas quantum potest. »

Outre la bibliothèque deux salles contiennent : un cabinet de curiosités, d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines, un cabinet de médailles que le feu duc d'Orléans a aug-

menté d'une grande quantité de médailles d'or. Le P. Claude Molinet l'a décrit : *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, contenant les antiquités de différentes nations, des suites de médailles, de monnaies, de pierres antiques, avec figures.* Paris, 1692, in-folio. Mais depuis il y est survenu beaucoup de changements et d'accroissements. Le cabinet est ouvert les lundis et samedis. Le conservateur est M. Galliot, fort vieux aujourd'hui. Le bibliothécaire est M. Mercier, homme fort habile[1]. Le vice-bibliothécaire est M. Vervoort. M. Mercier remplit certainement toutes les conditions d'un bon bibliothécaire, selon Maittaire, préface du t. II des *Annales typographiques;* Hagæ, 1722, in-4°. »

« *Bibliothèque de la Sorbonne.* Dans le beau bâtiment de la faculté de théologie. Le local est insuffisant, et une bonne partie des volumes sont placés dans un autre bâtiment. Elle a commencé à devenir importante par la libéralité du cardinal Richelieu qui donna toute sa bibliothèque; son intention était qu'elle fût publique; on ne l'a pas suivie; on a seulement prêté des livres aux docteurs de Sorbonne. Le secrétaire Michel Le Masle lui donna aussi sa collection en 1646 : 27,000 volumes; et beaucoup de vieilles éditions. On y trouve les plus anciens livres imprimés à Paris. Ils sont énumérés dans Maichel, p. 78. Le premier, suivant lui, est *Gasparini Pergamensis epistolarum liber,* in-4°[2]; puis viendrait un Salluste in-4°, imprimé en 1471[3]. — Le catalogue de la bibliothèque forme XXIII volumes in-folio, par ordre alphabétique.

On conserve encore dans cette bibliothèque quelques canevas des sermons de Robert Sorbon.

Parmi les anciens règlements qui la régissent, je remarque celui-ci : « Sorbonicus ad bibliothecam non accedat nisi ornatus « toga et pileo quadrato; dum ingreditur aut egreditur, diligenter « ostium claudat. »

[1] L'abbé Mercier de Saint-Léger, l'un des plus actifs et des plus intelligents bibliographes français.

[2] Un exemplaire de ce très-rare volume s'est payé 520 francs à la vente Libri en 1847, n° 2754. On trouve des *fac-simile* des caractères qui y sont employés dans Falckenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunts,* p. 238, et Aug. Bernard, *Origines de l'Imprimerie,* pl. XIII, n° 25.

[3] Voy. le *Manuel du Libraire* de M. J.-Ch. Brunet, t. IV, p. 181, et la description que donne M. Van Praet de l'exemplaire sur vélin appartenant à la Bibliothèque impériale (*Catalogue des livres sur vélin,* t. IV, p. 57).

J'y ai vu l'édition si rare de Calvin, *Institutiones religionis christianæ* où, sur la feuille du titre, on lit *Alcuin*, au lieu de *Calvin*, imprimée à Strasbourg, 1539, fol. (Voy. Vogt[1].)

J'ai remarqué encore :

Speculum humanæ salvationis.

Biblia latina, editio Moguntina, 1462.

Tite-Live en françois, 2 vol. manuscrits, avec initiales dorées.

Benedicti XIV^i opera, XII vol. in-4°.

Benedicti XIV^i Bullarium, III vol. in-fol.

2,117 manuscrits. Le cardinal Richelieu en a donné 588. Quelques manuscrits hébreux du Vieux Testament. Kennicott les a tous consultés pendant son séjour à Paris. Beaucoup de manuscrits arabes, persans et turcs.

Deux manuscrits du Testament politique, ou maximes de M. le cardinal de Richelieu[2].

On y conserve manuscrit, sur parchemin in-folio, un catalogue de la bibliothèque de la Sorbonne, telle qu'elle était en 1290 ; elle avait déjà alors 1,017 volumes. Les manuscrits indiqués par ce catalogue s'y trouvent encore.

Chacun des trente-cinq docteurs en théologie, demeurant à la Sorbonne, a sa clef de la bibliothèque.

Bibliothécaire actuel : M. l'abbé Charles Adhenet, docteur en Sorbonne, jeune et laborieux. »

« *Bibliothèque du séminaire des Missions étrangères, rue du Bac.* — Bonne collection qui sert peu. Pas de catalogue; 20,000 volumes, dit-on. Livres italiens et espagnols; beaucoup d'ouvrages chinois. M. Duplessis, baron de Montbar, donna pour cette collection, par testament, en 1671, ses livres et manuscrits. On a le catalogue en un volume in-folio de cette donation. Les manuscrits concernent surtout l'histoire de France et sa constitution. Il y a beaucoup de traités et de pièces diplomatiques. Par exemple je remarque, dans un volume sur les négociations avec la Suède :

1° Articles proposés au roy de Suède par le s^r Richer, ambassadeur du roy François Ier, 1542, en latin.

2° Réponse du roy de Suède, 1543, en latin.

[1] *Catalogus historico-criticus librorum rariorum*. Hambourg, 1732, in-8°. Ce livre, fort estimé, a eu jusqu'en 1793 cinq éditions.

[2] Imprimé à Amsterdam, 1688.

3° Lettre du roy de Suède au roy de France, 1543.

4° De la prise du roy de Suède par ses frères, 1568.

5° Traité entre Louis XIII et Gustave-Adolphe, 1631.

6° *Copia litterarum amici (Salvii) ad amicum*, etc.

Un autre volume est intitulé : *Négociations diverses en Danemark, Suède*, etc.

Lettres originales des années 1590-1594. On y trouve une lettre de Dubartas au roi, mars 1590 : « Sire, je vous envoye un discours sur la victoire obtenue par V. M. a Euri. Je l'ay fait parmi les feus, parmi les armes, et, qui plus est, parmi le bruit des mines de mes maisons, voire si tost qu'à peine ma main a peu suivre la promtitude de mon alaigresse... »

La Négociation de Munster, ès années 1643-4-5, in-folio.

La Négociation d'Osnabrug, par M. le comte d'Avaux, 1647, plusieurs volumes in-folio.

Mémoires et lettres originales des princes étrangers, depuis 1590 jusqu'en 1606, 9 vol. in-folio.

Recueils divers des assemblées et plaidoyers du Parlement, de 1254 à 1657, 72 in-folio.

Diurnum Alexandri VI[i], ab anno 1497 usque ad annum 1500.

Diurnum Leonis X, 1513-1521.

Bibliothécaire : Paul Aumont, qui a été vingt-cinq ans missionnaire à Siam et dans les Indes orientales. Il est âgé de soixante-dix-huit ans, est plein de force et d'amabilité. »

« *Bibliothèque de M. l'archevêque de Paris, près Notre-Dame.* — Environ 10,000 volumes très-bien reliés. Peu de bibles. Grande collection des pères ; très-bonnes éditions. Beaucoup de livres de droit canon. Une collection nombreuse et unique des ouvrages concernant le clergé français. J'y trouve :

Wallenburch, *De controversiis fidei*. Cologne. 1671, 2 vol. in-fol. — On doit trouver dans les exemplaires complets, à la fin du 2e volume : *Regula fidei catholicæ seu de fide catholica*, en 40 pages, qui manquent dans la plupart.

Annales Minorum seu trium ordinum a S. Francisco institutorum, auct. L. Waddingo Hiberno. Romæ, 1731, in-fol. 18 vol.[1].

Imago primi seculi societatis Jesu. Antwerp. 1640, in-folio.

[1] Ce recueil important pour l'histoire ecclésiastique a été continué, t. XIX,

L'archevêque, homme aimable et peu instruit, est absent; il est en ce moment à Couflans. La bibliothèque m'est montrée par l'abbé Godescard. »

« *Bibliothèque de M. Paul Girardot de Préfond, rue de Touraine, au Marais*[1]. — La plus remarquable que j'aie jamais vue. Elle consiste exclusivement en livres rares, si nombreux qu'on ne les trouverait certainement pas dans cent autres bibliothèques. J'ai été tout à fait surpris de rencontrer une pareille collection chez un particulier. Le propriétaire est enthousiaste de ces raretés. Tous ces livres sont admirablement reliés, en maroquin, avec dorures. Je ne sais vraiment par où commencer dans l'énumération des plus précieux. A n'en pas douter, c'est là une bibliothèque unique dans le monde. M. de Préfond avait déjà auparavant possédé une grande collection de livres rares; il l'a vendue en 1757, je ne sais par suite de quelles circonstances. Il y en a un catalogue imprimé : *Catalogue des livres du cabinet de M. G. de Préfond.* Paris, 1757, in-8°. On lit en tête : « Éclaircissemens et remarques sur quelques articles précieux de ce catalogue. » A cette vente, la *Biblia polyglotta complut.* a été payée 500 livres. La collection présente est plus grande et plus rare. J'y trouve :

Tutti i trionfi, carri, mascherate o canti carnascia leschi andati per Firenze dal tempo del magnifico Lorenzo Vecchio de Medici, etc. Fiorenza, 1559, in-8°.

Biblia latina, æneis characteribus, typis Joh. Fust. Moguntiæ, vers 1450.

Silius Italicus, 1471, in-folio.

Senecæ opera, 1475, in-folio.

Gometius Pereira, 1558, in-folio *cum notis mss. Nicol Nantelii Noviodunensis et Pauli Caji Attrebatensis.* Ces notes avaient été faites en vue d'une autre édition.

Felicis Matteoli vulgo Hemerlein de Nobilitate et Rusticitate dialogus.

Rome, 1745; t. XX, Rome, 1794; t. XXI, Ancône, 1844; t. XXII, Naples, 1847. Voir une notice détaillée dans le *Serapeum*. Leipzig, 1854, n° 4.

[1] Ce bibliophile, au sujet duquel on peut consulter les *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, par Charles Nodier, 1828, p. 55, avait formé une riche collection qu'il fit vendre en 1757; « il en réunit ensuite une autre d'une beauté remarquable et dont il céda la plus grande partie pour 50,000 francs à M. Mac-Carthy. Ces livres firent merveilleusement les honneurs de la vente de ce dernier amateur, opérée en 1817. » (Renouard, *Catalogue*, t. IV, p. 249.

Ejusdem variæ oblectationis opuscula et tractatus.

Speculum stultorum, in-4°. (Cf. de Bure. Bibliogr. *Belles-lettres*, t. II, p. 229.)

Collius, *De Sanguine Christi* libri V. Mediolani, 1617, in-4°.

Francisci Philelphi satyrarum... Mediolani, 1448, in-4°.

Jo. Huss, *De anatomia Anti Christi*, in-4°.

De la Peyrère. *Du Rappel des Juifs*, 1643, in-8°[1].

Ochini *Scripta.*

Aretini *Scripta.*

Jordani Bruni *Scripta.*

Jo. Caji *De canibus britannicis libellus.* Londini, 1570, in-12.

La Loi salique, par G. Postel, 1552, in-16.

Breve Suma y Relacion del modo del Rezo y missa del officio santo gotico mozarabo. Toledo, 1603, in-4°.

Compendio de la vida y hazanas del cardenal don fray Francisco Ximenes de Cisneros; y del oficio y missa muzarabe, 1604, in-4°. (De Bure, *Hist.*, t. I, p. 315.) — Ce dernier ouvrage est plus étendu que le précédent. — On trouvera aussi dans l'ouvrage rare : *Summi Templi Toletani perquam graphica descriptio*, Blasio Ortizio auctore, 1549, in-8°, folio xcv, un chapitre : *De capella Mozarabum et horum sacrorum origine.*

Decor puellarum, 1461, in-8°.

Postel, *De virgine Veneta*, 1555, in-8°.

Psalterium, Mogunt. 1457, in-folio. »

« *Bibliothèque de M. le duc de la Vallière, dans son hôtel rue du Bac.* — C'est la plus précieuse des bibliothèques particulières de Paris; elle surpasse toutes les bibliothèques publiques de cette ville en livres rares[2]. Le propriétaire est lui-même auteur; il a publié une

[1] Ouvrage si rare que Freytag, après l'avoir longtemps cherché en vain, croyait qu'il n'avait pas existé. (*Analect. litt.*, p. 671.)

[2] Cette bibliothèque était, en effet, des plus précieuses, et nul particulier n'en a depuis possédé de semblable. Après la mort du duc, les livres rares et les manuscrits furent vendus publiquement en 1783; le catalogue, rédigé avec soin par M. G. de Bure, forme 3 vol. in-8° et est recherché des bibliophiles; il énumère 5,668 articles, qui ont produit 464,677 livres. Ces mêmes volumes, livrés aujourd'hui aux chances des enchères, donneraient plusieurs millions. Quant au reste de la bibliothèque, où se trouvaient encore beaucoup d'ouvrages rares, le catalogue rédigé par le libraire Nyon parut en 1788, 6 vol. in-8°, et présente près de 27,000 articles. Ces livres, achetés en bloc par le marquis de Paulmy et revendus au comte d'Artois, sont aujourd'hui à l'Arsenal.

Bibliothèque du théâtre français[1], 1767, 3 vol. in-8°. Elle a maintenant 30,000 volumes, tous reliés en maroquin et dorés. Je n'ai trouvé nulle part autant de livres rares *ex seculo typographico.* Une grande partie sont sur parchemin. Il y a ici des *editiones primariæ* de presque tous les auteurs classiques.

On y voit le seul exemplaire connu de Serveti *Christianismi Restitutio,* 1553, in-8°, 734 pages, lequel, suivant une indication placée au commencement, a appartenu au docteur Mead, en Angleterre, et ensuite à M. de Boze[2].

J'y trouve encore :

Fleurs peintes, par Daniel Rabel, 1624, sur vélin, 100 planches in-folio, livre unique.

Cymbalum mundi, 1537, in-8°[3]. (Cf. Vogt, p. 216, édition de 1738.)

Lactantii Firmiani Institutiones, imprimé en 1465, in-folio, « in venerabili monasterio Sublacensi, » est-il dit à la fin.

Teatro jesuitico. Coimbra, 1654, in-4°. (Cf. Vogt, 323.) Summæ raritatis.

Figures des monnoies de France, par Jean Haultin, 1619, in-4°, 251 pages. (Cf. Vogt, page 331.)

Jordani Bruni *Scripta.*

Une grande collection des livres relatifs au théâtre français. Il y a quelques années on a déjà vendu une partie de cette bibliothèque. (Voy. le Catalogue. Paris, 1767, 2 vol. in-8°.) — Dans les livres vendus se trouvait l'*Atlantica* de Rüdbeck, 3 parties, avec tables, payée 30 louis d'or.

Bibliothécaire : M. l'abbé Rive; c'est tout justement ce qu'on appelle en français un original. Avec les plus grandes vues bibliographiques, qu'il pousse quelquefois jusqu'aux petitesses, il a beaucoup d'amour-propre et n'estime qu'un petit nombre d'auteurs. Il connaît fort exactement les livres rares. Il connaît de ces livres les moindres détails, le nombre de lignes, celui des pages,

[1] Mercier de Saint-Léger s'exprime ainsi dans une note rapportée au *Catalogue Soleinne*, t. V, p. 61 : « Le duc de la Vallière se croyait auteur de cette *Bibliothèque*, faite par Marin, Caperonnier, moi et d'autres gens de lettres. »

[2] Ce volume fut adjugé 700 francs à la vente la Vallière. Ce n'est pas le seul exemplaire qui existe, mais l'ouvrage n'en est pas moins extrêmement rare.

[3] Édition originale; on n'en connaissait que cet exemplaire, qui fut acquis, au prix de 120 francs, pour la Bibliothèque du roi, et qui paraît avoir été égaré.

la largeur des marges, etc. Pas un conservateur n'est si dévoué à sa bibliothèque. »

« *Bibliothèque de feu M. le cardinal de Soubise*[1], *hôtel de Soubise, rue de Paradis.* — Bibliothèque précieuse et de luxe[2]. La bibliothèque du savant de Thou en a fait le premier fonds. Elle comprend aujourd'hui 30,000 volumes. Le catalogue, par ordre alphabétique, forme 25 volumes in-folio. Il a été fait en 1749. Le bibliothécaire est le savant et agréable M. Dupuis, de l'académie des inscriptions et censeur royal, collaborateur du *Journal des savants.* Sa femme est aussi fort instruite.

J'y remarque :

Biblia latina. Moguntiæ, in-1462, folio.

Biblia latina. Veneltis, 1476, in-folio.

Biblia latina. Neapoli, 1476, in-folio, « impressit Mathias Moravus, vir singulari arte ingenioque. »

Biblia sacra, ex S^i Pagnini translatione, sed ad hebraicæ linguæ amussim ita recognita et scholiis illustrata ut plane nova editio videri possit. Lugd. 1542, in-folio. L'éditeur se nomme dans la préface Michael Villanovanus (c'est-à-dire Michael Servetus). Édition extraordinairement rare, décrite dans la *Bibliothèque anglaise*, p. 1, p. 5 sq., et dans Moshemii *Historia Serveti*, p. 181. (Cf. Maittaire, *Annales*, t. II, p. 583 sq.)

Biblia latina, vulgatæ editionis, ad concilii Tridentini præscriptum emendata et a Sixto V° recognita et adprobata. Romæ, 1590, in-fol.[3]. (Cf. Schelhorn, *Amœnitates*, t. IV, p. 433.)

[1] Armand de Rohan, évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, mort en 1756.

[2] Elle fut vendue en 1788 ; le catalogue, confié à un libraire inhabile, est malheureusement fort mal rédigé. (Voir Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, t. IV, p. 257.) Quant à la bibliothèque formée par le célèbre président de Thou, ses richesses sont énumérées dans le *Catalogus bibliothecæ Thuanæ a P. et Jac. Puteanis ordine alphabetico primum distributus, editus a Jos. Quesnel.* Paris, 1679, 2 vol. in-8°. On sait combien les livres aux armoiries de de Thou sont recherchés aujourd'hui par les bibliophiles et à quels prix ils s'élèvent dans les ventes publiques. Consulter à leur égard une lettre de M. J. Pichon, insérée dans l'ouvrage de M. Paulin Paris : *Les Manuscrits français de la bibliothèque du roi*, t. IV, p. 431-438, et une notice de M. G. Brunet dans le *Bulletin de l'alliance des arts*, t. III (1844), p. 235, 255 et 330.

[3] Édition très-rare, parce qu'elle fut supprimée avec soin à cause des incorrections qui s'y étaient glissées.

Biblia slavonica. Ostroviæ, 1581, in-fol.[1].

Biblia hispanica. Ferrariæ, 1553, fol. Tous les exemplaires en ont été censurés, ce que Vogt n'a pas remarqué, p. 113.

Psalterium hebreum, græcum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis. Genuæ, 1516, in-fol. J'ai aussi rencontré ce livre dans les bibliothèques de Sainte-Geneviève, des Quatre-Nations et du collége de Navarre. — Au psaume IX on trouve avec surprise des vies de Colomb.

Psalterium in quatuor linguis, in hebræa, græca, chaldaica et latina. Coloniæ, 1518, in-folio.

Chrysostomi opera, græce, studio Henrici Savilii. Etonæ, 1612, 8 vol. in-fol. Très-rare, même en Angleterre.

Porcheti victoria adversus impios Hebræos. Paris, 1520, in-4°.

Cypriani Epistolæ ad Cornelium papam. 1471, in-folio.

Saint Augustin, *De civitate Dei,* traduit en français, par Raoul de Preulles. Abbeville, 1486, 2 vol. in-folio[2].

Speculum historiale fratris Vincentii, impressum per Johannem Mentellin. 1473, 4 vol. in-folio.

Antoniana Margarita... per Gometium Pereiram, 1554, in-folio. L'auteur a tiré le titre de son livre des noms de ses père et mère. (Sur ce livre, qui est rare, et sur le motif pour lequel on en a accusé injustement Descartes, voyez Bayle, art. *Pereira.*)

Novæ veræque medicinæ experimentis et evidentibus rationibus comprobatæ prima pars, per Gometium Pereiram. 1558, in-folio.

Teatro jesuitico. Apologetico discurso con saludables y seguras dotrinas, necessarias a los principes y senores de la tierra; escribiale el Dr Francisco de la Piedad. Cuimbra, 1654, in-4°.

Hippolytus redivivus, id est remedium contemnendi sexum muliebrem, autore S. J. E. D. V. M. W. A. S. anno 1644, in-12[3].

Pensées de Morin. 1647, in-8°.

Tractatus aliquot succincti de generatione Christi, libero arbitrio, justificatione, cum annexis, authore anonymo. Claudiopoli, typis ecclesiæ unit. Anno 1702, in-12.

[1] Édition qui se rencontre très-rarement. (Voir Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana,* t. I, p. 90-4 et Falckenstein, qui, dans l'ouvrage déjà cité, donne, page 307, un *fac simile* du caractère employé dans ce volume.)

[2] Cette édition est décrite par Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana,* n° 69, et par Van Praet, *Catalogue des livres sur vélin.*

[3] Consulter, au sujet de cet ouvrage, du Roure, *Analecta biblion,* t. I, p. 441.

Guil. Postellus. *De orbis concordia.* in-8°.

Ejusdem. *Les très-merveilleuses victoires de femmes du monde,* Paris, 1553, in-8°. Le papier et l'impression montrent que c'est une copie plus tardive, bien que le titre indique 1553. Ce livre rare est connu sous le nom de *La mère Jeanne de Postel.*

Ejusdem. *De rationibus Spiritûs sancti libri duo.* Parisiis, 1543, in-8°.

Lettere di Pietro Aretino. in-8°.

Francisci Allæi, Arabis christiani, astrologiæ nova methodus. Rhedonis, 1654, in-folio. (Pseudonyme du P. Yve, capucin parisien). L'ouvrage a été brûlé à Nantes par le bourreau, ce qu'indique une note sur le titre[1].

Novelle del Bandello. Lucca, 1554, in-4°, 3 vol. *La quarta parta stampato in Lione.* 1573, in-8°. Très-rare dans le texte italien, particulièrement la 4e partie, dont le format est différent. (Cf. Haym, *Notizia de libri rari nella litteratura italiana,* p. 177.)

Anthologia diversorum epigrammatum. Florentiæ, per Laurentium *Francisci de Alopa, Venetum,* III idus Augusti, 1494. Très-bel exemplaire sur parchemin d'une édition extrêmement rare, dans lequel on trouve le Lascarii *Epigramma græcum et Epistola latina ad Petrum Medicem,* qui manque dans la plupart des exemplaires. — Un fripon, ayant voulu sans doute vendre cet exemplaire comme *manuscrit,* a effacé le mot *impressum* à la dernière page, et y a substitué le mot : *Scriptum* Florentiæ, etc.

Saint Augustin. *De civitate Dei, per Joh. et Vindelinum de Spira, fratres.* Venet, 1470, in-folio.

On lit à la fin :

Qui docuit Venetos exscribi posse Joannes
Mense fere trino centena volumina Plini
Et totidem magni Ciceronis spira libellos
Ceperat Aureli, subita sed morte perentus
Non potuit ceptum Venetis finire volumen.
Vindelinus adest ejusdem frater : et arte
Non minor : Hadriacaque morabitur urbe.
MCCCCLXX.

Saint Augustin. *De civitate Dei.* Romæ, 1470, in-folio.

On lit à la fin :

[1] Voy. Peignot, *Dictionnaire des livres condamnés au feu,* II, 235.

Aspicis illustres, lector quicunque, libellos
Si cupis artificum nomina nosse lege :
Aspera ridebis cognomina teutona : forsan
Mitiget ars Musis inscia verba virûm.
Conradus Swieynheym : Arnoldus Pañartzque magistri
Rome impresserunt talia multa simul
Petrus cum fratre Francisco maximus ambo
Huic operi aptatam contribuere domum.
MCCCCLXX.

Saint Augustin. *De civitate Dei*. Moguntiæ, per Petrum Schoiffer, 1473, in-fol.

Liturgia suecana. 1576, in-fol. »

« *Bibliothèque des Jacobins de la rue Saint-Jacques* (*Bibliotheca fratrum Prædicatorum*). Elle s'est enrichie surtout des donations de M. Tricaud, chanoine de Lyon, et de celles du duc d'Orléans, fils du régent. En 1730, ce prince prit une chambre dans l'abbaye de Sainte-Geneviève; il y habita tout à fait en 1742[1]. Il y termina sa vie dans un travail assidu, et mourut le 4 février 1752. Il lisait beaucoup, entendait surtout l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et le grec; il connaissait bien les sciences. Il a fait des commentaires sur la Bible, qui sont heureusement restés en manuscrit. Sa jeunesse avait été fort désordonnée. Il a laissé à cette bibliothèque 6,800 volumes qui ont ici une place à part sous le titre de *Bibliotheca Aureliana*.

La bibliothèque des Jacobins comprend, dit-on, 15,000 volumes, sans ordre ni catalogue. Le conservateur était naguère le P. Pichard, qui avait beaucoup connu Voltaire; c'est aujourd'hui le P. Solier, récemment nommé. »

« *Bibliothèque des Jacobins, rue Saint-Dominique*. Dans le beau cloître des Jacobins, 12,000 volumes. Beaucoup de volumes achetés aux ventes des bibliothèques des Jésuites.

J'y remarque :

Henr. Pantaleonis Prosopographia heroum atque illustrium virorum totius Germaniæ. Basil., 1565, 6 vol. in-fol. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue du Temple, au Marais*. Deux

[1] Voy. ce que nous avons dit plus haut de ce même prince à propos de la Léda du Corrége et des pierres gravées du cabinet Crozat, p. 118.

pauvres galeries; 10,000 volumes. Elle m'est montrée par le P. Fidel, de Bapaume; je n'ai jamais vu d'œil plus mutin. »

« *Bibliothèque des Pères de Saint-Lazare.* Cette congrégation, fondée par saint Vincent de Paul, a aujourd'hui pour général M. Jacquier. Elle habite un beau cloître, dans le faubourg Saint-Lazare, semblable à un palais de roi. La bibliothèque est remarquable; elle comprend 38,000 volumes, en trois salles. C'est surtout de la théologie, de la patristique, de l'histoire ecclésiastique et du droit canon.

Bibliothécaire : le P. Mouget, qui borne son office à ouvrir et fermer les portes de la bibliothèque.

Cette congrégation ne s'est pas distinguée dans la science. »

« *Bibliothèque des Minimes, à la Place royale.* Elle est placée dans deux galeries de la jolie église des Minimes. Cette église offre de bons tableaux et des sculptures. Le tableau d'autel, dans la première chapelle, est regardé comme un chef-d'œuvre de Vouet, et représente saint François de Paule ressuscitant un mort. Le tombeau du duc de la Vieuville est de Desjardins. Il y a une Sainte Famille, de Sarrazin. Dans la sacristie se trouve un grand et beau tableau de Coypel : saint François de Paule marchant sur la mer. Ce saint, inconnu dans le Nord, a été le fondateur de l'ordre des Minimes et est mort en 1507. On connaît le courage qu'il montra envers Louis XI mourant. Je recommande ce saint-là pour patron à nos prédicateurs royaux. — 300 manuscrits, plus de 20,000 imprimés. Beaucoup de livres de liturgie, imprimés et manuscrits. Beaucoup d'ouvrages sur les Jésuites. Le savant Jean de Launoi, mort en 1678, a donné beaucoup de livres à cette bibliothèque. On y conservait le précieux *Herbarium vivum*, de Plumier; mais le roi l'a récemment fait demander pour sa bibliothèque : il a fallu obéir, en dépit de la bulle même d'Urbain VIII, publiée en 1634, affichée sur la porte de la bibliothèque, et menaçant d'excommunication quiconque enlèverait quelqu'un de ses livres. Le roi a envoyé en échange le *Catalogue de la bibliothèque royale*, en 10 volumes in-folio, un *Buffon*, un *Oriens Christianus*, un *Sirmond* et un *Gallia Christiana*. Les PP. murmurent encore, mais en silence. Que pouvaient les Patres Minimi contre le Rex christianissimus maximus?

Beaucoup de livres *hérétiques*, c'est-à-dire protestants. J'ai lu sur le catalogue :

Opera impiissimi J. Calvini... animam Diabolo reddidit 1564. — Opera Lutheri infamis heresiarchæ et apostatæ... Sacrilegam animam morte vitæ consentanea exhalavit 1546. On voit dans les deux grandes galeries du cloître deux curieuses peintures du P. Niceron, célèbre mathématicien du siècle précédent. On les appelle avec raison des prodiges de perspective; l'une représente Jean l'évangéliste dans Patmos, regardant un aigle et écrivant son Apocalypse; l'autre Madeleine au milieu d'un désert et dans une attitude contemplative. Du milieu en face, on remarque dans ces tableaux divers paysages; mais on ne les voit bien que d'un seul point, à l'entrée de la galerie.

Bibliothécaire : le P. de Baussancourt. »

« *Bibliothèque des Feuillants. Bibliotheca Fulientina seu Fuliensium sancti Bernardi congregationis B. Mariæ Fuliensis, rue Saint-Honoré, derrière les Tuileries.* Plus de 12,000 volumes, outre les manuscrits.

Une rare édition du *Catholicon*. Moguntiæ, 1460, in-fol. (Cf. Maittaire, t. I, p. 35.)

Abdiæ Babyloniæ, primi episcopi ab apostolis constituti, de historia certaminis apostolici libri X, Julio Africano interprete. Paris, 1560, in-8°. Collationné avec un vieux manuscrit de la bibliothèque de de Thou avec beaucoup de variantes en marge. Le manuscrit avec lequel ce livre a été collationné n'existe plus.

Manuscrits :

Sermons de saint Bernard, cod. membr. In-4° de la fin du XIIe siècle. On lit en tête : « Ce manuscrit, qui comprend 44 sermons, est d'environ vingt-cinq ou trente ans, au plus, après la mort de saint Bernard. Il est très-rare et peut-être unique en son espèce. Il a été donné au R. P. Goulu, par M. Nicol. Le Fèvre, précepteur du roi Louis XIII. » Il a 152 feuillets [1].

Legenda aurea, manuscrit in-4°.

Profession de foy de Jean de Meung, manuscrit. Jean de Meung laissa par testament, aux Dominicains de la rue Saint-Jacques, une caisse pleine d'objets précieux, à ce qu'on croyait, qui ne devait

[1] Il est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

être ouverte qu'après sa mort; mais on n'y trouva, lors de l'ouverture, que des pièces d'ardoise; les moines irrités voulaient déterrer le poëte, mais le parlement les força de lui accorder une tombe dans leur propre cloître[1].

Bibliothécaire: dom Marlet, le même qui, en 1746, a préparé le catalogue de la bibliothèque, en trois volumes in-folio. »

« *Bibliothèque du couvent de la Merci (de Mercede), au Marais, un peu au-dessus de l'hôtel de Soubise.* 3,000 volumes seulement. Collection peu importante. Conservateur : M. Dimier. »

« *Bibliothèque des Anglais. Bibliotheca benedictorum Anglorum sancti Edmundi, rue Saint-Jacques.* Elle est placée dans le cloître que Louis XIV a fait construire pour les Anglais catholiques et qui n'est habité aujourd'hui que par quatorze personnes. Le roi Jacques II est enseveli dans l'église. 4,000 volumes; beaucoup d'ouvrages anglais. Bibliothécaire : un jeune M. Wilks. »

« *Bibliothèque des chanoines de Notre-Dame.* Elle occupe deux petites chambres de l'église Notre-Dame. Plus de 5,000 volumes. Les manuscrits ont été transportés à la Bibliothèque royale. Un chanoine, Claude Joly, a donné le principal fonds de cette collection. Il avait désiré que la bibliothèque fût publique; elle ne l'est pas. Bibliothécaire : M. l'abbé Pingot. »

« *Bibliothèque des Chartreux de la rue d'Enfer.* Ces religieux conservent encore la vie simple et sévère de leur fondateur. Bien que leur principale occupation soit la prière, ils ont cependant une bibliothèque de 4,000 volumes dans la chambre de leur prieur. Il faut voir aussi, dans leur cloître, entr'autres belles peintures, le saint Bruno de Lesueur.

Parmi leurs livres je remarque :

Bibliotheca magna Patrum. Paris, 1654, 17 vol. in-fol.

Bibliotheca maxima Patrum. Lyon, 1677, 27 vol. in-fol.

Acta sanctorum. 40 vol. in-fol.

Alberti Magni opera. Lyon, 21 vol. in-fol.

[1] Les registres du parlement de Paris ne font aucune mention de cet épisode, qui n'est, sans doute, qu'un conte fait à plaisir.

Le prieur est un aimable homme; c'est une grande grâce de pouvoir causer avec ces moines, car ils vivent dans une incroyable solitude. Le portier a la clef de chaque cellule, qui, sans lui, reste toujours fermée. Quand il m'ouvrit ces portes, je crus visiter des prisonniers. En manière de salut, il disait à chaque porte : « Ave « Maria! » — Dans ce cloître vit encore le P. Barthélemy, fort habile dans l'élève des abeilles; il a dans son jardin quelques ruches qui font sa seule société. »

« *Bibliothèque des Blancs-Manteaux de l'ordre des Bénédictins. Bibliotheca Albo Mantelliana.* Près de l'hôtel de Soubise; 12,000 volumes. Elle m'est montrée par dom René Prosper Tassin, âgé de 73 ans. C'est lui qui, d'abord en société avec dom Ch. Fr. Toustain, et seul après la mort de celui-ci en 1754, a publié le *Nouveau traité de diplomatique.* Nous nous sommes beaucoup entretenus du *Codex Ulphilanus,* que ces bénédictins ont soutenu, contre l'avis de Ihre, n'être pas imprimé. Dom Tassin vient de finir un nouveau travail dont il a envoyé la préface à l'imprimeur. *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur,* Paris, 1778, in-4°. Cette préface contient une histoire de la bibliothèque de Saint-Germain. Mais le chancelier a envoyé une défense au libraire de mettre l'ouvrage en vente; on ne peut en deviner la cause [1]. »

« *Bibliothèque de la ville de Paris* [2]. Ouverte les mercredi et samedi, de deux à cinq heures. Elle occupe plusieurs salles de l'hôtel de Lamoignon, rue Pavée, au Marais. En voici l'origine : M. Ant. Moriau, procureur du roi et de la ville [3], donna sa bibliothèque à la ville. Elle fut ouverte au public pour la première fois le 18 avril 1763. — 2,000 manuscrits et 24,000 imprimés. Elle est riche surtout pour l'histoire de France et le droit public. Beaucoup de documents originaux en tout genre. Le catalogue a été fait par Pierre Nic. Bonamy, éditeur du Journal de Verdun, depuis 1749, et bibliothécaire depuis l'origine. — Sous-bibliothécaire : l'abbé Ameilhon. — On y conserve :

[1] Les doctrines jansénistes de l'auteur étaient la vraie cause.

[2] Cette bibliothèque n'a rien de commun que le nom avec la bibliothèque actuelle de la ville de Paris. Elle a été, en 1795, le noyau de la bibliothèque de l'Institut. Elle contenait surtout les précieux fonds de Godefroy.

[3] Mort le 20 mai 1759.

« *Bibliotheca Colbertina,* 8 volumes in-folio manuscrits, très-bien reliés. Ce catalogue, dressé en 1664, servait autrefois pour cette précieuse bibliothèque.

Beaucoup de lettres manuscrites originales des rois de France depuis Henri IV. »

« *Bibliothèque des Bénédictins de Saint-Martin-des Champs. Bibliotheca ordinis Cluniacensis.* Elle est placée dans leur magnifique couvent, rue Saint-Martin. 6,000 volumes et beaucoup de manuscrits; environ 80,000 diplômes, suivant ce que m'a dit le bibliothécaire, don Chameaux. Peut-être s'est-il trompé. »

« *Bibliothèque de MM. les avocats du Parlement de Paris.* Ouverte les mardi, mercredi et vendredi, de trois heures à cinq, fermée du 7 septembre au 11 novembre. Elle est placée dans une aile du palais de l'archevêché de Paris, à Notre-Dame. Elle n'occupe qu'une salle au quatrième étage. En voici l'origine : un avocat, Steph.-Gabr. Riparfont, mort en 1704, donna sa bibliothèque à ses collègues, avec des fonds destinés à l'augmenter, à condition qu'elle serait publique. Elle fut donc ouverte en 1708. La bibliothèque du président de Mesmes, mort en 1720, vint la grossir. Bibliothécaire : M. Étienne-François Drouet, qui a donné la nouvelle édition du Dictionnaire de Moreri, Paris 1759, 10 vol. in-folio. Il a dressé en 1765 un catalogue en dix tomes in-folio. — 10,000 volumes en tout. »

« *Bibliothèque de la faculté de médecine.* — Publique les mercredi après-midi, dit-on. Pour moi, je l'ai toujours trouvée fermée. J'ai demandé pourquoi : on m'a répondu qu'on en faisait le catalogue. Le docteur Bourru avait commencé ce catalogue. Il préparait, me dit-on, un ouvrage sur l'utilité des voyages par mer pour certaines maladies. Le vrai bibliothécaire est M. Gauthier. — Pas de fonds pour l'achat de nouveaux livres. — Elle est placée dans les salles de la faculté, rue de la Boucherie, assez près de Notre-Dame. — 10,000 volumes, dit-on. Ce sont des donations de M. Picoté de Bellestre, de la veuve de M. Amelot, de MM. Hecquet, Jacques et Reneaumé. »

« *Bibliothèque de Saint-Victor.* — Dans l'abbaye et la rue de ce

nom. Ouverte les lundi, mercredi et samedi. M. Dubouchet de Bournonville la fonda en 1640. Elle s'augmenta des donations de M. Jean-Nicolas du Tralage, mort en 1696, et de M. Cousin, mort en 1703. C'est une fort importante collection, surtout pour la théologie et l'histoire ecclésiastique; 1,500 manuscrits, 3,500 imprimés.

Manuscrits précieux :

Acta concilii Constantiensis, in-4°. Il est dit clairement dans la quatrième session que le pape « etiam in rebus ad fidem pertinentibus concilio subjicitur. »

Un très-bel Alcoran.

Quelques manuscrits turcs.

Un beau Tite-Live in-folio, mais assez moderne.

Tabulæ cerâ illitæ, contenant les voyages de Philippe-le-Bel, en 1301. Elles ont été copiées depuis quelques années[1].

Imprimés :

Acta litteraria Sueciæ, complets.

Bibliothécaire : M. Lagrenée. »

« *Bibliothèque des Pères de la doctrine chrétienne, dans la maison de Saint-Charles, derrière Sainte-Geneviève.* — C'est une donation de M. Miron, docteur de la faculté de théologie à Paris, de la maison de Navarre. Elle a été ouverte au public en 1718. Elle l'est aujourd'hui les mardi et vendredi. Il y a un catalogue précieux en 19 volumes in-folio manuscrits. Ce catalogue est à la fois scientifique et critique; il donne les jugements et remarques des journaux. C'est le meilleur que j'aie vu à Paris. Il y a en outre un catalogue alphabétique en trois volumes in-folio.

22,000 volumes en tout. — Bibliothécaire : le père Serpette.

J'y remarque :

Joh. Magni Historia metropolitanæ ecclesiæ Upsaliensis. Romæ, 1560, in-folio; rare.

Reliée avec :

Olai Magni Historia de gentibus septentrionalibus. Romæ, 1555, in-folio.

Manuscrits : surtout des ouvrages de liturgie, donnés par M. Lebeuf.

[1] Voir Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, tome XX, p. 267, 277, 292. Voir aussi la préface du tome III du *Recueil des historiens de France*.

A Kempis, *De imitatione Christi*, manuscrit du xve siècle; il contient trois livres seulement.

Prières en langue balie, écrites sur de longues feuilles en caractères siamois, que les Talapoins ont coutume de chanter au brûlement des corps. »

« *Bibliothèque des prêtres de l'Oratoire, rue Saint-Honoré.* — Une des plus curieuses de Paris pour les imprimés et les manuscrits. Elle a été installée à la fin de l'année dernière dans un bâtiment neuf et plus commode. Le P. Houbigant m'a assuré qu'elle contenait 41,000 volumes et 800 manuscrits, surtout orientaux, 600 ayant appartenu à Achille du Harlay. Le P. Houbigant y estimait surtout un *Pentateuchus samaritanus* dont Jean Morin s'est servi pour faire son édition de Paris de la *Bible polyglotte*. Le bibliothécaire en était naguère encore le savant P. Lelong; c'est aujourd'hui le P. Jannart, qu'on ne peut pas lui comparer. — Je mentionnerai ici ma visite au savant P. Houbigant. J'ai eu avec lui la conversation la plus intéressante que j'aie jamais eue avec qui que ce soit. Il est entièrement sourd; il n'entendrait pas un coup de canon. Il a un tableau sur lequel on écrit avec de la craie. Ses confrères, pour lui parler, s'étaient fait un alphabet avec les doigts. Du reste, il est fort gai, bien qu'il ait déjà plus de quatre-vingts ans. Il est long et maigre, et sourd depuis trente ans. Il lit encore avec facilité. Il m'a montré un travail de lui en manuscrit : *Commentarius criticus*, sur le Nouveau Testament, en 7 tomes in-4°; il ne veut pas le faire imprimer. »

« *Bibliothèque des Jacobins, rue Saint-Honoré.*—Environ 26,000 volumes Beaucoup de manuscrits, donnés en partie par le P. J. Goar à son retour de Grèce, en partie par Louis Picques, docteur en Sorbonne, amateur d'études orientales. Un assez grand nombre de manuscrits arabes, éthiopiens et chinois.

Je remarque :

Georgii Syncelli et Theophanis Chronographiæ, manuscrit in-4°, qui a appartenu à la bibliothèque de Peiresc. Le P. Goar a publié ce livre avec traduction latine, in-folio.

La Grande Chronique de Saint-Denis, manuscrit; 2 volumes in-fol.

Il y a aussi un cabinet d'histoire naturelle, de monnaies, d'antiques et d'autres curiosités.

Bibliothécaire : naguère le savant Mich. Le Quien, auteur de l'*Oriens Christianus*.

Le catalogue, en sept volumes in-folio, a été dressé par le P. Bérenger, en 1748. »

« *Bibliothèque des Célestins, près de l'Arsenal et du port Saint-Antoine.* — 20,000 volumes et des manuscrits. M. Hénaut, conseiller au grand conseil, lui a donné sa collection de rares et bons livres. — Beaucoup d'anciennes éditions, surtout une édition latine du *Speculum humanæ salvationis*, dont l'exemplaire est si bien conservé qu'il semble sortir de la presse. Je n'en ai trouvé d'autre exemplaire à Paris que dans la bibliothèque de la Sorbonne. Le volume se compose comme on sait, de 63 feuillets, imprimés d'un seul côté[1].

Manuscrits :

Bible latine, sur parchemin, 5 volumes in-folio.

Le Songe de vieux pèlerins, par Philippe de Mezières, in-folio.

Beaucoup de manuscrits sur l'histoire de France.

Bibliothécaire : le P. Chapelain. »

« *Bibliothèque des Carmes déchaussés, rue de Vaugirard, près du Luxembourg.* — 10,000 volumes et des manuscrits, dont quelques-uns remontent au IXe siècle. Pas de catalogue.

J'y remarque :

Flodoardi presbyteri Opuscula metrica nondum edita, cod. membr. in-4°.

Itinerar. Clementis ex gr. in lat. cura Rufini presbyteri, Cod. membr. in-folio. (Voy. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. I, p. 607, § 9.)

Une très-belle édition de l'*Histoire* de de Thou. Londres, 1733, 7 volumes in-folio.

Sebast. Brant Navis stultifera, 1497, in-8°.

[1] Maichel dit aussi que ce volume est très-rare et qu'il ne se trouve à Paris que dans la bibliothèque des Célestins et celle de la Sorbonne. Il ajoute que ceux qui attribuent aux Hollandais l'invention de l'imprimerie, Boxhorn, Beughem, etc., prétendent que cet ouvrage a été imprimé en 1440 à Harlem : « Ego arbitror, dit-il, totam hanc controversiam evanescere, si primo attendamus hunc librum non typis impressum, sed in tabulis sculptum atque incisum esse. Recte ait Mentelius, in libro *de Orig. typogr.*, p. 26 : « Cum tantum sculptura sit, typographiæ « appellatione indignus est. »

Bibliothécaire : le P. Épiphane, petit homme très-modeste, laborieux et intelligent. Il travaille depuis longtemps à un ouvrage curieux intitulé : *Scripta antiquorum deperdita* ou Bibliothèque historique de livres et autres anciens écrits qui sont ou qu'on croit perdus, avec l'analyse des matières qu'ils renfermaient, les fragments qui nous en restent, l'histoire de ces ouvrages et de ces fragments, les jugements que les anciens en ont portés, etc. »

« *Bibliothèque des Augustins ou Petits-Pères, près de la place des Victoires.* — 30,000 volumes; les manuscrits sont modernes. Pas de catalogue. J'y vois la rare édition (non la première) du *Liber conformitatum vitæ P. Francisci ad vitam Jesu-Christi.* Mediol., 1513, in-folio. — Le P. Eustache en était naguère le conservateur; il est mort en 1762. On y conserve son portrait, qu'on dit d'une ressemblance admirable, avec beaucoup d'autres.

On a joint à la bibliothèque un cabinet de peintures, parmi lesquelles se trouve un portrait de Gustave-Adolphe, un cabinet d'objets d'histoire naturelle, d'antiquités, de monnaies et médailles, dont le commencement a été donné par le P. Albert. — On y conserve la peau de ce loup monstrueux dont toutes les gazettes de France ont tant parlé il y a quelques années, et contre lequel il a fallu faire avancer des troupes armées. »

« *Bibliothèque des Pères de Nazareth, rue du Temple.* — 6,000 volumes, sans ordre, ni catalogue. On s'en sert fort peu, ces moines ne faisant autre chose que boire, manger, dormir et prier. Il faut voir dans leur belle église le tableau de Jouvenet : Marthe et Marie. — Ces moines ne jouissent d'aucune estime. — La clef de la bibliothèque est confiée au P. Chrysologue, bon homme qui n'y comprend rien.

J'y remarque :

Speculum humanæ salvationis, manuscrit, en 45 chapitres, anno 1262.

Chronicon rhytmicum, en allemand, manuscrit de 228 feuillets. Mon P. Chrysologue était d'avis que c'était écrit en langue africaine! On lit en tête, d'une écriture très-ancienne, en caractères rouges :

Dis buch ist vol bekant
Und ist dz schachzabel buch genant

On lit à la fin :

> Dis buchelin wart vollebracht
> Do man zalte von Gottesgeburte fur war
> In dem mertze xiij^c xxxvii jare. »

« *Bibliothèque de l'Université.* — Toute nouvelle et à peine encore ordonnée. Elle est établie dans la même salle et sur les mêmes rayons où se trouvait la collection des Jésuites du collége Louis-le-Grand, aujourd'hui vendue. Bon nombre de ces derniers volumes ont été achetés pour cette bibliothèque; mais le plus grand nombre ont été donnés à l'Université, il y a quelques années, par M. de Montempuis. — 25,000 volumes. Les manuscrits sont sans doute modernes et relatifs à l'histoire de France. — Bibliothécaire : M. le professeur Hamelin, habile et zélé. »

« *Bibliothèque des Récollets, Bibliotheca Recollectorum conventûs Parisiensis.* — Elle appartient aux Capucins de ce nom. Elle est placée dans leur couvent, fort bien situé, faubourg Saint-Laurent. — Plus de 20,000 volumes. — Bibliothécaire : le P. Damase Ragonnet. — Quelques manuscrits peu importants. Il y en a un éthiopien. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue Saint-Honoré.* — Très-peu connue, même dans Paris, bien qu'elle soit une des plus remarquables. Plus de 30,000 volumes dans une grande et belle galerie, qui ne suffit pas. Elle s'est enrichie surtout des donations de M. d'Armenonville, garde des sceaux. Frère Athanasius de Megrigni et frère Héliodorus en ont fait de bons catalogues. Ce dernier écrit dans la préface : *Hoc opus non est a me sed a Deo cujus sum infirmum atque egenum instrumentum.*

Plusieurs Bibles manuscrites, en latin, fort anciennes.

Bibliothécaire : le P. Bernardin, qui a longtemps voyagé en Grèce et en Turquie; il a connu Rydelius[1] à Smyrne. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue des Cordeliers.* — Remarquable. Sans catalogue. 26,000 volumes, outre les manuscrits, tous latins et de théologie scolastique. On y trouve les *Œuvres de Raymond Lulle*, en plus de 20 volumes manuscrits, in-folio et in-quarto.

Imprimés :

[1] Érudit suédois de la première partie du XVIIIe siècle.

Th. Rocaberti Bibliotheca Pontificia maxima, Romæ, 1698, 21 volumes in-folio. Ce recueil comprend 120 *Scriptores* et autant d'*Autores*.

Historia civil de Espana escrita porel padre fray Nicolas de Jesus Belando, religioso francisco descalzo, Madrid, 1740–44, 3 volumes in-folio; rare. Cette histoire va de 1700 à 1732 et contient beaucoup de curieuses anecdotes. L'auteur vit encore. Il a lui-même donné aux Capucins cet exemplaire. En tête du IIIe volume, il a écrit en espagnol, avec traduction française, que son ouvrage est rare, même en Espagne; qu'il avait été d'abord très-bien accueilli à la cour, mais ensuite défendu le 6 septembre 1744, sur les instances des Jésuites, « comme contenant des propositions téméraires, scandaleuses, injurieuses, dénigratives des personnes constituées en dignité, abaissant la juridiction du Saint-Office, erronées, approchant de l'hérésie et respectivement hérétiques. » Tout cela vient, suivant l'auteur, de ce qu'il a dit la vérité sur les Jésuites, et qu'il a particulièrement raconté (t. III, p. 305) une chose généralement connue sur le P. Guillermo Daubenton, Jésuite et confesseur du roi, qui a découvert la confession du roi dans une lettre de 1723 au duc d'Orléans, régent, laquelle lettre le régent a envoyée au roi. Celui ci dit au traître : « Non content de m'avoir trahi, vous trahissez encore Dieu lui-même. » L'auteur ajoute que ce Jésuite a été pour cette lettre jeté en prison pendant quarante jours et éloigné de la cour plusieurs années. Il raconte encore d'autres intrigues des Jésuites à la cour d'Espagne. — Il a mis des remarques autographes dans les marges de ce 3e volume.

Bibliothécaire : Pierre Bonhomme, le même qui a écrit contre Voltaire l'*Anti-Uranie*, 1763, in-12. »

« *Bibliothèque des Capucins, rue Saint-Jacques.* — 8,000 volumes seulement. Un capucin nommé Cassien a laissé un *Lexicon* manuscrit en neuf langues (latin, français, italien, anglais, grec ancien, grec moderne, espagnol, allemand), en 10 volumes in-folio. En tête du Ier volume était déjà la permission d'imprimer, 1711. — Bibliothèque peu importante. Elle m'est montrée par un moine à très-longue barbe, qui n'y entend absolument rien. »

Indépendamment des bibliothèques dont il vient d'examiner avec tant de soin le contenu, Lidén a encore visité celles : de M. A. F. Floncel, avocat au parlement et censeur royal, place du

Palais-Royal, au coin de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, bibliothèque de 11,000 volumes italiens : le propriétaire a soixante et treize ans[1]; — de M. le marquis de Paulmi, à l'Arsenal; — de M. le marquis de Courtenvaux, vis-à-vis de l'Arcade Colbert : elle contient surtout des récits de voyage[2]; — de M. Paris de Meyzieux[3], et de M. le président de Cotte[4].

Lidén a rendu compte en détail de trente-neuf bibliothèques; en tout il en a visité quarante-quatre.

Outre son inventaire des bibliothèques de Paris, Lidén a laissé quelques lettres sur les artistes parisiens. Voici le jugement qu'il porte sur nos peintres, sculpteurs, etc. Je traduis et résume cette correspondance qui a été donnée en suédois dans le journal de Gjörwell : *Allmänna Tidningar*, n° 62, 27 septembre 1771.

Lidén a sous les yeux en écrivant cette lettre l'*Explication des peintures, sculptures et gravures de Messieurs de l'académie royale, dont l'exposition a été ordonnée*, 1769; in-8°.

Il cite par ordre d'importance, à ce qu'il semble :

« M. Boucher, premier peintre du roi, ancien directeur et recteur de l'académie.... On lui reproche quelque manque de correction, — des yeux trop grands et des nez trop petits, — et de la monotonie d'expression. M. Greuze a dit qu'il estropiait quelquefois la nature, mais toujours avec grâce. Ses dessins sont recherchés. — Il possède un cabinet d'objets d'histoire naturelle disposé au point de vue du peintre plus qu'à celui de l'homme de science.

M. Michel Vanloo. Ses portraits-bustes ne sont pas assez étudiés et sa couleur est trop heurtée entre le vert et le gris. Son dessin est à l'abri de tout reproche.

M. Jeaurat. Il est fort âgé. Ses principaux tableaux sont à Versailles.

M. Halle. Travaille pour la manufacture des Gobelins.

[1] Cette bibliothèque fut vendue en 1774; le catalogue forme 2 volumes in-8°. Floncel avait la singulière manie de n'admettre dans une collection formée à Paris que des livres en langue italienne. Il avait d'ailleurs visé au nombre plutôt qu'à l'importance des articles.

[2] Le catalogue, publié en 1782 par Nyon l'aîné, présente 3599 articles.

[3] Fort belle collection; elle fut vendue à Londres en 1792; 636 articles produisirent 7,076 liv. st. 17 sh. (Voir Dibdin, *Bibliomania*, p. 408, 411.)

[4] Vendue en 1804; le catalogue, rédigé par Debure, est recherché; 2,424 articles, pour la plupart classiques grecs et latins des plus belles éditions.

M. Vien. Très-savant dans ses compositions et comparable aux grands maîtres.

M. de la Grenée. Jolis petits tableaux, d'un pinceau très-ferme et d'un bon coloris.

M. Amédée Vanloo. A fait récemment un beau portrait du roi de Prusse.

M. Chardin. Possède à fond son art, avec un œil exercé à saisir les plus beaux aspects de la nature et une main habile à les reproduire fidèlement. Il s'applique surtout aujourd'hui à peindre la nature morte. J'ai vu à Drottningholm plusieurs morceaux de ce maître exécutés pour son excellence le comte Tessin, dont M. Chardin se plaît encore à vanter souvent les grandes vues et le goût artistique.

M. de la Tour. Portraits au pastel. Ses pénombres sont vràies et heureusement variées.

M. Vernet. Grand nom. Belles marines. Beaux clairs de lune.

M. Drouais. On lui reproche de suivre trop la mode dans sa peinture de portraits. Il a fait récemment le portrait de madame du Barry.

M. Casanova. Batailles dans le goût de Wouverman.

M. Baudouin et M. Amand. On regrette la mort de ces deux peintres. Le premier faisait de jolies aquarelles dans le goût de son beau-père M. Boucher. Le second a exposé un *Magon demandant après Cannes des secours au sénat de Carthage.*

M. Rolland de la Porte. Jolis tableaux de nature morte. Pas d'effets cherchés.

M. Bellengé. Habile dans la peinture des fleurs; mais n'atteint pas Baptiste.

M. Le Prince. Jolis petits paysages russes. A étudié en Russie. A trouvé, dit-on, une manière facile et très-heureuse d'imiter les dessins lavés. Notre habile peintre Floding a le premier trouvé cette méthode. M. Loutherbourg a fait aussi quelques efforts vers ce but, mais semble s'être découragé. M. Lafosse et M. l'abbé de Saint-Non ont été plus heureux.

M. Guérin. Miniatures à l'huile.

M. Robert. Paysages.

M. Loutherbourg, jeune allemand. Habile peintre de batailles. Paysages et animaux dans la manière de Berghem. Excellentes marines.

M. Briard. Exécute à Versailles les plafonds de la salle d'opéra.

M. Brenet, peintre d'histoire. Beaucoup d'ensemble et une heureuse harmonie de couleurs.

M. Lépicié. Peintre d'histoire. On le compare à Greuze.

M. Taraval. Exécute un *Triomphe de Bacchus* pour un plafond de la galerie d'Apollon. Ce peintre a demeuré longtemps en Suède et parle le suédois comme sa langue maternelle.

M. Huet. Peintre d'animaux dans le goût de M. Oudry.

M. Greuze. C'est le peintre des sentiments. Il sait à fond comment reproduire sur la toile tous les mouvements de l'âme et y réussit avec une admirable finesse. Il sait varier avec une incroyable habileté ses expressions. Il sait peindre les têtes et les mains comme Van Dyck ou Rembrandt. On le tient pour un des peintres qui approchent le plus de la perfection.

M. Pasquier. Bon peintre sur émail.

M. du Plessis. Peintre de portraits. S'applique de préférence aux figures de vieillards. Ses mains sont surtout remarquables.

M. Roslin et M. Hall. Deux artistes suédois de l'académie de France. Le premier est peintre de portraits. (Voy. le journal *l'Avant-coureur,* année 1769, n° 37; *l'Année littéraire*, 1769, lettre XIII, p. 298; *Mercure de France,* octobre 1769, p. 184.) Roslin a donné un beau portrait du comte G.-A. de Sparre, actuellement à Paris, et qui réunit lui-même pendant son voyage une galerie de tableaux.

Sculpture. — M. Pigal. Il faut le placer après Bouchardon. On l'a chargé d'achever le *Louis XV* équestre de cet artiste. Il achève le mausolée du comte de Saxe, pour Strasbourg.

M. Le Moque. Sculpteur habile de portraits.

M. Allegrain. Auteur d'une belle statue de *Vénus*.

M. Pajou. M. Vasse. Ce dernier a exécuté une *Diane* en marbre pour le roi de Prusse. Il s'occupe maintenant d'une belle épitaphe sur le roi Stanislas.

M. Coustou. Travaille à un monument pour le dernier dauphin et son épouse.

Viennent ensuite MM. d'Hues, Mouchy, Dumont, Berryer, Gois, Le Comte, Mondt.

Gravure. — Il faut citer parmi les graveurs M. Wille, d'un burin si pur; MM. Cochin, Lebas, Lempereur, Moitte, Duvivier, Demarteau et Levasseur. »

COLLECTION DES PAPIERS DE GUSTAVE III.

Une lettre laissée par Gustave III explique quelles intentions le dirigeaient lorsqu'il légua ses papiers à l'Université d'Upsal, et quelles étaient ses volontés sur les dispositions relatives à ce précieux legs. Cette lettre, dont j'ai trouvé une copie aux Archives du ministère des affaires étrangères, à Paris, dans la correspondance diplomatique de M. Delacour, chargé d'affaires de France à Stockholm au commencement de 1842, est datée du château de Stockholm, 23 juin 1788, c'est-à-dire quatre ans avant la mort du roi, et la veille même de son départ pour l'expédition de Finlande contre les Russes.

Elle est ainsi conçue :

« En léguant mes papiers à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, je veux conserver à l'histoire diverses anecdotes intéressantes de mon règne que la considération obligée pour certaines personnes encore vivantes m'aurait sans cela obligé de détruire, et des notes qui jetteront une vive lumière pour la connaissance de mon temps, et, après l'écoulement de cinquante années, ne pourront plus nuire à personne. Ces papiers sont de diverses espèces : ce sont des Lettres, des Mémoires, des Notes qui m'ont été présentées. Un certain nombre se rapportent à des fêtes qui ont eu lieu à la cour, et qui ont été imaginées dans ma jeunesse et au commencement de mon règne par moi-même, ou par mes frères et sœur, ou par d'autres personnes de la cour, et qui font connaître les goûts du temps et ses mœurs. Il y a des lettres de souverains étrangers, de dames dont j'ai fait la connaissance à l'étranger. Parmi ces dernières, il se trouve surtout une quantité de lettres qui m'ont été écrites par trois dames françaises d'un rang élevé et de beaucoup d'esprit, savoir : par madame Septimannice de Richelieu, comtesse d'Egmont, fille du célèbre maréchal de Richelieu qui sauva Gênes et prit Mahon, un des plus aimables chevaliers de la cour de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Sa mère était une princesse de la maison de Lorraine, et elle-même était mariée avec le comte d'Egmont, grand d'Espagne. Elle mourut dans l'automne de 1773. L'autre est Henriette de Saujon, comtesse de Boufflers, connue par son esprit, par son goût pour les belles-lettres, par l'amitié du feu prince de Conti,

et parce qu'elle fut la première dame française qui fit un voyage en Angleterre après la conclusion de la paix de 1763. La troisième est N. N. de Noailles, comtesse de la Mark, fille du vieux maréchal de Noailles, qui commandait les armées françaises sous Louis XIV et Louis XV. Elle est veuve du dernier comte de la Mark, fils de celui qui était ambassadeur auprès du roi Charles XII. Le titre de comte de la Mark est allé à la famille d'Aremberg, par sa fille de son premier mariage.

« Ces papiers sont en grand désordre; mais ceux qui datent de ma jeunesse, jusqu'en 1780, sont pour la plupart enfermés dans le coffre noir qui se trouve au fond de la caisse. Les lettres du feu roi sont dans ce coffre; celles de la reine veuve, celles de mes frères et sœur, des rois de France Louis XV et Louis XVI, des rois de Prusse, d'Espagne, etc., ainsi que beaucoup de papiers relatifs à la révolution, les lettres-réponses du conseiller du royaume, comte Ch. Scheffer, à celles que je lui ai écrites, lesquelles m'ont été rendues après sa mort par le maréchal du royaume, comte Ch. Bonde, se trouvent dans un paquet particulier qui a été déposé dans la grande caisse.

« C'est ma volonté que, lorsqu'on procédera à l'ouverture de ceci, après cinquante ans écoulés depuis ma mort, l'Académie fasse choix d'un littérateur connu par son zèle pour l'histoire, afin de classer ces papiers, de les faire relier et déposer avec les documents composant la collection de Palmskiöld dans une salle de la bibliothèque, à l'abri de l'humidité.

« Si quelqu'un veut écrire les anecdotes relatives à mon règne ou faire imprimer ce qui se trouve de curieux parmi tous ces documents, j'y consens avec plaisir.

« Je laisse, en attendant, à l'académie d'Upsal un nouveau gage de l'affection que j'ai toujours eue pour un établissement que j'ai moi-même administré dans ma jeunesse, et auquel je porte encore plus d'affection aujourd'hui pendant la minorité de mon fils.

« Je désire que mes successeurs sur le trône de Suède conservent les mêmes sentiments pour une institution si utile et qui fait tant d'honneur au royaume.

« GUSTAVE. »

En conséquence, Gustave III étant mort le 5 avril 1792, on

procéda, le 5 avril 1842, cinquante années après, à l'ouverture des deux caisses contenant les papiers du roi. L'examen commencé fut poursuivi en détail, malgré ces mots inscrits de la main même de Gustave III sur plusieurs liasses: « Pour être ouvert par le roi régnant de ma famille. » La famille de Gustave III était alors dans l'exil; son fils, l'insensé Gustave IV, était mort détrôné au commencement de 1837; son frère Charles XIII avait, il est vrai, adopté pour fils Bernadotte, alors régnant. Le prince Vasa n'en protesta pas moins contre l'ouverture des papiers de son aïeul, soutenant qu'elle devait se faire devant un prince de sa famille. Il déposa sa protestation, avec prière de la faire parvenir, entre les mains du prince de Metternich[1].

Un procès verbal de la séance d'ouverture ayant été immédiatement dressé, on y joignit bientôt un catalogue sommaire qui suffit à donner une idée de l'ensemble de cette collection :

« Le 5 avril 1842, dans une des salles de la bibliothèque d'Upsal, en présence de M. l'archevêque Wingård, de M. le gouverneur Järta, de MM. les professeurs Boethius, Thorsander, Walmstedt, Bergfalk, Geijer et Schröder, de M. le professeur adjoint Wingquist, et de M. le bibliothécaire Fant, les sceaux qui fermaient les deux caisses renfermant les papiers légués à l'académie d'Upsal furent rompus, et un inventaire dressé immédiatement.

Cet inventaire se trouve aujourd'hui dans le volume manuscrit in-folio, intitulé :

Catalogus collectionis manuscriptorum regis Gustavi III[i] in bibliotheca regiæ academiæ Upsaliensis.

Les papiers de Gustave III y sont distribués en soixante-quatre volumes in-folio et cinquante-cinq in-quarto, par ordre de matières, ainsi qu'il suit :

TOME I[er] DU CATALOGUE.

I. Volumes in-folio.

Volume 1. Écrits autographes de Gustave III. — 1° Travaux de sa jeunesse.

[1] Le chargé d'affaires d'Autriche à Stockholm la transmit au gouvernement suédois, au mois d'août 1843, mais en disant que ce bon office était, de la part de sa cour, une pure complaisance; on n'y donna, comme on peut penser, aucune suite.

Plusieurs des écrits compris dans les trois premiers volumes ont été imprimés dans l'édition française des *Œuvres de Gustave III*. Il écrivait à peu près constamment en français.

2. — 2° Morceaux oratoires ou de politique.

3. — 3° Morceaux dramatiques.

4. — 4° Cérémonial, ordres de chevalerie, fêtes de la cour.

5. — 5° Mémoires et documents autobiographiques; 1re partie : 1756-1778.

6. — 6° *Idem*, 2e partie : 1778-1792.

7. — 7° *Idem*, 3e partie : Journal 1778.

La plupart des morceaux contenus dans ces volumes, et composés sur des sujets de politique, d'histoire ou de littérature, ne sont que des ébauches; presque tous sont écrits en français. Voici les principaux :

« Mémoires de G. P. R. de S. (Gustave, prince royal de Suède), écrits par lui-même, commencés en 1765, lorsqu'il étoit âgé de dix-neuf ans. » Le premier morceau de ce travail, souvent interrompu et repris, va jusqu'en 1750, et donne un résumé de l'histoire des années précédentes; le second va jusqu'en 1760. Ce sont comme deux introductions, qui n'en devaient faire qu'une. Gustave semble avoir préparé deux épigraphes pour ces Mémoires. On lit, en tête du *livre premier*, cette imitation des deux vers de *la Henriade :*

> Je t'implore aujourd'hui, sévère vérité,
> Dis-moi les crimes des peuples et les fautes des princes (*sic*) [1].

Et au bas de la même page, ces deux vers *du Siége de Calais :*

> Oui, tu dois partager la gloire de ton père!
> Grand Dieu! qu'en ce moment ma naissance m'est chère!

Ces Mémoires se composent, non pas d'un récit complet et suivi, mais de fragments, de pièces, de projets, de constitutions, de proclamations. Quelques-uns de ces morceaux, non achevés, ont des titres : « Réflexions sur ma situation et ma conduite personnelle, écrites aujourd'hui 16 octobre 1768, à Ekolsund, veille de mon départ pour la cour. — Événements mémorables de 1768. — Mémoire sur la diète de 1769. — Mémoire sur la révolution

[1] Voltaire a dit :

> Descends du haut des cieux, auguste Vérité;
> Dis les malheurs du peuple et les fautes des princes.

de Suède en 1772, » contenant un tableau des partis en Suède depuis 1765 jusqu'à l'avénement de Gustave, et commençant par ces paroles du cardinal de Retz : « Les extrêmes sont toujours fâcheux, mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant, c'est qu'ils ne sont jamais médiocres, et qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. »

Bien qu'ils soient, comme on peut en juger, très-incomplets, ces mémoires ont une grande importance, et une lecture, même superficielle, peut convaincre l'historien qu'il y trouvera des faits nouveaux, des renseignements inattendus.

On trouve aussi, entre ces documents manuscrits, l'ouvrage que Gustave avait entrepris dans sa jeunesse : « Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Vasa, écrits par un de ses descendants, » et l'Éloge de Torstensson que le prince présenta à l'Académie suédoise. Le manuscrit porte en marge les corrections et remarques de l'Académie, et les réponses du royal auteur.

Enfin des essais poétiques sont épars dans la même collection. C'est, par exemple, une lettre au nom de Chrétien II, prisonnier, à Chrétien III de Danemark.

> Où sont donc ces couronues (*sic*) à mes armes soumis (*sic*)?
> Mes sujets, mes enfants, mes trésors, mes amis?
> Tout s'est évanoui! mes remords seuls me restent.

Un projet d'opéra sur Gustave Vasa, etc.

8. — 8° Lettres aux souverains et aux personnes princières.

9. — 9° Lettres à des personnes privées. — A. A des personnes suédoises. — B. A des personnes étrangères. — C. A des dames suédoises, à des dames étrangères.

On comprend, d'après les titres seuls, l'importance de ces deux volumes, qui contiennent les lettres familières et intimes de Gustave III à Louis XVI, à Louis XVIII, à Marie-Antoinette... à Choiseul, Vergennes, d'Aiguillon, Maurepas, de Breteuil, de Noailles... à mesdames de la Mark, d'Egmont, de Boufflers, etc. — J'ai en portefeuille l'analyse ou la copie des principaux de ces documents.

10. — 10° Lettres au comte C. Fr. Scheffer.

11. Lettres : 1° de personnes étrangères au roi.

Elles sont rangées par ordre alphabétique. On y trouve des

lettres de Beaumarchais, de la Harpe, du comte et du maréchal de Noailles.

12. — 2° De Suédois, par ordre alphabétique, de A à L.

13. — 3° De Suédois, par ordre alphabétique, de M à Z.

La correspondance des ministres et capitaines suédois avec Gustave III, et celle des comtes Ch. Scheffer, Ekeblad et Creutz sont d'une extrême valeur pour la connaissance exacte des intentions et des vues de la politique intérieure de Gustave III. Il a souvent ajouté à ces lettres des notes autographes en français qui font mieux comprendre encore la conduite du roi et celle de ses officiers : « J'ai dû brûler un grand nombre de ces lettres, dit-il dans une note, à cause de l'incertitude des temps. Celles qui restent seront fort précieuses dans un siècle, soit pour le style, soit pour les anecdotes qu'elles renferment et qui jettent de la lumière sur les remarquables événements des années 1768 et 1769. »

14. — 4° Du comte C.-V. von Düben, 1778-1790.

15. — 5° Du secrétaire d'État U. G. Franc, 1777-1792.

16. — 6° Des barons Liljencranz et Éric Ruuth, 1774-1791.

17. — 7° Du baron Fr. Sparre, chancelier de la cour, 1775-1781.

18. — 8° Du même, gouverneur du prince royal, 1782-1785.

19. — 9° De Toll, 1772-1791.

20. — 10° De Suédois, par ordre alphabétique, 1739-1792.

21. Dépêches des ministres suédois auprès des cabinets de Saint-Pétersbourg, de Constantinople et de Copenhague.

22. Dépêches des ministres suédois auprès des cabinets de Londres, la Haye, Madrid, Vienne, Berlin, Dresde, etc.

23. Suppléments à ces dépêches.

24. Écrits autographes du roi Adolphe-Frédéric.

25. Lettres royales, instructions, etc., 1743-1792.

26. Testaments et contrats concernant la famille royale.

27. Documents relatifs au cérémonial des cours, aux châteaux de plaisance et aux théâtres.

28. *Idem.*

29, 30, 31, 32, 33, 34. Actes de la diète et protocole du conseil.

35. Documents sur la révolution de 1772.

36. Mémoires et notes d'Élis Schröderheim.

37. Comptes généraux, 1760-1786.
38, 39. Dépenses militaires en Suède.
40, 41. Dépenses militaires en Finlande.
42. Guerre de Poméranie, 1757-1762.
43. Pièces concernant le comte H. von Liewen.

TOME II DU CATALOGUE.

Suite des volumes in-folio.

44, 45. Documents sur la guerre de 1788 à 1790.
46. Documents sur la guerre de Danemark.
47, 48, 49, 50, 51, 52. Documents sur la guerre de Finlande.
53. Pièces relatives à la grande flotte.
54. Pièces relatives à la petite flotte.
55. Médailles relatives à l'histoire de Gustave III.
56. Pièces relatives aux ordres de chevalerie suédois, 1748-1788.
57. Pièces relatives à l'académie d'Upsal, 1764-1787.
58. Pièces relatives à la constitution de la Suède, à sa politique, à ses finances.
59. Mémoires divers et catalogues.
60. Documents originaux de l'ancienne histoire de Suède, 1638-1714.
61. Anciens documents. Ordres du roi Charles XII, etc.
62. Mémoires divers.
63. Morceaux dramatiques et poésies de divers auteurs.
64. Poésies adressées aux familles royales.

Volumes in-quarto.

1. Écrits autographes de Gustave III. 1° Travaux de sa jeunesse.
2, 3. — 2° Cahiers d'écriture.
4. — 3° Mémoires autobiographiques.
5. — 4° Lettres au comte Creutz.
6. Lettres des souverains et personnes princières. 1° De la famille royale de Suède, du roi Adolphe-Frédéric.
7. — 2° De la reine Louise-Ulrique à Gustave III, 1754-1780.
8. — 3° De la reine Louise-Ulrique à la reine veuve Sophie Dorothée de Prusse, 1745-1748.

9. — 4° De la reine Sophie-Madeleine, 1766-1791 ; du prince royal Gustave-Adolphe, 1784-1791.

10. — 5° Du duc Charles de Sudermanie, 1758-1785.

11. — Du même, 1788-1792. 6° De la duchesse Hedv.-Éliz. Charlotte, 1770-1790.

12. — 7° Du duc Fréd. Ad. d'Ostrogothie.

13. — 8° De la princesse Sophie-Albertine, 1766-1792.

14. Lettres de souverains étrangers et de personnes princières étrangères de Danemark, Prusse et Russie.

15. Lettres de souverains étrangers et de personnes princières étrangères de Holstein, Hesse, Brunswick, Mecklenbourg.

16. Lettres de souverains étrangers et de personnes princières étrangères de France, Parme, Naples, Hollande.

17. Lettres d'étrangers au roi, par ordre alphabétique. 1° Lettres du comte d'Albanie, Charles Stuart.

18, 19. — 2° Lettres de ministres étrangers.

20. Lettres de dames étrangères. 1° Lettres de la comtesse de Boufflers, 1771-1791.

21. — 2°, 3° Lettres de la comtesse de la Marck et de la comtesse d'Egmont.

22. Lettres diverses, par ordre alphabétique.

23. Lettres de dames suédoises, par ordre alphabétique.

24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33. Lettres de Suédois au roi, par ordre alphabétique.

34. Lettres du général G. M. Armfelt, 1785-1792.

35. Lettres du comte G. Ph. Creutz, 1763-1778.

36. Lettres du comte G. Ph. Creutz, 1779-1783.

37. Lettres du comte G. Ph. Creutz, 1783-1785.

En tête des lettres adressées par Creutz à Gustave, prince royal, de 1765 à 1769, on lit, de la main du roi : « Ces lettres sont également intéressantes pour le style et pour le contenu, affaires d'État, plaisir et littérature, tout cela y trouve place. » On peut dire la même chose du reste de la correspondance datée de Paris, où le comte de Creutz était ministre de Suède.

38. Lettres du baron W. M. Klingsporr, 1788-1790.

39. Lettres de Nils von Rosentein, 1784-1791.

40. Lettres du comte C. Fr. Scheffer, 1762-1772.

41. Lettres du comte C. Fr. Scheffer, 1773-1786.

42. Lettres du comte Ulric Scheffer, 1769-1790.

43. Lettres d'Élis Schröderheim, 1780-1792.
44. Lettres de l'ambassadeur Stael-Holstein, 1776-1791.
45. Lettres du comte C. B. L. von Stedingk, 1778-1791.
46. Lettres du colonel Fr. Wilh. Taube, 1776-1791.
47. Lettres du comte C. Ax. Wachtmeister, 1778-1791.
48. Extraits des dépêches des ministres suédois, 1776-1792.
49. Bulletins littéraires et politiques de correspondants anonymes en France et en Italie.
50. Lettres et comptes rendus concernant les diètes de 1789 et de 1800 et la guerre de 1788-1790.
51. Lettres à Beylon.

La reine veuve, le comte de Vergennes et le roi lui-même entretenaient une correspondance intéressante avec ce Beylon, qui avait à la cour le titre et l'office de lecteur de Louise-Ulrique, et qui avait mérité l'amitié du roi. Gustave l'appelle souvent dans ses lettres « le mentor de la famille » ou « mon philosophe épicurien »; et lors de la mort de Beylon, qui arriva le 12 novembre 1779, il écrivit au baron de Breteuil, ancien ambassadeur de France à Stockholm, qu'il avait perdu « un véritable ami qui lui disait la vérité. » Les lettres et manuscrits de Beylon se trouvent parmi les papiers de Gustave, sous ce titre, écrit de la main royale : « Papiers de feu Beylon, remis entre mes mains en 1779. »

52. Pièces relatives aux ordres de chevalerie.
53. Mémoires, plans et catalogues.
54. Copies. Extraits concernant l'histoire de Suède.
55. Vieux sceaux suédois. »

Voilà, en quelques pages, l'inventaire de cette riche collection, qui intéresse notre histoire nationale presque autant que l'histoire du Nord. Mais il faut du temps pour publier avec le soin qu'ils méritent, et au milieu d'autres occupations, des documents si nombreux et si divers, les lettres de madame de Staël, celles de madame d'Egmont, de madame de Boufflers et de madame de la Marck. Je voudrais, en attendant, faire dès ici connaître, afin de montrer tout de suite la richesse de cette immense réunion de lettres et de mémoires, un remarquable écrit sur la constitution politique de la France et une correspondance intéressante de François Piranesi. Ces deux morceaux donneront une juste idée, soit de l'activité généreuse par laquelle Gustave III

s'était mis en relations familières et intimes avec les politiques et les artistes éminents de l'Europe, soit de la nature du vaste recueil où respire, à côté de sa mémoire, celle de la société française des dernières années du XVIIIe siècle, dont il fut l'élève et voulut être le chevalier.

Voici le premier de ces deux documents. Il se trouve sans nom d'auteur dans le 22e volume in-4° de la collection des papiers de Gustave III. Nous arriverons tout à l'heure, en rapprochant quelques indices, à découvrir à quelle plume il est dû; les premières lignes montreront qu'il s'agit de l'année 1771 et des parlements cassés par le chancelier Maupeou, et la première lecture suffira, sans aucun doute, à faire voir l'importance de ces pages bien pensées, et quelquefois fermement écrites :

« Plus on réfléchit sur la conduite de M. le chancelier, plus on la trouve également coupable envers le roi et envers la nation. Quand on pense au moment qu'il a choisi pour faire une révolution aussi considérable dans l'État, on est tenté de croire qu'il a vu que depuis des siècles on nous abusait par des mots, que l'art de nos rois depuis l'accroissement de leur puissance avait toujours été de nous faire croire qu'il y avait une différence réelle entre le gouvernement d'un monarque et celui d'un despote, et qu'il a voulu dissiper cette illusion en nous déclarant qu'elle n'existait que dans le mot et non dans le fait. Mais il faut rendre justice à la vérité de ses intentions [1]. Ce qu'a voulu M. le chancelier a été de se venger du Parlement, qui allait le chasser; ce qu'il a voulu encore a été de perdre M. de Choiseul et, pour y parvenir, de faire croire au roi qu'il allait soumettre la résistance du Parlement à ses volontés. Il eût donc été bien fâché qu'il se fût soumis tant que M. le duc de Choiseul est resté dans le ministère et très-aise qu'il eût cédé le lendemain de son exil. Il est des gens, en petit nombre à la vérité, qui lui attribuent l'honneur d'avoir formé le plan d'une nouvelle législation, et d'avoir désiré que la résistance du Parlement le forçât à le détruire pour lui donner plus de faci-

[1] Cette odieuse ambition, qui sacrifie tout à ses vues particulières, me semble parfaitement rendue par l'emblème d'un homme qui trouve le monde suspendu à un fil souple et coupe ce fil pour raccommoder son vêtement. C'est ainsi que l'intérêt personnel agit : c'est ainsi que M. le chancelier s'est conduit. (*Note dans la marge du Mémoire manuscrit.*)

lité à l'exécuter. Mais la preuve qu'il n'avait pas de plan lorsqu'il rendit cette fameuse déclaration, sujet de nos débats actuels, est l'embarras où il se trouva par la continuation de cette résistance, à laquelle il ne s'attendait pas. Ces mousquetaires envoyés au milieu de la nuit à chacun de ses membres, dans l'espérance que seuls et effrayés ils n'auraient pas le courage que l'on se communique lorsqu'on est assemblé, prouvent le désir qu'il avait de la vaincre. Son inquiétude lorsqu'il apprit qu'ils consentaient tous à perdre leurs charges prouve l'effroi qu'il ressentit en pensant à la difficulté de remplacer le Parlement de Paris. Tout brouiller pour parvenir à ses fins fut le seul projet de M. le chancelier. Il s'embarrassa peu de ce qui pourrait en résulter; voilà son caractère; la trempe de son esprit est d'imaginer successivement de nouvelles intrigues et non de prévoir avec étendue les conséquences d'une première démarche.

Mais les torts de M. le chancelier ne prouvent pas que le Parlement ait eu raison en refusant d'enregistrer une déclaration du roi. Il faut examiner s'il en avait le droit, si les protestations des princes et d'une partie des pairs sont fondées et si cette déclaration a dû en effet révolter la nation.

Le roi s'y déclare le souverain législateur. En cette qualité il prétend que rien ne peut limiter son pouvoir et que le parlement ne doit refuser l'enregistrement d'aucune loi ni déclaration envoyée de sa part, sous quelque prétexte que ce puisse être. Lorsqu'on presse les conséquences de cette déclaration, on se dit: Quoi! si nous étions assez malheureux pour être un jour gouvernés par un roi qui voulût porter atteinte à des priviléges regardés jusqu'à présent comme inviolables, au droit de propriété par exemple, si c'était la tyrannie ou l'imbécillité qui nous dictât des lois nouvelles, le parlement devrait-il les enregistrer et la nation s'y soumettre? — On ne doit pas craindre, réplique-t-on, d'avoir jamais un tel souverain, et voilà la différence essentielle entre le gouvernement monarchique et le gouvernement despotique; le monarchique est toujours gouverné par un prince éclairé! En vérité j'ai vu cette réponse dans un écrit fait par l'ordre de M. le chancelier. Mais, sans disputer sur la nature du pouvoir monarchique, qui exige à ce que je vois un miracle toujours subsistant, examinons si ce miracle est de l'essence du gouvernement français et si la résistance du parlement à l'enregistrement de cette

déclaration attaque les droits dont nos souverains ont toujours joui, ainsi que le prétend M. le chancelier.

« Pour cet examen, il est nécessaire de remonter jusqu'au temps où les Francs commencèrent à s'établir dans les Gaules et à y former un gouvernement régulier dont le chef eut le titre de roi. Nous voyons que, sous la première race, nos rois étaient loin de jouir d'une autorité sans bornes, que c'était au contraire dans les assemblées générales de la nation que résidait le pouvoir législatif, que ces assemblées étendaient leur autorité à chaque partie du gouvernement, qu'elles choisissaient même celui de la famille royale qui serait placé sur le trône. Sous Charlemagne, chef de la seconde race, malgré la puissance et la splendeur que ses conquêtes ajoutèrent à la couronne, on vit ces assemblées conserver le droit d'établir les lois, de réformer les abus et de porter des jugements en dernier ressort. Et si l'on regarde aux anciens privilèges de la nation, nous sommes en droit de ne plus respecter cette fameuse loi salique, à qui la maison régnante doit aujourd'hui la couronne. Vers le temps de Hugues Capet, père de la troisième race, le gouvernement prit à la vérité une forme nouvelle, mais qui n'accrut pas la puissance royale. La faiblesse des descendants de Charlemagne fit que chaque propriétaire d'une terre un peu considérable en forma une baronnie presque indépendante du souverain. Les ducs ou gouverneurs des provinces, les comtes ou gouverneurs des villes, tous les grands officiers de la couronne rendirent héréditaires dans leurs familles les dignités qui originairement n'avaient été accordées que pour la vie. Ils s'attribuèrent le droit de rendre la justice dans leurs propres domaines, celui de battre monnaie et de déclarer la guerre. Rendre hommage à leur souverain fut presque le seul acte de sujétion auquel ils se soumirent, hommage encore qui ne les liait qu'autant qu'ils en voulaient bien reconnaître les obligations. Nos rois n'eurent donc plus d'autorité que dans leurs propres domaines et ne furent plus, pour ainsi dire, que les premiers barons de France. Dans un royaume partagé entre tant de souverainetés, quelques principes d'union pouvaient difficilement subsister. L'assemblée générale pouvait à peine considérer la nation comme formant un corps et établir des règlements qui eussent une égale vigueur dans toutes les parties de l'État. Chaque district fut donc gouverné par des coutumes locales et poursuivit un intérêt séparé. Nos rois fi-

rent des lois dans leurs domaines et elles y furent suivies parce qu'ils y étaient regardés comme seuls seigneurs; mais s'ils avaient voulu les rendre générales, les barons en auraient été alarmés comme d'une entreprise sur leur indépendante juridiction. Les états généraux (c'était le nom que l'on donnait alors aux assemblées générales de la nation) perdirent donc sous la troisième race leur autorité législative, ou du moins en abandonnèrent entièrement l'exercice, non pour la remettre entre les mains du roi, mais parce que la nation ne formait plus un corps. Leur juridiction ne s'étendit plus qu'à décider les questions relatives au droit de succession à la couronne, à l'établissement de la régence, quand le précédent monarque ne l'avait pas déterminé par son testament, à la présentation des remontrances sur les griefs dont la nation demandait le soulagement, et à l'imposition de nouvelles taxes dans les besoins pressants de l'État. Mais comme en effet des subsides extraordinaires n'étaient demandés par nos rois que dans les besoins les plus pressants, et que les autres cas qui requéraient l'assemblée des états généraux arrivaient rarement, ces assemblées devinrent peu fréquentes. Cependant le domaine de nos rois s'agrandit successivement, et plusieurs souverainetés qui balançaient le pouvoir de la couronne lui furent réunies. La puissance royale, ainsi augmentée, crut pouvoir profiter de ce que la nation avait perdu cette habitude de s'assembler régulièrement et surtout de ce qu'elle avait abandonné sa puissance législative. Ce ne fut d'abord qu'avec les plus grandes précautions que nos rois se l'attribuèrent et avec toute la réserve qui pouvait empêcher les sujets de s'en alarmer. Leurs premières ordonnances ne furent point rendues avec autorité; ils proposèrent « ce qu'ils crurent le plus utile au bien général » et invitèrent par cette raison leurs sujets à y souscrire. Mais peu à peu ils prirent plus ouvertement le style de législateurs. De cette importante acquisition les pas qui conduisirent au droit d'imposer des taxes devinrent faciles. Le peuple accoutumé à voir son souverain par sa seule autorité rendre des ordonnances qui réglaient les points de la plus grande importance au regard de la propriété de ses sujets, ne fut point étonné quand il se vit requis par des édits royaux pour contribuer aux besoins de l'État, et Charles VII exerça ce nouveau pouvoir sans exciter aucun mouvement dans le royaume. Il sembla à peine donner lieu à quelques murmures. — Voilà donc la nation qui perd encore le

droit de s'imposer elle-même, l'assemblée des états généraux, qui n'est plus nécessaire pour l'imposition de nouvelles taxes, le roi en possession de toute la puissance. La constitution, qui sous la première race était à peu près démocratique, et sous la seconde aristocratique, se confond sous la troisième dans une pure monarchie. Cette grande révolution ne se fit ni par un consentement en forme de la part de la nation, ni par une violence ouverte de la part de nos rois. Une attention habile a profité de chaque circonstance qui pouvait augmenter leur puissance. Notre penchant pour eux, notre caractère confiant et peu prévoyant, qui fit que nous crûmes plutôt leur confier nos droits que les leur céder, enfin les changements que le temps produit nécessairement sur toutes choses sont les seuls titres qui ont fondé cette puissance monarchique dont ils jouissent aujourd'hui. Il ne faut donc pas nous dire que cette puissance est une loi fondamentale de l'État.

« Nous ne prétendons pas en revenir à nos premières institutions; nous ne demandons que la conservation de ces limites qui l'empêchent de dégénérer en despotisme, ou dans une monarchie sans limites telle que la conçoit M. le chancelier. Ces limites sont les droits et priviléges prétendus par la noblesse. Quoiqu'elle ait perdu cette puissance politique qui résidait en elle comme corps, elle retient toujours des droits personnels et une prééminence attachée à son rang; elle conserve un sentiment de sa première élévation, qui l'élève au-dessus de la classe des autres citoyens; elle prétend à de certaines distinctions; il est de certaines taxes auxquelles elle ne peut être assujettie. Beaucoup de ces droits ne sont pas tirés de lois positives, mais définis et établis par les maximes de l'honneur, titre plus délicat, mais non moins sacré. Ces droits, établis et soutenus par un principe également vigilant pour les garder et pour les défendre, ont jusqu'à présent été des objets de respect et de vénération pour le souverain. L'autre barrière qui met un frein à son autorité est l'enregistrement de toute ordonnance au parlement avant que nous devions les regarder comme ayant force de lois, ainsi que le droit qu'il a de faire des représentations sur celles qui porteraient atteinte aux priviléges de la nation et, en conséquence, de refuser l'enregistrement. Tout édit qui ordonne de nouvelles impositions doit aussi y être enregistré avant que ces impositions puissent être levées légalement, et peut être repoussé si le malheureux peuple est hors d'état de payer de nouvelles taxes.

C'est ce droit d'enregistrement que l'on veut à présent ôter au parlement. Il ne fut jamais un droit pour lui, disent les partisans de l'autorité royale; rendre la justice au peuple est sa seule fonction. Telle fut à la vérité son origine, et ce que nous appelons à présent parlement n'était dans son principe que la cour de nos rois ou le tribunal auquel ils confiaient l'administration de la justice dans leurs propres domaines, et le pouvoir de prononcer définitivement sur tous les cas qui y étaient renvoyés par appel de toutes les baronnies du royaume. Mais lorsqu'on eut fixé le temps et le lieu de ces assemblées, lorsque, non-seulement les formes de ces procédures, mais encore les règles et le principe de ces jugements eurent acquis de la régularité, que leur uniformité eut établi des règles de justice qui furent regardées comme si sacrées que la puissance souveraine du monarque même aurait craint de les attaquer, le peuple s'accoutuma à le considérer comme le grand dépositaire de ses lois, ses membres acquirent de la considération, ses décrets furent respectés, et il prit beaucoup d'influence sur la nation. Ce fut cette considération dont nos rois se servirent pour établir leur autorité législative sans effrayer leurs sujets. Avant de prétendre que leurs ordonnances eussent force de lois dans le royaume, ils les envoyèrent à leurs parlements pour y être vérifiées et enregistrées. Et l'on a vu quelquefois les parlements refuser d'enregistrer, et plusieurs de nos rois, loin d'être offensés de ce refus, rendre des déclarations autorisant cette résistance pour le cas où, surpris par leurs ministres, ils rendaient eux-mêmes des ordonnances contraires à la constitution du royaume et aux priviléges de leurs sujets.

« Lorsque nos rois hasardèrent de ne plus recourir à l'assemblée des états généraux pour demander de nouveaux subsides et de requérir par de simples édits royaux leurs sujets de contribuer aux besoins de l'État, ces édits furent aussi envoyés au parlement, et l'enregistrement, regardé comme nécessaire pour que ces taxes fussent levées légalement, eut l'air d'une espèce de consentement tacite de la nation. Souvent le parlement fit des remontrances pour en appeler à la modération, et souvent il fut écouté. Le peuple s'accoutuma donc à le considérer comme son organe, et la puissance du souverain s'accrut à l'ombre de cette confiance.

« Cette puissance, devenue sans bornes, voudrait à présent n'avoir plus même ce léger frein.

« Le parlement ne fut créé, dans son origine, que pour rendre la justice, il est vrai. Ce n'est point au détriment des droits de la couronne que sa puissance s'est augmentée, mais au détriment des nôtres. Ce serait donc la nation qui serait autorisée à réclamer contre ces droits. S'il avait montré une complaisance trop servile aux volontés du souverain, il eût trahi ces droits que nous lui avons confiés, de même que s'il avait enregistré une déclaration lui attribuant à lui-même la puissance de créer des lois ou de les détruire sans contradiction et lui ôtant le pouvoir de refuser l'enregistrement de toute ordonnance ou les édits émanés du conseil. Les princes ont donc eu raison de protester aussi contre une telle déclaration, non-seulement comme pairs et ayant en cette qualité séance au parlement, mais comme gentilshommes faisant corps avec la noblesse. Elle blesse également tous les ordres de l'État; aucun ne devant être soumis au pouvoir arbitraire, ils sont aussi fondés à regarder la cassation du parlement comme illégale, non-seulement parce qu'elle est injuste dans le fond, puisqu'il n'a fait que son devoir en refusant d'enregistrer cette déclaration, mais parce qu'elle l'est aussi dans la forme. L'inamovibilité des charges qui composent ce corps est regardée comme une loi de l'État, et plusieurs déclarations de nos rois l'ont confirmée. Aucun de ses membres ne doit donc perdre celle dont il est revêtu que lorsqu'il est jugé coupable, et la seule volonté du roi ne fait pas jugement[1].

« Un corps qui pourrait être détruit parce qu'il aurait osé lui déplaire serait un mauvais gardien de nos lois, l'esclave du caprice du souverain et non le défenseur des priviléges de la nation. Par qui le faire juger? Par un tribunal, dira-t-on. Il est vrai que l'on n'eût pu en trouver aucun qui l'eût jugé coupable, aucune loi sur laquelle il eût pu être condamné; car le pouvoir peut bien user de violence, mais il ne peut faire que cette violence devienne justice, et s'il a été au pouvoir du roi de détruire, il ne l'a pas été de détruire avec légalité. Les protestations contre cette illégalité sont fondées; la force pour être écoutées leur manque, il est vrai, et malheureu-

[1] Les pairs, lorsqu'ils sont reçus au parlement, jurent dans leur serment (et ce serment est connu du roi) de ne point souffrir qu'aucun de ses membres perde ses charges que par un jugement légal rendu par un tribunal toujours subsistant. Une commission créée par le roi pour les juger serait regardée comme une violation de cette loi. (*Note en marge du manuscrit.*)

sement les cris de la nation sont aussi impuissants que ses droits sont réels, et M. le chancelier sera à jamais coupable envers elle d'avoir élagué les faibles restes d'anciens priviléges.

« J'ai dit, au commencement de cet écrit, que je trouvais M. le chancelier coupable envers le roi, quoiqu'il semblât ne travailler que pour l'augmentation de son autorité. En effet, un roi de France jouit, ce me semble, dans la constitution actuelle de la monarchie, de l'autorité la plus étendue qu'un roi puisse désirer. S'il veut encore commander à des hommes, et non à des esclaves, la plus souveraine injustice peut seule le mettre dans le cas de sentir qu'il n'est pas absolument le maître en excitant les murmures dans la nation. Que nous reste-t-il que nous ne regardions pas comme à son absolue disposition ? Je ne puis mettre au rang des priviléges la sûreté de la vie si l'on n'est jugé criminel suivant les lois. Il fait horreur de penser qu'il y ait des hommes à qui le caprice d'un seul peut la faire perdre, et je ne veux pas croire qu'un souverain souhaite ce pouvoir. Il s'agit donc de quelques distinctions attachées à la noblesse, et plus idéales que réelles, comme la propriété de nos biens, sur lesquels il met des impositions à sa volonté; car cet enregistrement nécessaire au parlement et le pouvoir qu'il a de le refuser, qui en est la conséquence, gêne peu les rois pour nous imposer des taxes nouvelles; l'immensité de celles que nous payons en est la preuve. Le roi possède une partie de nos biens par les différents emprunts que lui ou ses prédécesseurs ont faits successivement. Il n'est aucun fonds qui soit assigné où il ne puisse toucher, soit pour les arrérages des rentes constituées pour ces différents emprunts, soit pour la solde des troupes ou les appointements des charges, tant de la cour que de la magistrature. Tout passe à son trésor royal. Il peut donc arrêter tous payements, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent, sans même qu'on lui refuse de contribuer aux dépenses auxquelles il peut être obligé. Cette crainte, jointe à celle que l'on a de déplaire à son souverain qui distribue toutes les grâces, fait que l'on pourrait plutôt reprocher au Parlement de ne pas assez considérer la misère des peuples. Ce n'est donc qu'à la dernière extrémité qu'on lui voit faire quelque résistance, et lorsqu'en vérité elle est aussi utile au roi qu'à ses sujets. Il est un terme où il ne faut plus songer à augmenter les revenus; et ce n'est pas en écrasant son peuple qu'un roi sera puissant.

« Ce faible reste de nos anciens priviléges semble donc n'avoir été conservé que pour faire jouir nos souverains du bonheur presque incompatible de gouverner paisiblement avec une autorité qu'on peut dire absolue. Il y a des hommes à qui ce simulacre de liberté fait croire qu'ils ne sont pas soumis à une autorité arbitraire, dont les âmes, par cette raison, conservent encore l'énergie et l'honneur qu'on ne trouve plus chez un peuple résigné au despotisme, et qui, à la place d'un dévouement servile dicté par la crainte, ont encore, pour les rois, celui du cœur. Est-ce là ce qu'il faut détruire ? J'ai donc raison de dire que M. le chancelier est coupable envers le roi; qu'il entend et voit mal ses vrais intérêts; je dirais même qu'il est fort maladroit, s'il n'était parvenu à ses fins particulières. Je veux bien avec lui croire un moment qu'une autorité sans bornes est le premier bonheur d'un roi; j'irai encore plus loin, et je conviendrai que le Parlement, par de vieux préjugés, se refusera quelquefois à des règlements utiles. C'est au moins de telles circonstances qu'il fallait profiter pour le détruire; on devait faire en sorte que la nation ne pensât qu'à l'obstacle, au bien du moment, sans songer que cette opposition, nuisible quelquefois, était précieuse à conserver. Mais envoyer au Parlement une déclaration faite pour révolter la nation entière, ce n'est pas ainsi qu'un homme habile, ayant conçu le même projet que M. le chancelier, l'eût exécuté. Il n'eût pas choisi non plus le moment où le peuple gémit sous le poids des impôts; il eût attendu qu'une bonne administration eût amené les esprits à ne plus voir, à ne plus reconnaître que le roi. Il est si aisé et si facile de nous amener là ! Louis XIV défendit au Parlement de lui faire même des remontrances, et la nation ne fit point d'opposition à cette défense; elle était enivrée de sa gloire. Il est vrai que cette défense n'eut l'air que d'une punition momentanée et qu'il n'imagina pas de faire une loi de son autorité arbitraire. Quand il aurait eu exercé pendant tout son règne une telle autorité, elle n'eût pas augmenté son pouvoir réel, elle n'eût fait au contraire qu'avertir la nation de ne pas se livrer à cet abandon qu'elle eut pour lui. Un roi dirait en vain : « Je suis le maître, ma volonté est la loi. » Si en effet il n'avait pas le pouvoir de l'être, cette prétention n'ajouterait rien à sa puissance, et elle ne serait que la risée de son peuple. Aussi un roi habile, en détruisant tout pouvoir qui peut mettre un obstacle au sien,

se gardera bien d'avertir ses sujets qu'il les a rendus esclaves de sa seule volonté. Cette idée effrayante les fait discuter sur l'injustice de ce pouvoir, leur fait examiner sur quel droit il se l'attribue. M. le chancelier, depuis six mois, a fait apprendre l'histoire de France à des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. Ces discussions, ces murmures sont peu à craindre, je le veux. Cependant qui peut l'assurer avec une entière certitude? Au moins produisent-ils le mal réel d'aigrir la nation contre son roi; et c'est peut-être celui que nous reprochons le plus à M. le chancelier, car c'est un malheur pour les Français de ne pas aimer leur souverain. Est-ce donc une pareille nation qu'il faut vouloir gouverner en despote?

« Je crois avoir bien prouvé que la destruction des Parlements, non-seulement n'est pas juste, mais ne doit pas être même désirée par le roi. Une bonne administration ne s'apercevra qu'ils existent que par l'ordre qu'ils contribueront à mettre dans le gouvernement, et lorsqu'ils ont hasardé de passer les bornes dans lesquelles ils doivent être renfermés, ce n'a jamais été que lorsque la mauvaise administration a mécontenté la nation et qu'ils ont senti qu'ils avaient à faire à des ministres imbéciles. De sorte que si le roi leur voit des prétentions nouvelles, son soin le plus pressant n'est peut-être pas de les arrêter, mais de commencer par examiner la conduite de ses ministres. Ces avertissements, accompagnés de justes représentations, un bon roi ne doit-il pas les désirer plus que les craindre? »

Nous nous trompons fort, ou ce Mémoire sur les parlements méritait d'être publié. Ferme intelligence de toute notre histoire, mâle dévouement à la liberté, prévision hardie des maux que le despotisme attirera sur la nation, nous y trouvons toutes ces rares qualités. Nulle part peut-être, avant 1789, si ce n'est dans les *Mémoires du cardinal de Retz*, on ne trouvera plus clairement accusée l'incertitude de la constitution politique de l'ancienne France, la route semée d'abîmes sur laquelle nous a jetés le renversement de ce milieu entre les rois et le peuple, la noblesse; nulle part des vœux plus sincères et mieux expliqués pour une représentation nationale effective et forte. L'auteur s'élève jusqu'à l'éloquence quand il souhaite à son pays de retenir l'énergie et l'honneur « qu'on ne trouve plus chez un peuple résigné au despotisme, » quand il explique comment le despotisme est le pire

ennemi de la royauté, et quand il résume tous ses raisonnements et toutes ses preuves historiques dans un seul mot qui laisse une empreinte profonde : « M. le chancelier, depuis six mois, a fait apprendre l'histoire de France à bien des gens qui seraient peut-être morts sans l'avoir sue. »

Quel est donc le ferme esprit qui a si vigoureusement tracé un si vaste tableau? Quel est l'auteur du Mémoire? C'est madame de Mesmes, assistée de madame d'Egmont.

Je trouve, en effet, dans les *Papiers de Gustave III*, tome XXI, une lettre du 1er septembre 1771, dans laquelle madame d'Egmont écrit à Gustave : « J'ai pensé que vous n'aviez pas pris la peine de discuter les principes de M. le chancelier, et que, par conséquent, vous n'aviez pas vu ni ce qu'il détruit ni ce qu'il veut rétablir. Dans cette persuasion, j'ai prié madame de Mesmes de rassembler les faits principaux, afin que V. M. pût voir sur quoi se fonde ma façon de penser à cet égard; j'étais trop malade pour pouvoir faire ce travail; d'ailleurs, mon amie en est plus capable que moi... Je joins ici ce petit écrit et les deux meilleures brochures sur le même sujet... » D'autre part, au Mémoire que nous avons cité se trouve annexée, dans les *Papiers de Gustave III*, une lettre développant les arguments du Mémoire, empruntant quelquefois les mêmes termes, faisant évidemment suite, et composée par le même auteur. Or cette lettre, non signée, est de l'écriture de madame Feydeau de Mesmes, dont quelques autres lettres sont ici avec signatures. Le Mémoire est d'une grande écriture qui a tout l'air d'être celle d'un copiste. En troisième lieu, une petite feuille sans date, de l'écriture de madame d'Egmont, et qui se trouve ici, dans le volume d'Upsal, était évidemment jointe au Mémoire, qu'elle annonce à Gustave III par ces mots : « Voici le petit ouvrage de madame de Mesmes... Il est certain que je lui ai vu faire ce petit mémoire, qu'elle l'a écrit au chevet de mon lit pendant ma maladie à Brêne (*sic*), et qu'il n'est venu personne qui pût nous aider. » Quatrièmement enfin, on trouve en marge du Mémoire, pages 2 et 27, deux notes (que nous avons citées), où l'on reconnaît visiblement l'écriture de madame d'Egmont. Pour peu d'ailleurs qu'on ait parcouru la correspondance de madame d'Egmont avec Gustave III, on sait que cette grande dame, généreuse et fière, s'occupe beaucoup des affaires du parlement, et soutient sans cesse les droits de la liberté. C'est elle qui écrivait à Gus-

tave III, quelques mois avant la révolution par laquelle il devait relever la puissance royale : « Puisse votre règne devenir l'époque du rétablissement d'un gouvernement libre et indépendant, mais n'être jamais la source d'une autorité absolue... Si vous ne mettez pas à votre autorité des bornes qu'il soit impossible à vos successeurs de franchir, et qui rendent vos peuples indépendants de l'imbécillité d'un roi, des fantaisies d'une maîtresse et de l'ambition d'un ministre, vos succès deviendront l'occasion de ces abus, et vous en répondrez devant la postérité. » C'est elle encore qui écrit à Gustave III, sur l'esprit duquel elle a pris un grand et noble ascendant : « Mettez-moi à portée de vous envoyer mon portrait. Je ne le puis sans la parole positive que vous n'avez ni n'aurez celui de madame Dubarry. »

Les lettres de Piranesi à Gustave III nous montreront le roi ami des arts et jaloux de les attirer jusque dans son lointain royaume. Elles sont curieuses pour l'histoire artistique. Elles nous intéressent aussi en ce sens que leur auteur a eu des relations très-intimes avec la France. C'est en France que les deux célèbres graveurs Piranesi, père et fils (nos lettres sont du fils), invoquent, pour leur œuvre commune, plusieurs de leurs plus dévoués et de leurs plus célèbres protecteurs. Après avoir été, non-seulement le correspondant de Gustave III, mais même son chargé d'affaires auprès de la cour de Rome, François Piranesi, le fils, fut envoyé, en 1798, comme ministre de la république romaine à Paris. Pendant les troubles qui agitèrent ensuite l'Italie, il fut fait prisonnier à Naples, ne dut sa liberté qu'à l'intervention du premier consul, publia à Paris, chez Didot, son plus grand ouvrage, où se confondent les travaux de son père et les siens, et vendit finalement au Gouvernement français, pour la chalcographie du Musée, les planches gravées et les collections précieuses qu'il avait si laborieusement réunies.

A en croire quelques-unes des lettres qu'il adresse au roi, l'élève serait devenu, pour l'expérience et le goût, plus habile que le maître : « Je ne dis rien du style, du goût et de la beauté de l'ensemble de ces deux morceaux, écrit-il dans sa seconde épître; votre majesté entend tout cela mieux que moi. » Ce qui est sûr, c'est que Gustave III faisait, par l'entremise même de Piranesi, d'importantes acquisitions, et que le musée de Stockholm n'a en

core aujourd'hui d'autres antiques à montrer aux étrangers que ceux qui y ont été apportés par ce roi. L'*Endymion*, magnifique statue, dont il est question précisément dans la lettre de Piranesi dont nous citions tout à l'heure un passage, est le principal ornement de cette galerie.

« Sire,

« Parmi les antiques dont une famille romaine va se défaire, il y a une superbe statue plus que nature ou plutôt un groupe de Bacchus avec une petite figure de femme à côté, qui mérite absolument d'être exposée aux yeux connaisseurs de votre majesté, quoiqu'elle se trouve publiée par Maffei[1] et le père Montfaucon[2]. Ces deux habiles antiquaires n'ont pas deviné le sujet de la petite figure, l'un d'eux l'ayant prise pour la déesse de l'Espérance qui se réchauffe toujours avec le vin, l'autre pour Ariane, la femme de Bacchus, par la seule raison d'être en sa compagnie. Comme je l'ai examinée de près, tant pour ce qui est antique que pour tout ce qui a été modernement ajouté, j'ai trouvé que l'instrument qu'elle tient à la main droite est le manche d'un couteau ou d'une épée. Cette observation, jointe à la modeste physionomie de la figure et à la draperie même, me force à y reconnaître la muse de la Tragédie, qui a été inventée par Bacchus, et dont il est le maître et le protecteur, ce qui est très-bien rendu par la position de la petite statue sous le bras de la divinité. La sculpture de ces deux morceaux diffère beaucoup; car le style de la petite figure est du premier grec, qui tient beaucoup de l'étrusque; l'autre est moins sec, et on y voit beaucoup de dessin, de finesse et de goût. Bacchus est habillé en triomphateur, comme s'il revenait de subjuguer les Indes, avec le thyrse d'une main et dans l'autre du raisin, portant sa nébride[3] ou peau de chèvre

[1] Paul Alexandre Maffei, né en 1653 à Volterra, mort à Rome en 1716, a laissé de savants ouvrages : 1° *Raccolta di statue antiche e moderne*, etc. Rome, 1704, in-folio, donnant 163 statues antiques tirées des palais, jardins et musées de Rome, un texte explicatif, quatre dissertations sur un tombeau de la voie Ostia, sur les thermes de Titus et sur les marbres du musée Albani; 2° *Gemme antiche*, etc., 1707, 4 vol. in-4° avec des notes précieuses.

[2] *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719-24, 15 volumes in-folio.

[3] Petit manteau de peau de cerf, de faon ou de chèvre, que l'on voit souvent aux bacchantes.

au-dessus de son manteau et gracieusement reliée en devant. Sa tête est couronnée de fleurs, qui se voient reliées par un strofio[1] et une partie desquelles tombent négligemment sur les épaules. La chaussure n'est pas moins singulière par la richesse que par la bizarrerie. Je ne doute pas que cette statue n'ait anciennement été placée sur le proscenio de quelque théâtre, où certainement elle aura fait un très-bel effet.

« Au museon Pischanendinium (?) ont été ajoutés différents marbres, parmi lesquels une Vénus très-superbe, l'urne de Scipion Barbatus, une statue colossale de Junon et plusieurs animaux.

« Il y a eu ici un fanatisme pour une statue moderne d'une Vénus couchée dans un lit. C'est le jeune sculpteur Monti qui a moulé sa femme, qui avait dans son corps de belles parties, ainsi que de mauvaises. Ayant débité qu'elle était une copie d'un antique, il a voulu savoir des plus habiles professeurs ce qu'ils auraient estimé l'original. L'estime a monté à 5,000 écus, ce qui a été fort honteux pour ces messieurs.

« Je suis, etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 4 mai 1783. »

« Monsieur[2],

« Je vais vous faire part d'une esquisse d'un beau candélabre antique dont s'est augmenté mon muséum ces jours passés, et qui fait merveilleusement le pendant à l'autre qu'il y avait déjà et qui est bien connu de Sa Majesté. Il pose sur des pattes de lion et, pour mieux le soutenir, on y a placé entre elles un morceau de colonne cannelée. Après s'élève une base carrée d'une modinature (*sic*) très-élégante et délicatement entaillée qui, dans la face principale,

[1] *Strophium* ou *mamillare* signifiait en général une sorte de bandeau ou de ceinture en peau pour la poitrine, à l'aide duquel on resserrait la tunique intérieure pour mieux dessiner les formes. Mais il signifiait aussi les bandelettes qu'on mêlait aux couronnes de fleurs et les couronnes de fleurs elles-mêmes dont on parait les autels, les statues des dieux, les prêtres et les objets sacrés. Ceux qui les préparaient s'appelaient *strophiarii*. (Voy. Pauly, *Real Encyclopädie;* voy. aussi de Clarac, p. 22.)

[2] Piranesi s'adresse à *Monsieur* le comte de Haga tant que Gustave III voyage sous ce nom. Gustave ne quitte Paris que le 9 juillet 1784.

représente un sacrifice d'un très-bon goût. On y voit dans le milieu un autel avec le feu sacré, d'un côté le prêtre couvert entièrement du pallium et un de ces ministres appelés *Camilli*, qui porte dans une patène les instruments nécessaires, de l'autre côté un victimaire, avec la hache sur les épaules, qui conduit un bœuf drapé et couronné. En arrière on voit le portail ou plutôt le pronaon ou portique d'un temple, ce qui sert beaucoup à la perspective et prouve en même temps que les anciens sacrifiaient et faisaient toutes leurs cérémonies hors des temples, au contraire de nous qui les faisons au dedans. Sur ledit bas-relief on trouve des masques bachiques avec des cornes de mouton reliées à l'aide d'un feston et vis-à-vis d'une tête de marbre cannelée. Sur elles s'élèvent deux cigognes qui, avec le dos, soutiennent le tronc du candélabre. Lesdites cigognes, ayant les ailes pliées et un serpent dans le bec, sont inventées dans l'attitude la plus propre, la plus proportionnée et la plus élégante pour faire un très-bon effet. Le fût du candélabre, orné de feuillages, de pampres et d'un grand serpent qui s'y entortille, s'achève avec un joli chapiteau richement orné. Toute cette décoration semble annoncer notre candélabre pour un monument bachique.

« Les héritiers de la maison Fucatelli ont donné au pape une tête d'Achille superbe, fort au-dessus de celle du général Schevoloff, qu'il emporta en Russie.

« Il y a aussi dans le même palais deux têtes en basalte[1] de l'empereur Vespasien et de Titus son fils[2], pièces bien rares, et qu'on pourrait obtenir, à cause que Sa Sainteté a fait propos de mettre fin à sa collection Vaticane.

« On y voit enfin un groupe de deux statues, l'une de Bacchus, après nature[3], l'autre d'une prêtresse ou plutôt de la déesse Némésis, fort plus petite.

« Pour ce qui regarde la juridiction sur les ports, que la chambre apostolique ne veut pas accorder aux nations protestantes, il est à savoir que l'agent de la Russie Prosopati, pour la ville d'Ancône, quoiqu'il ne soit reconnu par la cour de Rome qu'en qualité

[1] Voy. M. de Clarac. *Description des antiques du musée national du Louvre*, p. XXIII, XXIX.

[2] Les bustes et statues de Titus sont rares, parce que Domitien, jaloux, en fit disparaître un grand nombre.

[3] Sans doute grandeur naturelle.

d'agent, ose exercer les droits de consul, et fait des arrêts publics. A ce qu'on dit, le colonel Storanz, qui est le consul du pape pour la Russie, la Suède et le Danemark, aura beaucoup à faire pour exiger quelque tribut *d'ancoraggio*. Après quelque temps nous verrons jusqu'où il étendra sa juridiction. Je ne désespère pas qu'à l'aide de quelque recommandation particulière de Sa Majesté, nous aboutissions aussi, d'autant plus qu'il y aura l'exemple de la Russie.

« Ici est mort le cardinal Spinola, qui a laissé une richesse immense; c'est le vingt-quatrième chapeau vacant et le Saint-Père ne songe pas à faire la promotion, ce qui cause beaucoup de misère dans le pays..... Les deux ministres d'Espagne et de Portugal, se sont rendus d'Albanum à l'audience du pape pour obtenir la dispensation des infantes d'Espagne et de Portugal qui vont se marier.

« Je suis de vous, monsieur, le très-humble,

« François Piranesi.

« Rome, le 31 juillet 1784. »

« Sire,

« Ce n'est pas l'usage ni la cérémonie de la cour qui, à l'occasion de la nouvelle année, me rappelle le sacré devoir de faire des vœux pour une santé aussi précieuse que la vôtre. C'est mon cœur, accoutumé à ressentir les puissants effets de votre souveraine protection, qui m'invite à vous témoigner ma reconnaissance pour tant de bonté dont vous venez de me combler. Qu'il veuille bien me rendre heureux de même par la continuation de votre grâce que je tâcherai toujours de mériter par l'exactitude de mes services aussi bien que par la soumission parfaite aux ordres de votre majesté.

« Je soumets à vos yeux, sire, deux superbes bas-reliefs, déterrés à Otricoli[1], dans la fouille du pape. C'est bien facile d'expliquer le premier, car on voit Diane habillée en chasseuse sur un char traîné par deux chevaux, qui va peut-être s'amuser à son ordinaire exercice. Ce petit Amour en croupe tenant les brides, si ce n'est un génie particulier, pourrait dénoter la circonstance dans

[1] A 28 kilomètres N. O. de Rieti, tout près du Tibre.

laquelle cette déesse va surprendre Endymion. La femme au-devant ailée et qui d'une main tient un flambeau, de l'autre les brides, aussi simplement vêtue qu'elle est, s'annonce très-bien pour une des Heures. Dans le petit garçon en l'air on reconnaît aisément Phosphorus, qui semble avertir la déesse du jour qui vient. L'écrevisse en haut personnifiée et la grappe de raisin pourraient assez bien indiquer la saison dans laquelle l'événement arrive[1]. — On voit dans l'autre un héros grec à demi-nu devant une femme à qui il paraît imposer des ordres. Il a l'air d'un homme résolu à faire quelque grande entreprise, tandis que la femme s'appuie contre un arbre dans une attitude mêlée de rêverie et de plainte. Tout cela ne peut pas mieux convenir qu'à la fable de Protésilas, lorsqu'il quitte sa chère épouse Laodamie pour aller s'immoler chez les ennemis, suivant la voix de l'oracle. On ne pouvait pas saisir un plus tendre instant que celui-ci où le mari paraît dire à son épouse : « Console-toi et sois fidèle ! » Je ne dis rien du style, du goût et de la beauté de l'ensemble de ces deux morceaux. Votre majesté entend tout cela mieux que moi.

« La feuille ci-jointe est le catalogue des marbres de la villa Negroni, où j'ai marqué avec l'asterisco tous les morceaux les plus intéressants. Le marchand Staderino, qui en a fait achat, n'en veut pas moins que 16,000 écus, ce qui est un peu extravagant.

« Rien de nouveau sur l'Endymion; il reste encore chez ses maîtres sans qu'ils veuillent rabaisser le prix.

« Je suis, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 25 novembre 1784. »

« Sire,

« Votre majesté voudra bien me permettre que dans cet article je m'écarte de mon institut pour exposer, au lieu d'antiques, un ouvrage très-curieux d'un célèbre sculpteur du xviie siècle, Laurent Bernin. On sait que cet artiste, toujours spirituel dans l'invention, suivant en cela le goût de Michel-Ange, a traité souvent l'allégorie. Mais, à dire vrai, jamais il n'a été si capricieux que dans ce groupe où d'une manière symbolique il a voulu exprimer le commencement, le sommet et la fin de la vie humaine, la

[1] Voy. M. de Clarac, n° 438.

partageant en jeunesse, virilité et vieillesse. La source générale des hommes est représentée sous la forme d'un grand tronc de raisin qui sort de la terre. On voit cette mère commune personnifiée en femme couchée, qui fait naître en différents lieux de son corps des rameaux de la même espèce; ceux-ci s'entortillant au tronc principal s'élèvent jusqu'à un point pyramidal d'où ils retombent et s'enfoncent de nouveau. Le premier, qui sert à marquer la jeunesse avide des plaisirs est un petit satyre enveloppé de pampres et de grappes; après s'élève un petit faune pour marquer la virilité, et en bas un autre plus petit pour dénoter la vieillesse. Dans cette figure, pour exprimer l'ennui des plaisirs, propre des vieux, l'auteur a feint que le faune rejette le petit satyre qui voudrait l'engager à boire un coup de vin dans une tortue. Tout le groupe est taillé dans un seul bloc de marbre parfaitement entier; sa hauteur est de quatre palmes romaines, sa largeur trois et demie, son épaisseur deux. On peut assurer que le mérite de l'invention ne cède point à celui de l'exécution. Tous les deux le rendent unique dans son genre. Le possesseur en demande 1,000 écus.

• A l'Académie française, dans la classe de la peinture, on vient d'exposer un tableau représentant un soldat blessé, peint avec beaucoup d'intelligence par M. Drovais; — après, une ébauche avec Achille qui, au milieu de ses troupes et de ses amis, pleure sur le corps de son Patrocle. Thétis, sa mère, qui, lui fournissant les armes trempées dans la forge de Vulcain, ranime ses esprits assoupis et les incite contre les Troyens; tout est rendu avec beaucoup d'expression et de facilité, par M. Gauffier[1]. Dans la classe de la sculpture, un modèle en *scajola*, représentant une jeune dame dans l'instant de se déshabiller pour aller se coucher avec son mari, rendu avec la nature même par M. Chardigny. Dans la classe de l'architecture, un hippodrome, à l'imitation des anciens, pour les nobles jeunes gens, très-bien imaginé, par M. Vaudoyer; de même qu'une restauration idéale de l'Odéon et du théâtre de la ville Adrienne à Tivoli. Le projet est destiné

[1] Louis Gauffier, né à la Rochelle, en 1761, remporta le premier prix de peinture en 1784, par son tableau de *la Cananéenne*. Envoyé à Rome, il y composa de beaux ouvrages, entre autres l'*Alexandre mettant son cachet sur la bouche d'Éphestion* qui le fit admettre à l'Académie royale de peinture. Il mourut jeune à Florence, en 1801.

pour être inséré parmi les cartons de l'Académie royale de Paris ; il est très-sagement pensé par M. Bernard.

« Je suis , etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 3 septembre 1785. »

« Sire,

« Parmi les monuments qui peuvent exciter la curiosité des savants et des amateurs, celui que je vous propose, sire, est un des plus beaux, soit pour la forme, soit pour le style, soit enfin pour l'érudition qu'il renferme. On peut le partager commodément en trois pièces. Dans la première figure, je ne douterais pas qu'on y ait voulu représenter la conquête du Palladium que les Troyens laissèrent faire aux Grecs. Il est assez bien connu par Virgile le destin d'Ilium, qui n'aurait jamais été prise tant que ce sanctuaire serait resté dans la ville, et comme Anténor et Téano sa femme, qui gardaient ce précieux monument, par une des plus vilaines trahisons, le donnèrent à Diomède. On peut y reconnaître, en effet, un Grec, sur un char, qui, d'un côté, prend le simulacre d'Anténor et, tourné vers sa femme, prend d'elle aussi un casque qui pouvait être parmi les dépôts sacrés qui constituaient ledit Palladium. Dès qu'on a fixé cela, il est bien facile de reconnaître, dans la seconde figure, Énéas, Créusa et le petit Ascanius, qui s'en vont de leur patrie prête à être enflammée. Il vient encore, par conséquence, que par le feu qu'on voit allumé en haut soit représenté l'incendie funeste et misérable de Troie. Admettant que celle-ci soit la véritable explication de ce monument, on ne peut pas nier que sa forme est bizarre et la sculpture fort jolie, tant pour la proportion que pour l'arrangement des figures. Ce tout annonce la plus florissante époque des beaux-arts en Grèce. Ce monument se trouve entre les antiques de monsignor Borgia. Il m'a fait le plaisir de m'en donner un plâtre ; la pièce est en marbre.

« M. Venceslaus Peters vient d'achever deux tableaux dans lesquels sont représentés deux exploits d'Hercule : les victoires remportées par lui sur le fleuve Achéloüs et le lion de Némée.

« En raccommodant une rue, on a trouvé par hasard deux torses, d'une femme et d'un Apollon, de bonne manière.

« Dans un couvent de religieuses, on a trouvé aussi une bonne tête.

« Le roi de Naples, dit-on, a accordé la permission de fouiller.

« Je suis, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 3 décembre 1785. »

« Sire,

« Dans les environs de Rome, où était l'ancien Labico[1], aujourd'hui la Colonna, petit pays, a été dernièrement trouvée cette figure d'Hercule, de grandeur comme nature, assez pure de dessin, et d'un style noble et élégant. Quoique le sujet soit des communs, celui-ci mérite beaucoup d'attention de la part des connaisseurs en antiques, pour être le plus grand après celui du Farnèse, pour avoir sa propre tête, ce qui est rare dans les anciennes statues, enfin pour avoir sur ladite tête des trous pour y encaisser, peut-être, des pampres ou des grappes de raisin. Ce dieu, soit fantaisie des graveurs, soit mystères que nous ne connaissons point, paraît quelquefois dans des attitudes ou avec des symboles singuliers. La jambe à gauche est moderne excepté le pied; la droite est antique jusqu'au genou; mais le torse et la tête, conservés en entier, sont d'une beauté qui frappe. Le sculpteur qui la restaure en demande 800 écus après la parfaite restauration.

« M. Byres, antiquaire anglais, vient de vendre à l'impératrice des Russies sa collection de camées pour 6,000 sequins[2].

« Il y a en vente un morceau antique très-curieux, pour le prix de 300 écus. C'est un Diptyque avec presque 300 figures très-petites qui sont relatives aux faits du vieux et du nouveau Testaments. Le possesseur a près de lui les certificats de plusieurs savants, entr'autres de Winckelmann, qui, après avoir beaucoup vanté son prix, le croit digne du plus respectable muséon. Il y a aussi un document qui assure de sa provenance. Il dit que la pièce a appartenu autrefois à Basile Ier, czar de Moscou; qu'elle passa dans les mains de Pierre le Grand, auprès duquel elle a été en grande

[1] Labico est une petite ville de la campagne de Rome située entre Frascati et Palestrine.

[2] Dans son volume des *Vases*, Piranesi dédie un beau candélabre *Al suo carissimo amico il Sigr Giacomo Byres, architetto scozze.*

vénération; qu'enfin elle fut acquise par un chanoine polacque, qui la laissa par testament au possesseur actuel.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 4 janvier 1786. »

« Sire,

Les deux inscriptions gravées que je viens vous présenter, tant pour l'érudition que pour la forme de certaines lettres qu'on y observe, doivent sans doute être réputées plus curieuses et plus intéressantes que tous les monuments de sculpture que j'ai eu l'honneur de vous envoyer en avant. La première est une *tessera hospitalis*[1] en langue éolienne de l'antiquité la plus reculée, où sont les lettres éoliques susdites, en partie grecques, en partie étrusques. J'ai tâché de la rendre en grec commun et en latin, ayant mis de même d'un côté les lettres qui en font le mérite principal. La seconde n'est qu'une inscription piaculaire en langue volsque. Elle a été déjà rendue et expliquée par le savant Coltellini de Cortone, et on ne peut pas faire mieux que rapporter sa traduction, telle qu'elle est. Par la moderne inscription gravée en bas, on apprend que la forme[2] est dans le Muséon Borgianum, à Velletri, mais on y pourrait ajouter que de l'original on fit un présent au pape et que le Saint-Père l'a perdu malheureusement.

« J'ai cru bien fait, sire, de joindre ici un catalogue de livres à l'égard des beaux-arts et des antiques qui viennent de paraître ou paraîtront dans peu de temps.

« Je suis, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI.

« Rome, le 1er février 1786. »

[1] La *tessera hospitalis* était une petite tablette de bois que tout Romain, donnant ou recevant l'hospitalité, partageait avec son hôte avant de le quitter, comme un gage de perpétuel souvenir. Elle portait une inscription relatant les noms de ceux qui s'étaient liés d'hospitalité, l'année, le mois et le jour où ils avaient contracté cette liaison et la mention qu'elle avait été faite pour eux et leurs descendants. Quiconque devenait infidèle aux liens hospitaliers encourait une sorte d'infamie: « Vous avez rompu la tessère hospitalière; allez trouver quelqu'un qui ait en vos serments plus de confiance. » (Plaute, *Cistell.* I, v. 27.) — On trouve dans Maffei (*Musæum Veronense*), p. 472, une tessère hospitalière d'une ville et d'un citoyen romain en bronze et avec inscription. On en trouve encore avec inscriptions dans Marini, *Atti e monumenti degli Arvali*, p. 782, 783; Gruter, *Inscr. antiq.*, p. 470. Voy. de plus Pauly, *Real-Encyclopädie*, vol. III, p. 1251, et le savant livre de M. Ch. Dézobry, *Rome au siècle d'Auguste*, p. 220, 480.

[2] Sans doute *la copie*.

« Sire,

« Parmi les beaux groupes qui nous sont restés de l'antiquité, si on excepte le Laocoon, le Papirius, l'Arria et Petus, on peut ranger celui que j'ai l'honneur de vous présenter, sire, tant pour le style que pour l'accouplement des figures et la gaîté du sujet qui y est exprimé. C'est un petit Faune qui soutient un vieux et gros Silène barbu, couronné de pampres, avec une tasse à la main et une peau de lion qui lui tombe de ses épaules. Ce qui est le plus beau, c'est que le Silène est ivre jusqu'à l'abandonnement total de son corps. La peine qu'éprouve le petit Faune et les efforts qu'il fait pour soutenir le corpulent Silène, le délaissement du vieux, son assoupissement et l'abandon de tous ses membres, tout est rendu avec la plus grande simplicité et avec le caractère de la vérité et de la nature même. Cette peau de lion, à dire vrai, pourrait le faire soupçonner un Hercule qui quelquefois est représenté de cette manière; mais je me doute fort que cette peau est un ajoutement moderne et qu'on a adapté une peau de lion en place d'une nébride ou peau de chèvre, qui est plus convenable à un Silène. Ce groupe est à M. Lenking. Il y a un an environ, monsignor Ferretti acheta de la maison Cheruffini un camée fragment représentant Achille qui pleure sur le tombeau de Patrocle, sujet illustré par Winckelmann et dont on a une répétition dans un bas-relief de la maison Maffei. A présent il veut le vendre pour 1,100 sequins. Il est de la première beauté, d'un dessin et d'un style le plus pur qui se trouve en camée.

« M. Volpato a déjà commencé la gravure de la chapelle Sixtine. Cet ouvrage, à mon avis, ne réussira pas seulement à être agréable, mais il devra être utile aux connaisseurs et aux artistes; car l'original, on peut le dire, est l'école du dessin, l'abrégé de l'art.

« C'est le graveur Carloni qui mettra en planches la sacristie de Saint-Pierre; il en donnera le plan, les coupes, la décoration de l'intérieur et enfin tous les détails.

« Je suis, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 15 mars 1786. »

« Cette figure de Vénus est bien à estimer, sire. Ce n'est pas ni la touchante attitude, ni la proportion des parties, ni l'arrondis-

sement des muscles qui seules en forment le prix d'excellence. Son mérite principal est de pouvoir reconnaître dans son visage le portrait d'une femme illustre, savoir Matidia[1], la fille de Marciane, qui par conséquence avait pour oncle l'*optimus* des empereurs romains, Trajan. La conformité de ses traits aux médailles et au buste capitolin sont les fondements sur lesquels s'élève une telle opinion. On ne se doit pas étonner de voir combien les femmes augustes aimaient d'être représentées avec les devises de Vénus, plutôt qu'en Cybèle, en Diane, en Cérès. Vénus n'est-elle pas la déesse qui en imposait par les attraits de la beauté à tous les rangs de divinités dont l'ancienne mythologie remplissait le ciel, la terre, la mer et l'enfer? N'est-elle pas la déesse en crédit d'avoir, avec Anchise, fait naître

Romanos rerum dominos gentemque togatam?

« Ce beau simulacre, appartenant aux Farnèse, est un de ceux transportés à Naples, ville qui, étant déjà bien riche en bronzes, en pierres et autres curiosités antiques, va à présent augmenter de même sa collection de marbres.

« Les jours passés, on a élevé dans la place du Quirinal le premier morceau de l'obélisque, qu'on a voulu mettre entre les deux chevaux. Sa Sainteté est prête à voir perfectionner tous ses ouvrages de magnificence. Il ne lui reste que de voir dessécher les marais Pontins[2] et sa nièce accoucher[3]. On travaille à mettre les deux horloges sur la surface de l'église Vaticane. La déesse de la médisance dit que le but principal de cette entreprise est que les flatteurs du Saint-Père ont voulu lui donner le goût de placer aussi les armes Braschi sur le portail de Saint-Pierre.

« Nous venons de voir ici trois ouvrages imprimés à Parme par

[1] Voy. dans M. de Clarac (*Description des antiques du Musée du Louvre*), la description du magnifique buste de la belle et vertueuse Matidie, nièce de Trajan et belle-mère d'Adrien (n° 129).

[2] On sait les grands travaux qui honorèrent le pontificat de Pie VI (1775-1799) : les réparations et le fanal du port d'Ancône; la magnifique sacristie ajoutée à Saint-Pierre; les réparations faites à l'entrée du palais Quirinal, où il fit relever le fameux obélisque; les embellissements de l'abbaye de Subiaco, et surtout le dessèchement des marais Pontins.

[3] Pie VI avait deux neveux, fils de la comtesse Onesti, sa sœur. Il leur fit prendre son nom, et maria l'aîné, le duc Braschi, à la fille de la comtesse Falconieri, une des plus riches héritières de Rome.

le célèbre Bodoni, dont l'élégance est insurmontable : 1° les caractères de Théofraste, et 2° l'ancien Longus en grec et en latin. Tout est magnifique, soit pour le papier, soit pour les caractères, soit pour le tirage.

« Je suis, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 27 septembre 1786. »

« Sire,

« Un des plus beaux traits de l'histoire grecque est ce qu'on a sculpté dans ce marbre de la villa Albani, qui n'a pas encore été publié. On y voit les deux amis Pylade et Oreste venus dans la Chersonèse Taurique pour voler le simulacre de Diane, l'unique remède assigné par les dieux à la guérison du second, et qui, reconnus pour étrangers, sont destinés tout de suite à être immolés à la déesse. Il faut que l'artiste qui y a travaillé fût un des plus habiles, car il y a mis le plus beau dessin et tout ce qu'on peut désirer du côté de la composition et de l'expression. Il n'a pas omis d'y placer la figure d'Électre, prêtresse de cette divinité, et qui aurait été la sacrificatrice de son frère si elle ne l'avait pas enfin reconnu.

« On trouve à acheter ici, pour cent écus romains, une estampe de la colonne théodosienne de Constantinople, où, quoiqu'elle ait été élevée à Arcadius, son fils, on trouve gravés les principaux exploits de Théodose, et les plus respectables édifices dont ces princes ont enrichi la ville de Constantinople, alors la capitale de l'empire. Ce qui est singulier, c'est qu'on voit par ce monument que le bon goût n'était pas encore perdu. La longueur de la carte est de 25 palmes romaines, la hauteur d'une palme et presque un quart. On a déjà fait au possesseur des offres avantageuses, mais il ne veut pas rabaisser un sou dudit prix.

« On va publier ici un grand plan iconographique des marais Pontins, aux frais de la chambre apostolique.

« Je viens de donner la dernière main à une très-grande carte de la place de Padoue, appelée le Pra-della-Valle, en feuilles arci-papali. Ç'a été pour le feu ambassadeur de Venise ici, le chevalier et procureur Memo, que j'ai fait cette gravure. Notre Saint-

Père l'agrée beaucoup. J'aurai l'honneur d'en envoyer une à votre majesté à la première occasion.

« Je suis, etc, etc.

« François Piranesi.

« Rome le 15 novembre 1786. »

« Sire,

« J'ai l'honneur de présenter à votre majesté le dessin d'un temple avec la statue d'Esculape, qu'on vient d'acheter dans la vigne Borghèse. On fait présentement, autour dudit temple, un grand bassin, et, dans la fouille faite pour le former, on a trouvé une grande quantité de murailles antiques et différents morceaux de statues. Les sieurs Ratti, de Livourne, ont en vente différents morceaux de marbres antiques. La marquise Gerolame Lepri prend soin d'en faire passer le contrat, et même elle m'a chargé d'en envoyer une note à votre majesté. Ce mois d'octobre passé le sieur Petrini a fait une fouille à Palestrina, où on a trouvé deux camées antiques blancs et fort estimés. L'un représente Livie, l'autre Méduse. Il a trouvé aussi deux rares onyx et un grand morceau de topaze.

« Voici un billet de visite que monsignor Ridolfi a fait imprimer; c'est celui dont le gazetier de Florence a parlé.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 30 décembre 1786. »

« Sire,

« Pour continuer la dissertation sur les arts que je pris la liberté d'envoyer à votre majesté dans la feuille du mois de février passé, j'aurai l'honneur de lui dire que la *cista mistica* ou panier mystique dont il y était parlé et qui fut trouvée à Palestrine, quoique dans un mauvais état, est un monument qui est cependant estimable, par le jour que cela peut répandre sur les antiquités. Cette *cista mistica* des orgies ou mystères de Bacchus est la quatrième que l'on connaisse[1].

[1] Voy. sur ce curieux sujet Pauly, *Real Encyclopädie*, t. II, p. 386, 1058. 1067, articles *Cistophori* et *Dionysia*.

« Elles ont toutes quatre été trouvées dans le territoire de Préneste. La première fut cette belle que l'on conserve à Rome dans le musée Kircherien et qui fut donnée par Ficoroni l'antiquaire[1], qui la fit graver dans son livre sur le *Labico*. La seconde, qui est plus petite, mais mieux conservée, est actuellement dans le musée Borgia, à Velletri. Quant à la troisième, qui est sans couvercle et fort endommagée, elle se trouve entre les mains du sieur Jacques Byres, Écossais demeurant à Rome. Ces quatre cistes se ressemblent beaucoup; elles sont d'une forme presque cylindrique, avec trois pieds, et le couvercle est surmonté de trois petites figures, qui lui servent aussi de manches. Sur cette dernière, c'est-à-dire sur la quatrième, on observe une lutte lacédémonienne entre un jeune homme et une jeune fille qui n'a qu'une petite jupe pour couvrir les marques de son sexe, du reste entièrement nue comme le jeune homme. L'on observe toujours, sur les cistes, des initiations aux mystères et des expiations. On croit apercevoir, sur cette dernière, l'expiation d'Oreste faite par Minerve. Ces cistes sont antérieures à l'an de Rome 600, c'est-à-dire au sénatus-consulte Marcien, puisqu'il défendit les cérémonies religieuses qu'elles représentent.

L'on trouva l'année passée, dans la fouille que le cardinal-doyen et le ministre de Portugal font faire dans le voisinage d'Ostie, environ trente grands vases de terre cuite, presque tous entiers, et que le prince Chigi a acquis pour en orner les allées de Castel-Fusano. L'on continue aussi à y déterrer des fragments de bonne sculpture. L'on y a également trouvé une inscription sur laquelle on voit les noms des serfs publics de la colonie d'Ostie, avec ce titre: *Familia Ostiensis*, et un groupe de deux enfants moins grands que nature, mais de bonne manière, et auxquels il manque les têtes. L'on y a aussi trouvé deux têtes fort estimées; l'une est le portrait d'une belle femme que l'on ne connait pas, et qui est un peu délabré; l'autre est une fort belle tête de Rome, très-entière, d'un style grandiose et un peu plus grand que nature. Le dessus de la tête n'a été qu'ébauché, afin de pouvoir y adapter un casque

[1] François Ficoroni, né en Italie en 1664, mort à Rome en 1747, a laissé: *Osservazioni sopra l'antichità di Roma*... Rome, 1709, in-4°; *La Bollo d'oro*... 1732, in-4°; *Le Maschere sceniche*, 1736, in-4°; *I piombi antichi*... 1740, in-4°; *I vestigi e rarità di Roma antica*, 1744, in-4°; *Le Memorie ritrovate nel territorio della prima e secunda città di Labico e i loro giasti siti*, 1745, in-4°; *Gemmæ antiquæ*, 1757, in-4°, etc.

de bronze. L'on ne doit pas admettre entre les véritables antiquités tout ce que l'on dit avoir été déterré, comme, par exemple, les fausses inscriptions de la famille *Emilia*, que l'on voit chez le sieur Bellotti, ni les vases de terre cuite que l'on découvre avoir été falsifiés. Selon moi, il en est de même de la fameuse inscription lapidaire de Lucius Mummius Achaïcus, celui qui détruisit Corinthe, que l'on dit avoir été trouvée dans le voisinage de Saint-Jean-de-Latran. Cependant, comme quelques amateurs la croient antique, la voici telle qu'elle est :

L. MVMMI. L. F. COS. DUCT.	Lucius Mummius Licii filius consul, ductu,
AVSPICIO. IMPERIOQVE	auspicio, imperioque
EIVS — ACHAIA. CAPT. CORINTO	ejus, Achaia capta, Corintbo
DELETO. ROMAM. REDIEIT	deleto, Romam redieit
TRIVMPHANS — OB — HASCE	Triumphans ob hasce
RES — BENE — GESTAS — QVOD	res bene gestas, quod
IN BELLO — VOVERAT	in bello voverat
HANC. ÆDEM — ET. SIGNVM.	hanc ædem et signum
IMPERATOR. DEDICAT.	Imperator dedicat.

Ceux qui prétendent que cette inscription ait véritablement été trouvée dans cette fouille disent que c'est une imposture du xve siècle. Ce qui n'en est point une, mais qui est très-véritable, c'est que je ne cesserai jamais d'être, avec le plus profond respect et le plus entier dévouement,

« Sire, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 28 avril 1787. »

« Sire,

« L'on vient d'ériger, dans l'église des saints apôtres, le tombeau de Clément XIV, dont j'avais déjà eu précédemment l'honneur de dire quelque chose à votre majesté. C'est certainement un des beaux morceaux de sculpture moderne. Le sieur Canova, sculpteur vénitien, qui l'a exécuté, commença à se faire connaître dans sa patrie par un beau groupe de Dédale et Icare, qui, quoique peu correct, était cependant rempli d'expression et de vérité. M. le chevalier Zulian, ambassadeur de Venise en cette cour, l'ayant appelé ici, il ne tarda pas à donner des preuves de la supériorité de ses talents en abandonnant le mauvais style, malgré lequel il avait été applaudi, et en s'attachant à la belle imi-

tation de l'antique; ce qui lui procura la commission d'exécuter, outre le tombeau de Clément XIV, qu'il vient de finir avec applaudissements, celui encore de Clément XIII, que l'on doit ériger dans Saint-Pierre, et pour lequel il a déjà fait différentes études. Les autres sculpteurs sont, pour la plupart, tourmentés d'envie, mais particulièrement les Romains, de ce que l'on a donné à un sculpteur vénitien deux commissions aussi considérables. Cet artiste paraît fait pour rétablir la réputation de la sculpture italienne, tant par sa belle imitation de l'antique que par sa dextérité à manier le marbre. On admire surtout, dans le tombeau qu'il vient de finir, la belle statue du pape, dans laquelle il a su éviter le mauvais effet qu'auraient pu produire les plis de la chape en lui faisant avancer le bras, de façon que l'on découvre presque entièrement le surplis et qu'on a un effet plus approchant du costume ancien. La tête du pape, qui est très-belle, est cependant ressemblante, chose difficile et rare à trouver parmi les modernes. Les deux Vertus qui l'accompagnent sont pleines de noblesse et d'expression. Le geste du pape, qui étend la main, seulement en signe de protection, est une louable nouveauté. La draperie supérieure des deux Vertus est du meilleur goût, mais les plis de celle de dessous me paraissent trop étroits et trop collés sur la chair. Quant au marbre, qui n'est pas des mieux choisis, on n'a pu que très-peu le lustrer, crainte de faire trop paraître les taches noires, ce qui aurait fait un mauvais effet. Il est arrivé une scène curieuse au sujet de ce mausolée, lorsqu'il fut découvert. Le sieur Bergondi, l'un des plus anciens sculpteurs et académiciens de Saint-Luc, se trouvant là, se mit à le critiquer sur le ton d'un homme rongé de jalousie; mais un peintre vicentin, qui s'y trouvait aussi, voulant venger la réputation de son compatriote, se retourna du côté de l'assemblée en lui montrant les mauvaises sculptures du tombeau des Colonnes, et dit : « Considérez, je vous prie, messieurs, cet ouvrage, qui est un des chefs-d'œuvre de ce censeur, et jugez par là quel cas l'on doit faire de ses critiques. » Chacun se mit à rire et le ridicule censeur se retira à petit bruit. Le sieur Christophe Hevesont (?), excellent sculpteur irlandais, après avoir été le concurrent du sieur Canova dans l'entreprise de ses ouvrages, montra beaucoup plus de générosité lorsqu'il les vit découverts; car il ne se contenta pas d'en faire l'éloge, mais il voulut lui donner un grand dîner où tous les artistes leurs amis furent invi-

tés. L'on dit aussi qu'un colonel anglais, charmé de la beauté du tombeau en question, a ordonné à l'artiste un groupe d'Amour et Psyché de grandeur naturelle.

« Il vient de paraître une médaille d'ivoire que l'on dit avoir été trouvée dans un tombeau, près de Chiusi. Elle représente le portrait de Porsenna et porte cette épigraphe : L. PVRSNA, que l'on explique ainsi : Lars Porsena. Le mal est que les connaisseurs prétendent que c'est une imposture et que le sieur Leotini, qui l'a produite, est déjà connu en Toscane pour un producteur de choses apocryphes.

« Il y a présentement à Rome un Français, nommé le sieur Casas, qui a été en Grèce et en Asie aux dépens du duc de Choiseul pour y dessiner les monuments antiques et le costume moderne, afin de continuer le bel ouvrage que ce duc avait fait commencer et qui a pour titre : *Voyage pittoresque de la Grèce.* Ce dessinateur a nombre de dessins curieux, entre lesquels il y en a plusieurs des ruines de Palmyre, qui peuvent servir à décider une question qui s'était élevée entre plusieurs curieux et amateurs des beaux-arts, dont quelques-uns, comme le sieur Milizia, prétendaient que le livre qui a pour titre *Ruines de Palmyre* ne présentant, en grande partie, que des ruines d'un fort mauvais goût, il fallait qu'elles fussent apocryphes, et il appuyait particulièrement son sentiment sur la déposition d'un dessinateur piémontais, qui assurait avoir été employé par le sieur Wood, auteur de cet ouvrage, pour travailler, non sur des dessins originaux, mais sur des dessins de pur caprice. Quelques autres, au contraire, soutenaient que la déposition d'un mécontent ne devait pas décider, et qu'on ne devait pas condamner si légèrement de mauvaise foi une personne dont la probité était aussi reconnue que celle du sieur Wood; qu'en outre, le peu de régularité que présentait cette architecture palmyrienne pouvait se justifier par ce qu'il nous restait à Rome des thermes de Dioclétien, qui étaient à peu près dans le même goût et du même temps; à quoi l'on peut présentement ajouter que le sieur Casas, ayant dessiné ces mêmes ruines, quoique sur des points de vue différents, l'architecture et la disposition s'en trouvaient à peu près les mêmes que celles des dessins du sieur Wood; ce qui, je pense, doit décider la question, n'étant nullement vraisemblable que l'Anglais Wood se soit entendu avec le Français Casas pour en imposer au public.

« Le roi des Deux-Siciles fait maintenant travailler à une fouille, auprès de Bayes, dans un endroit où l'on croit qu'était la maison de campagne de L.Vaccius, mais, jusqu'à présent, l'on n'y a trouvé que des fragments, si l'on en excepte une belle tête de Vénus.

« Le sieur Barbari a présenté au pape le projet d'un monument qui représente les Beaux-Arts protégés par Pie VI, et que l'on propose d'ériger dans l'emplacement qui se trouve derrière la nouvelle sacristie de Saint-Pierre.

« Enfin, je supplie très-humblement votre majesté de me continuer l'honneur de sa puissante protection et de me croire toujours, avec le plus entier et le plus respectueux dévouement,

« Sire, etc., etc.

« F. Piranesi.

« Rome, le 12 mai 1787. »

« Sire,

« Comme je crois que votre majesté ne désapprouvera pas que je continue à lui envoyer, de temps en temps, la dissertation sur les arts, je prends donc la liberté de lui envoyer la présente, quoique moins intéressante que je ne le souhaiterais.

« L'on a dernièrement placé dans la Rotonde le buste du célèbre Sacchini, maître de chapelle napolitain. C'est un de ses amis, M. Des Febves d'Aguerry, gentilhomme français, qui en a fait la dépense, et qui l'a fait exécuter par Carradorci, sculpteur du grand-duc de Toscane. Le travail en est grandiose et fait assez d'effet.

« L'on s'est mis actuellement dans le goût de placer au Panthéon les images de ceux qui, dans Rome, se sont distingués dans les beaux-arts. L'amateur y voit avec plaisir les portraits de Raphaël, d'Annibal, du Poussin, de Winckelmann et de Mengs; mais il est fâché de n'y pas trouver ceux de Métastase et du Bernin, au lieu de ceux de Zuccari et de Benefiale. Pausanias nous dit que la même chose arriva à Athènes, où l'on avait placé dans le théâtre, avec les images de Sophocle et d'Euripide, ceux aussi de certains poëtes les plus médiocres.

« La semaine passée l'on a fait partir pour Naples l'Hercule Farnèse, après que le sculpteur Charles Albaccini lui eut parfaitement adapté ses jambes antiques, que le prince Borghèse conservait

dans sa villa Pinciana, et dont il fit présent au roi de Naples. Le même sculpteur, qui est chargé de restaurer maintenant tous les autres marbres qui en ont besoin, tant ceux du palais Farnèse que de la Farnésina et des jardins Palatins, va commencer à restaurer aussi la Flore, à laquelle il adaptera une superbe tête antique, ornée d'un diadème; ce qui fera changer son nom pour prendre celui de la *Dea Speranza*, parce que l'on observe que son attitude est semblable à celle de cette divinité que l'on voit sur le revers de plusieurs médailles impériales et même sur le pied d'un des superbes candélabres du musée Vatican. Entre les statues des jardins Farnésiens, sur le Palatin, que ce sculpteur a dans son atelier, il y a celle d'un jeune athlète qui se ceint la tête d'une bande, de très-belle invention, mais d'une médiocre exécution. Cette statue est très-bien conservée, particulièrement les mains et la bande; et Winckelmann a prouvé que c'était une copie du fameux Diadumène de Polyclète, car le mot grec *diadoumenos* signifie précisément quelqu'un qui se ceint la tête d'une bande. Selon moi, cette figure représente un athlète victorieux. Une augmentation aussi précieuse de morceaux antiques et point encore publiés compensera bien la perte des bronzes antiques qu'on a découvert dernièrement avoir été volés dans le musée du roi de Naples. On prétend même que M. Hamilton, ministre d'Angleterre en cette cour, y est entré pour quelque chose, et en a actuellement chez lui différents morceaux.

Il n'est pas douteux qu'au moyen de ce transport des antiquités Farnésiennes, Naples ne devienne, après Rome, la ville de l'Italie la plus curieuse pour la beauté, la rareté de ses monuments; et Florence viendra après. Le transport qu'on y fait à présent de toutes les sculptures de la villa Medici augmentera considérablement le nombre de celles qu'on y avait, sans que l'on en puisse dire de même de leur mérite. Ces jours passés, on a commencé ici à mettre en vente le musée de l'abbé Pennacchi, consistant en bronzes qui, pour la plupart, sont modernes; le morceau le plus rare qu'il contenait était une petite statue de Minerve, d'un très-beau travail, et tenant en main une chouette. Monsignor Borgia en a fait l'acquisition pour l'envoyer à son musée de Velletri, où se trouvent déjà d'autres morceaux provenant de ce même musée Pennacchi, entre lesquels on voit plusieurs petits groupes d'hommes et de femmes sur le point de se boucher avec les mains différents

orifices du corps, geste relatif aux traditions du déluge. Ces petites figures, qui concernent différentes initiations aux mystères du paganisme, ont déjà été publiées au commencement de ce siècle par monsignor Bianchini; mais elles mériteraient qu'on en fit une nouvelle édition plus exacte et mieux dessinée.

« Il vient de paraître à Padoue les deux premiers livres de la tradition italienne de l'Iliade, en vers libres, par le sieur Cesarotti, déjà connu par ses talents poétiques et par sa traduction de l'Ossian de Macpherson. Sa traduction d'Homère, parmi quelques beautés, renferme beaucoup d'enflure, et ce qui déplaît davantage, ce sont ses notes, qui contiennent, si l'on peut s'exprimer ainsi, un trésor de fausse critique, dans lesquelles il censure ce grand poëte avec la dernière impudence, et en copiant Terrasson et La Mothe, qui étaient, à l'égard de ce grand poëte, de vrais Argus pour le mal et des taupes pour le bien.

« Je vous supplie très-humblement, Sire, d'être bien persuadé que je ne cesserai jamais d'être, avec le plus profond respect et le plus entier dévouement,

« De votre majesté, etc., etc.

François Piranesi.

Rome, ce 28 juillet 1727.

« Sire,

« J'eus l'honneur de parler, il y a quelque temps, à votre majesté du fameux obélisque qu'Auguste avait fait ériger dans le champ de Mars pour servir de gnomon à un cadran solaire, et que le sieur Antolini, architecte, avait proposé d'élever contre un mur, pour servir de couronnement à une fontaine que l'on voulait faire dans la partie de la rue des Due Macelli, qui fait face à l'obélisque de la place du Peuple. Maintenant, il n'en est plus question; mais on va choisir un plus bel emplacement. On a donc déterminé, après qu'on l'aura restauré avec différents morceaux de cette grande colonne Antonine que l'on voit renversée près de Monte-Citorio, de l'élever sur cette même place où est actuellement le piédestal qui portait anciennement cette grande colonne d'Antonin. Ce piédestal, orné de très-beaux bas-reliefs, sera transporté au musée Vatican, où il sera à l'abri et de l'injure des temps et des dégradations que l'ignorante populace y faisait; après quoi on y mettra à sa place le grand bloc de granit qui, ayant

servi anciennement de piédestal à l'obélisque en question, comme le porte son inscription, lui en servira de nouveau. Moyennant cela, les deux places voisines seront décorées chacune d'un des plus grandioses monuments antiques, c'est-à-dire la place Colonne de la colonne Coclite Antonine et celle de Monte-Citorio du grand obélisque du soleil. Mais il est à souhaiter que l'on ne charge pas les faces de sa base d'inscriptions ampoulées et ridicules comme celles que l'ex-jésuite Morcelli a faites pour l'Obélisque du Quirinal, où il compare le souverain pontife régnant à Alexandre le Grand.

« Dans les fouilles que l'on fait à Ostie, on a découvert un pavé en mosaïque blanc et noir. Il représente Mars surprenant Ilia, fable de la mythologie romaine, et qui fut inventée pour conserver l'origine du fondateur de la ville éternelle. Le prince Altieri le destine à former le pavé d'un cabinet.

« Je ne dois point passer sous silence quelques acquisitions faites à Rome dans le courant du mois passé. La plus considérable est celle de la fameuse Vénus dite de *Cornovaglia*, que le prince Chigi a achetée du sieur Volpato, moyennant la somme de trois mille écus. Cette déesse est représentée sous un aspect un peu moins jeune que la Vénus de Médicis et que celle du Capitole. L'ouvrage en est très-correct et des plus intéressants; on voit même que l'artiste, nommé Ménophante, s'est élevé jusqu'au beau idéal, et que c'est une répétition de la Vénus de Troie, comme le porte l'épigraphe grecque que l'on voit gravée sur la cassette des ornements qui est aux pieds de la déesse. Winckelmann en a fait l'éloge dans son *Histoire des arts;* sa tête, qui est antique et qui paraît avoir été rapportée, a tant d'expression et est d'une si grande beauté, que quand bien même elle n'aurait pas été faite pour cette figure, on ne voit pas qu'on aurait pu y adapter rien de mieux. Le sieur Albaccini a ordre d'en faire une copie absolument semblable pour la Russie[1].

[1] M. de Clarac, dans sa description des *Antiques du musée national du Louvre*, Paris, 1848, in-12, p. 84, à propos de la Vénus de Troas (n° 190), parle de cette statue : « Il existe à Rome, dit-il, au palais de Chigi, une statue toute pareille à la Vénus de Troas, et connue sous le nom de *Cornovaglia*, sur laquelle on lit une inscription grecque qui nous apprend que le statuaire Ménophante, connu par ce seul ouvrage, l'avait imitée de la Vénus d'Alexandria Troas, ville de Phrygie, près de Troie. Cette ressemblance nous assure que notre statue est

Un seigneur viennois, nommé le comte Fries, a chargé le sieur Raphaël Morghen de lui graver son groupe de Thésée, sculpture du sieur Canova, dont j'ai rendu compte à votre majesté dans une feuille précédente. Le même seigneur vient aussi d'acheter du sieur Jenkins l'athlète en marbre noir, qui était ci-devant dans la villa Negroni, et le beau Pâris, figure en pied, presque aussi grand que nature, qui fut trouvé il y a deux ans sur les rives du Tibre. Il a fait aussi acquisition de différents camées, mais où il n'a pas été si heureux, ayant pris pour antiques différents morceaux des plus modernes. On croit, cependant, qu'il faut en excepter le beau camée qui représente le dieu Luno[1], de même qu'un autre plus petit, qui est certainement des plus beaux et qui représente l'Amour de Cythère.

« Je vous supplie, sire, de la continuation de votre royale protection, et d'être bien persuadé que je ne cesserai jamais d'être avec le plus profond respect et un entier dévouement,

« Sire, de votre majesté, le très-humble, etc., etc.

« François Piranesi.

« Rome, le 25 août 1787. »

« Sire,

« Voici la continuation de ce dont j'ai eu l'honneur de parler à votre majesté dans la feuille précédente, touchant le temple moderne que l'on érige maintenant dans la vigne Borghèse. En continuant à fouiller, on a trouvé différentes ruines de sépulcres antiques, des tables de marbre, des chapiteaux et un Terme, outre deux inscriptions semblables, gravées sur deux Termes de peperino ou pierre d'Albano. L'orthographe en est si ancienne, qu'on les croit du temps de la république. Les voici ci-après, telles qu'elles sont gravées :

aussi imitée du même original, exécuté probablement par quelque élève de Praxitèle, sous Alexandre le Grand, qui rétablit cette ancienne ville. »

[1] Lunus ou Men, dieu de la lune. Les hommes lui sacrifiaient en Carie, en Phrygie, à Carrhes surtout, en Mésopotamie, en habits de femmes, et les femmes en habits d'hommes. On le représentait sous les traits d'un jeune homme, un bonnet arménien sur la tête, un croissant sur le dos, tenant de la main droite une bride, de la gauche un flambeau, et ayant un coq sous les pieds.

L. VRSIO. L L	Lucio Ursio Lucii liberto
PILE MONE	Philemoni
VRSIAE· L· L· NICE[1]	Ursiæ Lucii liberti nice
IN AGRO. L· P. XIIX	in agro longitudinis pedu 18
IN FRONTE. L. P. XIIX	in fronte latidudinis pedu 18

« Tous ces fragments que l'on trouve donnent aussi lieu de penser que cet endroit-là était un de ceux destinés aux sépultures des anciens, et cette opinion semble fortifiée par le sentiment du chevalier J.-B. Piranesi, qui croyait que c'était par là que passait la voie Flaminienne, et non pas par la porte du Peuple, comme on le croit communément. Le témoignage de Juvénal vient à l'appui de cette opinion, car voici comme il s'explique en parlant des défunts :

Quorum Flaminia tegitur cinis, atque Latinâ.

(*Sat.* I, v. ult.)

« Comme cette fouille et l'édifice que l'on y construit méritent quelque attention, j'en joins ici le dessin pour en faciliter l'intelligence[2].

« Les recherches que l'avocat Petrini fait dans le territoire de Préneste ont produit la découverte de deux camées de mérite ; ils sont presque de la même grandeur. L'un représente une tête voilée de Junon, blanche sur un fond transparent et d'une manière grecque, mais non pas du travail le plus achevé et le plus délicat, quoique cependant d'une manière simple et grandiose. Le commun des antiquaires la nomme Livie ; l'autre, à peu près semblable, représente la tête de Méduse moribonde, suivant ce qu'en dit Virgile :

Gorgona desecto vertentem lumina collo.

(*Æn.* VIII, 438.)

« Cette tête, quoique belle et grandiose, est cependant inférieure à la première du côté de l'élégance, et l'on connaît que c'est une copie d'une plus excellente, car on la voit en plusieurs gravures antiques et camées d'un travail supérieur à celui-ci. Le cardinal Braschi, neveu de sa sainteté, a acquis l'année passée un camée

[1] Peut-être faut-il lire VICA, c'est-à-dire *vicarius*.

[2] Je n'ai pas rencontré ces dessins, plans, etc. dans la collection d'Upsal.

pareil de grandeur annulaire, mais d'un travail fort supérieur, que l'on ne croit cependant pas être l'original; car on trouve, dans le recueil des pierres précieuses Stoschiennes [1], une gravure semblable avec le nom grec de l'ouvrier Sosicle, qui vraisemblablement fut l'auteur d'une tête si excellente; il y en a même quelques-uns qui croient modernes ces têtes dont j'ai l'honneur de parler à votre majesté, et cela sur ce que Picter assure qu'on lui présenta, il y a quelques années, ces deux onyx.

« On a aussi découvert, dans les fouilles de Préneste, différents fragments antiques de bronze dont je tâcherai par après de donner un détail plus exact à votre majesté.

« L'on a fini le tombeau de Clément XIV, et le sculpteur Canova, Vénitien, a déjà fait transporter la statue de marbre représentant ce pontife. Aussitôt que l'estampe paraîtra, j'aurai l'honneur de l'envoyer à votre majesté, et en la suppliant de me continuer l'honneur de sa puissante protection, je prends la liberté de me dire, avec le plus respectueux dévouement,

« Sire, etc., etc.

« FRANÇOIS PIRANESI. »

« Monseigneur [2],

« La crainte que j'ai eue d'importuner sa majesté au milieu des affaires de la plus grande conséquence m'a empêché de la supplier très-humblement d'une grâce qui regarde ma santé, ce que je n'aurais pas encore fait si le conseil résolu de plusieurs habiles médecins ne m'y avait forcé. Il y a environ un an et demi que je souffre de très-longues fièvres qui m'ont laissé beaucoup d'obstructions bien obstinées. Je ne pourrais me défaire de cette

[1] Philippe, baron de Stosch, né à Kustrin en 1691, mort en 1757, savant archéologue en même temps que diplomate à la Haye, au service du roi de Pologne, puis à Rome au service de l'Angleterre, avait réuni toutes les empreintes et dessins du grand ouvrage publié en 1724 par Bernard Picart, sous le titre de : *Gemmæ antiquæ collatæ, sculptorum imaginibus insignitæ, ad ipsas gemmas aut earum ectypos delineatæ et æri incisæ per Bernardum Picart, ex præcipuis museis selectæ et commentariis illustratæ*, in-folio. Limiers en donna, la même année, une mauvaise traduction française : *Pierres antiques gravées*, etc., in-folio.

[2] La lettre est sans doute adressée au comte Ulric Scheffer, ministre des affaires étrangères de Suède.

maladie que par le changement d'air de la mer. C'est ce qui m'oblige aujourd'hui, monseigneur, de vous prier de vouloir bien daigner m'obtenir de sa majesté la permission d'aller à Naples pour y passer environ deux mois où je me flatte, par la perfection de cet air-là, de me remettre dans mon premier embonpoint. J'espère que sa majesté daignera m'accorder la grâce susdite, et dans le cas qu'il y aura quelque chose appartenant à la cour, je vous prie vouloir bien daigner adresser les lettres ici, selon l'ordinaire, où il y aura personne sûre pour me les remettre à Naples. Vous voyez bien, monseigneur, que c'est une affaire de huit jours de retardement. Cependant, s'il y a des choses de conséquence, je retournerai à Rome dans l'instant.

« La présente vous parviendra par la voie de son excellence M. le baron de Wrangel, afin qu'il soit informé de toute l'affaire. Dans l'espérance que sa majesté voudra bien m'accorder ma courte absence, je vous prie, monseigneur, de m'honorer de vos ordres en tout ce que je pourrai vous être utile dans ce pays-là, et de croire que je suis, avec le plus profond respect,

« Votre Excellence, Monseigneur,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« François Piranesi.

« Paris, 27 juin 1789. »

En citant en entier cette correspondance de Piranesi avec Gustave III et le mémoire sur les Parlements de Madame de Mesmes, je n'ai voulu que donner une idée de la richesse et de la variété des innombrables documents que renferme une seule des collections d'Upsal. Je pourrais imprimer ici en vérité tout un gros volume, sinon plusieurs, en publiant tous les textes que j'ai recueillis : lettres de Mme de Staël, correspondances diplomatiques, correspondances privées avec Gustave III, etc. J'aime mieux, je le répète, réserver tous ces documents pour les mettre successivement en œuvre, comptant que le but particulier de cette publication-ci est atteint, si j'ai d'une part attiré l'attention des savants sur ces bibliothèques de l'extrême Nord, très-riches et bien peu visitées, si de l'autre j'ai indiqué à l'avance une partie des plus précieux documents qu'on y rencontrera.

Le temps qui m'était mesuré six mois à peine ne m'a pas

permis de visiter beaucoup d'autres bibliothèques et archives de Suède, où il est à peu près certain que mes peines eussent été largement récompensées. La bibliothèque de l'université de Lund, en Scanie, ne m'a pas paru posséder d'anciens monuments curieux pour la France. Je n'ai pas vu les bibliothèques de Tidö, de Löderöd, de Westerås, de Strengnäs, de Linköping, de Wexiö. On trouvera des catalogues de ces bibliothèques provinciales insérés dans l'utile recueil suédois intitulé : *De la Gardiska Arkivet*, Stockholm et Lund, 1831-1843, 20 volumes in-8°.

Si un jeune homme bien préparé par la connaissance des langues visitait ces bibliothèques des gymnases de provinces et, loin des villes, ces archives de familles que le maintien de l'aristocratie et le respect des traditions a multipliées en Suède, non-seulement il recueillerait une abondante moisson de renseignements bibliographiques, mais il ferait encore indubitablement des rencontres fort inattendues d'objets d'art et de souvenirs de toute sorte. Nous avons mentionné plus haut la voiture de Varennes, un livre d'heures avec des vers autographes de Marie-Antoinette, des objets ayant appartenu à Louis XVI... Peut-être l'érudit voyageur retrouverait-il les vestiges de Descartes, ses lettres, sa tête même, puisqu'elle fut, dit-on, coupée par un officier suédois à qui on avait confié le soin de son cercueil. A l'Institut Carolin, de Stockholm, dont nous n'avons pas parlé, et qui est, pour l'étude de la médecine, avec des professeurs comme Berzélius et aujourd'hui le savant et célèbre A. Retzius, un établissement rival de l'Université d'Upsal, se trouve un herbier chinois qui avait été donné à Napoléon I[er], mais qui, pendant la traversée, a été pris par un corsaire. L'établissement Carolin lui-même a été fondé par un Français, Grégoire François Du Rietz, archiâtre de la reine Christine et de son père Charles X, et né en 1607 à Arras. Tapisseries des Gobelins et porcelaines de Sèvres, tableaux et objets d'art acquis en France ou donnés par nos rois, se présenteraient en grand nombre à qui pénétrerait dans l'intérieur du pays. La Suède se souvient encore de son passé, qui fut si glorieux, et elle conserve soigneusement, loin du grand jour, les vestiges de son ancienne grandeur. Ils se confondent souvent avec ceux de son antique alliance avec nous.

SECONDE PARTIE.

NORVÉGE.

ARCHIVES ROYALES À CHRISTIANIA.

On ne s'étonnera pas que la Norvége nous ait offert peu de documents concernant l'histoire de France. Peut-être même paraîtra-t-il, au premier abord, téméraire d'avoir tenté notre recherche des documents français jusque dans ce pays. De même qu'aujourd'hui la Norvége, réunie à la Suède, est représentée au dehors par la diplomatie suédoise et n'a pas de cabinet particulier, de même, et à plus forte raison, pendant l'union plus étroite avec le Danemark, jusqu'en 1814, elle n'avait d'autres représentants auprès des puissances étrangères que les agents danois. Toutefois la Norvége du moyen âge, nous l'avons vu dans notre premier chapitre, était en relations fréquentes avec la France; et, pour ce qui est des temps modernes, en 1814 et depuis, le gouvernement norvégien a saisi avec empressement les occasions de réclamer du cabinet danois ou bien de l'étranger les documents qui intéressaient son histoire. S'il est vrai que la plupart de ceux qui composent aujourd'hui les Archives royales de Christiania ne concernent guère que les annales intérieures du pays, l'archive dite de *Christian II* ou de *Munich* fait, sous ce rapport, une exception; elle contient des pièces qui ne paraîtront pas indifférentes pour la connaissance du xvi[e] siècle en général, et particulièrement pour celle des complications qu'entraînait jusque dans l'extrême Nord la grande lutte de Charles-Quint et de François I[er].

L'histoire de cette archive est singulière, et forme tout un épisode.

Quand Christian II, vaincu par Frédéric I[er], se vit obligé de fuir ces royaumes du Nord qu'il gouvernait naguère en maître absolu, il emporta avec lui la collection de ses titres, lettres et papiers de toute sorte, collection déjà nombreuse alors, qui s'augmenta pendant son exil, et lui fut comme un arsenal, d'où il tirait contre ses ennemis des armes redoutables. — Son secrétaire, Corneille Scepper, dans une *réponse* écrite par son ordre aux ha-

bitants de Lübeck, s'écrie : « Nous avons, pour prouver que vous avez agi comme nous venons de le dire, vos lettres de Lübeck, vos actes publics, vos diplômes avec vos signatures, les sceaux de votre ville, les noms de vos magistrats[1]. »

Et à Frédéric Ier, il écrit, encore au nom de son maître : « Vos affaires n'en iront pas mieux parce que vous nous avez dépouillés de nos États. Vous croyez, mon cher oncle, que nous ne saurions instruire votre procès, faute de preuves? Détrompez-vous, les lettres qui vous concernent, les lettres munies de votre seing, nous les avons arrachées de Troie fumante! Quand vous pensiez nous bloquer par terre et par mer, nous n'avons eu garde de négliger un tel soin[2]! »

Les papiers de Christian II se trouvèrent transportés d'abord dans les différents lieux de son exil, dans les Pays-Bas, dans le Brabant, et surtout à Anvers. Mais en mainte occasion il perdit quelques portions de son trésor, sans doute les plus importantes, celles qu'il portait avec lui dans ses expéditions, ou bien les correspondances qui furent saisies sur tel ou tel de ses amis vaincus. — Dès 1525, un certain Nicolas Kniphof ayant été fait prisonnier à la bataille navale de Greetziel par les Hambourgeois, ils prirent sur son bord un certain nombre de lettres de Christian II, de sa femme et de plusieurs princes étrangers. Copies en furent envoyées immédiatement à Frédéric Ier, afin qu'il sût quelles négociations avait tentées son rival. — Au mois d'août 1526, le célèbre Sœren Norby fut vaincu lui-même, son château pris et ses vaisseaux pillés. Ses papiers, contenant beaucoup de lettres de Christian II, tombèrent entre les mains de Frédéric, qui en envoya copies au roi de Suède, Gustave Vasa. — Plus tard, des serviteurs ou des partisans de Christian II ayant fait leur paix avec le vainqueur,

[1] « Atqui hæc omnia ita acta, gesta, comprobata esse, eo quem dicimus tenore, « litteræ Lubecensium, sigilla, syngraphæ astipulationesque et pacta solennia evin- « cunt; adsunt diplomata, presto sunt syngraphæ, et urbium vestrarum insignia, « sigilla et prefectorum nomina subscripta sunt. »

[2] « Neque vero hinc existima causæ tuæ melius futurum, quod nos et regnis et « litteris spoliaris, aut exinde puta in judicium non descensurum Christiernum re- « gem patruelem tuum, quod litteris, ut tu rere, minime instructus sit. Secus est, « Frederice patrue! Nos eas, quæ te concernunt, quas sigillo muniisti, e media « quod aiunt Troia eripuimus. Cumque jam terra et mari nos obsedere paratus « esses, illarum assumendarum curam non pretermisimus. Idipsum quanto « voluisses redemisse, Frederice? »

revinrent en Danemark avec des lettres et des papiers qu'ils tenaient de leur maître. L'historien Svaning obtint de la sorte de Jean Mikkelsen des documents qu'il inséra dans sa vie latine de Christian II. — Christian, ayant préparé une expédition contre la Norvége, fut vaincu près de Tönsberg, au mois de mars 1532; cinq de ses vaisseaux ayant été pris, on y saisit une partie de son archive, conservée aujourd'hui aux archives secrètes de Copenhague dans une enveloppe portant ces mots, d'une écriture du XVIe siècle: « Tiisze breffue fundes paa Konnings Cristierns skiibe, ther the « toges. » — Ces lettres ont été trouvées sur le navire de Christian, où on les a prises. — La plupart sont de son chancelier Godskalk Eriksen. — Lui-même enfin ayant été, bientôt après, au sortir du port de Copenhague, fait prisonnier, un magistrat danois vint, par ordre royal, mettre les scellés sur ses coffres, caisses, écrins grands et petits, hardes, etc., en attendant que Frédéric Ier en pût prendre connaissance. Un chroniqueur contemporain affirme qu'il y avait parmi ces papiers d'anciens diplômes extrêmement précieux: « Habebant illius scrinia vetustos quosdam regni the- « sauros varios ac preciosos, ad hec diplomata et libellos privi- « legiorum et immunitatum regni multis thesauris meliores..... » Il ajoute qu'il fallut plus de cinquante voitures pour transporter au château de Gottorp ces documents, conservés aujourd'hui dans les archives secrètes de Copenhague: « Thesaurus vero quem secum « attulerat rex Christiernus, curribus quinquaginta et amplius im- « positus, mox ad arcem quamdam Slesvici ducatus, dictam Gotte- « rop, translatus est. » Cette collection particulière offre beaucoup de lettres de 1523, 1525, une de 1527, presque toutes de 1531 et 1532, concernant les affaires du roi dans les Pays-Bas et en Norvége pendant ces deux dernières années.

Christian II mourut en 1559. On oublia pendant longtemps de quel prix devaient être, pour l'histoire des trois royaumes scandinaves, les papiers qu'il avait dû laisser après lui.

En 1662 et 1666, on fit, pour les retrouver, quelques recherches dans les Pays-Bas, qui restèrent inutiles. Vingt-cinq ans après, le savant Jean-Gabriel Sparfvenfeld, le même qui visita, dans la même intention, toutes les collections publiques et privées d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges, de Malines et de Gand, laissa à la bibliothèque d'Upsal une grande collection de manuscrits dont nous avons parlé plus haut. Il rentra en Suède, en 1694, sans

avoir découvert ce qu'il cherchait. Dans les premières années du XIXe siècle seulement, un érudit danois, Henri Behrmann, faisant des recherches à Lier, en Ost-Frise (aujourd'hui en Hanovre), ville qu'il confondait avec Lier en Brabant, où Christian II avait résidé plusieurs années, trouva, au milieu de papiers concernant l'assemblée de Smalkald, en 1540, et les négociations du comte palatin Frédéric (gendre de Christian II) avec les envoyés de Christian III, quelques lignes de Hubert de Liége, secrétaire et historien du comte, par lesquelles il apprit qu'il fallait chercher la collection des papiers de Christian II, non dans les Pays-Bas, mais dans les pays qui avaient appartenu au palatin son gendre, ou bien en Bavière, où la ligne palatine de Wittelsbach s'était établie, à Manheim, à Heidelberg ou à Munich[1].

Les recherches qu'on tentait dans cette voie nouvelle n'aboutissaient cependant pas à la découverte de la principale collection, quand tout à coup, le 6 août 1826, on reçut la nouvelle que pendant le déménagement de l'archive provinciale de la petite ville d'Amberg, au nord de la Bavière, on avait rencontré des papiers concernant Christian II; on les avait immédiatement portés aux archives royales de Munich, et une commission de savants les avait examinés. La collection se composait de 172 liasses, dont un inventaire, dressé par la commission, fut aussitôt envoyé en Danemark. C'étaient les documents perdus depuis trois cents ans. Ils étaient venus à Amberg probablement après la prise de Heidelberg par Tilly, en 1622; les Bavarois s'étaient alors emparés des livres et manuscrits appartenant à la malheureuse maison palatine, aussi bien que de la bibliothèque de Heidelberg, qui avait été envoyée en cadeau au Pape. La meilleure partie de l'ancienne archive palatine avait été emportée en Bavière.

Dès le printemps de 1827, le gouvernement danois envoya à Munich M. le chambellan Reedz et M. le secrétaire Hwass, avec mission de prendre immédiatement des copies partielles ou intégrales des documents récemment découverts. On pensait d'ailleurs que cette archive seroit incontestablement restituée au Danemark

[1] Dans le même temps, un historien danois, l'évêque Frédéric Münter, historien de Christian II et de la réforme en Danemark (1802), obtenait, aux archives de la Haye, copies des documents renfermés dans l'archive de la Haye, et concernant le séjour de Christian dans les Pays-Bas, copies qui sont aujourd'hui à la bibliothèque royale de Copenhague.

quand le gouvernement bavarois consentirait à s'en dessaisir. Mais on ne se pressa pas assez de lui faire des propositions à ce sujet. Un professeur de Christiania, M. Fougner-Lundh, qui travaillait pendant l'hiver de 1828 à 1829 dans les archives de Copenhague pour la publication d'un savant ouvrage, le *Norsk diplomatarium*, eut vent de la nouvelle découverte, et apprit de plus que l'archive dont il était question avait appartenu à l'archevêché de Throndhjem, sous Oluf Engelbrechtsen, partisan dévoué de Christian II. Sur son avis et à son instigation, l'Université de Christiania fit réclamer ces documents par la voie diplomatique, comme une propriété qui devait lui revenir. Le cabinet bavarois répondit d'abord par un refus, parce que, tout récemment, il avait vainement réclamé lui-même la bibliothèque de Würtzbourg, enlevée par les Suédois pendant la guerre de trente ans, et des documents manuscrits ravis de même à la ville d'Aschaffenbourg; le gouvernement suédois avait répondu que les livres ayant appartenu à la ville de Würtzbourg étaient, depuis deux cents ans, tellement confondus parmi les livres de la bibliothèque royale de Stockholm, qu'un triage était devenu impossible, et que, pour les documents d'Aschaffenbourg, on ne les retrouvait pas. — Toutefois, sur de nouvelles instances, le cabinet de Munich consentit, par lettre du 2 juin 1829, à livrer les documents concernant les quatre diocèses de Throndhjem, de Bergen, de Stavanger, de Hammer, et les anciens couvents de Tuterö et de Kastelle; ces documents composaient en effet l'archive archiépiscopale d'Oluf Engelbrechtsen. Une résolution royale, du 19 septembre 1829, en assura la propriété à l'Université de Christiania.

M. le professeur Lundh fut chargé par son gouvernement de se rendre à Munich pour recevoir ces papiers. Mais il trouva que, selon le partage fait en Bavière, des 172 liasses de la collection 25 seulement étaient assignées à la Norvége. Le reste contenait, bien entendu, çà et là, des documents qui se rapportaient à l'histoire de son pays. Il résolut donc de conquérir à lui seul tout le trésor. En homme prudent, il feignit d'abord d'appeler au partage des dépouilles un compagnon, le Danemark. Il écrivit le 22 novembre 1829 à Copenhague, que la Bavière était assez disposée à se dessaisir de toute l'archive si on l'en pressait. Les Danois le chargèrent avec confiance de conduire la négociation et de faire valoir leurs droits. Il réussit en effet. Mais quand l'affaire était à peu

près achevée, il représenta que le Danemark possédait déjà les copies des documents qui l'intéressaient, que d'ailleurs le partage définitif entre Norvége et Danemark se ferait beaucoup mieux à Christiania; qu'il fallait donc lui tout livrer au préalable. Il promettait en revanche de faire obtenir à la Bavière les documents d'Aschaffenbourg et la bibliothèque de Würtzbourg. Sur ces bases le marché fut conclu et M. Lundh, avec son butin, fit son entrée victorieuse dans Christiania au mois de mars 1830. Au moins est-ce de la sorte que les Danois racontent cette histoire.

On juge des hauts cris que jetèrent les archivistes du Danemark. Aux récriminations M. Lundh répondit qu'il avait reçu trop tard la procuration danoise. Une nouvelle négociation s'ouvrit à la suite des protestations venues de Copenhague. Danemark, Suède et Norvége nommèrent leurs plénipotentiaires. Les négociations durèrent quatre années, à peu près autant que pour le traité de Westphalie. Trois ou quatre partages successifs eurent lieu, comme pour l'empire d'Alexandre ou pour celui de Charlemagne. Enfin, par convention solennelle et définitive du 6 février 1834, le Danemark eut 347 numéros, la Suède 281, la Norvége 3,802, tandis que, selon le partage fait primitivement à Munich, 25 liasses seulement avaient été réservées à la Norvége et 146 au Danemark[1].

On voit que les efforts de M. Lundh n'étaient pas restés sans récompense.

Les papiers de Christian II, dont la réunion forme seule à proprement parler la véritable archive dite *de Munich*, sont donc aujourd'hui dispersés dans les trois royaumes scandinaves. Un savant historien danois, M. C. F. Allen, les met aujourd'hui même à contribution pour un excellent recueil de lettres et documents concernant l'histoire de Christian II et de Frédéric Ier, dont le premier volume a paru en 1854[2].

Je n'indiquerai parmi les documents faisant partie de l'archive de Munich que j'ai rencontrés aux archives royales de Christiania que ceux qui intéressent l'histoire de la France. Mais combien n'y aurait-il pas dans toute la collection de renseignements nou-

[1] Le Danemark en avait déjà reçu une en 1825; total: 172.

[2] *Breve og Aktstykker til Oplysning af Christiern den Andens og Frederik den Førstes Historie, udgivne af* C. F. Allen, *første bind,* 1854, Copenhague, in-8°, chez Reitzel.

veaux à puiser pour l'histoire de l'Allemagne au XVIe siècle, et particulièrement pour celle de Charles-Quint!

Réduit par ses revers à invoquer les différentes puissances de l'Europe, dont ses vastes projets pour le triomphe de la royauté contre l'aristocratie dans les trois royaumes du Nord avaient attiré l'attention, outre cela beau-frère de Charles-Quint, Christian II se trouva en fréquents rapports avec les souverains les plus puissants de son siècle. Il dut réclamer pendant longtemps et par de fréquentes ambassades en Espagne et dans les Pays-Bas la riche dot de 250,000 florins d'or qui lui avait été promise par la maison de Bourgogne et dont il avait si grand besoin. Il descendit, pour obtenir les secours énergiques de Charles-Quint, jusqu'à lui offrir de recevoir en fiefs de l'empire les trois royaumes scandinaves. (Voy. plus loin le n° 1205.) Et il est curieux d'apprendre la réponse de Charles-Quint qui, non content d'une pareille offre ou peut-être craignant son retentissement en Europe, demanda que l'hommage fût prêté au chef de la maison d'Autriche et non pas au chef de l'empire. La cour de France, de son côté, jalouse de Charles-Quint, promettait à Christian, sous le commandement de Gaston de Brézé, un corps auxiliaire. Christian II entra en Suède comme l'instrument de Léon X et comme l'exécuteur de ses bulles. Les princes d'Allemagne furent plus d'une fois mêlés directement à ses querelles. Il invoqua les secours de l'Écosse, qui, depuis le mariage de Jacques III avec Marguerite, fille de Christian Ier, avait beaucoup de relations avec le Danemark. Son roi d'armes enfin (*rex armorum*), maître David, alla maintes fois vers les grands-ducs de Russie pour obtenir leur intervention déjà puissante.

Indubitablement, tant ces relations de tout genre avec les puissances étrangères furent actives et intimes, les papiers de Christian II seraient une source précieuse, non pas seulement pour l'histoire politique, mais encore pour l'histoire des mœurs, des arts et même des lettres au XVIe siècle. Après qu'il eût été détrôné en Danemark, en 1523, Christian se rendit lui-même auprès de Charles-Quint pour l'implorer. La cour de Bruxelles le reçut avec magnificence; il eut souvent la compagnie d'Érasme, qui, dans ses écrits, vante ses qualités d'esprit, et d'Albert Dürer, qui fit son portrait[1]. Un

[1] Albert Dürer a lui-même raconté cet épisode. (Voy. Murr. *Journal für Kunstgeschichte*, 7e partie, p. 97-8.)

de ceux qui se dévouèrent à son service, le cardinal Nicolas de Schönberg, Saxon de naissance, avait longtemps vécu à Florence dans l'intimité des Médicis, qui avaient fait sa fortune. Le frère de Nicolas, Jean de Schönberg, était au service du roi, et c'est à lui que Christian II confia le trésor qu'il emportait en 1523, en quittant le Danemark, trésor composé de colliers, bracelets, bagues, bijoux de toute sorte et pierreries, destiné à récompenser les serviteurs du roi exilé, et dont Jean de Schönberg dressa un inventaire qui se trouve au n° 680 des papiers de Christian II à Christiania, et dans le livre de M. Allen. On voit par les mêmes documents que Christian II recevait de fréquents messages de Lucas Cranach, qu'il avait connu familièrement pendant son séjour à Wittenberg, chez lequel même il habita dans cette ville, et dont il est souvent question dans les lettres adressées au roi par Jean Mikkelsen, Christian Winther et Paul Kempe. On trouve par exemple, sous le n° 1043 de la collection de Christian, une lettre de Mikkelsen où on lit pour derniers mots : « maître Lucas envoie une armoirie à V. M. par cette même occasion[1]. » Et M. Allen, qui reproduit cette lettre, fait remarquer qu'il s'agit évidemment de la gravure sur bois qui se trouve en tête des livres de Conrad Scepper en faveur de Christian II, alors sous presse: d'un côté l'armoirie, de l'autre un beau portrait du roi, avec la marque de Lucas Cranach[2].

On rattacherait encore à l'histoire de Christian II le souvenir du célèbre peintre Quintin Messys, d'Anvers, qui fit aussi son portrait; celui de Jean de Maubeuge (Jean van Mabuse), qui,

[1] « Vaben sender mester Lucas ether nade mede samme bud. » Lettre datée de Wittenberg, 9 avril 1524.

[2] On ne possède d'ailleurs aucun portrait de Christian II peint par Lucas Cranach qui soit authentique, à moins qu'un certain portrait d'un prince *inconnu*, disent les catalogues, qui se trouve au musée de Leipzig, ne soit en effet une peinture de ce maître. En revanche, dit M. Allen, la collection royale des gravures à Copenhague possède un magnifique portrait de Christian II gravé par Lucas Cranach. En outre le musée royal de la même ville offre un remarquable portrait du même prince sous la date de 1515, peut-être par maître Michel Schwartz, auteur d'un beau devant d'autel de l'église de Marie à Dantzick; et le Musée scandinave a le portrait du roi et de la reine Élisabeth, sa femme, sur un devant d'autel; on retrouve enfin un autre portrait du roi avec ceux de la reine et de toute sa famille dans l'église de Marie, à Odense, au bas du devant d'autel donné par la mère de Christian au monastère établi dans cette ville.

suivant une lettre du même Mikkelsen, en date du 17 juin 1528, avait dessiné un sujet pour mettre sur la tombe de la reine [1].

Ajoutons enfin les importantes lumières que donnerait l'étude de l'archive de Munich pour l'histoire des premières luttes de la réforme protestante contre le catholicisme en Danemark, en Norvége et en Suède. M. Allen en publiant de tels documens rendra un grand service à l'histoire. Mais naturellement nous aurons à regretter pour notre part que son objet spécial, qui est d'éclairer l'histoire du Danemark, le conduise, comme le témoigne son premier volume, à omettre ou abréger certaines pièces où la France en particulier trouverait, pour ce qui la concerne, de précieuses indications.

Je placerais volontiers comme introduction, en tête de ces documents sur Christian II, qui va nous apparaître comme un des instruments offerts à la redoutable ambition de Charles-Quint, la lettre suivante, qui se trouve aux archives des Affaires étrangères, à Paris, et qui a été donnée par M. Cygnæus, d'Helsingfors, dans ses *Documents pour l'histoire des peuples du nord de l'Europe*, 1re partie, Helsingfors, 1848, in-8°, en suédois. Cette lettre, où se montre l'amitié qui unissait Christian II et François Ier, au moment où Charles-Quint venait d'être élevé à l'empire, nous fera comprendre que le roi de France ait espéré de conserver pour elle cette alliance contre l'empereur son rival.

« A tres hault, tres excellent et tres puissant prince François, etc... Christiern, par la mesme grace de Dieu, roy de Dace, etc.

« Tres hault, tres excellent et tres puissant prince, nostre tres amé frere et cousin et allié, les jours passés n'agueres nous vous avons envoyé certains oyseaux faucons par un de vos subjects, et maintenant nous vous envoyons par ce present porteur, aussy vostre subject et feal serviteur, quelques bestes sauvages, comme deux eslams, aussy des peaux de semblables eslams avec certains chiens levriers, tant de Russie que de ce pays de Dace, ensemble certains martres vives et des peaux de semblables martres; et, en ce fesant, ainsy que nous a dict ce present porteur, nous pensons, pour cause de petite nouveauté, vous faire chose agréable, et pourtant nous vous prions que si vous y prenez aucun plaisir ou

[1] On en trouve une copie dans le *Belgisch museum*, 2e volume, p. 232.

affection, et que en vouliez avoir encor de semblables, ou s'il y a chose en nos royaumes qui soit a vostre desir ou de nostre tres chere et tres affectionnée sueur et cousine, vostre partie, que nous en vouliez faire sçavoir vostre vouloir et intention, et vous commander aussy comme a celuy qui a volonté de tout son cueur vous faire plaisir et service. Tres hault, tres excellent et tres puissant prince, nostre tres cher et tres amé frere, cousin et allié, nous prions nostre Redempteur Jesus qu'il vous ait en sa sainte garde. Escrit à nostre chateau de Copenhagen, le quinziesme jour de novembre l'an mille cinq cents dix neuf.

« Christiern. »

N° 68 (dans l'archive de Christiania). Lettre d'Antoine de Metz à Christian II, contenant des nouvelles politiques. Bruxelles, 3 février 1521. En français, in-folio.

On s'étonne de ne pas trouver cette lettre ni la plupart des suivantes imprimées dans l'important recueil de M. Allen.

N° 501. Lettre de Marguerite, archiduchesse d'Autriche, à sa nièce la reine Élisabeth de Danemark; Bruxelles, 15 janvier 1523. Elle déplore la situation malheureuse du roi Christian II et espère un secours de l'empereur Charles, quand il en aura fini de ses démêlés avec le roi de France. En français[1].

N° 502. Lettre de la même à Christian II; Malmes[2], 15 février. Sur quelques embarras dans lesquels l'empereur est engagé et dont il faut qu'il sorte avant de pouvoir secourir le roi. En français.

N° 503. Lettre de la même à la reine Élisabeth; Malmes, 15 février. Sur les affaires de Christian II. En français. Autographe.

N° 919. Lettre du duc de Gueldres à Christian II, pour s'excuser de ce qu'il ne peut aller le secourir à cause de ses démêlés avec le roi de France. Signature autographe. En hollandais « Dat. in onser « stat Arnhem op sont Bartholomees dach, 24 août 1524. »

N° 1010. Lettre de Marie, reine de Hongrie, à la reine Élisabeth de Danemark. — Excuses, assurances de bonne amitié. La

[1] Je n'ai pas eu entre les mains la *Correspondance de Marguerite*, publiée par Van der Bergh.

[2] Malmoe.

guerre avec le roi de France empêche seule l'empereur d'aller à son secours.

N° 1130. Lettre du chancelier Nicolas Petri à Christian II. — Petri informe le roi qu'il va se rendre, sur son désir, en Angleterre, bien qu'il ne compte pas beaucoup sur l'heureux succès de sa négociation avec Henri VIII et Wolsey. Détails sur les enfants du roi, et sur la peste qui ravage l'armée impériale à Milan. Anvers, 27 avril 1524. — La lettre est tout entière écrite de la main du chancelier, mais signée par Petri et Antoine de Metz. — M. Allen l'a imprimée, p. 217-221.

N° 1131. Lettre de Nicolas Petri à Christian II. Il l'informe d'une ambassade envoyée par Frédéric Ier en France et en Angleterre. Anvers, 30 avril 1524. En danois. — Frédéric avait souvent employé, pour communiquer avec les mêmes souverains que Christian II invoquait aussi de son côté, un certain Didrik von Reidt, qui paraît originaire du Bas-Rhin. Il était déjà venu en France en 1516, en 1519, en 1522 et 1523. En 1525, on le voit conseiller à Frédéric d'envoyer un député à François Ier après Pavie. Il rend compte de son ambassade dans une lettre du 2 juillet 1524, qui se trouve aujourd'hui aux archives secrètes de Copenhague.

N° 1205. Lettre de Corneille Scepper à la reine Élisabeth.

C'est la lettre importante pour l'histoire des ambitieux projets de Charles-Quint dont nous avons parlé trois pages plus haut:

Madrid, 12 décembre 1564.

« Madame, si tres humblement comme faire le puys a vostre bonne graceme recommande.

« Madame, vous plaise sçauoir, que par grandt tourmente auons este iectez en Asturie, vng paiis dEspaigne le pluz loing quil i a en toute Hyspaigne. Neanmoins par la grace de dieu nous sommes passez par telz lieux, ou iamais homme ceste yuer passera, et somme venuz a Madryl, ou lempereur est a present auecque madame de Portingal, vostre seur.

« Madame, de vous escripre de nouuelles il i en a ici nulz, sinon que madame Katerine vostre seur aprez ce noel sera menee en Portingall par Monsieur de la Chaulx.

« Madame, les meillieures nouuelles que ie vous puys escripre, sont que iai espoir que vostre cas ira mieulx que parauant. Car

madame vostre seur ma donné bon confort, et promest de nous assister en nos affaires. Mais encores nauons point parle a lempereur, car il ny a pluz que vng iour quil est venu en ceste ville de la chasse. Parquoy de ce nauons en ce temps que escripre. Mais le herault vyendra de brief a tout la première responce.

« Madame, le roy mauoit donn en charge, que nous preinssions en fief vous trois royaulmes de lempereur et de lempire moiennant que par aultre moyen vostre restitution non se pourroit faire. Or est que iai entendu par M. Melchior vostre secretaire que lempereur aymeroit myeulx que les dicts royaulmes demourassent à la maison d'Austrice, par ainsi que si par auenture vous enfants mourissent sans hoyr et successeur, que les royaulmes venissent aux hoyrs et successeurs de l'empereur en la maison dAustrice et point à l'empyre, et par aynsi il ny seroit point besoing de faire les sermens. Par quoy madame, je vous supplie très-humblement qu'il vous plaise avertyr le roy de ce, affin que ie puysse scauoir sa bonne voulente sur ce. Entre temps, ie mestray auant les aultres articles.

« Madame, iai bien entendu qu'il est impossible que lempereur durant ceste guerre vous puisse ayder dargent ou de gensdarmes, car il en a bien a faire. Mais il me samble, que si je puisse impetrer quelque lettre de lempereur par laquelle il donnera cousent aux Hollandois, Zelandois et Flamens et Brebanzons de l'ayder en son pays remestre, que adoncques pouvez auoir grandt confort et grandt espoir de vostre restitution. Car le roy trouuera facillement en Hollande aucungs qui luy assisteront, et pareillement en Flandres et aultres part. Sur ce, Madame, ie vous supplie qu'il vous plaise aduertir le roy et par le premier poste responce escripre. Et a tant, madame, ie prie a nostre seigneur qu'il vous donne lacomplissement de vous nobles desirs. De Madryl le xix de décembre lau MDXXIII. Vostre humble seruiteur. CORNILLE DOUBLE, etc. »

« A Madame la royne de Dennemarche, ma très-honorée dame maistresse. En ses propres mains. »

N° 1256. Christian Winther à la reine Élisabeth. Il l'informe du résultat de la bataille de Milan entre l'empereur et le roi de France, etc. Wittenberg, Oculi[1].

[1] Introït et nom du troisième dimanche de carême.

N° 1314. Lettre d'Adolphe de Bourgogne à Christian II, 5 juillet 1525. En français.

N° 1328. Lettre de Charles-Quint à Christian II.

« Donne en notre ville de Madrit le xv° jour de feburier 1525. En français. Signé « CHARLES. De par le secretaire, Lalemand. »

N° 1329. Lettre de Charles-Quint à sa tante Marguerite, sur les affaires de Christian II. Tolède, 18 mai 1525. En français. Donnée par M. Allen, p. 341. Copie.

N° 1330. Lettres de Charles-Quint au vice-roi de Naples concernant le roi de France. Tolède, 20 juin 1525. En allemand.

N° 1396. Lettre de la reine Élisabeth, écrite pendant sa dernière maladie, cinq jours avant sa mort, et pour recommander à la régente Marguerite ses affaires et celles de son mari.

Zwynaerde[1] 14 janvuar 1 26.

« Madame ma bonne tante, je me recommande humblement a vostre bonne grace. Après que jay congneu que sommes delaisies et despourueus dayde et de confort pour le recouvrement du nostre, et que le roy mon marj, se confiant en son bon droit, s'est fonde en justice et rendu plaintif a limperiale mageste, et requis sa justice nous estre administree en sa chambre imperiale, affin destre restitue de la spoliation que l'on nous a fait, meismement des parties qui sont submises a mon dot de mariage et dont par raison je deburoye viure. Lesquelles le duc de Holste et ceulx de Lubich par force et violence occupent, a laquelle justice nostre partie ne veult entendre ne obeyr, mais chersent tous moyens extraordynaires, fuites et delays, comme plus amplement nos chiers et bien aymes mestre Gillis van den Becke et mestre Melsior Lalemant a nostre singulière requeste vous donneront a congnoistre de bouche et par escript, s'il est besoing : vous prie les vouloir ouyr et croyre et de ce que de nostre part ils vous remonstreront, vous plaise tenir la main, a ce que puissoins auoir bonne adresche, ayde et asistence en justice. En quoy fesant, madame ma bonne tante, me obleges de le recongnoistre et le demorant de ma vie le deseruir. A tant madame, dieu vous doint ce que desires, priant me voloir commander vos bons plaisirs, estant de ce aduertie je

[1] Village de Belgique, dans la Flandre orientale, à 5 kil. S. de Gand, sur l'Escaut.

metray paynne de les accomplir. De Zuynnaerde ce XIIIe jour de jenuier XV[c] XXV. Vostre bonne niece, YSEBEAU. »

N° 1407. Récit de la bataille de Pavie, par Jörgen von Frundsberg. Sans date. En allemand. Quatre feuillets in-folio.

N° 1783. Lettre de François I[er] à Charles-Quint. Paris, 27 mars 1526. Traduction hollandaise.

N° 1530. Lettre de Jens Mikkelsen à Christian II sur des papiers à envoyer en Espagne, particulièrement sur des lettres de la reine au duc de Bourbon. Lyre, 13 novembre 1525.

Lyre, Lire ou Lier est une petite ville à 14 kil. S. E d'Anvers. Christian II y résida plusieurs années, à partir de la fin de 1524. On trouve dans la pièce n° 3545 aux archives de Christiania un curieux état de sa cour, pendant cette résidence. C'est une sorte de règlement pour les intendants. (Voy. M. Allen, p. 312.)

1550. Lettre de George Minckwitz à Christian II.

Renseignements sur les rapports entre l'empereur et le roi de France, sur la neutralité du saint-siége, etc. Mecheln[1], 27 janvier 1525. En allemand.

N° 1602. Lettre de Pierre Roland à la reine Élisabeth. Renseignements sur le voyage de madame de Savoye à Malines pour y rencontrer l'archiduchesse Marguerite. Sur le duc de Bourbon, etc. 23 octobre 1520. En français.

N° 1611. Lettre de Scepper à Christian II. Nouvelles d'Espagne. Captivité de François I[er]. Espérances de secours de la part de Charles-Quint, la guerre avec la France allant se terminer sans doute. Madrid, 9 avril 1525. En latin. Cornelius Scepper était vice-chancelier et secrétaire de Christian II.

N° 1641. Lettre de Jean de Weze à Christian II. Assurances de fidélité. Nouvelles de la lutte de l'empereur contre le roi de France en Italie. « Dat. Malines, vigilia purificationis Marie. » En plat allemand.

N° 1643. Du même au même. Weze se disculpe d'avoir révélé certains renseignements concernant les messages du roi de Danemark au roi de France et au duc de Gueldre. 18 février 1525. Imprimé dans Allen, p. 329.

N° 1658. Du même au même. Sur le bruit que le roi de France serait arrivé en Espagne. Bilbao, 14 juillet 1525. En plat allemand.

[1] Malines.

N° 1659. Du même au même. Arrivée du roi de France à Madrid. Négociation de son mariage avec la sœur de l'empereur. — Tolède, 14 août 1525. En plat allemand et latin, avec des lignes chiffrées.

N° 1681. Nouvelles d'un soulèvement de paysans causé par M. de Lorraine. Hambourg, 31 mai 1525. En français.

N° 1766. Lettre de Jean Denys à Christian II, sur l'empereur et le roi de France. Malines, dimanche 25 février 1526. En hollandais.

N° 1773. Lettre de Godskalk Ériksen [1] à Hans Mikkelsen. Sur l'inimitié déclarée entre l'empereur et le roi de France. Copie d'un édit du pape interdisant à tous les Italiens de servir l'empereur ou tout autre prince que lui-même. 6 juillet 1526.

N° 1868. Lettre de Marguerite d'Autriche à Christian II, sur les négociations entre l'empereur et le roi de France. Hoochstrate, 12 octobre 1526. En français.

N° 1893. Lettre de Mikkelsen à Christian II. Bruits de paix entre l'empereur et le roi de France. Lyre, 10 janvier 1526.

N° 1966. Lettre de Jean Weze à Christian II. Nouvelles d'Espagne, favorables au roi de France. — Tolède, 11 janvier 1526. En latin et plat allemand, avec chiffres. Publiée par M. Allen, p. 393.

N° 1968. Du même au même. Sur le roi de France et le duc de Bourbon. — Tolède, 21 février 1526. Plat allemand avec chiffres.

[1] Godskalk Ériksen était devenu chancelier de Christian II après la mort de Nicolas Petri, en 1525. Bien qu'ecclésiastique, on le voit s'occuper d'affaires toutes laïques et mêmes militaires. Noble de naissance, il appartenait à la famille des Rosencrantz. Dès 1517, l'historien Hvitfeld le place parmi les plus intimes confidents de Christian II. Il accompagne le roi en Suède en 1520, et y reste jusqu'en 1524. Il visite alors, comme pèlerin, Saint-Jacques-de-Compostelle, ayant fait le vœu de s'abstenir de viande jusqu'à ce qu'il eût prié sur le tombeau du saint. Il rencontre à Madrid les envoyés du roi, Corneille Scepper et Melchior de Germanie, et quitte cette ville le 1er mai 1525. C'est de là qu'il se rend dans les Pays-Bas, où Christian II le nomme son chancelier. Après la mort de la reine, à Zwynaerde, en janvier 1526, il est chargé, avec Melchior, du soin des enfants, jusqu'en 1532. En octobre 1527, Christian l'avait envoyé en Écosse pour en ramener un secours qu'il devait débarquer en Norvége; cette expédition n'eut pas lieu. Il assista en juillet et août 1529, comme plénipotentiaire de Christian II, aux négociations de Cambrai.

Après beaucoup d'autres missions en Irlande, en Allemagne, etc., il mourut à Valenciennes, en 1544.

N° 1975. Du même au même. Nouvelles de France et d'Italie. Malines, 24 novembre 1526. Plat allemand.

N° 1976. Du même au même. Sur quelques négociations avec Louise de Savoye, mère du roi de France, concernant les affaires de Christian II. — Bruxelles, 1er décembre 1526. — En plat allemand.

N° 1992. « Summaria abbreviatio articulorum pacis factæ Ma- « drid xvi° die Januarii xv^c xxvi, inter Cesaream majestatem et « regem Christianissimum. » — Signé : « François Ier. Contre-signé Charles de Lannoy, vis-roy de Naples, etc. » Copie; 4 feuillets in-folio.

N° 2178. Lettre de Mikkelsen à Christian II. Un messager du duc Frédéric est venu à Paris pour se rendre de là en Écosse. Lyre, 22 août 1527.

N° 2201. Lettre de Christian Pedersen, chanoine de Lund, à Christian II. Il l'instruit du résultat de ses négociations à Paris. Lyre, 28 octobre 1527. — En danois. — Imprimée dans Allen, n° 234.

N° 2251. Lettre de Jean Weze à Christian II. Il lui recommande un Français qui vient de Wittenberg. 2 févr. 1527. — En allemand.

N° 2254. Du même au même. Weze annonce la prise de Gênes et de Milan par les Français. Malines, 13 sept. 1527. — En plat allemand.

N° 2264. Nouvelles politiques d'Italie. 6 avril 1527. En allemand. Auteur inconnu.

N° 2269. Nouvelles politiques d'Italie, France et Allemagne. Sans date. Auteur inconnu.

N° 2326. Jean Denys à Christian II. Nouvelles du roi de France et de l'empereur. Malines, 25 avril 1528. — En hollandais.

N° 2327. Du même au même. *Idem*. Malines, 14 août 1528. En hollandais.

N° 2334. Lettre du comte d'Egmont. Sur madame de Savoie. 24 juillet 1528. En hollandais.

N° 2472. Lettre de Mikkelsen à Christian II. Bruit de la mort de François Ier. Lyre, 5 février 1528.

N° 2576. Lettre de Winter à Christian II. (Imprimé dans Allen, p. 527.)

N° 2586. Nouvelles de Venise. Venise, 8 septembre 1528.

N° 2590. Lettre à Christian II. Nouvelles du roi de France. Anvers, 24 août 1529.

N° 2652. Lettre de Christian II à Élizabeth de Brandebourg. Informations sur la paix de Cambrai et sur le séjour du roi de France dans cette ville. Lyre, 18 août 1529.

N° 2696. Jean Denys à Christian II. Nouvelles de France. Malines, 9 juillet 1529. En hollandais.

N° 2697. *Idem.* 26 juillet.

N° 2698. *Idem.* 27 juillet.

N° 2708. Lettre de Godskalk Ériksen et de Melchior de Germanie à Christian II. Sur la paix de Cambrai. Négociation pour assurer à Christian l'aide de la France. Cambrai, 11 juill. 1529.

N° 2709. Des mêmes. Suite de la négociation. Cambrai, 24 juillet.

N° 2710. De Godskalk Eriksen à Christian II. Suite de la négociation, 25 juillet.

N° 2711. Du même. On espère la publication de la paix pour vendredi prochain. Le roi de France est ici depuis hier au soir. Cambrai, 26 juillet.

N° 2712. Du même. L'article sur Christian II est accepté par la France malgré quelque résistance. La paix sera publiée lundi. Cambrai, 31 juillet.

N° 2745. Lettre de Melchior de Germanie[1]. Nouvelles de France et Italie. 3 juin 1529.

N° 2750. *Idem.* 5 juillet.

N° 2756. *Idem.* La paix est faite. 7 août.

N° 2758. *Idem.* Nouvelles de France. 17 août.

N° 2851. Lettre de Popius Occo à Christian II sur la paix. Amsterdam.

N° 2817. Lettre d'Alexandre Kyngorne à Christian II. Il l'instruit des négociations entamées par la France et le Danemark, d'une part, et l'empereur, d'une autre, avec le gouvernement écossais. Leith, 8 avril 1529. En latin.

[1] Melchior Danrop, dit de Germanie, Allemand de naissance, était venu de bonne heure en Danemark, où son père était, comme il le fut lui-même, au service de Christian II et de la reine. Secrétaire, on le voit écrire des lettres en français, allemand, danois et latin. Ayant suivi Christian dans l'exil, il fut employé dans beaucoup de négociations, en Angleterre, en Espagne, en Écosse, en Allemagne et dans les Pays-Bas. (Voy. plus haut ce que nous avons dit de Godskalk Ériksen, avec lequel il partagea plusieurs missions.)

N° 2876. Lettre de Scepper. Sur la paix. Bruxelles, 6 juin 1529.

N° 2899. Lettre de Jean de Weze à Christian II. Sur la paix. Mechlen, 16 mai 1529. Plat allemand.

N° 2929. Lettre de Christian Winther à Christian II. Sur la paix. Spire, 3 novembre 1529. En allemand.

N° 3806. Lettre de la régente Marguerite à Charles-Quint.

Brüssel, 22 september (1524).

« Copie des lettres que Madame escript de sa main à S. M. l'empereur. »

« Monseigneur, par les lettres dernières que vous ay escriptes, aurez entendu le retour des ambassadeurs qui estoient en Dennemarke, tant de ceulx du roy dAngleterre que des nostres de pardeça enuoiez par vostre commandement. Et à celle fin, monseigneur, que vous entendez mieulx leur besoigne, le vous enuoie. Lequel n'est tel que bien désireroie, et vois bien peu dapparence que ces deux princes retournent jamais en leur royaulme, si Dieu et vous ny mettez la main. Ce que monseigneur bien humblement vous supplie : la poure royne est vostre seur, et ses poures petis enffans voz nepueurs, et daustant estes plus tenu de les ayder en leur aduersité et vous asseure quil y a grant pitie en leur affaire en plusieurs sortes. Il me semble quilz ont grant désir de se pouoir tourner vers vostre mas[té] et vous remonstrer leur piteux affaire, comme a cellui quilz congnoissent estre leur seul remède après Dieu. Et pour ce si ainsi estoit quilz fissent ce voyaige, je vous supplie, monseigneur, de leur faire tout lhonneur et traictement quil sera possible. Et prenez que je suis bien seure que aussi le ferez si ne me sauroie je garder de vous en requerre tres humblement pour l'amour que je vous porte. Et sur ce, monseigneur, feray fin, me recommandant tousiours tres humblement a vostre bonne grace, de laquelle eulx et moi auons bien affaire, comme Dieu scet, auquel je prie, monseigneur, vous donner bonne vie et longue.

« Soubscrites, vostre treshumble tante Marguerite. »

On voit par les documents que nous avons cités et les indications qui les accompagnent que l'étude de l'archive dite *de Munich* serait fort utile pour une connaissance approfondie du XVI[e] siècle, et qu'elle fournirait en particulier d'utiles renseignements pour ce qui concerne le règne de François I[er].

Y aurait-il un grand profit à parcourir les différentes villes de la Norvége, et y trouverait-on, comme en Suède, des archives provinciales et d'innombrables papiers de familles, contenant l'histoire de personnages mêlés à notre histoire? Cela n'est pas probable. Excepté ses temps héroïques, la Norvége n'a point de passé. Maintenant encore, réunie à la Suède, et n'ayant pas une diplomatie particulière, elle ne se trouve pas en contact immédiat avec les autres peuples, si ce n'est pour l'industrie et le commerce. Il en résulte que ses archives contiendront des statistiques et des comptes de finances plutôt que des traités, des dépêches et des lettres de rois. Ce n'est pas le compte de l'érudit; c'est celui de tout un peuple jaloux de conserver sans bruit son indépendance et de se développer librement.



